MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

TOME VI — 1948 — FASCICULE 1

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, QUAI ANATOLE-FRANCE, 13
PARIS-VIIe

1949

GALLIA, créée en 1943 en vertu de la loi sur les fouilles archéologiques de 1941, chargeant le Centre National de la Recherche Scientifique de publier les résultats des fouilles métropolitaines, est l'organe de cette publication. Elle comprend des articles de fond, des notes, des informations de première main sur les fouilles en cours classées par circonscriptions et présentant un tableau aussi complet que possible de l'activité archéologique annuelle, et une chronique des publications françaises. Les périodes envisagées sont: la Préhistoire depuis les origines, l'Antiquité classique, l'Epoque barbare jusqu'à la fin du VIIe siècle ap. J.-C., dans les limites du territoire métropolitain.

Une collection de volumes supplémentaires accueille les mémoires trop étendus pour paraître dans la revue.

La revue paraît en deux fascicules formant un tome annuel.

Nous rappelons que, par suite des circonstances qui ont entravé les publications en 1945, la collection *ne comporte pas de tome III*. Nous demandons qu'on veuille bien citer les deux fascicules du tome I et le tome II comme GALLIA I, 1943; 2, 1943; 3, 1944.

Pour tout ce qui concerne la rédaction (envoi des manuscrits, des publications pour comptes-rendus) et la correspondance, s'adresser à: M. Albert GRENIER, secrétaire du Comité technique de la Recherche archéologique en France, Centre National de la Recherche Scientifique, 13, quai Anatole-France, Paris (VIIe).

Pour la vente et les souscriptions, s'adresser au Centre National de la Recherche Scientifique, 13, quai Anatole-France, Paris VIIe (Service des Publications).

E D I T I O N S
du
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, Quai Anatole-France - Paris VII° -

Téléphone :
INValides 45 - 95

Compte C.P.
9.131.53 PARIS

GALLIA - Dernier fascicule paru : Tome VI, 1, 1948

Suppléments à GALLIA :

1 - H. ROLLAND - Fouilles de Glanum - Editions de BOCCARD

2 - J. FORMIGÉ - Le Trophée des Alpes (La Turbie) 960 frs
Un vol. 22,5 x 28 - 105 p. - 62 illustrations -

Sous presse :

H. ROLLAND - Fouilles de Saint-Blaise

P. WUILLEUMIER - Fouilles de Fourvière (Lyon)

Renseignements et vente : CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, Quai Anatole-France - Paris VII° -

===

RICHARD - Répertoire des Bibliothèques et des Catalogues manuscrits grecs - Un vol. 16 x 25,5 - XV - 131 p. .... 700 frs

VAJDA - Répertoire des Catalogues et Inventaires de manuscrits arabes - Un vol. 16 x 25,5 - 49 p. .... 450 frs

"MÉMOIRES et DOCUMENTS" du Centre de Documentation Cartographique et Géographique du C.N.R.S.
Tome I - Un vol. 21 x 27 - 148 p. - VIII pl.- 1.500 frs

Renseignements et vente : SERVICE DES PUBLICATIONS DU C.N.R.S.
45, Rue d'Ulm - Paris V° -

Tél. : ODEon 81 - 95 C.C.P. 9.061.11 PARIS

===

BULLETIN ANALYTIQUE (Section philosophique)

Cette publication trimestrielle traite des matières suivantes :

Métaphysique et philosophie générale - Théologie et sciences religieuses - Morale - Philosophie de l'art et esthétique - Théorie des valeurs - Psychologie - Théorie générale de la connaissance et épistémologie - Philosophie et histoire des sciences - Sociologie - Philosophie de l'histoire et philosophie politique - Histoire de la philosophie - Disciplines annexes -

PRIX : 1.500 frs (France) - 2.000 frs (Etranger)

Renseignements et vente : CENTRE DE DOCUMENTATION
18, Rue Pierre-Curie - Paris V° -

Tél. : ODEon 10 - 01 C.C.P. 9.131.62 PARIS

===

GALLIA

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

TOME VI — 1948 — FASCICULE 1

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, QUAI ANATOLE-FRANCE, 13
PARIS-VIIe

1949

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

COMITÉ TECHNIQUE DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE

SOMMAIRE

NOTES ET INFORMATIONS

NOTES

INFORMATIONS

Antiquités préhistoriques

CIRCONSCRIPTIONS :

Antiquités historiques

CHRONIQUE DES PUBLICATIONS

ORGANISATION DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

LA NÉCROPOLE HALLSTATTIENNE DE "LAS FADOS"

Commune de Pépieux (Aude)

par Mlle Odette et M. Jean Taffanel

Le village de Pépieux est situé au nord-ouest du confluent de l'Espène et de l'Aude, au sud de la route qui joint Siran à Cesseras (fig. 1).

Le champ de « Las Fados », où se trouve la nécropole, est cadastré sous le n° 551, section B [1]. Cette parcelle est limitée au nord par la route de Siran à Cesseras et le ruisseau de Saint-Michel, au sud par un vieux chemin donnant accès au *mourel de las Fados,* distant de 300 mètres environ, qui donne son nom au tènement et sur lequel s'érige un beau dolmen, le *Palet de Roland* (fig. 2).

A trois reprises différentes, on a mis au jour dans ce champ des sépultures à incinération. En 1903, M. Auguste Pradal découvrit, en défonçant à la pioche le bord du ruisseau, un grand espace de terre rougie (sans doute l'*ustrinum*) et une vingtaine de vases, des cendres et des objets en bronze [2]. En 1936, le défonçage à la charrue de la moitié ouest de la parcelle mit au jour d'autres tombes à incinération. Divers objets furent recueillis, mais ils se sont égarés depuis. Nous n'avons pu retrouver qu'un petit vase provenant de cet endroit (fig. 18, n° 54). En février 1946, un autre défonçage à la charrue révélait de nombreuses sépultures dans l'autre moitié de la parcelle. Plusieurs habitants de Siran avaient ramassé en surface de nombreux vestiges et nous avons pu mener à bien, avant la plantation, des fouilles qui nous ont permis de coordonner ces trouvailles et de préciser les rites funéraires [3].

La nécropole paraît s'être agrandie du nord au sud, en partant du bord du ruisseau, où se trouvait l'*ustrinum.* Elle n'atteignait pas tout à fait le vieux chemin qui limite la parcelle et coupait le champ en

(1) Ces découvertes ont déjà fait l'objet de deux rapports sommaires et d'un travail préliminaire, publié dans les *Cahiers d'histoire et d'archéologie,* 1947, n° 5. L'étude qui suit n'a pu être menée à bien qu'après le nettoyage complet du mobilier, qui a été particulièrement long et délicat.

(2) Emile Bonnet, *Antiquités et Monuments du département de l'Hérault,* p. 271.

(3) Une première subvention permit, en octobre 1946, l'exécution de fouilles qui amenèrent la découverte de 20 tombes dans les zones A et C. Grâce à une deuxième subvention, 10 autres tombes furent mises au jour dans la zone 2, après l'enlèvement de la récolte. Nous avons fouillé à nos frais les 16 dernières tombes, et les travaux ne furent arrêtés que par les nécessités de la plantation.



FIG. 1. — Carte de la région.

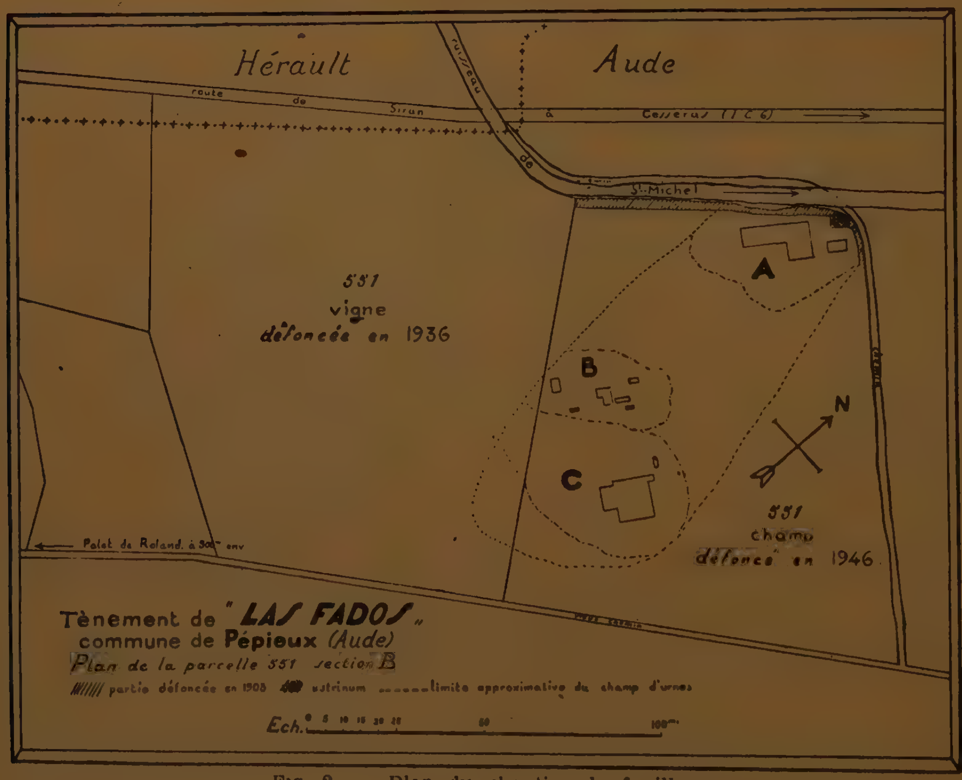


FIG. 2. — Plan du chantier de fouilles.

diagonale, sur une centaine de mètres de longueur et une cinquantaine en moyenne de largeur. Cette dernière mesure est approximative, car

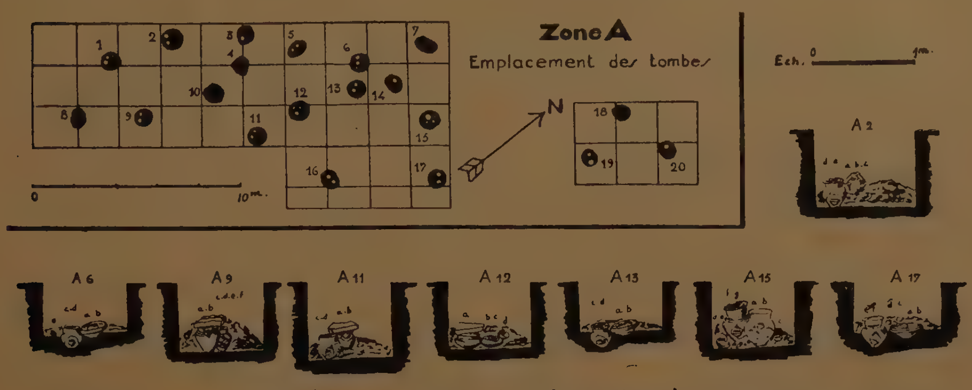


FIG. 3. — Zone A. Emplacement des tombes 1 à 20.

nous ignorons la limite exacte du champ d'urnes dans la partie défoncée en 1936 (fig. 2). Le groupement de tombes est irrégulier et nous n'avons pu y relever d'alignements (fig. 3 et 4). Le défonçage n'a ré-

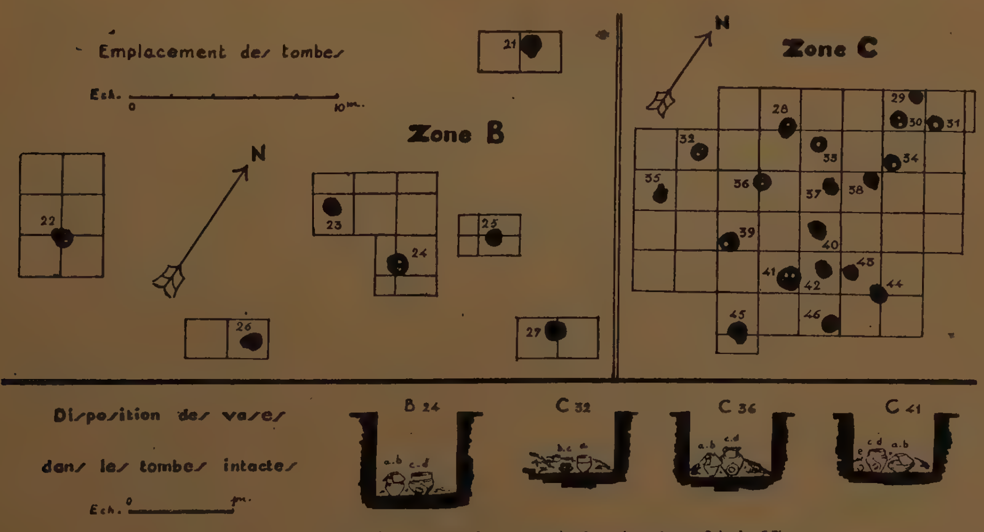


FIG. 4. — Zone B. Emplacement des tombes 21 à 27.
Zone C. Emplacement des tombes 28 à 46.

vélé aucun vestige dans une assez large bande de terrain comprise entre la zone A et la zone B, mais cette apparente solution de continuité est

peut-être due à un enfouissement plus profond des dépôts funéraires. Le temps nous a manqué pour vérifier ce point.

Nous avons fouillé trois points de la nécropole: au bord du ruisseau (zone A), au milieu du champ (zone B) et au sud (zone C). La plupart des tombes étaient bouleversées par la charrue. Cependant quelques-unes étaient encore intactes, surtout dans la zone A, à l'amorce des sillons. Comme l'espacement est assez grand entre elles et que souvent le fond des vases était en place, nous avons malgré tout assez facilement regroupé le mobilier des tombes bouleversées et noté leur emplacement exact.

I. — LES TOMBES: OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Nous groupons ici toutes les observations que nous avons pu faire au cours de la fouille.

A) *Forme des fosses.* — Les tombes intactes de la zone A ont permis de reconnaître des fosses circulaires, dont le diamètre varie de 0 m. 80 (A 4, A 9, A 13) à 1 m. 20 (A 2) (fig. 5 et 6). Le fond en était nettement entaillé dans le gravier compact qui forme le sous-sol à cet endroit. La profondeur (après défonçage, il est vrai) varie de 0 m. 55 à 0 m. 80. Dans la zone B, la seule tombe en place (B 24) a cependant été effleurée par la charrue. La terre qui remplissait les vases n'y était visiblement que depuis le défonçage, ce qui prouve que jusqu'alors ils étaient parfaitement protégés, probablement par de grandes dalles. Dans la zone C, le sous-sol compact est plus profond, et le bas des fosses ne l'atteignait pas, ce qui, joint au labour plus profond, rendait très difficile l'identification de la forme

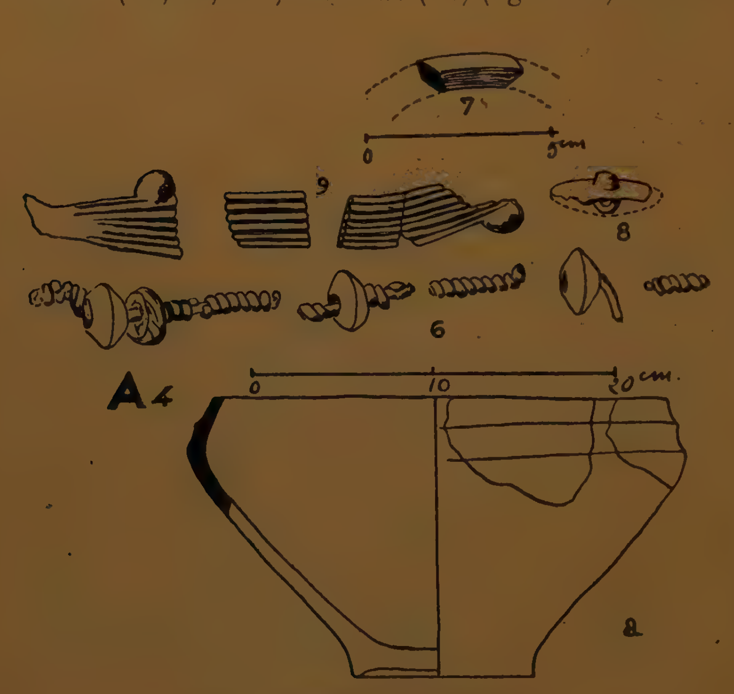


Fig. 5. — Mobilier de la tombe A 4.

des tombes. L'aire de dispersion des cendres paraît là aussi indiquer des fosses circulaires, de mêmes dimensions qu'en A. Un lit de sable très fin et très micacé forme le sous-sol au-dessous de c 32 et aux alentours [1].

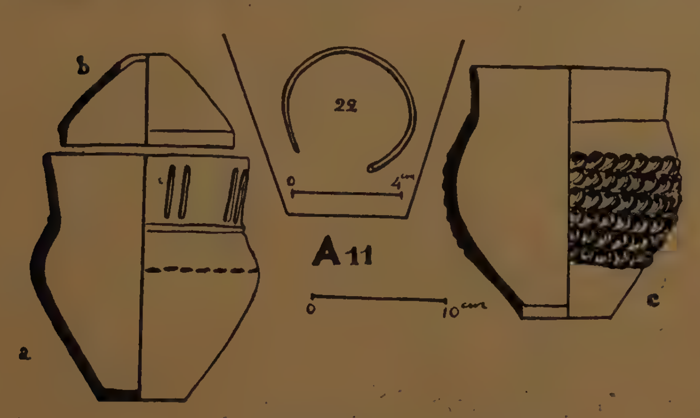


Fig. 6. — Céramique de la tombe A 11.

B) *Rites.* — L'état des bracelets et des chaînettes, tous fragmentés et à moitié fondus (une seule exception : le bracelet de A 13, n° 25) prouve qu'on ne les ôtait pas au cadavre avant l'incinération. Au contraire, les épingles sont toujours intactes (sauf peut-être celles de A 9, n° 17 et de A 13, n° 26) (fig. 7), de même que les rasoirs et les pinces à épiler.

Parmi les résidus de l'incinération, une partie des ossements calcinés était rapidement triée et mise à part dans un vase que, pour le distinguer des autres, nous appelons l'urne *cinéraire*. Dans la zone A, un petit vase était presque toujours déposé sur ces os (2 exceptions : A 5 et A 12) [2]. La

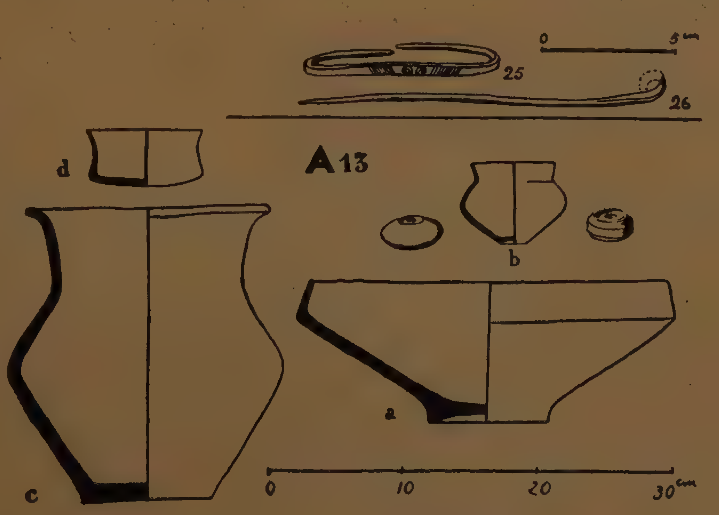


Fig. 7. — Céramique de la tombe A 13.

(1) Il y avait encore au Moyen-âge un étang salé à proximité, à côté de la ferme de Cadirac (J. Cunnac, *Histoire de Pépieux*, Toulouse, 1944, chap. 1).

(2) A 1 *b*; A 2 *b*; A 3 *b*; A 6 *b*; A 9 *b*; A 11 *b*; A 13 *b*; A 15 *b*; A 17 *b*. Les tombes A 4, A 7, A 8, A 10, A 14, A 16, A 18, A 19, A 20, étant décapitées ou entièrement bouleversées par la charrue, n'ont pas permis d'observations précises à ce sujet.

seule tombe intacte de la zone B (B 24) (fig. 8) ne présente pas cette particularité, pas plus que celles de la zone C. C'est un détail qui paraît avoir été abandonné dans les rites funéraires de ces deux dernières zones. Par contre, on retrouve dans la zone C le dépôt, sur les os de l'urne, d'épingles ou d'anneaux (C 32, n° 59 (fig. 9) ; C 36, nos 64-65; C 41, n° 75) exactement comme dans A 9, n° 18; A 13, n° 25; A 16, n° 36; A 17 (fragments de 37 et n° 38) ; A 19, n° 42.

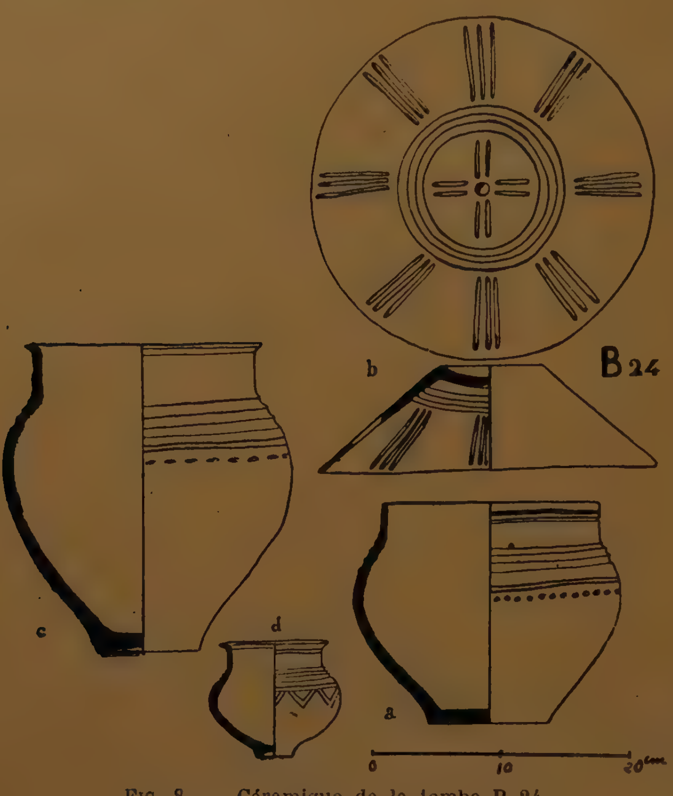


FIG. 8. — Céramique de la tombe B 24.

A côté de l'urne recouverte soit d'une petite dalle (A 3; A 9; A 11; A 12 — sans doute aussi A 6, A 13, A 17), soit d'un plat tronconique (A 1 *c*, A 2 *c*; B 24 *b*; C 36 *b*; C 41 *b*), on déposait un grand vase, probablement plein de nourriture, qui en renferme toujours, tout au fond, un autre plus petit [1]. Pour les distinguer de l'urne, nous appelons tous ces vases des vases *accessoires*. Ils paraissent en général avoir été déposés en bon état. Un seul fait nettement exception (A 9 *b*) : ce dépôt étant encore recouvert, lors de la fouille, par la dalle de protection, il est hors de doute que ce fond de vase seul a été déposé sur les os. Dans l'urne de A 3 également, il n'y avait aucune trace du col de

(1) A 1 *e* dans *d*; A 2 *e* dans *d*; G 5 *c* dans *c*; A 6 *d* dans *c*; A 9 *c* renfermait par exception trois vases, *d*, *e*, *f*; A 11 *d* (émietté) dans *c*; A 12 *c* dans *b*; A 13 *d* dans *c*; A 15 *g* dans *f*; A 16 *c* dans *b* (émietté); A 17 *f* dans *e*; B 22 *d* dans *c*; B 24 *d* dans *c*; C 32 *c* dans *b*; C 33: débris de *d* parmi ceux de *a*; C 36 *d* dans *c*; C 41 *e* dans *c*. Les autres tombes étaient trop bouleversées pour avoir la disposition des vases. Dans la tombe A 15, les 3 vases *c*, *d*, *e*, étaient déposés à côté de l'urne, *d* recouvrant *e* comme un couvercle: *e* dans la tombe A 6, *e*, *d*, dans A 17, *d* dans C 41, et peut-être *c* dans C 30 étaient également déposés en dehors des autres vases.

l'accessoire *b*, déposé sur les os. Le pied de cet accessoire est lui aussi détérioré et les cassures anciennes prouvent que ce vase était en mauvais état quand on l'a offert au défunt.

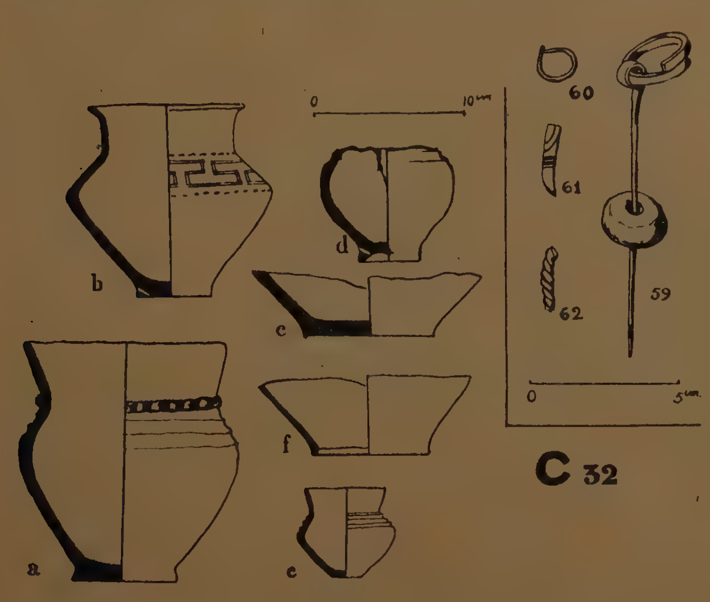


Fig. 9. — Mobilier de la tombe C 32.

Parfois quelques os d'animaux, non brûlés, attestent qu'on déposait aussi de la viande dans la fosse (A 15, A 17, C 45) (figure 10). Sauf celui de A 17, qui paraît d'oiseau, ils pourraient appartenir à des bovidés.

Les vases étaient soigneusement calés avec des pierres. Parfois même

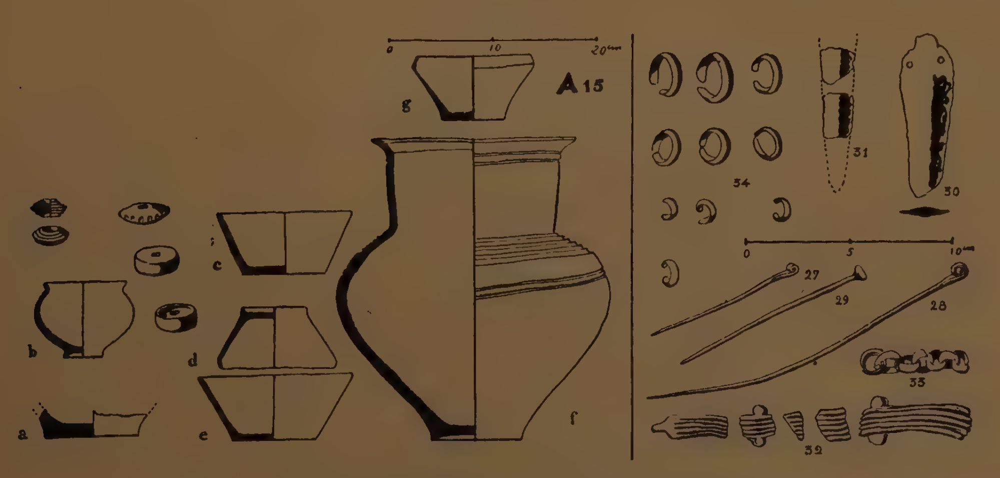


Fig. 10. — Mobilier de la tombe A 15.

le fond de la fosse était entaillé pour recevoir la base des récipients, surtout lorsqu'on dépose côte à côte deux vases de hauteurs différentes, comme pour mettre sensiblement au même niveau les deux ouvertures

pour que la même dalle puisse les recouvrir (A 6, A 13, A 17). Le reliquat des cendres du bûcher, que nous appellerons *cendres accessoires*, était ensuite vidé dans l'espace encore libre, soit à côté du dépôt (A 2), soit par-dessus (A 9, A 11, A 12) (fig. 11). Ces cendres, d'un volume parfois considérable, renferment encore des débris d'ossements et de nombreux fragments de bracelets, d'anneaux, etc., à moitié fondus.



FIG. 11. — Tombe A 1: céramique.

Plusieurs fois nous avons noté, tout au fond des petits vases accessoires, la présence d'une pincée de cendres, contenant parfois des fragments d'ossements brûlés (A 9 *d, f;* A 12 *c;* A 15 *g;* A 17 *c, d*). Leur présence s'explique, croyons-nous, tout naturellement: au moment où les cendres accessoires étaient vidées dans la fosse, ces petits vases, posés sur la nourriture renfermée dans les grands, émergeaient de leur embouchure. Ils étaient eux-mêmes pleins d'aliments et ne pouvaient recevoir qu'une légère couche de cendres à leur surface [1]. Les aliments se pourrissant, elles tombent tout au fond, de même que le petit vase accessoire, manquant de support, tombe au fond du grand, et les infiltrations terreuses, au cours des siècles, recouvrent le tout. Dans un seul cas (A 9 *d*), cette explication présente une difficulté; cette coupelle était en effet recouverte par le vase *e*, renversé, qui formait couvercle. Il faudrait admettre ou que le vase *e* a été déposé après enlèvement des cendres accessoires, ou que la pincée de cendres a été mise volontairement sur la nourriture. Mais dans aucun cas on ne peut songer à des sépultures secondaires. Les débris d'ossements sont les mêmes que dans les cendres accessoires et il ne s'agit pas de cendres d'enfants; cela est très net.

On déposait ensuite dans la tombe les objets en bronze et les « fusaïoles » qu'on n'avait pas mis dans l'urne, et la fosse était comblée.

C) *Nombre de vases.* — Dans les tombes absolument intactes, il n'y avait pas moins de quatre vases, ni plus de six. Tout chiffre inférieur ou supérieur à ceux-là peut donc être considéré comme anormal.

(1) Si ces vases avaient contenu un liquide, le dépôt cendreux l'aurait saturé et serait plus important. On peut donc penser qu'ils renfermaient un aliment plus compact: miel, fromage blanc, etc. En Bavière on a trouvé des coupes renfermant du fromage blanc mêlé de miel dans des tombes de cette époque. (Cf. J. NAUE, *L'époque de Hallstatt en Bavière, Revue archéologique*, 1895, 3e série, t. XXVII, p. 40-77.) A « Las Fados », le contenu de ces vases à offrandes n'avait pas laissé la moindre trace.

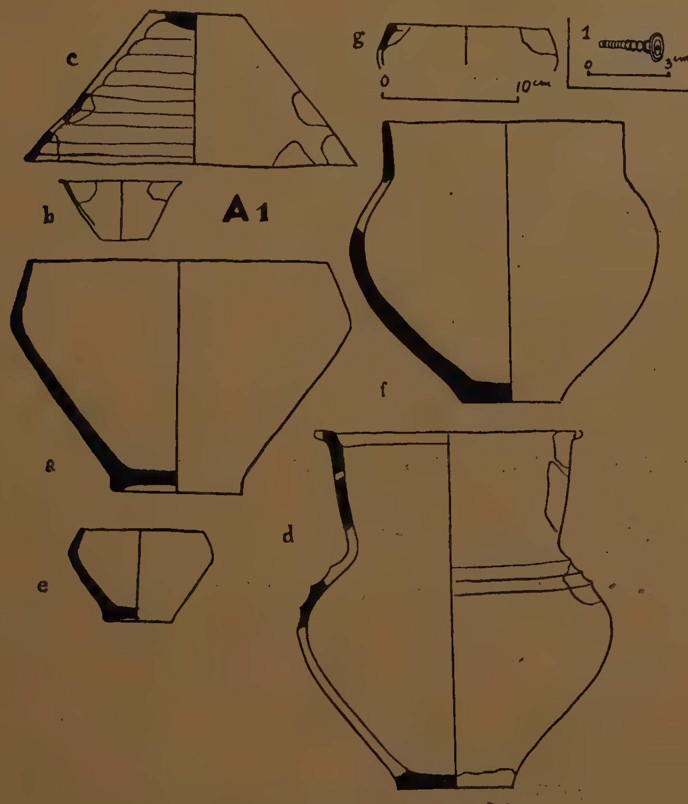


Fig. 12. — Céramique de la tombe A 1.

Dans le premier cas — A 3 (2 vases), A 4 (un fragment), A 16 (3 vases), A 18 (3 vases), A 19 (2 vases), A 20 (2 vases), B 27 (2 vases), C 29 (2 vases), C 30 (3 vases), C 31 (1 vase), C 45 (2 vases,), — on peut penser que certains des vases recueillis intacts au cours du défonçage (fig. 18) appartiennent à ces tombes.

Dans le second cas — A 1 (7 vases) (fig. 12), A 7 (10 vases), A 15 (8 vases), B 23 (13 vases), C 28 (11 vases), C 35 (12 vases), — il se pourrait soit que certains fragments aient été traînés de plus loin par le hersage, soit qu'il y ait à ces endroits le mélange des mobiliers de deux tombes très rapprochées (comme par exemple A 6 et A 13).

II. — LE MOBILIER [1]

1° *La céramique*

Nous étudierons ici plus particulièrement la technique, les formes et les décors des vases.

A) *Technique.* — Tous ces vases sont façonnés à la main sans l'aide du tour et en général soigneusement lissés.

La pâte est presque toujours grossière, parsemée de gros dégraissants, surtout dans les grands vases. Celle des petits vases accessoires est souvent mieux épurée, mais tous paraissent de fabrication locale. La teinte est parfois assez claire, rougeâtre ou orangée, mais presque toujours foncée, brune ou noirâtre, irrégulière et marbrée de coups de feu. Quelques exemplaires sont façonnés avec une argile plus fine, bien

(1) Les lettres et les chiffres désignant les différentes pièces étudiées sont ceux de l'inventaire (voir p. 21-29) et sont reportés sur chaque objet.

épurée, pétrie de fines particules de mica blanc (A 17 *f*; C 28 *h*; C 32 *a*; C 43 *a, b, c,* et fig. 18, n° 49). Ils sont tous de teinte foncée, sauf le C 38 *a* qui est rougeâtre. Cependant nous ne croyons pas que cette différence de pâte indique un autre centre de fabrication. Nous avons vu que dans le sous-sol même de la nécropole on trouve du sable très fin et très micacé parfaitement identique à celui qui a servi de dégraissant pour les vases en question.

On trouve réunis sur quelques vases (A 7 *c* par exemple) les deux caractères ci-dessus, mica et gros dégraissants.

Par suite d'une cuisson défectueuse, toute cette céramique est extrêmement fragile. Malgré toutes les précautions que nous avons prises, certains vases se sont émiettés et n'ont pu être sauvés [1].

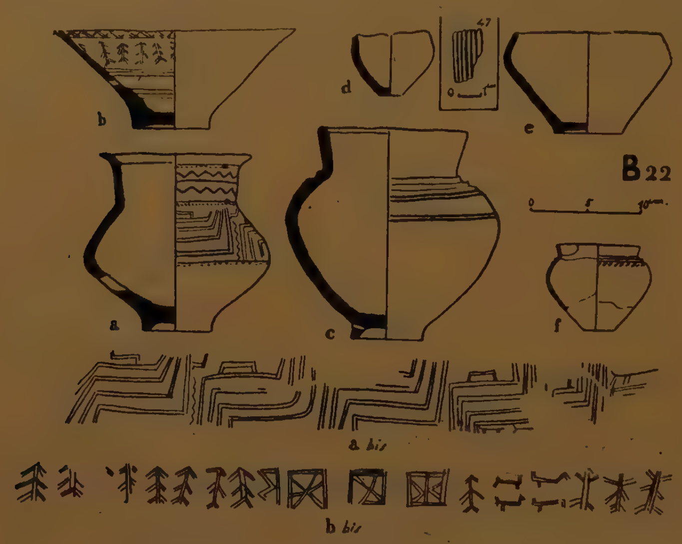


Fig. 13. — Céramique de la tombe B 22.

B) *Formes.* — Malgré de nombreuses variantes, on peut ramener la plupart des formes à 3 types principaux:

Type 1: plats tronconiques plus ou moins évasés, à fond plus ou moins étroit parfois surélevé (A 5 *d*; B 22 *b*; C 36 *b*), ombiliqué (B 24 *b*) ou orné d'une protubérance à l'intérieur (A 1 *c* (fig. 12), B 26 *d*, et fig. 18, n° 81), mais le plus souvent plat dans les petits vases accessoires (A 7 *l*; A 15 *e, c,* etc.).

Type 2: vases plus larges que hauts, biconiques, à pédoncule étroit, plat ou légèrement surélevé, plus ou moins profonds (A 1 *a, c*; A 13 *a*; A 15 *d, g*; A 17 *b*; C 38 *a*, etc.).

Type 3: vases plus hauts que larges, à panse globulaire, pédoncule étroit et col plus ou moins haut (A 3 *a*; A 6 *c*; A 9 *c*; A 15 *f*, etc.). Le profil de la panse est parfois assez anguleux (A 13 *c*; A 20 *a*).

Dans les petits vases accessoires, le pédoncule est souvent légèrement surélevé (A 9 *e*; A 17 *c, f*; A 20 *b*, etc.). Les petites écuelles à fond arrondi

(1) Cette cuisson défectueuse complique non seulement la fouille, mais encore le nettoyage et le remontage de ces vases. C'est probablement à cette circonstance qu'il faut attribuer la disparition de la plupart des trouvailles céramiques de cette époque signalées dans la région. Notons cependant que la céramique du niveau I du Cayla de Mailhac, absolument identique pour les formes et les décors, est très dure et très solide. Il y a sans doute là aussi une fabrication locale, mais avec des matériaux de meilleure qualité.

ne se sont rencontrées que dans la tombe 47 (*b, e, f, j*). De même, les petits accessoires *e, h,* de la tombe A 6, *d* de la tombe A 13, ont une forme particulière qui ne s'est pas rencontrée ailleurs dans la nécropole.

On choisissait de préférence des vases de forme 3 pour y déposer les ossements (A 2 *a;* A 3 *a;* A 5 *a;* A 11 *a;* A 12 *a;* A 16 *a;* A 19 *a;* A 20 *a;* B 24 *a;* C 30 *a;* C 32 *a;* C 36 *a*). Mais on trouve aussi des vases de forme 2 ayant servi d'urne cinéraire (A 6 *a;* A 13 *a;* A 17 *a;* C 41 *a*). Par contre, les vases de forme 1 n'ont jamais servi que de couvercles ou de vases à offrandes.

Anses. — Les vases à anses sont assez rares. Deux plats, dérivés de la forme 1, sont munis d'un court appendice latéral et aplati (fig. 18, nos 52 et 60). Cet appendice s'allonge et se recourbe en anse véritable sur le petit accessoire *i* de la tombe B 23, où l'extrémité inférieure, passée à travers un trou qui perfore entièrement la paroi, est aplatie et rivée à l'intérieur. Le n° 64 de la fig. 18 offre un autre exemple-type d'anse rivée[1]. Toutes les autres anses sont plates et simplement collées au vase (A 10 *a;* A 18 *c;* C 37 *c;* C 42 *a;* C 43 *b* et fig. 18, n° 61). Les nos 63 et 90 de la fig. 18, étant intacts, sont douteux.

Vases perforés. — On remarque assez souvent dans cette céramique des perforations, dans les cols ou dans les pédoncules.

Le premier cas se rencontre sur les vases de forme 3 (B 22 *a* — à la base du col et sous le rebord; B 24 *a* et C 36 *c* — à la base du col).

Le second cas se présente sur la forme 2 (A 6 *a;* C 38 *a*) et sur la forme 3 (B 22 *c;* C 32 *b, d;* C 35 *k* (fig. 14); C 42 *d*).

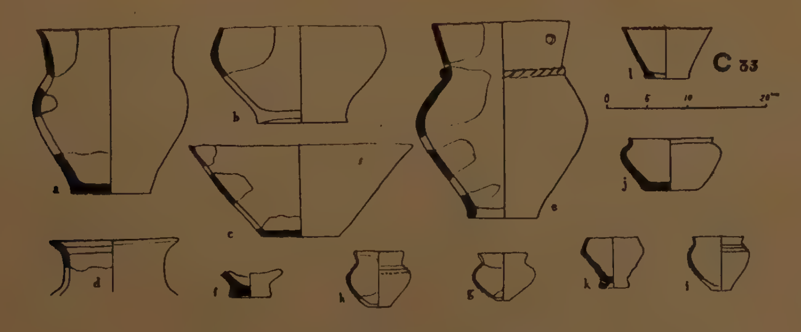


FIG. 14. — Céramique de la tombe C 35.

Un tesson de forme 1 (fig. 18, n° 83) porte sur le rebord une perforation identique. Tous ces trous sont de faible diamètre (0 m. 002 au plus).

Par contre, les vases C 33 *a* et C 35 *e* portent dans le col des perforations plus grandes (0 m. 008 à 0 m. 01 de diamètre). Une autre de 0 m. 02, la plus grande de toutes, s'observe sur un tesson de A 10 *c*. Là aussi, il s'agit probablement d'un col.

(1) Au sujet de ces anses rivées, v. le XXXIe volume de la *Société suisse de préhistoire*, 1939, p. 143-144.

Toutes ces perforations ont été faites avant cuisson, dans l'argile molle. Elles ne rendent pas les vases inutilisables et n'ont probablement pour but que de faciliter le maniement et la suspension des récipients au moyen de liens passés dans ces trous.

c) *Décor.* — Les vases entièrement unis sont rares. Tous les genres de décor de « Las Fados » étant déjà classés en Catalogne par J. Maluquer de Motes, nous suivrons ici la même classification [1].

a) *Décor en relief.* — Il n'est représenté ici que par des cordons ornés de dépressions dites « empreintes digitales », toutes obtenues avec un instrument à bout émoussé. Ces cordons sont rares et ne se rencontrent jamais qu'à la base du col, sur des vases de forme 3 (A 3 *a;* C 32 *a;* C 35 *e*).

b) *Sillons cannelés.* — Décor très fréquent sur les 3 types de vases, soit seul, soit associé à d'autres ornements.

Les dépressions parallèles sont plus ou moins larges et profondes, et toujours horizontales sur les vases suivants:

Forme 1: A 1 *c;* A 2 *c.*
Forme 2: A 4 *a;* A 8 *a;* A 17 *a;* B 23 *c;* C 30 *b;* C 34 *a;* C 38 *a;* C 40 *a.*
Forme 3: A 1 *d;* A 2 *a;* A 5 *a;* A 9 *a;* A 12 *a, c;* A 14 *a;* A 17 *e;* A 18 *a;* A 20 *b;* B 21 *a, b;* B 23 *f, j;* B 25 *a;* C 28 *a;* C 29 *a;* C 32 *c, d;* C 33 *f;* C 35 *i;* C 37 *e, d;* C 39 *a;* C 40 *e;* C 41 *c;* C 43 *b* et fig. 18, nos 48, 54, 61, 66, 96.

Les sillons sont également employés dans le sens vertical, groupés par 2 ou 3 sur les vases suivants:

Forme 1: B 24 *b;* fig. 18, n° 65.
Forme 3: A 11 *a;* C 43 *a;* fig. 18, n° 49.

c) *Décor incisé au poinçon.* — Il présente ici une particularité: le trait incisé est rarement unique, presque toujours un autre trait parallèle le double et renforce l'effet décoratif. Parfois ces incisions sont emplies d'une matière rouge ou blanche.

Ce décor se rencontre sur les trois types de vases:

Forme 1: B 22 *b;* fig. 18, nos 82, 86.
Forme 2: C 28 *l;* fig. 18, nos 75, 80.
Forme 3: A 9 *e;* B 22 *a, c;* B 23 *a;* B 24 *a, c, d;* B 25 *h;* B 26 *c;* C 36 *c;* C 36 *a, d* (fig. 15 et 16); C 42 *a, d;* fig. 18, nos 51, 57, 76, 79, 80, 92, 93.

Les incisions du vase B 24 *d* et de la figure 18, nos 76 et 82 sont emplies d'une matière blanche. Celles des vases B 22 *a, b,* sont emplies de rouge. Le sujet même de ces deux derniers décors est très particulier. Il stylise, croyons-nous, des chevaux sur le B 22 *h* et une procession (4 chevaux, les roues du char, 12 personnages) sur le B 22 *a.*

d) *Décor incisé avec un instrument à pointe multiple.* — Ici, nous n'avons l'emploi que d'un instrument à pointe double.

(1) J. Maluquer de Motes, *Las culturas halstatticas en Cataluña, Ampurias,* t. VII-VIII (1945-1946).

Forme 1: c 36 *b;* fig. 18, n°s 81, 83, 84.
Forme 3: c 32 *b;* c 36 *c.*

Les incisions de c 36 *b* et des n°s 83, 84 (fig. 18) sont emplies de blanc. Celles de c 36 *c* et du n° 81 sont emplies de rouge. Certains motifs des plats c 36 *b* et fig. 18, n°s 81, 83, 84 ne sont que l'extrême stylisation des motifs zoomorphes et anthropomorphes déjà presque méconnaissables sur les vases B 22 *a* et *b.*

f) *Décor de rainures.* — Intermédiaire entre les cannelures et l'incision, il est moins large et plus profond que le premier, plus large que le second. Ces rainures horizontales sont rares et ne se rencontrent qu'en A 15 *f* associées au décor b et sur B 24 *a*, associées aux décors b et c.

g) *Dépressions obtenues avec le bout des doigts.* — A vrai dire, le procédé ainsi désigné en Catalogne donne un effet plus discret que l'ornementation du vase A 11 *c,* seul décoré de la sorte [1]. Ici, la terre molle a été fortement repoussée sur 6 rangées parallèles et cette zone rugueuse, entre le col et le bas lissé, donne un effet très contrasté.

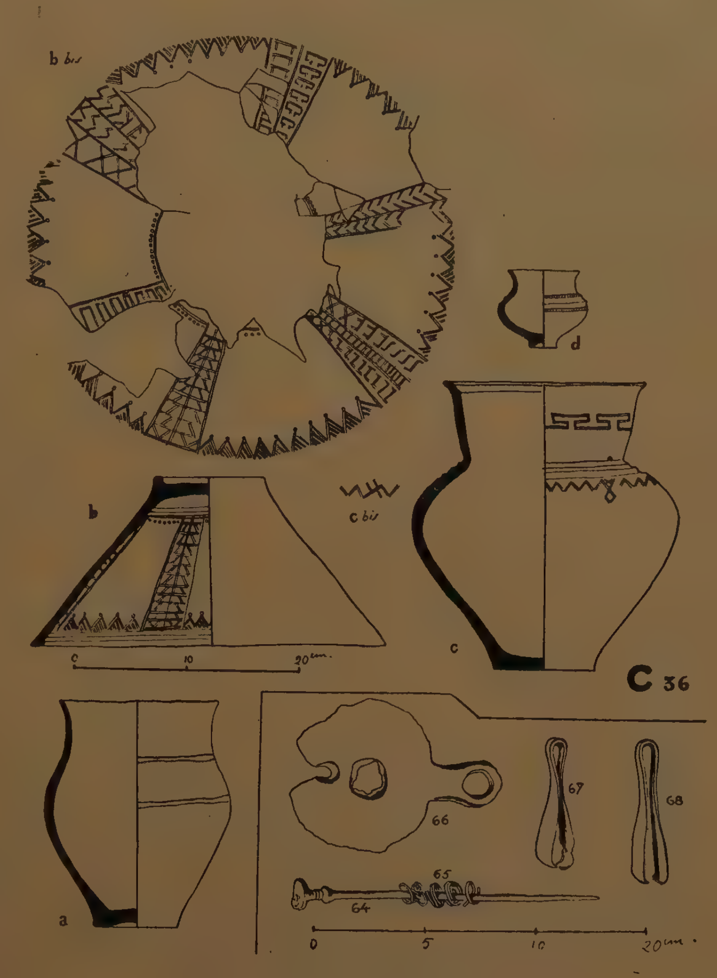


FIG. 15. — Mobilier de la tombe C 36.

(1) Mais nous avons dans le niveau I du Cayla de Mailhac des vases décorés suivant la technique catalane.

i) *Impressions de spirales métalliques.* — Un seul tesson (fig. 18, n° 85) semble avoir été décoré de la sorte. Encore le procédé est-il douteux, car ces petits traits parallèles pourraient avoir été simplement obtenus avec un poinçon [1].



Fig. 16. — Mobilier de la tombe C. 36. (Photo Joucla)

l) *Décor pointillé.* — Comme en Catalogne, nous groupons ici des décors d'aspects très différents: les points ronds, très fins ou très gros, les tirets horizontaux, verticaux, obliques, plus ou moins longs, plus ou moins larges. Les dessins en donneront une idée plus exacte.

Ce décor est employé seul sur les vases suivants:
A 2 *c;* A 3 *b;* A 7 *e;* C 20 *a;* C 28 *f;* C 42 *c;* C 43 *d;* fig. 18, n°s 47 et 63.
Il est associé au décor b sur les vases A 2 *d;* A 3 *a;* A 11 *a;* B 22 *f;* B 23 *g;* B 26 *a;* C 36 *d;* C 37 *a;* C 43 *a, c;* fig. 18, n°s 53, 58, 89, 95.
Il est associé au décor c sur B 22 *a* et fig. 18, n° 75 et aux décors b et c réunis sur B 24 *a* et fig. 18, n°s 92 et 93.

ll) *Cercles estampés.* — Ce procédé n'a été employé que sur deux vases: C 36 *b* et fig. 18, n° 73 [2].

2° *Fusaïoles et pendeloques*

Certains de ces petits objets n'ont jamais servi de pesons de fuseau, mais il est souvent impossible de faire la différence entre les deux séries. Toutefois, on peut, nous semble-t-il, ranger parmi les pendeloques celles dont le trou est nettement excentrique (par exemple celles de A 13, A 17 et C 41), 3 de celles déposées dans la tombe A 15 et 3 autres ramassées en surface (les n°s 68, 69, 70 de l'inventaire) et celles qui sont ornées. La tombe A 17 est d'ailleurs manifestement une tombe d'homme. Dans la tombe C 32, la sphère de terre cuite dans laquelle est enfilée l'épingle doit être aussi une pendeloque.

Tous ces petits objets sont façonnés avec la même argile que les vases. On les déposait soit dans l'urne (A 13; A 15; C 32), soit à côté (A 2; A 9; A 16; A 17; C 30). Le nombre en est variable: une seule dans A 9; A 16; A 17; C 30; C 32; C 35; C 40; C 41 (fig. 17); deux dans A 2; A 13; trois dans C 28; quatre dans A 15.

(1) Ce tesson a été ramassé en surface, dans la zone C.
(2) Le n° 73 a été ramassé en surface, dans la zone D.

3° *Objets en métal* (fig. 18, en bas)

Le fer est très rare: un fragment de lame, informe, trouvé par nous dans un sondage ouvert dans la zone C (fig. 18, n° 118); un bracelet (fig. 18, n° 117), ramassé en surface au cours du défonçage.

Le bronze, au contraire, est relativement abondant: objets de parure, objets de toilette, armes.

4° *Objets de parure*

A) *Epingles*. — 1° Tête formée d'un anneau plat, à section en losange (A 2, n° 2; A 9, n° 19 et fig. 18, n°s 82, 83).

2° Tête plate. Au-dessous, la tige est moulurée (A 1, n° 1; C 36, n° 64), gravée (fig. 18, n° 90) [1] ou unie (A 15, n° 29).

3° Tête élargie et roulée (A 13, n° 26; A 15, n° 27, 28; A 16, n° 36, n° 36; A n° 36; A 17, n° 38; C 30, n° 57; C 32, n° 59; C 40, n°s 72, 73; fig. 18, n°s 84, 85, 86, 87).

4° Tête biconique (fig. 18, n°s 88, 89). Le n° 88 est orné de gravures, chevrons verticaux bordés en haut et en bas par une ligne continue en spirale autour de la tige et d'où retombent deux festons dans le bois.

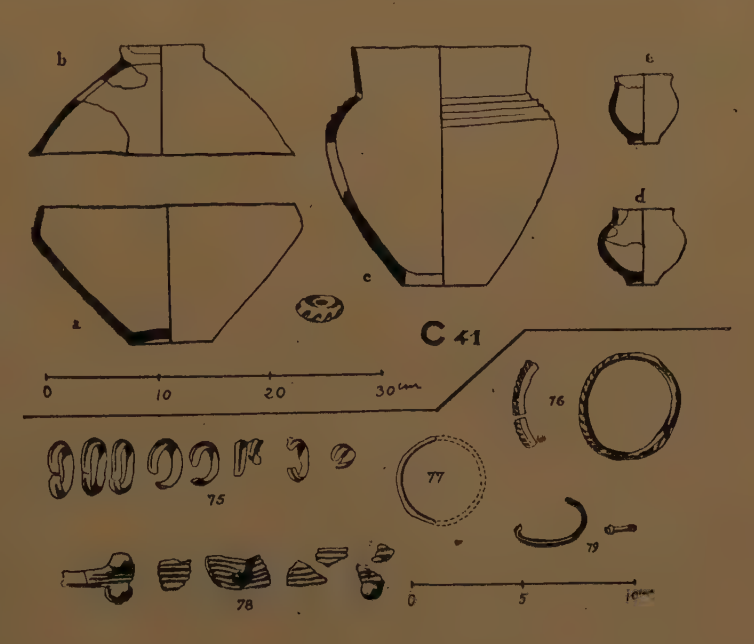


Fig. 17. — Mobilier de la tombe C 41.

5° Tige moulurée, sans tête (A 10, n° 21). Les longueurs de ces épingles, très variées, vont de 0 m. 08 (A 15, n° 27) à 0 m. 245 (A 17, n° 38). Il n'y a en général qu'une épingle par tombe. Cependant A 15 en possédait trois et A 17, deux, dont une incomplète. Une seule (C 32, n° 59) est munie d'une bélière.

B) *Bracelets*. — 1° Petit bracelet ouvert, étroit, à section rectangulaire et décor gravé: spirales et lignes obliques (A 13, n° 25). De nombreux fragments de même type se rencontrent dans les cendres accessoires des tombes A 2, A 4, A 6, A 9, A 11, A 15, A 19, C 28, C 30, C 32, C 39, C 40, C 41, C 44, C 46.

(1) Nous avons ramassé l'épingle n° 90 en surface dans la zone A.

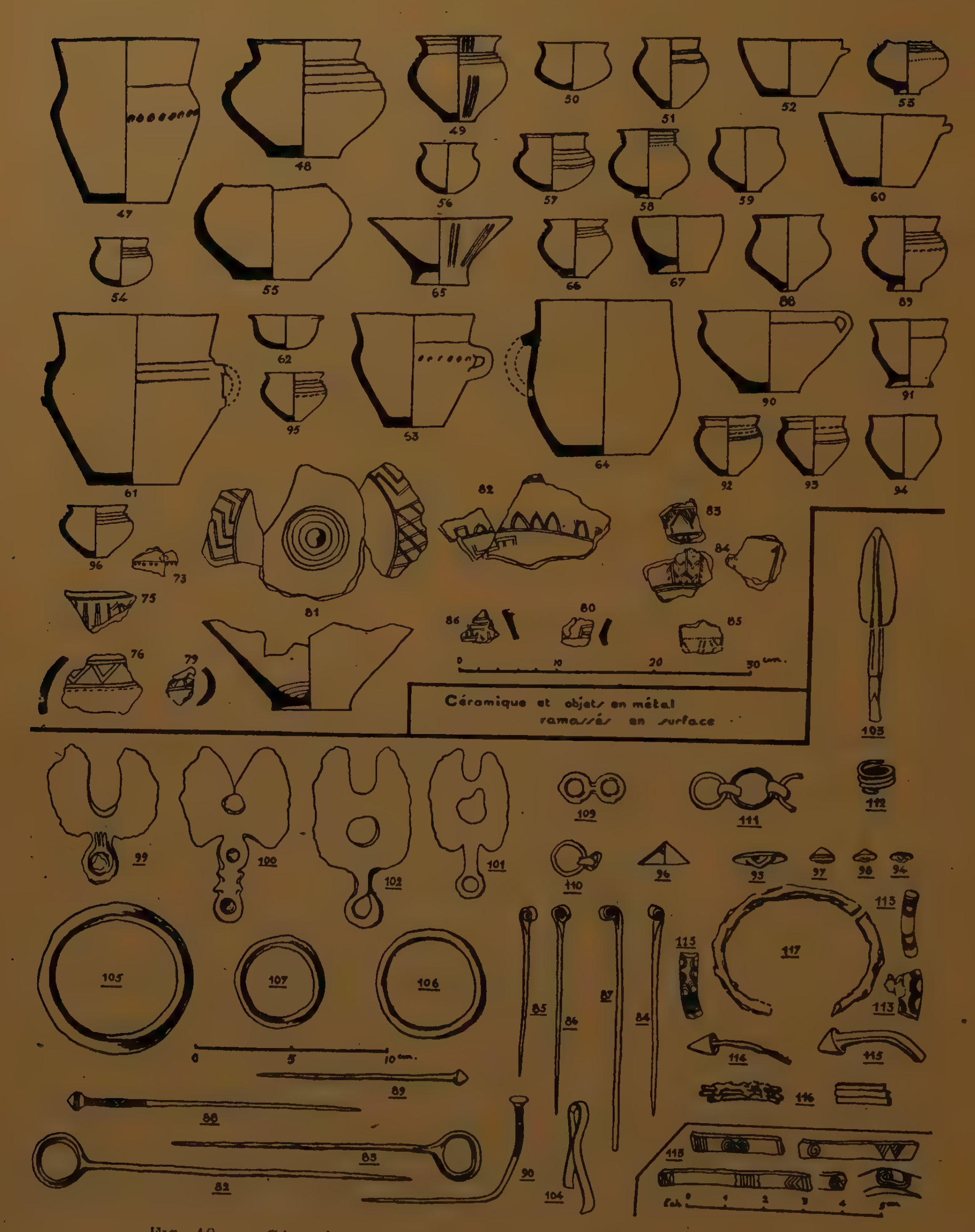


FIG. 18. — Céramique et objets en métal ramassés en surface.

Parmi ces fragments, certains portent des ornements gravés [1]: spirales, séries de hachures parallèles, chevrons, triangles hachurés, signes en 8 (voir aussi les nos 113, fig. 18).

2° Bracelets plus larges, à section demi-cylindrique, plus ou moins bombée, (A 12, n° 24; B 27, n° 51). Dans les nos 113, fig. 18, deux fragments du même type sont gravés.

3° Petit bracelet en fil de bronze, à section ronde (A 11, n° 22). Des fragments analogues se rencontrent çà et là (A 2, n° 4; C 41, n° 76 par exemple), mais on ne peut assurer qu'ils ont appartenu à des bracelets plutôt qu'à des torques ou à des anneaux.

4° Bracelets formés de trois étroits bracelets superposés et soudés, à section rectangulaire (A 9, n° 18) ou ronde (fig. 18, n° 116) [2].

5° Larges bracelets plats, unis à l'intérieur, agrémentés de cannelures horizontales à l'extérieur et de petits appendices latéraux arrondis (A 4, n° 9; A 15, n° 32; B 22, n° 47; B 23, n° 49; C 28, n° 53; C 41, n° 78). Ce type pourrait dériver du précédent, l'effet extérieur obtenu étant identique [3].

6° Fragments de tiges quadrangulaires torsadées (C 32, n° 62; C 41, n° 79).

7° Deux fragments, l'un à tige quadrangulaire, l'autre à tige ronde, terminés par un bouton conique (fig. 18, nos 114, 115).

8° Bracelet ou collier composé de perles creuses, biconiques, enfilées sur une tige de bronze et maintenues en place par un fil de bronze enroulé autour de la tige [4]. Sur ce même bracelet, une perle en pierre est passée à côté d'une en bronze (A 4, n° 6).

C) *Chainettes.* — Elles sont toutes passées au feu et les éléments en sont dissociés. On peut cependant distinguer cinq types:

1° Petits maillons, formés de larges languettes repliées et non soudées (A 6, n° 13; A 15, n° 33).

2° Anneau coulé, fermé, où s'articule un fragment de chaînette du type précédent (fig. 18, n° 110).

3° Trois anneaux coulés, fermés, alternativement plats et larges (genre alliance), reliés entre eux par des languettes de type 1.

4° Deux anneaux de même diamètre, à section ronde, l'un coulé, fermé, l'autre simplement replié (B 21, n° 48).

5° Deux anneaux jumelés, coulés d'une seule pièce dans un moule monovalve (fig. 18, n° 109). Dans la tombe A 18, le n° 15 semble avoir fait partie d'une série de trois anneaux, au moins, coulés de la sorte. Ces divers éléments pouvaient se combiner de manières très différentes.

D) *Anneaux* [5]. — 1° Anneaux coulés, plats, à section en losange (A 4, n° 7; A 19, n° 42; C 41, n° 76; fig. 18, nos 105, 107), ronde (fig. 18, n° 106) ou ovale

(1) Ce géométrique, volontiers curviligne, contraste avec la géométrique exclusivement rectiligne (si l'on excepte les rares cercles estampés) des décors céramiques.

(2) Pour les types 1, 3, 4, v. DÉCHELETTE, *Manuel*, t. III, p. 324, 6°.

(3) Les grandes dimensions de ces fragments ne nous permettent guère d'y voir ici des boucles d'oreilles (cf. DÉCHELETTE, *l. l.*, p. 330, 2°).

(4) Un collier identique a été trouvé à Corbières, arrondissement de Limoux (Aude). Cf. G. et A. DE MORTILLET, *Musée préhistorique*, 1903, pl. XCIV, n° 1238. Les types 6, 7 et 8, ainsi que des fragments de type 3 pourraient appartenir à des torques aussi bien qu'à des bracelets.

(5) Un seul fragment d'anneau était en os, à section ronde; C 45, n° 123 de l'inventaire. Comme la tombe C 45 était entièrement bouleversée, l'antiquité de ce fragment n'est pas absolument certaine.

(A 8, n° 11). Les anneaux de C 41 sont agrémentés sur les faces extérieures par des stries venues de fonte. Les diamètres de ces anneaux vont de 0 m. 085 (A 19, n° 42) à 0 m. 02 (A 8, n° 11).

2° Anneaux non soudés, formés de bandelettes repliées, à section arrondie vers l'extérieur (A 9, n° 19; A 15, n° 34; C 33, n° 63) ou légèrement carénée (C 39, n° 70; C 41, n° 75). Les plus grands de ces anneaux, dont les diamètres varient de 0 m. 025 à 0 m. 02, pourraient être des bagues. Les plus petits doivent être des éléments de chaînettes. D'autres anneaux non soudés sont formés d'un fil à section ronde (B 21, n° 45; C 32, n° 60).

3° Anneaux en spirale, formés, soit d'un fil à section ronde (fig. 18, n° 112), soit d'une bandelette plate (B 21, n° 44; C 36, n° 65). Ces derniers sont très minces et très fragiles. L'épingle n° 64 était passée dedans.

E) *Boutons.* — 1° Trois grands boutons plats à anneau (fig. 18, n° 93). Un seul du même type, mais orné d'une protubérance au centre, a été trouvé dans les fouilles (A 4, n° 8).

2° Deux petits boutons plats (fig. 18, n° 94).

3° Un grand bouton conique, creux, à anneau (fig. 18, n° 96).

4° Deux petits boutons coniques. Sur l'un, évidé, l'anneau est formé par une bandelette horizontale soudée aux bords (fig. 18, n° 97); l'autre est plein, muni d'un anneau ordinaire (fig. 18, n° 98).

5° *Objets de toilette*

Ils comprennent seulement des rasoirs et des pinces à épiler.

A) *Rasoirs.* — Ils sont tous de type discoïdal plus ou moins échancré, à pédoncule terminé par un anneau: C 36, n° 66 et fig. 18, n°s 99, 100, 101, 102 [1]. Le n° 100 paraît coulé dans un moule bivalve; les autres sont coulés dans des moules monovalves.

B) *Pinces à épiler.* — Elles sont toutes du même type, en une seule pièce: C 36, n°s 67, 68 et fig. 18, n° 104.

6° *Armes*

Elles sont rares et comprennent seulement une pointe de javelot, une épée et deux poignards.

A) *Javelot.* — Cette pièce est coulée dans un moule bivalve, dont les deux parties n'étaient pas exactement en face (fig. 18, n° 103). Le pédoncule est aiguisé en biseau sur les deux faces.

B) *Epée.* — Une seule tombe a donné des fragments d'une lame d'épée (A 17, n° 37). Elle est malheureusement très fragmentée et passée au feu. La lame avait au moins 0 m. 60 de longueur et se termine en pointe aiguë. Une large nervure plate qui s'amincit progressivement

(1) Ces autres rasoirs ont, paraît-il, été ramassés dans la zone A.

jusqu'à la pointe la renforce au milieu. Un fragment informe (n° 40) pourrait avoir appartenu à la poignée.

c) *Poignards.* — La tombe A 15 renfermait un petit poignard à languette et à rivets (n° 30) et des fragments d'un autre identique (n° 31).

Le fragment n° 54 de la tombe C 28 pourrait être un bout de lame, appartenant à un petit couteau très mince, mais à vrai dire cela est très douteux.

CONCLUSION

Comme il n'a malheureusement pas été possible d'explorer entièrement cette nécropole, on ne peut évaluer qu'approximativement le nombre de sépultures qu'elle renfermait. Si la densité est partout la même que dans les parties fouillées, on peut en fixer le nombre à 450 environ. En admettant qu'elles soient plus espacées dans les zones non explorées, on ne peut guère abaisser ce chiffre au-dessous de 250. Nous prendrons une moyenne et admettrons qu'il y a environ 350 tombes.

L'habitat correspondant était probablement situé sur le *Pic Saint-Martin,* qui s'élève à 3 kilomètres [1], à vol d'oiseau, de « Las Fados » sur la rive gauche du ruisseau de Saint-Michel. On trouve en surface, sur cette colline, des tessons identiques à ceux des sépultures et un sondage nous y a révélé un niveau habité, avec d'abondantes poteries du même genre. Les cabanes devaient s'accrocher assez bas sur les flancs escarpés de la colline, mais l'étroitesse du site ne permettait guère d'y établir un hameau de plus de 300 ou 400 habitants. En admettant une moyenne de trois décès par an, il n'a guère fallu plus d'un siècle pour constituer la nécropole de « Las Fados ».

Le mobilier des tombes, très homogène dans l'ensemble comme on a pu s'en rendre compte, semble confirmer cette manière de voir. En effet, on peut tout au plus noter comme une évolution la disparition des épingles du type 1, qui ne se sont rencontrées que dans la zone A, l'apparition du décor figuré de type c) dans la zone B [2] et celui du type d) dans la zone C [3] — les formes des vases restant identiques —, et peut-être la disparition du vase accessoire déposé dans l'urne.

La présence d'une pendeloque identique aux fusaïoles dans la tombe A 17, qui est manifestement, à en juger par l'épée, une tombe d'homme, ne nous permet guère de classer avec certitude comme sépultures féminines celles où nous trouvons ces petits objets. D'autre part, épingles,

(1) Cette distance peut sembler trop considérable. Mais il a dû y avoir l'attraction d'un terrain consacré aux morts dans les époques antérieures. D'ailleurs, même si l'on n'admet pas nos conclusions sur ce point, l'ensemble de la nécropole n'en reste pas moins homogène et sa formation a dû être assez rapide.

(2) Les n°s 75, 76, 79, 80, 82, 86 (fig. 18) ont été ramassés en surface dans la zone B.

(3) Les n°s 81, 83, 84 (fig. 18) ont été ramassés en surface dans la zone C.

bracelets et chaînettes devaient parer hommes et femmes de façon identique. On peut dire tout au plus que la tombe C 36 (rasoir) était aussi une tombe d'homme. L'incinération complète des os dans la tombe A 5, qui est un fait anormal à « Las Fados », et aussi le peu de volume des cendres dans ce dépôt, nous font penser à une tombe d'enfant.

Un cimetière analogue a été découvert en 1903, à Fleury-d'Aude, par J. Campardou [1]. 25 tombes ont été fouillées, mais nous n'avons pu voir que les quelques objets déposés au Musée de Narbonne. Dans la céramique, on remarque les formes 1 et 2 et parmi les bronzes, une épingle à tête roulée de type 3. Mais le fer aurait été plus abondant à Fleury (bracelets, fibule [?], couteaux). J. Miquel signale également une importante nécropole à incinération dans la commune de Beaufort (Hérault), au lieudit *Coste Rouge* [2], qui n'a malheureusement pas été fouillée avec méthode. Les vagues renseignements donnés par J. Miquel semblent dénoter bien des analogies avec celle de « Las Fados » (urnes cinéraires en terre cuite, protégées par des dalles et des cailloux, fusaïoles, bijoux en bronze, presque tous passés au feu — épingles, bagues, colliers, diadèmes, etc. — et souvent décorés d'ornements gravés). Malheureusement ces trouvailles ont disparu.

Parmi les objets en bronze de « Las Fados », certains présentent des caractères si archaïques (poignards de la tombe A 15 [3], rasoirs [4], épingles) [5] que, s'ils étaient pris isolément, on les classerait à l'âge du Bronze. Mais, comme le remarque très justement P. Bosch-Gimpera, ce caractère archaïque, tout à fait particulier à la civilisation dite des « champs d'urnes », tient à ce qu'elle est sortie de son pays d'origine quand le fer était encore peu utilisé [6]. De plus, les moules étaient facilement transportables et duraient longtemps. La céramique, au contraire, lourde et fragile, devait être le plus souvent fabriquée sur place par chaque tribu. Cela expliquerait les variantes que, malgré la technique et l'esprit traditionnels, on remarque dans chaque région, soit dans le galbe, soit dans le décor, soit dans la composition de la pâte.

Un récent travail de J. Maluquer de Motes [7] date la première période hallstattienne, en Catalogne, de 750 environ à 650 avant J.-C.

(1) J. CAMPARDOU, *Sépultures du 1er âge du Fer à Fleury d'Aude, Bull. de la Commission archéologique de Narbonne*, 1905, t. VIII, p. 527.

(2) J. MIQUEL, *Essai sur l'arrondissement de Saint-Pons*, Montpellier, 1895, p. 330.

(3) DÉCHELETTE, *l. l.*, t. II, p. 135, fig. 37, n° 2.

(4) DÉCHELETTE, *l. l.*, t. II, p. 265, fig. 94, n° 12.

(5) DÉCHELETTE, *l. l.*, t. II, p. 138, fig. 123, n°s 1, 2, 3; p. 325, fig. 129, n° 9; p. 137, fig. 122, n° 6; p. 122, fig. 31, n°s 13, 16. L'absence complète de toute fibule ou fragment de fibule est à remarquer, mais cette observation ne prendrait toute sa valeur que si la nécropole entière était explorée. Nous avons ramassé en surface deux silex taillés (un grattoir rond et un manche de poignard) et un galet sphérique qui a servi de broyeur. Mais rien ne prouve que ces objets étaient déposés dans des tombes. La proximité du *Palet de Roland* suffit sans doute pour expliquer leur présence.

(6) P. BOSCH-GIMPERA, *Les Celtes et la civilisation des urnes en Espagne, Préhistoire*, t. VIII, 1941.

(7) *Ampurias*, 1945-46, *l. l.*

Nous ne pouvons songer pour « Las Fados » à la deuxième période (650-500), car, à cette époque, nous avons au Cayla de Mailhac[1] un autre village nettement différencié; la céramique de « Las Fados » étant absolument identique à celle du niveau I du Cayla — antérieur à cette deuxième période — ne peut appartenir qu'à la première. Notre région n'est pas éloignée de la Catalogne au point de justifier un grand écart de dates entre les deux civilisations, qui sont probablement contemporaines, du moins en partie. Cependant les mouvements de tribus jalonnés par ces champs d'urnes sont tellement complexes que nous ne pouvons guère proposer une date, dans l'état actuel des recherches. Il faut attendre pour cela les découvertes qui ne peuvent manquer de se multiplier désormais. Souhaitons que, partout, on puisse recueillir des observations précises.

Odette et Jean TAFFANEL.

INVENTAIRE DES MOBILIERS DES TOMBES
ET DES OBJETS TROUVÉS EN SURFACE

N. B. — Les tombes fouillées sont numérotées de 1 à 46. Les lettres majuscules A, B, C marquent la zone de la nécropole où fut découverte chaque tombe. Les vases trouvés en surface sont numérotés à la suite, de 47 à 96. Les objets en métal ont un numérotage spécial, qui va de 1 à 81 pour les mobiliers des tombes fouillées et de 82 à 118 pour les objets trouvés en surface. Les profondeurs données indiquent le fond des fosses.

A) *Tombes fouillées.*

A 1. — En partie bouleversée par la charrue. A 0 m. 80 de profondeur. Un ossuaire, un plat-couvercle et 5 vases à offrandes. Le vase *b*, émietté, était posé sur les os renfermés dans *a*. Le couvercle *c*, émietté, recouvrait le tout. Le vase *e* était au fond de *d*.

a: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 175.
e: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 068.

Mobilier métallique: partie supérieure d'une épingle à tête plate et à tige moulurée, en bronze (n° 1). Long. du fragment: 0 m. 02.

A 2. — Intacte. A 0 m. 80. Le diam. de la fosse paraît atteindre 1 m. 20 et le volume des cendres accessoires y est considérable. Un ossuaire, un plat-couvercle et 4 vases à offrandes. L'ossuaire, *a*, émietté. Sur les os, vase *b;* le tout protégé par le couvercle *c*, émietté. A côté, *e*, au fond de *d*. Entre *a* et *d*, épingle n° 2 et deux fusaïoles.

b: reconstituable; type 1, haut. 0 m. 05.
d: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 27.
e: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 08.

Mobilier métallique:

2: épingle en bronze, à tête en anneau; long. 0 m. 088.
3: deux fragments de bracelet plat à décor gravé, en bronze; larg. 0 m. 005.

(1) V. *Bull. de la Soc. d'Etudes scientifiques de l'Aude*, t. XLII, 1938 et *Gallia*, III, 1944, p. 1 sq.

4: fragment de torques filiforme en bronze, replié du bout; long du fragment: 0 m. 053.
5: nombreux débris de bracelets et de torques en bronze, à moitié fondus.
Tous ces objets dans les cendres accessoires.

A 3. — En partie bouleversée et incomplète. A 0 m. 55. Un ossuaire et un vase à offrandes. L'ossuaire, *a*, renfermait peu d'ossements (peut-être tombe d'enfant). Sur les os, vase *b*. Le tout était protégé par une petite dalle en calcaire.

a: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 22.
b: intact, mais manque le col; type 3, haut. 0 m. 076.

A 4. — Bouleversée et incomplète. A 0 m. 55. Un seul fragment de vase. Cendres accessoires très abondantes.

Mobilier métallique:

6: fragments d'un bracelet ou collier formé de pierres (3 en bronze et 1 en pierre) empilées sur une tige de bronze et séparées par un fil de bronze enroulé sur cette tige. Les perles en bronze sont biconiques et creuses. Diam. au centre: 0 m. 017.
7: fragment d'un grand anneau à section en losange. Larg. du fragment: 0 m. 009.
8: bouton très abîmé. Diam. actuel: 0 m. 027.
9. fragments d'un bracelet plat orné de cannelures à l'extérieur. Larg. 0 m. 015.
10: débris de bracelets et d'anneaux à moitié fondus.
Tous ces objets sont en bronze, et trouvés parmi les cendres accessoires.

A 5. — Intacte. A 0 m. 55. La fosse paraissait étroite (env. 0 m. 50 de diam.). Un ossuaire, un plat-couvercle et 2 vases à offrandes. L'ossuaire renfermait peu d'ossements, mêlés de cendres (certainement tombe d'enfant). Peu de cendres accessoires.

a: ossuaire; reconstituable; type 3, haut. 0 m. 09.
b: reconstituable; type 1, haut. 0 m. 07.
c: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 134.
d: intact; type 3, haut. 0 m. 068.

Mobilier métallique:

11: petit anneau plat; diam. 0 m. 02. Aminci et usé sur un côté.
12: débris de bracelets et d'anneaux à moitié fondus.
Tous ces objets sont en bronze et trouvés parmi les cendres accessoires.

A 6. — Intacte. A 0 m. 55; diam. 0 m. 80 environ. Un ossuaire et 4 vases à offrandes. L'ossuaire *a* renfermait le vase *b* déposé sur les os. Le vase *d* était au fond de *c*.

a: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 12.
b: reconstituable; type d'écuelle à fond ombilique, arrondi, mais le profil de la vasque est anguleux, haut. 0 m. 004.
c: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 20.
d: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 06.
e: reconstituable; comme *b*; haut. 0 m. 04.

Peut-être y avait-il une dalle de protection, enlevée par la charrue.

Mobilier métallique:

13: deux maillons de chaînette en bronze, non sondés. Long. totale 0 m. 017.

14: débris de bracelets en bronze.

Ces objets sont trouvés dans les cendres accessoires.

A 7. — Entièrement bouleversée. 10 vases fragmentés recueillis dans la terre labourée (peut-être plusieurs dépôts mélangés).

e: reconstituable; écuelle à fond arrondi, diam. 0 m. 084.

f: reconstituable; *id.*; diam. 0 m. 11.

g: reconstituable; type 1; haut. 0 m. 064.

h: reconstituable; écuelle à fond arrondi; diam. 0 m. 106.

i: reconstituable; type 1; haut. 0 m. 04.

A 8. — Entièrement bouleversée. Fragments de 6 vases non reconstituables dans la terre labourée.

Mobilier métallique:

15: deux maillons de chaînette en bronze, l'un coulé, l'autre simplement agrafé au premier. Diam. de l'anneau coulé 0 m. 014.

16: fragments d'un bracelet filiforme en bronze.

Ces objets étaient parmi les cendres accessoires.

A 9. — Intacte. A 0 m. 70; diam., 0 m. 80 env. Un ossuaire et 5 vases à offrandes. L'ossuaire, *a*, renfermait parmi les os un anneau en bronze (n° 19) et par dessus un fond de vase *b*. Une petite dalle en calcaire protégeait l'ossuaire. A côté, les vases *e*, *d*, *f*, étaient dans le vase *c*. Une « fusaïole ».

a: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 25.

b: incomplet.

c: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 228.

d: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 05.

e: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 09.

f: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 046.

Mobilier métallique:

17: épingle à tête en anneau, fragmentée et tordue, en bronze. Long. redressée: 0 m. 11.

18: fragment de bracelet de type « armille » en bronze, à 3 éléments superposés. Larg. totale 0 m. 009.

19: anneau bandelette non soudé, en bronze; diam. 0 m. 18.

20: débris de bracelets en bronze.

Les nos 17, 18, 20 étaient dans les cendres accessoires.

A 10. — Entièrement bouleversée. Fragments de 6 vases dans la terre labourée.

b: reconstituable; type 1, haut. 0 m. 08.

c: incomplet; perforation avant cuisson.

Les autres non reconstituables.

Mobilier métallique:

21: épingle sans tête, tordue, en bronze; long. redressée: 0 m. 105.

A 11. — Intacte. A 0 m. 80; diam. 0 m. 85 environ. Un ossuaire, 3 vases à offrandes. Dans l'ossuaire. *a*, le vase; *b*, était renversé sur les os. Une dalle en calcaire recouvrait le tout. A côté, vase *d*, émietté, au fond de c.

a: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 18.

b: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 07.

c: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 19.

Mobilier métallique:

22: petit bracelet filiforme, ouvert, en bronze. Diam. moyen 0 m. 045.
23: débris de petits bracelets plats, en bronze.
Ces objets étaient dans les cendres accessoires.

A 12. — Intacte. A 0 m. 65; diam., 0 m. 80 env. Un ossuaire et 3 vases à offrandes. L'ossuaire, *a*, émietté, était recouvert d'une petite dalle calcaire. A côté, *b*, émietté, renfermait le vase *c*.

c: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 06.
d: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 09.

Mobilier métallique:

24: anneau ou bracelet en bandelette plate, ouvert en bronze; diam. 0 m. 045. Parmi les cendres accessoires.

A 13. — Intacte. A 0 m. 55; diam. 0 m. 80 env. Un ossuaire et 3 vases à offrandes. Dans l'ossuaire, *a*, vase *b*, 2 « fusaïoles », l'épingle n° 26 et le bracelet n° 25. A côté, le vase *d* au fond de *c*.

a: reconstituable; type 2, diam. 0 m. 26.
b: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 06.
c: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 22.
d: reconstituable; écuelle à fond plat, cylindrique et un peu rétrécie aux 2/3 de sa hauteur. Haut. 0 m. 04.

Mobilier métallique:

25: petit bracelet ouvert, en bronze, ovale, à section rectangulaire; larg. de la bandelette: 0 m. 003; grand diam.: 0 m. 703. Spirales et lignes parallèles gravées au centre.
26: épingle en deux fragments, en bronze; tête roulée, incomplète; long. 0 m. 14.
Ces deux objets étaient déposés dans l'ossuaire, sur les os.

A 14. — Entièrement bouleversée. Fragments de 4 vases dans la terre labourée.

a: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 106.
b: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 06.
c: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 12.
d: reconstituable; type 1, haut. 0 m. 065.

A 15. — En partie atteinte par la charrue. A 0 m. 65; diam. 0 m. 80 env. Un ossuaire, 6 vases à offrandes, un vase-couvercle, et 4 « fusaïoles ». La partie supérieure de l'ossuaire, *a*, était entièrement broyée. Parmi les ossements répandus alentour, vase *b* et 3 épingles (n°s 27, 28, 29). — A côté, vase *g* au fond de *f*. Le vase *d*, renversé, formait couvercle au-dessus de *c*.

b: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 064.
c: reconstituable; type 1, haut. 0 m. 06.
d: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 06.
e: reconstituable; type 1, haut. 0 m. 064.
f: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 296.
g: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 064.

Mobilier métallique:

27: épingle à tête roulée, en bronze; long. 0 m. 08.
28: *id.*; long. 0 m. 17.
29: épingle à tête plate, en bronze; long. 0 m. 10.

30: poignard à languette et rivets, en bronze; long. 0 m. 08; larg. au milieu 0 m. 02.
31: deux fragments d'un poignard pareil au n° 30.
32: fragments d'un bracelet plat orné de cannelures horizontales; larg. 0 m. 015.
33: sept maillons de chaînette, agrafe; long. totale 0 m. 055.
34: dix anneaux indépendants, en bandelette plate, ouverts, dont les diam. vont de 0 m. 02 à 0 m. 01.
35: nombreux débris d'anneaux et de bracelets.
Tous ces objets sont en bronze. Les nos 27, 28 et 29 semblaient déposés dans l'ossuaire. Les nos 33 et 30 étaient déposés entre l'ossuaire et le vase *f*. Les autres étaient parmi les cendres accessoires. Devant le vase *f*, un os non brûlé, qui semble être d'oie.

A 16. — En partie bouleversée et décapitée. A 0 m. 50. Un ossuaire, 2 vases à offrandes, non reconstituables. Une « fusaïole ».

Mobilier métallique:
36: épingle en bronze, à tête roulée; long. 0 m. 155. Elle était fichée au milieu des os, dans l'ossuaire.

A 17. — Intacte, sauf le col de *c*, emporté par la charrue. A 0 m. 50; diam. 0 m. 85 env. Un ossuaire, 5 vases à offrandes, une « fusaïole ». Sur les os, vase *b*, épingles nos 38 et 39 et quelques fragments de l'épée n° 37.
a: reconstituable; ossuaire de type 2, haut. 0 m. 154.
b: manque le col; type 3, haut. 0 m. 04.
c: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 084.
d: intact; type 3, haut. 0 m. 066.
e: manque le col; type 3, haut. probable 0 m. 32.
f: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 10.

Mobilier métallique:
37: 12 fragments d'une lame d'épée, en bronze, donnant bout à bout une long. de 0 m. 335; larg. maxima de la nervure centrale 0 m. 012.
38: épingle à tête roulée; long. 0 m. 245.
39: fragments d'une tige d'épingle; long. 0 m. 13.
40: débris d'anneaux, bracelets, etc. à moitié fondus.
Tous ces objets sont en bronze, et la plupart des fragments du n° 37, ainsi que ceux du n° 40, étaient parmi les cendres accessoires. Un petit os d'oiseau (?) non brûlé, parmi les cendres.

A 18. — Entièrement bouleversée. Fragments de 3 vases non reconstituables.

Mobilier métallique:
41: fragments d'une tige d'épingle en bronze; long. 0 m. 155.

A 19. — Bouleversée en partie. A 0 m. 50. Fragments de 2 vases non reconstituables. Dans l'ossuaire, *a*, anneau n° 42.

Mobilier métallique:
42: grand anneau plat, en bronze; diam. 0 m. 08. Posé sur les os, dans l'ossuaire.
43: débris d'anneaux et de bracelets en bronze, dans les cendres accessoires.

A 20. — Bouleversée en partie. A 0 m. 50. 2 vases, reconstituables. Une dalle en calcaire porte une empreinte dont le diam. correspond à celui de l'ossuaire *a*.

a: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 18.
b: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 084.

B 21. — Entièrement bouleversée. Fragments de 5 vases, non reconstituables.

Mobilier métallique:

44: anneau spirale en bandelette plate; diam. 0 m. 01, haut. 0 m. 01.
45: anneau filiforme, ouvert; diam. 0 m. 035.
46: débris.
Tous ces objets sont en bronze.

B 22. — Bouleversée en partie. A 0 m. 60, vases *d* dans *c*, et vase *c* encore en place. Fragments de 3 autres vases dans la terre labourée (6 au total).

a: reconstituable (peut-être l'ossuaire); type 3, haut. 0 m. 16. Décor incisé incrusté de rouge (chevaux stylisés).
b: reconstituable; type 1 (peut-être couvercle); diam. 0 m. 22. Décor incisé incrusté de rouge (personnages et chevaux stylisés).
c: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 19; pied perforé avant cuisson.
d: incomplet.
e: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 09.
f: incomplet.

Mobilier métallique:

47: fragment de bracelet en bronze à cannelures horizontales; larg. 0 m. 014.

B 23. — Entièrement bouleversée. Fragments de 13 vases dans la terre labourée (peut-être deux tombes voisines mélangées).

c: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 10.
d: reconstituable; type 1, diam. 0 m. 16.
e: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 076.
f: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 064.
g: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 058.
h: intact; écuelle arrondie, resserrée aux lèvres; haut. 0 m. 03.
i: reconstituable; type 1, diam. 0 m. 10. Anse rivée.
j: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 226.
Les autres sont très incomplets.

Mobilier métallique:

48: deux anneaux de chaînette, filiformes, en bronze, de même diam., l'un coulé, l'autre agrafé au premier, diam. 0 m. 015.
49: fragment de bracelet à cannelures horizontales en bronze; larg. 0 m. 014.
50: débris de bronze, informes.

B 24. — Intacte, à 0 m. 80; diam. 0 m. 80 environ. Un ossuaire, un plat-couvercle, deux vases à offrandes. Peu de cendres accessoires. Le couvercle *b* recouvrait l'ossuaire *a*. Le vase *d* était au fond de *c*.

a: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 174.
b: incomplet; type 1.
c: reconstituable; type 3, haut. 0 m.242.
d: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 09.

B 25. — Entièrement bouleversée. Fragments de 5 vases.

a: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 23.
Les autres sont très incomplets.

B 26. — Entièrement bouleversée. Fragments de 5 vases.
a: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 17.
c: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 07.
Les autres sont très incomplets.

B 27. — Entièrement bouleversée. Fragments de 2 vases très incomplets.
Mobilier métallique:
51: fragment de bracelet en bronze, à section demi-circulaire; long. 0 m. 08, larg. 0 m. 007.
52: anneau bandelette, ouvert, en bronze; diam. 0 m. 012.

C 28. — Entièrement bouleversée. Fragments de 11 vases (peut-être deux tombes voisines mélangées) et 3 « fusaïoles ».
c: reconstituable; type 1, haut. 0 m. 07. Les autres sont très incomplets.
Mobilier métallique:
53: fragment de bracelet à cannelures horizontales en bronze; larg. 0 m. 013.
54: fragment de lame de couteau (?) en bronze; long. 0 m. 035.
55: fragment de bracelet en bronze, à moitié fondu.

C 29. — Entièrement bouleversée. Fragments de 2 vases.
b: reconstituable; type 1, haut. 0 m. 078.
Mobilier métallique:
56: fragment de bracelet à moitié fondu.

C 30. — Décapitée par la charrue. Fonds en place à 0 m. 60. Un ossuaire et 2 vases à offrandes. Une « fusaïole ».
a: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 18 (ossuaire).
b: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 12.
c: intact; type 3, haut. 0 m. 06.
Mobilier métallique:
57: épingle à tête roulée, en bronze; long. 0 m. 12.
58: débris de bracelets en bronze.

C 31. — Entièrement bouleversée et incomplète. 1 vase, *a:* reconstituable; type 1, diam. 0 m. 26.

C 32. — Décapitée et en partie bouleversée. A 0 m. 60. Un ossuaire et 5 vases à offrandes. Parmi les débris du col de l'ossuaire, *a*, épingle n° 59. Le fond était en place, ainsi que le vase *b* qui renfermait le vase *c*.
a: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 16.
b: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 13.
c: intact; type 3, haut. 0 m. 06. Les autres sont très incomplets.
Mobilier métallique:
59: épingle à tête roulée munie d'une bélière, en bronze. Elle était passée dans une « fusaïole » en terre cuite. Long. 0 m. 10 sans l'anneau.
60: anneau filiforme en bronze, ouvert; diam. 0 m. 01.
61: fragment de bracelet gravé, en bronze, à section rectangulaire; larg. 0 m. 004.
62: débris de bracelets en bronze.

C 33. — Entièrement bouleversée. Fragments de 6 vases.

a: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 12.

b: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 20. Trou avant cuisson dans le col.

Mobilier métallique:

63: débris d'anneaux en bronze.

C 34. — Entièrement bouleversée. Fragments de 6 vases. Tous incomplets, sauf *f:* reconstituable; type 3, haut. 0 m. 07.

C 35. — Entièrement bouleversée. Fragments de 12 vases (peut-être deux tombes voisines mélangées) et une « fusaïole ».

j: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 066.

k: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 064.

l: reconstituable; type 1, haut. 0 m. 066. Les autres sont très incomplets.

C 36. — Intacte. A 0 m. 65; diam. 0 m. 80 environ. Un ossuaire, un plat-couvercle et deux vases à offrandes. L'épingle n° 64, passée dans les anneaux n° 65, était plantée dans les os de l'ossuaire *a*. Le plat *b* recouvrait le tout. Contre l'ossuaire, pinces à épiler n°s 67, 68. A côté, vase *d* au fond de *c*. Contre *c*, en dehors, rasoir n° 66. Les cendres accessoires recouvraient le tout.

a: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 204.

b: reconstituable; type 1, haut. 0 m. 15, diam. 0 m. 32, décor incisé inscrusté de blanc.

c: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 26; décor incisé incrusté de rouge.

d: intact; type 3, haut. 0 m. 07.

Mobilier métallique:

64: épingle à tête plate, en bronze. Long. 0 m. 135.

65: petits anneaux spirale en bandelette très mince et débris d'une plaquette en bronze; larg. de la bandelette: 0 m. 001.

66: rasoir discoïdal, en bronze; long. 0 m. 095.

67: pince à épiler, en bronze; long. 0 m. 058.

68: *id.;* long. 0 m. 063.

C 37. — Entièrement bouleversée. Fragments de 6 vases non reconstituables.

Mobilier métallique:

69: fragments d'anneaux et de bracelets en bronze.

C 38. — Entièrement bouleversée. Fragments de 5 vases.

a: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 132.

c: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 23.

d: reconstituable; type 1, haut. 0 m. 052.

Tous les autres objets sont incomplets.

C 39. — Entièrement bouleversée. Fragments de 4 vases non reconstituables.

Mobilier métallique:

70: débris d'anneaux et de bracelets en bronze.

71: fragment de bracelet gravé en bronze; larg. 0 m. 004.

C 40. — Entièrement bouleversée. Fragments de 7 vases et une « fusaïole ».
d: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 056.
f: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 062.

Mobilier métallique:
72: épingle en bronze, à tête roulée; long. 0 m. 20.
73: partie supérieure d'une épingle à tête roulée, en bronze; long. 0 m. 065.

C 41. — Intacte. A 0 m. 60; diam. 0 m. 80 env. Un ossuaire, un plat-couvercle, 3 vases à offrandes. Une « fusaïole ». Sur les os de l'ossuaire *a,* anneaux n°ˢ 75 et 76. Le tout protégé par le couvercle *b,* émietté. A côté, vase *c,* émietté, au fond de *c,* émietté aussi.
a: reconstituable; type 2, haut. 0 m. 126.
d: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 07.

Mobilier métallique:
75: 9 anneaux ouverts, carénés; diam. des plus grands 0 m. 02.
76: un anneau plat, section en losange, et un fragment identique; diam. 0 m. 0455.
77: fragments d'un anneau filiforme; diam. 0 m. 04.
78: fragments d'un bracelet à cannelures horizontales; larg. 0 m. 015.
79: débris de bracelets.
Tous ces objets sont en bronze; les n°ˢ 77, 78, 79 étaient parmi les cendres accessoires.

C 42. — Entièrement bouleversée. Fragments de 4 vases.
a: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 19 (deux anses).
d: reconstituable; type 3, haut. 0 m. 06.
Les autres sont très incomplets.

C 43. — Entièrement bouleversée. Fragments de 4 vases non reconstituables.

C 44. — Entièrement bouleversée. Fragments de 5 vases, très incomplets, sauf *d:* reconstituable; type 3, haut. 0 m. 068. Une fusaïole.

Mobilier métallique:
80: débris d'anneaux et de bracelets en bronze.

C 45. — Entièrement bouleversée. Fragments de 2 vases non reconstituables.

Un fragment d'anneau à section ronde, en os; diam. 0 m. 04 env. (peut-être moderne) (n° 123).

Un morceau d'os (mouton?) non brûlé.

C 46. — Entièrement bouleversée. Fragments de 4 vases très incomplets.

Mobilier métallique:
81: fragments de bracelets en bronze.

B) *Objets trouvés en surface.*

1° *Céramique.* — N°ˢ 47 à 96 (fig. 18). Le n° 88 est chez M. Pradet, à Siran; les n°ˢ 89 à 96 sont chez M. Léon Cordes, à Siran également.

2° *Bronze.* — N°ˢ 82 à 116 (fig. 18).

3° *Fer.* — N° 117 (fig. 18). — N° 118: fragment d'une lame de couteau (?). Long. 0 m. 07 (peut-être moderne).

4° *Pierre.* — N°ˢ 119, 120, 121: silex taillés. — N° 122: broyeur sphérique, en pierre.

O. et J. T.

LES FOUILLES DE GERGOVIE

CAMPAGNES DE 1945 ET DE 1946

par M. Michel LABROUSSE

[Bien que le plateau de Merdogne ait été identifié avec la Gergovie de César dès 1560 par le Florentin Simeoni [1], les fouilles les plus anciennes dont on ait conservé la trace remontent seulement à 1755: à cette date, des sondages furent, en effet, entrepris sur le plateau par le chanoine Garmage, mais ils furent vite abandonnés et les résultats en demeurent imparfaitement connus [2]. Les premières recherches d'envergure, aboutissant à des découvertes essentielles, se situent sous le Second Empire et ce fut, en 1861, la venue de Napoléon III qui leur donna le branle. Le colonel Stoffel retrouva alors au pied de l'oppidum les deux camps établis par César sur la Serre d'Orcet et sur la colline de La Roche-Blanche; sur le plateau même, l'agent-voyer Aucler découvrit l'enceinte celtique de pierre sèche et reconnut la présence d'un important habitat gallo-romain [3]. Ces résultats confirmaient l'intuition de Simeoni et à partir de 1862, Merdogne prit le nom de Gergovie.

Les recherches contemporaines commencent en 1932 avec de modestes sondages effectués sur le plateau par quelques chercheurs clermontois, dont MM. Desforges, Chirent et Fournier, qui ont créé le Comité « Pro Gergovia ». Grâce à de modiques subventions et surtout à l'aide experte et efficace d'une équipe d'archéologues anglais, Mrs Brogan, MM. Hawkes et Shadwell, des campagnes peuvent se succéder régulièrement chaque année de 1934 à 1937 sous la direction de Mrs Brogan et de M. Desforges. Elles vérifient et amplifient les découvertes d'Aucler [4].

Interrompue à la veille de la guerre, la prospection reprend dès 1941 sous l'impulsion de l'Université de Strasbourg, alors repliée à Clermont-Ferrand, et le Comité « Pro Gergovia » devient le Comité des Fouilles de Gergovie. Favorisées par les subventions de l'Etat et par l'expropriation presque totale du plateau finalement réalisée en 1944, les recherches se poursuivent sans désemparer, par campagnes successives, de 1941 à 1944, dirigées la première année par M. J. Lassus, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, puis par M. J.-J. Hatt. Leurs résultats complètent ceux des fouilles franco-britanniques de 1934-1937 et élargissent particulièrement nos connaissances touchant les occu-

(1) SIMEONI, *Dialogo pio e speculativo*, Lyon, 1560, p. 151.

(2) L'histoire des fouilles antérieures à 1934 a été retracée par P.-F. FOURNIER, *Les fouilles de Gergovie depuis le* XVIII[e] *siècle jusqu'à la constitution du Comité « Pro Gergovia »* dans la *Revue d'Auvergne*, XLIX, 1935.

(3) Cf. AUCLER, *Note sur les ruines découvertes sur le plateau de Gergovia en juillet 1871*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, IV, 1862.

(4) Le compte-rendu de ces fouilles a paru en Angleterre pendant la guerre: O. BROGAN et E. DESFORGES, *Gergovia*, dans *The Archaeological Journal*, XCVII, 1941, pp. 1-36. Indépendamment de cette publication, restée inconnue en France jusqu'à la fin des hostilités, un aperçu substantiel a été donné en 1943 par M. A. GRENIER, dans *Gallia*, II, 1943, pp. 71-82.

pations successives du site [1]. En 1945, après le retour à Strasbourg des professeurs et des étudiants alsaciens, le Comité des Fouilles confie la direction des recherches à M. Labrousse, chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de Toulouse. Les campagnes de 1945 et de 1946 révèlent de nouvelles formes d'habitat au centre de l'oppidum [2]; celle de 1947 amorce un essai pour retrouver une stratigraphie précise des diverses couches de population qui se sont succédé à Gergovie.

***

Ces quinze années de recherches méthodiques ont amplement renouvelé le patrimoine de nos connaissances sur Gergovie.

Le problème de la bataille livrée sous les murs de l'oppidum en 52 avant J.-C. n'a pas directement fixé l'attention du Comité « Pro Gergovia » ou du Comité des Fouilles de Gergovie, mais il a cependant bénéficié de leurs recherches et a été renouvelé ces dernières années. En 1932, le peintre Maurice Busset voulut remettre en cause l'identification du site et transporter Gergovie une dizaine de kilomètres plus au nord, sur les Côtes de Clermont [3]; hasardeuse et mal fondée, la tentative échoua et les fouilles de contrôle, menées de 1936 à 1938 par le P. Gorce, de l'Institut catholique de Toulouse, confirmèrent, à quelques détails près, l'emplacement des deux camps de César découverts par Stoffel sur la Serre d'Orcet et sur la colline de La Roche-Blanche [4]. Parallèlement, MM. Fournier et Desforges proposaient une nouvelle version de la bataille, dont le schéma est des plus simples: César feint par la gauche et lance sur la droite une attaque de surprise. L'opinion classique veut que l'assaut des légions soit parti du « petit camp » établi sur la colline de La Roche-Blanche et qu'il ait visé le front sud de l'oppidum [5]. Faisant réflexion que les forces gauloises se trouvant massées à l'ouest, César avait intérêt à produire son effort exactement à l'opposé, MM. Fournier et Desforges supposent plus judicieusement que l'assaut a été lancé du « grand camp », à partir de la Serre d'Orcet et qu'il avait pour objectif le front est de l'oppidum [6].

Aux questions touchant ces opérations militaires se lie directement le problème de l'enceinte. Sur le front sud, le rempart, retrouvé par Aucler, a été dégagé et minutieusement étudié à ses deux extrémités sud-est et sud-ouest par Mrs Brogan et M. Desforges, puis par MM. Lassus et Hatt. Il se présente ici sous l'aspect d'un mur de pierre sèche, épais de 2 m. 15 à 2 m. 30, fait de de deux parements enserrant un blocage de pierres et de terre, qui suit ap-

(1) L'historique général de ces fouilles a été retracé par J.-J. Hatt, *Les fouilles de Gergovie de 1941 à 1944*, dans le fascicule 106 des *Publications de l'Université de Strasbourg* (*Mélanges 1945, III, Etudes historiques*), Paris, 1948, pp. 33-45. — Les comptes-rendus détaillés ont paru régulièrement dans *Gallia:* campagne de 1941, par J. Lassus et J.-J. Hatt, *Gallia*, II, 1943, pp. 83-96; campagne de 1942, par J.-J. Hatt, *ibid.*, pp. 97-124; campagnes de 1943 et 1944, par J.-J. Hatt, *Gallia*, V, 2, 1947 (1948), pp. 271-300.

(2) Le compte-rendu des campagnes de 1945 et 1946 fait la matière de l'article qui suit; la campagne de 1947 ne représente que l'ébauche de recherches nouvelles.

(3) V. à ce sujet M. Busset, *Gergovia, capitale des Gaules*, Paris, 1933 et la réplique décisive de P.-F. Fournier, *Les ouvrages de pierre sèche des cultivateurs d'Auvergne*, dans *L'Auvergne littéraire*, LXVIII, 1933.

(4) Cf., entre autres, Jullian, *Histoire de la Gaule*, III (1920), pp. 473-478 et L.-A. Constans, *Guide illustré des campagnes de César en Gaule*, Paris, 1929, pp. 75-80.

(5) P.-F. Fournier et E. Desforges, *La bataille de Gergovie*, 1re édition, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, XXXI, 1933, 2e édition revue et corrigée, Clermont-Ferrand, 1943.

(6) Cf. J.-J. Hatt, *Gallia*, II, 1943, p. 113, fig. 12.

proximativement la crête militaire et que précèdent généralement un glacis et un escarpement taillés dans le basalte. Les poutres de bois qui caractérisent, d'après César, les murailles gauloises n'apparaissent nulle part dans la construction, mais au sud-est celle-ci est épaulée de contreforts de destination assez incertaine vraisemblablement bâtis après coup. L'âge de ce mur est malaisé à fixer. Son tracé recoupe plusieurs fonds de cabanes posthallstattiennes datés par des céramiques « campaniennes » des IIIe et IIe siècles avant notre ère; en un autre point, il repose, sans doute du fait de réfections, sur un cailloutis enfermant des débris de gobelets d'Aco d'âge augustéen, et les contreforts du sud-est semblent approximativement contemporains. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il ait été construit au Ier siècle avant J.-C. pour résister, soit aux Germains, soit plus probablement aux Romains. S'il subit un démantèlement après la victoire de César, ce qui n'est nullement prouvé, ce fut, en tout cas, partiellement et provisoirement. Très vite, en effet, la muraille fut remise en état: des sections furent refaites, d'autres consolidées avec de la maçonnerie; en quelques points, le tracé fut modifié et dans les parcelles 926-927, M. Hatt a pu distinguer trois enceintes s'échelonnant de la fin de la période celtique au règne de Tibère. Un fait est indéniable: au début de notre ère, Gergovie possédait une enceinte gallo-romaine qui succédait sans solution de continuité à une enceinte gauloise et lui conférait le caractère de ville close.

A l'intérieur de cette enceinte, les fouilles ont depuis 1934 révélé la diversité extrême des formes d'habitat: en dehors même des fonds de cabanes protohistoriques, tantôt d'humbles échoppes, aux murs de torchis et aux toits de chaume, collées les unes aux autres et voisines d'une forge, évoquent de petits artisans travaillant le fer et le bronze; tantôt, des murs maçonnés, une couverture de tuiles, un sol de grossière mosaïque et des parois peintes ébauchent une « villa » romaine; tantôt l'association de bâtiments très frustes avec de vastes zones dallées et de nombreuses citernes suppose un établissement agricole. Le seul édifice public, celui qui reste la grande découverte du Comité « Pro Gergovia », est l'enceinte religieuse qui faisait de Gergovie, comme de Bibracte et d'Alésia, une ville sainte, et où deux temples carrés de type celtique s'associent à l'intérieur d'un même péribole.

De tous ces bâtiments qui ignorent presque complètement l'emploi de la pierre ou de la brique, il ne reste aujourd'hui que de misérables ruines, mais ils esquissent déjà l'histoire du site. Hormis quelques silex néolithiques ou énéolithiques, l'habitat le plus ancien correspond aux cabanes posthallstattiennes qui datent apparemment du IIIe ou du IIe siècle avant J.-C. Le rempart n'existait pas à cette époque. Vivant par groupes isolés, la population devait surtout pratiquer l'élevage et cultiver les terres légères sur les pentes du plateau. Comme dans une large part du Midi, sa civilisation attardée dans les formes de Hallstatt a dû se perpétuer jusqu'à une date voisine de la conquête romaine.

Viendrait ensuite la Gergovie de Vercingétorix, celle du Ier siècle avant J.-C. Malgré sa célébrité historique, elle est à peine attestée par l'archéologie. En dehors d'un vase polychrome retrouvé par M. Hatt dans un puits de la parcelle 927 [1], les vestiges de La Tène III font défaut et si l'édification du rempart comme la construction première des temples remontent vraisemblablement à cette période, l'oppidum ne semble pas avoir été habité de façon permanente

(1) Deux études récentes ont été consacrées à la céramique gergovienne, l'une par J.-B. Ward-Perkins, *The pottery of Gergovia in relation to that of other sites in central and south-western France*, dans *The Archaeological Journal*, XCVII, 1941, pp. 37-87; l'autre par J.-J. Hatt, *Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie*, 1 broch., 24 p., Clermont-Ferrand, 1945 (extr. du *Bull. hist. et scientif. de l'Auvergne*, n° 528).

et ne méritait aucunement le nom de ville. Ce n'était qu'un lieu de pèlerinage et un lieu de refuge pour les populations de la Limagne.

Si paradoxal que ce soit, l'existence d'une véritable cité ne se manifeste qu'au Ier siècle de la domination romaine. Cette Gergovie gallo-romaine est celle que ressuscitent les fouilles et que datent avec précision les monnaies augustéennes et des céramiques italiques. A l'intérieur de l'enceinte, qui est alors remaniée et consolidée, se crée, à en juger d'après la masse des débris d'amphores et de poteries, une agglomération importante, aux fonctions et aux quartiers divers qui, comme celle de Bibracte, fait à la fois office d'atelier, de marché et de sanctuaire. Elle reste sans doute la capitale des Arvernes où le protégé de Rome, *Epasnactos*, fait frapper ses monnaies d'argent et de bronze imitées des deniers romains. L'apogée se place sous Auguste: les vestiges de cette époque dominent sans conteste sur tous les points habités du plateau et ils sont même, le plus souvent, exclusifs. Les relations avec la Narbonnaise et l'Italie tiennent alors le premier rang: de là viennent les techniques nouvelles de la construction, quantité d'amphores de vin, toute une céramique de luxe, des bijoux et des parfums; les vases unis ou décorés d'Arezzo, les gobelets d'Aco et les lampes répètent exactement à cet égard les trouvailles du Mont Beuvray et celles des camps augustéens de la région rhénane comme Haltern et Oberaden. Il n'est pas jusqu'à la céramique indigène, directement apparentée à celle de Bibracte, qui n'associe des formes gauloises à une technique perfectionnée et à des décors d'origine romaine et qui ne constitue dans son exubérance, selon le mot de M. Hatt, « l'âge d'or » de la céramique arverne [1]. Cet épanouissement d'une civilisation gallo-romaine qui commence et qui échappe encore à la rigidité des formules impériales ne dure pas. Le sort de Gergovie semble répondre à celui de Bibracte. Soit par décision de Rome, soit pour tout autre cause, l'oppidum se vide dès le règne de Tibère, peut-être dès les dernières années d'Auguste; à partir de Claude il semble totalement abandonné et au IIe siècle seuls les pèlerins fréquentent encore les temples où la dévotion persistera jusqu'à la fin du IIIe siècle.

En dépit d'un apport considérable qui permet aujourd'hui une esquisse d'ensemble, la recherche pose sans cesse de nouvelles exigences plus précises. L'enceinte même n'est vraiment connue en détail que pour une part; il reste à savoir si elle a existé sur les flancs nord et est de l'oppidum, à reconnaître l'emplacement des portes dont une seule — au sud-ouest — a été retrouvée, à essayer de fixer l'époque de sa construction et de ses remaniements successifs. L'habitat mérite encore attention. Une fois définies, ses limites, qui ne se sont jamais étendues à la totalité du plateau, donneraient la mesure de l'agglomération gallo-romaine; mieux connue, la diversité de ses formes aiderait à préciser le mode de vie et l'importance relative des populations qui simultanément ou successivement ont occupé l'oppidum. Monument essentiel, l'enceinte sacrée avec ses deux temples celtiques gagnerait à être totalement dégagée: son implantation première reste indéterminée dans le temps, de même que la nature du culte. L'effort de la recherche doit cependant viser essentiellement le problème du hiatus qui *semble* exister entre le temps de l'occupation post-hallstattienne et celui de l'occupation gallo-romaine et qui correspondrait à la période historique de Gergovie, c'est-à-dire au Ier siècle avant J.-C. Ce hiatus est-il réalité ou simplement apparence? La réponse met en jeu ce qu'a été Gergovie au temps de Vercingétorix, sa participation à la civilisation de La Tène largement répandue dans la Limagne ou, au contraire, son attachement aux vieilles formes hallstattiennes, communes à une grande partie du midi de la Gaule. Il est un point où des résultats stratigraphiques peuvent être espérés: c'est sur la bordure méridionale, dans les parcelles 926-927, entre l'édifice maçonné découvert par M. Shadwel en 1937 et les demeures artisanales dégagées



FIG. 1. — Etat de l'exploration archéologique du Plateau de Gergovie en 1948.

635	vestiges de mur
700-701	Temples entourés d'un péribole (fouilles Brogan-Desforges 1935-1937)
731	« Villa d'Aucler » (fouilles Aucler 1861, Brogan-Desforges 1934)
810-812	vestiges de constructions (fouilles Aucler 1861)
850	édifice à mosaïque et dépotoirs (fouilles Labrousse 1946)
863	vestiges de mur (sondage Desforges 1933)
865	sondage Desforges 1932
870	découvertes d'amphores vers 1890
882	citernes et dallages (sondage Aucler 1861, fouilles Labrousse 1945-1946)
883	constructions, citernes, dallages et dépotoirs (sondage Hatt 1944, fouilles Labrousse 1945-1946)
890	mur signalé par Aucler en 1861
893	mur signalé par Aucler en 1861
926-927	quartier d'habitations artisanales, citernes et puits (fouilles Brogan-Desforges-Shadwell 1936, Hatt 1942-1944, Labrousse 1947)
R 1	partie sud-est du rempart (fouilles Brogan-Desforges-Hawkes 1934-1935, Lassus 1941, Hatt 1942)
R 2	partie sud-ouest du rempart (fouilles Aucler 1861, Brogan-Desforges 1936-1937)
P	porte sud-ouest de l'enceinte (fouilles Aucler 1861, Brogan-Desforges 1936-1937)
R 3	partie sud du rempart, enceintes successives celtique et gallo-romaine (fouilles Hatt 1943-1944)
R 4	autre élément de la partie sud du rempart (sondage Labrousse 1947)
F	forge située en dehors de l'enceinte (fouilles Hatt 1942).

par M. Hatt de 1942 à 1944. Là, par exception, une construction gallo-romaine se trouve superposée à une construction plus ancienne et l'épaisseur du sol au-dessus de la roche basaltique peut atteindre 3 mètres. Les civilisations de Gergovie peuvent ici apparaître en une coupe. Trouver celle-ci pour reconstituer alors intégralement le passé de l'oppidum doit être l'objectif des fouilles qui, déjà amorcées par celle de 1947, vont être poursuivies en 1949.]

Le Comité des Fouilles de Gergovie.

Les deux campagnes de fouilles de 1945 et de 1946 ont eu pour objet l'étude de l'habitat dans la partie centrale du plateau de Gergovie qui correspond aux parcelles 849, 850, 882 et 883 du plan cadastral (fig. 2).

L'existence de constructions dans ce secteur avait été décelée dès 1861 par Aucler qui, poussant sa fouille jusqu'à une profondeur de deux mètres, avait reconnu dans la parcelle 882 un angle de mur maçonné [1]. Dans la parcelle 883 située immédiatement au nord, M. Adolphe Cournollet, propriétaire du terrain, avait découvert, il y a quelque trente ans, des monnaies d'argent dont certaines semblent avoir été des deniers de la République romaine analogues à celui de *P. Cornelius Sulla* retrouvé au même lieu en 1945 [2]. Dans la même parcelle, M. Hatt avait dégagé en 1944 un dépotoir d'amphores d'époque augustéenne et, au cours d'une exploration rapide, il avait même cru reconnaître le long de la murette séparant les parcelles 882 et 883 un angle de mur maçonné qui n'était en réalité qu'un bloc de déblais [3].

Les fouilles de 1945 ont porté sur les parcelles 882 et 883, celles de 1946 sur les parcelles 849, 850 et 882.

I. — PARCELLE 883 : FOSSÉS-DÉPOTOIRS DE LA PARTIE SUD

Dans la partie sud-est de la parcelle 883, entre le dépotoir d'amphores découvert en 1944 [4] et la murette formant limite, est apparu au cours des fouilles de 1945 un système de fossés, long de 12 m. 50, constitué de trois éléments (fig. 3) :

a) un fossé A, d'abord orienté vers le nord en direction du dépotoir d'amphores, puis se coudant à angle droit vers l'ouest, long de 1 m. 40 dans sa partie sud-nord, de 1 m. 90 dans sa partie est-ouest;

(1) AUCLER, *Notes sur les ruines découvertes sur le plateau de Gergovia, en juillet 1861*, dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, IV, 1862, p. 194 (en E sur le plan d'ensemble).
(2) Inv. n° 1931; cf. ci-dessous, *Appendice I*, § A.
(3) Cf. J.-J. HATT, *Fouilles de 1943 et de 1944*, *Gallia*, V, 2, 1947, pp. 278-280.
(4) Cf. J.-J. HATT, *ibid.*



FIG. 2. — Plan d'ensemble des fouilles de 1945 et de 1946.

b) une cuvette déprimée, de forme approximativement circulaire mesurant de 1 m. 30 à 1 m. 50 de diamètre;

c) un fossé B, long de 7 m. 70, orienté en ligne droite vers l'ouest-sud-ouest.

Ces fossés sont faciles à reconnaître car ils entament sur une épaisseur de 30 à 50 cm. l'argile basaltique sous-jacente au sol en place. Leur profondeur actuelle, croissant en fonction de la pente du terrain, est plus grande à l'est qu'à l'ouest: le fossé A et la cuvette descendent à 1 m. 20 et 1 m. 40 tandis que le fossé B n'atteint pas un mètre. Ils ont une section trapézoïdale, relativement peu ouverte vers le haut (fig. 3, III). Un profil en long montre que leur fond n'offre pas une pente régulière, normalement inclinée vers la cuvette déprimée, mais que cette pente est, au contraire, rompue par une série de ressauts dont l'un, particulièrement marqué, sépare la cuvette du fossé B (fig. 3, II).

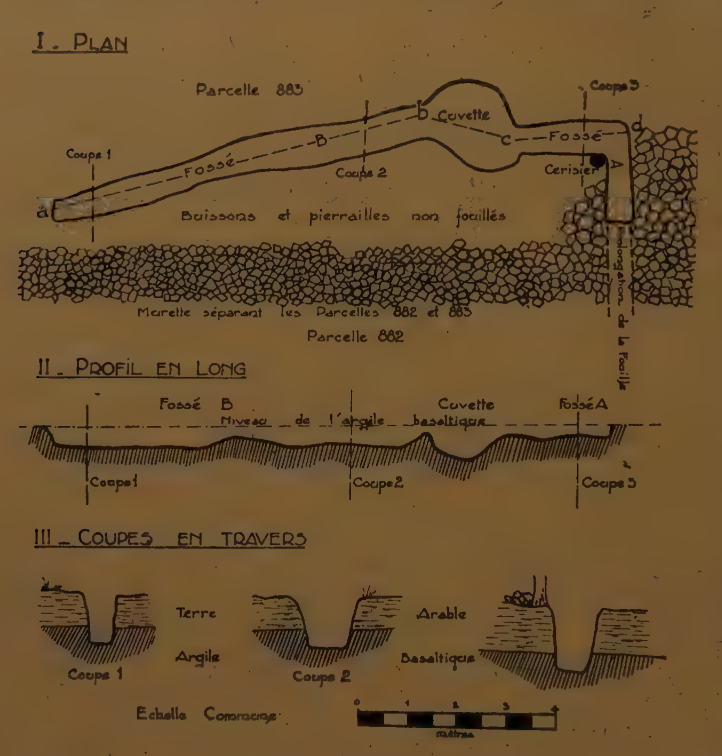


Fig. 3. — Parcelle 883: fossés de la partie sud.

La couche archéologique qui recouvre et remblaie cet ensemble a été largement remaniée par les recherches antérieures sur presque toute son étendue et sur une part notable de son épaisseur au-dessus du fossé A. Plus à l'ouest, elle était, au contraire, à peu près intacte. Son homogénéité originelle ne fait aucun doute. La masse en est constituée par de la terre végétale mêlée d'ossements d'animaux, de charbons et, dans une petite proportion, de matériaux de déblais, débris d'amphores, petits blocs de mortier, fragments de tuiles à rebord et de tuiles demi-rondes.

La céramique indigène, bien représentée, offre tous les types qui furent communs à Gergovie au début de la période romaine: vases

ovoïdes et carénés, cruches blanches à engobe, pichets gris et noirs décorés à la roulette autour du col, assiettes et plats en terre grise, assiettes et plats peints en rouge pour imiter l'italique, poteries ornées de motifs appliqués à la barbotine, etc... Trois vases retrouvés au fond du fossé B ont pu être presque entièrement reconstitués : ce sont un vase caréné en terre rouge (fig. 22, n° 2036), une coupe en terre grise (fig. 22, n° 2035), un gobelet fusiforme, en pâte fine et dure, orné de triangles longuement effilés appliqués à la barbotine (fig. 34, n° 1944). La céramique d'importation n'est représentée que par quelques fragments italiques, deux minuscules débris de gobelets d'Aco (fig. 15, n°s 1943 et 2054 a) et un fond de vase campanien à vernis noir estampillé à l'intérieur d'un motif floral stylisé (fig. 19, n° 2034).

Les objets en fer sont de modèles usuels : clous à tête plate, débris d'anneaux, de ciseaux, de gonds de portes, pièces en forme d'équerre, etc... Le bronze est, par contre, relativement abondant dans cette couche. Il se présente le plus souvent sous la forme de menus fragments très décomposés dont la nature n'est plus guère discernable. Parmi les objets reconnaissables, citons toutefois :

— une fibule à ailettes bien conservée (fig. 38, n° 1933) et quelques autres fragments de fibules ;
— une grande plaque avec attache en forme de fleur de lys (fig. 38, n° 1930) ;
— un anneau (fig. 38, n° 1946) ;
— un clou à grosse tête hémisphérique (fig. 38, n° 1965) ;
— quatre petites pointes longues de 1 cm. (fig. 38, n°s 1966, 1967) ;
— des rivets avec restes d'appliques (fig. 38, n° 2037).

De ce dépotoir viennent encore un petit cube de mosaïque de 5 mm. de côté, une pièce moulurée en os (fig. 38, n° 1935), deux silex taillés, des fragments de terre micacée et des morceaux de plomb.

Restent les monnaies qui constituent la véritable richesse de la couche archéologique. Les deux fossés en ont fourni un total de 37 et toutes, à l'exception d'un denier romain de *P. Sulla* (Inv. n° 1931), sont d'origine gauloise.

Sept pièces sont en argent :
— une pièce arverne d'*Epasnactos* au type du cavalier (Inv. n° 1988) ;
— une pièce arverne anépigraphe (Inv. n° 2043) ;
— une monnaie des Ségusiaves (Inv. n° 2044) ;
— une monnaie des Séquanes (Inv. n° 1932) ;
— une petite pièce « à la croix » des Cadurques (Inv. n° 1989) ;
— une imitation d'obole massaliote (Inv. n° 2045) ;
— une pièce d'origine indéterminée (Inv. n° 2011).

Les 29 autres pièces sont des monnaies de bronze. Sur ce chiffre, 16, soit la grande majorité, sont de petits bronzes d'*Epasnactos* offrant au revers l'image d'un guerrier tenant une enseigne (Inv. n°s 1916, 1917, 1919-1923, 1990, 2013, 2017, 2018, etc) ; une autre espèce frappée par le même chef porte la légende CICIIDVBRI (Inv. n° 2014). Le reste du numéraire est constitué par deux bronzes que l'on peut attribuer aux Bituriges (Inv. n°s 2015-2016), une imitation en potin au taureau cornupète de Marseille (Inv. n° 2012), quatre pièces d'origine incertaine et cinq complètement frustes.

La découverte sur un espace restreint d'autant de monnaies, en particulier de nombreuses monnaies gauloises d'argent, forme de numéraire rare sur le plateau, le fait aussi que cette découverte a été précédée de plusieurs autres suggèrent l'idée que ces pièces ont appartenu, au moins en partie, à quelque trésor caché dans ces parages qui aurait été éparpillé dès l'Antiquité, puisque aussi bien certaines d'entre elles ont été retrouvées sur le fond même du fossé B dans une couche archéologique qui n'a subi aucun remaniement depuis sa formation.

II. — CONSTRUCTIONS, DALLAGES ET CITERNES DES PARCELLES 883 ET 849

A la limite des parcelles 883 et 849, les fouilles ont permis de dégager entièrement, sur 250 m² environ, un complexe de constructions et d'installations qui ne semble pas avoir servi à l'habitation, mais qui révèle cependant une occupation importante de cette partie du plateau au début de la domination romaine (fig. 4).

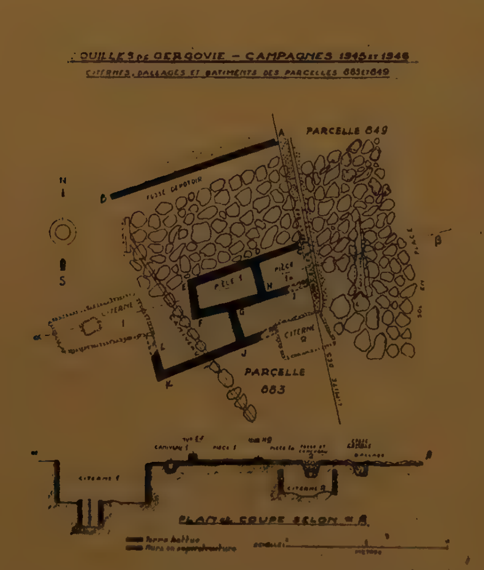


Fig. 4. — Bâtiments, citernes et dallages des parcelles 883 et 849.

Dans la parcelle 883, l'ensemble paraît comporter deux groupes de bâtiments que sépare une esplanade dallée qui se prolonge vers l'est en équerre; deux citernes flanquent les constructions du sud tandis que des caniveaux et des fossés assuraient le drainage du dallage et de ses abords. Le dallage se poursuit dans la parcelle 849.

A) *Bâtiments.*

Dans cet ensemble, les bâtiments sont malaisés à reconnaître. De leurs murs bâtis à sec avec de gros blocs de basalte utilisés à l'état brut, il ne subsiste plus aujourd'hui comme ultime vestige que l'assise de fondation (fig. 5). Celle-ci même, peu profondément enterrée, à 30 ou 40 cm. en moyenne, a été gravement endommagée, voire détruite çà et là, par les travaux de culture qui au XVIIIe et au XIXe siècles, sinon plus tôt, en ont souvent arraché les matériaux. Aussi le tracé des murs antiques, leur direction et leur alignement demeurent-ils par endroits incertains.

Le sol même des bâtiments est heureusement un meilleur critère. Dans toutes les pièces fouillées, il est uniformément constitué à la base

d'une couche de terre battue rougeâtre, argileuse, fortement damée, empruntée à l'argile basaltique sous-jacente. Tantôt cette couche, archéologiquement stérile, existe seule, tantôt elle est surmontée d'une seconde couche de terre battue moins compacte, assez friable, de consistance marneuse, offrant, quand elle est sèche, une couleur d'un gris clair. Entre les deux s'intercalent parfois une ou plusieurs assises continues et parfaitement stratifiées constituées par des débris de grandes amphores vinaires intentionnellement posées à plat (fig. 5).



Fig. 5. — Parcelle 883: fouilles de 1945.

Les constructions situées au nord du dallage n'ont été qu'à peine explorées. Le mur *ab* qui en marque la limite sud est fait de deux assises de petits blocs de basalte assez soigneusement appareillés et a une largeur de 45 cm. Vers l'est, il ne continue pas dans la parcelle 849 et son retour vers le nord à partir du point *a* a été détruit par le creusement du caniveau 2; de même, à son autre extrémité, au delà du point *b*, sa prolongation n'a été retrouvée ni vers l'ouest, ni vers le nord.

Au nord de ce mur s'étendait peut-être une sorte de vaste salle allongée d'ouest en est sur une longueur d'environ 11 mètres. Le sol est fait d'une terre battue rougeâtre surmontée d'une couche marneuse grise épaisse de 15 à 20 cm., à laquelle viennent s'incorporer près du mur de nombreux débris d'amphores qui ne forment cependant pas un niveau continu. A la surface de cette couche, elle-même stérile, ont été retrouvés de très nombreux clous — une dizaine au m² par endroits —, un anneau et une poignée en fer (fig. 40, n°s 2124 et 2131), ainsi que des tessons de céramique gallo-romaine précoce appartenant à un vase caréné rouge, à des poteries grises décorées à la roulette, à des assiettes en terre noire, à des vases peints, etc.

Au sud du dallage, les pièces 1 et 1 A sont mieux individualisées (fig. 6). Limitée par les quatre murs *de, ef, fh* et *hd,* la pièce 1 a la forme d'un rectangle presque régulier et mesure intérieurement 3 m. 80 sur 1 m. 90, dimensions qui semblent restreintes pour un local d'habitation. Le sol est formé de bas en haut par une couche de terre battue rougeâtre, un niveau régulier et continu, épais de 5 à 6 cm., de débris d'amphores posés à plat et une couche de terre battue grise épaisse de 25 cm. Le sommet de cette dernière n'est qu'à 15 cm. sous le sol actuel. Les murs de fondation, larges de 40 à 50 cm., sont faits de quartiers de basalte employés à l'état brut et posés les uns à côté des autres sans le moindre souci d'appareillage (fig. 6). Il en est de même pour les murs de la pièce 1 A qui offre la même largeur et la même orientation et qui

parait aujourd'hui s'ouvrir librement à l'est parce que le mur qui la clôturait de ce côté a été démoli pour permettre le creusement du fossé où est enterré le caniveau 2. Le sol de cette pièce 1 A est constitué, comme celui de la pièce 1, par deux couches de terre battue, l'une rougeâtre, l'autre grise, mais le niveau intermédiaire d'amphores disparait au delà du mur de séparation *dh*.



Fig. 6. — Mur *fg* et pavage en morceaux d'amphores.

Au sud du mur *gi* s'amorce une nouvelle pièce, de dimensions analogues aux pièces 1 et 1 A, dont le sol est uniquement constitué par une couche de terre battue rougeâtre, surmontée le long du mur *gi* par un niveau de débris d'amphores (fig. 6). Une partie de cette pièce a dû être détruite lors de la construction de la citerne 2 dont le plan empiète nettement sur le sien.

La même supposition vaut pour l'aire de terre battue que limitent partiellement les murs *ef, fg, gj, jk et kl*. En dépit de sa forme en équerre et bien que traversée de part en part par le caniveau 1 qui passe sous le mur *kj*, cette aire offre un sol parfaitement homogène, situé à un niveau constant, inférieur de 10 cm. à celui des pièces 1 et 1 A : c'est partout la même terre battue rougeâtre que surmonte simplement au voisinage des murs *ef* et *fg* une mince couche de débris d'amphores (fig. 6) et qui fait place sur le tracé du caniveau à une ligne de dalles formant couverture. Peut-être y avait-il là primitivement une ou deux pièces closes de murs. Toutefois, aujourd'hui, nous ne trouvons plus trace vers le nord d'un prolongement quelconque du mur *de* qui aurait séparé ces pièces de l'esplanade dallée; vers l'ouest, le mur *kl* parait s'interrompre au point *l* et rien ne prouve que le mur est de la citerne 1 ait jamais supporté une construction en superstructure qui aurait d'ailleurs été complètement décalée par rapport à l'axe du mur *kl*. Il est

loisible de penser que plusieurs remaniements sont intervenus ici, mais l'état de dégradation actuel ne permet guère de reconnaître ce que furent antérieurement les lieux. A noter cependant qu'une partie des assises du mur *kj,* au voisinage de l'angle *k,* est faite de blocs de basalte plus soigneusement appareillés qu'ailleurs.

Toutes ces pièces sont remarquablement pauvres en vestiges archéologiques. Les couches de terre battue sont stériles sur toute leur épaisseur et les rares trouvailles faites l'ont été en surface: ce sont quelques fragments de poteries grises décorées à la roulette, des cruches à engobe blanc, trois fonds de vases italiques dont l'un estampillé [1], une fibule de fer (fig. 40, n° 2077) et des scories de bronze, ces derniers objets découverts au sud du mur *gi.*

B) *Dallages.*

Au nord et à l'est de la construction à laquelle appartiennent les pièces 1 et 1 A s'étend une large zone dallée qui était primitivement continue, mais que le creusement du caniveau 2 a ultérieurement divisée en deux. Dans la parcelle 883, le dallage constitue une esplanade à peu près rectangulaire, longue de 11 m. et large de 4 m. 90, qui s'allonge d'est en ouest couvrant plus de 50 mètres carrés. Au delà du caniveau 2, dans la parcelle 849, la zone dallée, moins régulière, est au contraire orientée du nord au sud et mesure en ce sens 13 m. 40 sur 5 m. 50.

Dans l'ensemble, le dallage lui-même est analogue à ceux qui ont été rencontrés sur d'autres points du plateau sans être jamais complètement dégagés: il est constitué de grandes dalles de basalte, plates d'un côté, plus ou moins irrégulières de l'autre, employées à l'état brut et placées à quelque distance les unes des autres au lieu d'être jointives. Elles reposent sur une couche de terre battue rougeâtre, dépourvue de tout vestige archéologique, elle-même superposée au sol en place. Leur niveau, qui n'est en moyenne qu'à 20 cm. de profondeur, se trouve légèrement inférieur à celui de la couche de terre battue grise que nous avons rencontrée dans les pièces 1 et 1 A, légèrement supérieur à celui de la couche de terre battue rougeâtre et des débris d'amphores qui encadrent le caniveau 1 à l'ouest du mur *cf.*

En raison de sa faible épaisseur, moins de 20 cm., la couche de terre végétale qui surmonte ces dalles a été profondément remaniée par les travaux de culture. Les trouvailles y ont cependant été abondantes.

Le bronze est représenté par:

Deux fibules à arc filiforme (fig. 38, n° 2083; fig. 39, n° 2225) et par une fibule zoomorphe en forme de lion d'un réel travail artistique (fig. 37), le fer

(1) Inv. n° 2067: cf. ci-dessous, *Appendice II,* § A, 2.

par de très nombreux clous à tête plate, une poignée (fig. 41, n° 2165), un crochet (fig. 41, n° 2191), deux serpettes (fig. 41, n°s 2204, 2226), diverses variétés de ciseaux (fig. 41, n°s 2167, 2193) et des anneaux (fig. 41, n° 2166).

La céramique offre à peu près tous les types habituels à Gergovie:

— des vases à décor archaïque fait de coups d'ébauchoir, de cordons pincés, d'empreintes digitées, etc;
— des plats, des assiettes et des écuelles en terre grise;
— des assiettes et des plats peints en rouge;
— des pichets en terre grise à col tronconique décoré à la roulette, dont l'un a pu être partiellement reconstitué (fig. 32, n° 2066);
— des cruches en terre blanche couverte d'un engobe blanc;
— des passoires en terre grise ou beige (fig. 26, n° 2178);
— de grandes jattes carénées, noires, blanches ou grises, offrant à la fois un décor au peigne et un décor à la roulette;
— quelques débris d'un vase en terre ocre décoré de traits verticaux appliqués à la barbotine (fig. 34, n° 2059).

La céramique d'importation est représentée par plusieurs fragments de plats italiques (fig. 15, n° 2081) et par un gobelet d'Aco en terre grise qui porte la signature même du potier *Aco* (fig. 18, n° 2207).

Cette couche superficielle a encore livré neuf monnaies:

— trois bronzes de l'Arverne *Epasnactos* dont un au type du guerrier (Inv. n° 2132) et deux avec la légende complémentaire CICIIDVBRI (Inv. n°s 2068, 2069);
— un bronze de l'autre chef arverne *Vercassivellaunos* (Inv. n° 2203);
— une pièce d'argent gauloise avec au revers l'image d'un coq (Inv. n° 2129);
— un bronze gaulois d'origine incertaine (Inv. n° 2087);
— deux autres bronzes gaulois complètement frustes;
— une moitié d'as de la colonie romaine de Nîmes (Inv. n° 2065) [1].

Dans la parcelle 883, la zone dallée est limitée à l'est par le fossé au fond duquel a été bâti le caniveau 2, au sud par le mur *cde* et son prolongement idéal à l'ouest en direction de la paroi nord de la citerne 1. Vers l'ouest, le dallage dépasse les caniveaux 1 et 1 A, puis il cesse brusquement de façon irrégulière, sans qu'aucun mur vienne en marquer la limite. Au nord, il est séparé sur toute sa longueur du mur *ab* par un fossé tapissé d'argile rougeâtre, large de 1 mètre et profond de 30 à 40 cm., qui a certainement servi de dépotoir, car nous y avons retrouvé:

— de très nombreuses traces de charbon;
— quantité d'ossements d'animaux, bœuf, cheval, veau, sanglier, porc, mouton;
— une passoire en terre grise;
— une assiette peinte en rouge (fig. 22, n° 2137);
— plusieurs fragments de pichets en terre grise décorés à la roulette (fig. 32, n° 2138);
— trois fragments d'un vase gris-noir à décor ocellé;
— un ardillon de grande fibule en bronze (fig. 38, n° 2134);
— le pied d'un vase en terre grise (fig. 19, n° 2141).

Ce fossé ne paraît pas se prolonger vers l'ouest au delà du caniveau 1 A et la couche archéologique cesse au même endroit.

(1) Sur ces monnaies, cf. ci-dessous, *Appendice I*.

Au delà de la coupure du caniveau 2, dans la parcelle 849, la zone dallée, bien qu'identique en son principe, n'offre plus la même homogénéité que dans la parcelle 883: au droit du mur *hi,* les dalles sont absentes et le niveau général n'est maintenu que par un sol plus épais en terre battue rougeâtre; ailleurs, subsistent quelques traces d'un niveau supérieur, constitué soit d'une épaisseur d'amphores concassées, soit de dalles plus petites et plus irrégulières, remplissage au milieu duquel ont été trouvés quantités de clous, nombre de débris céramiques et trois bronzes gaulois totalement frustes.

Cette partie du dallage est surtout caractérisée par la présence en son centre d'une dépression orientée nord-sud qui mesure plus de 5 mètres de long et qui a la forme d'une gouttière s'élargissant et s'approfondissant vers le sud, gouttière que marquent de grandes dalles qui au lieu d'être posées horizontalement s'inclinent de manière à dessiner un V très ouvert (fig. 7). Au stade final de l'habitat dans cette partie du plateau de Gergovie, cette gouttière n'était plus visible: elle avait été supprimée pour rétablir le niveau horizontal du sol et comblée à l'aide d'amphores concassées et pilées constituant une couche extrêmement dure au milieu de laquelle sont apparus, pour la première fois dans ce secteur, des blocs de mosaïque romaine. L'ossature de ces blocs est faite d'un béton très riche en chaux mêlé d'un peu de sable et de quelques débris d'amphores et épais d'une dizaine de centimètres; le revêtement est un *opus incertum* où entrent presque exclusivement de menus fragments d'amphores concassés et soigneusement aplanis. Ces blocs attestent la présence dans le voisinage d'un édifice habité, bâti selon une technique romaine, mais dans la gouttière où ils avaient été empilés sans aucun ordre, ils n'interviennent que comme matériaux de remblayage. La gouttière elle-même n'avait, d'ailleurs, fait que prendre l'emplacement d'un fossé primitivement creusé dans l'argile basaltique à 80 cm. au-dessous du niveau du dallage, fossé dont la paroi est avait été soutenue d'une petite murette de pierre sèche relativement bien conservée (fig. 4). Pour l'installation de la gouttière, ce fossé avait été remblayé et les matériaux utilisés à cette fin ont donné les mêmes éléments archéologiques que les couches supérieures, des tessons d'amphores, de la céramique, des clous, plus un petit ciseau en fer (fig. 41, n° 2218).



FIG. 7. — Parcelle 849: fossé comblé sous le dallage.

Il est indéniable que des remaniements sont intervenus ici à plusieurs reprises et que nous avons affaire à trois états successifs:

1° creusement d'un fossé relativement profond, soutenu d'un côté par une murette; — 2° comblement du fossé et installation d'une gout-

tière beaucoup moins profonde; — 3° comblement de cette gouttière pour rétablir le niveau horizontal du dallage. Ces remaniements ont dû se succéder à assez bref intervalle puisque toutes les couches de remblaiement offrent les mêmes « fossiles » archéologiques et que ceux-ci se retrouvent identiques dans la mince pellicule de terre végétale superposée au dallage.

La destination de ce fossé et de cette gouttière n'apparaît pas clairement; sans doute servaient-ils à recueillir les eaux de pluie et à assurer ainsi le drainage de l'espace dallé.

Les limites de la zone dallée de la parcelle 849 manquent, d'ailleurs, de précision. Au nord, les dalles plates cessent brusquement pour faire place à une série de blocs basaltiques placés de champ sans aucun ordre et fortement enracinés dans le sol, ce qui exclut l'hypothèse d'un mur effondré et leur appartenance à un édifice quelconque. Au sud, le dallage et la gouttière disparaissent également sous un massif de grosses dalles plus élevées que le dallage qui sont également enracinées, mais dont l'ordonnance est beaucoup trop irrégulière pour qu'il soit permis d'y voir l'armature d'un niveau de sol postérieur et supérieur. A l'est seulement le dallage cesse régulièrement selon une ligne légèrement ondulée pour passer au sol naturel; sa limite véritable a été ici atteinte par la fouille, et au sud il ne se prolongeait guère car un sondage effectué à quelques mètres dans cette direction, vers l'extrémité nord-ouest de la parcelle 850, a été absolument négatif.

c) *Caniveaux.*

Deux caniveaux ont été reconnus de part et d'autre du dallage de la parcelle 883.

Le caniveau de l'est (caniveau 2) a été exploré sur une longueur de 11 m. 40 depuis le mur *ab* jusqu'à la citerne 2 (fig. 8). Venant du nord, il a un tracé rectiligne parallèle à la limite des parcelles 883 et 849, et débouche dans l'angle nord-est de la citerne 2. Sa construction, quoique robuste, avait été assez peu soignée et l'ensemble s'est mal conservé: ses parois latérales et son toit étaient bâtis de grosses dalles mal appareillées; son fond reposait directement sur l'argile basaltique; sa largeur et sa hauteur étaient d'environ 30 cm. Ce caniveau a été bâti à 80 cm. de profondeur au fond d'un fossé creusé aux dépens du dallage dont il rompt la continuité. Large d'un mètre, ce fossé fut ensuite remblayé à niveau avec une masse relativement meuble de cailloux d'assez faibles dimensions, sans qu'aucune dalle fût replacée en surface pour effacer la coupure du dallage. Ni ce cailloutis, ni la terre qui bouchait presque entièrement ce caniveau n'ont fourni d'éléments archéologiques.

A l'ouest du dallage, le caniveau principal (caniveau 1), était orienté du N-NO au S-SE. Il s'embranchait sur le caniveau 1 A à l'angle nord-

ouest du dallage, traversait celui-ci légèrement en oblique, effleurait l'angle sud-ouest de la pièce 1, passait sous le mur *jk* et continuait, toujours rectiligne, après un parcours reconnu de plus de 17 mètres, sous l'énorme amas de cailloux d'épierrage qui se trouve à la jonction des parcelles 882, 883, 849 et 850, où il n'a pas été possible de le suivre. La pente devait être orientée en ce sens. Ce caniveau était moins profondément enterré que le précédent: son fond n'est qu'à 40 cm. en contrebas du dallage au lieu de 80, et ses dalles de couverture prolongent directement celles de celui-ci sans solution aucune de continuité.


Fig. 8. — Caniveau 2.

La technique de construction est de bout en bout la même que celle du caniveau 2: deux dalles latérales verticales et une dalle horizontale de couverture, souvent calée avec des morceaux d'amphores. Le fond est constitué par une argile rapportée brun-rougeâtre et une couche analogue est plaquée à l'extérieur sur les parois latérales, si bien que l'ensemble est comme enveloppé d'une carapace imperméable. A l'origine, la hauteur intérieure devait être de l'ordre de 30 cm., la largeur de 20 à 25 cm., mais le conduit a été à demi comblé et les dalles latérales se sont rapprochées ou écrasées ne laissant plus entre elles qu'un espace d'une dizaine de centimètres. La couche de remplissage, noire et très dure, n'a donné que quelques morceaux d'amphores et des fragments d'une cruche à engobe blanc.

Le caniveau 1 A n'a qu'une longueur de 2 m. 80. Le fond en est dallé et le conduit ne semble pas avoir été couvert. L'extrémité sud est nettement marquée par une dalle verticale, aujourd'hui brisée, posée transversalement. Oblique par rapport au caniveau 1 dont il a approximativement les dimensions, ce caniveau s'incline de ses deux extrémités vers son point de jonction avec ce dernier. Il peut donc en être regardé comme l'origine.

D) *Citernes.*

A l'ouest du caniveau 1 et à hauteur de la pièce 1, un sondage en profondeur a amené la découverte d'une grande citerne entièrement déblayée au cours de la campagne de 1945 (fig. 9).

Sensiblement orientée d'ouest en est, cette citerne a une forme trapézoïdale se rapprochant du rectangle: sa longueur est de 5 m. 70, sa largeur de 2 m. 30 à l'est, de 2 m. à l'ouest. Sa profondeur au-dessous du niveau actuel du sol est de 2 m. 90. Adossés à une paroi d'argile,

ses murs bâtis en pierre sèche et épais de 30 à 40 cm. sont faits de blocs de taille moyenne soigneusement appareillés. Ils sont généralement bien conservés, surtout à partir d'une certaine profondeur. L'assise de base, en gros quartiers de basalte, repose directement sur l'argile basaltique en place qui formait le fond de la citerne. Celle-ci comportait dans sa partie ouest une sorte de réservoir plus profond, destiné sans nul doute à rassembler les eaux pendant les périodes de grande sécheresse et à en faciliter ainsi le puisement. Bâti en pierre sèche sur ses quatre faces et affectant la forme d'un rectangle de 1 m. sur 0 m. 70, ce réservoir, plus profond de 1 m. 50 que la citerne elle-même, descend à 4 m. 40 au-dessous du niveau actuel du sol.



Fig. 9. — La citerne 1 vue d'en haut vers l'ouest.

Lors de sa découverte, la citerne était entièrement comblée par un amoncellement désordonné de quartiers de basalte analogues à ceux employés dans les bâtiments voisins pour les fondations des murs. En surface, ces blocs étaient fortement colmatés par une terre argileuse; vers un mètre de profondeur, la terre se faisait rare, devenait meuble, humide, laissait du vide et du jeu entre les blocs; vers 1 m. 75. ceux-ci apparaissaient dans une nappe d'eau fortement mêlée de vase qui allait jusqu'au fond.

Ces couches de remplissage, essentiellement formées de pierres brutes, n'étaient pas riches. Elles n'ont guère donné que des débris d'amphores et de tuiles, de menues esquilles de poteries indigènes et italiques, quatre clous, deux défenses de sanglier, un fragment de fibule en fer et deux morceaux de meules, l'une en arkose, l'autre en lave bulleuse. Trois objets seulement méritaient intérêt:

— un tesson de vase italique avec l'estampille du potier *Cn. Ateius* [1];

— une brique en quart de rond, identique à celles qui constituaient les colonnettes des temples de la parcelle 701 [2] et à celles qui ont été retrouvées dans la citerne 3;

(1) Inv. n° 2085; cf. ci-dessous, *Appendice II*, § A2.

(2) O. Brogan et E. Desforges, *Gergovia, The Archaelogical Journal*, XCVII, 1941, pp. 33-35 et fig. 11, 1.

— un bloc de calcaire blanc, taillé en forme de parallélépipède régulier, mesurant 38 cm. de long sur 14 de haut et 13 de large.

La couche de fond de la citerne était, au contraire, extrêmement riche en ossements d'animaux (cornes de bœuf, bois de cerf, dents de cheval, etc.) et en débris de céramiques.

Dans la partie est ont été retrouvés, écrasés sous les pierres de remplissage et mêlés à une épaisse couche de boue, une dizaine de vases appartenant aux séries gallo-romaines précoces. Ce sont, pour la majorité, des cruches de toutes tailles et de tous galbes, à une, deux ou quatre anses, assez souvent recouvertes d'un engobe blanc (fig. 28 et 29) ou encore de ces vastes terrines à large rebord que l'on désigne parfois du nom de mortiers (fig. 30). Nous avons encore retrouvé au même endroit:

— un vase en terre brune assez grossière, sommairement décoré de motifs à la roulette;
— un vase ovoïde, de couleur ocre, incomparablement plus fin, orné selon la même technique de palmettes et de stries, qui rappelle de très près le vase découvert en 1942 dans la parcelle 927 au fond du puits n° 2 (fig. 33) [1];
— une tasse à anse qui par sa peinture et son décor copie l'italique (fig. 36) [2].

A cela s'ajoutent quelques autres fragments décorés, deux tessons italiques, quelques clous et de menus débris de fer. La céramique grise, celle des pichets à col tronconique décoré à la roulette, fait ici défaut.

Dans la partie ouest de la citerne, cette couche de fond est beaucoup moins riche. Nous n'y avons guère rencontré que quelques morceaux de grandes terrines et des fragments céramiques appartenant toujours aux mêmes types.

Trois objets découverts sur le fond même de cette couche permettent de préciser l'âge de la citerne. Ce sont deux monnaies de bronze de *Vercassivellaunos* (Inv. n°s 2115, 2120) et un fragment italique estampillé [3].

Cette citerne est la plus grande qui ait été jusqu'ici retrouvée sur le plateau de Gergovie: d'une contenance atteignant 33 m^3, elle l'emporte de beaucoup sur celle de la parcelle 926 qui n'a guère que 3 m. 20 sur 1 m. 50 environ, sur celle de la parcelle 945 qui mesure seulement 3 m. 20 sur 0 m. 80, ainsi que sur les deux autres citernes (citernes 2 et 3) découvertes en 1945 et 1946. Son étanchéité était parfaite: lors de sa découverte, elle contenait encore une nappe d'eau épaisse de 70 cm. (et même de 2 m. 20 à l'emplacement du réservoir) et elle s'est de nouveau remplie à la première pluie. Il s'agit bien toutefois d'une véritable citerne et non d'un puits alimenté par une nappe souterraine, car le réservoir lui-même, une fois vidé, est demeuré sec jusqu'à la pluie.

(1) J.-J. Hatt, *Fouilles de 1942*, dans *Gallia*, II, 1943, p. 112, fig. 11.
(2) Ci-dessous, *Appendice III*, § 6.
(3) Inv. n° 2091; cf. ci-dessous, *Appendice II*, § A.

Dans la parcelle 927, le niveau de la nappe phréatique qui alimente les puits 1 et 2 était, à la date du 25 août 1945, à la cote 90; or, à la même date, le fond du réservoir de la citerne, situé à la cote 88,20 [1], était à sec. Il en résulte que le niveau aquifère qui se rencontre à une faible profondeur, soit de 1 m. 50 à 2 mètres, sur le rebord méridional de la dépression centrale du plateau de Gergovie, n'existe pas plus au nord ou ne s'y trouve qu'à une profondeur beaucoup plus grande, ce qui est d'ailleurs conforme à l'inclinaison générale vers le nord de la table basaltique. Ce fait est d'importance. Il explique que les populations gallo-romaines établies sur le plateau ont dû, comme les habitants de l'unique ferme qui s'y est installée de nos jours, assurer leur approvisionnement en eau à l'aide de citernes et que celles-ci devaient être assez nombreuses pour remplacer les puits impuissants à atteindre une nappe trop profonde.

L'existence d'une seconde citerne (citerne 2) creusée à quelques mètres seulement de la première en apporte la preuve. Cette citerne, de forme rectangulaire, était également orientée d'ouest en est; sa technique de construction était la même et le caniveau 2 venait y déboucher dans l'angle nord-est à 1 m. 05 au-dessus du fond. Longue de 2 m. 80, large de 2 m. 05 à 2 m. 10, avec une profondeur de 2 mètres sur les bords, de 2 m. 30 au centre, elle n'avait guère qu'une capacité de 11 m³. Son remplissage était fait, comme celui de la citerne 1, d'un amoncellement de blocs de basalte mêlés à quelques débris d'amphores. Nous n'y avons retrouvé que quelques morceaux d'une cruche à engobe blanc, une esquille de vase italique et une fibule de bronze à arc large et aplati (fig. 38, n° 2114). Le fond en était absolument sec.

***

Cet ensemble de constructions, de dallages et de citernes, approximativement délimité par des sondages négatifs effectués sur son pourtour [2], n'est pas d'une interprétation aisée.

Il semble difficile d'y reconnaître des locaux d'habitation, car cette fonction ne convient ni au corps de bâtiment situé au nord du mur *ab*, ni à la pièce 1 dont les dimensions sont par trop exiguës, ni aux autres « pièces » qui ont perdu leur encadrement de murs ou qu'un caniveau parcourt à fleur de sol. Rien ne rapelle ici les modestes demeures d'artisans gallo-romains, fondeurs de fer ou de bronze, que M. Hatt a dégagées sur le rebord méridional du plateau de 1942 à 1944. Mieux vaut sans doute penser à des communs, hangars, remises ou étables, qui

(1) Cotes de la triangulation générale du plateau de Gergovie établie en prenant pour base la cote 100 représentée par le banc du T.C.F. placé à l'angle sud-est du plateau.

(2) Notamment dans la partie nord-est de la parcelle 883, dans l'angle nord-ouest de la parcelle 849, à l'est du dallage de la même parcelle et à l'extrémité nord-ouest de la parcelle 850.

auraient été pour la plus grande part bâtis en bois et qui auraient constitué les dépendances d'un domaine agricole comme il en a certainement existé un moment à Gergovie. La large esplanade dallée de la parcelle 883 suggère d'elle-même l'idée d'une cour de ferme et la présence de deux citernes presque juxtaposées confirmerait ce caractère de bâtiments d'exploitation rurale.

De menus indices recueillis au cours des fouilles de 1945 permettaient déjà d'entrevoir ce que pouvait être la maison d'habitation qui formait le centre du domaine. Quelques blocs de béton retrouvés dans les fossés A et B témoignaient de l'existence de murs maçonnés, entièrement différents des constructions en pierre sèche de technique gauloise seules rencontrées jusqu'alors. La brique en quart de rond venant de la citerne 1 suggérait des colonnes analogues à celles des temples et la pierre de taille retrouvée au même endroit supposait une rupture avec la construction en basalte brut.

Fin 1945, ces indices convergents créaient une présomption. Au voisinage de la zone explorée avait dû exister une « villa » ou tout au moins des bâtiments d'habitation bâtis selon la technique romaine avec des murs maçonnés, des mosaïques et des colonnades, qui, comme la villa découverte par Aucler en 1861 dans la parcelle 731, devaient trancher sur l'ensemble plus pauvre des constructions déjà reconnues et manifestement limitées à la fonction de simples dépendances. Poussées en ce sens, les fouilles de 1946 ont permis de découvrir, sinon une villa, du moins un bâtiment d'habitation qui répond parfaitement à l'ensemble de ces caractères.

III. — ÉDIFICE A MOSAIQUE DES PARCELLES 849 ET 850

Dans la partie est des parcelles 849 et 850, ces fouilles ont, en effet, permis de dégager en majeure partie une construction d'un type tout différent de celles qui s'étaient jusqu'alors rencontrées dans ce secteur (fig. 10).

Le bâtiment a la forme d'un rectangle très légèrement irrégulier [1]; cette allure générale s'apparente à celle des demeures d'artisans retrouvées sur le rebord sud du plateau et s'oppose, par contre, au plan parfaitement carré des deux temples de la parcelle 701 [2]. Ses dimensions extérieures sont de 10 m. 75 sur le côté ouest-est, de 9 m. 40 sur le côté nord-sud. L'édifice était donc vaste et n'a rien de commun avec les « pièces » réduites de la parcelle 883; par ses proportions, il l'emporte aussi sur les temples qui n'ont respectivement que 7 m. 30 et 7 m. 40 au carré et même sur la plus grande des maisons d'artisans retrouvées par M. Hatt (pièce n° 4) qui ne couvre qu'une superficie de 68 m² au lieu de 101 m².

(1) L'angle sud-ouest est très légèrement aigu au lieu d'être droit.
(2) Cf. Brogan-Desforges, *o. l.*, p. 19 et fig. 8.

Les murs, dont l'épaisseur varie légèrement entre 45 et 60 cm., font un contraste parfait avec ceux des édifices de la parcelle 883; il suffit de comparer à cet égard les fig. 5 et 11: il n'est plus ici ni constructions en pierre sèche, ni blocs de basalte utilisés à l'état brut; les pierres plates destinées à la bâtisse ont été choisies avec soin, leurs assises hori-



Fig. 10. — Edifice à mosaïque des parcelles 849-850.

zontales se superposent régulièrement, l'appareillage est parfaitement réalisé et un parement existe à l'intérieur comme à l'extérieur. Détail encore plus caractéristique, ces murs sont maçonnés et un mortier très riche en chaux a été largement employé par places, notamment à l'angle

sud-est [1]. Dans l'ensemble, ces murs sont assez bien conservés, sauf au nord-ouest où ils ont été ruinés jusqu'à l'assise de base et où la moitié occidentale du mur nord a été impossible à retrouver. L'entrée du bâtiment était peut-être de ce côté.

Le trait le plus original de l'édifice est qu'à l'intérieur le sol, au lieu d'être en terre battue, est revêtu d'une grossière mosaïque en *opus incertum* dont la technique rudimentaire est analogue à celle de la mosaïque du temple I [2] et conforme à celle des morceaux utilisés en remblaiement dans la parcelle 849 [3]. Dans une couche relativement mince d'un mortier maigre avaient été pilés, damés et aplanis de menus fragments d'amphores; pour rompre la monotonie du fond rougeâtre ainsi obtenu, avaient été ensuite disposés par intervalles de petits cubes de calcaire blanc dessinant des lignes plus claires; dans la partie la mieux conservée, ceux-ci forment un quadrillage de losanges encore visible. Etablie sur une fondation peu solide, cette mosaïque est aujourd'hui très dégradée, mais dès l'Antiquité elle avait joué et s'était brisée par places sans que les habitants se soient mis en frais pour la réparer: ils s'étaient bornés à supprimer les parties endommagées et à leur substituer un grossier pavage où entrent aussi bien des cailloux que de gros fragments d'amphores et de poteries (fig. 11).



Fig. 11. — Parcelles 849-850: vue d'ensemble de l'édifice à mosaïque.

Murs et mosaïque n'étant qu'à une trentaine de centimètres au-dessous du sol actuel, la couche végétale qui les surmontait n'a guère livré que des tessons d'une céramique banale.

Quelle était la destination de l'édifice? La présence d'une mosaïque suppose *a priori* un habitat humain. L'idée d'un bâtiment cultuel, d'un nouveau temple comparable à ceux de la parcelle 701, ne semble guère à retenir, car il n'y a ici ni enceinte, ni péribole, et il est, d'autre part, peu vraisemblable que les lieux de culte aient été multiples à Gergovie. Par contre, les dimensions mêmes de la construction, les irrégularités du plan, si légères soient-elles, et la présence sur les abords de plusieurs dépotoirs contenant quantité de céramiques et des déchets de toutes sortes, s'accordent au mieux avec l'hypothèse d'une maison d'habitation. La mosaïque en décorait sans doute la salle principale.

(1) L'abondance du mortier varie beaucoup suivant les assises et les parties du mur.
(2) Cf. Brogan-Desforges, *o. l.*, p. 21 et fig. 9.
(3) Ci-dessus, p. 44.

Plusieurs dépotoirs avaient été creusés à proximité immédiate du mur sud. Trois ont été reconnus et entièrement vidés.

Le plus occidental est un simple fossé de direction méridienne, long d'environ 6 mètres, large de 1 mètre à 1 m. 30 et creusé dans l'argile basaltique jusqu'à une profondeur de 0 m. 90 (fig. 10, *fossé*). Son contenu archéologique était relativement riche: le fond en est essentiellement constitué par la poterie gallo-romaine précoce habituelle à Gergovie et par quantité de débris d'amphores vinaires, à l'exclusion presque complète de toute céramique italique. La ferraille est aussi abondante: ce sont surtout des clous, puis des anneaux (fig. 41, n° 2244), des tiges et des pièces coudées de destination incertaine (fig. 41, n°s 2238, 2239, 2242), des couteaux (fig. 41, n°s 2301, 2302), de petits ciseaux à soie (fig. 41, n° 2304) et des fibules de fer (fig. 41, n° 2300). Les couches de remplissage ont également donné trois bronzes gaulois dont l'un d'*Epasnactos* (Inv. n° 2263) et l'autre de *Vercassivellaunos* (Inv. n° 2262).

Le second dépotoir, presque contigu au premier, est une fosse rectangulaire, longue de 2 m. 60, large de 2 m. 05 et descendant jusqu'à 2 m. 05 au-dessous du sol actuel (fig. 10, *fosse centre*). A partir d'une profondeur moyenne de 80 cm., elle est entièrement creusée dans l'argile basaltique et du côté nord sa partie supérieure est protégée contre l'éboulement des terres par une petite murette de pierre sèche. Les couches terreuses qui comblent cette fosse ont la particularité d'offrir une stratification entre-croisée nettement marquée par des strates de cendres, de glaise et de chaux. La richesse archéologique de la fosse est comparable à celle du fossé précédent: la masse en est constituée par des amphores et des poteries de type gergovien à l'exclusion des produits italiques. Il s'y rencontre, à côté, beaucoup d'ossements d'animaux, des débris de mâchoire, des os longs de bœuf et de cheval et des dents de sanglier. Objets de bronze et monnaies ne manquent pas: parmi les premiers figurent une chaînette avec pendentif (fig. 39, n° 2467), une clochette (fig. 39, n° 2466), et des fibules (fig. 39, n°s 2458, 2459); les monnaies sont au nombre de dix-neuf et toutes d'origine gauloise, mais la plupart, brûlées avant d'être enterrées, sont rongées, boursouflées et illisibles; tout au plus peut-on reconnaître dans le lot, en dehors de trois espèces d'attribution imprécise (Inv. n°s 2471, 2472, 2474), une piècette en argent de style et de module arvernes (Inv. n° 2470), trois bronzes d'*Epasnactos* (Inv. n°s 2447, 2448, 2495) et un de *Vercassivellaunos* (Inv. n° 2473).

Près l'angle sud-est du bâtiment est creusé un troisième dépotoir (fig. 10, *fosse est*). C'est une fosse trapézoïdale, de 2 m. 20 sur 1 m. 95, qui est entaillée de 50 cm. dans l'argile basaltique et dont le fond se trouve à 1 m. 20 au-dessous du sol actuel. Là encore les couches de remblaiement contiennent quantité de poteries communes, mais les produits d'importation, presque absents des dépotoirs voisins, sont ici nombreux: ce sont de menus débris de gobelets d'Aco, des tessons sigillés italiques dont deux nous restituent les estampilles des potiers arétins *C. Sentius*

et *Umbricius Philologus* [1], et, trouvaille plus exceptionnelle, les restes d'un cratère orné d'Arezzo avec la signature de *Certus Rasini(i servus)* (fig. 17) [2]. Parmi les objets de métal mêlés à ces céramiques, sont à citer un anneau d'argent (fig. 42, n° 2406), une fibule de bronze (fig. 39, n° 2441) et un étui de même matière (fig. 39, n° 2402). Une seule monnaie, une moitié d'as de Nîmes (Inv. n° 2305), a été trouvée dans cette fosse.

Une autre dépendance de l'édifice à mosaïque est un caniveau qui part en direction du nord-ouest, vers le centre de la parcelle 849 où il disparaît après un parcours d'une dizaine de mètres. Très faiblement enterré, ce caniveau est aujourd'hui à demi détruit et la terre qui le comblait n'a livré aucun vestige intéressant. Sa construction, d'une technique identique à celle des caniveaux des parcelles voisines, paraît antérieure à celle de l'édifice lui-même car le mur occidental de ce dernier semble bâti sur son prolongement à l'intérieur de la parcelle 850.

Au delà de ce caniveau, vers le centre de la parcelle 849, un sondage effectué dans les derniers jours de la campagne 1946 a révélé l'existence d'une nouvelle fosse très profonde, descendant jusqu'à 3 mètres au-dessous du sol actuel. Bien que son dégagement n'ait été que partiel, elle semble surtout comblée par de la terre avec quelques couches de pierres à la partie supérieure. La céramique y est beaucoup plus rare que dans les dépotoirs de la parcelle 850, mais il faut cependant noter la découverte dans les parties hautes d'une soixantaine de fragments de gobelets d'Aco, dans les couches moyennes d'une lampe romaine en terre grise et d'une monnaie d'*Epasnactos* (Inv. n° 2347), vers le fond de débris d'un plat italique brûlé au feu portant l'estampille d'*A. Sestius* [3]. Sur le fond même, au contact de l'argile basaltique, reposait le premier outil de grande taille qui ait été retrouvé à Gergovie, une sorte de barre de levier en fer, longue de 50 cm. et pesant 4 kg. 400.

Tout cet ensemble des parcelles 849-850 diffère des installations des parcelles 883-849. La technique plus perfectionnée des murs, l'usage de la mosaïque substitué à celui de la terre battue, la présence de dépotoirs renfermant des objets de prix (vase orné d'Arezzo, fibules de bronze, anneau d'argent ou simplement lampes romaines) montrent qu'il y eut là un centre d'habitat et que ses occupants étaient déjà façonnés aux modes romaines.

IV. — SONDAGES DE LA PARCELLE 882 ET CITERNE 3

Dans la parcelle 882 qu'Aucler avait sommairement explorée en 1861, neuf sondages ont été effectués pendant les campagnes de 1945 et de 1946 (fig. 12).

(1) Inv. n°s 2369 et 2370; ci-dessous, *Appendice II*, § A, 2.
(2) Cf. ci-dessous, *Appendice II*, § A, 3.
(3) Inv. n° 2539; cf. ci-dessous, *Appendice II*, § A, 3.

Six d'entre eux (sondages A, B, C, E, G, I) sont demeurés improductifs. Ils ont rencontré la roche en place, pointements de basalte ou argile basaltique surmontée d'un cailloutis, à une faible profondeur allant de 0 m. 15 (sondage C) à 0 m. 85 (sondages A et B), et au-dessus la couche de terre arable, bouleversée par les travaux de culture, s'est révélée d'une extrême pauvreté en vestiges archéologiques.

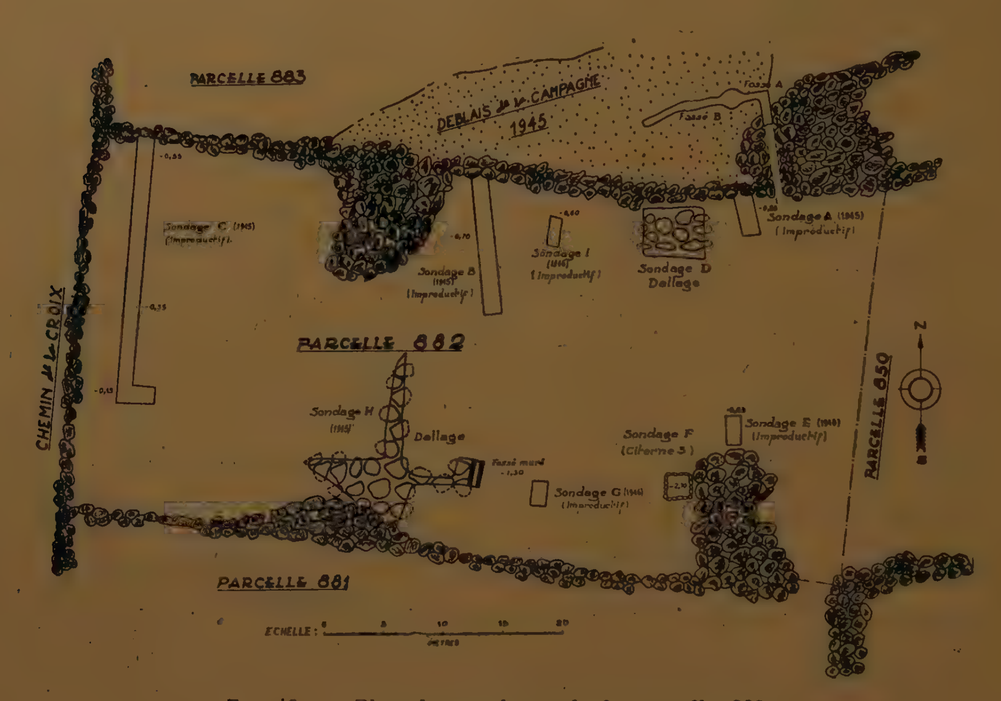


Fig. 12. — Plan des sondages de la parcelle 882.

Par contre, le sondage D a permis de reconnaître sur la limite nord de la parcelle un dallage identique à ceux des parcelles 883-849, mais d'un contour irrégulier et d'une plus faible étendue.

De même, le sondage H a révélé la présence, cette fois au sud de la parcelle, d'un très vaste dallage qui n'a été que partiellement dégagé, mais qui s'étendait au moins sur 14 mètres du nord au sud et sur 12 mètres de l'est à l'ouest. Sa limite est est marquée par un fossé encadré de deux murettes en pierre sèche d'un appareil soigné qui descend jusqu'à 1 m. 30 de profondeur et dans lequel a été retrouvé une sorte de creuset en terre réfractaire renfermant quelques scories de bronze. Il est à noter que l'une des grandes dalles constituant ce dallage avait été intentionnellement surélevée à une dizaine de centimètres

au-dessus des autres et qu'elle servait peut-être de base à quelque pilier en bois supportant une toiture, ce qui suggérerait l'idée d'un abri ou d'un hangar.

Plus intéressant encore, le sondage F a permis de découvrir et de vider une nouvelle citerne (citerne 3). Celle-ci est bâtie en pierre sèche selon la même technique que les citernes 1 et 2 et elle offre comme elles un plan rectangulaire: sa longueur nord-sud est de 1 m. 90, sa largeur est-ouest de 1 m. 50, sa profondeur de 2 m. 70 et sa capacité d'environ 7 mètres cubes. Uniquement constituées par de la terre et des cailloux jusqu'à un mètre au-dessous du sol actuel, les couches de remplissage offraient plus bas un abondant matériel archéologique, assez différent de celui des dépotoirs et des autres citernes du voisinage:

a) entre 1 mètre et 1 m. 20 de profondeur s'interposait une couche épaisse et compacte de tuiles, deux tiers environ de *tegulæ* et un tiers d'*imbrices*, avec quelques briques parallélépipèdes et quelques briques en quart de rond. Nulle part un matériel de toiture de ce type ne s'était rencontré en pareille quantité;

b) au-dessous de ce niveau, parmi les vestiges céramiques, la poterie gallo-romaine précoce ne tient plus la place exclusive qui était la sienne dans la citerne 1 ou dans les dépotoirs de la parcelle 850; ses formes mêmes paraissent plus fines et plus évoluées;

c) relativement abondants sont, par contre, les tessons italiques dont l'un porte la signature du potier *Strato* [1] et auxquels se mêlent des débris de gobelets d'Aco et de lampes romaines ainsi que de petites tessères de mosaïque blanches et noires;

d) intéressants sont encore les témoins d'un petit matériel de toilette de type spécifiquement romain: une pince à épiler en bronze (fig. 39, N° 2328 *bis*), un fragment de miroir, des colorants de toutes couleurs sans doute utilisés comme fards, des flacons à parfums en terre (fig. 20) ou en verre, des manches d'ustensiles en os d'un travail soigné (fig. 42, n°s 2325, 2364).

Dans les déblais de cette citerne, délavés par les pluies d'hiver, M. Chirent, propriétaire de La Hutte et aujourd'hui maire de Gergovie, a encore trouvé, au printemps de 1947:



Fig. 13. — Lamelles de plomb inscrites sur les deux faces.

— des débris de petites ampoules à parfums en verre monochrome ou polychrome;
— des jetons en os découpés au tour;
— deux minces lamelles de plomb portant, gravées sur chaque face, les mêmes inscriptions *CILV* et *CIEA* ou *CLEA* (fig.

(1) Inv. n° 2311; cf. ci-dessous, *Appendice II*, § A, 2.

13), en qui il faut peut-être voir des marques de jeux, des *tesseræ lusoriæ* [1];
— un poids en plomb, de forme ordinaire, pesant 135 gr., équivalant donc sensiblement au *quincunx*, soit aux 5/12es de la livre romaine (136, 40 gr.);
— un peson de balance qui représente la plus belle pièce de bronze sculpté qui ait été jusqu'ici découverte à Gergovie. C'est une tête d'amour joufflu avec deux petites ailes sur les côtés et un collier de roses autour du cou (fig. 14), d'une hauteur de 60 mm. La destination de cette pièce, encore garnie intérieurement de plomb, ne saurait faire de doute, mais sa qualité artistique la classe comme une production étrangère à la Gaule, d'importation vraisemblablement italienne.

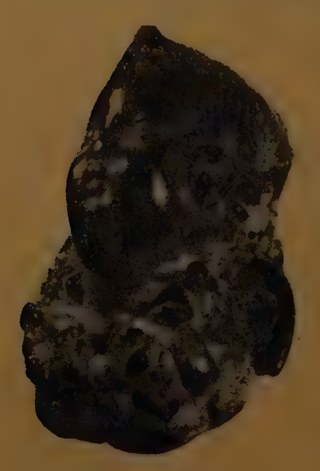


Fig. 14. — Tête d'Amour servant de peson de balance (gr. nat.).

Tous ces objets imposent l'idée d'un mode de vie très évolué, extrêmement proche de la civilisation romaine classique. Les monnaies nous fournissent une date: à côté de deux pièces gauloises absolument frustes, la citerne a, en effet, livré un petit bronze romain d'Auguste, trois bronzes de *Germanus Indutilli* (Inv. n° 2330) qui imitent les deniers du même empereur, la moitié d'un *as* de Nîmes à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa et, plaqué sur son fond même, un très bel *as* identique et entier (Inv. n° 2367) [2]. Dans cette partie du plateau, l'occupation du sol se trouve ainsi datée, comme ailleurs, du règne d'Auguste; tout au plus, la forte romanisation qui la marque peut elle suggérer la seconde moitié du règne, les années qui encadrent ou qui suivent l'ère chrétienne.

V. — CONCLUSIONS

1° La partie centrale du plateau de Gergovie a été habitée au début de la période romaine et la densité de sa population a sans doute été assez grande à en juger d'après la masse des débris d'amphores et de céramiques remis au jour et d'après le nombre des citernes.

2° La date de cette occupation est donnée par l'association de bronzes nîmois à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa avec un numéraire gaulois de style tardif, manifestement copié de prototypes romains, ainsi que par la présence d'une céramique sigillée italique identique à celle des camps militaires créés dans la vallée de la Lippe lors des tentatives de conquête de la Germanie. L'absence des espèces monétaires émises

(1) La forme des lamelles et la disposition des inscriptions sont exactement celles des jetons analogues en os ou en ivoire (cf. G. Lafaye, s. v. *tessera* dans *Dict. des Antiquités*, V, p. 128, fig. 6817) et, d'autre part, les textes, deux fois répétés, semblent représenter des combinaisons de chiffres et de lettres plutôt que véritablement des noms ou des mots.

(2) Le petit bronze romain d'Auguste, deux des bronzes de *Germanus* et la moitié d'as de Nîmes ont été trouvés par M. Chirent.

à la fin du règne d'Auguste, des estampilles de potiers *in planta pedis* et de toute céramique sigillée gauloise fournit la contre-épreuve. *Dans son ensemble, l'occupation est ici d'âge augustéen;* tout au plus a-t-elle pu s'étendre sur la dernière moitié du Ier siècle avant notre ère et aller jusqu'aux dernières années du règne d'Auguste, mais dans ce secteur, elle ne semble ni avoir eu d'antécédent à l'époque de l'Indépendance, à La Tène III, ni s'être prolongée dans le cours des temps gallo-romains. *Comme Bibracte, Gergovie aurait été délaissée sur la fin du règne d'Auguste.*

3° Dans les parcelles explorées en 1945 et 1946, cette occupation ne revêt pas le même caractère que sur le rebord sud du plateau: à un quartier d'artisans modestes travaillant le fer et le bronze s'oppose ici un habitat de type rural plus différencié. Les bâtiments d'exploitation, les étables, les hangars et les cours avec leurs vastes dallages restent fidèles à des techniques de tradition gauloise: le basalte est employé à l'état brut, les murs sont en pierre sèche et doivent passer vers le haut à une construction de bois et de torchis; à l'intérieur des pièces, le sol reste de terre battue et les toits ne devaient porter qu'une couverture de chaume; l'ensemble se complétait de nombreuses citernes d'une capacité variable creusées dans l'argile basaltique et indispensables en une zone où n'existent ni sources, ni puits. Tout à côté, les bâtiments d'habitation, dont l'édifice à mosaïque de la parcelle 850 fournit un exemple, décèlent, au contraire, une technique et une civilisation romaines: les murs sont appareillés et maçonnés avec soin, les sols revêtus de mosaïque et, ailleurs, existaient peut-être des colonnettes et des portiques. La forme d'exploitation rurale paraît ainsi celle d'un grand domaine, d'une villa de type romain ou gallo-romain avec la maison du maître opposée aux communs.

Les fouilles de 1945 et de 1946 ont ainsi confirmé l'importance de l'occupation humaine qui fut celle de Gergovie à l'époque d'Auguste; elles ont révélé le caractère différencié de cette occupation, artisanale et industrielle d'une part, rurale et domaniale de l'autre, et elles ont souligné à nouveau la précarité de cet habitat qui ne dépassa guère, semble-t-il, les premières années de l'ère chrétienne.

Toulouse, le 25 juillet 1947. Michel LABROUSSE.

APPENDICE I. — LES MONNAIES

Les campagnes de 1945 et de 1946 ont permis de fructueuses récoltes de monnaies. Elles ont donné 87 pièces, dont 78 de bronze et 9 d'argent [1].

(1) 82 pièces ont été trouvées au cours des fouilles; cinq autres ont été recueillies par M. Chirent au printemps de 1947 parmi les déblais de la citerne 3 (parcelle 882).

Ces pièces se répartissent en trois groupes d'importance très inégale:

A) Les monnaies romaines; — *B*) Les imitations de monnaies massaliotes; — *C*) Les monnaies proprement gauloises, de beaucoup les plus nombreuses, qui constituent plus de 90 % du total.

A) *Monnaies romaines.*

Qu'il s'agisse de deniers émis à Rome à l'époque républicaine ou de bronzes frappés sous Auguste par les colonies de Gaule, les monnaies romaines ne sont qu'en très petit nombre, six au total. Ce sont:

a) *Un denier de P. Cornelius Sulla*, grand-père du dictateur Sulla, monétaire vers 194 av. J.-C. (cf. MUNZER, in P.W², IV, c. 1518, n° 384).

Au droit, tête casquée de la déesse Rome; derrière, X.

Au revers, la Victoire dans un bige galopant à droite; la légende P SVLA ROMA est presque complètement effacée.

BABELON, *Monn. de la Rép. rom.*, I, p. 387, n° 1; — BLANCHET, *Traité...*, I, p. 203, fig. 52.

L'unique exemplaire retrouvé vient du fossé B de la parcelle 883 et pèse 3 gr. 85 (Inv. n° 1931).

b) *Un as et trois moitiés d'as de la colonie de Nîmes.*

Au droit, têtes opposées d'Auguste et d'Agrippa avec la légende IMP DIVI F.

Au revers, un crocodile attaché à un palmier et la légende COL NEM.

Cf. DE LA TOUR, *Atlas...*, pl. VII, 2778, 2806, 2837; — BLANCHET, *Traité...*, II, p. 437.

L'as provient de la citerne 3 (Inv. n° 2367): la tête d'Auguste étant nue, il se rattache à la variété 30 de WILLERS, *Num. Zeits.*, XXXIV, pp. 128-129, dont les découvertes d'Oberaden fixent l'émission entre 20 et 10 av. J.-C. (REGLING, ap. ALBRECHT, *Oberaden*, I, 1938, p. 31).

Une des moitiés d'as a été retrouvée sur le dallage de la parcelle 883 (Inv. n° 2065), une autre dans le dépotoir est de la parcelle 850 (Inv. n° 2305); cette dernière entre dans la catégorie des imitations plus ou moins barbares que les cités gauloises furent peut-être autorisées à frapper jusqu'au règne de Tibère (en ce sens, RITTERLING, *Nass. Annal.*, XXXIV, p. 38; *contra*, REGLING, *op. cit.*, p. 32, n. 4); le dernier exemplaire vient des déblais de la citerne 3.

c) *Un petit bronze d'Auguste.*

Au droit, tête laurée d'Auguste à droite. Lég.: IMP CAESAR.

Au revers, aigle éployé, la tête tournée à gauche. Lég.: [AVGVST]VS.

Provient des déblais de la citerne 3 (trouvaille Chirent).

B) *Imitations de monnaies massaliotes.*

Les imitations gauloises de monnaies massaliotes sont plus rares à Gergovie que les monnaies romaines. Seule, la campagne de 1945 en a donné deux exemplaires:

a) *une imitation de l'obole à la roue.*

Droit fruste: tête bouclée à gauche (?).

Au revers, rayons d'une roue cantonnée d'un M et peut-être d'un A.

Cf. BLANCHET, *Traité...*, I, p. 242, fig. 99; — DE LA TOUR, *Atlas...*, pl. V, 2172 et 2173.

Cette pièce, venant du fossé B de la parcelle 883, ne pèse que 0 gr. 35 (Inv. n° 2045).

b) *un potin imitant les bronzes au taureau cornupète.*

Au droit, tête grossière, presque grotesque, en fort relief, à gauche.
Au revers, représentation stylisée et déformée du taureau attaquant à gauche.

Type analogue dans BLANCHET, *Traité...*, I, p. 250, fig. 115.
Exemplaire trouvé parcelle 883, fossé B (Inv. n° 2012).

C) *Monnaies gauloises.*

Les monnaies gauloises constituaient l'essentiel et presque la totalité du numéraire employé à Gergovie. Les espèces les plus nombreuses étaient naturellement issues du monnayage arverne, mais d'autres peuples gaulois étaient aussi représentés.

1° *Monnaies arvernes.* — Parmi les pièces arvernes, il est légitime de distinguer celles qui portent une légende et qu'il est par suite loisible de rapporter à un chef investi du privilège de battre monnaie, et celles qui étant anépigraphes ne peuvent être attribuées aux Arvernes que d'après le style de la frappe ou le module.

1. — Monnaies d'*Epasnactos*. — De toutes les espèces retrouvées à Gergovie, les plus nombreuses sont indéniablement celles qui portent la légende EPAD et qui depuis De Saulcy sont unanimement attribuées au chef arverne Epasnactos qui succéda à Vercingétorix et se montra grand ami du peuple romain (*B. G.*, VIII, 44). A elles seules, ces pièces représentent plus de 35 % des trouvailles de 1945 et de 1946 (31 pièces sur 87). Elles se répartissent entre trois types:

a) une pièce d'argent au *type du cavalier.*

Au droit, buste diadémé d'Apollon (?) avec un torques, à droite; devant la bouche, fleuron en forme d'accolade.
Au revers, cavalier au galop chargeant à droite; à l'exergue: EPAD.

MURET-CHABOUILLET, *Cat. B. N.*, 3884-3885; — DE LA TOUR, *Atlas...*, pl. XII, 3885; — BLANCHET, *Traité...*, II, p. 420, fig. 456.
L'unique exemplaire trouvé en 1945 dans le fossé A de la parcelle 883 pèse 2 gr. 10 (Inv. n° 1988).

b) des bronzes au même type avec la *légende complémentaire CICIIDVBRI.*

Au droit, tête nue et bouclée à droite; derrière, un pentagone. Légende: CICIIDVBRI.
Au revers, cavalier chargeant à droite, la lance baissée; au-dessous, double S couché; à l'exergue: IIPAD.

DE LA TOUR, *Atlas...*, pl. XII, 3894; — BLANCHET, *Traité...*, II, p. 420, fig. 457.
Neuf de ces bronzes ont été trouvés en 1945 et 1946. Ils proviennent des fossés A et B de la parcelle 883 (2 ex.), du dallage de la même parcelle (2 ex.), de l'édifice à mosaïque (1 ex.) et du dépotoir centre de la parcelle 850 (4 ex.).

c) des bronzes au *type du guerrier et du trophée.*

Au droit, tête de guerrier tournée à droite avec le casque lauré et orné d'une crinière; légende: IIPAD. (La variété *b* comporte en outre une aile située sur le côté gauche, détail qui manque dans la variété *a*).
Au revers, guerrier debout à gauche, tenant de la main droite une enseigne munie de deux ailes, de la gauche une lance et un bouclier; à ses pieds, un casque.

De Saulcy, *Ann. Soc. Num.*, 1867, p. 28; — Muret-Chabouillet, *Cat. B. N.*, 3901 (Gergovie); De La Tour, *Atlas*..., pl. XII, 3900; — Blanchet, *Traité*..., II, p. 420, fig. 458.

C'est de loin l'espèce la plus commune à Gergovie: 21 exemplaires en ont été retrouvés au cours des fouilles de 1945 et de 1946, dont 7 de la variété *a* et 8 de la variété *b*, les autres restant indéterminés. Lieux de trouvailles: fossés A et B de la parcelle 883 (16 ex.), dallage des parcelles 883-849 (2 ex.), dépotoir centre de la parcelle 850 (2 ex.), fosse profonde de la parcelle 849 (1 ex.).

2. — Monnaies de *Vercassivellaunos*. — Les bronzes qui portent au droit la légende VERGA et qu'il faut sans doute attribuer à l'Arverne Vercassivellaunos, cousin de Vercingétorix, ou à l'un de ses descendants, comptent encore parmi les espèces communes à Gergovie. Ils sont d'un seul type:

Au droit, tête bouclée à gauche; légende: VERGA.

Au revers, cheval marchant à droite; au-dessus, annelet pointé.

De La Tour, *Atlas*..., pl. XII, 3943; — Blanchet, *Traité*..., II, p. 421, fig. 462.

Les cinq exemplaires retrouvés viennent de la citerne 1 (2 ex.), du dallage de la parcelle 849 (1 ex.), de l'édifice à mosaïque (1 ex.) et du dépotoir centre de la parcelle 850 (1 ex.).

3. — Monnaies de légende *AD CANAVNOS*. — Une monnaie de bronze retrouvée en 1946 sur le dallage de la parcelle 849 (Inv. n° 2202) doit par son module et les types du droit et du revers se rattacher, malgré l'absence de légende, aux séries arvernes de type AD CANAVNOS ou AD CANVNOS.

Au droit, tête bouclée tournée vers la gauche; la légende a dû porter en dehors du coin.

Au revers, cheval bronchant à gauche; au-dessus, S couché.

De La Tour, *Atlas*..., pl. XII, 3868; — Blanchet, *Traité*..., II, p. 422 (sans fig.).

4. — Monnaies d'argent anépigraphes. — Bien qu'anépigraphes, les quatre pièces d'argent suivantes appartiennent certainement à des séries arvernes:

a) pièce d'argent de grand module (16 à 18 mm.).

Au droit, tête nue avec chevelure à larges boucles, à gauche.

Au revers, cheval galopant à gauche; au-dessus, fleuron.

Ces types se retrouvent sur les monnaies d'or arvernes contemporaines de Vercingétorix; cf. De La Tour, *Atlas*..., pl. XII, 3753 (droit) et 3758 (revers), Blanchet, *Traité*..., II, p. 419.

L'unique exemplaire de ce type, retrouvé dans le fossé B de la parcelle 883 en bel état de conservation, pèse 2 gr. 20 (Inv. n° 2043).

b) pièce épaisse de petit module (10 à 11 mm.).

Au droit n'est reproduit qu'un fragment de coin avec quelques boucles de chevelure.

Au revers, cheval bronchant à gauche.

Le module et peut-être le type du droit sont ceux de la pièce d'argent De La Tour, *Atlas*..., pl. XI, 3794; le cheval bronchant du revers est l'un des types préférés des monétaires arvernes (Cf. De La Tour, *Atlas*..., pl. XI et XII, *passim*).

c) pièce épaisse de petit module (10 à 11 mm.).

Droit fruste et usé; peut-être une tête avec de longs cheveux tombant.

Au revers, crinière et arrière-train d'un cheval tourné vers la gauche, au-dessus, roue à quatre rayons.

D'un type très proche de la précédente, cette pièce vient du fossé B de la parcelle 883; elle pèse 2 gr. 15 (Inv. n° 2011).

d) pièce épaisse de petit module (10 à 11 mm.).

Au droit, tête à grosses boucles à gauche.

Au revers, coq dressé à droite.

Provenance: dallage des parcelles 883-849; poids: 1 gr. 90 (Inv. n° 2129).

5. — Monnaies de bronze anépigraphes. — Les deux bronzes suivants peuvent encore être rapportés avec grande probabilité à des séries arvernes.

a) Au droit, tête tournée vers la gauche, encadrée dans un grènetis.

Au revers, cheval bondissant vers la droite, cabré sur ses pattes de derrière.

Exemplaire unique provenant du dépotoir centre de la parcelle 850 (Inv. n° 2471).

b) Avers fruste.

Au revers, cheval à longue queue retombante, bronchant à gauche; au-dessous, pentagone et annelet.

Cette pièce a été trouvée dans la parcelle 850 (Inv. n° 2264). Le style du cheval est celui d'autres pièces arvernes en or et en bronze (DE LA TOUR, *Atlas...*, pl. XII, 3758, 3761, 3767, 3768).

2° *Monnaies d'autres peuples gaulois.* — A côté du monnayage arverne qui tient le premier rang, les trouvailles de 1945 et de 1946 ont fourni des espèces qui appartiennent au numéraire d'autres peuples gaulois, Bituriges, Cadurques, Carnutes, Ségusiaves et Séquanes, sans compter des bronzes de Germanus Indutilli et quelques pièces d'origine indéterminée.

1. — Monnaies des Bituriges. — En 1945, dans la parcelle 883, la fouille du fossé A a donné deux exemplaires d'un même bronze offrant au droit une tête chevelue à grosses boucles tournée vers la gauche, au revers un cheval à longue queue bronchant à gauche surmontant trois annelets disposés en triangle (Inv. n°s 2015, 2016), type de revers propre à certaines monnaies des Bituriges (Cf. DE LA TOUR, *Atlas...*, pl. XIV, 4143 et BLANCHET, *Traité...*, II, p. 413, fig. 437, 440, 441).

En 1946, dans le dépotoir centre de la parcelle 850, a été retrouvé un autre bronze, presque complètement fruste sur les deux faces, mais dont le revers (?) conserve encore bien lisible une partie de sa légende: .... /ANDXO (Inv. n° 2474). Le module et le style des lettres dont chaque branche se termine par un point rattachent vraisemblablement cette pièce à la série des bronzes bituriges au type de l'aigle éployé dont la légende très variable offre les formes VANDIIAIOS, VANDIIALOS, AWDIIAIOS, etc. (Cf. BLANCHET, *Traité...*, p. 143 et pp. 414-415, fig. 443; — MURET-CHABOUILLET, *Cat. B. N.*, 7980 à 8014 [attr. aux Bellovaques]; — DE LA TOUR, *Atlas...*, pl. XXXII, 7981, 7988).

2. — Monnaie des Cadurques. — Du fossé B de la parcelle 883 vient une petite pièce d'argent « à la croix » des Cadurques qui ne pèse que 0 gr. 30 (Inv. n° 1989).

Au droit, croix cantonnée d'une hache et d'un croissant; autres cantons mal discernables.

Au revers, ensemble de points et d'arcs de cercle figurant une tête et une chevelure stylisées.

Cf. MURET-CHABOUILLET, *Cat. B. N.*, 3373; — DE LA TOUR, *Atlas...*, pl. IX, 3373; — BLANCHET, *Traité...*, I, pp. 282-283, fig. 146-147.

3. — Monnaie des Carnutes. — Pièce de bronze trouvée en 1946 dans le dépotoir est de la parcelle 850 (Inv. n° 2480).

Au droit, tête à chevelure stylisée tournée vers la droite; grènetis.

Au revers, aigle combattant un serpent, aiglon, pentagone et croisette cantonnée de points, le tout dans un grènetis.

DE LA TOUR, *Atlas...*, pl. XIX, 6088; — BLANCHET, *Traité...*, II, p. 325, fig. 243.

4. — Monnaie des Ségusiaves. — Monnaie d'argent, pesant 1 gr. 95, trouvée en parfait état de conservation dans le fossé B de la parcelle 883 (Inv. n° 2044).

Au droit, tête casquée de Mars vers la droite; légende: SEGVSIAVS.

Au revers, Hercule nu, debout, tenant de la main droite sa massue et tendant le bras gauche enveloppé de la peau du lion de Némée en direction de Télesphore.

MURET-CHABOUILLET, *Cat. B. N.*, 4622-4627; — DE LA TOUR, *Atlas...*, pl. VII, 4622; — BLANCHET, *Traité...*, II, p. 425, fig. 468.

5. — Monnaie des Séquanes. — Pièce d'argent, pesant 1 gr. 65, provenant également du fossé B de la parcelle 883 (Inv. n° 1932).

Droit fruste: traces d'un buste à gauche.

Au revers, sanglier (?) debout à gauche; dans le champ, traces de lettres.

C'est très vraisemblablement une pièce des Séquanes portant la légende SEQVANOIOTVOS (DE LA TOUR, *Atlas...*, pl. XVI, 5351 et BLANCHET, *Traité...*, II, p. 402, fig. 419).

6. — Bronzes de *Germanus Indutilli.* — Trois exemplaires de ces monnaies copiant un bronze augustéen proviennent de la citerne 3 (Inv. n° 2330 et trouvaille Chirent).

Au droit, tête laurée à droite.

Au revers, taureau au repos à gauche. Lég.: GERMANVS; à l'exergue: INDVTILLI.

DE LA TOUR, *Atlas...*, pl. XXXVII, 9248; — BLANCHET, *Traité...*, pp. 253-255, fig. 119; — FORRER, *Num. der Rhein - und Donaulande*, pp. 91 et 111, figure 175.

Particulièrement fréquente dans le nord de la Gaule, cette pièce est souvent attribuée aux Leuques ou aux Trévires, mais ce classement ne paraît pas sans appel.

7. — Pièces d'origine indéterminée. — Quatre autres bronzes gaulois se trouvent en un trop mauvais état de conservation pour pouvoir être rattachés au monnayage d'un peuple déterminé. Ce sont:

a) Bronze provenant du fossé A de la parcelle 883 (Inv. n° 1918).

Le droit ne semble pas avoir été frappé.

Au revers, cheval très fortement stylisé et simplifié galopant à gauche; au-dessous, roue à quatre rayons et quatre points représentant le grènetis.

b) Bronze trouvé sur le dallage de la parcelle 883 (Inv. n° 2087).

Droit entièrement fruste.

Au revers, cheval galopant à gauche.

c) Bronze trouvé dans le prolongement du fossé A, parcelle 882 (Inv. n° 2064).

Droit entièrement fruste.

Au revers, cheval galopant à gauche; au-dessus, annelet.

d) Bronze provenant du sondage H de la parcelle 882 (Inv. n° 2500).

Au droit, tête bouclée tournée vers la gauche; débris d'une légende: ..A..

Au revers, cheval à gauche; au-dessous, cercle pointé.

Il est possible que l'une ou l'autre de ces pièces, sinon même toutes, soient issues du monnayage arverne.

3° *Monnaies gauloises entièrement frustes.* — Sur les 87 monnaies retrouvées en 1945 et 1946, les pièces gauloises entièrement frustes sont au nombre de 22. Ce sont toutes des monnaies de bronze. Elles proviennent des fossés A et B de la parcelle 883 (6 ex.), de la citerne 1 (1 ex.), du dallage des parcelles 883-849 (4 ex.), du dépotoir centre de la parcelle 850 (9 ex.) et de la citerne 3 (2 ex.).

La quantité de monnaies retrouvées en 1945 et 1946 autorise certaines remarques d'ensemble sur la numismatique de Gergovie.

Il s'est rencontré 81 monnaies gauloises, dont 43 arvernes, contre seulement 6 monnaies romaines. Le numéraire utilisé communément sur l'oppidum est donc un numéraire essentiellement gaulois. L'emploi de ce numéraire est postérieur à la conquête et a persisté à travers le règne d'Auguste puisque les espèces celtiques se trouvent mêlées à des pièces augustéennes et à la céramique sigillée italique de même époque. Son origine même semble tardive, car si certaines pièces ont pu être émises antérieurement à la victoire de César, la majorité paraît bien être d'une frappe postérieure et l'œuvre de chefs locaux subordonnés à la tutelle et au contrôle de Rome. Il semble, en effet, que les Romains ont laissé pendant un temps à divers peuples de la Gaule, notamment à certaines tribus belges [1], le droit de battre le bronze, peut-être même l'argent, et que les indigènes ont fait largement usage de cette concession jusqu'au jour où Auguste, réorganisant les provinces gauloises, la leur supprima [2]. Rentrés dans l'amitié du peuple romain après l'épisode de Vercingétorix et la défaite d'Alésia, les Arvernes ont dû bénéficier de ce privilège; leur chef Epasnactos en a usé librement et le numéraire vraiment « gallo-romain » de Gergovie se trouverait ainsi correspondre au troisième quart ou mieux à la seconde moitié du dernier siècle avant notre ère.

APPENDICE II. — LA CÉRAMIQUE D'IMPORTATION

La céramique d'importation est représentée dans les trouvailles de 1945 et de 1946 par des vases sigillés italiques, des débris de gobelets d'Aco, un tesson de céramique campanienne, des lampes romaines, des flacons à parfums et des amphores intéressantes soit par leur forme, soit par leur estampille.

(1) Cf. les exemples allégués pour les Atrébates, les Morins, les Nerviens et les Tongres par V. Tourneur, *La Belgique pendant l'occupation militaire romaine* (*49-27 av. J.-C.*), *Latomus*, V, 1946, pp. 178-180.

(2) Ritterling, *Nass. Annal.*, XXXIV, p. 38, admettait que le monnayage celtique avait duré jusqu'à Tibère; Regling, ap. Albrecht, *Oberaden*. I, p. 35, fixe, par contre, sa limite extrême à l'année 27 av. J.-C. - En tout cas, les monnaies gauloises sont encore fréquentes sous Auguste dans certains camps de Rhénanie, par exemple à Haltern et à Neuss, bien que leur pourcentage par rapport aux espèces romaines soit nettement inférieur à ce qu'il est à Gergovie (à Haltern, 43 pièces celtiques sur 306, à Neuss 103 sur 960), phénomène compréhensible puisqu'il s'agit ici d'un milieu romain et non plus indigène.

A) *La céramique sigillée italique.*

Les tessons italiques, relativement abondants en certains points [1], appartiennent presque tous à des formes unies et sept d'entre eux offrent une marque de potier. Seule, la fosse est de la parcelle 850 a livré un vase orné d'Arezzo, sorti de l'officine du céramiste Rasinius.

1° *Formes unies* (fig. 15 et 16). — Les vases unis de forme encore discernable sont au nombre d'une vingtaine. Tous se rattachent à des types retrouvés dans les camps romains occupés en Germanie à l'époque d'Auguste, soit dans le camp d'Oberaden délaissé, semble-t-il, vers l'an 8 avant notre ère [2], soit dans celui d'Haltern qui dura jusqu'au lendemain de la défaite de Varus en 9 ap. J.-C. [3].

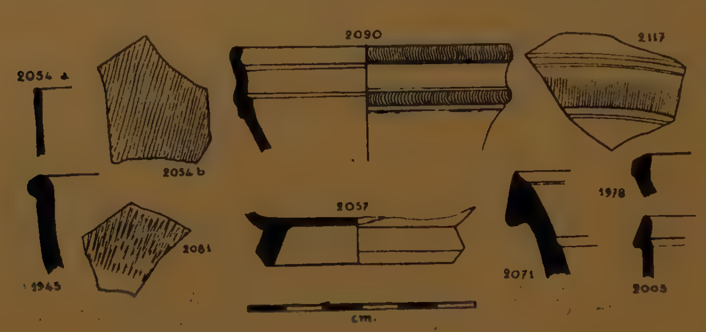


Fig. 15. — Céramique italique, campagne de 1945.

a) *Les assiettes* ont, en moyenne, de 17 à 21 cm. de diamètre et la majorité, à lèvre retombante (fig. 16, n°s 2275, 2276, 2316), reproduit une variété déjà signalée au Mont-Beuvray [4] qui correspond aux types 1 d'Haltern, 1 B ou 1 C d'Oberaden [5]. D'autres exemplaires rappellent les formes 2 C d'Oberaden (fig. 16, n° 2278) [6], 19 de Dragendorff (fig. 15, n° 1978) [7] et quelques fragments appartiennent à de grands fonds de plats à décor auréolé (fig. 15, n° 2117) [8].

b) *Les coupes à lèvre retombante* (fig. 15, n°s 2005, 2071; fig. 16, n°s 2284, 2312, 2314, 2368, 2372) sont une forme italique familière à Gergovie [9]. L'une d'elles, aux parois extrêmement minces, a pu être entièrement reconstituée (fig. 16,

(1) Par exemple, dans la fosse est de la parcelle 850 et dans les couches de remplissage de la citerne 3.

(2) Cf. S. Loeschcke, *Die Keramik aus Oberaden*, in Ch. Albrecht, *Das Römerlager in Oberaden*, t. II, Dortmund, 1942, pp. 13-31 (= Loeschcke, *Oberaden*).

(3) Cf. S. Loeschcke, *Keramische Funde in Haltern*, in *Westf. Mitt.*, V, 1909, pp. 103-190 (= Loeschecke, *Haltern*).

(4) Loeschcke, *Haltern*, p. 141.

(5) Cf. Loeschcke, *Haltern*, pp. 138-142 et *Oberaden*, pl. 21, 1B (b), 1C2. - Les profils des vases de Gergovie répondent trait pour trait dans leurs variantes à ceux des deux camps augustéens; il suffit de comparer Gergovie n° 2275 = *Haltern*, p. 139, fig. 1, n° 1 = *Oberaden*, pl. 21, 1C2, Gergovie n° 2276 = *Haltern*, *Ibid.*, n° 5 = *Oberaden*, *Ibid.*, 1B (b); Gergovie n° 2316 = *Haltern*, *Ibid.*, n° 2 = *Oberaden*, *Ibid.*, 1C2. - (N.B.: En ce qui concerne la numérotation des types céramiques d'Oberaden, nous suivons la classification établie par Lœschcke en 1942 dans le tome II de la publication de Ch. Albrecht et non celle qu'avait proposée Oxé en 1938 dans le premier tome du même ouvrage. Un tableau de concordance est, d'ailleurs, donné par Loeschcke, *Oberaden*, p. 14).

(6) Loeschcke, *Oberaden*, pl. 21, 2 C. Comparer aussi le type 2 a d'Haltern (Loeschcke, *Haltern*, p. 143, fig. 2, n° 6).

(7) Son profil n'est pas sans analogie avec celui de certains plats de très haute époque retrouvés dans la région de Trèves: *Trier. Zeitschr.*, XIV, 1939, p. 97, fig. 3, n° 3 = Loeschcke, *Oberaden*, p. 38, fig. 2 a, n° 3.

(8) Lieux de trouvaille de ces tessons: angle nord-est de la parcelle 884, fosse profonde de la parcelle 849, édifice à mosaïque de la parcelle 850, fond de la citerne 1.

(9) Cf. J.-J. Hatt, *Gallia*, II, 1943, p. 120, fig. 16, 1 et 2.

n° 2368). D'un diamètre de 9 à 10 cm., la plupart sont intermédiaires entre les types 7 a et 7 b d'Haltern [1] et reproduisent plus précisément par leur galbe les variétés 5 A ou 5 B d'Oberaden [2]. Une lèvre plus largement débordante, des parois plus épaisses, plus hautes et plus incurvées, caractérisent des formes plus amples [3], quoique très voisines (fig. 16, n°s 2283, 2351, 2374), dont la morphologie s'apparente au type 9 A d'Oberaden [4].

D'autres fragments révèlent des formes moins fréquentes:



Fig. 16. — Céramique italique, campagne de 1946.

c) Des *tasses coniques* avec une lèvre redressée verticalement et décorée de deux rangées de cannelures imprimées à la roulette, l'une sur l'extérieur du rebord, l'autre sur la moulure saillante qui marque l'attache de la paroi (fig. 15, n° 2090; fig. 16, n°s 2277, 2315, 2340, 2342); c'est le type 8 d'Haltern et d'Oberaden [5].

d) Des *coupes hémisphériques* à lèvre non bordée et non moulurée, dont la surface externe est entièrement couverte d'un décor strié « en pointes de diamant » exécuté à la roulette (fig. 16, n°s 2310, 2535; fig. 15, n° 2081), forme qui s'apparente au type 13 d'Haltern [6].

e) Des *écuelles hémisphériques* plus grossières avec des parois épaisses que termine une baguette arrondie (fig. 15, n° 1943).

Toute cette céramique est parfaitement datée: commune à Gergovie et aux camps rhénans, elle est incontestablement d'âge augustéen. Un détail autorise même une précision supplémentaire: les tasses à lèvre retombante du type 7 d'Haltern (= type 5 d'Oberaden) sont nettement plus fréquentes à Gergovie que les tasses à lèvre guillochée du type 8 d'Haltern et d'Oberaden; or la première de ces formes est la plus ancienne et elle domine sans conteste à Oberaden tandis qu'elle devient rare à Haltern [7]. La parenté chronologique de Gergovie et d'Oberaden se trouve ainsi posée et il n'est pas exclu de penser que l'épanouissement de l'habitat romain sur le plateau se rattache à la dernière décade qui précéda l'ère chrétienne.

(1) Cf. Loeschcke, *Haltern*, pp. 146-147 et pl. X, 7 a, 7b, Oswald-Pryce, *Terra sigillata*, pl. LV, 1. — Seule la coupe 2284, d'un diamètre de 7 cm., correspond exactement au type 7 a.

(2) Cf. Loeschcke, *Oberaden*, pp. 19-20 et pl. 22. — Le n° 2071 reproduit le type 5 A, les autres le type 5 B.

(3) Le diamètre varie de 7 cm. 5 (n° 2351) à 14 cm. 8 (n° 2283).

(4) Loeschcke, *Oberaden*, p. 23 et pl. 23, 9 A, pl. 38, 1. Cette forme annonce aussi le type 15 de Curle (Oswald-Pryce, *op. cit.*, pl. LVI et J.-J. Hatt, *Fouilles de 1943 et de 1944*, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 293, fig. 7, n°s 1 et 2).

(5) Loeschcke, *Haltern*, pp. 147-149 et pl. X, *Oberaden*, pp. 21-23 et pl. 23, Oswald-Pryce, *op. cit.*, p. 169 et pl. XXXVIII, 1. — Le n° 2090 reproduit le type 8 Aa d'Haltern ou d'Oberaden, les n°s 2277 et 2340 le type 8 b d'Haltern = 8 B (b) d'Oberaden.

(6) Cf. Loeschcke, *Haltern*, p. 153 et p. 151, fig. 4, n° 14, Oswald-Pryce, *op. cit.*, pl. LVIII, 1. — D'autres coupes du même type ont déjà été trouvées à Gergovie: J.-J. Hatt, *Gallia*, II, 1943, p. 124 et p. 120, fig. 16, n° 24.

(7) Cf. A. Oxé, *Oberaden*, I, p. 41, Loeschcke, *Haltern*, pp. 146-147, *Oberaden*, p. 23, Howard-Comfort, P.W.[2], suppl. VII, 1940, c. 1311.

2° *Estampilles.* — Sept estampilles ont été retrouvées sur des tessons de vases unis.

a) Estampille de *Cn. Ateius* sur un fond de vase provenant des couches de remplissage de la citerne 1 (Inv. n° 2085).


Cn(aei) Atei(i)

Marque de potier extrêmement fréquente en Gaule [1]. Le mauvais état de l'estampille ne permet pas de reconnaître à quelle variété elle se rattache [2]. La grande période de production des ateliers italiens de Cn. Ateius, que doublait peut-être une succursale établie dans le sud de la Gaule [3], se place sous le règne d'Auguste, vers les premières années de notre ère [4].

b) Estampille d'*At..i*, sur un tesson trouvé au fond de la citerne 1 (Inv. n° 2091).


At...i ?

Estampille mal venue, de lecture incertaine: le premier caractère est formé par la ligature d'un A et d'un T, le troisième représente très probablement un I; par contre, le second, écrasé et empâté, est susceptible de déchiffrements divers: E, R, N, H ou encore une ligature d'une de ces deux lettres. Nous aurions ainsi soit *Atei*, soit *Ateri*, soit *Ateni* pour *At(h)eni(o)* [5]. Le rectangle denticulé qui encadre le nom est une forme rare [6] qui se rencontre cependant çà et là, par exemple à Arezzo sur certaines estampilles de *P. Hertorius* [7] et à Saint-Rémy-de-Provence sur celles précisément d'un certain *At(h)eni(o)* ou *At(h)en(aeus)* [8].

c) Estampille de *C. Sentius*, sur un fond de tasse provenant de la fosse est de la parcelle 850 (Inv. n° 2370).


C(aii) Senti(i)

Propriétaire d'une importante manufacture à Arezzo [9], *C. Sentius* a largement exporté en Gaule [10] et ce dès une très haute époque, puisque des produits de son industrie se sont rencontrés sur des sites aussi anciens que le Mont-

(1) *C.I.L.*, XIII, 10.009, 42.
(2) Comparer Loeschcke, *Haltern*, pl. XXVI, n° 13.
(3) Sur la question controversée de la localisation de la manufacture ou des manufactures de Cn. Ateius, A. Oxé, *Die Terra-Sigillata Gefässe des Cn. Ateius*, *Bonn. Jahrb.*, CI, 1902, pp. 22 sqq., Haehnle, P.W.[2], suppl. III, 1918, cc. 174-175, Oswald-Pryce, *op. cit.*, p. 273 et en dernier lieu Howard-Comfort, P.W.[2], suppl. VII, 1940, cc. 1318-1319.
(4) Oswald-Pryce, *op. cit.*, p. 10, n. 1.
(5) Nom qui s'est déjà rencontré sous des formes différentes à Rome (*C.I.L.*, XV, 5016 et *Not. Scav.*, 1883, p. 266), à Harpenden (F. Oswald, *Index of potters' stamps on terra sigillata*, Murgidunum, 1931, p. 25: *Atenea*) et en Narbonnaise (*C.I.L.*, XII, 5686, 93: *Atini*), notamment à Saint-Rémy (H. Rolland, *Inscriptions antiques de Glanum*, n° 103, 22 *bis*, *Gallia*, III, 1944, p. 204, fig. 40 et 207: *Aten*).
(6) Elle manque dans le tableau général donné par Dressel, *C.I.L.*, XV, p. 703.
(7) *C.I.L.*, XI, 6700, 319, *c* et *g*.
(8) H. Rolland, *l. l.*
(9) Cf. Keune, s. v. *Sentius*, n° 17, P.W.[2], II A, 1923, cc. 1538-1539 et *C.I.L.*, XI, 6700, 708, *C.I.L.*, XV, 5564 *a-g*.
(10) *C.I.L.*, XII, 5686, 818 et *C.I.L.*, XIII, 10.009, 231.

Beuvray [1] ou les camps d'Haltern et d'Oberaden [2]. La forme même de l'estampille de Gergovie, avec ligature des trois lettres N, T et I, paraît inconnue en Gaule [3], mais se retrouve à Rome [4].

d) Estampille d'*A. Sestius*, sur un fond de plat à estampilles multiples (?) venant de la fosse profonde de la parcelle 849 (Inv. n° 2539).



A(uli) Sesti(i)

Estampille du potier arétin *A. Sestius* [5], contemporain d'Auguste, dont les produits, rares dans les Trois Gaules, connurent par contre une certaine diffusion en Narbonnaise [6], et en Germanie [7], particulièrement à Haltern [8]. La forme même de l'estampille, d'un type toujours exceptionnel [9], est, semble-t-il, inédite pour cet atelier [10].

e) Estampille du potier *Strato* (?), sur fond de tasse du type 8 d'Haltern et d'Oberaden venant de la citerne 3 (Inv. n° 2311).



Strato

Marque d'un potier italique d'origine et de nom douteux [11] dont il n'est trace qu'à Rome [12] et à Tarragone [13]. Seule l'estampille de Tarragone reproduit exactement celle de Gergovie.

f) Estampille d'*Euticus*, esclave de *L. Tettius*, sur un tesson trouvé près du mur *jk* (Inv. n° 2067).



[Euti]cus
[L(ucii) T]etti(i servus)

Les produits sortis des ateliers arétins de *L. Tettius* sont fréquents en Italie,

(1) *C.I.L.*, XIII, 10,009, 231 *i* (= Inv. du musée de Saint-Germain, 10.777), 234 *c*, 235.

(2) A. Oxé, *Oberaden*, I, p. 54, n° 28 et Loeschcke, *Haltern*, p. 182 et pl. XXIX, n°s 195-206.

(3) Les estampilles reproduites au *Corpus* ou bien ne présentent aucune ligature ou offrent, au contraire, celle des quatre lettres E, N, T, et I. Il en va de même à Haltern.

(4) *C.I.L.*, XV, 5564 c.

(5) Cf. Keune, s. v. *Sestius*, n° 11 b, in P.W.², II, A, 1923, c. 1891 et *C.I.L.*, XI, 6700, 625.

(6) *C.I.L.*, XII, 5686, 822 sqq.

(7) *C.I.L.*, XIII, 10.009, 239: Neuss, Cologne, Mayence.

(8) Loeschcke, *Haltern*, p. 182.

(9) C'est le type 31 de la classification de Dressel, *C.I.L.*, XV, II, p. 703.

(10) La forme la plus voisine est celle d'une estampille unique d'Arezzo, *C.I.L.*, XI, 6700, 625 *c*: SE°X°S.

(11) Dressel, *C.I.L.*, XV, 5608, suggère une lecture *St* (...) *Rato* (...) ou *S.* (...) *Trat* (...) *O* (...). Peut-être serait-il plus simple de penser au cognomen *Strato*, tiré du grec.

(12) *C.I.L.*, XV, 5608: STRAO; 5609: ƧTRA | TO.

(13) *C.I.L.*, II, 4970, 496: STRATO.

en Narbonnaise et dans le reste de la Gaule [1]. Plusieurs exemplaires ont été retrouvés au Mont-Beuvray [2] et à Gergovie même une estampille de son esclave *Crito* fut mise au jour en 1755 lors des fouilles du chanoine Garmage [3]. Le nom de l'esclave *Euticus* est toutefois très rare: il ne paraît s'être rencontré jusqu'ici que sur deux vases trouvés l'un à Arezzo [4], l'autre à Rome dans le quartier de l'Esquilin [5].

g) Estampille de *C. Umbricius Philologus*, sur un fond d'assiette trouvé dans la fosse est de la parcelle 850 (Inv. n° 2369).


Philologi

Estampille du potier arétin *C. Umbricius Philologus* [6], retrouvée sous une forme identique à Rome [7] et à Arezzo [8]. Sa découverte à Gergovie est d'autant plus intéressante que les produits de cet atelier semblent n'avoir connu en Gaule qu'une diffusion très limitée, presque inexistante [9].

3° *Vase orné*. — La céramique italique ornée, jusqu'ici absente de Gergovie, s'est révélée au cours des fouilles de 1946 par la découverte dans le dépotoir est de la parcelle 850 d'une vingtaine de fragments appartenant à un cratère arétin dont le haut a pu être partiellement reconstitué avec sa lèvre, sa frise d'oves et des éléments du décor figuré (fig. 17).

D'une ouverture de 17 cm. de diamètre, ce vase offre un rebord morphologiquement assez différent des types habituels [10]: relativement très élevé (41 mm.), il comporte, en effet, au-dessus des moulures qui surmontent la frise d'oves une zone unie assez large qui se raccorde à une lèvre oblique, inclinée vers l'extérieur, finement moulurée de part et d'autre et nettement soulignée du côté externe par une baguette. L'ove est d'une extrême finesse: ses éléments ne dépassent pas 5 mm. dans leur plus grande dimension et ils sont séparés les uns des autres par de minces bâtonnets verticaux élargis vers le bas en losanges pointus [11]. Deux filets s'interposent entre cette frise et la zone ornée [12]. Du décor de celle-ci ne subsistent que des éléments épars reconnaissables sur

(1) *C.I.L.* X, 8056, 348; XI, 6700, 677-685; XII, 5686, 874-875; XIII, 10.009, 251-254; XV, 5630-5637. — Cf. F. MUNZER, s. v. *Tettius*, in P.W.[2], IX A, 1934, c. 1106.

(2) BULLIOT, *Mém. de la Soc. Eduenne*, II, 1873, p. 383, VI, 1877, p. 135, XXIII, 1895, p. 497 etc.

(3) Cf. P.-F. FOURNIER, *Les fouilles de Gergovie depuis le XVIII[e] siècle*, dans *Revue d'Auvergne*, XLIX, 1935, p. 155, n. 3. - Cette estampille paraît différente de celle que porte un autre tesson signalé par HIRSCHFELD au musée de Clermont comme provenant de Lezoux: *C.I.L.*, XIII, 10.009, 252 *b*.

(4) *C.I.L.*, XI, 6700, 680: *Eutuc(us) L(ucii) Tetti(i servus)*.

(5) *C.I.L.*, XV, 5631: *Euticus L(ucii) Tetti(i servus)*.

(6) Cf. PASQUI, *Not. Scav.*, 1894, p. 118 et *C.I.L.*, XI, 6700, 792-795.

(7) *C.I.L.*, XV, 5435 *c*.

(8) *C.I.L.*, XI, 6700, 793 *a*.

(9) Aucune estampille à son nom n'est donnée au tome XIII du *C.I.L.*; au tome XII ne figure qu'une seule marque d'un *C. Umbricius Scaurus* qui ne peut se confondre avec lui. Par contre, son parent, *L. Umbricius* a tenu une place dans l'exportation vers la Gaule de la céramique arétine.

(10) Comparer LOESCHCKE, *Haltern*, p. 156, fig. 6 (types 18 et 19) et A. OXÉ, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, Francfort, 1933, pp. 25-28 et pl. LXVII, n° 303 et 304.

(11) Cette délicate frise d'oves était déjà rattachée par K. HAHNLE, *Arretinische Reliefkeramik*, Diss. Tubingen 1915, cat. n° 20, à la manufacture de *Rasinius*; cf. A. OXÉ, *op. cit.*, pl. LV, 279.

(12) Selon OXÉ, *op. cit.*, p. 104, n° 280, ce double filet caractérise les productions de *Certus*.

des tessons isolés: *a*) des feuillages et des branches appartenant à un arbre qui devait séparer deux scènes [1]; — *b*) un personnage enveloppé d'amples vêtements flottants qui de ses deux poings s'appuie vers la gauche sur une table à trois pieds; sa tête manque et le personnage qui devait lui faire vis-à-vis a disparu; — *c*) sur un autre fragment trop menu, un personnage analogue; — *d*) sur un tesson en fort mauvais état, un Amour ailé qui paraît renouer sa sandale [2].



FIG. 17. — Cratère orné d'Arezzo.

Tous ces motifs, aujourd'hui usés, sont l'œuvre d'un véritable artiste. La finesse des détails, la mise en valeur du relief, la science dans le modelé des plis et dans le jeu des ombres et des lumières décèlent une pièce de choix et celle-ci offre l'intérêt majeur d'être signée: au-dessous des deux filets qui marquent la limite supérieure de la zone ornée, un cartouche porte en effet en léger relief sur deux lignes l'inscription CERTVS| RASINI [3], *Certus| Rasini(i servus)*.

Ce cratère est donc l'œuvre du potier *Certus* qui, sous le règne d'Auguste et probablement pendant la première moitié du règne, a travaillé à Arezzo dans les ateliers de *Rasinius* [4]. D'autres produits de son industrie étaient déjà connus à Florence [5] et dans plusieurs musées américains, en provenance d'Italie [6], mais aucun d'eux n'offrait encore ni ce décor, ni cette forme de signature. L'ensemble de la composition pourrait représenter ici une scène de théâtre, car un pareil thème se retrouve précisément sur des vases sortis des manufactures de *Rasinius* [7].

La découverte de ce cratère arétin est pour Gergovie d'un intérêt réel: l'*oppidum* arverne vient s'ajouter au petit nombre des sites gallo-romains qui, quelques années seulement après la conquête, ont importé d'Italie une vaisselle de grand luxe [8] et par là se trouvent confirmées l'aisance et même la richesse d'une partie au moins de sa population.

(1) Cf. A. OXÉ, *op. cit.*, pl. L, 192 (cratère de *P. Cornelius*).

(2) Ces trois motifs sont absents du catalogue d'A. OXÉ, mais par son style et son modelé l'Amour se rapprocherait du fragment pl. LV, 280, également attribué aux ateliers de *Rasinius*.

(3) Cf. *C.I.L.*, XIII, 10.009, 213 (Neuss).

(4) Sur cet atelier, IHM, *Bonn. Jahrb.*, CII, p. 119, LOESCHCKE, *Haltern*, p. 179, HOWARD-COMFORT, in P.W.², suppl. VII, 1940, c. 1310.

(5) L.-A. MILANI, *Il R. museo archeologico di Firenze*, Florence, 1912, t. I, p. 227: festons soutenus par des Hermes priapiques, rameaux de vigne soutenus par des trophées dionysiaques, peaux de lion soutenues par des thyrses entre des masques de Pan.

(6) G.-H. CHASE, *The Loeb collection of Arretine Pottery*, New-York, 1908, pl. VII, n° 223 (dépouilles de lion et têtes de satyres); G.-H. CHASE, *Catalogue of Arretine Pottery in the Museum of Fine Arts, Boston*, Boston et New-York, 1916, pl. XXVIII, 123; HOWARD-COMFORT, *Decorated Arretine Ware in the Univ. Mus. Philadelphia, Festschriftfür A. Oxé*, Darmstadt, 1938, p. 30 (n° 10) et pl. 7, n° 4: signature et motifs étrangers à ceux de Gergovie.

(7) A. OXÉ, *op. cit.*, p. 56, n° 53.

(8) Plusieurs vases ornés sortis des ateliers de *Rasinius* ont été trouvés au nord des Alpes (A. OXÉ, *op. cit.*, pp. 56-57); à Gergovie même, ces ateliers ont importé une assez grande quantité de vaisselle unie, comme le prouvent l'estampille *Rasini* trouvée en 1944, parcelle 926, et l'estampille d'*Acastus*, esclave de *Rasinius* (WARD-PERKINS, *The pottery of Gergovia*, p. 78; cf. LOESCHCKE, *Haltern*, p. 180. et pl. XXVIII, n°s 177-178).

B) *Gobelets d'Aco.* — La fine céramique italique que les archéologues groupent sous le nom de « gobelets d'Aco » et qui, contemporaine d'Auguste, paraît originaire de l'Italie du Nord [1], ne manque pas à Gergovie [2], mais étant donné la fragilité extrême de ce genre de vases, les débris, même abondants, en sont le plus souvent menus et parfois minuscules.

La pièce la plus intéressante qui ait été retrouvée en 1946 est un gobelet de terre grise provenant du dallage de la parcelle 849 et portant le nom du maître potier qui a servi à baptiser cette céramique (fig. 18, n° 2207). Sa forme caractéristique est celle d'un gobelet en partie tronconique, de 100 à 110 mm. de hauteur, d'une ouverture de 75 mm. de diamètre et aux parois extrêmement minces n'atteignant pas 1 mm. 2 d'épaisseur. La pâte est une argile grise très pure et très tendre et la surface entière est dépourvue de couverte. Les vingt-huit fragments recueillis ont permis de reconstituer plus ou moins complètement la lèvre supérieure et le haut de la zone ornée. La lèvre qui est comme posée obliquement sur le rebord du vase s'incurve fortement en gouttière vers l'intérieur et atteint 9 mm. de hauteur. Au-dessous d'une zone lisse large de 20 mm., une légère saillie marque le début de la partie ornée que ne surmonte aucune frise et que recouvre entièrement un semis assez lâche de longues pointes effilées tournées vers le bas et rendues en faible relief. Sur l'un des fragments conservés, au milieu de ce semis, des lettres en relief, hautes de 5 mm., donnent la marque moulée du potier ACO. Par là, ce gobelet s'apparente de très près à celui qui fut trouvé en 1869 au Mont-Beuvray [3] et s'intègre dans la maigre série des productions qui portent le nom d'Aco ou de l'un de ses ouvriers [4].

Quatre autres fragments provenant de la fosse profonde de la parcelle 849 comportent pareillement des restes d'inscriptions, mais celles-ci, très mutilées, se réduisent à quelques lettres et sont difficilement déchiffrables (fig. 18, n°s 2516, 2517, 2518, 2519):

— n° 2516: gobelet de terre ocre; parmi un semis de pointes surmonté d'une guirlande de feuillage, ...Ɐ...;

— n° 2517: fragment de même type; au milieu du semis, ...VI...;

— n° 2518: menu débris; ...Ɐ...;

— n° 2519: au-dessous d'une double frise faite d'une guirlande de folioles et d'une guirlande de trèfles, ..VA...?

Tous les autres fragments retrouvés, au nombre d'une cinquantaine, sont anépigraphes, mais ils ont le mérite de nous renseigner sur la morphologie et les décors caractéristiques de cette céramique. D'un exemplaire à l'autre, la forme générale et les dimensions varient peu, mais la pâte, faite d'une argile très fine, légèrement micacée, offre des coloris divers, gris, ocre, beige ou brun-rouge. En outre, deux types de rebord s'opposent nettement:

(1) Sur cette céramique, v. essentiellement DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, I, 1904, pp. 31-41; HAHNLE, P.W.², suppl. III, 1918, c. 17; HOWARD-COMFORT, P.W.², suppl. VII, 1940, c. 1317; et LOESCHCKE, *Oberaden*, p. 47.

(2) WARD-PERKINS, *The pottery of Gergovia*, p. 64 et surtout J.-J. HATT, *Fouilles de 1943 et de 1944*, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 293, fig. 7.

(3) BULLIOT, *Fouilles du Beuvray*, I, pp. 171-172, et DÉCHELETTE, *op. cit.*, I, p. 32, fig. 12.

(4) A signaler, entre autres, outre le gobelet de Bibracte, ceux de Verceil (DÉCHELETTE, *op. cit.*, I, p. 37, 22), de Lyon (Coll. de l'Univ.), d'Oberaden, de Studenberg (LOESCHCKE, *Oberaden*, pp. 46-47) et une coupe du musée de Turin venant de La Lomellina.

type a: le rebord le plus fréquent ne comporte qu'une lèvre basse à peine marquée, réduite à une mince baguette rejetée à l'extérieur et soulignée de ce côté par une toute petite gorge [1]; — *type b:* parfois, au contraire, comme dans l'exemplaire signé ACO, la lèvre, beaucoup plus haute et nettement déportée à l'extérieur, s'incurve fortement en gouttière [2].

type a type b

Pour la zone ornée, le décor le plus fréquent et le plus caractéristique est un semis de petites pointes en saillie disposées en quinconce et couvrant généralement toute la partie moulée [3]. Ces pointes ont la forme de minuscules triangles effilés vers le bas et si d'un exemplaire à l'autre leur ordonnance peut offrir quelque variété dans le détail, le semis étant plus ou moins dense, les triangles plus ou moins larges ou plus ou moins allongés, la finesse de chaque élément [4] et la saillie relativement forte du relief gardent à l'ensemble l'aspect rugueux qui justifie l'expression de « râpe » appliquée à ce décor par les archéologues allemands [5]. Le gobelet gris signé ACO offre toutefois, à cet égard, une exception: le principe ornemental reste le même, mais l'aspect de râpe n'est pas réalisé parce que les pointes, beaucoup plus grandes et beaucoup plus effilées [6], sont très espacées et en moindre relief (fig. 18, n° 2207). D'ordinaire, ce décor de pointes couvre sans discontinuité toute la partie ornée du gobelet, mais sur certains fragments il paraît cependant se limiter à des zones triangulaires, rectangulaires ou carrées qui alternent en ce cas avec des zones lisses de même forme [7].

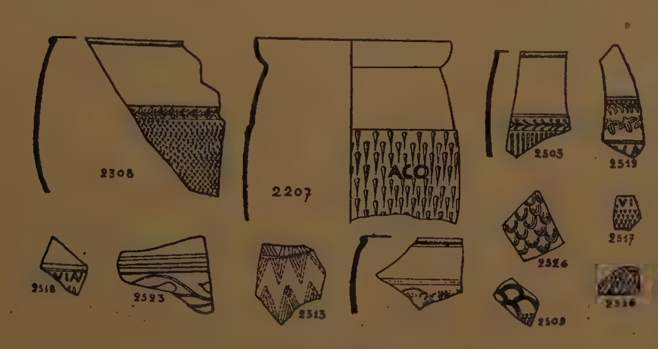


Fig. 18. — Gobelets d'Aco.

Au-dessus des pointes, la limite du décor est généralement marquée par une frise que constituent une ou plusieurs guirlandes foliacées tournant tantôt à droite, tantôt à gauche [8] (fig. 18, n° 2308); sur un fragment, ces guirlandes sont remplacées par des arceaux de feuillage superposés (fig. 18, n° 2509).

(1) C'est la seule forme signalée à Oberaden (Loeschcke, *Oberaden*, p. 47) et de beaucoup la plus fréquente à Gergovie (J.-J. Hatt, *l. l.*).

(2) Profil de rebord déjà connu au Mont-Beuvray (Bulliot, *Album du Beuvray*, Saint-Etienne, 1899, pl. XII, 3).

(3) Ce type de décor est absolument général sur la céramique d'*Aco;* cf. Bulliot, *Album...*, pl. X, 1 et 3, pl. XII, 3; Hagen, *Bonn. Jahrb.*, CXXII, 1913, pl. 54, 4-8 (Xanten); A Oxé, *Oberaden*, I, pl. 44, *l* et *m*, pl. 45, 1, 2, 5, 8, 9 = Loeschcke, *Oberaden*, pl. 4, 2 et pl. 5, 15-17, etc.

(4) La plupart des petits triangles ne dépassent pas 2 à 3 mm. de long; beaucoup n'ont guère plus d'un millimètre.

(5) Cf. Loeschcke, *Oberaden*, p. 46: *die reibeisenartige Rauhung.*

(6) Elles atteignent de 9 à 10 mm., soit quatre à cinq fois la longueur normale.

(7) Selon ce principe, de grandes dents triangulaires opposées, alternativement unies et décorées, terminent souvent vers le bas la partie ornée de la panse; cf. Loeschcke, *Oberaden*, pl. 4, 2 et pl. 5, 16, 17*d*.

(8) Comparer Loeschcke, *Oberaden*, pl. 4, 2 et pl. 5, 15, 17*a*.

Sur quelques gobelets, le semis de pointes n'existe pas et cède la place à des décors plus variés, minces rinceaux de feuillage finement moulés (fig. 18), tresses verticales (fig. 18, n° 2503) [1], rinceaux et feuillages à grandes feuilles largement rendus (fig. 18, n° 2523), triangles formés de filets de points (fig. 18, n° 2513) oves imbriqués (fig. 18, n° 2526), etc. Ces derniers motifs, d'une finesse toute relative, n'apparaissent, d'ailleurs, que sur des vases plus grands et aux parois plus épaisses que les gobelets d'Aco typiques.

Toute cette petite céramique originaire de l'Italie du Nord a, en effet, connu suffisamment de vogue pour être très vite imitée. A côté des véritables gobelets d'Aco, remarquables par leur pâte tendre et la technique parfaite du moulage et du décor en relief, M. Hatt a déjà décelé la présence à Gergovie d'imitations que caractérisent une pâte très dure et très cuite, un décor exclusivement exécuté à la roulette et le plus souvent strié, et surtout une couverte de peinture rouge apposée intérieurement et extérieurement [2] (fig. 15, n° 2054, *a* et *b*). En outre, la céramique gallo-romaine précoce a repris les formes d'Aco, particulièrement le rebord en gouttière du type *b* (fig. 33, fig. 34, n° 1944) et il n'est pas jusqu'à l'allure générale des gobelets et jusqu'au décor de pointes, simplifié et exécuté cette fois à la barbotine, qui n'apparaisse sur un vase fusiforme de terre ocre, haut de 17 cm., retrouvé en 1945 (fig. 34, n° 1944), qui, sans avoir la finesse des céramiques italiques, en dérive indéniablement et représente parmi les séries gallo-romaines précoces une pièce soignée.

C) *Céramique campanienne.* — Les dernières fouilles de Gergovie n'ont fourni qu'un seul tesson campanien, d'ailleurs retrouvé en surface. C'est le fond d'une coupe à pied [3] portant à l'intérieur une estampille de quatre fleurons à trois pétales disposés en croix et reliés par des arcs de circonférence encadrant un cercle (fig. 19, n° 2034) [4]. La pâte fine et assez tendre est de couleur ocre foncé et le vernis d'un noir métallique brillant. Il ne s'agit peut-être pas d'une coupe véritablement campanienne, mais, comme pour d'autres tessons déjà rencontrés à Gergovie [5], d'une imitation sortie des ateliers des régions de Marseille ou de Narbonne qui exportèrent vers le sud-ouest et le centre de la Gaule au IIe siècle avant notre ère et probablement même jusqu'au milieu du Ier [6].

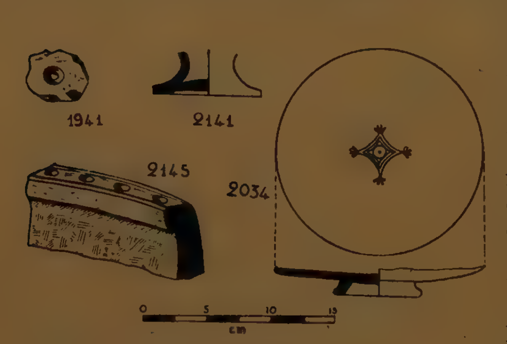


FIG. 19. — Céramiques diverses.

D) *Lampes romaines.* — De petits fragments de lampes ont été trouvés en

(1) Cf. LOESCHCKE, *Oberaden*, pl. 5, 18, 19 et H. LORIMY, *Inv. des poteries de provenance italique de Vertillum...*, *Bull. arch. du Comité...*, 1938-1940 (1942), pp. 527-528, fig. 2.

(2) J.-J. HATT, *Fouilles de 1943 et de 1944*, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 295.

(3) La forme est celle des coupes campaniennes à pâte rouge retrouvées en grand nombre à Ensérune (*Corpus Vasorum Antiquorum*, France, fasc, 6, pl. 22).

(4) Ce type d'estampille est fréquent dans la céramique campanienne qui paraît l'avoir emprunté aux vases bien antérieurs du potier athénien Thoriclès; cf. *C.V.A.*, fasc. 6, pl. 23, n° 16 (fgt. campanien) et n° 17 (fgt. attique), Ph. HÉLÉNA, *Les origines de Narbonne*, Paris-Toulouse, 1937, p. 397, fig. 259.

(5) J.-J. HATT, *Fouilles de 1943 et de 1944*, *Gallia*, V, 2, 1947, pp. 279-280.

(6) Cf. WARD-PERKINS, *The pottery of Gergovia*, p. 51 et Ph. HÉLÉNA, *op. cit.*, p. 415.

divers points au cours de la campagne de 1946 [1]. Ils appartiennent tous à des modèles de forme romaine et le seul exemplaire qu'il ait été possible de reconstituer partiellement est celui d'une lampe à anse annulaire et à bec carré décoré de deux têtes d'oiseaux, analogue à celle qui a été découverte en 1944 dans le dépotoir d'amphores de la parcelle 883 [2]. Ce type qui existe à Xanten, à Neuss et à Haltern [3] remonte au Ier siècle av. J.-C. [4] et disparut après le règne d'Auguste [5].

En dehors d'un débris presque semblable provenant de la fosse de la parcelle 849, les autres fragments sont trop minimes pour pouvoir être classés avec certitude: tous comportaient une anse et se rattachent soit au même modèle, soit au type à bec obtus et à volutes, forme 35 d'Haltern [6].

E) *Flacons à parfums.* — Les couches de remplissage de la citerne 3 ont livré, parmi des objets de toilette, plusieurs petits vases à parfums, du genre dit « balsamaire », offrant pour Gergovie quelques formes nouvelles (fig. 20).

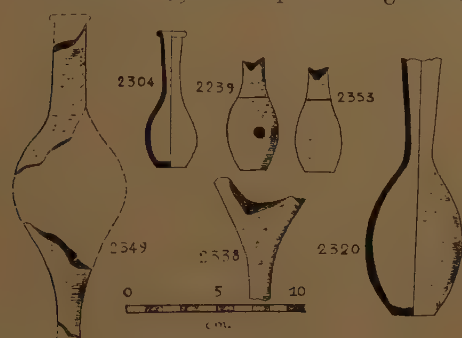


Fig. 20. — Flacons à parfums.

Les uns, d'assez petite taille [7], ont, comme les ampoules de verre destinées au même usage [8], une panse piriforme et un col relativement allongé. Le type s'est rencontré à Trèves, à Oberaden et à Haltern [9]. Quatre exemplaires en ont été trouvés: l'un d'eux est intact (fig. 20, n° 2304), un autre présente la particularité d'avoir eu la panse percée d'un trou circulaire (fig. 20, n° 2239).

La même forme générale se retrouve dans un flacon de plus grande dimension [10], dont le col nettement tronconique marque un fort rétrécissement à la base (fig. 20, n° 2320).

Deux autres flacons, dont ne subsiste qu'une partie, avaient l'allure de fuseaux hauts de 18 à 20 cm. et leur panse se terminait vers le bas par une pointe pleine comme celles des amphores vinaires (fig. 20, n°s 2338, 2349). Le type existe à Oberaden comme à Haltern [11] et il s'est, par la suite, perpétué dans la verrerie [12].

(1) Citerne 3, parcelle 882: fragments de deux lampes en terre grise ou blanchâtre avec vernis noir ou rouge brun; dépotoir est de la parcelle 850: lampe en terre grise, à vernis gris, forme 34 d'Haltern et fragment d'une autre lampe en terre blanche à vernis brun noir: fosse de la parcelle 849: fragments de deux lampes en terre grise ou blanche à vernis gris ou brun noir, l'une du type 34 d'Haltern.

(2) J.-J. Hatt, *Fouilles de 1943 et de 1944, Gallia,* V, 2, 1947, fig. 8, n° 15. — Mention d'autres lampes trouvées à Gergovie dans Brogan-Desforges, *Gergovia,* p. 36.

(3) Loeschcke, *Haltern,* pp. 203-206 (type 34), fig. 15, fig. 16, 1, pl. XI, n° 34 pl. XIX, n° 2, pl. XX, n°s 20 à 23; à Oberaden, cette forme, moins évoluée, ne comporte pas de « têtes d'oiseaux » (Loeschcke, *Oberaden,* pp. 39-40, pl. 6, 8-10 et pl. 27, 24: type 24).

(4) Cf. H.-B. Walters, *Cat. of the Greek and Roman Lamps in the British Museum,* p. xxiii, pl. XLII (type 75) et pp. 78-79, n°s 519-523.

(5) Loeschcke, *Haltern,* p. 203.

(6) Loeschcke, *Haltern,* pp. 206, sqq. et pl. XI, n° 35. - C'est le type 80 de Walters, *op. cit.,* pl. XLII, 80.

(7) Le seul exemplaire intact (n° 2354) mesure 77 mm. de hauteur.

(8) Cf. Morin-Jean, *La verrerie en Gaule...,* pp. 73-74, fig. 66, 69 (type 21) et A. Kisa, *Das Glas in Altertum,* 1908, formes 24, 34, 35.

(9) Loeschcke, *Haltern,* pp. 201-202, pl. XI, n° 31 et pl. XXI, n° 10 (type 31), *Oberaden,* p. 42 et pl. 8, 4 = 27, 29 (type 29) et p. 128, fig. 34 *g* (exemplaire de Trèves).

(10) Intact, ce vase devait avoir une hauteur d'environ 15 cm.

(11) Loeschcke, *Haltern,* pl. XI, n° 30 (type 30), *Oberaden,* p. 42, pl. 7, 4 = 27, 28 (type 28).

(12) Cf. Morin-Jean, *op. cit.,* pp. 80-81, fig. 81, 83 (types 30 et 32) et A. Kisa, *op. cit.,* forme 2.

Tous ces petits récipients ont des traits communs: ils sont faits d'une argile jaune plus ou moins foncée, assez peu cuite, relativement tendre, et ont été recouverts d'une couche de vernis apposée à une fin utilitaire. Celle-ci revêt, en effet, tout *l'intérieur* et, à l'extérieur, le col seul; son rôle était de prévenir l'évaporation du liquide, parfum ou essence, contenu dans le récipient. La couleur du vernis varie d'un exemplaire à l'autre: il est tantôt d'un rouge orangé, tantôt d'un brun noirâtre à reflets métalliques, tantôt d'un noir violacé. Ces caractéristiques se retrouvant à Oberaden et à Haltern [1], ces flacons apparaissent comme des produits d'importation venus avec leur contenu des contrées méridionales où leurs types étaient en usage depuis des siècles [2]. En Auvergne comme en Germanie, ils témoignent de la pénétration des civilisations méditerranéennes dans le monde celtique et germanique et caractérisent l'époque d'Auguste, car dès le règne de son successeur, ils cessèrent d'être fabriqués en argile pour céder la place à de petits récipients en verre de mêmes formes [3].

F) *Formes et marques d'amphores.* — Les amphores abondent à Gergovie comme au Mont-Beuvray et dans les autres *oppida* de la fin de la période celtique. Importées d'Italie, elles constituaient la forme de récipient la plus communément utilisée et, une fois brisées, elles devenaient un matériau propre à de multiples usages [4]: retaillés et percés d'un trou, leurs pieds pouvaient se transformer en pesons [5]; brisées en larges morceaux, leurs panses servaient soit à fabriquer de grossiers carrelages [6], soit à constituer à l'intérieur des pièces une couche d'assèchement entre deux épaisseurs de terre battue [7]; enfin, concassés à la masse et pilés dans une couche de mortier maigre, leurs débris formaient le substrat de mosaïques à bon marché comme celles du temple I [8] et de l'édifice de la parcelle 850.

Bien que ces amphores ne se rencontrent plus guère qu'à l'état fragmentaire, il est relativement aisé d'en reconnaître les types. La forme qui domine, de façon souvent exclusive, est celle de la longue amphore vinaire en terre rougeâtre à anse rectiligne et à col long qui caractérise les *oppida* et les stations du Ier siècle avant notre ère et qui porte le n° 1 dans la classification de Dressel [9]. C'est ce type qui apparaît partout en abondance sur le plateau, qui constituait la masse des amphores enfouies dans le dépotoir de la parcelle 883 [10], et qui s'est retrouvé en quantité dans les parcelles voisines au cours des fouilles de 1945 et de 1946.

Trois marques ont été relevées sur des fragments de ce type:

(1) Loeschcke, *Haltern*, pp. 201-202 et *Oberaden*, p. 42.

(2) Au moins depuis l'époque hellénistique, les prototypes en verre moulé remontant même jusqu'aux VIe et VIIe siècles av. J.-C.; cf. Ritterling, *Westf. Mitt.*, III, p. 89 et Morin-Jean, *op. cit.*, p. 73.

(3) Cf. Ritterling, *op. cit.*, *loc. cit.*, et Loeschcke, *Haltern*, pp. 201-202. Les types dérivés en verre soufflé ont duré jusqu'au IVe siècle de notre ère; cf. Morin-Jean, *op. cit.*, pp. 76, 80, 82 (types 21, 30, 32).

(4) Sur l'utilisation des amphores vidées de leur contenu, A. Grenier, *Manuel...*, VI, 2, p. 614.

(5) Un peson ainsi fabriqué a été retrouvé parcelle 849 (Inv. n° 2205).

(6) Cf. ci-dessus, fig. 7.

(7) Par exemple, parcelle 883, dans la pièce 1.

(8) Cf. Brogan-Desforges, *Gergovia*, pp. 21-22.

(9) *C.I.L.*, XV, pl. II, n° 1. — Cf. A. Grenier, *op. cit.*, p. 635, Bulliot, *Fouilles du Beuvray*, pl. XIX, Loeschcke, *Oberaden*, pp. 82-85 (type 77); la grande majorité de ces amphores paraît d'âge augustéen.

(10) J.-J. Hatt, *Fouilles de 1943 et de 1944*, *Gallia*, V, 2, 1947, p. 279.

a) sur un col provenant du fossé de la parcelle 850, estampille composée primitivement de trois initiales, mais dont ne subsistent que les deux premières: B P (fig. 21, n° 2293), marque qui paraît inconnue en Gaule [1];
b) à la base d'une anse tirée du dépotoir centre de la même parcelle, cachet assez mal venu ne semblant comporter que la seule lettre C (fig. 21, n° 2550) [2];
c) sur un autre col trouvé parcelle 849, avait été gravé au stylet avant cuisson le chiffre X (fig. 21, n° 2259) qui s'est déjà rencontré ailleurs [3], mais dont l'interprétation demeure incertaine [4].



Fig. 21. — Marques d'amphores.

D'autres types d'amphores, différents de la forme 1 et exceptionnels, sinon même inconnus jusqu'ici à Gergovie, ont été trouvés dans la citerne 3 (parcelle 882). Une amphore en terre blanche qui diffère du type 1 par un col plus large et plus trapu, un rebord moins élevé et des anses à courbure marquée (fig. 21, n° 2357) doit représenter la forme 6 de Dressel [5]. Elle porte, peinte en rouge sur tout le pourtour du col, une inscription dont il ne reste malheureusement que la lettre initiale, un M [6]. La même citerne a livré plusieurs amphores en terre ocre que caractérise un ressaut des anses à la partie supérieure et qui se rattachent au type 3 de Dressel. Ces anses, si caractéristiques, sont tantôt simples [7], tantôt doubles et constituées en ce cas de deux cylindres d'argile accolés qui se séparent facilement [8]. Cette forme, qui apparaît pour la première fois à Oberaden [9] et qui est presque inconnue au Mont-Beuvray [10], ne semble guère antérieure à l'année 10 avant notre ère; si elle a persisté, en se transformant d'ailleurs, jusqu'au temps des Flaviens, elle n'en caractérise pas moins à ses débuts la seconde moitié du règne d'Auguste et elle fut à cette époque extrêmement commune en Rhénanie [11].

(1) Elle ne figure pas sur les listes données au tome XIII du *C.I.L.*

(2) Si cette estampille est complète, elle est identique à une autre marque d'amphore trouvée à Clermont, Bouillet, *Cat. du musée de Clermont*, p. 14 = *C.I.L.*, XIII, 10.002, 132 *a*.

(3) Notamment en Rhénanie: à la Saalburg, à Neuwied, près de Bonn et à Arentsburg (*C.I.L.*, XIII, 10.003, 128).

(4) Cf. *C.I.L.*, XIII, 3, p. 70.

(5) Comparer Loeschcke, *Haltern*, pl. XIII, 69, pl. XXIII, 7 et 8 (type 69) et *Oberaden*, pp. 95-99, pl. 37, 80 (type 80). — Selon Loeschcke, *Oberaden*, p 99, ces amphores qui portent souvent des inscriptions peintes n'étaient pas destinées à contenir du vin, mais de la saumure ou des sauces de poisson.

(6) Les inscriptions peintes sur amphores sont extrêmement rares en Gaule; cf. A. Grenier, *op. cit.*, p. 614.

(7) Elles se rapprochent alors du type 67 d'Haltern (Loeschcke, *Haltern*, p. 252, pl. XIII et XXIII) ou du type 79 d'Oberaden (Loeschcke, *Oberaden*, pp. 92-94 et pl. 36, 79), mais avec un ressaut, en général, moins prononcé et moins aigu.

(8) Type 66 d'Haltern (Loeschcke, *Haltern*, pp. 250-252. fig. 36, pl. XIII et XXIII, n° 5) qui correspond au type 78 d'Oberaden (Loeschcke, *Oberaden*, pp. 88-92, pl. 17, 1, 18, 1-2, 19, 11, 20, 9, 36, 78).

(9) Cf. Loeschcke, *Oberaden*, p. 90.

(10) L'*Album des fouilles de Beuvray* n'en reproduit qu'un seul fragment, planche XXXIX, 13.

(11) Cf. Loeschcke, *op. cit.*, *loc. cit.*, et *Haltern*, pp. 250-252, O. Bohn, *Indic. Antiq. Suisses*, 1926, pl. XI, A. Grenier, *Manuel...*, p. 635.

APPENDICE III. — LA CÉRAMIQUE GALLO-ROMAINE

La masse des poteries que les fouilles dégagent chaque année à Gergovie appartient à une céramique gallo-romaine précoce dont la date générale doit se trouver comprise entre le milieu du Ier siècle avant notre ère et le milieu du Ier siècle après. Ni en 1945, ni en 1946 nous n'avons rencontré cette céramique en couches stratifiées et beaucoup de tessons viennent même du niveau arable superficiel; aussi seules la présence de fragments italiques et la comparaison avec d'autres gisements gergoviens permettent-elles de la rapporter en gros à l'époque d'Auguste.

Fig. 22. — Types divers de céramique gallo-romaine précoce.

Les études récentes de MM. Ward-Perkins [1] et J.-J. Hatt [2] qui ont analysé de façon précise les caractères de cette céramique en la comparant aux productions du même âge rencontrées au Mont-Beuvray, en Auvergne et en Languedoc, dispensent d'entrer dans le détail de sa richesse de formes et de décors. Les données suivantes se limiteront donc à l'essentiel.

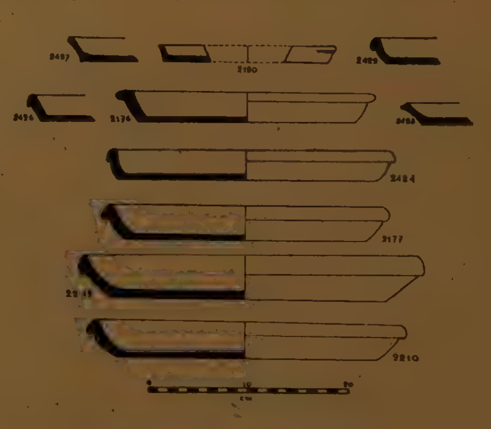


Fig. 23. — Plats et assiettes.

1° *Plats et assiettes.* — Parmi les formes de plats ou d'assiettes, une seule se rattache directement à un type de La Tène III représenté dans les trouvailles d'Aulnat (Puy-de-Dôme) [3]: c'est une petite assiette très plate, de 17 cm. de diamètre, à rebord oblique dépourvu de moulure, dont le fond est orné de trois bandes concentriques lustrées de technique celtique (fig. 23, n° 2190). Des formes voisines (fig. 23, nos 2425, 2427), où le rebord ne comporte encore qu'une ébauche de mouluration, annoncent déjà, semble-t-il, une évolution

(1) J.-B. Ward-Perkins, *The pottery of Gergovia in relation to that of other sites in central and south-western France*, *The Archaeological Journal*, XCVII, 1941, pp. 37-87.
(2) J.-J. Hatt, *Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie*, 1 broch., 24 pp., Clermont-Ferrand. 1945 (extr. du *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne*, n° 528).
(3) Cf. Hatt, *op. cit.*, p. 10, fig. V, 4 et VI, 3.

vers les types gallo-romains [1]; une coupe à pied avec rebord rentrant (fig. 22, n° 2035) et une sorte de grande écuelle apode à rebord vertical de fa-

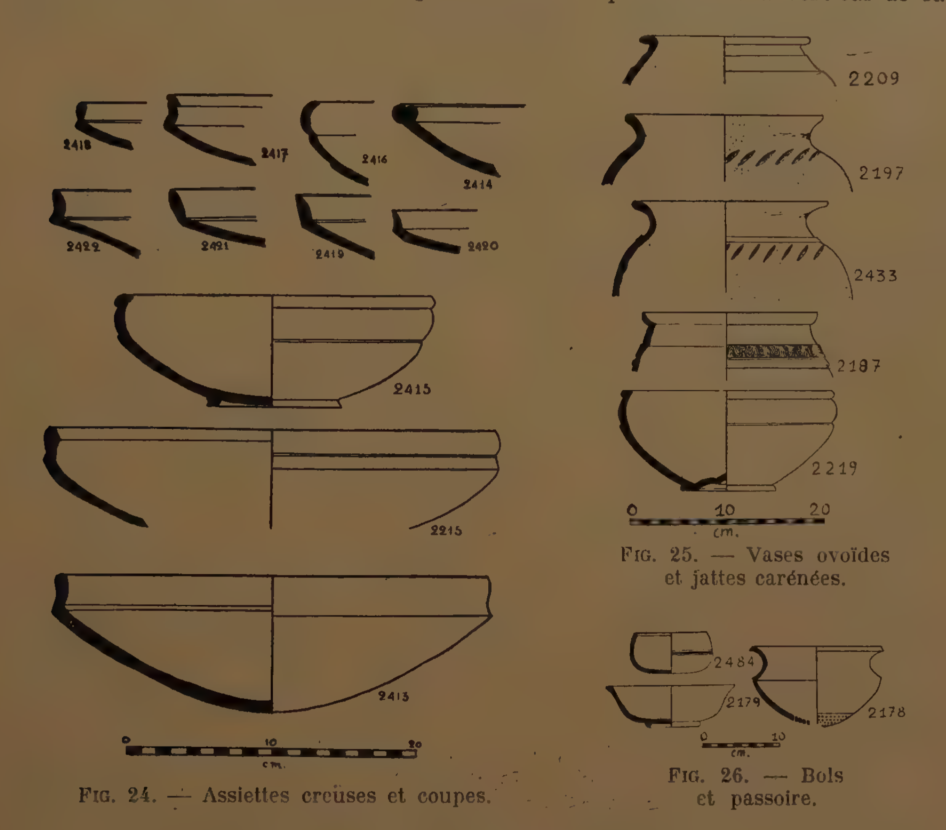


Fig. 24. — Assiettes creuses et coupes.

Fig. 25. — Vases ovoïdes et jattes carénées.

Fig. 26. — Bols et passoire.

brication plus grossière (fig. 24, n° 2413) peuvent encore tenir à des prototypes celtiques analogues à ceux d'Aulnat [2].

A côté de ces formes rares, apparaissent en nombre les trois types proprement gallo-romains que M. Hatt a distingués à Gergovie [3]:

a) de grandes assiettes plates, aux parois épaisses et obliques terminées par une grosse moulure arrondie et saillante au dehors (fig. 22, n°s 1946, 2137; fig. 23, n°s 2176, 2177, 2210, 2249, 2424, 2426, 2429); très nombreuses, ces assiettes sont tantôt en terre gris clair et dépourvues de couverte, tantôt en argile rougeâtre moins fine et revêtues à l'intérieur comme à l'extérieur d'une couche de peinture rouge (fig. 23, n°s 2176, 2177, 2210, 2249); leur diamètre se trouve le plus souvent compris entre 25 et 35 centimètres [4];

(1) Le n° 2427 est à comparer pour sa forme à Ward-Perkins, *op. cit.*, p. 65, fig. 11, n° 12.

(2) Pour le n° 2035, cf. Hatt, *op. cit.*, p. 10 et fig. VI, 1.

(3) Hatt, *op. cit.*, pp. 10-12 et fig. V, VI.

(4) Cf. Hatt, *op. cit.*, p. 9, fig. V, 1-3 et *Gallia*, II, 1943, p. 96, fig. 17, Ward-Perkins, *op. cit.*, p. 65, fig. 11, n° 15, p. 67, fig. 12, n° 9, p. 74, fig. 19, n° 10.

b) des assiettes à pied demi-creuses dont le rebord généralement vertical ou oblique se rattache au fond par une arête vive (fig. 22, n° 1979; fig. 24, n°s 2417 [?], 2418, 2419, 2420, 2421, 2422) [1];

c) d'autres assiettes à pied beaucoup plus creuses, passant à de véritables écuelles, dont les parois sont, au contraire, très fortement incurvées et moulurées (fig. 24, n°s 2215, 2415, 2416 et peut-être 2417) [2].

Ces deux dernières formes ne se rencontrent qu'en une terre grise ou noire, bien cuite et très dure.



Fig. 27. — Cruches et pichet.

2° *Vases ovoïdes et jattes carénées.* De toute la poterie gergovienne, les vaisseaux profonds sont peut-être ceux qui révèlent le mieux le perfectionnement des formes celtiques par l'influence des techniques romaines.

Les vases ovoïdes sont fréquents à Gergovie; très souvent tournés dans une terre grossière avec des parois épaisses et un décor très fruste limité à quelques traits incisés (fig. 22, n°s 1945, 2128; fig. 25, n°s 2197, 2209, 2433), parfois munis d'un pied débordant de tradition celtique (fig. 19, n° 2141) [3], ils prolongent l'une des formes préférées de La Tène [4], mais déjà la qualité de leur fabrication, le fini du rebord, voire sur quelques exemplaires une mouluration soignée (fig. 22, n° 2128; fig. 25, n° 2209) trahissent des influences nouvelles.



Fig. 28. — Cruches.

Les jattes carénées, communes dans les stations celtiques pendant toute la période de La Tène, se rencontrent encore à Gergovie, mais leur technique se trouve transformée par l'emploi du tour, par la richesse de la mouluration et du décor appliqué au peigne ou à la roulette (fig. 22, n° 2036; fig. 25, n° 2187; fig. 35, n° 2261) [5]. D'une forme voisine dérive peut-être un petit bol très fin en terre blanche venant de la parcelle 850 et d'un type jusqu'à maintenant inconnu à Gergovie (fig. 26, n° 2484) [6].

Dans les séries ovoïdes sont encore à signaler deux vases: un récipient ventru, à allure de muid, au rebord en gouttière, décoré de palmettes et de stries exécutées à la roulette (fig. 33), réplique d'un autre exemplaire découvert en

(1) Cf. Hatt, *op. cit.*, p. 9, fig. V, 6-8, Ward-Perkins, p. 65, fig. 11, n° 16, p. 67, fig. 12, n° 5, p. 69, fig. 14, n° 4, p. 74, fig. 19, n° 3.

(2) Cf. Hatt, *op. cit.*, p. 9, fig. V, 16-21, Ward-Perkins, *op. cit.*, p. 65, fig. 11, n° 2.

(3) Hatt, *op. cit.*, p. 21, fig. XVII, 3, 10.

(4) Cf. Hatt, *op. cit.*, pp. 14-16, et Ward-Perkins, *op. cit.*, p. 65, fig. 11, n° 5.

(5) Hatt, *op. cit.*, pp. 12-13 et fig. IX; cf. Ward-Perkins, *op. cit.*, p. 65, fig. 11, n° 3, p. 67, fig. 12, p. 69, fig. 14, n°s 1 et 2, p. 72.

(6) Comparer, par exemple, Hatt, *op. cit.*, p. 11, fig. VIII, 3.

en 1942 [1] et un gobelet fusiforme orné de triangles effilés appliqués à la barbotine (fig. 34, n° 1944). Faits d'une terre très fine, ocre ou beige, dure et bien cuite, avec des parois relativement minces, ces vases sont à considérer comme des produits de choix et comme une imitation de la céramique italique: tous deux empruntent leur rebord aux gobelets d'Aco et le second va même jusqu'à copier, en les agrandissant, la forme et le décor propres à ces poteries [2].



Fig. 29. — Grande cruche à quatre anses.

3° *Cruches et pichets.* — Les *cruches*, particulièrement nombreuses au fond de la citerne 1, sont de toutes tailles et de tous galbes. Le modèle le plus commun, en terre ocre ou rose pâle couverte d'un engobe blanc, offre une panse ventrue, une anse unique tripartite et un goulot tantôt cylindrique (fig. 27, n°s 2438, 2482, 2483), tantôt plus ou moins évasé (fig. 27, n° 2434; fig. 28, n° 2101) [3].

Parmi les autres formes se remarquent:

a) le type, jusqu'ici inconnu, d'une grande cruche à quatre anses, haute de 50 cm., faite d'une terre gris clair, avec des parois épaisses (7 à 12 mm.) et une surface lustrée d'un bistre-jaune ou d'un bistre-rouge (fig. 29); — *b*) une cruche moins grande, à deux anses, modelée dans une terre brune mêlée de grains de quartz et de mica et dépourvue de toute trace de couverte (fig. 28, n° 2106) [4]; — *c*) de petites cruches ventrues, à anse unique, en terre fine bistre ou beige, sans trace d'engobe, différant les unes des autres par le profil du goulot, la forme et le point d'attache de l'anse (fig. 28, n°s 2096, 2100) [5]; — *d*) enfin, un type à goulot latéral (fig. 28, n° 1940).

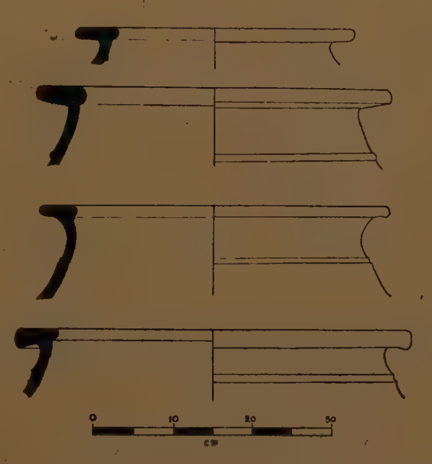


Fig. 30. — Rebords de grandes jarres.

Les *pichets* en terre grise, à col tronconique, anse plate, couverte lustrée grise ou noire, décorés sur le col d'une ou de plusieurs bandes imprimées à

(1) Cf. *Gallia*, II, 1943, p. 112, fig. 11.
(2) Ci-dessus, *Appendice II*, B.
(3) Cf. Hatt, *op. cit.*, p. 17 et fig. XIII, Ward-Perkins, *op. cit.*, p. 65, fig. 11, n°s 10 et 13 (Gergovie), p. 76, fig. 20, n°s 1, 2, 4 (Clermont).
(4) Même forme dans Hatt, *op. cit.*, p. 16, fig. XIII, n° 3.
(5) Comparer surtout Ward-Perkins, *op. cit.*, p. 76, fig. 20, n°s 3, 5: exemplaires trouvés à Clermont.

la roulette ou au peigne, sont l'une des formes les plus typiques de la céramique gergovienne [1]. Nombre de fragments de cette espèce, dont deux cols à demi intacts (fig. 27, n° 2431; fig. 32, n° 2066) et une grande anse haute de 18 cm., ont été retrouvés au cours des fouilles (fig. 32).

Fig. 31. — Récipients à usage domestique.

4° *Récipients divers.* — Parmi d'autres récipients visiblement réservés aux usages domestiques et souvent même aux gros usages, apparaissent:

des passoires aux formes profondes, en terre grise ou beige (fig. 26, n° 2178) [2];

des mortiers avec l'intérieur garni de grains de quartz (fig. 31, n° 2432);

des marmites à trois pieds (fig. 31, n°s 2430, 2439);

des couvercles de récipients (fig. 31, n°s 2343, 2350);

de grandes jarres pansues, à large ouverture et à rebord saillant intérieurement et extérieurement, de fabrication grossière (fig. 30; fig. 31, n° 2331) [3];

d'autres grands vaisseaux empruntant leur forme aux vases ovoïdes (fig. 31, n° 2481 *bis*) ou aux jattes carénées (fig. 31, n° 2481);



Fig. 32. — Pichets décorés.

une sorte de très grand cuveau circulaire, aux parois massives, au rebord plat et rectangulaire rejeté à l'intérieur, qui offre, malgré son extrême grossièreté, une ébauche de décor faite sur la partie plate du rebord d'une série de cupules et sur la paroi interne comme une esquisse d'impressions à la roulette (fig. 19, n° 2145).

(1) *Gallia*, II, 1943, p. 82, fig. 12, Hatt, *op. cit.*, pp. 13-14 et fig. X; Ward-Perkins, *op. cit.*, p. 55 et p. 68, fig. 13, 1-4, p. 76, fig. 20, 6.
(2) Hatt, *op. cit.*, p. 14, fig. 11.
(3) Ward-Perkins, *op. cit.*, p. 73, fig. 18, n° 8 et p. 74, fig. 19, n°s 12-14.

5° *Tasse à anse en forme de* modius. — La pièce la plus intéressante qui ait été découverte au cours de la campagne de 1945 est une tasse à anse, de forme inédite, provenant de la citerne 1 (fig. 36). Le corps de la tasse est conique. Le pied, de galbe complexe, dessine à l'intérieur une concavité marquée et se rattache à angle vif à la paroi; à l'extérieur, il offre une triple série de moulures dont la série médiane, la plus marquée, s'arrondit en saillie. Le rebord supérieur affecte d'un côté l'allure d'une gouttière redressée et déborde de l'autre en crochet. L'aspect général est celui d'un *modiolus*, forme exceptionnelle qu'aux alentours de l'ère chrétienne certains potiers d'Arezzo, comme M. *Perennius Tigranus*, empruntèrent à des prototypes hellénistiques [1] ou à des vases de métal [2]. L'exemplaire de Gergovie est l'imitation voulue d'une production italique de cet ordre [3] et la base de son pied, de forme triangulaire, s'inspire également des types sigillés.

Le décor même est encore significatif: ce sont sur le rebord des demi-cercles concentriques tournés vers le haut qui veulent peut-être imiter des oves, mais qui les reproduisent à l'envers; ce sont sur le corps même de la tasse deux étages de stries guillochées imprimées à la roulette les unes fines et obliques, les autres verticales et taillées en « pointes de dimant », telles qu'il s'en rencontre sur certains produits [5] d'Arezzo, comme sur le fragment n° 2081 retrouvé en 1945 (fig. 15); c'est enfin l'enduit rouge, assez tenace, qui recouvre intérieurement et extérieurement l'ensemble. La pâte, de couleur jaune, assez tendre et un peu feuilletée, ne rappelle en rien celle des vases italiques, mais il n'est pas douteux que les autres caractères trahissent l'imitation. La provenance de la tasse nous échappe malheureusement, mais elle sort en tout cas de la série des fabrications communes et apparaît comme un produit d'assez grand luxe.



FIG. 33. — Vase avec décor de palmettes.

6° *Les décors.* — La céramique gallo-romaine de Gergovie est diversement décorée.

Un engobe blanc, mat et généralement peu tenace, se rencontre sur certains modèles de cruches (fig. 27, n°s 2434, 2438, 2482, 2483; fig. 28, n° 2101); une peinture d'un rouge vif uniforme, destinée à créer l'illusion de l'italique, recouvre à la fois des formes frustes comme nombre d'assiettes plates (fig. 23, n°s 2176, 2177, 2210, 2249) et des vaisseaux soignés dans leur modelé et leur profil comme la tasse à anse de la citerne 1 (fig. 36), des fragments de vases à décor figuré (fig. 34, n°s 2093, 2116) et des contrefaçons de gobelets d'Aco (fig. 15, n° 2054 *a* et *b*). Quelques autres tessons offrent une décoration peinte à bandes horizontales jaunes et rouges et l'emploi du lustrage ou de la poudre

(1) A. OXÉ, *Arretinische Reliefgefässe vom Rhein*, pp. 73-75, pl. XXIII, n° 113 et pl. XXIV, n° 114 (Tarragone), pl. XXV, n° 115 (tasse de provenance italienne au musée de Berlin).

(2) Cf. HÉRON DE VILLEFOSSE, *Le trésor de Boscoreale*, Mon. Piot, V, 1899, p. 102, n° 43, et pl. XXIII, 1.

(3) Une imitation plus grossière et différente de celle de Gergovie se retrouve dans une sorte de tasse cylindrique d'Oberaden; cf. LOESCHCKE, *Oberaden*, p. 51, type 40, pl. 8, 1 = pl. 24, 40.

(4) Cf. OSWALD-PRYCE, *Terra sigillata*, p. 221.

de mica pouvait conférer à d'autres récipients (fig. 23, n° 2190), même grossiers (fig. 22 ,n° 1945), une couverture brillante d'un certain éclat [1].

Une autre forme de décor se développe sur les cordons et les bandeaux en saillie; ce sont ou des dents extraordinairement grossières (fig. 35, n° 2162) [2], ou des croissants en relief (fig. 34, n° 2030), ou plus souvent des encoches (fig. 25, n°s 2197, 2433; fig. 28, n° 2106), des traits obliques (fig. 34, n°s 1995, 2029, 2154), voire des guirlandes sommaires (fig. 35, n° 2168) [3], incisés en creux à l'aide d'un poinçon ou même d'une roulette.

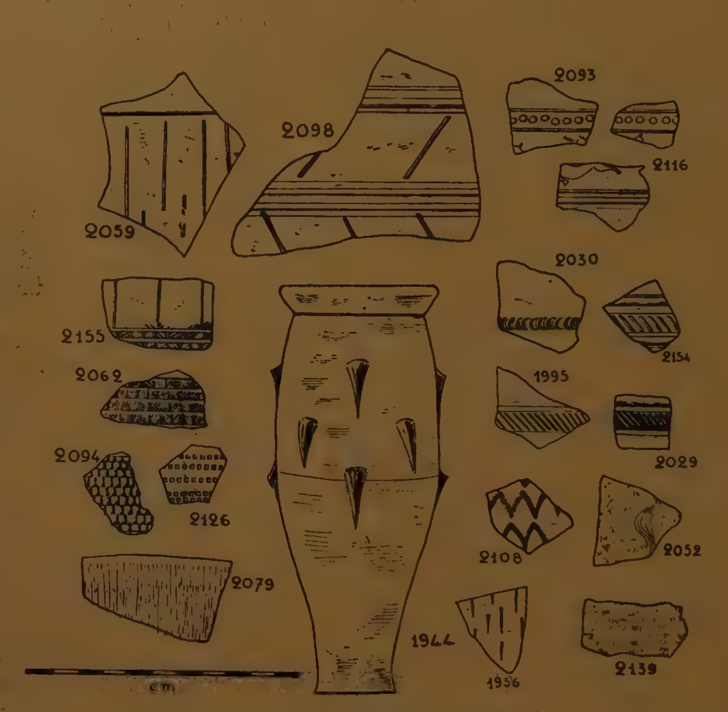


Fig. 34. — Types de décors.

La décoration typique de Gergovie par impression à la roulette [4] se retrouve naturellement sur nombre d'exemplaires, particulièrement sur les pichets à col tronconique (fig. 32). Les motifs, très variés, répètent pour la plupart ceux qui se sont précédemment rencontrés. Ce sont:

— des traits horizontaux (fig. 34, n°s 2052, 2139);
— des traits verticaux (fig. 34, n° 2139);
— des traits obliques (fig. 34, n° 2139; fig. 35, n° 2261);
— des traits enchevêtrés (fig. 32, n°s 2138, 2147, 2031, 1939);
— des pointillés (fig. 34, n° 2139);
— des lignes de points (fig. 32, n° 2058);
— de petits carrés associés en damiers (fig. 32, n° 1939; fig. 35, n° 2261, ou en lignes (fig. 34, n°s 2094, 2126);
— des « ogives » (fig. 34, n° 2108) [5];
— des palmettes (fig. 33);

(1) Des fragments de terre micacée, sans doute destinés à fournir une couverte dorée, ont été retrouvés dans le fossé B de la parcelle 883.

(2) Un décor analogue, quoique plus fin, s'est rencontré au Mont-Beuvray (*Album du Beuvray*, pl. XXXVII, 21).

(3) Les décors des vases n°s 2197 et 2433 ont aussi leurs correspondants au Beuvray (*Album...*, pl. XL, 5, 6 et 11); de même les guirlandes du fgt. 2168 qui dérivent de l'ornementation des gobelets d'Aco (*Album...*, pl. XXXV, 1).

(4) Cf. Hatt, *op. cit.*, pp. 18-21.

(5) Même décor au Beuvray (*Album...*, pl. XXXIII, 13 à 22).

— des « feuilles de fougère » (fig. 27, n° 2431; fig. 32, n°s 2066, 2074, 2146; fig. 34, n°s 2062, 2155; fig. 35, n° 2189);
— des lignes ondulées ou peignées (fig. 25, n° 2187; fig. 32, n°s 1938, 2142; fig. 35, n°s 2182, 2260, 2261);
— des lignes striées verticales ou obliques (fig. 33; fig. 34, n° 2079).

Sur les vases à pâte dure et bien cuite, notamment sur les pichets en terre grise, l'impression est généralement profonde et nette (fig. 32, 33 et 34, n°s 2094, 2108, 2155, etc.); par contre, sur les poteries de plus basse qualité en terre tendre et friable, elle est souvent à peine esquissée et comme fugitive (fig. 34, n°s 2052, 2139).

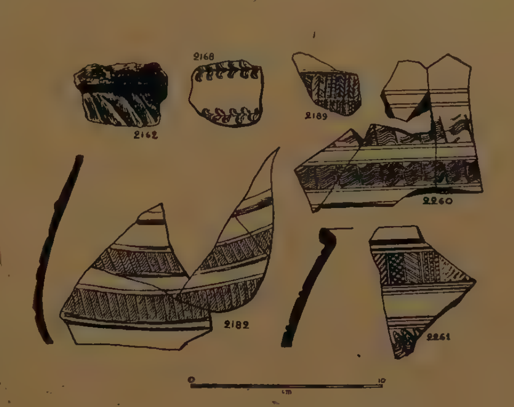


Fig. 35. — Types de décors.

Le décor barbotiné, plus rare à Gergovie, n'apparaît que sur un petit nombre de vases et il se limite généralement à des motifs très simples, traits verticaux (fig. 34, n°s 2059, 2155) [1], traits obliques (fig. 34, n° 2098 ou pointes effilées en relief (fig. 34, n° 1956), ce dernier thème emprunté aux gobelets d'Aco [2]. Dans l'ensemble, l'emploi de la barbotine, parfois associé à une décoration à la roulette (fig. 34, n° 2155), parait caractériser à Gergovie certaines catégories de vases assez fins, à pâte ocre très cuite et très dure.

Restent à signaler deux autres types de décor nouveaux à Gergovie.

Parcelle 883, dans le fossé séparant le dallage du mur *ab*, sont venus au jour de larges fragments d'un vase hémisphérique dont la panse est ornée de six rangées horizontales d'œilletons comme enchâssés dans une orbite. La forme même du vase dérive de celles de La Tène III; la pâte grise, parfaitement cuite, est extrêmement dure et la couverte est d'un lustre gris noir assez brillant. Cette céramique ocellée qui s'est rencontrée dans d'autres stations du Ier siècle av. J.-C., notamment au Mont-Beuvray [3], s'est déjà trouvée à Gergovie sous forme de menus fragments. Elle dérive vraisemblablement de prototypes de La Tène [4], mais c'est bien une céramique gallo-romaine précoce et non une céramique véritablement celtique, car un vase du musée de Genève, identique par sa forme, sa couleur et son décor à celui de Gergovie, vient du quartier genevois essentiellement romain des Tranchées, milieu qui paraît dater du



Fig. 36. — Tasse à couverte rouge en forme de *modius*.

(1) Cf. Ward-Perkins, *op. cit.*, p. 73, fig. 18, n° 9.
(2) Cf. ci-dessus, *Appendice II*, B.
(3) Cf. Déchelette, *Manuel...*, p. 992, fig. 680 et pour le Mont-Beuvray, *Album...*, pl. XXXIII, 3, 6, 10, 11, 13, 17, 22, etc.
(4) Déchelette, *op. cit.*, pp. 992-993.

Ier siècle après J.-C.[1]. Une fois de plus, des potiers gaulois ont fait bénéficier un thème celtique ancien de la perfection technique qu'ils tenaient directement ou indirectement de Rome[2]. Il serait intéressant de pouvoir préciser l'origine de ces vases ocellés, car la similitude des exemplaires genevois et gergoviens prouve qu'il s'agit là de fabrications certainement localisées, mais qui ont dû alimenter un certain commerce d'échange.

Une dernière forme d'ornementation, rare, elle aussi, consiste en motifs figurés, exécutés au moule, qui apparaissent sur les fragments d'un vase en terre jaune à couverte rouge (fig. 34, nos 2093, 2116), où sous une ligne irrégulière de besans semble représentée une sorte de quadrupède. Il y a là imitation de certains motifs des gobelets d'Aco et comme une nouvelle tentative pour reproduire les décors de la céramique italique.

Les campagnes de fouilles de 1945 et de 1946 ont ainsi permis d'enrichir le répertoire déjà copieux des formes et des décors qui caractérisent la poterie gergovienne, céramique gallo-romaine précoce qui représente, selon le mot de M. Hatt, l'« âge d'or » de la céramique arverne. Nous disposerons bientôt de séries suffisamment fournies pour être à même de pouvoir mieux discerner la part des influences celtiques et celle des influences méridionales, romaines ou languedociennes, qui ont présidé à sa naissance, soit un peu avant[3], soit un peu après la conquête de César.

APPENDICE IV. — OBJETS EN BRONZE

A) ***Fibule en forme de lion.*** — Une des plus belles pièces de bronze recueillies au cours des dernières fouilles est une fibule zoomorphe retrouvée le 9 août 1946 sur le dallage de la parcelle 849 (fig. 37).

C'est une fibule de petite taille, ne mesurant que 30 mm. de long et 17 de haut, où la place de l'arc est tenue par une sculpture en véritable ronde-bosse ciselée à l'image d'un lion. L'animal est rendu de façon expressive et puissante, quoique un peu dure, avec une stylisation très forte: sa tête, démesurée par rapport au reste du corps, est entièrement couverte d'une énorme crinière que dessinent des lignes ondulées et elle se termine par une sorte de groin; en arrière, le corps est étrangié à l'excès et la queue fait défaut; les pattes antérieures, projetées en avant, soutiennent le porte-agrafe aujourd'hui brisé, tandis que l'arrière-train ramassé prend appui sur le couvre-ressort d'où partait l'ardillon. Ressort et ardillon étaient en bronze, le reste de la fibule en cuivre.

Bien que les fibules zoomorphes ne soient pas absentes du monde romain[4], le rendu en ronde-bosse demeure exceptionnel. Le décor animal apparaît surtout à une époque tardive, au IIe et au IIIe siècles de notre ère, sur des fibules à charnière et il se manifeste alors par des représentations à plat, taillées à l'emporte-pièce dans des plaques ensuite émaillées[5]. La fibule de Gergovie n'of-

(1) Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Deonna, directeur du musée d'art et d'histoire de la ville de Genève, qu'il m'est particulièrement agréable de remercier ici et qui a lui-même étudié ces vases; cf. Deonna, *Les persistances des caractères indigènes dans l'art de la Suisse romaine*, *Genava*, XII, 1934, p. 44, pl. IV et V, nos 2-7, et *Les arts à Genève*, Genève, 1942, p. 72, fig. 45.

(2) Cf. Hatt, *op. cit.*, p. 22.

(3) En ce sens, Ward-Perkins, *op. cit.*, pp. 56-57.

(4) Cf. S. Reinach, s. v. *fibula*, dans *Dict. des Antiquités*, II, p. 1110; Morin-Jean, *Les fibules de la Gaule romaine*, *Cong. préhist. de France*, 1910, p. 822; R.-G. Collingwood, *The Archaeology of Roman Britain*, Londres, 1930, p. 258, fig. 64, n° 110.

(5) Morin-Jean, *op. cit.*, pp. 818-819: c'est la classe B des fibules dites de « style libre » qui deviennent fréquentes au IIe et surtout au IIIe siècle.

fré absolument aucune parenté avec ces séries de basse époque [1]. S'il fallait à tout prix lui chercher un prototype, mieux vaudrait s'orienter vers les grossières reproductions d'animaux qui décorent l'arc de certaines fibules de l'âge du fer italien; sa ciselure et son modelé lui confèrent toutefois une qualité infiniment supérieure à celle de ces œuvres barbares et en font une pièce de luxe qui pour Gergovie est certainement un produit d'importation. La puissance un peu dure de l'expression, jointe à l'ampleur de la stylisation, évoquerait comme un travail étrusco-romain du Ier siècle avant notre ère.

B) *Autres types de fibules.* — Treize autres fibules de bronze, de formes plus communes, ont été retrouvées en 1945 et 1946 (fig. 38 et 39):



FIG. 37. — Fibule en forme de lion.

— n° 1933 (fig. 38): arc à dos plat avec deux ailerons greffés sur un petit disque perpendiculaire à l'arc; ressort à six spires avec griffe; corde externe; porte-agrafe ajouré [2];
— n° 2114 (fig. 38): arc à dos triangulaire aplati décoré d'un cœur du côté de la tête; ressort à huit spires avec griffe; porte-agrafe ajouré [3];
— n° 2083 (fig. 38): arc filiforme; ressort à quatre spires sans griffe; corde externe; porte-agrafe ajouré. Ce type qui trouve sa réplique dans des modèles en fer [4] est relativement commun à Gergovie [5];
— n° 2225 (fig. 39): fibule à arc filiforme analogue à la précédente;
— n° 2034 (fig. 39): arc bombé, triangulaire, creusé en forme de gouttière ouverte vers le haut et à ses extrémités [6]; porte-agrafe plein; manquent l'ardillon et le ressort ou plus probablement la charnière;
— n° 2269 (fig. 39): petite fibule filiforme (?) dont il ne subsiste plus que l'ardillon et le ressort à deux spires, sans griffe, avec corde externe;
— n° 2366 (fig. 39): arc bombé et caréné avec un trou de suspension à la base et un bouton à l'extrémité; porte-agrafe plein; manquent l'ardillon et la charnière [7];
— n° 2399 (fig. 39): fibule dont il ne reste que l'ardillon et le ressort à quatre spires sans griffe, avec corde externe;
— n° 2405: ressort et couvre-ressort, très abîmés, d'une fibule à arc aplati;

(1) MORIN-JEAN, *op. cit.*, p. 832, pl. II, n° 15 et S. REINACH, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, n° 363: deux représentations de lion qui ne ressemblent aucunement à celle de Gergovie.

(2) Exemplaire analogue trouvé à Bibracte, BULLIOT, *Fouilles de Beuvray*, pl. XLIX, 6.

(3) Cf. BROGAN-DESFORGES, *Gergovia*, fig. 10, 4 et 6.

(4) Ci-dessous, *Appendice V*, fig. 41, n° 2.300.

(5) Cf. BROGAN-DESFORGES, *op. cit.*, fig. 10, 2; *Gallia*, II, 1943, p. 115, fig. 15, 3, et ci-dessous, fig. 39, n°s 2.225 et 2.269.

(6) Pour la forme générale de l'arc, MORIN-JEAN, *op. cit.*, p. 806, fig. 4 et COLLINGWOOD, *op. cit.*, p. 243, fig. 60, n° 5.

(7) Formes voisines: F. KOEPP, *Die Römer in Deutschland*, p. 41, fig. 39 et L. ARMAND-CALLIAT, *Les fouilles de Marloux*, *Gallia*, III, 1944, p. 31, fig. 3 *h*.

— n° 2412 (fig. 39): disque d'une fibule du type « provincial militaire » [1];
— n° 2441 (fig. 39): arc aplati à dos rectangulaire; ressort avec griffe, corde externe (?); porte-agrafe plein; manquent les spires du ressort et l'ardillon [2];
— n° 2458 (fig. 39): arc aplati, à dos triangulaire; ressort à huit spires avec griffe, corde externe; porte-agrafe plein (?) [3];
— n° 2459 (fig. 39): arc bombé à petit disque; ressort à six spires avec griffe, corde externe; porte-agrafe plein; manque l'ardillon [4].

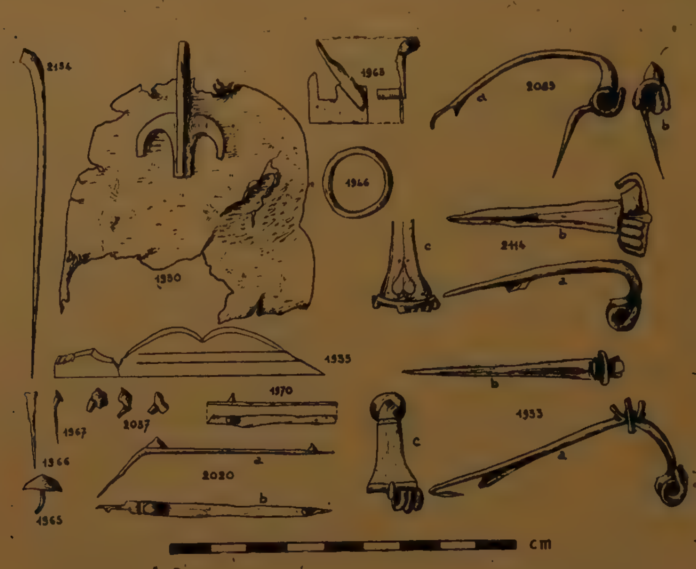


FIG. 38. — Objets en bronze, campagne de 1945.

Outre ces exemplaires plus ou moins intacts, les fouilles ont donné d'autres débris de fibules de bronze (fig. 38, n°s 1970, 2020) dont une longue pointe d'ardillon (fig. 38, n° 2134) [5]. M. Chirent a également trouvé, au printemps de 1947, dans les déblais de la citerne 3, parcelle 882, deux petites fibules à arc filiforme analogues aux n°s 2225, 2269, 2083, et une fibule à dos triangulaire aplati presque identique au n° 2114.

Exception faite du type à arc filiforme (fig. 39, n°s 2225, 2269 et fig. 38,

(1) Un autre exemplaire du même type a déjà été découvert à Gergovie: J.-J. HATT, *Gallia*, II, 1943, p. 115, fig. 15, 6. - Sur le type lui-même, entre autres, DÉCHELETTE, *Fouilles de Bibracte*, pl. XIV, 9-10; F. KOEPP, *op. cit.*, *loc. cit.*; COLLINGWOOD, *op. cit.*, p. 256, fig. 63, n° 89 (groupe W); L. ARMAND-CALLIAT, *op. cit.*, p. 31, fig. 3 *d*; F. EYGUN, *Objets recueillis à Sanxay*, *Gallia*, III, 1944, p. 116, fig. 24, n° 76.

(2) Autres exemplaires trouvés à Gergovie, dans BROGAN-DESFORGES, *op. cit.*, pp. 29-31, fig. 10, n°s 5, 6, 9, et J.-J. HATT, *op. cit.*, p. 115, fig. 15, 4. - Sur le type, DÉCHELETTE, *op. cit.*, pl. XIV, 7; COLLINGWOOD, *op. cit.*, p. 254, fig. 60, n° 22 (groupe K); L. ARMAND-CALLIAT, *op. cit.*, p. 31, fig. 3 *e*.

(3) Type analogue au n° 2.114. Cf. COLLINGWOOD, *op. cit.*, p. 245, fig. 60, n° 21 (forme voisine, variété du groupe K).

(4) Exemplaire plus petit du même modèle trouvé à Gergovie: J.-J. HATT, *Gallia*, II, 1943, p. 115, fig. 15, 6. - Cf. DÉCHELETTE, *Manuel*..., IV, p. 473, fig. 403, n° 4 (fibule de l'enceinte de Pommiers). - Le décor en zig-zag, fréquent à l'époque augustéenne (COLLINGWOOD, *op. cit.*, p. 248, fig. 61, n° 24), figure déjà à Gergovie sur une fibule à arc triangulaire aplati (BROGAN-DESFORGES, *Gergovia*, pp. 30-31, fig. 10, n° 9).

(5) Comparer *Gallia*, II, 1943, p. 115, fig. 5, 3.

n° 2083), toutes ces fibules sont, non pas de tradition gauloise, mais de modèle romain et caractéristiques des sites augustéens.

C) *Autres objets en bronze.* — Parmi les petits objets de bronze autres que les fibules peuvent se reconnaître:

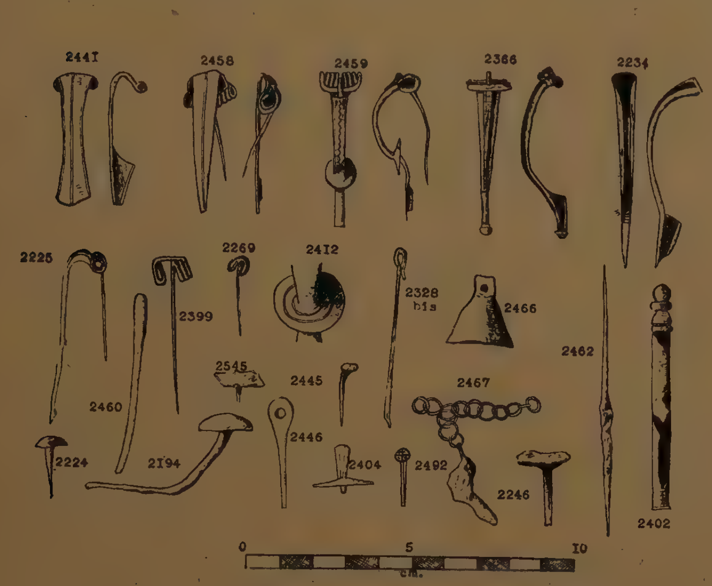


Fig. 39. — Objets en bronze, campagne de 1946.

— une grande plaque ovale fixée par une attache en forme de demie fleur-de-lys elle-même percée d'un trou (fig. 38, n° 1930);
— un anneau (fig. 38, n° 1946).
— une clochette avec trou de suspension (fig. 39, n° 2466) [1];
— une sorte de poinçon (fig. 39, n° 2462);
— une pince à épiler (fig. 39, n° 2328 *bis*) [2];
— un étui à aiguilles (fig. 39, n° 2402) [3];
— de petits ustensiles, aujourd'hui incomplets et brisés (fig. 39, n°s 2446, 2460), qui ont pu faire partie d'une trousse de toilette [4];
— une chaînette avec, en guise de pendentif, une amulette de forme phallique (fig. 39, n° 2467) [5];
— des clous (fig. 39, n°s 2194, 2224, 2246, 2445, 2492, 2545; fig. 38, n° 1965), de tailles et de formes variées, dont certains à tête décorée ou hémisphérique ont pu jouer un rôle décoratif;
— de petites pointes très fines (fig. 38, n°s 1966, 1967);
— des rivets (fig. 38, n° 2037).

(1) Diamètre: 21 mm. Une clochette de même forme et de mêmes dimensions a été trouvée à Sanxay (F. Eygun, *Gallia*, III, 1944, p. 114 et fig. 22, n° 75), ce type d'objet, de valeur prophylactique, est assez commun dans les stations celtiques ou gallo-romaines.

(2) Une pince presque semblable a déjà été trouvée à Gergovie, en 1942: J.-J. Hatt, *Gallia*, II, 1943, p. 115, fig. 15, n° 11. - Le modèle se rencontre depuis l'âge du Bronze (Déchelette, *Manuel...*, II, p. 340, fig. 136, n°s 3-6 et pour la période de La Tène, *ibid.*, IV, p. 779, fig. 548, n° 4) jusqu'aux derniers temps du Bas-Empire (Cf. S. Reinach, *Cat. du musée de Saint-Germain*, II, p. 303, fig. 171, n° 57.318: pince de la nécropole de Lavoye, Meuse).

(3) Cf. Déchelette, *Manuel...*, IV, pp. 795-797, fig. 559.

(4) Rapprocher Déchelette, *ibid.*, pp. 777-781, fig. 547-550.

(5) Sur ce type d'amulette fréquent en Gaule dès les premiers temps de la domination romaine, Déchelette, *ibid.*, IV, pp. 807-809 et *Fouilles du Beuvray*, pl. XX, fig. 21.

Parmi les pièces de bronze doit enfin figurer la belle tête d'Amour servant de peson de balance découverte en 1947 par M. Chirent dans les déblais de la citerne 3, parcelle 882 (fig. 14).

APPENDICE V. — OBJETS EN FER

Nombre d'objets en fer, recueillis au cours des fouilles, demeurent reconnaissables malgré les épaisseurs de rouille qui les couvrent. Ce sont:

— de très nombreux clous à tête plate et à section carrée, longs de 7 à 10 cm. en moyenne (fig. 40, nos 1936, 1937, 1998, 2040); dans le lot, certains se distinguent par l'épaisseur de la tige (fig. 40, n° 1937; fig. 41, n° 2543) ou par une longueur atteignant 15 cm. (fig. 41, n° 2192);

— un clou à grosse tête bombée et à courte tige qui a pu servir de cabochon décoratif (fig. 40, n° 2123);

— des anneaux cylindriques de tailles et de destinations variées (fig. 40, nos 1999, 2124, 2140; fig. 41, nos 2166, 2244, 2542); l'un d'eux est muni d'un plat latéral de fixation (fig. 40, n° 2140); un autre devait coulisser dans une gaine cylindrique (fig. 41, n° 2542); un troisième a pu faire partie d'un mors (fig. 41, n° 2166) [1];

— des poignées (?) (fig. 40, n° 2131; fig. 41, n° 2165);

— un crochet en forme de S (fig. 41, n° 2191);

— des fibules à arc filiforme et à ressort à quatre spires avec ou sans griffe (fig. 40, n° 2077; fig. 41, n° 2300) d'un type qui rappelle celui de Nauheim et s'est plusieurs fois déjà rencontré à Gergovie [2];

— une anse de vase, d'un type très répandu à la fin de La Tène III [3] (fig. 40, n° 2122);

— une plaque rectangulaire percée d'un trou (fig. 40, n° 2130);

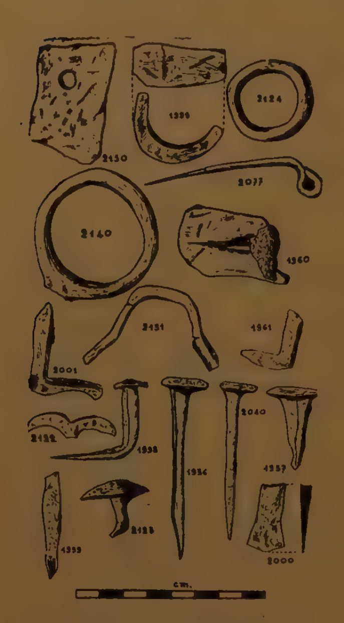


Fig. 40. — Objets en fer, campagne de 1945.

— deux serpettes de petite taille qui se fixaient par une soie à un manche en bois (fig. 41, nos 2204, 2226) [4];

(1) Cf. Déchelette, *Manuel...*, IV, p. 705, fig. 511.

(2) Brogan-Desforges, *Gergovia*, pp. 29, 31 et p. 30, fig. 10. - Cf. Déchelette, *op. cit.*, p. 763, fig. 537, n° 2.

(3) Déchelette, *ibid.*, p. 477, fig. 104 et pp. 955-956, fig. 653. — Une anse analogue a déjà été trouvée à Gergovie en 1942: J.-J. Hatt, *Gallia*, II, 1943, p. 115, fig. 15, n° 8.

(4) Modèles analogues pour la taille ou pour la forme dans Déchelette, *Manuel...*, IV, p. 889, fig. 614 (exemplaire de 12,6 cm. trouvé à Hunsbury, en Angleterre) et dans S. Reinach, *Cat. du musée de Saint-Germain*, I, p. 263, fig. 273, nos 29.204 et 29.042 A, p. 274, fig. 278, nos 10.187 et 56.750 (types à soie ou à ailerons provenant de la forêt de Compiègne, du Mont-Beuvray et d'Alésia). - Ces serpettes paraissent spécialement fréquentes dans les *oppida* de la fin de La Tène et du début de la période gallo-romaine.

— deux pièces en forme de pointe (fig. 40, n° 1959; fig. 41, n° 2167) qui peuvent représenter des dents de rateaux [1] ou plutôt des mèches destinées au travail du bois ou des métaux [2];
— une série de ciseaux à soie et à tranchant plat (fig. 40, n° 2000; fig. 41, n°s 2193, 2218, 2304, 2457), outils de menuisier qui servaient à travailler finement le bois [3];
— des clefs de forme rudimentaire (fig. 41, n°s 2245, 2303);
— des plaquettes de fer allongées de destination incertaine (fig. 41, n°s 2238, 2239);
— un couteau (fig. 41, n° 2301) [4];
— un rasoir (?) (fig. 41, n° 2302) [5];
— une sorte de petite herminette (fig. 41, n° 2555);
— deux pièces identiques qui ont pu appartenir à la garniture d'un char (fig. 41, n° 2242 et inv. n° 2243) [6];
— des ciseaux ou forces de petite taille (?) (fig. 41, n° 2407);

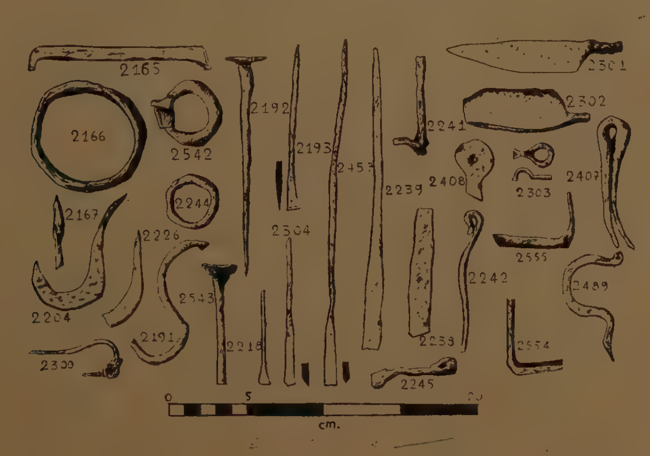


Fig. 41. — Objets en fer, campagne de 1946.

— une barre de levier, longue de 40 cm. et pesant 4 kg. 400, découverte au fond de la fosse de la parcelle 849 [7];
— enfin, quelques petites pièces de destination très incertaine (fig. 40, n°s 1960, 1961, 2001; fig. 41, n°s 2241, 2408, 2489, 2554).

APPENDICE VI. — OBJETS EN ARGENT, PLOMB, OS, VERRE, PIERRE, ETC.

A) Un seul bijou d'*argent* a été découvert au cours des fouilles: c'est un simple anneau cylindrique, d'assez grande taille [7], qui faisait peut-être office de bague (fig. 42, n° 2406).

B) Le *plomb* est représenté par le fragment aplati et écrasé d'un mince tuyau cylindrique de 4 à 5 cm. de diamètre et par un poids (?) de forme conique pesant 286 gr. 5 (fig. 42, n° 2365). M. Chirent a encore trouvé dans les déblais de la parcelle 882 un poids de forme ordinaire représentant un *quincunx*,

(1) Cf. S. Reinach, *op. cit.*, p. 274, fig. 278, n°s 29.047 et 29.047 A.
(2) Cf. S. Reinach, *op. cit.*, p. 265, fig. 274, n°s 15.972, 29,052 et p. 268, fig. 275, n°s 15.901, 29.073, 56.790, 60.954.
(3) Cf. Déchelette, *op. cit.*, p. 813, fig. 601 et S. Reinach, *op. cit.*, p. 283, fig. 283, n° 50.160 A et p. 259, fig. 271, n° 15.972: ciseaux provenant de la forêt de Compiègne et du tumulus arverne de Celles (Cantal).
(4) Cf. Déchelette, *op. cit.*, pp. 868-869, fig. 598-599 et aussi S. Reinach, *op. cit.*, p. 278, fig. 280.
(5) Cf. Déchelette, *op. cit.*, p. 785, fig. 553, surtout n° 7.
(6) Rapprocher Déchelette, *op. cit.*, p. 693, fig. 502.
(7) Diamètre extérieur: 27,5 mm.; épaisseur: 3 mm.

soit les 5/12e de la livre romaine (136 gr. 40) et deux plaquettes de plomb avec inscriptions gravées sur chaque face en qui il faudrait peut-être voir des *tesseræ lusoriæ* (fig. 13).

C) Les pièces en *os* sont moins rares. Citons:

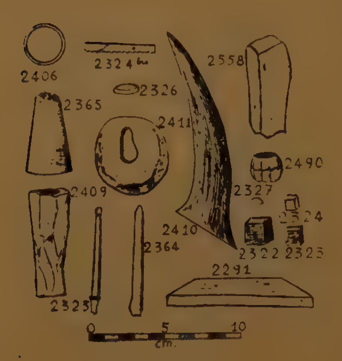


Fig. 42. — Objets en matières diverses.

— deux petites cornes de cerf soigneusement sciées à la base (fig. 42, n° 2410);
— une base d'andouiller coupée en rondelle et percée d'un trou ovale pour servir de pendeloque (fig. 42, n° 2411) [1];
— un manche de couteau ou d'outil usagé, grossièrement taillé à pans coupés dans un os brut et plusieurs fois utilisé (fig. 42, n° 2409);
— un jeton en corne de 17 mm. de diamètre (fig. 42, n° 2326);
— un fragment de peigne dont les dents sont cassées (fig. 42, n° 2324 *bis*);
— deux tiges brisées finement polies, au profil galbé (fig. 42, n°s 2325, 2364), dont l'une se termine par un bouton ovoïde. Ces manches évoquent les épingles et les poinçons en os si fréquents dans les thermes gallo-romains [2];
— une pièce finement moulurée de destination ornementale incertaine (fig. 38, n° 1935).

D) La *verrerie*, toujours rare à Gergovie [3], est représentée dans les trouvailles de 1946:
— par une grosse perle de verroterie à côtes, en verre polychrome d'un violet obscur avec une bande ondulée blanche dans la zone équatoriale (fig. 42, n° 2490) [4];
— par des fragments de petits vases monochromes de teintes variées: bleuté clair, bleu foncé, vert foncé, jaune vif, blanc, lie-de-vin. La forme des vases n'est plus guère reconnaissable, mais le fragment lie-de-vin a pu appartenir à un gobelet évasé et les fragments bleuté clair à une ampoule à parfum, types 20-22 de la classification de Morin-Jean.

En outre, dans les déblais de la citerne 3 ont été retrouvés deux minuscules fragments de verre polychrome venant d'un même vase à fond vert et violet et sur lequel se détachent des auréoles plus claires pénétrées en leur centre et dans toute leur épaisseur de bâtonnets jaunes. La technique de la fabrication est celle d'une mosaïque de verre [5] et l'effet coloré obtenu par le

(1) Des pendeloques identiques ont été découvertes dans le sanctuaire gallo-romain de Sanxay; cf. F. Eygun, *Gallia*, III, 1944, p. 118 et fig. 27, n° 96.
(2) Cf. F. Eygun, *op. cit.*, p. 102, fig. 11, n° 18 (Sanxay) et R. Louis, *Les fouilles des Fontaines-Salées*, *Gallia*, II, 1943, p. 37, fig. 10.
(3) Il ne s'était rencontré jusqu'ici sur le plateau ni perles, ni débris de vases en verre polychrome; les fragments de verre monochrome restent eux-mêmes exceptionnels. (Cf. Brogan-Desforges, *Gergovia*, p. 33).
(4) Ce genre de perles, qui se rapproche de certains types importés en pays celtique à La Tène II. (Cf. Déchelette, *Manuel...*, IV, p. 821, fig. 573, 14: perle à côtes trouvée à Vevey) se retrouve çà et là en Gaule à l'époque romaine (cf. F. Eygun, *op. cit.*, p. 106 et fig. 11, n° 24). Les variétés en furent très nombreuses (cf. Kisa, *Das Glas im Altertume*, pp. 129-139).
(5) Sur ce procédé, Kisa, *op. cit.*, pp. 511 et 558-560.

jeu des auréoles, des spirales et des cercles concentriques[1] est exactement décrit par Pline[2] qui l'applique aux *vasa murrina* en qui il faut sans doute reconnaître une variété des verreries désignées depuis la Renaissance sous le nom de « millefiori »[3].

Importés d'Egypte en Italie comme produits de haut luxe au début de l'Empire, ces vases ne connurent l'engouement du public que pendant moins d'un siècle[4]. Au nord des Alpes, l'exportation vers la Gaule et la Germanie fut très faible et les découvertes demeurent exceptionnelles[5]. La trouvaille de Gergovie, si minime soit-elle, a ainsi son intérêt: elle confirme l'âge augustéen des vestiges mis au jour en ce point du plateau et contribue, avec le cratère décoré d'Arezzo et le matériel de toilette retrouvé au fond de la citerne 3, à leur donner un cachet d'aisance, voire de luxe.

E) Quelques objets ne rentrent dans aucune des catégories précédentes. Ce sont:
— cinq silex taillés, de travail néolithique, dont quatre lames et une pointe de flèche, cette dernière trouvée par M. Chirent;
— une intaille également trouvée par M. Chirent dans les déblais des parcelles 849 et 850, agathe blanche de forme ovale (9 mm. sur 7) portant en creux et à gauche une effigie virile couronnée;
— des pierres à aiguiser à grain fin (fig. 42, n°s 2291, 2558);
— quelques tessères de mosaïque, les unes noires, les autres blanches, les premières en basalte, les secondes en calcaire (fig. 42, nos 2322, 2323, 2324);
— une perle faite d'un petit quartz roulé (fig. 42, n° 2327);
— des colorants argileux donnant les couleurs suivantes: gris, bleu, jaune, vermillon, carmin, rose et vert;
— quelques fragments de terre micacée utilisée pour donner à certains vases une couverte dorée;
— un fragment d'enduit mural avec peinture rouge;
— de gros morceaux de poix.

APPENDICE VII. — DÉCOUVERTES DU CIMETIÈRE DE GERGOVIE

Pendant la campagne de fouilles de 1946, une découverte fortuite d'un réel intérêt a été faite dans le cimetière de Gergovie.

Celui-ci est situé très en contre-bas du plateau, au-dessous du village et non loin du col qui unit la colline portant ce dernier à celle

(1) Plusieurs vases ou fragments de vases figurés par Kisa reproduisent exactement le type de décor de Gergovie (A. Kisa, *op. cit.*, p. 375, fig. 185, pp. 418-419, fig. 203, 203 *a*, p. 439, fig. 212); quelques autres, bien qu'analogues, s'en écartent davantage (*ibid.*, p. 405, fig. 197, p. 421, fig. 204, p. 447, fig. 216, p. 903, fig. 374).

(2) Pline, *H. N.*, XXXVII, 8: *...sed in pretio varietas colorum, subinde circumagentibus se maculis in purpuream candoremque et tertium ex utroque ignescentem velut per transitum coloribus.* Sur l'interprétation du passage, A. Kisa, *op. cit.*, p. 558-560.

(3) L'identification des verreries en mosaïque retrouvées dans les fouilles avec les *vasa murrina*, connus par la littérature romaine, est longuement démontrée par A. Kisa, *op. cit.*, pp. 531-569.

(4) Cf. A. Kisa, *op. cit.*, pp. 519, 553, 557.

(5) Liste dans Kisa, *op. cit.*, pp. 522-531. - Il est à noter que l'un des lieux de trouvaille est le camp augustéen de Neuss (*Bonn. Jahrb.*, CXI-CXII, p. 314; cf. A. Kisa, *op. cit.*, p. 525, n. 4).

de La Roche-Blanche. C'est là qu'en creusant des tombes, le fossoyeur a par deux fois rencontré à une profondeur de 2 m. 40 *des céramiques sigillées gallo-romaines associées à des poteries communes.*

Les fragments sigillés viennent incontestablement de Lezoux: en dehors d'un fond de vase uni qui comportait une estampille dont ne subsiste plus que la lettre ...T.., les tessons décorés appartiennent à des 37 à figures libres (fig. 43, n°ˢ 2161, 2185, 2186) et reproduisent des motifs, ours [1], chien [2], lapin [3], guerrier [4], etc., qui furent familiers aux potiers lédosiens du IIᵉ siècle après J.-C.. Le mérite de ces fragments, au nombre d'une demi-douzaine, est de dater le gisement.

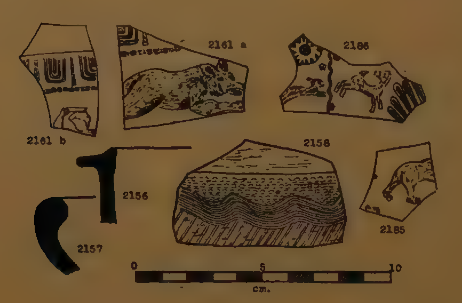


Fig. 43. — Cimetière de Gergovie: céramique ornée de Lezoux et poterie commune.

Celui des poteries communes est de marquer une parfaite continuité avec les traditions de la céramique gallo-romaine précoce qui règne sans partage sur le plateau. Trois tessons sont, à cet égard, particulièrement instructifs: l'un (fig. 43, n° 2157) représente une écuelle creuse à bord incurvé rentrant qui se rencontre à Aulnat à la fin de l'âge de La Tène et à Gergovie au début de la période romaine [5]; le second (fig. 43, n° 2156) appartient à une marmite en forme de trépied à col droit avec moulure horizontale saillante, d'un type également connu à Gergovie [6]; quant au troisième, plus caractéristique encore, il offre un décor de lignes ondulées exécutées au peigne (fig. 43, n° 2158) commun à Aulnat et à Gergovie et le lustre brun qui le couvre, sinon même la forme à laquelle il pouvait appartenir [7], le rapprocherait de la plus ancienne de ces deux stations.

(1) N° 2161 *a:* ours courant à droite, poinçon commun à *Butrio, Cinnamus* et *Doccius* (Déchelette, *Vases ornés...*, II, p. 125, n° 808). *Butrio* et *Cinnamus* ont travaillé à Lezoux, le premier sous Trajan (Oswald, *Index...*, p. 362), le second de Trajan à Antonin (Oswald, *ibid.*, pp. 77 et 373); *Doccius* est un potier de Toulon-sur-Allier, dont l'activité va de Domitien aux Antonins (Oswald, *ibid.*, pp. 107 et 382).

N° 2185: ours marchant à droite, poinçon de *Lastuca* et de *Paternus* (Déchelette, *Ibid.*, II, p. 125, n° 807). *Lastuca* et *Paternus* ont tous deux travaillé à Lezoux, dans la période comprise entre le règne de Trajan et celui des derniers Antonins (Oswald, *Ibid.*, p. 159 (*Lastuca*) et pp. 231, 412 (*Paternus*).

(2) N° 2186: chien marchant à droite, la queue relevée et la tête tournée en arrière, type commun aux potiers de La Graufesenque et de Lezoux; cf. Déchelette, *ibid.*, II, p. 139, n° 924.

(3) N° 2186: lapin courant à droite; motif analogue emprunté au répertoire des potiers de Montans, dans Déchelette, *ibid.*, II, p. 141, n° 943.

(4) N° 2161 *b:* guerrier brandissant une épée au-dessus de sa tête; cf. Déchelette, *ibid.*, II, p. 30, n° 133.

(5) Cf. J.-J. Hatt, *Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie*, pp. 9-10, fig. V, 14-15 (Gergovie), fig. VI, 8 (Aulnat).

(6) J.-J. Hatt, *op. cit.*, p. 13 et p. 10, fig. VII, 4 (Gergovie); cf. ci-dessus, fig. 31, n° 2430.

(7) Il serait loisible de penser à l'une de ces marmites à anses découpées dans les rebords qui sont nombreuses à Aulnat, mais manquent à Gergovie (cf. J.-J. Hatt, *op. cit.*, pp. 16-17 et p. 20, fig. XVI).

La rencontre dans le cimetière de Gergovie de ces deux céramiques, céramique sigillée et céramique de tradition celtique ou gallo-romaine précoce, d'origines et d'âges différents, qui, sauf aux abords des temples [1], ne sont *jamais* associées sur le plateau, marque un fait de civilisation. Au IIe siècle de notre ère, la population rurale qui cultivait sous l'ancien *oppidum* les terrasses et les terroirs calcaires, continuait à fabriquer et à utiliser des récipients de terre grise ou noire prolongeant dans leur forme et dans leur décor ceux dont s'étaient servis plus de deux cents ans auparavant les occupants du plateau et leurs voisins de Limagne. Les poteries au peigne ou à la roulette se perpétuaient ainsi pour les usages domestiques au moment même où la production en série de Lezoux inondait le marché. Sa concurrence n'avait pas réussi à faire totalement disparaître la céramique « gergovienne », même après l'abandon du plateau au Ier siècle de notre ère.

M. L.

(1) Les abords des temples sont les seuls points du plateau de Gergovie où aient jamais été découverts des fragments de Lezoux : une estampille d'*Asiaticus*, un fragment de vase 46 et des tessons décorés de 37 (Brogan-Desforges, *Gergovia*, pp. 19 et 35; Ward-Perkins, *The pottery of Gergovia*, p. 78). Partout ailleurs, la céramique sigillée du IIe siècle ap. J.-C. est absente; celle du Ier siècle n'est représentée, tout à fait exceptionnellement, que par deux estampilles des potiers rutènes *Celer* et *Macer* (Ward-Perkins, *op. cit.*, p. 79) dont l'activité se place à la fin de la dynastie julio-claudienne (cf. Oswald, *Index...*, pp. 70 et 175), et ces estampilles appartiennent certainement aux tout derniers temps de l'occupation du plateau.



FIG. 1. — Plan général des fouilles d'Alesia (état 1948). Les dates indiquent les principales campagnes de fouilles.

- * source.
- limite des grands chantiers de fouilles.
- fortification gauloise.
- habitation gauloise.
- quartier d'habitations gauloises.
- voie gauloise.
- voie romaine.
- puits gaulois ou gallo-romain.

1 théâtre.
2 temple et son péribole.
3 basilique aux trois absides.
4 forum.
5 édifice à colonnade.
6 édifice à double colonnade.
7 sanctuaire (« monument à crypte »).
8 édifice à colonnade.
9 « sanctuaire dolménique ».
10 temple et thermes d'Apollon Moritasgus.
11 édifice à piscine.
12 sanctuaire hexagonal.
13 édifice à piscine.

addenda: au sud du théâtre, la basilique chrétienne de Sainte-Reine. à droite des mots: « En Surelot », la date: 1947.

LES FOUILLES EXÉCUTÉES EN 1944, 1945, 1946 et 1947 A ALISE-SAINTE-REINE

(Côte-d'Or)

par la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois

par M. Jules TOUTAIN

[A l'occasion du bimillénaire de l'entrée d'Alesia dans l'Histoire, il a paru opportun de publier un document qui résume l'effort archéologique accompli sur ce site: le plan parcellaire du plateau (fig. 1) montre les résultats acquis depuis 1905 grâce aux fouilles, pour la période gauloise et la période gallo-romaine.

On sait que les fouilles effectuées en 1860-1865 avaient porté uniquement sur les retranchements du siège de 52, laissant délibérément de côté le plateau lui-même. Les découvertes faites avant 1860 avaient été reportées sur le plan parcellaire par les soins d'Emile Espérandieu (*Les fouilles d'Alesia de 1906*, pl. II). Toutes les fouilles effectuées depuis 1905 sur le plateau ont été publiées dans *Pro Alesia* jusqu'en 1932, puis dans *Gallia* en 1943 et 1944, à l'exception des fouilles du quartier des sanctuaires publiées à part par Espérandieu de 1910 à 1914 en une série de brochures éditées au Havre. Les textes, les inscriptions ont été publiées dans *Pro Alesia*, les reliefs et statues dans le *Recueil* d'Espérandieu. On trouvera de précieuses mises au point sur l'ensemble des recherches sous la signature de M. J. Toutain dans le *Mémorial des Etudes Latines*, (*Revue des Etudes Latines*, 1943: *Quarante années de fouilles à Alesia*, p. 628-640) et dans une brochure récente, *Le Passé et la Découverte d'Alesia* (La Charité-sur-Loire, 1948, 47 p.); sous la signature de M. Marcel Renard, dans *Phoïbos*, II, 1, 1947-1948, p. 23-47, pl. I-XII: *Alesia*.

De 1905 à 1914, de 1922 à 1939 et de 1942 à 1947, les fouilles ont mis au jour: des habitations, tronçons de rues et de fortifications, puits de l'époque gauloise; le quartier central de la ville romaine avec le théâtre, le temple, des monuments publics, des habitations et cinq rues; un quartier d'habitation; le quartier oriental des sanctuaires; enfin la basilique de Sainte-Reine. Sur la centaine d'hectares de l'*oppidum*, une dizaine environ ont été systématiquement explorés.]

I. — CAMPAGNES DE 1944 ET 1945

Au cours de l'année 1944, l'œuvre des Fouilles d'Alesia s'est heurtée à de graves difficultés et a couru de sérieux dangers, toute la région avoisinante ayant été le théâtre de combats violents. Malgré ces conditions défavorables, notre champ de fouilles n'a pas été abandonné à lui-même, ni vraiment négligé. Grâce au dévouement de M. Henri Pernet, directeur-adjoint, de nos fidèles ouvriers et de M. Fornerot, ingénieur des travaux publics de l'Etat, nous avons pu réaliser de notables et utiles progrès.



FIG. 2. — Plan général des fouilles d'Alesia (chantier du cimetière Saint-Père).
A: Temple, peut-être de la Triade capitoline.
B: Basilique civile.
C: Forum.
D: Grand dallage découvert en 1944.
F: Voie romaine au sud du théâtre.

addendum: E: à situer sur ce plan à 4 cm. au-dessous de C: édifice à colonnade.

A. — Nous nous sommes d'abord attaqué à une butte située entre le temple de plan et d'aspect gréco-romain, peut-être consacré à la Triade Capitoline (fig. 2, A), et le Monument aux trois absides ou Basilique civile (B). Cette butte a été nivelée. Au niveau du sol antique, nous avons reconnu un pavement assez grossier, qui représente peut-être une voie secondaire passant entre le temple et la basilique. Le résultat de cette fouille, destinée surtout à améliorer l'aménagement du champ de fouilles, a été de mieux mettre en lumière l'étroite relation qui existait dans l'antiquité entre les deux édifices voisins. Ainsi se trouve confirmée l'exactitude de la comparaison que nous avons établie en 1912 entre l'ensemble monumental d'Alesia, formé du temple, de la basilique et du Forum et l'ensemble des édifices Ulpiens de Rome, le temple de Trajan et de Plotine, la Basilique Ulpienne, le Forum de Trajan [1]. On voit beaucoup mieux maintenant que l'édicule carré accolé à la face extérieure de l'abside occidentale de la basilique faisait face au temple, et que le temple et la basilique appartenaient bien, comme Espérandieu l'a soupçonné [2], à un seul ensemble de même destination religieuse. On peut aujourd'hui passer de plain-pied du péribole du temple aux abords du Monument aux trois absides.

Au cours de ce travail, nous avons découvert une tête masculine en pierre, bien conservée, au voisinage de la façade orientale du temple précité, dans les mêmes parages où fut jadis trouvé le bas-relief représentant la Triade Capitoline, ainsi que l'image d'un Dioscure [3]. Cette tête a été l'objet d'une étude présentée à la Section d'archéologie du *Comité des Travaux Historiques et Scientifiques* (18 mars 1945). Nous en donnons ici un résumé :

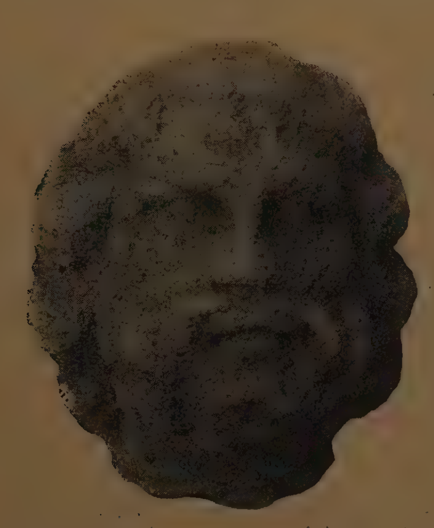


FIG. 3. — Tête en pierre (haut : 0 m. 17), trouvée en 1944.

elle mesure 0 m. 17 de hauteur; le masque seul est haut de 0 m. 11, large de 0 m. 10, abstraction faite des masses de cheveux qui encadrent le visage (fig. 3). La tête, dans son ensemble, donne l'impression d'une structure plutôt trapue qu'élancée. Par ses dimensions, elle est sensiblement plus petite que nature. La chevelure est abondante, elle surmonte le front et tombe de chaque côté du visage en formant trois masses superposées. La barbe est courte sur les joues et le menton; la bouche est encadrée d'une moustache qui tombe en virgule à droite et à gauche. Les yeux sont enfoncés sous les arcades sourcilières; le nez s'élargit

(1) *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1912, pp. 416-422, pl. LVII.
(2) E. ESPÉRANDIEU, *Les Fouilles d'Alesia de 1906*, p. 100.
(3) *Ibid.*, pp. 84, 85, 126.

à la base. La physionomie est personnelle. Cette œuvre de statuaire a été sculptée dans une pierre du pays, connue sous le nom de pierre de Til-Châtel, dont les carrières se trouvent plus exactement à Is-sur-Tille, chef-lieu du canton dont Til-Châtel fait partie.

Comme cette tête a été trouvée aux abords même du temple probablement dédié à la Triade Capitoline et comme elle n'est pas sans quelque analogie avec plusieurs têtes ou bustes découverts dans l'Est de la Gaule et considérés par Espérandieu comme des images de Jupiter, on pourrait être tenté d'y voir un Jupiter; mais sa forme ne correspond guère à celle des images certaines du Zeus-Jupiter classique et la physionomie du visage ne semble pas exprimer les sentiments prêtés d'habitude au maître de l'Olympe. Cette tête se rapproche beaucoup plus de certaines autres images, soit têtes de statues en ronde bosse ou haut relief, soit têtes isolées, trouvées également dans l'Est de la Gaule, qui représentent un dieu d'origine celtique, dieu au maillet ou *Sucellus*, dieu du couple des divinités domestiques chez les Eduens, ou encore dieu cavalier de la région rhénane foulant aux pieds de sa monture l'anguipède renversé à terre. La physionomie du dieu, sous ses diverses formes, est plus réaliste, moins idéalisée et moins majestueuse que celle du Zeus-Jupiter gréco-romain. Malgré le caractère individuel de la physionomie, nous ne pensons pas qu'on puisse voir dans cette tête un portrait. D'ailleurs une tête d'aspect analogue, trouvée en 1906, est surmontée d'un débris de pierre, ce qui prouve qu'elle faisait partie d'un décor d'architecture et ce qui confirme l'opinion d'après laquelle il s'agit d'une image divine et non d'un portrait.

B. — Le nouveau terrain exploré en 1944 et 1945 se trouve dans l'angle nord-ouest de la parcelle cadastrale n° 500 du territoire d'Alise-Sainte-Reine (section B) au lieu-dit *La Fandrolle*, à la lisière nord-est du plan général des fouilles (fig. 2, en D, et fig. 4).

Là, nous avons mis au jour: 1° un tronçon de voie grossière, probablement gauloise, interrompu au sud par un mur de basse époque romaine, au nord par une ligne de pierres frustes posées de champ; — 2° un pavement formé de grandes dalles, limité sur ses bords par des pierres frustes posées, elles aussi, de champ et dans l'angle nord-est duquel se trouve une sorte de petit bassin carré peu profond entouré de murs d'aspect romain et d'assez bonne époque (fig. 4).

La voie. — La chaussée formée de gros cailloux bruts est nettement bombée. Elle se trouve séparée au sud, par un mur grossier, de la cour ou petite place carrée, ornée de colonnes et munie d'un puits, sous le niveau de laquelle ont été découvertes deux huttes gauloises [1]; au delà de ce mur ne subsiste aucune trace de la voie. De même au nord, la voie est coupée par une ligne de pierres plates très frustes placées de champ, au delà de laquelle on ne trouve pas davantage de vestiges de la chaussée (fig. 4, à gauche).

Large de deux mètres au point où elle se heurte au mur du sud, elle est plus large au voisinage de la ligne de pierres brutes qu'elle rencontre au nord. Le tronçon ainsi limité mesure 7 m. 45 de long. Nous avons dégagé de part

(1) V. notre rapport sur les fouilles d'Alesia en 1939 (inédit, archives du Service des Monuments Historiques). V. plus loin, p. 103, n. 2.

et d'autre de cette chaussée une superficie plus large à l'est qu'à l'ouest (5 m. 10 à l'est, de 2 à 4 m. à l'ouest); nous n'y avons trouvé qu'un cailloutis, sans aucune trace de substruction ni de ces caniveaux ou rigoles de pierre qui accompagnent parfois les voies romaines (fig. 4, I). L'aspect de la chaussée, la nature très fruste de la ligne de pierres qui l'interrompt au nord donnent l'impression d'une disposition préromaine. Il est possible qu'à l'époque gauloise cette voie fût prolongée vers le sud pour aboutir au groupe de huttes retrouvées en ce point sous le niveau gallo-romain; aucun indice d'un tel prolongement ne s'est conservé.

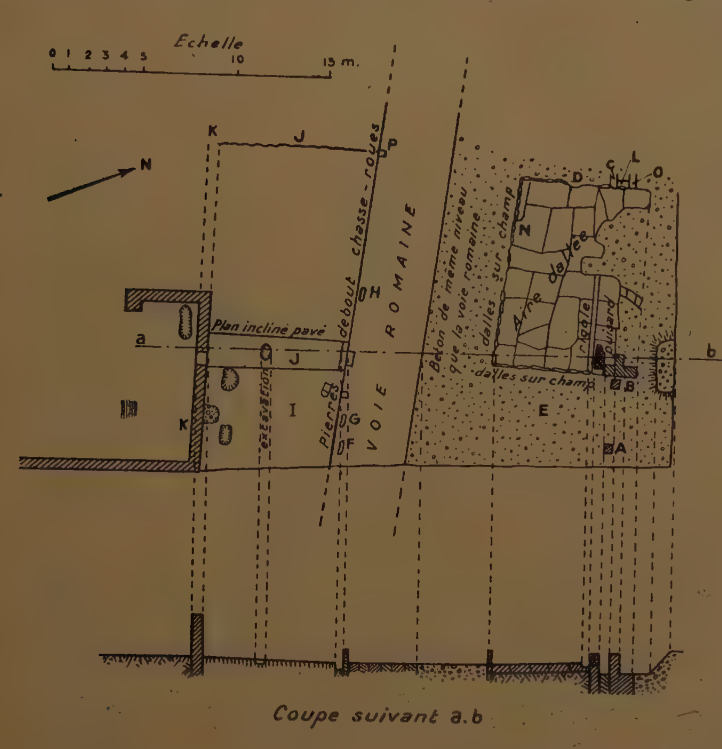


FIG. 4. — Plan et coupe des fouilles de 1944 et 1945.

Le dallage. — Immédiatement au nord de la ligne de pierres plates posées de champ, contre laquelle vient buter la chaussée ci-dessus décrite, nous avons découvert un ensemble assez inattendu, qui reste encore pour nous fort énigmatique. Au sud et à l'est, le long du chemin de terre, qui borne dans cette partie du Mont Auxois le terrain dont nous disposons pour nos fouilles, le sol est occupé par un pavement grossier qui s'étend vers le nord sur une longueur de 14 mètres (fig. 4, à droite, en E); ce pavement aboutit à son extrémité nord-est à une sorte de baie indiquée et limitée par deux piliers carrés (de 0 m. 65 de côté), distants l'un de l'autre de 2 m. 95 (A et B). Il semble qu'il y ait eu là une entrée donnant accès dans une place où se trouvait une disposition fort curieuse.

A l'ouest et au nord du pavement que nous venons de signaler, subsiste un dallage parfaitement conservé dans sa partie sud et est (fig. 5); la superficie y est de plus de 73 m² (7 m. 15 du nord au sud, 10 m. 25 de l'est à l'ouest); au nord-ouest, ce dallage a été en partie rompu. Les dalles dont il se compose sont pour la plupart rectangulaires; quelques-unes d'entre elles atteignent de grandes dimensions: 1 m. 95 × 1 m. 10, 1 m. 95 × 1 m. 30, 1 m. 95 × 1 m. 15,

1 m. 47 × 1 m. 50, d'autres, moins nombreuses, sont en forme de trapèzes ou quelque peu irrégulières. La surface n'en est pas polie et est demeurée rugueuse. Elles sont très soigneusement ajustées les unes aux autres, leurs bords sont fort nets et rectilignes; elles ne sont liées les unes aux autres ni par de l'argile ni par du ciment. On y remarque une pente très légère du nord vers le sud (fig. 4, coupe a-b). A l'est, au sud et en partie à l'ouest, les bords de ce dallage se sont conservés intacts. Ils sont occupés par des lignes de pierres très frustes posées de champ. A l'est, ces pierres sont de fortes dimensions, épaisses de 0 m. 12 et dépassant d'une hauteur de 0 m. 10 à 0 m. 15 le niveau du dallage; au



Fig. 5. — Le dallage vu de l'ouest.

sud et à l'ouest, la bordure est formée de pierres plates moins bien conservées, mais dont la ligne ne constitue pas moins une limite fort nette. Au nord, la destruction du dallage a fait disparaître la bordure (fig. 5, à droite). Deux sondages effectués en deux points différents nous ont prouvé que les dalles reposaient sur des déblais et ne représentaient pas, comme nous avions pu le croire un instant, un affleurement rocheux. Ce dallage est bien une œuvre humaine, soignée en ce qui concerne l'assemblage des dalles, plus grossière dans les bordures qui l'entourent.

Vers l'angle nord-est, trois murs d'une facture assez régulière, en moellons soigneusement taillés, encadrant une sorte de petit bassin rec-

tangulaire L (0 m. 60 × 0 m. 80), profond de 0 m. 40 au-dessous du niveau antique, dont le fond est garni d'un béton de chaux. La présence sur l'un des côtés de ce bassin, le côté sud, d'une pierre grossière à peine taillée, longue de 1 m. 10, épaisse en moyenne de 0 m. 20, certainement réemployée, contraste avec l'appareil régulier de ces murs. A la surface des dalles les plus voisines, une rigole à peine indiquée, très peu profonde, est dirigée de l'ouest vers l'est. On ne saurait dire si elle est en rapport avec le petit bassin.

Aucun vestige de construction n'a été observé autour de ce dallage. Les bordures qui subsistent le long de trois de ses côtés démontrent que nous n'en avons pas déblayé seulement une partie, que nous l'avons retrouvé, sur ces trois côtés-là, tel qu'il était dans l'antiquité. Le procédé, plutôt rudimentaire, qui a été employé pour le délimiter, nous paraît dénoter l'époque gauloise. L'appareil régulier des murs qui entourent le petit bassin rectangulaire nous semble d'autre part attester que le dallage était encore en usage pendant la période gallo-romaine, au moins au début de cette période.

Quelle était la destination de cet ensemble? Le problème archéologique qu'il pose est assez complexe. Nous avons recherché si des dallages ou pavements analogues ont été découverts dans d'autres villes gauloises ou gallo-romaines. Nos recherches sont restées vaines. Aucun ensemble de ce genre ou de cet aspect n'a été signalé au cours des fouilles méthodiques entreprises dans les sites archéologiques les mieux explorés de la Gaule, tels que Aix-en-Provence, Vaison, Castel-Roussillon, Saint-Bertrand-de-Comminges, Drevant, Le Vieil-Evreux, Bibracte, Vertault, Les Fontaines-Salées près de Vézelay, Bavay, Strasbourg.

A la suite de ces investigations, nous avons l'impression que ce dallage et le tronçon de chaussée qui l'avoisine sont des survivances de la période pré-romaine, de l'Alesia celtique. Cette impression est, à nos yeux, d'autant plus justifiée que nous nous trouvons, en ce point du Mont Auxois, dans un quartier de l'antique agglomération, où les éléments gaulois et les éléments gallo-romains sont partout enchevêtrés, tantôt superposés, tantôt juxtaposés.

Dès 1907, Victor Pernet et, après lui, le Commandant Espérandieu avaient reconnu, dans la partie orientale de la parcelle cadastrale n° 635 (Section B d'Alise-Sainte-Reine) l'existence d'une place qui s'allongeait de l'ouest à l'est, à partir du Monument aux trois absides et de la cour qui précédait cet édifice. Les fouilles exécutées de 1907 à 1911 permirent d'en fixer les limites au sud et au nord. Vers le sud, cette place, qui représente le Forum de la cité gallo-romaine, était bordée de constructions modestes, vestiges d'habitations privées [1]. Au nord

(1) *Bulletin de la Société des Sciences de Semur*, t. XXXVI, 1908-1909, p. 303.

se trouvaient le Monument à crypte, sanctuaire du couple divin celtique *Ucuetis* et *Bergusia,* et à l'est de cet édifice, un ensemble d'habitations d'un seul tenant couvrant une superficie d'environ 1.200 m² (fig. 2, en haut à droite). Ces vestiges d'Alesia furent alors explorés, jusqu'à la limite des parcelles cadastrales 633, 634 et 635, limite qui sépare le lieudit *Le Cimetière Saint-Père* du lieudit *La Fandrolle* [1]. En 1908, Victor Pernet écrivait, à propos de découvertes qui se succédaient au sud du Forum: « Ce coin des fouilles est extrêmement curieux; on y voit d'abord des foyers gaulois ayant la forme d'un cône renversé, puis la hutte circulaire enfouie de 0 m. 40 à 0 m. 50 dans la terre naturelle avec foyer au centre, ensuite, la hutte quadrangulaire creusée plus profondément; mais seulement dans la roche tendre et facile à enlever... »[2]. Deux ans plus tard, dans mon *Rapport sur les Fouilles de 1910,* j'exprimais la même idée: « Les fouilles et sondages pratiqués... au sud du Forum, dans le voisinage de la lisière méridionale du *champ Lapipe-Sené* (parcelle cadastrale 635), ont... montré que les constructions de l'époque gallo-romaine se sont superposées à des habitations pré-romaines ou à des traces d'aménagement pré-romain » [3].

Il ne sera pas inutile d'insister sur quelques détails caractéristiques. Parmi les nombreux foyers gaulois, signalés par Victor Pernet au voisinage et principalement à l'est du monument à crypte, il en est un dont la description mérite d'être rappelée: « Vers le centre de l'emplacement d'une hutte gauloise, de forme circulaire, au niveau de l'aire de terre battue qui constitue le sol de cette habitation, on a mis au jour un foyer de forme et de structure tout à fait particulières, et dont jusqu'à ce jour il n'a pas été trouvé d'analogue ni sur le Mont Auxois, ni ailleurs. C'est une aire carrée, de 1 m. de côté, faite de terre battue et cuite sur place. La surface en est plane et absolument unie, sauf sur les quatre côtés où elle s'infléchit pour se creuser en gouttière. Les bords de la gouttière sont à pente douce du côté intérieur, à pente raide et presque relevés verticalement du côté extérieur. Enfin il semble que le fond des quatre rigoles périphériques présente une légère pente uniforme, qui aurait permis à du métal en fusion, tombé accidentellement sur le foyer, de couler et de se rassembler en un même point à l'un des angles du carré... Le foyer dont nous venons de parler remonte certainement à une époque antérieure à la conquête. En effet: 1° il occupe le centre de l'emplacement d'une hutte gauloise; 2° un mur gallo-romain passe au-dessus de lui et a donc été construit postérieurement au foyer; 3° au niveau de ce foyer, dans la terre meuble et noirâtre, pleine de cendre et de charbon, qui recouvrait une partie du sol voisin, on a trouvé de nombreuses monnaies gauloises et pas une seule monnaie romaine. » [4].

Vers la lisière sud du Forum, les découvertes n'ont pas été moins suggestives. Soit en 1907 [5], soit en 1911 [6] ont été dégagés côte à côte,

(1) Rapports sur les fouilles de 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, dans le *Bull. Soc. Sc. Semur,* t. XXXVI, 1908-1909; t. XXXVII, 1910-1911; t. XXXVIII, 1912-1922.
(2) *Ibid.*, t. XXXVI, pp. 395-396.
(3) *Ibid.*, t. XXXVII, p. 140.
(4) *Ibid.*, t. XXXVI, pp. 371-372; cf. p. 438.
(5) *Ibid.*, t. XXXVI, pp. 265-277-293-294.
(6) *Ibid.*, t. XXXVIII, pp. 397-399

pour ainsi dire, des foyers gaulois, des excavations de forme ronde ou rectangulaire, des puisards ou puits perdus. L'un des foyers découverts en ce point ressemble à celui qui se trouvait près du monument à crypte et dont nous venons de reproduire la description [1].

Plus récemment, dans la parcelle cadastrale 500 dont l'extrémité ouest marque le début du lieu-dit *La Fandrolle,* en poursuivant l'exploration du terrain situé à l'est du quartier fouillé en 1907 et en 1911, nous avons découvert deux huttes gauloises, au-dessous du niveau gallo-romain, déterminé par la présence de deux socles de colonnes [2]. Plusieurs morceaux de fûts de colonnes, extraits d'un puits d'origine gauloise foré entre ces deux huttes, nous ont prouvé qu'il y avait en ce point du Mont Auxois, à l'époque gallo-romaine, une petite place ou une cour d'une certaine étendue. Cette petite place ou cour était limitée au nord par le mur de basse époque contre lequel vient buter la chaussée de la voie gauloise décrite plus haut.

De toutes les observations faites au cours des travaux de fouilles soit par Victor Pernet, soit par M. Henri Pernet et par nous-même, il ressort avec une évidence chaque jour plus lumineuse que, sur le Mont Auxois, les constructions gallo-romaines se sont superposées à des habitations pré-romaines ou à des traces d'aménagement pré-romain. Les multiples découvertes faites au nord et au sud de la grande place qui jouait le rôle de forum au centre d'Alesia prouvent que cette superposition se réalisa au cœur même de la ville.

D'autre part, le tronçon de chaussée gauloise et le dallage d'apparence pré-romaine dégagés en 1944 et 1945 semblent marquer la limite du forum à son extrémité orientale.

Ainsi se trouve précisé l'aspect d'un des principaux quartiers de l'antique cité, qui se distingue nettement, d'une part du quartier monumental de physionomie romaine, où se groupaient le théâtre, le temple présumé de la Triade Capitoline, la basilique civile et ses annexes, les thermes, etc., d'autre part du quartier du Marché et des magasins qui s'étendait au sud du Forum, en bordure de deux des principales artères de la ville.

II. — CAMPAGNE DE 1946

En 1946, nos efforts se sont portés en trois points différents du Mont Auxois: 1° sur une portion d'une des principales voies romaines

(1) *Ibid.*, t. XXXVIII, pp. 415-416.

(2) V. notre rapport sur les fouilles de 1939, dans les archives du Service des Monuments Historiques: « En ce point du Mont Auxois, nous avons mis au jour une construction dont l'angle sud-est présente un grand intérêt, en raison de la superposition très visible du niveau gallo-romain et du niveau gaulois. Le premier se trouve marqué par un socle en pierre encore en place sur lequel se sont conservés les débris d'une colonne, le second est donné par une hutte gauloise, creusée dans le sol vierge caillouteux et dont le fond est constitué par la strate rocheuse sur laquelle repose ce sol vierge. A 9 mètres à l'ouest de cette hutte, a été déblayée au même niveau une seconde hutte de forme exactement carrée. »

d'Alesia située au sud du théâtre gallo-romain; 2° sur le prolongement du Forum à l'est; 3° sur une superficie inexplorée jusqu'à ce jour de la ville antique.

1° *La voie romaine au sud du théâtre* (*fig. 2, en bas à gauche,* F).

La voie romaine, dont nous avons pu préciser un détail important au sud de l'hémicycle du théâtre gallo-romain, a été reconnue dès 1906 par Victor Pernet; elle est signalée à plusieurs reprises dans son Journal des fouilles de cette année-là. Elle a été de nouveau signalée en 1909, lorsqu'on a découvert le quartier situé au sud et au sud-est du théâtre jusqu'au chemin moderne dit « chemin du Mont Auxois ». En 1912, elle a été déblayée méthodiquement sur une longueur de 13 m. 50 [1]. Elle a été retrouvée ensuite en 1913 sous l'angle nord-ouest de la basilique primitive de Sainte-Reine, et depuis lors à diverses reprises au cours des fouilles exécutées dans la parcelle cadastrale n° 636 parallèlement au Chemin du Mont Auxois.

La fouille entreprise en 1946 avait pour but de raccorder deux des tronçons déjà connus de la voie et, par là, d'allonger la partie déblayée méthodiquement en 1912. Les résultats ont été intéressants, surtout à deux points de vue.

Sur la bordure méridionale de la voie, nous avons mis au jour des substructions, en particulier un mur parallèle à la chaussée. La découverte en ce point d'une penture et d'objets mobiliers que nous décrirons plus loin nous permet de penser que là se trouvait une habitation particulière dépendant du quartier fouillé en 1909 [2]. Au-dessus de ces vestiges, nous avons découvert trois squelettes dont un d'enfant. La présence de ces squelettes ne peut s'expliquer que s'il y avait en ce point un cimetière; il en résulte que la nécropole chrétienne, qui entourait la basilique primitive de Sainte-Reine, s'étendait, dans la direction de l'ouest, jusqu'en ce point, en avant de la rangée de sarcophages disposée le long de la façade occidentale de l'édifice. De même dans la direction de l'est, nous avons constaté, en 1926, la présence de sépultures chrétiennes sur la voie à une distance d'environ 50 mètres de la basilique [3]. Nous pouvons ainsi préciser l'étendue du Cimetière Saint-Père de part et d'autre de l'église.

Dans la partie de la voie mise au jour près de l'extrémité sud du théâtre, la chaussée, formée d'une sorte de macadam, était longée par deux caniveaux, dont l'un, celui du sud, fort bien conservé, était taillé dans une série de dalles en pierre placées bout à bout [4]; dont l'autre, celui du nord, avait disparu, mais l'emplacement de ce dernier est resté très visible, ce qui nous avait fait croire à l'époque à un rétrécissement de

(1) *Bull. arch.*, 1913, p. 376 et fig. 1, p. 375.
(2) *Bull. Soc. Sc. Semur*, t. XXXVII, 1910-1911, p. 98 sq.
(3) *Pro Alesia*, nouvelle série, n°s 45-46, 1926, pp. 31-32.
(4) *Bull. arch.*, 1943, p. 376.

la chaussée. La chaussée était donc nettement limitée de part et d'autre. Le tronçon que nous avons déblayé cette année présente une disposition différente. Sur le bord méridional, le macadam de la chaussée est toujours nettement limité. Sur le bord septentrional au contraire, il s'étend vers le nord sans aucune trace de caniveau; il nous paraît possible d'en conclure que de ce point partait une voie secondaire qui contournait sans doute à l'est l'hémicycle du théâtre et qui permettait de gagner le péribole entourant le temple gréco-romain et s'intercalant entre le théâtre et la basilique civile.

Ce premier travail de notre campagne de 1946 a donc eu pour résultat de préciser deux détails de la topographie d'Alesia, l'un de l'époque chrétienne, l'autre de l'époque impériale. Les objets recueillis dans cette fouille seront indiqués et décrits plus loin (*Appendice II*).

2° *L'extrémité orientale du Forum* (*fig. 2, en* C).

Nous avions commencé en 1945 à débarrasser la partie orientale du Forum des buttes de déblais qui l'encombraient, au-delà du chemin gaulois que nous avions signalé dans notre rapport sur les fouilles de 1943 [1]. Nous avons pu terminer ce travail en 1946.

Le Forum d'Alesia se prolonge vers l'est par une sorte de place qui va en se rétrécissant (fig. 2). Au nord et au sud de cette place, on avait découvert en 1907 deux lignes de piliers carrés; la ligne du nord, régulière, sans interruption sur une longueur de 20 mètres, se compose de 10 piliers; la ligne du sud, plus courte dans l'antiquité ou moins bien conservée, ne comprend que 5 bases de piliers. Dans son *Rapport général sur les Fouilles de 1907*, le Ct Espérandieu avait supposé que ces piliers avaient pu soutenir, à une certaine époque, des arcades, tant au nord qu'au sud [2]. Comme on avait mis au jour les premiers soubassements de la double colonnade qui ne devait être complètement dégagée qu'en 1909, il avait cru que ces soubassements appartenaient à une ligne de piliers prolongeant ceux qui avaient été découverts à l'est du Forum. Il faut aujourd'hui séparer tout à fait ces deux séries de piliers [3].

Nous avons retrouvé cette année les bases des piliers déjà aperçus en 1907. La place qui prolongeait le Forum vers l'est n'est plus embarrassée aujourd'hui par aucune butte de déblais. Ni dans le sol de cette place, ni sur ses côtés, nous n'avons observé quoi que ce soit qui permette de croire à l'existence d'arcades soit au nord, soit au sud. Sur les bases des piliers s'élevaient peut-être des colonnes formant portique. Aucun vestige de construction n'est apparu en aucun point de la place. L'aire dallée découverte en 1944 et 1945 marque, semble-t-il, l'ex-

(1) *Gallia*, III, 1944, pp. 133-135, fig. 9 et 10.
(2) *Bull. Soc. Sc. Semur*, t. XXXVI, 1908-1909, pp. 303-304.
(3) Sur le monument à double colonnade, dans lequel nous voyons les thermes publics d'Alesia, cf. notre rapport sur les fouilles de 1942, *Gallia*, I, 1943, p. 133 sq.

trémité de cette place, à travers laquelle se prolongeait de l'ouest à l'est la grande voie qui passait au nord du théâtre, du temple et de la basilique civile.

Cette partie de notre travail, en raison même de son caractère, n'a donné lieu à aucune découverte d'objets mobiliers. Mais nous pensons qu'elle contribue à déterminer l'aspect de ce quartier de la ville antique.

3° *Parcelle cadastrale n° 636: aux abords de la Maison du Silène et du Marché* (*fig. 2, en* E *et fig. 6*).

Après ces travaux préliminaires, notre principal effort s'est porté, dans la parcelle cadastrale n° 636 de la section B du territoire de la commune d'Alise-Sainte-Reine, sur un point encore inexploré, situé immédiatement à l'ouest de la Maison du Silène fouillée par Victor Per-



Fig. 6. — Plan des fouilles exécutées en 1906, 1933, 1934 et 1946 à l'ouest de la maison du Silène.

net dès 1906, et au nord du marché et de ses annexes découverts en 1933 et 1934. En ce point, nous avons déblayé, jusqu'à la rencontre du sol naturel, une superficie d'environ 750 m³ (25 m. du nord au sud, 30 m. de l'est à l'ouest). Nous avons mis au jour un ensemble important de substructions antiques (fig. 6).

La partie centrale de ces substructions, qui en est en même temps l'élément principal, est une vaste salle ou cour à peu près carrée (14 m. × 14 m. 35). Les murs qui la limitent se sont conservés, dans presque tout leur développement, sur les côtés sud-ouest et nord-ouest; de courts morceaux du mur sud-est sont encore en place; nous n'avons rien retrouvé du mur nord-est.

L'aspect actuel des deux murs qui sont restés à peu près intacts est caractéristique. La partie inférieure en est formée de moellons rectangulaires, de dimensions inégales, mais bien taillés et disposés en assises régulières; c'est là un appareil qui remonte au début de l'empire. A une certaine hauteur, le mur donne l'impression d'être en décombres; les matériaux dont il se compose sont des pierres grossières entassées sans ordre. Au-dessus de cette couche les assises supérieures, qui subsistent en petit nombre, deux seulement presque partout, moins régulières certainement que celles de la partie inférieure, témoignent cependant d'un souci d'ordre; elles sont constituées par des moellons carrés ou presque carrés, inégaux et de surface rugueuse: on peut s'en rendre compte sur la fig. 7, où l'on voit le mur nord-ouest en arrière et au-dessus du mur de la cave. Le bâtiment paraît donc avoir été construit au Iᵉʳ siècle de l'ère chrétienne, conclusion qui se trouve confirmée par plusieurs monnaies et marques de potiers trouvées sur place; puis il a subi une destruction à une époque indéterminée, peut-être à la fin du IIᵉ ou au début du IIIᵉ siècle, qui paraît avoir été pour la Gaule une période de ruine et de décadence. Il fut ensuite restauré à la fin du IIIᵉ ou au début du IVᵉ siècle, au temps des empereurs Maximien et Constance[1].



FIG. 7. — Vue de la cave située à l'angle ouest de la vaste salle découverte.

Dans ce vaste carré (hall ou cour?) plusieurs détails doivent être signalés.
L'angle ouest est occupé par une cave, dont les murs sont encore debout sur une grande hauteur et présentent le même aspect, le même caractère que

(1) Cf. C. JULLIAN, *Hist. de la Gaule*, t. VII, p. 91.

les murs de la vaste construction dont elle fait partie. L'escalier de cette cave part du milieu de la salle ou cour; plusieurs marches en sont encore en place (fig. 8) d'abord dirigé du sud-est au nord-ouest, il tourne à angle droit vers le sud-ouest. La cave elle-même, sous sa forme première, se composait d'une pièce antérieure presque carrée (3 m. 15 × 3 m. 50), puis d'un caveau latéral allongé (3 m. 50 × 0 m. 75), séparé de la pièce principale par un mur de fort belle construction (fig. 8). Une baie, large de 0 m. 80, faisait communiquer entre elles les deux parties de la cave. Cette baie fut bouchée, sans doute au moment de la reconstruction du bâtiment, par un mur grossier qui ne se raccordait pas aux murs primitifs; cette disposition transforma le caveau en une sorte de fosse isolée; aucune trace d'accès à cette fosse n'a été relevée, et l'on ne peut guère saisir la raison de cette transformation.



Fig. 8. — Fouille de la grande salle ou cour; au centre, premières marches de la cave.

A l'est de cette cave, non loin de la ligne qu'occupait le mur sud-est, aujourd'hui presque complètement disparu, le sol est creusé d'une fosse rectangulaire maçonnée (2 m. 15 × 1 m. 50). La maçonnerie en est assez grossière. La destination de cette fosse reste incertaine. On n'a trouvé dans la terre qui la comblait aucun objet capable de nous éclairer à ce sujet.

Dans la partie nord de la salle ou cour se voit à fleur de sol un foyer, suivant toute apparence de basse époque.

Le sol, dans toute l'étendue de la substruction, est troué d'excavations de formes irrégulières, de dimensions très inégales [1]. Nous avons déjà rencontré des excavations de ce genre dans le sol de divers bâtiments du quartier des magasins (cf. nos Rapports sur les fouilles de 1937 et 1938). Les unes et les autres, nettement délimitées, sont remplies des mêmes matières que les déblais accumulés au cours des siècles sur le sol antique environnant. Leur contenu ne peut donc fournir aucun indice sur leur raison d'être. La question qui se pose pour nous à leur sujet s'est posée pour divers archéologues allemands. Nous ne saurions dans ce rapport traiter à fond ce problème archéologique. Nous nous contenterons d'indiquer ici une bibliographie précise des

(1) Une de ces excavations se voit très nettement au premier plan dans la fig. 8.

études publiées sur ce sujet par les érudits allemands [1]. De ces diverses études il paraît résulter que le rôle de ces excavations n'est pas déterminé avec certitude; du moins elles sont considérées en général comme pré-romaines ou comme datant des premiers temps de l'occupation romaine. Cette opinion est fort intéressante pour les excavations, déjà nombreuses, reconnues dans le sol des habitations d'Alesia. En ce qui concerne spécialement celles qui ont été découvertes en 1946, elles confirment ce que nous apprennent plusieurs monnaies et divers tessons recueillis dans les fouilles, monnaies du début de l'empire, poteries d'origine arrétine attestées par les signatures des potiers *Ateius* et *Xanthus*.

Nous devons signaler enfin deux sortes de rigoles peu profondes relevées sur le sol de la grande salle ou cour, l'une dirigée du sud-ouest au nord-est, l'autre du sud-est au nord-ouest. Leur largeur moyenne varie de 0 m. 75 à 0 m. 90. La présence de ces rigoles, si elles remontent vraiment à l'époque gallo-romaine, en même temps que les dimensions de cette substruction (près de 200 m^2 de superficie) et l'absence de toute trace de mur de refend, écartent forcément l'hypothèse d'une habitation privée. Sommes-nous ici en présence d'une vaste salle ou d'une cour à air libre? La seconde interprétation paraît plus vraisemblable, aucun vestige ne subsistant d'une disposition permettant de soutenir une toiture assez vaste pour couvrir une salle de cette dimension. Cette cour se rattacherait au marché et à ses annexes découverts en 1933 et 1934.

Au sud-est de cette cour, entre elle et l'habitation fouillée en 1906 par Victor Pernet, s'allonge, très nettement encadré par deux murs bien conservés, une sorte de couloir long de 14 mètres, large de 2 m. 25. Le couloir paraît bloqué au nord-est par un mur qui se rattache à la maison voisine, tandis qu'il communique, à son extrémité sud-ouest, avec l'emplacement du marché déblayé en 1934. Faut-il y voir comme une ruelle intermédiaire entre la Maison du Silène et les dépendances du Marché? Aucun indice recueilli sur place au cours des fouilles ne permet de se prononcer. Du moins ce couloir rattache nettement nos découvertes de cette année aux fouilles de 1906.

A l'ouest de la grande cour, nous avons mis au jour une pièce carrée,

(1) *Bonner Jahrbücher*, 124, 1917, p. 104 sq.: H. LEHNER, *Vorgeschichtliche Ansiedlungen bei Sarnisheim an der Nahe*, au sud et non loin de Bingen. — *Germania*, X, 1926, p. 6; cf. *Bonner Jahrbücher*, 133, 1926, p. 98, fig. 19: G. BAHREN, *Neue Hausgrundrisse vorrömischer Zeit aus Rheinhessen*, à Partenheim, cercle d'Oppenheim. — *Germania*, XX, 1936, pp. 234-235: G. BAHREN, *Römische Wohnhäuser von Goldberg, O. A. Neresheim*, Würtemberg. — *Germania*, XXI, 1937, p. 149 sq.: G. BAHREN, *Altheiner Wohnhäuser von Goldberg, O. A. Neresheim*, Würtemberg, article très important illustré de nombreux croquis et photographies. — *29e Bericht der römisch-germanischen Kommission*, 1939, pp. 19-21: R. MAYER u. H. ROTH, *Frührömische Funde aus Friedberg (Hessen)*, au nord de Francfort-sur-le-Main. — *Bonner Jahrbücher*, 143-144, 1935-1939, p. 225: R. STAMPFUSS, *Ausgrabungen am Niederheim, I. Das germanische Haus von Bruchhamm*, au nord de Karlsruhe.

dont les murs attestent, moins nettement peut-être que ceux de la cour, néanmoins sans aucun doute possible, une destruction, puis une réparation successives au cours de la période gallo-romaine. Cette pièce mesure 6 m. 40 × 5 m. 60. Deux excavations rectangulaires ont été ménagées dans son sol, assez importantes puisque l'une mesure 3 m. 20 × 1 m. 50, l'autre 2 m. 20 × 1 m. 35. Cette pièce est directement adossée à l'une des annexes du marché; elle semble en être le prolongement.

Au nord et dans le voisinage immédiat de l'angle nord de la grande cour, nous avons découvert et fouillé à fond ce que nous croyons pouvoir appeler un déversoir ou un bassin d'écoulement, unique jusqu'à présent dans nos fouilles et dont nous ne connaissons pas d'autre exemple en Gaule (fig. 9).

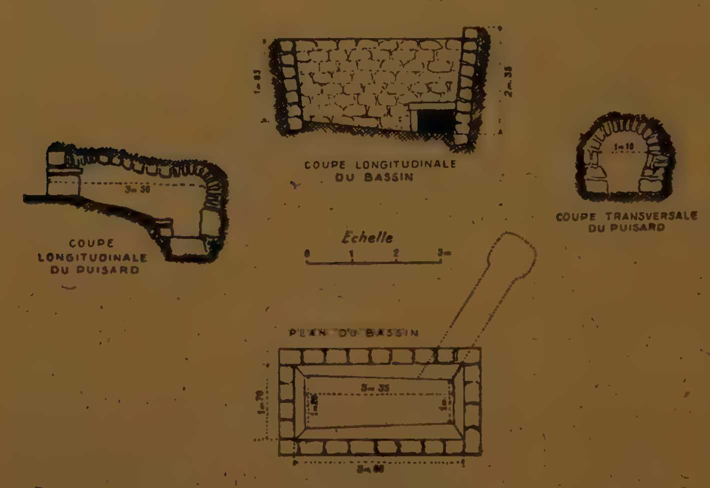


FIG. 9. — Coupes et plans du déversoir et du puisard (dessin de M. Simon).

Ce bassin, à peu près exactement rectangulaire à sa partie supérieure (3 m. 85 × 1 m. 70), est profond en moyenne de 2 mètres (exactement 2 m. 35 sur son côté est, 1 m. 85 sur son côté ouest). Les murs qui l'encadrent ne sont pas construits suivant la verticale; ils accusent une pente oblique, de telle sorte que la surface du fond est moins étendue que celle de l'orifice: au lieu de 3 m. 85 × 1 m. 70, elle se réduit à 3 m. 35 × 1 mètre; d'autre part, elle n'est plus tout à fait rectangulaire, mais prend la forme d'un trapèze allongé; la coupe de la construction donne un V largement ouvert à la pointe. Les quatre murs qui encadrent ce bassin sont solidement construits en grosses pierres inégales, à demi frustes quoique relativement taillées, disposées par assises à peu près régulières. Sur la paroi sud, au tiers de la hauteur environ, une place vide entre deux assises, d'un bout de la paroi à l'autre, marque l'emplacement d'une longue poutre en bois, élément spécifique de l'architecture gauloise, conservée d'ailleurs à l'époque gallo-romaine [1]. Le fond du bassin suit une pente très nette de l'ouest vers l'est. De l'angle nord-est, par conséquent au bout de la pente, part un conduit souterrain, long de 3 m. 50, couvert d'abord par une dalle de pierre, ensuite par un plafond maçonné composé de pierres juxtaposées et qui aboutit à un puisard circulaire de 1 m. 10 de diamètre. Au moment de la découverte, ce puisard était rempli d'un vase de couleur cendreuse; on n'y a trouvé aucun objet.

Tous les détails de cette construction curieuse, très bien conservée, la pente des murs et du fond, la présence du conduit souterrain et du

(1) *Pro Alesia*, nlle série, n° 26, nov. 1920, pp. 148-150.

puisard terminal, suggèrent l'hypothèse d'un déversoir ou bassin d'écoulement, où aboutissaient sans doute les eaux pluviales et les eaux usagées de ce quartier d'Alesia, afin qu'elles fussent absorbées par le sol même. Trois puits ont été repérés dans les environs immédiats. Le voisinage du marché peut aussi expliquer cette nécessité d'évacuer des eaux. Ce que l'on peut se demander, c'est dans quelle mesure ce conduit et ce puisard souterrains pouvaient absorber les eaux qu'ils recevaient. Mais on ne voit pas que l'un et l'autre aient pu servir à un autre usage.

Le long du flanc nord-est de l'ensemble de substructions que nous venons de décrire, nous avons découvert, à la fin de la campagne de fouilles, des fragments de dallage et quelques dalles isolées, dont la présence nous prouve que la voie dallée repérée en 1936 au nord du quartier des magasins se prolongeait à l'ouest; de chaque côté de la voie, deux murs, retrouvés sur une longueur de 7 mètres environ, sont les vestiges des constructions qui la bordaient.

*
* *

Avec nos fouilles de cette année 1946 se termine l'exploration méthodique d'un vaste quartier du Mont Auxois, englobant le lieudit *Le Cimetière Saint-Père* (parcelles cadastrales n°s 631, 632, 633, 634, 635 et 636 de la section B du territoire de la commune d'Alise-Sainte-Reine), et débordant quelque peu à l'ouest sur le lieudit *La Combe* ou *La Comme* (parcelle 629), à l'est sur le lieudit *La Fandrolle* (extrémité ouest de la parcelle 500). Ce quartier représente une superficie totale d'environ 4 hectares. Là se trouvait l'une des parties les plus importantes de la ville antique. Nous y avons reconnu trois quartiers principaux: 1° le quartier monumental comprenant le théâtre, le temple de plan gréco-romain qui fut peut-être le Capitole d'Alesia, la basilique civile, le Forum, les thermes publics, le sanctuaire d'*Ucuetis* et *Bergusia* (monument à crypte), auxquels s'adjoignit plus tard la basilique primitive de Sainte-Reine, entourée pendant les premiers siècles du haut moyen âge d'une nécropole chrétienne étendue; — 2° le quartier du marché, de ses annexes, des magasins, situé au sud-est du quartier monumental, où nous avons recueilli un nombre considérable de fragments d'amphores et de jarres (*dolia*) en terre cuite; — 3° au nord de ce second quartier, un quartier très original où les vestiges romains et les vestiges gaulois sont mélangés, tantôt superposés, tantôt juxtaposés.

A travers cet ensemble d'édifices et d'habitations diverses nous avons pu suivre trois grandes voies de direction générale ouest-est, l'une passant au sud du théâtre, du marché et du quartier des magasins, la seconde limitant au nord ce quartier, la troisième se développant au nord du théâtre, du temple, de la basilique civile et du Forum, au sud des thermes publics et du sanctuaire d'*Ucuetis* et *Bergusia*.

III. — CAMPAGNE DE 1947

L'exploration du quartier précédent ayant été terminée en 1946, nous avons choisi en 1947 au lieudit *En Surelot,* immédiatement au sud des lieuxdits précités, un emplacement dont la *Société des Sciences de Semur* possède la libre disposition, d'une superficie qui dépasse quelque peu un hectare et où déjà des fouilles ont été pratiquées: 1° en 1912 et 1913 sous la direction de Victor Pernet dans la parcelle cadastrale n° 420 [1]; 2° en 1928 et 1929, sous ma propre direction, dans la parcelle cadastrale n° 426 [2] (fig. 1, à droite des mots: *En Surelot*).

Nous avons attaqué le terrain à l'extrémité ouest de la parcelle cadastrale n° 400, puis au sud de cette parcelle, nous avons entamé l'extrémité nord des parcelles 397 et 398. Nous nous trouvons là au centre et à peu près au point culminant du plateau qui forme la table supérieure du Mont Auxois. Un plan descriptif des trouvailles faites sur le plateau de 1652 à 1840, nous apprend que dans ces parages, à diverses époques, ont été découverts, soit au cours de travaux agricoles, soit par suite de fouilles dues à Maillard de Chambure [3], des vestiges antiques, plusieurs puits et des outils divers, pelles, pioches, etc. Nos fouilles de 1947 ont confirmé ces indications en révélant l'existence d'importantes substructions gallo-romaines dans les parcelles ci-dessus précitées.

Notre front de départ était déterminé par la ligne dirigée d'ouest en est de trois caves repérées et fouillées à fond par Victor Pernet en 1913 [4]. De là nous nous sommes avancés dans la direction du sud. La superficie explorée représente environ 1.100 m²; le terrain fouillé complètement et méthodiquement, 780 m². Parmi les substructions découvertes, il en est qui ont été atteintes à une profondeur médiocre, à moins d'un mètre au-dessous du sol moderne. Mais en plusieurs endroits nous avons dû descendre à plus de 3 mètres pour arriver au sol naturel.

En ce qui concerne les vestiges antiques, il faut distinguer dans notre chantier trois parties principales:

1° Dans la partie occidentale du terrain, nous n'avons rencontré aucun mur, aucune trace de constructions; ici et là est apparu seulement un pavement très grossier, sans aucun indice caractéristique qui permît d'en préciser la nature et d'en reconnaître la destination. Dans les tranchées ouvertes sur ce point, nous n'avons recueilli ni décombres, ni poteries, ni objets mobiliers. Il n'y avait certainement là aucune habitation.

2° Dans la partie orientale du terrain, nous avons mis au jour ce que nous appellerons provisoirement un vaste enclos presque carré. Trois des murs qui le limitaient ont été dégagés: le mur ouest (fig. 10, mur A) sur une longueur de 13 m. 65; le mur sud (mur B) sur une longueur de

(1) *Bull. arch.*, 1913, p. 383, sq., 1914, p. 356 sq.
(2) *Pro Alesia*, nlle série, nos 49-50, p. 236 sq.; nos 51-52, p. 64, sq.
(3) E. Espérandieu, *l. l.*, pp. 25-26.
(4) *Bull. arch.*, 1914, pp. 360-365, croquis p. 356.

14 m. 60; du mur est (mur Y) il ne reste que 10 mètres. Ces trois murs ont une épaisseur moyenne de 0 m. 50; aucune brèche ne les interrompt. Les matériaux et la structure sont d'un aspect plutôt fruste; aucun revê-

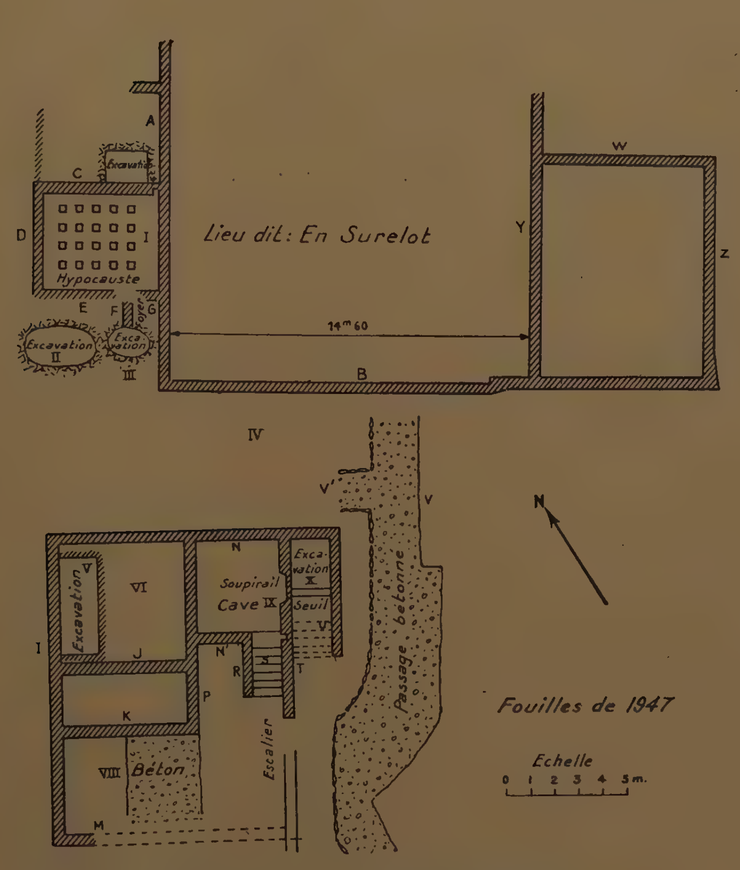


Fig. 10. — Plan des fouilles en 1947 (*En Surelot*).
Addendum: n° VII, entre la salle VI et la salle VIII.

tement n'a subsisté. Quant au mur nord, il semble avoir été détruit, peut-être par les racines d'un très grand et très beau noyer que nous n'avons pas cru pouvoir abattre. Aucun mur de refend ne s'amorce sur

les trois murs de clôture qui subsistent. Deux tranchées profondes, creusées jusqu'au niveau du sol naturel, n'ont rencontré ni murs ni pavement d'aucune sorte; elles n'ont fourni ni décombres ni objets mobiliers. Cet enclos, dont la superficie dépasse certainement 200 m², mérite d'être entièrement déblayé.

Plus à l'est, grâce à la bonne volonté d'un propriétaire dont le champ est immédiatement voisin de notre terrain, nous avons reconnu les murs d'un autre enclos de dimensions plus restreintes (8 m. 20 × 4 m. 85 = environ 40 m²), aussi énigmatique que le précédent (murs Y, W, Z et prolongement du mur B).

3° C'est entre ces deux parties de notre chantier que nous avons commencé de faire les découvertes les plus intéressantes:

A) *La première habitation; l'hypocauste.* — A 6 m. 40 de notre point de départ, la tranchée qui dégageait le mur ouest du vaste enclos (fig. 10, mur A) précédemment signalé a rencontré un mur dirigé d'ouest en est, épais de 0 m. 60 (mur C). La fouille a été aussitôt étendue et a mis au jour un hypocauste fort bien conservé (fig. 10, n° I).

Limité à l'est par le mur A, il est entouré sur ses trois autres côtés, au nord par le mur C, à l'ouest et au sud par deux murs épais de 0 m. 45 (D et E). Il mesure dans œuvre 4 m. 60 de l'ouest à l'est, 3 m. 10 du nord au sud, ce qui lui donne une superficie de 14 m². On reconnaît très nettement sur le sol l'emplacement de 16 piliers de briques carrées disposées par rangs de 4; un cinquième rang n'a pas laissé de traces visibles, mais son existence ne saurait faire de doute; il complétait certainement le dispositif dans la partie est du système. Les briques carrées qui composaient les piliers mesuraient 0 m. 20 de côté; quelques fragments en ont été retrouvés dans les déblais; la distance entre les piliers est de 0 m. 40. Dans l'angle nord-est une cavité rectangulaire marque le point de départ d'une gaine formée de boisseaux de terre cuite destinée à conduire la chaleur le long de la paroi de la pièce à chauffer. C'est par une brèche ménagée dans le prolongement du mur sud (E) entre deux murs disposés en équerre (F et G), que l'hypocauste recevait la chaleur provenant du *praefurnium*. Le mur G qui limitait la brèche à l'est était construit en moellons et en briques plates alternées. Le *praefurnium* qui communiquait par cette brèche avec l'hypocauste proprement dit, se trouvait au sud-est, au voisinage de deux excavations profondes dont il sera question plus loin (n°ˢ II et III).

Cet hypocauste n'est pas seulement intéressant par sa disposition normale et son état de conservation. Il se distingue des autres hypocaustes précédemment découverts sur le Mont Auxois par un détail qui n'a pas été observé ailleurs: les parois et le sol de la chambre de chaleur étaient revêtus d'une couche de mortier romain de tuileaux, épaisse de 0 m. 02. L'emploi de ce mortier de tuileaux, mélange de chaux et de tuile pulvérisée, comme revêtement intérieur et comme pavement de notre hypocauste atteste le soin avec lequel la chambre de chaleur avait été construite et nous permet d'attribuer dès maintenant une importance particulière à l'habitation que chauffait cet hypocauste, importance que confirment d'autres découvertes.

Au nord et au sud de l'hypocauste, nous avons découvert et fouillé à fond trois excavations creusées dans le sol naturel. Celle qui s'ouvre sur le flanc nord du mur C est de forme rectangulaire irrégulière; sa plus grande longueur est de 2 mètres; le fond en est à 3 m. 50 en moyenne au-dessous du sol moderne. Aucun vestige de paroi en pierres sèches n'a été observé. Les deux autres, situées au sud de l'hypocauste, sont plus importantes. L'une d'elles (fig. 10, n° II), immédiatement voisine du *praefurnium,* de forme générale ovale, mesure à son orifice 1 m. 80 d'ouverture. L'autre (n° III), plus vaste, de forme ovale allongée, mesure 3 mètres dans un sens, 1 m. 90 dans l'autre; il n'est pas impossible que les parois en aient été consolidées par des assises de pierres frustes. Des excavations de même nature ont été découvertes au-dessous du niveau des constructions gallo-romaines, en plusieurs points voisins de notre nouveau chantier [1]. Ces excavations, par leur profondeur qui atteint 4 mètres au-dessous du niveau moderne, par leur aspect grossier, datent sans aucun doute de l'époque pré-romaine.

Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, elle servaient de décharges ou de dépotoirs. Nous avons retiré de celles que nous venons de décrire beaucoup de matériaux antiques, des décombres, des tuiles de couverture (*tegulæ* et *imbrices*), des morceaux de dalles de pierre tendre sciée, une grande quantité de tessons de poterie commune, plusieurs fragments d'un très beau vase sigillé, et de nombreux débris du revêtement peint des murs de l'habitation à laquelle appartenait l'hypocauste. Ces trouvailles nous indiquent que cette habitation ne manquait ni de confort ni d'une certaine élégance; d'après la superficie de l'hypocauste, ce n'était peut-être qu'un simple pavillon.

B) *La seconde habitation.* — Au delà de l'hypocauste et des deux excavations qui l'avoisinent au sud, trois mètres plus loin, nous avons mis au jour les vestiges d'une seconde habitation, dont le plan se lit assez clairement sur le sol grâce aux murs qui en ont été conservés. Mesurant 11 m. 50 de l'est à l'ouest et 9 m. 55 du nord au sud, les vestiges de cette habitation occupent une superficie de 110 m². Nous y avons reconnu deux parties:

1° A l'ouest: se succédant du nord au sud, trois pièces de dimensions inégales. La première (fig. 10, n° VI) est de forme rectangulaire, 6 m. 20 × 4 m. 35. Dans l'angle sud-ouest subsiste une fosse maçonnée (n° V), 3 m. × 1 m. 40, dont les quatre murs, d'une construction solide, sont entièrement conservés.

Dans les déblais qui emplissaient cette fosse, nous avons remarqué, sans pouvoir en donner une explication satisfaisante, une assez grande quantité de matière noirâtre. Faut-il voir dans cette fosse une fosse d'aisance? Dans son

(1) Fouilles de Victor Pernet en 1912, dans la parcelle cadastrale n° 400: *Bull. arch.*, 1913, p. 384 sq.

article *Latrina* du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg, Saglio et Pottier, l'abbé Thédenat rappelle qu'à Pompéi certaines latrines avaient des fosses; se référant à une étude de Lièvre[1], il remarque que le système de la fosse était très usité dans les campagnes gallo-romaines. Il cite la découverte au Châtelet, près de Saint-Dizier (Haute-Marne) de fosses maçonnées carrées. L'absence d'un escalier et de tout accès à cette fosse d'Alesia nous paraît justifier l'hypothèse d'une fosse d'aisance.

Aucune trace de pavement n'ayant été observée dans cette première pièce de l'habitation, nous pouvons en conclure que cette pièce, d'assez vastes dimensions, servait à un usage commun: c'était peut-être la cuisine[2]. Columelle déclare que dans les maisons de campagne la cuisine doit être grande et haute, afin qu'en toute saison le personnel de la maison puisse y séjourner[3]. D'autre part il était fréquent que la latrine fût placée dans la cuisine ou à côté d'elle, tantôt dissimulée dans un renfoncement, tantôt isolée par une cloison ou un muret[4]. Il y avait à cette disposition, qui peut nous étonner, une raison pratique: « quand l'usage des latrines privées s'établit, écrit Thédenat, la raison qui les fit placer dans la cuisine ou à côté était que la canalisation nécessaire y était toute prête ». Le mot *latrina*, contraction de *lavatrina*, qui primitivement désignait le bain, indiquait « l'endroit par où s'écoulaient toutes les eaux, toutes les immondices qu'une maison habitée envoyait quotidiennement à la fosse et à l'égout. Plus tard, quand les *balnea* soit publics soit privés devinrent un élément indépendant, « la latrine seule resta à la cuisine, conservant le nom emprunté au bain »[5].

A la suite de cette première pièce de l'habitation, se trouve une seconde pièce allongée d'est en ouest (n° VII), mesurant 6 m. 20 × 1 m. 50, pavée d'un béton posé sur hérisson; c'était peut-être un couloir. Au-delà se dessine une troisième pièce (n° VIII) dont la partie ouest, la seule conservée, mesure 6 m. 20 × 3 m. 10; mais il n'y a à l'est de l'espace découvert aucune trace d'un mur prolongeant vers le sud le mur qui limite à l'est les deux pièces précédentes (nos VI et VII). Il est donc possible que cette troisième pièce de l'habitation fût plus étendue de l'est à l'ouest; nous ne pouvons en déterminer les dimensions avec certitude, tout vestige de construction ayant disparu à l'est. Si elle occupait toute la largeur de l'habitation, son plus grand côté se trouvait face au sud, et cette exposition lui assurait de sérieux avantages. Le pavement consistait en un béton mélangé de gravier posé sur hérisson.

Sous les trois pièces qui formaient la partie occidentale de cette habitation n'existait, abstraction faite de la fosse rectangulaire (n° V), aucun aménagement souterrain.

(1) *Les fosses gallo-romaines de Jarnac et les puits funéraires*, *Bull. Soc. hist. et arch. de la Charente*, 1883.

(2) E. Pottier, dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio, art. *Culina*, p. 1580 sq.

(3) *Magna et alta culina ponatur ut in ea commode familiares omni tempore morari queant*, *De Re Rustica*, I, 6.

(4) Thédenat, *l. l.*, p. 990.

(5) Thédenat, *l. l.*, p. 987.

2° Au contraire, dans la partie est de cette habitation, rien ne s'est conservé de ce qui existait à la surface ou au-dessus du sol; seule une cave profonde en a survécu (n° IX). Cette cave occupe l'angle nord-est de la maison.

De forme à peu près exactement carrée, elle mesure 2 m. 65 × 2 m. 50. On y accédait par un escalier droit, dont la cage dirigée du sud au nord est longue de 7 mètres, large de 0 m. 90; l'escalier est composé de 7 marches dont 6 ont été trouvées intactes (S). Au pied de l'escalier, nous avons remarqué dans le mur de droite (T) une sorte de rainure qui marque sans doute l'emplacement du chambranle de la porte de cette cave. La cave elle-même est très bien construite. Les assises de moellons dont les murs se composent sont régulières; dans le mur ouest, les joints passés au fer sont encore visibles; dans le mur est (T) on reconnaît le soupirail par lequel la cave prenait jour.

Il ne semble pas que cette cave et son escalier aient occupé toute la partie est de l'habitation. A droite de la cave, séparé d'elle par le mur T dans lequel se remarque le soupirail dont nous venons de parler, nous avons déblayé à fond ce qui a maintenant l'aspect d'une fosse rectangulaire de 3 m. 85 de long sur 1 m. 30 de large (n° X). Il n'est pas impossible qu'au sud ait existé à une certaine époque un escalier de direction parallèle à celui de la cave; il y a en ce point dans le sol une déclivité qui ne paraît pas naturelle et qui marque peut-être l'emplacement d'un escalier aujourd'hui disparu. Au fond de la fosse, dans sa partie nord, se trouvent trois dalles de pierre qui en occupent toute la largeur. Par comparaison avec une disposition que nous avons observée en 1946, on peut supposer que primitivement cette fosse faisait partie de la cave, puis qu'elle en a été séparée pour former une sorte de caveau annexe avec un escalier spécial. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, le sous-sol de cette habitation fut solidement construit; les murs qui l'encadrent étaient encore debout quand nous les avons découverts. Aucun vestige à la surface du sol moderne ne nous renseigne sur les constructions qui recouvraient ce sous-sol. Un seul indice, les restes d'un mur prolongeant le mur est de la cave proprement dite, donne peut-être à penser qu'à une certaine époque l'habitation ne dépassait pas cette ligne vers l'est. D'autre part, le soupirail pratiqué dans le mur qui sépare la cave du caveau voisin devait s'ouvrir à l'air libre, dans un des murs extérieurs de la maison. Il est probable que cette habitation a subi des remaniements dans l'antiquité.

Dans les diverses pièces de l'habitation, dans la cave et dans les deux fosses rectangulaires, les déblais nous ont fourni d'importants décombres, des tuiles de couverture, de grands morceaux de dalles en pierre tendre sciée, des tessons de poterie commune, des fragments de revêtement peint, etc.

c) A l'est de cette habitation, nous avons mis au jour *un chemin ou passage antique* (v), dont la partie principale est en direction nord-sud et qui, après un coude, prenant la direction est-ouest, passait peut-

être entre les deux habitations dont les vestiges ont été décrits plus haut. La chaussée de ce chemin ou passage consiste en un béton mêlé de gravier; sur le flanc de la chaussée une rangée de pierres plates frustes, posées de champ, dans le sens de l'axe du chemin, dénote une origine gauloise et s'apparente à deux autres chemins pré-romains découverts dans notre grand chantier, l'un au théâtre, l'autre au voisinage du Monument à crypte, sanctuaire d'*Ucuetis* et *Bergusia*[1]. Ce chemin délimite nettement la seconde habitation que nous avons découverte vers l'est et peut-être aussi vers le nord. A l'ouest et au sud, des amorces de murs, prolongeant le mur ouest ou directement perpendiculaires à ce même mur, nous indiquent peut-être la présence d'annexes.

*
* *

Ces résultats doivent être rapprochés de ceux qui ont été acquis, dans la même région du Mont Auxois, par la *Société des Sciences de Semur* en 1912, 1913, 1928 et 1929. Autour du monument dolménique, de part et d'autre d'une des rues de l'antique cité, les vestiges de plusieurs habitations avaient été alors reconnus. Deux hypocaustes, sept caves avaient été déjà mis au jour; des excavations profondes, au-dessous du niveau gallo-romain, avaient été reconnues par Victor Pernet en 1912. Nous ne sommes plus ici dans le quartier monumental ni dans le quartier du marché, tous deux voisins du Forum. Ce que nous retrouvons, ce sont les sous-sols d'habitations particulières. Nous constatons, comme Victor Pernet l'a déjà fait, que ces maisons gallo-romaines ont été édifiées sur l'emplacement de demeures gauloises, dont les seuls témoins sont aujourd'hui les excavations pré-romaines que nous avons décrites, réduites au rôle de dépotoirs ou décharges. Ces demeures gauloises avoisinaient le monument dolménique devenu déjà lieu de culte et qui fut à l'époque impériale un des sanctuaires vénérés d'Alesia.

Ainsi se confirme et se précise d'année en année, grâce aux découvertes archéologiques, la physionomie originale de la vieille ville d'abord celtique, puis gallo-romaine, dont les deux niveaux superposés représentent et nous permettent de comparer les deux civilisations qui se sont succédé sur le Mont Auxois pendant un millénaire.

Jules TOUTAIN.

APPENDICE I

MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE RECUEILLI EN 1944 ET 1945. NOTE SUR DEUX MONNAIES ROMAINES.

Le caractère de notre programme de travaux pour 1944 et 1945 et la nature même des recherches entreprises ne pouvaient nous faire espérer des découvertes d'objets de musée. Nous avons recueilli des frag-

(1) *Gallia*, III, 1944, pp. 133-135, fig. 9 et 10.

ments de poterie qui posent un problème chronologique assez curieux, et des monnaies: plusieurs ont pu être identifiées, et deux d'entre elles présentent un intérêt particulier.

A) *Fragments de poterie noire.*

Ce sont deux débris informes de poterie noire, parsemée de menues parcelles d'une matière brillante. La pâte, qui paraît, dans la cassure, cuite également à l'intérieur, est de couleur uniformément noire. La décoration consiste en pastilles allongées très aplaties disposées de haut en bas et obliquement sur la panse. Ces fragments semblent provenir d'une sorte de jatte à rebord assez large (fig. 11).



Fig. 11. — Fragments de poterie noire. Dessin de Mme J. Toutain.

A quelle époque pouvons-nous attribuer ces débris? Les circonstances de la découverte ne fournissent aucune donnée précise; car ils ont été trouvés dans les déblais. En général la décoration des poteries préhistoriques consiste en lignes gravées formant des dessins; elle est rarement plastique. J. de Morgan signale toutefois qu'à l'époque néolithique le potier écrase sur son vase de petites boulettes d'argile et en forme des dessins [1]. Faut-il d'autre part rapprocher nos fragments des modes d'ornementation en relief indiqués par Déchelette: « quelques vases en forme de jattes sont ornés à leur partie supérieure de mamelons en relief... Un autre mode d'ornementation... se retrouve souvent sur les poteries de Chassey. Il consistait à fixer sur le bord et parfois sur la panse des vases des bandes en relief à dépressions continues... Autour des poteries de grande dimension, ces bandes de rapport constituaient une sorte d'armature qui assurait la solidité des parois » [2]. Mais Déchelette ajoute: « il importe d'observer que ce mode d'ornementation apparaît encore à une époque beaucoup plus récente, aux temps carolingiens et au moyen âge ». Il est évident qu'en matière de poteries communes les traditions, les modes de fabrication et de décoration ont survécu pendant de longs siècles. M. Ch. Fabre l'a démontré dans son étude sur « *Les poteries noires des époques pré-romaines; une persistance en Auvergne à travers la période romaine et le moyen âge jusqu'à la fin du* XIX*e siècle.* » [3]. « *Les poteries noires ont persisté à Lezoux*, écrit-il, depuis la naissance de l'industrie céramique jusqu'à nos jours... La similitude

(1) *L'humanité préhistorique*, p. 237; fig. 134.
(2) *Manuel*, t. I, p. 562.
(3) *Bull. arch.*, 1936-1937, p. 423 sq.

des produits noirs du moyen âge avec ceux des époques pré-romaine et romaine a été souvent la cause d'une classification erronée... ». C'est pourquoi nous devons être très prudents en ce qui concerne la date des fragments de cette poterie noire recueillie à Alesia en 1945. Le mode de décoration de ces vases n'en reste pas moins fort original; sous la forme précise que cette décoration a revêtue ici, nous n'en connaissons pas d'autre exemple.

B) *Monnaies.*

1. Petit bronze. Tête à droite. — Rev. Taureau passant à gauche. Au-dessus GERMAN(us), au-dessous INDUTILLI L(ibertus).

Cette monnaie fut très répandue dans la Gaule de l'est, plusieurs exemplaires en ont été déjà trouvés à Alesia [1]. Le classement en est incertain; l'attribution aux Trévires reste douteuse [2].

2. Petit bronze. Tête de Néron vue à gauche. — NERO CLAVD(ius) CAESAR AVG(ustus) GERM(anicus). — Rev. Table de jeux sur laquelle sont placés un vase et une couronne. De part et d'autre (S(enatus) C(onsulto). Autour CER(tamen) QVINQ(uennale) ROM(ae) CON(stitutum).

Cette monnaie a été frappée pour célébrer la fondation par Néron de jeux quinquennaux entièrement imités des jeux grecs, qui comprenaient, outre des concours hippiques et gymniques, des concours de musique, de poésie et d'éloquence [3]. Elle a été souvent étudiée et commentée [4]. On en connaît de très nombreuses variantes, qui diffèrent par l'écriture de la légende du droit, où les noms de l'empereur varient dans leur forme et dans leur disposition générale, par la légende du revers où le mot *Certamen* en particulier est abrégé tantôt en *Cer.*, tantôt en *Certa.*, par l'effigie de l'empereur tournée soit à gauche, soit à droite, nue ou laurée, par certains détails du motif figuré au revers. Notre monnaie reproduit exactement, jusque dans les coupures des mots qui forment la légende du revers, une monnaie frappée, d'après Mattingly et Sydenham, à Lyon. Elle appartient donc à l'émission sortie de l'atelier monétaire de *Lugdunum.*

3. Moyen bronze. Hadrien de profil à droite, HADRIANUS AVG(ustus) CO(n)S(ul) III P(ater) P(atriae) — Rev. Rome casquée, debout à gauche, la main gauche levée appuyée sur une haste, la main droite tendue en avant portant le *Palladium.* De part et d'autre S(enatus) C(onsulto). Autour RO(ma) [5].

Hadrien a été consul pour la troisième fois en 119; il a été nommé *Pater Patriae* en 129. D'autre part Mattingly et Sydenham pensent que les monnaies de ce type n'ont pas été frappées avant le retour d'Hadrien à Rome en 134 et qu'elles représentent la dernière émission du règne de l'empereur [6].

4. Moyen bronze. Antonin le Pieux à droite. ANTONINVS AVG(ustus PIVS P(ater) P(atriae) TR(ibuniciae) P(otestatis) .... — Rev. Personnage debout à gauche; de part et d'autre S(enatus) C(onsulto). Autour on ne distingue de la légende que trois lettres, qu'on peut lire MON ou NON.

(1) En particulier, E. Espérandieu, *l.l.*, p. 125; *Bull. Soc. Se. Semur*, t. XXXVI, p. 385.

(2) A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 253.

(3) Suétone, *Nero*, 12. — Tacite, *Annales*, 20. — Dion Cassius, LXI, 21.

(4) Eckhel, *Doctr. Numism.*, VI, p. 264. — Mommsen, *Hist. de la monnaie romaine*, trad. de Blacas, t. IV, p. 86, n° 6, pl. XXXV, 6. — Gnocchi, *I Medaglioni Romani*, t. III, p. 7, nos 44-45. — Cohen², t. I, pp. 282-283, nos 46-65. — Mattingly et Sydenham, t. I, p. 250 sq., nos 259, 261-278; p. 277, n° 392.

(5) Cohen², t. II, p. 214, nos 1297, 1298. — Mattingly et Sydenham, t. II, p. 439, n° 773.

(6) T. II, p. 327.

On connaît des monnaies d'Antonin le Pieux qui portent au revers *Annona*, d'autres où se lit le mot *Moneta*, avec l'image du personnage symbolique debout à gauche, tenant des balances et une corne d'abondance. Notre monnaie nous paraît se rapprocher plutôt de ce dernier type [1].

5. Moyen bronze. Empereur, tête nue. M. COM... Le reste de la légende est indistinct. — Rev. Tout à fait effacé.

Nous avons probablement ici une monnaie de Commode. Les pièces de cet empereur dont la légende commence par les noms *M. Commodus* sont courantes. L'effigie du droit correspond au type de Commode jeune.

6. Petit bronze. Tête radiée à droite. Légende indistincte. — Rev. Autel surmonté d'une flamme. De la légende restent seules quelques lettres ... CRATI ..., débris du mot *Consecratio* ou *Consacratio*.

Il est probable que nous avons ici une monnaie de l'un ou l'autre des Tetricus, le père ou le fils [2].

7. Sur une autre monnaie, un moyen bronze, où tout est effacé tant au droit qu'au revers, on distingue trois ou quatre lettres de la légende du droit ... S CAE..., lettres qui se trouvent dans la première partie du texte, à gauche de la pièce. Par sa place, la lettre S ne peut terminer qu'un nom ou qu'un groupe de noms assez court suivi du terme *Caesar*. On peut penser à *Ti. Claudius Caesar*, monnaie de Claude, ou à *Imp(erator) Titus Caesar*, monnaie de Titus. La monnaie reste incertaine.

8 et 9. Deux monnaies méritent enfin une étude détaillée. Elles ont été découvertes dans des déblais et des terres remuées, sans qu'on puisse tirer aucune conclusion de l'endroit exact où chacune a été recueillie.



FIG. 12. — Monnaie d'Auguste.

8: moyen bronze (fig. 12). Tête d'Auguste à gauche. Autour DIVVS AVGVSTVS. A droite et à gauche S C. — Rev. Auguste drapé assis à gauche sur une *sella curulis;* de la main droite tendue en avant, il tient une branche de laurier (?); sa main gauche porte un globe. Autour: *Consensu. senat(us) et eq(uestris) ordin(is) p(opuli)q(ue) R(omani)*.

Cette monnaie, en parfait état de conservation, est d'une très belle facture. La tête de l'empereur est d'un réalisme mesuré et très sobre; au revers son image assise est remarquable par la disposition des draperies et la finesse du modelé [3].

La formule du revers, déjà rapprochée par Eckhel de certains passages d'Ovide [4], de Pline l'Ancien [5] et de Martial [6], évoque le passage du Testament d'Auguste = *Monumentum Ancyranum*, où l'empereur rappelle que, pendant son treizième consulat (2 av. J.-C.), le titre de Père de la Patrie lui a été décerné par *Senatus et equester ordo populusque Romanus universus* [7].

(1) COHEN², t. II, p. 324, n° 559. — MATTINGLY et SYDENHAM, t. III, p. 155, n° 1058.
(2) COHEN², t. VI, p. 95, n° 28; p. 130, n° 11. — MATTINGLY et SYDENHAM, t. V, 2e part., p. 413, n° 167.
(3) COHEN², t. I, p. 76, n° 87.
(4) *Fastes*, II, 127.
(5) *Natur. Hist.*, XXXIII, 8.
(6) *Epigram*, VIII, 15.
(7) *Res gestae Augusti*, éd. J. Gagé, p. 146; cf. J. FRAZER, *The Fasti of Ovid.*, t. II, pp. 308-309.

Eckhel croit que cette monnaie nous fournit la représentation d'une statue d'Auguste dont l'érection aurait été décidée *omnium ordinum consensu*, et il se réfère à un texte de Dion Cassius, où cet historien ferait mention de plusieurs statues de l'empereur élevées en son honneur après sa mort [1]. Dans ce passage de Dion Cassius, il est seulement question de statues qui furent portées dans la pompe funèbre d'Auguste, dont l'une venait du palais même de l'empereur, la seconde du Sénat et dont la troisième était placée sur un char.

La légende du droit *Divus Augustus* prouve que la monnaie a été frappée après la mort d'Auguste, sous Tibère d'après Cohen. Il est donc probable que le *consensus*, exprimé par la légende du revers, concerne plutôt les honneurs extraordinaires qui furent prodigués à l'empereur défunt et la part que voulurent prendre à son apothéose toutes les classes de la société romaine. Les Chevaliers, à l'instigation du futur empereur Claude, sollicitèrent et obtinrent la faveur de porter sur leurs épaules le cercueil d'Auguste depuis *Bovillae* jusqu'à Rome [2]. Convoqué par Tibère, le Sénat vota d'enthousiasme les mesures nécessaires pour donner aux obsèques d'Auguste le plus de solennité et le plus d'éclat possibles. A leur tour les sénateurs voulurent porter le cercueil du défunt au bûcher dressé sur le Champ de Mars [3]. Quant au *populus Romanus*, toute la ville, rapporte Dion Cassius, assistait à la cérémonie des obsèques et accompagnait le cortège [4]. Enfin le 17 septembre 14, moins d'un mois après la mort d'Auguste, le Sénat le mit officiellement au rang des dieux, créa le collège des *Sodales Augustales* et institua un Flamine d'Auguste [5].

Il y eut donc bien *consensus* de tous les éléments du peuple romain pour attribuer à Auguste les *cœlestes honores*, que formule d'un seul mot le terme *Divus* inscrit au droit de notre monnaie.

9: grand bronze d'une très belle patine et d'une conservation parfaite (fig. 13). Tête nue d'Antonin à droite. Autour *Divus Antoninus*.



FIG. 13. — Monnaie d'Antonin le Pieux.

Rev. Bûcher à quatre étages en pyramide. Autour *Consecratio*. De chaque côté du bûcher S C.

Cohen qui publie cette monnaie [6], la décrit ainsi: « Bûcher à quatre étages en pyramide, orné de guirlandes, de draperies et de statues séparées par des colonnes; au milieu une porte; sur le sommet, Antonin dans un quadrige ». Et il ajoute en note: « Quoique ce monument ne ressemble guère à un bûcher comme les temps modernes le conçoivent, il est cependant exactement

(1) *Doctrin. numis.*, t. VI, p. 126. — DION CASSIUS, LVI, 34.
(2) SUÉTONE, *August.*, 100; *Claud.* 6. — DION CASSIUS, LVI, 31.
(3) TACITE, *Annal.*, I, 8. — SUÉTONE, *August.*, 100.
(4) DION CASSIUS, LVI, 42. Cf. GARDTHAUSEN, *Augustus und seine Zeit*, 1re partie, t. 3, pp. 1271, 1273, 1275.
(5) Bibliographie dans GARDTHAUSEN, *l. l.*, 2e partie, t. 3, p. 868, n° 79.
(6) 2e éd., t. II, p. 288, n° 163 sq.; MATTINGLY et SYDENHAM, t. III, p. 247, n° 435; p. 315, n° 1266.

conforme à la description qu'en donne Hérodien (IV, 2). La porte du second étage servait pour y placer le lit funéraire et, une fois les cérémonies religieuses et civiles accomplies, on mettait le feu au bûcher par ordre du Sénat et la flamme consumait en même temps le corps de l'empereur et le monument avec toutes ses draperies et ses statues. Le quadrige placé en haut fait allusion à l'apothéose du souverain ».

Le texte d'Hérodien invoqué par Cohen est en effet très caractéristique. Bien qu'il s'agisse dans ce passage des funérailles de Septime Sévère, l'écrivain annonce qu'il décrit les cérémonies célébrées à la mort des empereurs pour leur apothéose. Les renseignements très précis qu'il donne ont une valeur générale. Après avoir signalé les honneurs rendus à la dépouille de l'empereur défunt soit autour de la couche funèbre, soit au *Forum vetus*, il en arrive au rite de la crémation, qui a pour théâtre le Champ de Mars: « après cela, soulevant la couche funèbre, ils la portent en dehors de la ville, dans l'endroit appelé le Champ de Mars. Là a été élevée dans la partie la plus large du Champ une construction carrée, entièrement formée d'un assemblage de très grands bois et qui a l'aspect d'une habitation. Tout l'intérieur en est rempli de bois sec; à l'extérieur elle est ornée de draperies tissées d'or, de statues d'ivoire et de peintures aux couleurs variées. Au-dessus un second étage, de même forme et de même décoration, un peu plus étroit, ayant des guichets et des portes ouvertes. Un troisième et un quatrième étage, chacun plus petit que celui qui est placé au-dessous, se terminant par un sommet étroit ».

Dans son *Architectura Numismatica*, Donaldson donne du bûcher, d'après une monnaie du British Museum au nom de *Divus Antoninus*, une description plus détaillée que celle de Cohen [1]. En voici le texte: « It consists of four tiers or storeys; the lower most of which represents a plain *podium* with pilasters at the angles, having loosely-hanging drapery in front, with three large festoons and the profile of a festoon at each end. The next tier formed the sepulchral chamber for the reception of the dead body. In the centre is a pair of panelled folding doors, flanked by two niches on each side with statues and surmounted by a cornice. The storey above has five square-headed niches with statues and a cornice represented by beads, and the upper forms a lofty plain attic with hanging drapery in front, the folds of which are very marked.

A colossal lighted torch flanks each end of this upper storey, which forms a pedestal surmounted by the quadriga of the deceased, with his statue in the chariot and holding a palm-leaf in his left hand.

All the stories diminish in width from the base upwards so as to assume a pyramidal form ».

Plusieurs détails de cette description ne se retrouvent pas sur la monnaie d'Alesia. Les deux pièces sont de même dimension; ce sont de grands bronzes mesurant 0 m. 034 de diamètre. Les différences que nous constatons entre les deux documents constituent donc de véritables variantes, sur lesquelles nous croyons devoir insister.

Le mot du revers *consecratio*, coupé en deux sur l'une et l'autre monnaie, *conse cratio*, est disposé autrement. Les deux lettres de part et d'autre de la coupure, E à gauche, C à droite, occupent des places différentes par rapport au sommet du bûcher. Dans la gravure Donaldson, elles sont au-dessus du quadrige; dans la monnaie d'Alesia la coupure est beaucoup plus large; l'E est nettement à gauche, le C nettement à droite, et les deux lettres se trouvent sur le même niveau horizontal que le quadrige.

Donaldson affirme que la statue qui occupe le quadrige tient une palme

(1) N° XLVII, p. 176 sq.

dans la main gauche, et c'est bien en effet ce geste que représente la gravure de la pièce; sur la monnaie d'Alesia, si effacé que soit le motif, il est certain que le personnage debout dans le quadrige lève le bras droit et tient de la main droite un objet qui semble être une couronne.

Le quatrième étage, celui qui porte le quadrige et qui est flanqué de deux torches allumées, est totalement différent. Donaldson le décrit en ces termes: un simple attique assez élevé avec des draperies qui pendent sur la face antérieure. Sur la monnaie d'Alesia, ce même étage a la forme d'une petite chambre carrée, dont la face antérieure, non drapée, est presque entièrement remplie par un quadrillage, qui peut figurer soit une baie vide, soit une verrière divisée en petits compartiments. Aucune confusion n'est possible entre les deux images.

Au troisième étage, d'après Donaldson, les statues sont placées dans des niches *square-headed*, à sommet carré, et la gravure correspond exactement à cette description; sur la monnaie d'Alesia, ces mêmes niches sont à sommet cintré, ce qui donne à l'ensemble un aspect tout différent.

Au second étage, la porte qui en occupe le milieu ne présente pas le même dessin dans les deux documents. Dans la reproduction de Donaldson, elle a la forme d'un rectangle divisé en quatre compartiments égaux par deux lignes, l'une verticale, l'autre horizontale qui se coupent en leur milieu. Sur la monnaie d'Alesia, les deux panneaux sont séparés très visiblement du haut en bas, et l'on peut se demander si l'on n'a pas voulu représenter la porte entr'ouverte et rappeler ainsi que la dépouille mortelle de l'empereur défunt était introduite par là dans le bûcher.

Si la gravure de Donaldson est bien exacte dans tous ses détails, il faut conclure de cette comparaison que la pièce du British Museum et la pièce découverte en 1944 à Alesia ne proviennent pas du même coin et par conséquent qu'il y aurait eu au moins deux émissions différentes de cette monnaie de consécration.

Quoi qu'il en soit de ces détails, il n'en résulte pas moins de ce document et du texte précité d'Hérodien, que nous avons ici sous les yeux non pas seulement le bûcher qui servit à l'apothéose d'Antonin le Pieux, mais une image des bûchers éphémères sur lesquels furent incinérés les empereurs jugés dignes d'être placés définitivement après leur mort au rang des dieux de l'Etat romain.

Cette image, assez étrange, inattendue au moins pour nos esprits d'aujourd'hui, a suscité deux comparaisons, formulées l'une par un érudit moderne, l'autre par un écrivain de l'antiquité. En 1859, Donaldson rapprochait le bûcher destiné à Rome aux apothéoses impériales du bûcher qu'Alexandre fit construire à Babylone pour les obsèques d'Héphestion et dont nous devons une description détaillée à Diodore de Sicile [1]. Ce bûcher, en effet, par son plan général et sa décoration d'une richesse extraordinaire, a pu inspirer les constructeurs du bûcher romain. La base carrée avait un stade, soit près de 180 mètres, de côté; la hauteur totale dépassait 130 coudées, elle approchait donc de 60 mètres. Cinq étages y étaient superposés, tous somptueusement décorés.

Le stylobate, qui formait l'étage inférieur, était orné de nombreuses proues de navires quinquérèmes en or, sur les épotides desquelles avaient été disposées des statues d'archers et de marins armés, que séparaient des draperies de pourpre. Au second étage, on voyait des torches hautes de 15 coudées (plus de 6 m. 50), décorées de couronnes d'or, d'aigles éployant leurs ailes et de dragons. Le troisième étage offrait aux regards une chasse d'animaux de toute espèce; le quatrième, un combat de centaures en or; le cinquième, des lions et des taureaux en or alternés. Sur la plate-forme supérieure, étaient accumulées des armes macédoniennes et des armes barbares. Enfin, surmontant l'ensemble, des statues

(1) Donaldson, *l. l.*, p. 177; — Diodore de Sicile, XVII, 115.

de Sirènes creuses, à l'intérieur desquelles pouvaient se dissimuler les artistes chargés de faire entendre le thrène funèbre en l'honneur du mort. Par ses étages superposés, ornés de statues, de draperies, de guirlandes, le bûcher des empereurs romains pouvait rappeler ce bûcher d'Héphestion; mais il en différait beaucoup par les détails, et surtout, d'après l'image que nous en ont conservée les documents numismatiques, il opposait la sobriété de sa décoration à la complication et au luxe tout oriental du bûcher d'Héphestion. Il n'est pas impossible que la description de ce bûcher par Diodore de Sicile, contemporain d'Auguste, ait exercé à Rome une influence efficace sur la conception des bûchers d'apothéose. Dans ce cas, il faut rendre justice au goût plus discret des Romains qui corrigea ce qu'il y avait d'excessif dans l'initiative et l'imagination du conquérant macédonien.

C'est à Hérodien qu'est dûe la seconde comparaison à laquelle nous faisions allusion plus haut. Après avoir décrit le bûcher où fut incinéré le corps de Septime Sévère, l'écrivain ajoute: « Par sa forme on peut le comparer à ces bâtiments munis de signaux, placés au-dessus des ports, et qui la nuit dirigent à l'aide du feu les navires vers des passages sûrs; de tels bâtiments sont appelés des *phares* ». Le terme employé pour la comparaison est φρυκτώρια; à l'origine le mot φρυκτώριον s'appliquait plus précisément au bûcher, que l'on allumait en un poste élevé afin de transmettre des signaux. Ici il ne peut s'agir que d'une construction, ce que confirme d'ailleurs le nom de φάροι donné aux φρυκτώρια. La comparaison d'Hérodien est parfaitement exacte, au moins en ce qui concerne la ressemblance du bûcher de consécration des empereurs et du phare qui éclairait le port d'Ostie. Ce phare se trouve représenté sur deux bas-reliefs et plusieurs médaillons. L'un des bas-reliefs, trouvé à Ostie même et qui fait partie de la collection Torlonia, a été souvent publié; on y voit au centre, à l'arrière-plan, derrière la voile largement éployée d'un bateau, le phare désigné par la flamme qui émerge de son sommet; il se compose de quatre étages superposés qui vont en diminuant de surface de bas en haut. La ressemblance avec le bûcher impérial est incontestable [1]. Il en est de même d'un phare en tout semblable au précédent, qui occupe l'extrémité droite d'un relief de sarcophage, autrefois dans la collection Vaccari: la disposition en quatre étages superposés, de plus en plus étroite, que couronne une flamme, est ici encore très caractéristique [2]. La même image se retrouve sur plusieurs médaillons de Commode [3]. *Froehner* y reconnaît le phare d'Ostie; d'autres croient y voir le phare d'Alexandrie ou celui de Boulogne, ou celui de Douvres [4]. Un médaillon de Dioclétien, frappé à *Siscia* en Pannonie, imité des pièces de Commode, présente le même détail. Les autres phares antiques dont on reconnaît avec plus ou moins de précision l'aspect général, sont loin d'offrir le type particulier de celui d'Ostie. La comparaison d'Hérodien ne vaut vraiment que pour ce dernier. Elle n'en est pas moins suggestive.

L'idée de donner la même forme aux phares et aux bûchers de consécration des empereurs s'explique par l'origine des phares. Bien avant la construction du Phare d'Alexandrie, les Grecs s'étaient préoccupés de guider la route

(1) Sur ce bas-relief, V. DURUY, *Hist. des Romains*, t. IV, pp. 411 et 413, n. 3. — S. REINACH, *Rép. Reliefs*, t. III, p. 344, n° 4. — *Dict. des Antiquités, s. v. Pharus*, p. 430, fig. 5627 (BESNIER). — D. VAGLIERI, *Ostia*, p. 13, fig. 6.

(2) *Bulletino communale*, 1872, p. 263, pl. IV, 1: C.L.V.[isconti] y voit le phare d'Alexandrie; LANCIANI, celui d'Ostie, p. 263, n. 1. — S. REINACH, *l. l.*, p. 229, n° 1.

(3) COHEN[2], t. III, p. 357, nos 993-997. — FROEHNER, *Les médaillons de l'empire romain*, p. 124 sq. — *Dict. des Antiquités, s. v. Pharus*, p. 430 (BESNIER). — GNOCCHI, *I medaglioni Romani*, t. II, p. 71, nos 172-176.

(4) *Dict. des Antiquités, l. l.*

des navires, afin d'épargner de graves accidents à la navigation maritime. Les premiers phares furent des bûchers allumés la nuit sur des sommets voisins des côtes. Il y avait donc dans l'esprit des Anciens d'étroits rapports entre les deux notions de bûcher et de phare. L'emploi par Hérodien du terme φρυκτώρια dans la phrase qui exprime sa comparaison est à ce point de vue tout à fait probant. Même sous la forme d'édifices puissamment construits, les « Phares » restaient pour les Grecs et les Romains des bûchers. La flamme qui jaillit de leur sommet sur plusieurs images en est le témoignage.

Comme nous l'avons vu, la ressemblance du phare d'Ostie et du bûcher de consécration impérial, tels que l'un et l'autre sont figurés sur des documents de sculpture et de numismatique, est frappante. Alors se pose une question: des deux monuments, quel est le modèle que l'autre a imité? En ce qui concerne le phare d'Ostie, Suétone et Dion Cassius nous apprennent qu'il fut construit par l'empereur Claude [1] et Suétone ajoute cette précision: *ad exemplum Alexandrini Phari*. Or, d'après les nombreux documents, antiques ou arabes qui nous font connaître le phare d'Alexandrie dans l'antiquité, ce dernier « comprenait en réalité trois étages qui allaient en diminuant et se trouvaient en retrait l'un sur l'autre » [2]. Les représentations que nous avons citées plus haut du phare d'Ostie confirment la formule de Suétone. C'est donc du phare d'Alexandrie, construit vers l'an 300 avant J.-C., que dérive cette conception archéologique d'un édifice composé de plusieurs étages en retrait l'un sur l'autre.

Toutefois un problème de détail subsiste. Le phare d'Ostie n'est pas antérieur au règne de Claude; le bûcher qui servit à l'apothéose d'Auguste en 14 après J.-C. avait-il la forme du bûcher figuré sur la monnaie de *Divus Antoninus?* Dion Cassius, qui relate en détail la cérémonie des obsèques, n'en donne aucune description et se contente de mentionner qu'il avait été dressé au Champ de Mars [3]. Le même historien nous apprend que les funérailles de Claude furent célébrées comme celles d'Auguste [4], et Tacite le confirme sans la moindre indication sur la forme du bûcher [5]. Les monnaies n'apportent d'autre part aucun renseignement. Il en est de même pour les Flaviens et les premiers Antonins. Nous ne possédons ni texte ni document figuré qui nous indique avec précision la forme du bûcher où fut brûlée la dépouille mortelle de Vespasien, de Titus, de Nerva, de Trajan, d'Hadrien. Sur les médailles de consécration, au droit desquelles les noms de ces empereurs sont accompagnés de l'épithète *divus*, aucun bûcher n'est figuré au revers, où l'on voit seulement soit un autel allumé, soit un aigle; la présence de cet aigle a pour but de rappeler l'artifice organisé à la fin de la cérémonie et qui devait faire croire que l'âme de l'empereur était emportée au ciel, artifice que Dion Cassius décrit à la fin de son récit des funérailles d'Auguste et qu'Hérodien, dans sa description de l'apothéose de Septime Sévère, représente comme un épisode habituel de la cérémonie [6].

Au contraire, depuis Antonin-le-Pieux jusqu'à Caracalla, les monnaies de consécration des empereurs à qui l'apothéose fut décernée portent au revers

(1) Suétone, *Claud.*, 20. — Dion Cassius, LX, 11, 4.
(2) *Dict. des Antiquités, s. v. Pharus* (Besnier), p. 429, bibliographie complète du sujet.
(3) LVI, 42.
(4) LX, 35.
(5) *Annal.*, XII, 69.
(6) Dion Cassius, LVI, 42. — Hérodien, IV, 2.

l'image du bûcher pyramidal [1]. L'absence complète du bûcher pyramidal sur les monnaies de consécration des empereurs qui ont précédé Antonin-le-Pieux et d'autre part la présence du même bûcher sur les monnaies de consécration des empereurs postérieurs jusqu'au début de la période troublée connue sous le nom d'Anarchie militaire, cette double révélation numismatique ne nous invite-t-elle pas à penser que ledit bûcher a pris seulement vers le milieu du IIe siècle sa forme caractéristique aussi inattendue que somptueuse? Serait-il dès lors téméraire d'expliquer le choix de cette forme, inspiré certainement de l'architecture du phare d'Ostie, par l'essor, la richesse et la prospérité que ce port atteignit après Trajan et Hadrien, par le rôle de plus en plus décisif qu'il joua dès lors dans la vie économique, matérielle, de la capitale du monde romain [2]? Le φρυκτώριον, qui garantissait l'entrée du port d'Ostie et qui ouvrait ainsi la navigation sur le Tibre jusqu'à Rome, jusqu'à l'emporium voisin de l'Aventin, aux navires chargés de marchandises indispensables à la vie de Rome, ce φρυκτώριον ne put-il pas servir de modèle au bûcher qui devait libérer, dans la direction du monde divin, l'âme du maître de l'empire?

APPENDICE II

MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE RECUEILLI EN 1946.



FIG. 14. — Objets trouvés en 1946 :
1. Anneau métallique à tige.
2. Tronc de pyramide en conglomérat.

A) *Bronze.*

1° Anneau, muni d'une tige quadrangulaire terminée en pointe et destiné à être fixé dans du bois ou de la pierre, avec un disque de bronze servant d'arrêt; diamètre de l'anneau: 0 m. 025; longueur de la pointe: 0 m. 05; diamètre du disque d'arrêt: 0 m. 05. Longueur totale de l'objet: 0 m. 10. Poids: 210 grammes (fig. 14, 1).

2° Elément décoratif composé de deux rondelles de bronze, mobiles, reliées par une tige de même métal sur laquelle elles peuvent glisser; diamètre de chaque rondelle: 0 m. 037; longueur de la tige, terminée par un bouton à chaque extrémité: 0 m. 055 (fig. 16, 6).

Ces deux objets ont été trouvés dans la fouille exécutée près de la voie romaine au sud du théâtre.

3° Fibules. — *a*) Barrette en forme de clé, d'une longueur de 0 m. 05 (fig. 15, 3). Au premier regard, l'aspect de l'objet pourrait induire en erreur et

(1) *Antonin-le-Pieux*, COHEN², t. II, p. 268, n° 163 sq.; MATTINGLY et SYDENHAM, t. III, p. 247, n° 435; p. 315, n° 1266. — *Marc-Aurèle*, COHEN², t. III, p. 12, n° 96; MATTINGLY et SYDENHAM, t. III, p. 398, n° 275; p. 441, n° 662. — *Lucius Verus*, COHEN², t. III, p. 177, nos 58-60, MATTINGLY et SYDENHAM, t. III, p. 262, n° 96 b. — *Pertinax*, COHEN², t. III, p. 391, nos 11, 12; MATTINGLY et SYDENHAM, t. IV, 1, p. 181, n° 660 c. — *Septime Sévère*, COHEN², t. IV, pp. 12-13, nos 88-91; MATTINGLY et SYDENHAM, t. IV, 1, p. 239, n° 191 f; p. 292, n° 490 b. — *Caracalla*, COHEN², t. IV, p. 145, n° 34; MATTINGLY et SYDENHAM, t. IV, 2, p. 128, n° 719.

(2) Dante VAGLIERI, *Ostia*, pp. 12, 81. — J. TOUTAIN, *L'Economie antique*, pp. 401-402.

faire croire que nous sommes en présence d'une clé de coffret. Mais le revers aplati et non modelé, ce qui exclut tout emploi de l'objet comme clé, montre les traces de ce qui, dans toute fibule, constitue la tête et le pied, c'est-à-dire les deux extrémités de l'épingle ou ardillon qui servait à fixer le bijou sur l'étoffe. Il ne saurait y avoir de doute: notre clé est bien une fibule ou barrette.

Elle rentre dans la catégorie des fibules que Morin-Jean, dans son étude sur *La typologie et la chronologie des fibules de l'époque romaine,* groupe sous le nom de fibules Skriomorphes [1]: ce sont les fibules qui représentent toutes sortes d'objets d'usage courant, tels que couteaux, peignes, semelles de sandales, vases, etc. [2]. Notre barrette en forme de clé se rattache à ce qu'on a appelé le Symbole de la clé [3]. Les Anciens en effet, tant Grecs que Romains, attachaient à la clé un sens religieux et une valeur rituelle. J'ai déjà eu l'occasion de montrer que des clés étaient données comme attributs à certaines divinités, par exemple, dans la Gaule romaine, à la déesse Epona, au dieu Sucellus-Silvain ou « dieu au maillet »; que d'autre part des clés étaient offertes en ex-voto, en particulier dans des sanctuaires populaires, dans le temple de Sequana aux sources de la Seine, dans celui d'Apollon Moritasgus à l'extrémité orientale du Mont Auxois, dans notre Monument à crypte d'Alesia consacré au couple divin Ucùetis et Bergusia, dans plusieurs petits oratoires rustiques de Normandie explorés par M. L. de Vesly [4].

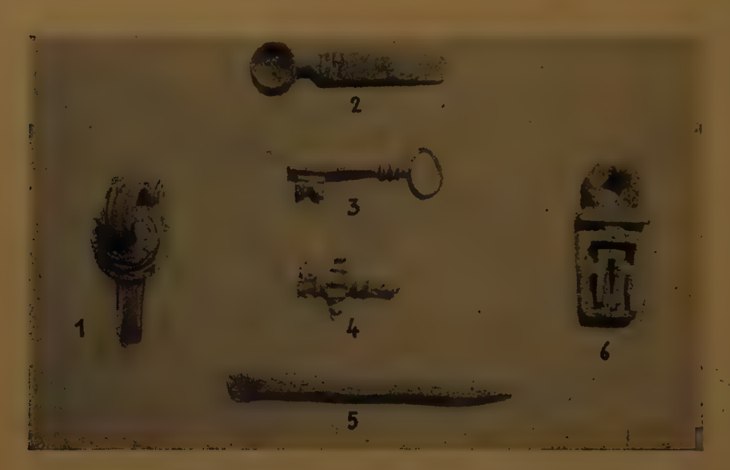


FIG. 15. — Objets trouvés en 1946:
1. Fibule à ressort; 2. Cuiller; 3. Fibule en forme de clé; 4. Fibule cruciforme; 5. Style en os; 6. Clé en bronze à platine.

Deux idées principales semblent avoir inspiré le rôle attribué à la clé. D'une part la clé est mise en relations étroites avec la porte qu'elle sert à ouvrir ou à fermer, principalement avec la porte de la maison et, par extension, avec la maison elle-même, avec le foyer domestique. Le rituel romain nous en fournit deux preuves. D'une part dans le mariage romain, essentiellement religieux, la clé de la maison était l'un des attributs caractéristiques de l'épouse; elle lui était donnée au moment où elle franchissait pour la première fois la porte de sa nouvelle demeure; en cas de rupture du mariage par divorce ou répudiation, elle lui était enlevée.

D'autre part, un texte malheureusement mutilé, relatif aux cérémonies qui se célébraient dans chaque maison le jour des Portunalia, c'est-à-dire des fêtes en

(1) *Congrès préhistorique de France*, 1910, p. 833 sq., pl. III.
(2) CAGNAT et CHAPOT, *Manuel d'arch. romaine*, t. II, p. 405: la collection de fibules du Musée de Mayence.
(3) R. VALLOIS, dans le *Dict. des Antiquités, s. v. Sera*, p. 1247.
(4) *Pro Alesia*, n^lle^ série, n°s 9-10, août-novembre 1916, p. 25 sq.

l'honneur du dieu Portunus, le dieu des portes, *deus portarum*, met les clés en rapport direct avec le foyer domestique: on a supposé qu'à l'origine, chaque année ce jour-là, on passait par le feu du foyer les vieilles clés faites en bois très dur [1]. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, la clé symbolisait en quelque manière le foyer domestique, la maison tout entière; il était dès lors naturel qu'elle fût considérée comme un attribut caractéristique de la maîtresse de maison, et qu'on en montât l'image en bijou.

Une autre idée nous est suggérée par un texte aussi curieux que précis. Dans son traité sur la Signification des mots, *De Significatione verborum*, S. Pompeius Festus écrit: « on avait l'habitude de donner une clé aux femmes comme symbole de la facilité de l'enfantement », *Clavim consuetudo erat mulieribus donare ob significandam partus facilitatem*. Une fibule, une barrette en forme de clé pouvait être un cadeau offert à une jeune mère, soit avant la naissance de son enfant comme exprimant le souhait d'un événement facile, soit après la naissance pour rappeler qu'en effet l'événement avait été facile.

Ainsi la découverte à Alesia de cette petite barrette en forme de clé évoque des traditions antiques, qui remontent sans doute fort loin dans le temps; nous avons là sous nos yeux un témoin en quelque sorte pratique de ces traditions.

b) Barrette dont la forme générale est celle d'un losange, plus exactement de quatre losanges superposés (fig. 16, 5), dont les dimensions vont en se réduisant de bas en haut: longueur maxima du losange de base, 0 m. 025; largeur, 0 m. 018. Au revers, la tête et le pied de l'ardillon sont visibles. Les trois losanges inférieurs sont ornés sur leurs bords de stries transversales très fines; le quatrième losange, celui du haut, était sans doute rempli d'un émail qui a disparu; les dimensions de cet émail étaient: 0 m. 01 de long, 0 m. 006 de large. Ce petit objet était sans doute le produit de l'émaillerie locale, dont l'activité est attestée tant à Bibracte qu'à Alesia même par plusieurs découvertes; déjà les émailleurs gaulois étaient renommés pour leur habileté [2]. Sur le Mont Auxois, nous avons précédemment recueilli une fibule émaillée de forme circulaire [3]. La palette que nous avons découverte en 1937 et que nous avons décrite comme une palette de peintre [4], était peut-être une palette d'émailleur; elle se rapproche par son aspect général de ces moules « en forme de gaufres » que Bulliot a trouvés sur le Beuvray, où l'industrie des émailleurs a laissé des traces si intéressantes [5]. Les Eduens semblent avoir été particulièrement habiles dans l'art de l'émail.

c) Une troisième fibule a la forme d'une croix, croix latine, à tige annelée dont la base transversale se termine à chaque extrémité par des sortes de boutons arrondis (fig. 15, 4). Au revers la plaque d'arrêt de l'ardillon s'est en partie conservée. Hauteur de la croix: 0 m. 035; longueur de la barre transversale, 0 m. 02. Ce qui caractérise cette barrette, probablement d'époque chrétienne, et ce qui en fait le principal intérêt, c'est qu'elle porte des traces certaines d'argenture. Ici encore nous sommes probablement en présence d'un bijou de fabrication locale. Car nous savons, d'après un texte souvent cité de Pline l'Ancien [6], que l'argenture des objets de bronze était une industrie spécialement prospère à Alesia. Plusieurs objets de bronze argenté ont été recueillis dans

(1) Warde Fowler, *The Roman Festivals*, p. 203.
(2) J. Déchelette, *Manuel d'archéologie*, t. II, 3e partie. p. 1547 sq.
(3) *Pro Alesia*, nlle série, nos 43-44, août-novembre 1925, p. 147, sq., fig. 14 et 15.
(4) *Les monuments historiques de la France*, 2e année, 1937, pp. 196-198.
(5) J. Déchelette, *Manuel*, pp. 1544-1547, fig. 1715.
(6) *Nat. Hist.*, XXXIV, 48.

nos fouilles; nous citerons, par exemple, une statuette de Mercure en bronze argenté découverte en 1938.

Les trois fibules ou barrettes que nous venons d'étudier, dont la forme même et la décoration sont originales, se rattachent donc, soit à des traditions de la vie antique, soit à des traits particuliers de l'histoire régionale et locale. Par là elles se distinguent des innombrables exemplaires de fibules aujourd'hui connus, et elles méritent de retenir l'attention des archéologues.

d) Trois autres fibules sont du type dit à ressort et de forme courante (en particulier, fig. 15, 1).

4° Une clé en bronze ajouré, du type dit *à platine;* longueur: 0 m. 052; largeur du panneton: 0 m. 02 (fig. 15, 6).

5° Petite cuiller ou spatule à manche plat, dont le cuilleron est percé de trois petits trous disposés en triangle (fig. 15, 2): longueur totale, 0 m. 065; diamètre du cuilleron, 0 m. 016. La présence des trous au centre du cuilleron rattache l'objet à la catégorie des passoires, qui portaient en latin plusieurs noms divers, *colum, trua, trulla* [1]. Des passoires de métal, de petites dimensions, sont considérées comme ayant pu servir à faire égoutter des parfums. Si cette hypothèse peut s'appliquer à notre cuiller minuscule, elle aurait fait sans doute partie du nécessaire de toilette d'une Alésienne d'autrefois. C'est le premier exemplaire d'un objet de ce genre que nous recueillons dans nos fouilles.



Fig. 16. — Objets trouvés en 1946:
1. Aiguille en os; 2. Lame de bronze; 3. Manche de miroir (?) en os; 4. Applique métallique; 5. Fibule; 6. Rondelles et tige de bronze; 7. Cylindre en os; 8. Couvercle en os.

6° Petite lame de bronze, munie d'un rivet à son extrémité supérieure, décorée de lignes gravées qui se croisent ou serpentent en spirale; longueur: 0 m. 042; largeur: 0 m. 01 (fig. 16, 2).

7° Lame de bronze argenté avec deux rivets, l'un à chaque extrémité; longueur: 0 m. 04; largeur: 0 m. 006.

8° Applique de forme générale triangulaire, représentant peut-être une feuille d'arbre stylisée, ayant au centre une petite ouverture rectangulaire, afin de pouvoir la fixer sur quelque objet de bois ou de cuir; hauteur: 0 m. 045; largeur à la base du triangle: 0 m. 04 (fig. 16, 4).

9° Petite boucle de bronze, ayant sans doute orné un coffret; diamètre: 0 m. 013.

10° Tige cerclée de petits anneaux, terminés par une sorte de pied concave qui s'adaptait sans doute à la convexité d'un coffret; longueur: 0 m. 035.

(1) *Dict. des Antiquités*, en particulier *s. v. colum*, p. 1332, fig. 1733.

11° Aiguille, en deux morceaux, à la tête aplatie; longueur: 0 m. 145.

12° Fragments d'un bracelet formé d'un fil de bronze représenté noué; deux nœuds sont conservés.

13° Un ardillon de fibule à ressort; longueur: 0 m. 04.

14° Quatre anneaux; fragments d'un autre.

B) *Os.*

1° Plusieurs aiguilles ou épingles (*acus*) et fragments d'aiguilles de longueurs diverses (fig. 16, 1).

2° Débris de petite cuiller.

3° Style intact; longueur: 0 m. 10 (fig. 15, 5).

4° Fragment d'os brut, déjà préparé pour la fabrication d'un outil ou d'un objet quelconque.

5° Couvercle ovale en os traversé par une poignée ou un manche de métal (fig. 16, 8).

6° Partie supérieure d'un manche, peut-être de miroir, composé au sommet d'un disque percé d'un trou central et au-dessous d'un élément rectangulaire orné de filets gravés; à l'intérieur on reconnaît la place où se logeait une tige de métal reliant le manche à l'objet qu'il servait à tenir (fig. 16, 3).

7° Boutons et jetons.

8° Trois cylindres d'os perforés latéralement. Deux de ces morceaux ont la forme et la disposition courantes. Le troisième est beaucoup plus original (fig. 16, 7). Ce n'est pas un fragment; l'objet est complet et intact. Les faces latérales sont nettement tranchées et portent les traces de l'opération qui les a détachées du reste de l'os. Des traits gravés dans la matière délimitent le morceau travaillé; d'autres, disposés en arête de poisson, prétendent lui donner une décoration assez fruste. Longueur: 0 m. 035; diamètre: 0 m. 03, 0 m. 035.

Cet objet doit être rapproché des cylindres d'os creux, perforés latéralement, trouvés en très grand nombre dans la Gaule romaine et dont notre Musée d'Alesia possède une collection importante. A quoi ces cylindres servaient-ils? Les archéologues qui ont étudié ce problème ne sont pas d'accord. Dès les premières trouvailles, l'aspect de ces objets a pu faire croire que c'étaient des sortes de sifflets ou de fragments de flûtes. On a de bonne heure renoncé à cette explication. Des érudits ont alors voulu y voir des éléments de charnières de meubles, de coffrets, qu'ils ont appelés des « charnons » [1]. Dès le début de nos fouilles, Victor Pernet et Matruchot se sont occupés de ces objets; à la suite d'un voyage en Belgique, où ils avaient eu l'occasion d'examiner certains procédés et divers outils de l'industrie textile, Matruchot avait exprimé l'opinion que les cylindres d'os creux, perforés latéralement, servaient au tissage. De mon côté, j'ai dirigé mes recherches dans le même sens; dans mon rapport sur les fouilles d'Alesia en 1938, je crois avoir montré que de tels objets étaient utilisés comme *poids de tisserands*, destinés à empêcher les fils de la chaîne de s'emmêler les uns dans les autres pendant le travail du tissage. La découverte de nombreux os bruts perforés, dans certains cimetières préhistoriques de Hongrie et d'Ecosse, me paraît prouver l'inexactitude de l'hypothèse qui considère de tels cylindres comme des charnons. Celui que nous avons recueilli en 1946 réfute à nos yeux, et définitivement, cette hypothèse. Puisque notre cylindre d'os, perforé latéralement de part en part, n'est pas creux, n'a pas été creusé, évidé, il ne peut en aucune façon servir de charnière. M. W.

(1) W. DEONNA, *Genava*, t. XII, 1934, pp. 83-87, pl. X et p. 160, fig. 2 et 3; on trouvera dans ces pages une bibliographie abondante du sujet.

Deonna, qui a soutenu avec beaucoup d'assurance la thèse « charnière », déclare que pour éviter que les charnons ne quittent leur place et que le couvercle ne se déboîte, on passe une tige à travers les charnons d'un bout à l'autre de leur lignée qui constitue la charnière. Et il ajoute d'autres arguments pour justifier son opinion. Le cylindre d'os perforé découvert en 1946 et qu'il est impossible de ne pas rattacher à la même série d'objets ruine cette hypothèse. Je persiste à penser que de tels objets, destinés à être suspendus, jouaient le rôle de poids de tisserands.

c) *Terre cuite, céramique.*

La plus grande partie de ces fragments céramiques a été recueillie dans les déblais de la grande salle ou cour, qui paraît être une annexe, un prolongement du marché voisin découvert en 1934.

1° Fragment d'une figurine en terre blanche dite de l'Allier, représentant un personnage vêtu d'une blouse courte, tenant de la main gauche un objet rond et peu distinct, peut-être un fruit.

2° Fragments nombreux de vases en poterie vernissée rouge, les uns de fabrication arrétine, d'autres gallo-romains sigillés, d'autres enfin portant des signatures de potiers. Nous signalerons surtout parmi cette récolte de tessons:

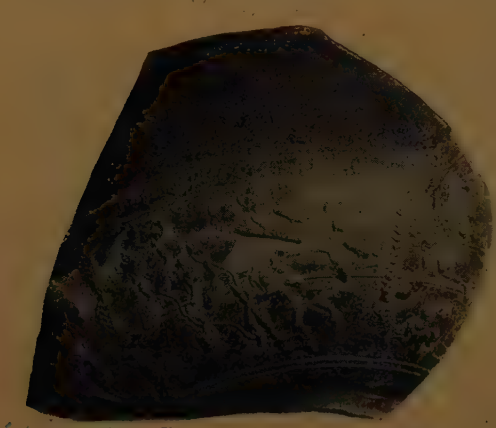


Fig. 17. — Scène de vendange sur un fragment de coupe en poterie sigillée.

3° Un morceau d'une assez grande coupe (forme 37 de Dragendorff) en quatre fragments qui se raccordent exactement (fig. 17). Sur ce morceau est représentée une scène de vendange pittoresque et originale. Les Amours vendangeurs opèrent la cueillette des grappes en montant sur une échelle appuyée contre le cep de vigne qui a les dimensions et l'aspect d'un arbre isolé (ce motif a été l'objet d'une étude développée: *Bulletin archéologique du Comité*, procès-verbal de la séance de la section d'archéologie du mois de février 1947, p. X).

4° Quatre morceaux, provenant de la bande supérieure de quatre vases différents, avec décoration végétale très fine: types reproduits dans Oswald et Pryce, *Terra Sigillata*, pl. III n° 4, pl. IV n° 7 pl. VIII n° 3, pl. XXXVII n°s 77-79, et attribués par ces auteurs à la période tibério-claudienne (1re moitié du Ier siècle ap. J.-C.) (fig. 18).

5° Divers fragments représentant, en des médaillons ouverts à la partie supérieure, soit des animaux, soit des personnages humains; les motifs sont souvent séparés les uns des autres par des colonnes, des piliers ou des groupes de piliers. La variété de ces décorations est fort caractéristique.

Parmi les signatures de potiers, nous citerons celles d'*Atcinus* et de son esclave *Xanthus* (d'Arezzo), des céramistes gallo-romains: *Licinus, Lauratus*, peut-être *Cavannus, Rutenus*.

Nous avons recueilli d'autre part un nombre considérable de morceaux de poterie très commune: en particulier des débris d'anses et de pointes d'amphores, ce qui s'explique par le voisinage d'un marché et d'un quartier de magasins ou de boutiques; beaucoup de vaisselle noire, tantôt lourde, épaisse et grossière, celle-là d'époque préromaine sans doute, tantôt au contraire, légère et fine, celle-ci sans doute de la période gallo-romaine.



FIG. 18. — Fragments de poterie sigillée.

D) *Tronc de pyramide,*

en une sorte de conglomérat revêtu sur ses quatre faces d'une couche de terre cuite; la partie supérieure est perforée d'une face à l'autre (fig. 14, 2). Hauteur: 0 m. 12; côté de la base: 0 m. 065; côté du sommet: 0 m. 04; poids de l'objet, 750 grammes. La forme de ce tronc de pyramide correspond exactement à celle des poids de tisserands antiques trouvés en grand nombre dans diverses régions du monde gréco-romain [1]. Mais le poids de notre objet ne permet pas de lui attribuer la même destination. Un peson de 750 grammes aurait rompu le fil auquel il aurait été suspendu. Dans l'étude qu'ils ont consacrée à des objets de cette catégorie découverts dans la nécropole de Myrina, E. Pottier et S. Reinach, après avoir examiné les diverses opinions suggérées par ces objets, ont conclu: « ce sont des pesons ou contrepoids à bon marché, de fabrication facile, qu'on a pu employer dans les industries les plus diverses » [2]. Or, parmi les industries qu'il est permis de comparer au tissage ordinaire, il en est une, connue des anciens, à laquelle pouvaient s'appliquer des pesons assez lourds, c'était la fabrication des nattes, *storeæ* ou *storiæ* en latin, employées dans maintes circonstances diverses, par exemple pour protéger soit des récoltes, soit des machines de siège. De telles nattes étaient faites de grosses cordes. César nous l'apprend formellement: au siège de Marseille, en 50 av. J.-C., il fit protéger une de ses tours d'assaut par des nattes, faites de cordages ou de câbles du genre de ceux qui servaient à manier les ancres, *storiæ ex funibus ancorariis* [3]. Dans une telle fabrication, si elle

(1) *Dict. des Antiquités, s. v. Textrinum*, p. 166, fig. 6846.
(2) E. POTTIER et S. REINACH, *La Nécropole de Myrina*, t. I, p. 251, n. 4.
(3) CÉSAR, *Bell. civil.*, II, 9.

avait recours aux mêmes procédés techniques que le tissage normal des étoffes courantes, les pesons de la dimension et du poids de celui que nous avons découvert pouvaient trouver leur emploi; car il était nécessaire dans ce cas comme dans l'autre de maintenir exactement verticaux les cordages qui correspondaient aux fils de la chaîne et occupaient leur place, de les empêcher de s'entremêler. Des nattes ou couvertures de cette espèce pouvaient, avons-nous dit, servir à protéger les récoltes, et c'est peut-être à de telles protections que le futur empereur Julien fait allusion, quand il raconte, pendant son séjour à Lutèce, c'est-à-dire à Paris: « il y pousse (dans ce pays) de bonnes vignes et quelques-uns se sont ingéniés d'avoir des figuiers en les entourant, pendant l'hiver, d'un manteau de paille ou de tout autre objet qui sert à préserver les arbres des injures de l'air [1] ». Des *storeæ* ou *storiæ* pouvaient être de ces objets, et leur fabrication à Alesia s'expliquerait par la culture de la vigne qui y était certainement pratiquée.

E) *Marbre.*

Polissoir rectangulaire (0 m. 08 × 0 m. 06; épais. de 0 m. 025). La face inférieure est parfaitement lisse et polie; à la partie supérieure, de chaque bord part un plan incliné, et ces quatre plans aboutissent à un rectangle de 0 m. 05 × 0 m. 025; cette disposition permettait de tenir l'objet bien en main. Parmi les usages auxquels pouvait servir un tel polissoir, il en est un sur lequel nous avons des renseignements précis dans le grand ouvrage de l'architecte romain Vitruve, traité *De architectura*. C'est le polissage des revêtements des murs et des parois, revêtements qui se nommaient en latin *tectoria* [2]. Lorsque le mur était construit en moellons ou en d'autres matériaux, il devait recevoir un revêtement et renvoyer les images [3]. De multiples observations nous ont appris que les parois des demeures d'Alesia étaient munies de revêtements, colorés de teintes plates, quelquefois ornés de motifs peints. L'usage des polissoirs, mentionnés par Vitruve, devait donc être normal dans la ville.

F) *Monnaies.*

Au cours de nos recherches, nous avons recueilli 91 monnaies: 43 gauloises, 44 romaines, 4 modernes.

Parmi les gauloises, il en est une d'argent, de très petit module; toutes les autres sont de bronze et très oxydées. 23 pourront peut-être se déchiffrer. 19 sont complètement illisibles.

Des 44 romaines, 18 ont été reconnues avec certitude: 3 au revers portant l'inscription *Germanus Indutili l.* [4]; — 3 coloniales de Nîmes, au type du crocodile, 1 entière, 2 ne représentant qu'un demi moyen bronze [5]; — 4 monnaies au revers de l'Autel de Lyon dédiées *Rom(ae) et Aug(usto)*; — 2 portant l'effigie de Tibère avec la mention de sa VII[e] salutation impériale, ce qui nous indique qu'elles ont été frappées entre 14 et 18 ap. J.-C.; — 1 pièce à l'effigie d'Antonia, mère de l'empereur Claude, avec au revers une image de Claude debout, et la légende *Ti. Claudius Caesar Aug. P. M. tr. p. Imp.*, la mention de la première puissance tribunitienne permettant de dater la monnaie de 41 ap. J.-C.; — 1 pièce à l'effigie de Claude, portant au revers une statue de la Liberté debout avec la légende *Libertas Augusta S. C.*, de la même année que la précédente; — 1 moyen bronze de Domitien, au revers de *Moneta* tenant les balances et la corne d'abondance, pièce frappée pendant la XV[e] puissance tribunitienne de l'empereur

(1) JULIEN, *Misopogon*, 4.
(2) R. CAGNAT et V. CHAPOT, *Manuel*, I, pp. 30-31; *Dict. des Ant.*, s. v. *Tector*, fig. 7654.
(3) VITRUVE, *De architectura*, VII, 829, texte et traduction Choisy.
(4) Adrien BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, p. 253, fig. 119.
(5) *Ibid.*, p. 436.

en 95; — 1 monnaie brisée de Trajan surnommé *Optimus* par conséquent postérieure au début de 113; — 1 pièce à l'effigie d'Hadrien représentant au revers l'empereur à cheval adressant une allocution à trois soldats dont le premier tient un *vexillum*, le second une enseigne; — 1 moyen bronze aux effigies peu distinctes, dont l'avers représente peut-être Hadrien et dont le revers porte un essai d'entaille médiane destinée à couper la pièce en deux; — 1 petit bronze de Gallien, au revers incertain; — 1 petit bronze d'un empereur radié, peut-être Tetricus.

Les autres monnaies romaines se répartissent en 12 très petits bronzes du Bas-Empire dont on ne reconnaît ni les effigies ni les légendes et 15 autres pièces, grands ou moyens bronzes tout à fait indéchiffrables.

Signalons enfin 4 pièces modernes dont 1 denier tournois à l'effigie d'Henri IV daté de 1605.

APPENDICE III

MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE RECUEILLI EN 1947

A) *Métal.*

1° Un petit gland de bronze, semblable à un autre gland trouvé en 1925, qui servait probablement de pendeloque [1].

2° Une petite lame de bronze (0 m. 05 × 0 m. 006) portant un décor géométrique très sommaire, dont le revers est muni de deux petits appendices et qui provient peut-être de la fermeture d'un coffret.

3° Deux fibules du type *à ressort*, l'une tout à fait intacte, l'autre démunie de son ardillon, toutes deux longues de 0 m. 05, à décoration très sobre et qui paraissent avoir été argentées; on sait qu'Alesia était renommée pour l'argenture des objets en bronze (Pline, *Nat. Hist.*, XXXIV, 48).

4° 1 anneau en fer assez épais (diam: 0 m. 015).

B) *Os.*

1° 3 cylindres creux en os avec trou latéral, objets déjà étudiés dans nos rapports précédents.

2° Petite cuiller en os.

C) *Céramique.*

1° Nombreux fragments de poterie commune, gris ou noirs, en particulier 8 fonds de vases, 4 goulots dont 2 encore munis d'une anse, une petite assiette en terre jaune à rebord (diamètre 0 m. 10).

2° Un fragment de lampe romaine dont le décor a disparu.

3° Quatre fragments qui se raccordent exactement d'un grand vase sigillé en terre vernissée rouge, bol hémisphérique (forme 37 de Dragendorff), profond de 0 m. 15, d'un diamètre de 0 m. 25 environ. La décoration de ce vase peut être reconstituée, car l'ensemble formé par les quatre fragments et qui représente près de la moitié du vase complet nous montre que cette décoration consistait en une suite de tableaux à peu près identiques, se répétant à la

(1) *Pro Alesia*, n[lle] série, n[os] 43-44, p. 149 et pl. X n° 3.

suite les uns des autres (fig. 19). Nous possédons un de ces tableaux complets, à peu près intact, et à droite et à gauche de celui-là des parties de tableaux voisins. D'après les dimensions de la partie du vase que nous avons retrouvée et d'après la disposition de quelques motifs, nous pouvons conclure que la décoration totale se composait de quatre tableaux. Chaque tableau était séparé du tableau voisin par une bande verticale où se succédaient de haut en bas deux motifs décoratifs extrêmement rares sur les vases sigillés. Les tableaux eux-mêmes étaient formés de motifs variés: un personnage nu debout, la main droite appuyée sur un long sceptre ou sur une haste; au-dessous de ce personnage, à une échelle plus petite, un groupe de deux personnages peu distincts; à droite de ces deux motifs, en haut plusieurs animaux marins, et dans un médaillon un petit sphinx ailé; au-dessous un sanglier d'un très beau modelé, tourné vers la gauche. L'ensemble de ce tableau n'a été encore signalé sur aucun vase sigillé: les détails paraissent également inédits. Bien qu'il soit incomplet et que nous en possédions seulement à peu près la moitié, ce vase nous paraît un des plus importants et des plus intéressants qu'aient jusqu'à présent ramenés au jour nos fouilles d'Alesia. Nous en donnons ci-joint une photographie. En même temps que les fragments ci-dessus décrits, mais ne se raccordant pas avec eux, nous avons trouvé le fond du vase (diamètre 0 m. 11) portant une estampille dont la lecture est certaine: COC (*ei*) ANI.M = *Cocceiani manu;* cette estampille est très rare. Le *Corpus Insc. Latin.* (XIII, 31, p. 190, n° 10010[596]) en cite 4 exemplaires seulement, dont trois que possède le Musée Rolin d'Autun proviennent sans doute de la région voisine et dont le quatrième est signalé par Bulliot au Mont Beuvray = Bibracte [1]. Un cinquième exemplaire figure au tome XII du Corpus, n° 5686[243]; il a été recueilli à Sainte-Colombe près de Vienne. Cette estampille n'est pas mentionnée dans l'ouvrage d'Oswald et Pryce.



Fig. 19. — Bol en poterie sigillée.

D) *Enduits peints.*

Nous avons indiqué plus haut que les déblais retirés des ruines de l'une et l'autre habitation contenaient de nombreux débris du revêtement des murs. Nous évaluons à près de 50 le nombre de ces débris. Quelques-uns sont encore adhérents à la couche de mortier de chaux, sable et parfois marbre pilé dont on enduisait la surface des assises de moellons. Ces revêtements étaient colorés. Sur les fragments que nous avons découverts les teintes plates sont principalement: bleu foncé, vert, rouge, gris plus ou moins foncé. Des filets de couleurs parfois assez claires les agrémentent. On y voit aussi des fleurettes ou de petites taches qui, par leur contraste avec le fond, en rompent la monotonie. Les salles dont les parois étaient aussi décorées, ne devaient pas manquer d'une certaine élégance et donnaient sans doute l'impression d'un luxe au moins relatif.

(1) *Mém. de la Soc. Eduenne,* 1879, p. 139.

E) *Monnaies.*

Elles sont peu nombreuses:

1° Moyen bronze — droit indistinct: Auguste ou Tibère. — Rev.: L'autel de Rome et d'Auguste à Lyon. Au-dessous *ROM* (*ae*) *ET AVG* (*usto*).

2° Grand bronze. Buste de Faustine la Jeune, à droite. Autour *FAUSTINAE AVG* (*ustae*) *PII AVG* (*usti*) *FIL* (*iae*). — Rev.: Vénus drapée debout à gauche, tenant dans la main droite un petit objet rond (une pomme?), la main gauche appuyée sur un gouvernail au-dessous duquel se voit un dauphin dressé. Autour *VENUS:* dans le champ *S.C.*

3° Moyen bronze. Buste féminin à droite, peut-être Faustine la Jeune. Inscription effacée. — Rev.: Peu distinct. Personnage féminin drapé debout. Dans le champ, *S.C.* L'inscription du tour n'est pas lisible.

4° Monnaie coupée. Indéchiffrable.

J. T.

LES FOUILLES DE GLANUM

(*Saint-Remy-de-Provence*)

De 1945 à 1947 [1]

par M. Henri ROLLAND

Les dernières campagnes de fouilles ont porté leur effort au sud du « Monument à abside » [2]; les déblaiements ont d'abord atteint en profondeur les niveaux I et II de *Glanum* [3], ils ont ensuite été provisoirement limités, en 1947, au niveau de *Glanum III*, en raison de la découverte d'importantes substructions de cette dernière époque, appartenant à un vaste édifice dont il importe de définir le plan et la nature, avant de continuer l'exploration des couches archéologiques plus profondes. Ces travaux ont successivement procédé: 1° au dégagement des abords sud de la Maison dite de *Sulla* (*Glanum II*); — 2° à la remise au jour partielle des restes d'un monument à frontons (*Glanum I*); — 3° au déblaiement d'une grande cour, encadrée de portiques, s'étendant au sud de l'édifice dont on avait reconnu les vingt-quatre piles de fondation (*Glanum III*); — 4° à la remise à son niveau primitif (*Glanum I*) de la Rue des Thermes et à l'exploration de son égout.

I. — ABORDS SUD DE LA MAISON DITE DE SULLA

Cette maison a été précédemment décrite [4]. A l'extrémité sud de sa façade ouest (n° XII, fig. 1), a été retrouvé, sur une faible longueur, un témoin du dallage qui couvrait la rue aux périodes I et II, et dont les éléments ont disparu ou ont été recouverts lors de l'exhaussement de la voie à la période III. Dans le prolongement de la maison de *Sulla*, cette rue bordait un autre immeuble construit en grand appareil, dont il ne reste plus qu'une assise avec un seuil pourvu d'une large rainure permettant le fonctionnement d'une fermeture à glissière. Ce seuil semble avoir été remanié; il se trouve lié, vers le sud, à un mur, s'enfon-

(1) Pour les fouilles antérieures à 1945, voir: H. ROLLAND, *Fouilles de Glanum*, Supplément à *Gallia*, Paris (Ed. de Boccard), in-4°, 1946.
(2) *Fouilles de Glanum*, p. 109 sq.
(3) *Ibid.*, p. 20.
(4) *Ibid.*, p. 118.

çant dans le remblai encore inexploré, fait de blocs de grand appareil, épais de 0 m. 39; l'un d'eux présente à son lit intérieur un assemblage à crochet, et l'ensemble offre toutes les caractéristiques des constructions de type hellénistique composant l'*insula* ouest de la rue des Thermes. Il s'agit donc d'une habitation ou d'un monument du même groupe (*Glanum I*), dérasé au moment de la transformation de ce quartier à la période III. Les fondations en ont été partiellement suivies d'ouest en est sur une longueur de 7 m. 50: faites de beaux blocs (fig. 2), bien assemblés, larges de 0 m. 60; elles ont été détruites à leur extrémité est pour permettre la construction postérieure du mur de soutènement en moellons de petit appareil bordant à l'ouest le « monument à piliers ».



FIG. 2. — Fondations en grand appareil suivies à gauche du rail.

Certains indices, entre autres l'existence d'une canalisation mitoyenne, laissent supposer que cette construction était encore debout alors que la maison de *Sulla* était déjà habitée. Ces substructions, incomplètement dégagées, encadrent une salle où ont été trouvés des débris de pavement épais de 0 m. 08, composés, selon la technique déjà signalée dans la « maison hellénistique » [1], d'un mélange de chaux et de fin gravier dans lequel se trouve noyée, en surface, une couche de cailloux blancs de 0 m. 03. Du

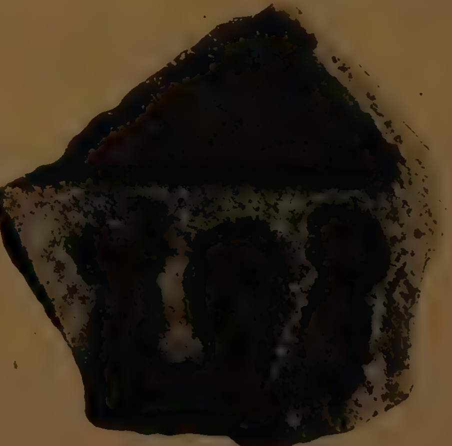


FIG. 3. — Fragment d'enduit peint.

(1) *Ibid.*, p. 134

même niveau proviennent deux fragments d'enduit. Le premier à fond blanc, montre la partie inférieure gauche d'un personnage dont la robe jaune laisse apparaître un pied; sur le second (fig. 3), également à fond blanc, on distingue le haut du buste d'un homme levant les bras en l'air, les deux poings fermés, la tête légèrement tournée à droite; la chair est rose; le modelé est obtenu par l'emploi d'un rose plus clair éclairant le nez, la joue gauche et le menton, et par des touches plus foncées ombrant et cernant la figure qui, sans recherche des détails, est traitée hardiment et avec assurance. Pour en mieux accuser les contours, tout le dessin paraît avoir été détouré sur le fond mat de l'enduit. Le sujet est encadré d'une bande jaune à filets noirs.

Peu de tessons ont été recueillis dans cette partie de la fouille; les seuls débris proviennent de la couche inférieure et appartiennent aux céramiques campanienne et indigène, avec quelques rares fragments de vases rouges italiques et une monnaie de bronze de Marseille. Dans la couche supérieure ont été trouvés, avec une pointe d'amphore dont le bourrelet saillant atteste une époque tardive [1], deux morceaux d'enduit rouge avec graffites incomplets. Le premier ne porte que la lettre X dont le sens peut être éclairé par le second graffite; celui-ci (fig. 4) mesurant 0 m. 06 de côtés, offre à gauche la figure d'un poisson nageant à droite; au-dessus se lit, tracé en biais, le mot ΙΧΘΥS, et au-dessous un mot incomplet, mais très vraisemblablement le même répété une seconde fois. Ces graffites attestent la présence à *Glanum* d'une communauté chrétienne, probablement à une assez haute époque, bien qu'il soit difficile de donner à ce document une date précise, car, si la destruction de la ville se place vers 270, comme semble l'indiquer l'étude du matériel archéologique, il n'est pas impossible que ces graffites aient été tracés sur des murs déjà ruinés. Les caractères employés sont à tendance cursive, comme l'indique la ligature US, mais la forme de l'*upsilon* est anormale et s'incurve à sa partie inférieure, influencée vraisemblablement par la graphie cursive du V latin.

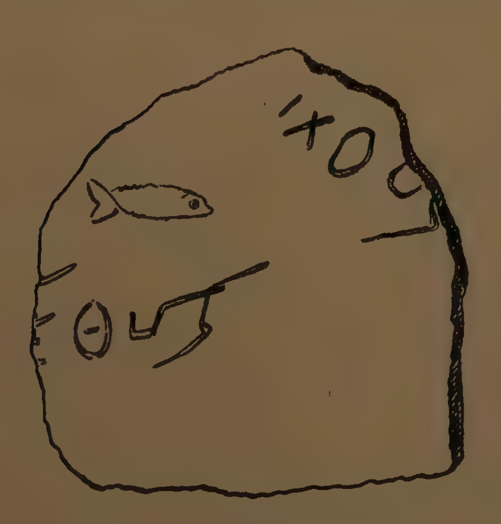


Fig. 4. — Graffite paléochrétien.

(1) Pointe caractéristique des amphores de basse époque, très fréquentes dans la couche paléochrétienne des fouilles de Saint-Blaise.

II. — MONUMENT A FRONTONS

Cette partie de la fouille (fig. 5) est du plus haut intérêt, elle remet à la lumière les substructions d'un monument public de *Glanum I* (n° XVII, fig. 1) ; monument existant au IIe siècle avant notre ère, dont la destruction est antérieure à 96 avant J.-C., puisque la maison de *Sulla*, habitée déjà à cette époque [1], contient dans la maçonnerie de ses murs et dans ses fondations des blocs et des éléments moulurés de ce monument ou de constructions similaires qui lui furent annexés.

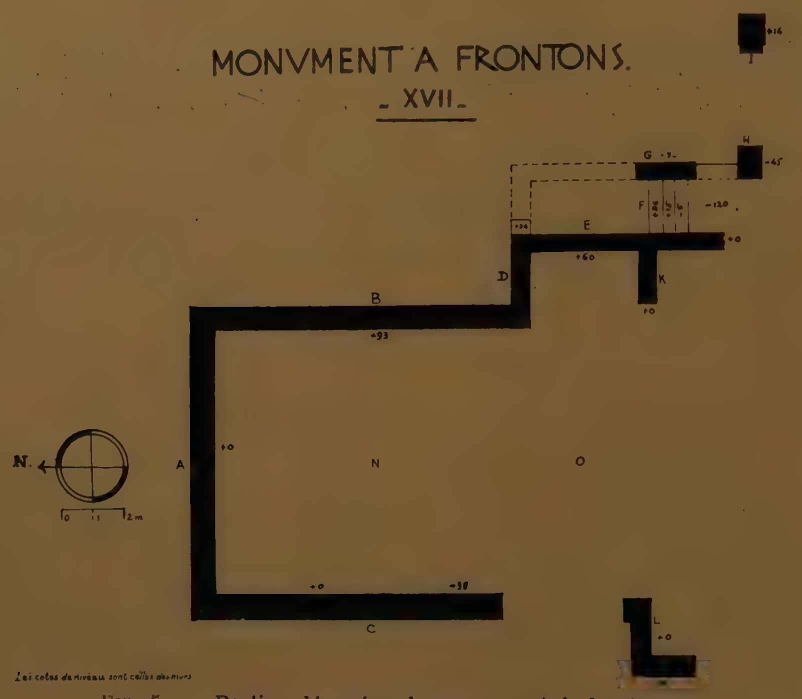


Fig. 5. — Parties dégagées du monument à frontons.

Ces substructions complètement dégagées au nord, et vraisemblablement aussi sur les faces latérales, à l'est et à l'ouest, demeurent encore imprécises vers le sud, où une terrasse de sécurité provisoire doit être conservée autour de la maison du gardien des fouilles. A l'ouest et au nord le monument est réduit à de simples fondations, à l'est une et parfois deux assises de sa superstructure ont été conservées (fig. 6). Tout autour ont été récupérés des éléments architectoniques, décorés de moulures, qui doivent à l'irrégularité de leur profil d'avoir été sau-

(1) *Fouilles de Glanum*, p. 126.

vés d'un réemploi dans les fondations des constructions romaines (monument à abside et édifice à piliers), comme l'ont été la plupart des blocs d'appareil; ces derniers parallélipipèdiques étant d'une réutilisation commode, en libage, en chaînage, ou encore pour la retaille en petits moellons réguliers.

L'édifice est construit en calcaire local demi-dur; ses murs sont élevés en grand appareil à peu près isodome, les parpaings dont l'épaisseur varie de 0 m. 40 à 0 m. 60 ont une longueur de 0 m. 90 à 1 m. 65, sur une hauteur moyenne de 0 m. 40; le tout est assemblé à joints vifs sans mortier ni tenons, la cohésion étant assurée par le poids des pierres et par le parfait ajustage des lits et des joints. La profondeur des fondations est généralement de deux assises, elle n'est cependant pas constante et les substructions s'enfoncent parfois plus avant dans le sol, vraisemblablement aux endroits où le bâtiment exerçait sa pression la plus forte. Pour assurer plus de stabilité, les assises inférieures sont souvent débordantes, l'une sous l'autre, donnant à la fondation un profil légèrement pyramidal. L'aplomb du mur en élévation sur le lit d'attente des assises inférieures est guidé par une ligne-repère incisée sur l'assise servant d'appui [1]. Dans la fondation du mur ouest, se remarque exceptionnellement l'emploi de deux blocs juxtaposés dans leur longueur à la place du monolithe généralement utilisé. La finesse des joints est assurée par un très léger évidement des faces jointives; cet évidement est obtenu par la réserve d'une mince couronne d'anathyrose autour du bloc, ou, le plus souvent, par une coupe faiblement incurvée donnant une très légère saillie aux arêtes latérales [2]; les surfaces constituant les lits de pose et d'attente sont parfaitement dressées mais très légèrement concaves, l'absence de traces d'outil taillant permet de croire à une usure à la râpe fine.



FIG. 6. — Substructions du monument à frontons (mur B du plan, fig. 5).

(1) Ces repères ont été constatés dans d'autres édifices privés de *Glanum;* particulièrement sur le stylobate de la *Maison hellénistique* (XI), détail qui a aidé à la restitution du plan.

(2) C'est le mode d'ajustage constamment utilisé dans le rempart de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône).

La première assise posée à ras du sol conserve sa taille de carrière, mais au-dessus un ravalement, partiellement effectué avant pose, a été soigneusement exécuté par layage; les coups d'outil, de courte amplitude (0 m. 80 + —) ont laissé sur les blocs des traces verticales formant sur chacun d'eux quatre ou cinq rubans parallèles se développant sur toute la largeur de la pierre. Parfois, un listel cerne tout ou partie du bloc; dans ce cas le layage en bordure des joints verticaux a été effectué horizontalement et probablement après pose.

La récupération de matériaux opérée par les constructeurs romains a si profondément affecté les restes de ce monument, vraisemblablement déjà écroulé à leur époque, que même ses fondations ont, en certains endroits, complètement disparu, ce qui rend difficile un relevé du plan; celui-ci ne pourra être définitivement établi que lorsque l'exploration du terrain, élargie vers le sud, aura été achevée. La description qui va suivre, objective en ce qui touche l'état des vestiges mis au jour, pourra se trouver ultérieurement modifiée en ce qui concerne le dispositif général du monument.

Etabli sur un axe dont la direction est sensiblement nord-sud, le monument comprend un quadrilatère dont la façade nord (A) mesure 10 m. 95 et les façades latérales (B) 10 m. 02 à l'est et (C) 9 m. 97 à l'ouest. La différence de 0 m. 05 existant entre ces deux faces parallèles est pratiquement insignifiante. Sur la face sud, il n'a pas été trouvé de substructions parallèles à la face nord, mais à l'extrémité du mur est, un décrochement de 2 m. 36 (D) élargit dans cette direction la construction (fig. 7). Celle-ci se poursuit à nouveau vers le sud par un mur (E) de 6 m. 75; son extrémité a été détruite jusque dans ses quatre assises de fondations, dont les blocs portent les traces d'une démolition brutale de leur prolongement dans les remblais encore inexplorés. Sur le flanc est du décrochement D-E, et à 4 m. 15 de son angle nord-est, est accolé un escalier (F) dont il subsiste encore trois marches (fig. 8) descendant vers le sud, limité à gauche par les fondations du mur E, et à droite par les restes d'un mur G, constitué par une simple assise sans fondation. Il est possible que ce dernier ait continué sur 1 m. 25 jusqu'à la rencontre d'assises de fondations profondes (H) qui peuvent



Fig. 7. — Décrochement de la construction à l'est (rencontre des murs D, E, K du plan).

se prolonger dans les remblais encore inexplorés, sans que l'on saisisse sa relation, vers l'est, avec des blocs (I) posés directement sur le sol sans pénétration en profondeur.



Fig. 8. — Escalier latéral (F) du monument à frontons.

Du mur E, et dans l'alignement de la marche la plus élevée de l'escalier se détachait, vers l'ouest, un mur (K) réduit sur une longueur de 2 mètres (fig. 7) à de simples fondations. Celles-ci ont été interrompues par la démolition du monument, mais il semble que la construction devait rejoindre des éléments similaires (L) placés symétriquement contre la façade ouest (C) et offrant à l'extrémité de celle-ci un décrochement (LM), identique à celui décrit à l'est, et peut-être, comme lui, accolé d'un escalier permettant d'accéder sur le sol du monument, exhaussé, à l'intérieur, par rapport au terrain qui l'environnait. Le niveau de ce dernier a pu être déterminé, à l'ouest, par les pavements conservés de la maison de *Sulla* (XII) et de sa voisine (XVI); à l'est, il s'est trouvé précisé par une couche de cendre couvrant toute la fouille mais limitée cependant à la face extérieure du mur en grand appareil sans pénétrer à l'intérieur du monument, ce qui permet de reconnaître dans cette couche les traces d'un incendie postérieur à la construction de l'édifice et localisé vraisemblablement à ses abords est [1].

A l'intérieur de l'édifice, la fouille a été poussée à la même profondeur [2] mais le sol primitif s'y trouvait, sur toute son étendue, surélevé d'environ 0 m. 90, peut-être plus. Cette différence de niveau entre l'exté-

(1) Le niveau du sol antique à l'est du monument a pu être également déterminé, tel qu'il se trouvait au moment de la construction des piles de fondations de l'édifice à piliers élevé à l'époque de *Glanum III*, par le point de départ entre le blocage inférieur servant de semelle à ces piles et leur élévation en moellons mieux appareillés et de dimensions plus réduites. La fig. 13 montre au centre deux de ces piles, celle de droite au niveau du terre-plein remplissant le décrochement est du monument à frontons, celle de gauche indiquant le niveau du sol intérieur de ce monument; une troisième, à droite, donne le niveau après le chaussement dû à la couche de cendres et aux remblais normaux accumulés entre les périodes I et III. La semelle de la pile de droite s'est trouvée déchaussée par suite de l'enlèvement des blocs qui continuaient le décrochement du monument pour rejoindre le mur d'appui de l'escalier.

(2) Pour le bon ordre du terrassement il fallait dégager le terrain au niveau du sol de la maison XVI, le constructeur ayant lui-même déjà entamé le remblai intérieur de l'édifice à frontons dont le mur ouest était alors détruit.

rieur et l'intérieur se trouve attestée par la face interne des murs de grand appareil (B,D,E) demeurée sans aucun ravalement, les blocs bruts de carrière n'ayant pas même été retaillés à l'alignement après la pose [1]. Tout autour du monument on a découvert des fragments d'un épais pavement fait de chaux et de gravier blanc, poncé et incrusté de petits cubes de pierre noire. Quelques débris de ce même pavement sont constitués par des morceaux de marbre au contour irrégulier, blancs, noirs ou verts, fortement liés à la chaux et soigneusement polis. Tous ces éléments proviennent du sol intérieur du monument et ont été rejetés à l'extérieur lors de sa démolition [2]. L'exhaussement intérieur trouve encore un témoignage dans la présence de l'escalier (F) accolé au décrochement est, dépassant le niveau de la couche extérieure de cendre et descendant primitivement au-dessous du sol actuel de la fouille, puisqu'il a fallu creuser à 1 m. 20 plus bas, pour dégager deux dalles tombées en avant des marches et provenant elles-mêmes de deux degrés bouleversés (fig. 8).

Cette surélévation du monument au-dessus du terrain environnant et le parti adopté pour son plan n'offrent aucun rapport avec la disposition des maisons de type hellénistique précédemment dégagées dans l'*insula* ouest de la rue des Thermes; ce dispositif ne convient nullement à une demeure privée; il faut y reconnaître un édifice public, opinion que corrobore l'importance des éléments architectoniques trouvés autour de ses ruines [3], représentés particulièrement par de nombreuses corniches et par trois départs de fronton primitivement décorés d'acrotères. Malgré l'absence probable de sculpture au tympan (normale à cette époque), la présence de ces frontons autorise l'hypothèse d'un temple.

Cette identification doit être exprimée avec toute la réserve exigée en l'attente d'une fouille exhaustive; elle se présente cependant aussi à l'esprit à l'examen du plan, tel qu'il est permis dès à présent de le considérer: établi sur un axe nord-sud, il conserve, malgré les destructions dont il a gravement souffert à l'ouest, l'apparence d'une symétrie entre les deux façades latérales. Au nord, l'opisthodome est clos par un mur continu qui, retournant sur les façades latérales (est et ouest), enferme un *naos* rectangulaire N, celui-ci précédé au sud d'un *pronaos* O élevé sur un terre-plein débordant sur chaque face, et auquel on parvenait par des degrés latéraux (F). L'escalier situé à l'est est, pour l'instant, le seul attesté.

Les éléments architectoniques trouvés autour du monument proviennent pour la plupart du couronnement de l'édifice:

(1) Même procédé observé à Saint-Blaise où un blocage de pierres et de terre remplit l'intervalle des deux parements du rempart.

(2) Tous les tessons trouvés dans le terrassement intérieur appartenaient à la céramique indigène.

(3) Il est à noter que ces éléments n'ont pas été trouvés dans le périmètre intérieur de l'édifice.

1° Trois départs de fronton, deux extrémités droites et une extrémité gauche, dont la mouluration continue celle des corniches décrites plus loin. Sur la face supérieure et à l'arrière, deux de ces blocs sont entaillés d'une mortaise pour l'appui d'une des pannes de la toiture; l'un d'eux offre un spécimen curieux d'assemblage avec l'élément voisin, par coupe biaise n'affectant que l'extrémité du tympan et la moulure haute du fronton.

Le rampant de celui-ci formant avec l'horizontalité des corniches un angle de 12°, le tympan, entre l'encadrement mouluré, mesurait dans l'axe du monument, dont la façade est de 10 m. 95, une hauteur de 1 m. 30, ce qui donne une proportion assez conforme à celle adoptée à l'époque classique [1]. La mouluration ne présentant qu'une saillie de 0 m. 18 sur le nu du tympan, il est peu probable que celui-ci ait reçu une décoration sculptée. Dans une si faible épaisseur, le traitement de sujets en ronde-bosse était pratiquement impossible, seul le bas-relief pouvait y prendre place, mais il n'a été trouvé aucun témoignage d'une ornementation tympanale de ce genre dont l'usage appartient à une trop haute époque pour convenir à un monument de *Glanum*. On possède au contraire des blocs avec lit d'attente incliné qui proviennent peut-être du tympan; la face visible de l'un d'eux a été soigneusement ravalée à la râpe; on discerne encore les stries, ainsi que trois lignes perpendiculaires finement incisées à la pointe pour servir vraisemblablement de repères.

Si l'absence de décoration du fronton paraît presque évidente, du moins possède-t-on l'assurance de la présence aux quatre angles de l'édifice d'un acrotère. Les trois départs conservés offrent sur le rampant non seulement un trou de louve pour l'accrochage des apparaux de levage, mais encore, à environ 0 m. 45 des bords extérieurs un trou de scellement pour la fixation du motif décoratif. L'un de ces scellements, conserve encore un goujon de fer enrobé dans une gaine de plomb (fig. 9) dont la partie médiane déborde de façon que soit interposée entre l'assise du fronton et l'acrotère une mince plaque métallique [2]; les pointes opposées du crampon sont de forme pyramidale et pénètrent de 0 m. 10 dans la pierre. Plusieurs fragments de volutes en calcaire avec tenons intermédiaires pour la consolidation des parties ajourées proviennent, sans doute, du motif ornemental représentant vraisemblablement une haute et large palmette.



Fig. 9. — Présentation des éléments de corniche et de fronton trouvés épars autour du monument. (Cette présentation a été faite à côté des substructions de celui-ci, en conservant au fronton son orientation primitive.)

(1) Ch. Picard, *Manuel d'Archéologie grecque*, t. I (1935), p. 338, n. 1.
(2) Dimensions: 0 m. 04 × 0 m. 08; ép. 0 m. 01.

2° Vingt-cinq éléments de corniche (fig. 9) de 0 m. 35 à 0 m. 39 de hauteur à l'aplomb du mur [1], le lit supérieur incliné pour assurer l'écoulement des eaux de pluie, la pente étant celle du rampant des frontons. La mouluration en est assez simple [2] et comprend un larmier soutenu d'une baguette et de deux filets, et surmonté d'un listel, d'un congé, d'un boudin et d'un filet. Ces éléments sont de longueur variable (0 m. 90 à 1 mètre en moyenne); leurs deux faces latérales jointives présentent chacune une couronne d'anathyrose, et dans la partie légèrement concave des deux flancs une encoche triangulaire à bords latéraux légèrement incurvés, dispositif caractéristique commun à tous les blocs du monument provenant des parties hautes de l'édifice, le levage nécessitant la fixation de crochets.

La face postérieure de ces éléments de corniche présente de profondes mortaises. Les unes affectent toute la hauteur du bloc: elles résultent peut-être de l'appareillage compliqué d'une liaison avec bloc formant tenons. Les autres, les plus nombreuses, forment sablière et sont destinées à recevoir les têtes de chevrons de la toiture; au lieu d'être taillées perpendiculairement comme les premières, elles pénètrent dans la pierre avec la même inclinaison que le rampant supérieur du bloc sur lequel venaient appuyer les tuiles de couverture.

3° Trois corniches moulurées, moins hautes que les précédentes (0 m. 24), comportant également un larmier, mais dont le support est réduit à une simple doucine. Les deux lits de la pierre sont parallèles, celui d'attente est pourvu en bordure du bloc et légèrement en retrait de deux ressauts allongés (0 m. 035) parallèles à la face, et taillés en biais vers la droite. Ils semblent former arrêtoir. Une fente étroite, longue de 0 m. 10, scellement ou dispositif de levage, traverse de part en part deux de ces blocs. D'autres éléments constructifs soutenaient et surmontaient vraisemblablement cette mouluration dont la face postérieure présente quelques mortaises peu profondes pour le logement de bois de charpente.

4° Un élément de corniche, moins haut que les précédents (0 m. 155), à peu près de même profil, avec lit supérieur incliné et chéneau creusé dans la pierre pour l'écoulement des eaux de pluie.

5° Un élément de moulure à larmier, de 0 m. 17 de hauteur, les deux lits parallèles; celui du dessous ravalé avec soin paraît convenir à une face apparente, peut-être un linteau.

6° Un bloc, le seul restant de l'architrave, a été réemployé dans les fondations d'une pile dont la construction date de *Glanum III* (fig. 14). La pierre mesure 0 m. 36 de hauteur; elle a été mutilée et ne laisse plus voir qu'une plate-bande (0 m. 17) au-dessus de laquelle se développait la mouluration.

7° Un chapiteau de pilastre (h. 0 m. 25, larg. 0 m. 42) débordant légèrement sur le nu du mur (0 m. 05) et faisant corps avec l'une des assises de celui-ci.

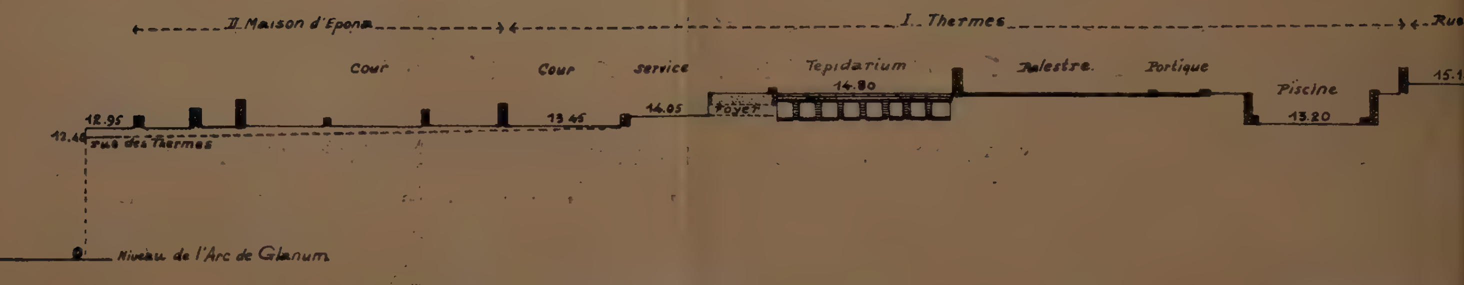
8° Chaperon de mur, dont deux blocs ont été trouvés près de l'escalier accolé à l'est de l'édifice. La face supérieure est en dos d'âne, les deux faces sont moulurées sur 0 m. 25 de hauteur, le lit de pose est très nettement concave pour permettre le jointoiement parfait sur l'assise inférieure.

Il n'a été recueilli qu'un fragment de chapiteau dorique [3], témoi-

(1) Les moulures dépassent cet aplomb de 0 m. 25.

(2) On la retrouve à peu près identique sur un angle de corniche, de proportions légèrement supérieures, trouvé dans les fouilles de Saint-Blaise.

(3) Trois chapiteaux de même profil ont été découverts dispersés sur l'aire des fouilles.



Entre l'Arc de *Glanum* et le champ actuel de fouilles, des sondages ont rencontré des substructions de maisons, puits, céramiques du Ier au IIIe siècles. Ces restes sont en partie bouleversés ou détruits par l'ouverture de carrières souterraines qui ont provoqué un affaissement partiel du sol.

Maison d'Epona, occupée au IIIe siècle, après transformation contemporaine des Thermes, et en partie bâtie sur les substructions d'une construction hellénistique d'ordre ionique.

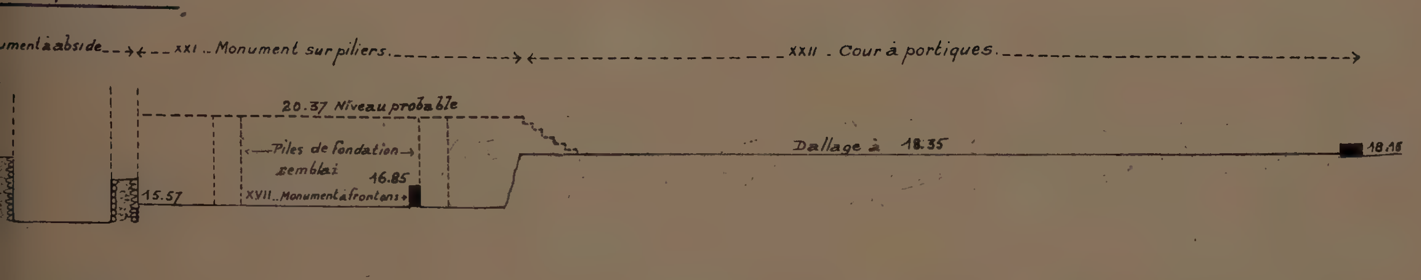
Thermes, ruines converties au Ve siècle en cimetière chrétien. — Etablissement fonctionnant au IIIe siècle, après avoir subi, aux Ier et IIe siècles, d'importantes transformations, apportées à sa construction primitive, remontant au dernier tiers du Ier siècle avant Jésus-Christ.

Sous le sol inférieur des hypocaustes, vestiges de pavement bétonné.

Sous l'*olearium*, contigu à la piscine, restes d'une habitation, avec pavement de mosaïque, recouvrant les substructions d'un portique hellénistique de *Glanum I*.

R
ouve
au-d
sus
s u
struc
tions
Glan
I ou

FIG. 10. — Coupe nord-su



...nument à ...ide recou... quelques ...ges de cons...tions retrou... dans un sol ... par la po... campanien... des Ier et IIe ...les avant ...s-Christ.

Monument à piliers (*Glanum III*) prenant ses fondations profondes dans le sol de *Glanum I;* sa superstructure est construite sur une *aera* établie sur remblais artificiels, ceux-ci contenant de la céramique du dernier tiers du Ier siècle avant Jésus-Christ, et recouvrant les substructions d'un monument à frontons (*Glanum I*) et les restes de deux habitations dont celle de *Sulla* (96 av. J.-C. — *Glanum II*), celle-ci établie sur les assises d'une construction en grand appareil (*Glanum I*), qui recouvre elle-même des vestiges de murs plus anciens (poterie phocéenne).

Cour à portiques, dont le sol dallé, établi sur remblais artificiels, recouvre des substructions de *Glanum I* et *II* restant à explorer.

...ntier de fouilles.

gnage insuffisant pour déterminer l'ordre du monument. L'absence totale de débris de triglyphes [1] et l'aspect de la mouluration font penser de préférence à un *édifice ionique.*

Les sondages faits autour du monument pour reconnaître la profondeur des fondations, ont généralement rencontré un sol dur constitué par le gravier naturel sans mélange de débris archéologiques. Les seuls tessons rencontrés, en très petit nombre, appartiennent à la céramique indigène; exceptionnellement quelques fragments proviennent d'une amphore à bouton de type ionien, en argile micacée, et d'une jatte épaisse à large rebord, de même provenance. Autour de l'édifice, au niveau du sol antique, les débris de poterie recueillis ont été également peu abondants, les seuls caractéristiques sont des restes de vases campaniens, les uns à pâte rosée, d'autres du dernier type de la fin du Ier siècle avant J.-C., à pâte grise et vernis noir épais, ou de récipients à liquide indigènes avec anse bifide décorée d'incisions disposées en chevrons [2].

III. — ÉDIFICE A PILIERS ET COUR A PORTIQUES

On ne reviendra plus ici sur le « Monument à abside » précédemment décrit [3], mais on rappellera qu'il se trouve adossé au nord d'une *area* surélevée dont le terrassement artificiel, maintenu par trois murs de soutènement (nord, est, ouest), a été exploré, ce qui a permis la découverte du « Monument à frontons », de la partie la plus intéressante de la Maison dite de *Sulla,* et des vingt-quatre piles de fondation d'un



FIG. 11. — Les fondations du « monument à piliers ».

(1) La maison hellénistique (XI) et le marché à portiques (VII) dont l'ordre dorique est attesté, n'ont cependant pas conservé, non plus, de débris de triglyphes.

(2) Type rencontré aussi sur la colline Saint-Jacques de Cavaillon, riche en monnaies préromaines.

(3) *Fouilles de Glanum,* p. 169.

édifice de plan barlong[1] occupant presque toute la superficie de l'*area* (n° XXI, fig. 1, 11 et 12). Ces piles ont été totalement dégagées jusqu'au niveau du sol de *Glanum I* dans lequel elles pénètrent (fig. 10 à 13).

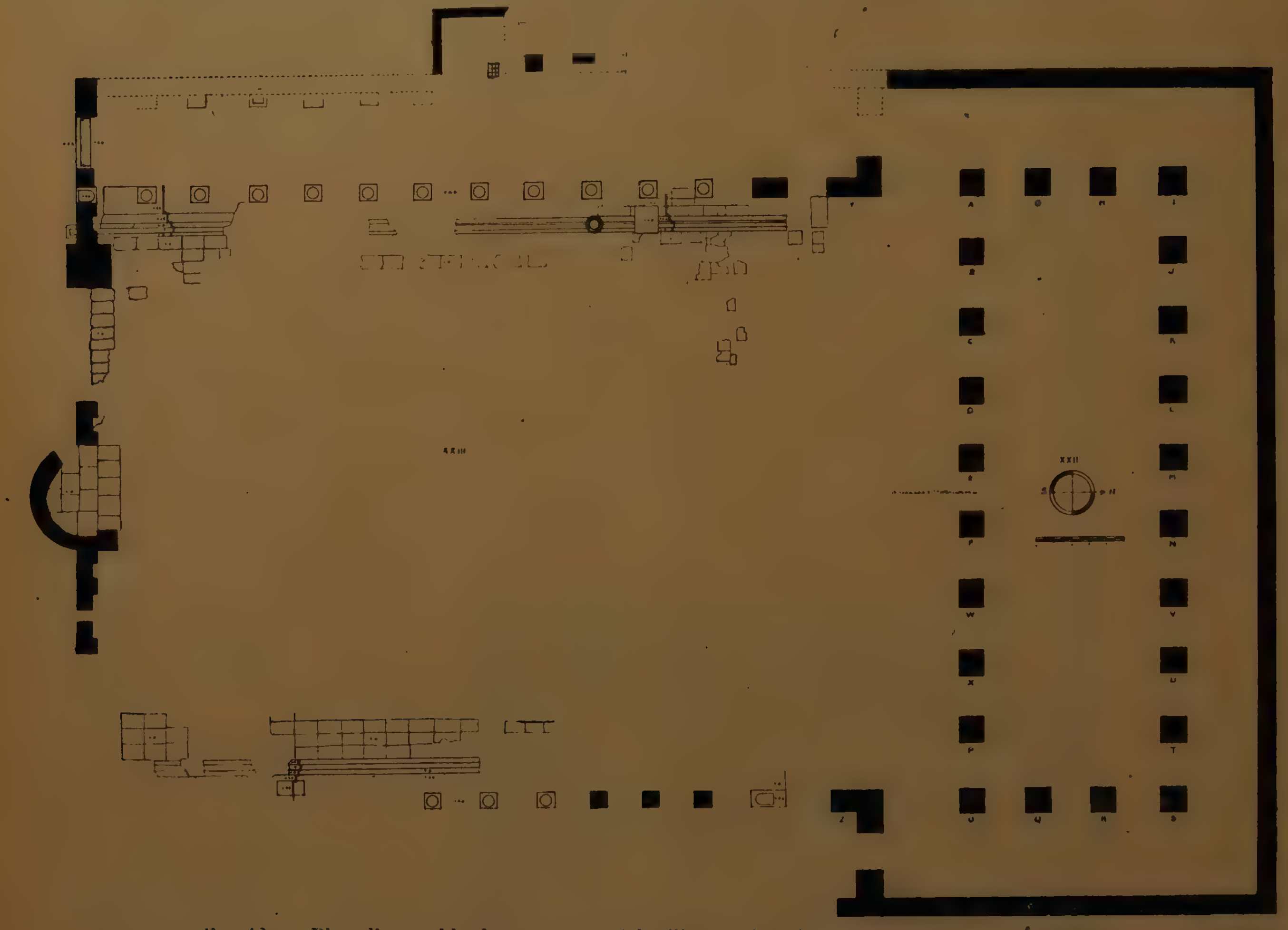


FIG. 12. — Plan d'ensemble du « monument à piliers » et de la cour à portiques (état 1948).
Erratum: sur le plan, au lieu de: XXIII, et: XXII, lire: XXII, et: XXI.

A) *L'édifice à piliers* (n° XXI, fig. 1, 10 et 12).

Les terres enlevées lors du dégagement des piles ne contenaient que fort peu de débris de céramique, les tessons les plus récents provenant de vases à couverte noire brillante sur argile grise, dont l'emploi se situe entre la poterie noire campanienne classique et les produits rouges

(1) *Ibid.*, p. 118.

italiques importés au Ier siècle avant J.-C., ces derniers faisant ici défaut. Comme le terrain se trouvait composé d'apports prélevés sur les sites voisins, on a recueilli quelques fragments plus anciens: céramique grise à décor ondé dite phocéenne, petit tesson de poterie ibérique, et bucchero nero. Aucun fragment d'amphore n'appartient à un type postérieur à celui dit *italique*. Ces observations confirment, une fois de plus, la date précédemment assignée à ces remblais artificiels, établis lors de la construction du « Monument à abside » et de ses annexes, vraisemblablement dans le dernier tiers du Ier siècle avant J.-C. La constitution artificielle du terre-plein se trouve précisée par l'examen des coupes du terrain où se distinguaient nettement, particulièrement vers le milieu de la masse et dans son axe est-ouest, de larges cônes de déjection à pentes légèrement inclinées, produits par la décharge de matériaux hétérogènes apportés de main d'homme. Il ne saurait être question d'un remblai par stratifications naturelles, et de ce fait s'explique la technique des piles de fondation dégagées à l'intérieur du terre-plein, construites en simple blocage au-dessous du sol contemporain de la construction, et en gros moellons appareillés entre ce sol et celui de l'*area* artificiellement établie au-dessus du niveau de *Glanum I* et *II*. Tous les éléments d'architecture



Fig. 13. — Piles de fondation montrant la différence de technique dans le sol de *Glanum I*, ou hors de ce sol.



Fig. 14. — Eléments architectoniques du « monument à frontons », réemployés dans les piles de fondation.

trouvés en profondeur sont antérieurs à ces travaux de terrassement, ainsi que certains murs (fig.6) dont la destruction a été négligée par le constructeur parce qu'ils allaient se trouver noyés dans le nouveau remblai. La détermination de cette chronologie relative est essentielle et se trouve confirmée définitivement par la mise au jour d'une des piles de fondation (fig. 11); sa maçonnerie repose comme celle de la plupart des autres piles sur un massif fait de blocs de grand appareil interposés, en réemploi, entre le blocage inférieur et le massif quadrangulaire en moellons appareillés, mais sur la face sud, ces blocs ne sont pas, comme ailleurs, de simples parpaings sans décor, mais des éléments moulurés de même profil que ceux découverts isolément dans le remblai (fig. 14). Cette réutilisation de matériaux trouvés sur place et provenant d'un monument plus ancien déjà détruit, se trouvait encore attestée, dans l'épaisseur même du remblai, au-dessous du sol arable, et à différents niveaux, par des couches d'étendue limitée, constituées par des débris de pierre calcaire dus au façonnage des moellons nécessaires à la construction des piles, et retaillés dans des blocs de grand appareil ou dans des corniches dont de menus fragments moulurés ont été retrouvés dans ces couches [1].

L'enlèvement des remblais a dégagé des piles de fondation qui se trouvaient encore totalement enterrées (t, u, v, w, x) ou avaient été partiellement déblayées par les fouilles précédentes (f, n, p, q, r, s) [2]. La hauteur de conservation de ces piles au-dessus du sol de *Glanum I* est très variable [3], et l'on pourrait être surpris de constater leur démolition bien au-dessous du sol de *Glanum III,* si la coupe du terre-plein n'avait permis de constater, au-dessus de chaque pile, un affouillement exécuté à une époque indéterminée pour procéder à la récupération de pierres à bâtir. Toujours au-dessous de la terre arable, se distinguaient nettement les traces d'un entonnoir creusé pour enlever à chacune des piles ses moellons taillés; la caillasse inutilisable, provenant du blocage intérieur de la maçonnerie, ayant servi ensuite à combler l'excavation où elle se trouvait mêlée à des arrachements de mortier de chaux.

(1) De semblables couches ont été déjà signalées dans le rapport des fouilles de 1942.

(2) Leurs dimensions sont sensiblement celles déjà relevées pour les piles précédemment dégagées:

Pile f: 1 m. 56 × 1,60	r: 1,50 × 1,52	u: 1,50 × 1,51	x: 1,52 × 1,49
n: 1 m. 46 × 1,51	s: 1,52 × 1,53	v: 1,50 × 1,54	
p: 1 m. 49 × 1,58	t: 1,73 × 1,50	w: 1,60 × 1,50	

(3) Les hauteurs prises après dégagement du sol ramené à peu près au niveau de *Glanum I* sont:

Pile f: 2 m. 13	r: 2 m. 14	u: 0 m. 30	x: 1 m. 48
n: 1 m. 50	s: 0 m. 65	v: 1 m. 50	
p: 1 m. 37	t: 0 m. 90	w: 2 m. 80	

B) *La cour à portiques* (n° XXII, fig. 1, 10 et 12).

Le dégagement des vingt-quatre piles de fondation étant achevé, on a procédé à celui de deux massifs de maçonnerie établis plus au sud sur plan en équerre, et constituant les murs d'échiffre d'un escalier précédant dans toute sa largeur l'édifice à piliers et permettant de descendre de son *area* dans une large cour dont le sol est attesté par de nombreux éléments de dallage demeurés en place, établis, eux aussi, sur un remblai artificiel dans lequel apparaissent d'autres vestiges de *Glanum I* et *II* dont l'exploration sera entreprise ultérieurement. Les recherches se sont jusqu'ici limitées à la périphérie de la cour afin d'en déterminer tout d'abord le tracé.

a) *La cour.* — Les terres qui y recouvrent le niveau gallo-romain constituent des remblais d'environ 2 mètres d'épaisseur dont la stratigraphie révèle la formation alluviale, celle-ci due au confluent de deux ravins dont les eaux, chargées de débris arrachés à la montagne, n'ont plus trouvé, par suite du colmatage de deux égouts, l'écoulement que la main de l'homme leur avait ménagé. A la base de ces remblais, l'horizon archéologique est constitué par une couche de 0 m. 20 à 0 m. 30 seulement, où se mélangent de très nombreux débris de pierres calcaires: fragments de dalles, de plaques de revêtement, de fûts de colonnes, de corniches sculptées ou moulurées, restes le plus souvent informes laissés sur place par des ateliers de tailleurs de pierre, occupés à convertir en matériaux de construction de moindre volume les éléments architectoniques enlevés aux ruines du monument antique; celui-ci, dont certaines parties ont été totalement détruites, garde dans ses soubassements et même dans ses substructions des traces de mutilations témoignant de la brutalité des démolisseurs.

b) *Les portiques.* — A l'est et à l'ouest, la cour se trouvait limitée par un portique dont l'ordre a pu être défini grâce à la découverte de fragments de colonnes à fût cannelé en partie garni de rudentures, ainsi qu'à celle d'un grand chapiteau corinthien en pierre calcaire (fig. 15).



FIG. 15. — Chapiteau du portique de la cour.

Haut de 0 m. 37, sa largeur actuelle, malgré sa mutilation, est encore de 0 m. 68. L'abaque assez épais, orné à sa partie supérieure d'une ligne d'oves, est décoré sur chacune de ses faces concaves d'une rosette; de la base s'élèvent des feuilles d'acanthe très découpées d'où sortent à chacun des angles une volute; vers le milieu, au lieu des caulicoles habituels s'élèvent deux volutes affrontées dont la crosse vient brocher sur la ligne inférieure de l'abaque et accoster la rosette. Ce chapiteau, sans caulicoles, est à rapprocher de ceux qui décorent la

rotonde du « Monument des Jules » à *Glanum*. Le calcaire dans lequel il a été taillé est tendre, le sculpteur a profondément fouillé ses motifs.

Le portique de l'est est en grande partie entièrement détruit; il ne conserve que la fondation de six de ses colonnes et un simple témoin des deux emmarchements qui les précédaient. *Le portique de l'ouest,* moins gravement mutilé, garde encore au complet les cubes servant d'appui à la colonnade (fig. 28), et, à ses deux extrémités, des restes de ses emmarchements. Ceux-ci, au nombre de deux (hauts de 0 m. 20 × 0 m. 44), permettaient d'accéder au niveau des portiques surélevés de 0 m. 40 au-dessus du dallage de la cour. De chaque côté de celle-ci, le degré inférieur est longé, à niveau des dalles, par un caniveau dont la section en demi-rond est creusée dans des blocs de calcaire dur (fig. 16), rigole profonde



Fig. 16. — Rigole d'écoulement des eaux de la cour, longeant les degrés des portiques.

assurant l'écoulement des eaux de ruissellement, dont un exemple identique se retrouve, à Nîmes, en bordure de l'*area* pavée sur laquelle s'élève la Maison Carrée[1]. A l'ouest, les eaux ainsi canalisées allaient se jeter

(1) Largeur des blocs 0 m. 93; de la rigole 0 m. 31, profondeur 0 m. 17. Une rigole de ce type a été signalée, le long d'une aire dallée, à l'o. du Forum de *Thuburbo-Maius*, par M. A. Merlin (*Le forum de T.-M.*, Tunis, 1922, p. 25); sa largeur est de 0 m. 25. A Nîmes, l'extrémité du caniveau est percée d'un trou perpendiculaire et cylindrique communiquant avec l'égout. Le même caniveau se retrouve au *Forum* de Saint-Bertrand-de-Comminges (*Rapport 1929-1930*, p. 31).

dans le collecteur de la rue des Thermes, en empruntant un petit égout secondaire dont la bouche terminale a été retrouvée, fait de matériaux de réemploi, et établi sur le seuil retrouvé au sud de la maison de *Sulla* (fig. 17). Sur le même côté ouest, la rigole latérale est interrompue, à 12 m. 50 de l'angle nord-ouest de la place par la margelle d'un puits disposé dans son axe (fig. 18).



FIG. 17. — Jonction de l'égout venant de la cour avec le collecteur de la rue des Thermes.

Ce puits se trouve bien placé à hauteur d'une des colonnes du portique ouest, mais son forage n'est cependant pas une conséquence de la construction de cet édifice. Il existait antérieurement à celui-ci et n'est qu'une réutilisation. Si l'on examine sa structure intérieure, on constate à 1 m. 90 au-dessous du sol de la cour l'existence d'une seconde margelle située au niveau de *Glanum I* ou *II;* au-dessous de celle-ci la paroi circulaire offre un léger retrait et le diamètre s'élargit à 0 m. 80, alors qu'au-dessus, entre les deux margelles, ce diamètre n'est que de 0 m. 52 réduit à celui de l'orifice de la margelle inférieure. La margelle supérieure est monolithe, sa base est décorée de moulurations, son bord supérieur est droit et ne laisse pas voir l'usure habituelle de la pierre due au frottement de la corde de puisage; un anneau mouluré, aujourd'hui disparu mais dont on possède des fragments, constituait son couronnement. Sur sa face est, les trois lettres CAI ont été tracées, sommairement gravées sur la pierre; elles ne permettent pas une interprétation. La remise en place des parties de la margelle fissurée par la croissance d'une racine a permis de dégager un dispositif curieux, destiné à protéger l'eau du puits de sa pollution par celle ruisselant en surface; il est composé d'un bloc monolithe, servant de fondation à la margelle, creusé d'une rigole circulaire contournant l'orifice du puits (fig. 18).



FIG. 18. — Orifice du puits, momentanément dépourvu de sa margelle pour montrer le dispositif de protection contre la pollution par les eaux de surface.

La vidange du puits a pu être faite jusqu'à la rencontre de l'eau qui est

apparue à une profondeur de 7 mètres. Après une épaisseur de remblais stériles en vestiges archéologiques, on a commencé à extraire de très nombreux tessons de poterie appartenant à des vases tardifs du IIIe siècle mélangés à des débris osseux d'animaux; une clé coudée, des débris de verre dont un fond de bouteille estampillé de la marque M. M. A. D., enfin beaucoup de clous de charpente en fer, des fragments de moulures de corniche ou de cymaise et des plaques de marbre. Tous ces débris proviennent certainement du portique.

Entre 5 m. 50 et 6 mètres on a rencontré une couche noircie, mélangée de cendre et de suie où la céramique était rare mais où se retrouvaient des débris de plaques de calcaire, de tuiles et quelques fragments de marbre. Plus bas encore, dans une boue cendreuse, la poterie est apparue à nouveau avec de gros tessons d'amphores à pointe tronquée du modèle déjà rencontré au-dessus de la couche de suie. Trois de ces fonds d'amphore offrent la particularité d'être percés de trous régulièrement disposés. Un quatrième porte l'estampille Q I M M V S [1]. A cette profondeur, le puits contenait, au milieu des cendres, une grande quantité d'ossements de gros animaux: bœufs, porc, mouton, peut-être cheval.

Le facies des poteries extraites dans l'ensemble du curage est celui d'un groupe assez homogène, la forme des fonds d'amphore est la même dans toute la couche; la découverte, parmi les tessons, des trois médaillons, d'un vase à reliefs d'applique représentant Minerve [1], Cybèle [2] et la Fortune, situe le dépôt au IIIe siècle, probablement à la fin de cette période si l'on tient compte de l'apparition de quelques tessons tardifs [3]. Il est à noter que, malgré la présence reconnue dans le voisinage de gisements archéologiques où figurent les céramiques estampées rouges et grises et des fragments de lampes chrétiennes [4], ce matériel manque totalement dans le comblement du puits, carence attestant un abandon antérieur des ruines déjà à l'époque de l'utilisation de ce matériel. Constatation qui corrobore l'hypothèse précédemment avancée, de la destruction de *Glanum* vers 270.

Malgré la présence dans cette couche archéologique de décombres provenant évidemment de la destruction du portique, le comblement du puits par des cendres, des tessons et des ossements d'animaux, ceux-ci souvent de grande taille, n'est pas sans éveiller la curiosité; il n'est pas douteux que pendant un certain temps cette cavité a servi de dépotoir, et il n'est pas impossible que les déchets ainsi rejetés aient été ceux de sacrifices. Il existe en effet immédiatement au nord du puits, à 2 m. 10 de la margelle, un bloc de pierre quadrangulaire recouvrant le caniveau et la première marche pour s'élever au niveau du sol du portique (fig. 18). Sur le lit d'attente de ce massif, situé lui aussi dans

(1) En deux groupes superposés.

(2) Le moule de ce médaillon existe au musée de Saint-Germain (n° 28131); il a été découvert à Vienne (DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule Romaine*, t. II, p. 268, n° 61).

(3) Bol hémisphérique en céramique rouge mat, à pâte très dure, décoré sous la lèvre droite d'un simple cordon de petits carrés estampillés en relief. Céramique sigillée claire?

(4) Site de la route de Maussane; cf. H. ROLLAND, *Fouilles d'un habitat préromain à Saint-Rémy-de-Provence*, *Provincia*, 1936, pp. 192-243. Une lampe chrétienne trouvée sur l'emplacement de la palestre des Thermes, transformée en cimetière.

l'axe d'une colonne, est creusé un trou de scellement ayant servi vraisemblablement à la fixation d'une statue ou d'un autel, enfin sur la marche supérieure elle-même, entre le puits et le socle on a creusé une large et profonde cupule qui semble compléter un ensemble rituel (fig. 18).

C'est également à proximité qu'a été découvert un fragment d'inscription sur marbre:

....R V M
F RONTO

et un débris de plaque de marbre gris plus épaisse que celle de l'inscription précédente, portant les lettres:

.. . .ILLION... [VIR]ILLION[i]?[1]

Chacun des deux portiques se composait d'un alignement de onze colonnes[2] (fig. 12, 19, 28), et butait à chaque extrémité sur une demi-colonne engagée dans un pilier; ce dernier dispositif étant attesté par le tracé légèrement incisé sur la pierre des socles de fondation conservés aux extrémités nord-est et sud-ouest. L'ensemble comprenait ainsi un total de douze entrecolonnements ayant d'axe en axe un écartement oscillant légèrement autour de 3 m. 25.



Fig. 19. — Perspective des restes du stylobate du portique ouest.

c) *La façade sud.* — La cour a conservé des vestiges de son dallage, particulièrement en avant du portique est: il était composé de plaques rectangulaires[3] en calcaire dur, alignées sans alternance des joints. L'aire ainsi dallée mesurait 41 mètres de long sur son axe nord-sud, et 31 mètres de large entre les degrés des portiques. Limitée, au nord, dans toute sa largeur par l'escalier montant vers le monument à piliers, elle

(1) *Virillio,* cognomen fréquent à Nîmes, *C.I.L.,* XII, 3040, 3478, 3935 et 4025; *Hist. gén. du Languedoc,* t. XV, *Inscr. ant. Nîmes,* n°s 287, 567, 615, 1716.

(2) Les socles de pierre conservent le tracé circulaire dû à l'implantation des colonnes; ce tracé est celui de la base disparue et doit à peu près correspondre à la circonférence du fût, compte tenu du rétrécissement de la base au-dessous du tore inférieur; le diamètre moyen est de 0 m. 62.

(3) Dimensions variables, en moyenne 1 m. 35 × 0 m. 85.

était bordée, au sud, par une façade dont le plan et les débris recueillis accusent la richesse de décoration, s'ouvrant en son milieu sur une exèdre disposée en abside (fig. 20).

De cette façade il ne reste en place qu'une partie du soubassement; un certain nombre de blocs ont été enlevés; cependant, malgré cette mutilation, ce qui demeure est suffisant pour permettre une reconstitution certaine du plan: les blocs manquant à l'est se trouvant conservés à l'ouest, et *vice versa*. Ce soubassement est orné d'une mouluration sur les deux faces opposées des blocs qui le constituent, aussi bien vers l'extérieur du monument (sud), que vers l'intérieur de la cour (nord) (fig. 21). Ce détail laisse supposer que vers le sud la fouille n'est pas encore parvenue à la limite des constructions à dégager.



Fig. 20. — L'exèdre de la façade sud de la cour.

Le soubassement[1] dessine une série de décrochements répartis symétriquement de chaque côté de l'exèdre: deux très larges[2] débordant à l'extérieur de la construction vers ses deux extrémités, et douze autres plus petits[3], débordant seulement sur la cour, accouplés pour encadrer deux à deux l'exèdre et les deux larges socles. Ces douze décrochements constituent les bases d'autant de piédestaux dont le couronnement mouluré se trouve représenté par quelques fragments retrouvés sur le dallage (fig. 21). Avec ceux-ci, on a rencontré de très nombreux débris de plaques en calcaire tendre impropres à un pavement, mais provenant vraisemblablement du revêtement de la façade; l'un[4] de ces débris porte la notation, peut-être incomplète, XXXII. La découverte de quelques rares moellons smillés laisse supposer que la construction n'était pas toute édifiée en pierres de grand appareil, d'où l'utilité d'un revêtement recouvrant les parties maçonnées.

(1) Hauteur 0 m. 46 correspondant sensiblement au niveau des portiques. Dans ce chiffre est comprise la hauteur de la moulure, 0 m. 16. La largeur des blocs est de 0 m. 90 laissant entre les deux moulurations une surface portante de 0 m. 55.
(2) Dimensions: 2 m. 52 × 2 m. 36.
(3) Dimensions: 0 m. 40 × 0 m. 29.
(4) Epaisseur de la plaque: 0 m. 05.

La saillie des piédestaux s'offrait à l'implantation de colonnes ou de pilastres cannelés, à rudenture s'étendant sur toute la hauteur de la cannelure, dont quelques fragments ont été retrouvés. La décoration de ces pilastres s'accorde

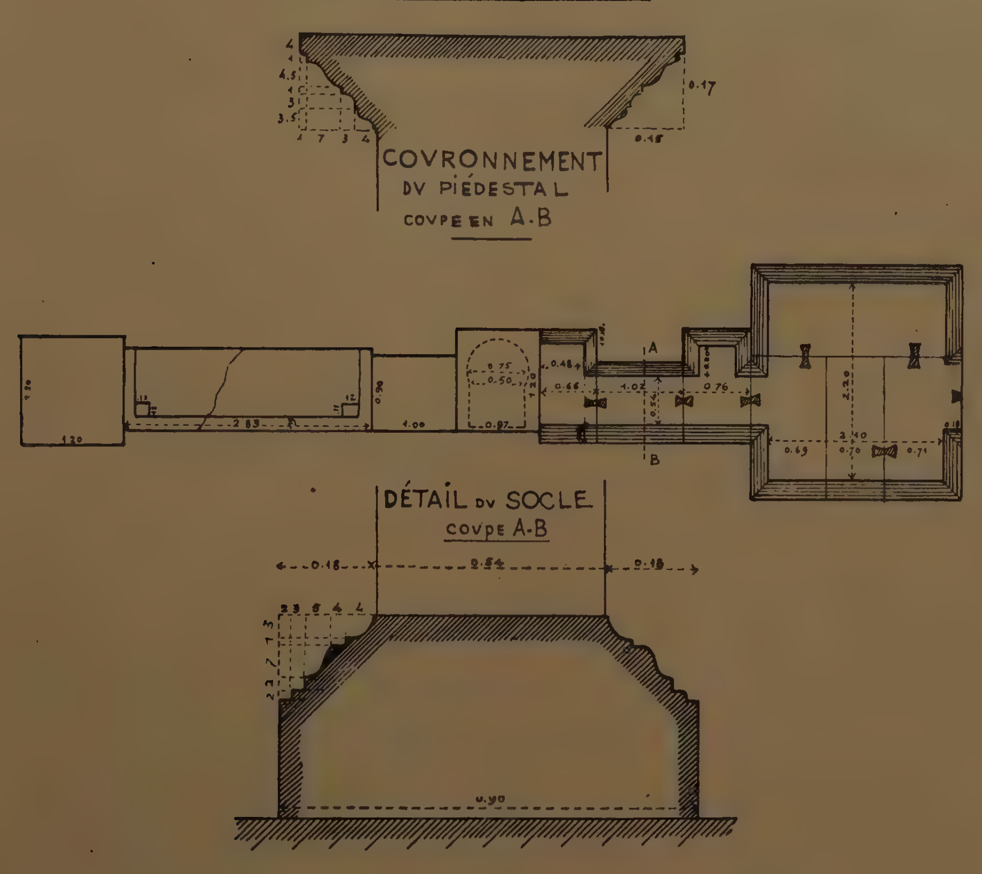


Fig. 21. — Plan et détails du soubassement ouest du portique sud.

parfaitement avec celle des débris de deux colonnes, également à cannelures rudentées sur toute leur étendue (fig. 19); colonnes de petit diamètre [1] qui peuvent convenir à des piédestaux accolés à une façade sur laquelle elles se trouvaient engagées par une surface légèrement arrondie [2].

(1) 0 m. 27.

(2) Dimension de l'engagement à la corde 0 m. 12. Le décor n'est pas complet sur la partie postérieure. Sur le lit d'attente, au-dessus de l'astragale, profond trou de scellement carré 0 m. 08 × 0 m. 08 sur 0 m. 045 de profondeur, puis réduit à 0 m. 028 × 0 m. 028 sur 0 m. 09 de profondeur.

L'exèdre [1] s'ouvrant au milieu de la façade et dans l'axe de la cour, a conservé à peu près au complet le soubassement de son hémicycle (fig. 20), mais ici la mouluration n'existe qu'à la périphérie extérieure du monument; à l'intérieur les blocs sont simplement épannelés, leurs faces sont rectilignes, formant dans leur ensemble un polygone irrégulier. L'absence de décoration intérieure est due à ce que, malgré l'existence d'un dallage parfaitement jointoyé qui couvre le sol actuel de l'exèdre, son pavement antique se trouvait exhaussé au-dessus de celui de la cour. Le déblaiement de l'hémicycle a rencontré une sorte de grossier blocage fait de pierres concassées, mêlées à de la poussière de carrière, le tout adhérant fortement au dallage et contenant de la chaux, témoin indiquant nettement une partie pleine; dispositif que confirme la trace conservée par les fondations d'un soubassement rectiligne fermant l'exèdre vers la cour, soubassement sur lequel se prolongeait la mouluration intérieure du monument et dont l'amorce subsiste dans un bloc, au départ est de l'hémicycle, montrant avec sa face jointive le trou de scellement qui assurait sa liaison avec le bloc voisin disparu. Le pavement de l'exèdre était-il fait de dalles comme celui de la cour? — la découverte en cet endroit d'un petit carreau de marbre blanc apporte peut-être une réponse à cette question. — Accédait-on à l'intérieur de l'exèdre par des degrés placés dans l'axe du dispositif et correspondant aux deux marches précédant les portiques? — rien ne permet d'être affirmatif à ce sujet. — L'exèdre contenait-elle une statue ou tout autre monument? — la fondation très solide que constitue le dallage intérieur de l'hémicycle semble indiquer qu'elle était appelée à supporter un poids lourd; cependant au milieu du blocage interposé entre cette fondation et le pavement de l'exèdre, il n'a pas été trouvé de bloc ayant servi de socle ou de fondation à un monument quelconque.

La découverte, au départ est de l'hémicycle, d'un fragment d'assez gros pilastre cannelé et rudenté paraît correspondre à un des piédroits de l'exèdre; le soubassement la limitant vers la cour débordait nettement sur la façade et sur les piédestaux pour se porter à l'alignement des deux larges socles formant décrochements aux deux extrémités de la construction. Ce qui subsiste de celle-ci est en blocs de calcaire demi-dur, à grain fin, provenant des carrières locales; ceux du soubassement mouluré qui, seuls, demeurent en place, étaient fortement liés entre eux par des scellements en queue d'aronde ayant contenu des tenons métalliques scellés au plomb [2]: ces tenons étaient probablement en fer, car tel est le mode de liaison sur le couronnement d'un piédestal qui a conservé entier, dans sa gaine de plomb, le goujon de fer le liant à la statue qui le surmontait et dont le tracé est nettement gravé sur le lit d'attente du socle. Le tout est établi sur de solides fondations, consti-

(1) Larg. 4 m. 44, prof. 3 m. 80.

(2) Dimensions moyennes des trous de scellement: long. 0 m. 19 à 0 m. 22, larg. 0 m. 075 à 0 m. 085, prof. 0 m. 045; il y a été recueilli quelques débris de plomb.

tuées par un alignement de blocs rectangulaires débordant le soubassement, de 0 m. 40 d'épaisseur, parfaitement jointoyés et à surface soigneusement dressée. Cette ligne de blocs formant assise, repose à son tour, avec interposition d'un lit de mortier, sur un large mur en moellons de petit appareil s'étendant sous toute la construction et descendant à 1 mètre de profondeur [1].

De la décoration architecturale, il reste de nombreux débris réduits à de petits fragments de corniches, moulures, feuilles d'acanthe, etc..., couvrant le dallage. Un seul bloc s'est conservé presque sans mutilation; il appartient à la corniche [2] couronnant la façade; comme le soubassement mouluré, il est sculpté sur les deux faces et son lit de pose correspond, en largeur [3], au lit d'attente existant entre les socles des piédestaux. Sa sculpture bien exécutée, très fouillée [4], d'un effet décoratif trop chargé, ne se reproduit pas semblable sur les deux faces; l'une, probablement celle visible de la cour, étant pourvue de modillons qui manquent à l'autre.

Sur la première de ces faces (fig. 19), les modillons sont décorés de feuilles cordiformes ayant, de l'un à l'autre, les pointes opposées; ces modillons, sans volute retombante, sont séparés sur la face verticale par des groupes de trois cannelures alternant avec des « peltés » ayant alternativement leurs crochets opposés; sur le retour horizontal, l'espace entre les modillons est occupé, en face des cannelures, par une patère, en face des peltés par un foudre. Au-dessus des modillons court une bande de volutes en S incisés; celle-ci couronnée par une ligne de rais de cœur. Au-dessous des modillons se succèdent sur trois rangs successifs des olives séparées par des groupes de deux perles, des écailles concaves, et des rais de cœur la pointe en bas.



Fig. 22. — Corniche de couronnement de la façade (bloc retourné).

Sur l'autre face (fig. 22) on retrouve en couronnement la ligne de rais de cœur, puis successivement, de haut en bas, une ligne de denticules, une bande de feuilles échancrées séparées par des languettes, une nouvelle ligne de denticules, enfin une série de festons séparés les uns des autres par une feuille de lierre la pointe en bas.

Cette corniche se développait vraisemblablement sur toute l'étendue de la façade , à droite et à gauche de l'exèdre. De l'ornementation intérieure de celle-ci, on ne sait rien, mais en façade elle se trouvait encadrée de sculptures en ronde-bosse dont l'existence est attestée par la découverte de deux têtes provenant de statues représentant

(1) Soit au total 1 m. 40 d'épaisseur de fondation.
(2) Haut. 0 m. 33, larg. 1 m., long. du bloc 0 m. 83.
(3) Larg. 0 m. 50.
(4) Usage constant du trépan.

deux personnages jeunes et imberbes se faisant pendant; l'une trouvée à l'ouest, au pied du grand socle débordant, ayant le bras droit ramené sur la tête (fig. 23); l'autre trouvée vers l'est au pied des bases de piédestaux encadrant l'exèdre, ayant le bras gauche dans la même position (fig .24). La façon négligée dont est traitée la partie postérieure de ces figures les signale comme appartenant à des sculptures adossées en un point quelconque de la façade au pied de laquelle elles ont été découvertes.



Fig. 23.
Tête avec oreilles de capridé.

Elles sont toutes deux en calcaire local, hautes respectivement de 0 m. 24 et de 0 m. 195: le visage assez large a le front découvert, encadré par une abondante chevelure, courte, mais divisée en mèches longues et bouclées relevées en désordre et laissant apercevoir les oreilles allongées et pointues d'un Faune ou jeune satyre. La physionomie semble avoir une expression douloureuse: bouche légèrement entr'ouverte, sourcils froncés, commissures contractées. L'attache du cou, visible sur celle de l'ouest, indique par la position oblique de la tête par rapport aux épaules, une certaine contorsion du torse. Celle de l'est n'a conservé qu'une partie de l'avant-bras reposant sur le sommet du crâne, le membre étant mutilé vers ses deux extrémités; mais sur la tête de l'ouest c'est le poignet qui repose au milieu du crâne; il est environné de deux traits incisés figurant peut-être un anneau ou un lien, la main dont les doigts sont visibles saisit un objet brisé aujourd'hui indéterminable.

Dans ces deux figures, on reconnaît la même technique, particulièrement dans la façon de traiter la chevelure; mais celle de l'ouest est exécutée avec plus de mollesse que celle de l'est, malheureusement mutilée au nez et au menton, dont les traits et le modelé des chairs ont plus d'assurance et de fermeté. Sans être des œuvres de grand style, ces sculptures sont honorables mais ne paraissent pas être de haute époque.



Fig. 24.
Tête trouvée à l'est de l'exèdre.

Dans la même couche de décombres, aux extrémités est et ouest, et plus particulièrement vers les larges socles débordants, ont été recueillis plusieurs fragments d'un décor sculpté paraissant provenir d'un faîtage.

Ce décor n'affecte qu'un seul côté de la pierre [1] dont le profil triangulaire ne laisse rien deviner de son mode de scellement; le motif, successivement répété, est composé de deux S adossés, réunis par une barrette horizontale, traversant une languette verticale et placée alternativement en haut et en bas. Le même motif se reproduit sur un fragment de plaque où les crochets des S prennent les proportions de larges volutes malheureusement incomplètes [2].

(1) Haut. décorée 0 m. 14, base du triangle 0 m. 10.
(2) On retrouve ce décor couronnant le fronton d'un laraire dans la *Maison des Antes* (VI). Cf. *Fouilles de Glanum*, p. 87.

Cette riche décoration est sans analogie avec la sobriété du beau chapiteau corinthien retrouvé (fig. 15); aussi *la façade sud ne semble-t-elle pas contemporaine des portiques latéraux;* et cette hypothèse apparaît confirmée par l'examen détaillé de la construction. Tout d'abord, la pierre employée n'est pas de même provenance que celle des portiques, elle est d'un grain plus blanc et sa patine tourne au gris noir au lieu du jaune roux. La liaison entre les extrémités de la façade et celles des portiques n'a pas été étroitement établie; elle n'est pas homogène; les deux dernières pierres des degrés montant au portique ouest se terminent sans avoir été alignées l'une sur l'autre et un vide existe entre cette coupure et le socle mouluré de la façade, avec lequel les marches du portique n'ont aucun lien. Pour établir à l'aplomb les assises de la façade, on a dû légèrement entamer dans son épaisseur le dernier bloc dans lequel est creusée la rigole longeant le portique; et celle-ci qui devrait se terminer dans l'angle formé par le portique et la façade, continue au-dessous du soubassement et se termine à 0 m. 30 au delà de la construction. Enfin, l'alignement de pierres de taille, parfaitement assemblées et dressées, servant de toïchobate à la façade, est composé de blocs qu'un sondage effectué tout le long de la fondation a révélé être ceux d'une corniche utilisée en réemploi, dont la mouluration et le décor ont été en partie bûchés pour donner aux pierres un profil plus conforme à leur nouvelle destination. La décoration de cette corniche est beaucoup plus sobre que celle du couronnement de la façade; elle est principalement constituée, vraisemblablement au-dessous d'une simple doucine, par un rang de perles et pirouettes surmontant un groupe de moulures entre lesquelles se développent obliquement les enroulements d'un ruban formant torsade et soutenu d'une ligne de rais de cœur. Cette corniche, dont la pierre est semblable à celle du chapiteau corinthien du portique ouest, et qui, d'autre part, n'offre aucune ressemblance avec les corniches du monument à frontons remployées dans les fondations du monument à piliers, appartiendrait à une première ordonnance, contemporaine des deux portiques et ayant limité le front sud de la cour antérieurement à l'édification de la façade dont on possède à présent le soubassement, celle-ci due, peut-être, à la générosité d'un donateur désireux d'apporter au monument une ornementation, à son goût, plus riche: elle convient assez bien, par sa complication et sa technique, à la fin du Iᵉʳ siècle ou au début du IIᵉ, période pendant laquelle *Glanum* connut aussi la transformation de ses thermes.

Seuls, des textes épigraphiques permettraient d'éclairer l'origine et la date de cette façade, mais les quelques fragments retrouvés sont trop mutilés pour permettre une interprétation.

Trois débris d'inscriptions ont été recueillis devant le soubassement: ...A.SE ...;— M...;— ...Ɔ AR... Les lettres [1] de la première sont de forme tardive et peut-

(1) Haut. des lettres 0 m. 07.

être faut-il voir dans le second fragment la lettre initiale de la même inscription; celle-ci est tracée sur un petit bloc brisé sur trois côtés, seule la face supérieure est plane; il s'agit donc de la première ligne d'un texte, à moins que celui-ci ait été gravé sur une surface appareillée. Tel est le cas du troisième fragment dont la première lettre (D) est sectionnée par l'arête d'un joint; ses lettres sont de bonne forme [1]; le bloc n'est brisé qu'à son extrémité droite, les faces supérieure et inférieure sont bien dressées, il s'agit probablement d'un bandeau incorporé à la façade et appartenant à une grande inscription monumentale.

Si à ses deux extrémités la façade ne présentait aucune liaison homogène avec les degrés des portiques, du moins venait-elle se souder au pilier d'angle avec colonne engagée contre lequel butaient les colonnades latérales, fermant ainsi totalement la cour dallée. L'accès à celle-ci était ménagé à l'extrémité sud et dans l'axe de la galerie de chacun des portiques; accès vraisemblablement secondaire, si l'on considère l'importance du monument. Le seuil [2] de la porte sud-ouest a été retrouvé; il est pourvu d'une feuillure extérieure et, dans les angles de celle-ci, de deux trous carrés pour le logement des crapaudines, dont le nombre, malgré l'absence d'un trou de gâche au milieu du seuil, signale la présence d'une fermeture à deux vantaux. La porte sud-est a disparu avec la ruine totale de cette partie de l'édifice; mais dans le voisinage de son emplacement ont été trouvés trois longs clous de bronze [3], à section carrée, à tête pyramidale très aplatie, qui proviennent peut-être des huisseries disparues. D'autres clous, assez nombreux, ont été trouvés vers les deux portiques, mais ceux-ci sont en fer, provenant des charpentes nécessaires à la couverture des galeries, faite de tuiles comme l'atteste la présence de nombreux débris de *tegulæ*.

A l'intérieur, les galeries devaient renfermer une riche décoration; on notera cependant que le dégagement du portique est, davantage, il est vrai, livré aux prélèvements de matériaux de construction, n'a pas donné de débris de marbre, alors que le portique ouest en a fourni de très nombreux fragments: plaques de revêtement et, en grande majorité, moulures, angles de consoles, ayant pour la plupart des profils différents, très variés.

On ne saurait méconnaître l'intérêt qu'offre pour l'archéologie gallo-romaine l'ensemble formé, à *Glanum*, par le monument à piliers avec sa cour, ses portiques et le monument à abside qui lui sert d'annexe. Tous ces éléments étroitement liés entre eux présentent un plan parfaitement homogène, mais en raison de l'originalité du dispositif, il n'est pas encore possible de préciser la destination de ce grand édifice: bâtiment civil ou sanctuaire? Malgré un certain nombre d'obser-

(1) Haut. du bloc 0 m. 17; des lettres 0 m. 09.
(2) Larg. de l'ouverture utile, 2 m. 70.
(3) Long. 0 m. 15 à 0 m. 164.

vations qui paraissent militer en faveur de cette dernière attribution, il est prudent d'attendre pour adopter l'une des deux hypothèses [1].

IV. — LA RUE DES THERMES ET SON ÉGOUT

Les fouilles antérieures avaient laissé une épaisseur de remblais au-dessus du niveau primitif de la rue des Thermes (fig. 1); leur enlèvement a permis de dégager définitivement un certain nombre de seuils servant à accéder dans les immeubles de l'*insula* ouest de la rue. Du côté des Thermes eux-mêmes (n° I, fig. 1), on a retrouvé un alignement de pierres rectangulaires, plantées dans le sol et dépassant celui-ci d'environ 0 m. 30 (fig. 25). Ces petites bornes étaient reliées entre elles par une murette de même hauteur, faite de simples moellons et retenant, vers l'assise basse des constructions riveraines, un remplissage de terre. Il s'agit d'un trottoir limitant la rue en droite ligne, sans modeler son tracé sur les décrochements que présente en cet endroit le plan des Thermes.



Fig. 25. — Trottoir longeant le bâtiment des Thermes.

Dans la partie sud de la rue, le long de la maison de *Sulla* (n° XII, fig. 1), là où le dallage constituant la couverture de l'égout a été exhaussé pour gagner, par une pente assez raide, le niveau de la cour du « Monument à piliers », une tranchée a été ouverte entre la maison et le mur formant paroi de l'égout. Toute la surélévation, effectuée lors des transformations de *Glanum III*, a été obtenue à l'aide de matériaux de réemploi provenant vraisemblablement du monument à frontons; blocs bien taillés, parfois moulurés, qui ont été entassés au-dessus du mur primitif de l'égout, et calés extérieurement avec d'autres blocs de même provenance. Parmi ces derniers se trouvait:

(1) Ces lignes ont été écrites en 1947; depuis, M. R. Amy, architecte des bâtiments de France, a commencé un relevé précis et détaillé du monument. Ce travail qui ne pourra être terminé qu'avec l'achèvement total de la fouille, laisse entrevoir des probabilités de restitution qui aideront à répondre à la question d'attribution.

une sculpture très mutilée, en pierre calcaire, représentant l'arrière-train d'un sanglier dont les pattes sont brisées au bas des cuisses[1]. Le modelé en est bien traité et laisse deviner la musculature; une crête très saillante court le long de l'échine; le sexe est figuré par deux larges bourses remontées immédiatement sous une queue courte. Cette figure dont les conditions de trouvaille font vraisemblablement une œuvre préromaine, appelle une comparaison avec les monnaies autonomes de Nîmes et d'Avignon.

Ce fragment se trouvait en contact, d'un côté avec une base de colonne, de type attique, dont la scotie est remplacée par une gorge profonde; et de l'autre, avec un curieux chapiteau (fig. 26). Celui-ci, aussi en pierre calcaire, est d'un profil exceptionnel d'inspiration dorique [2] ; l'abaque est remplacé par un couronnement circulaire taillé en bandeau plat; au-dessous un premier cavet surmonte trois anneaux au-dessous desquels prend naissance l'échine peu développée; le tout est soutenu par un tore étroit attenant à une portion du fût lisse de la colonne. Le caractère exceptionnel de ce chapiteau tient surtout à ce que le couronnement circulaire est surmonté d'un court tronc de cône, dont le lit d'attente présente un trou de scellement, et dont la surface latérale inclinée porte, légèrement incisé, un décor en dents de loup occupant toute la hauteur du tronc de cône. Il est probable qu'en raison de son faible tracé, ce décor était peint. Il n'est pas douteux que ce chapiteau était surmonté d'un élément aujourd'hui disparu, et l'on songe à une colonne isolée servant de support d'offrande, à laquelle ne seraient peut-être pas étrangers la base attique et le sanglier, trouvés en même temps dans un terrain qui n'a fourni que quelques tessons sans intérêt particulier, mais tous provenant de vases en céramique préromaine.

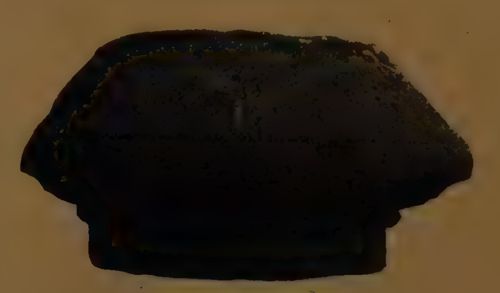


Fig. 26. — Chapiteau de support.



Fig. 27. — Elément décoré réemployé dans l'exhaussement du sol de la rue.

La même tranchée a également découvert, engagé dans le mur de l'égout, un chapiteau d'ante ou corniche, mutilé dans sa partie haute renversée (fig. 27), décoré d'oves, de perles et pirouettes.

(1) Haut. 0 m. 32, long. 0 m. 49.

(2) A comparer avec le chapiteau trouvé dans le voisinage, que j'ai publié dans *La Maison Hellénistique de Glanon*, 1932, p. 37, fig. 2.

Ce beau morceau d'architecture qui voisine avec un autre élément de réemploi vraisemblablement similaire, restant encore à dégager, provient probablement aussi du monument à fronton de *Glanum I*, dont la valeur technique de la construction s'accorde très bien avec l'exécution soignée de cette sculpture.

*
* *

L'ensemble des résultats obtenus au cours des fouilles de 1945 à 1947 justifie l'effort continu accompli par le Service des Monuments Historiques sur le chantier de *Glanum*, où, à côté d'un édifice aussi original que le monument à piliers, datant de la fin de la République ou du début de l'Empire, apparaissent les restes, exceptionnels en Gaule, d'un monument existant au IIe siècle avant notre ère, dont la qualité demeure dans la tradition de la belle technique du rempart hellénique découvert sur l'oppidum de Saint-Blaise.

Henri ROLLAND.



FIG. 28. — Soubassement des colonnes du portique longeant la grande cour, à l'ouest.

NOTES ET INFORMATIONS

NOTES

LE BAS-RELIEF DE SAINT-JULIEN-LÈS-MARTIGUES (BOUCHES-DU-RHÔNE)

La paroi extérieure du mur du chœur de la chapelle Saint-Julien-lès-Martigues est constituée, sur sa face nord, par les restes d'un important monument funéraire d'époque romaine, dont la partie gauche est masquée par le mur d'une petite sacristie, qui vient s'appuyer sur le relief. Le monument est encastré dans le mur même de l'église; le crépi a été détouré en suivant le profil des murs antiques (fig. 1). Il comprend six assises superposées, en grand appareil de pierre de la Couronne, dont les carrières, exploitées depuis la période hellénique, ont été utilisées dans la région marseillaise à l'époque romaine: deux assises de mur servant de soubassement; celle du haut mesure 0 m. 52 de hauteur; celle du bas, enfoncée en terre de 0 m. 15 seulement, est visible sur 0 m. 40 environ; une assise de pierre moulurée, haute de 0 m. 50 avec plate-bande et large doucine en saillie de 0 m. 15 sur le relief, dont le retour à angle droit semble pénétrer dans la muraille de l'église; et enfin trois assises de grands blocs sculptés, hauts de 0 m. 53 à 0 m. 55, comportant le relief (fig. 2).

Celui-ci représente, ainsi que l'a interprété M. Ch. Picard [1], un groupe de six personnages plus hauts que nature [2], les deux défunts assis entourés des membres de leur famille, encadrés par les Dioscures avec leur cheval. C'est là une sculpture appartenant à une haute époque, par les détails de sa technique qui l'apparente à l'art des stèles sculptées sur rocher des Baux, et des reliefs des grands monuments de Basse Provence, mausolée de Saint-Remy et arc d'Orange.

Le panneau sculpté, dont il ne manque que le couronnement, est coupé à gauche par le mur de la sacristie et incomplet de la partie droite, qui se décroche en gradins: la première assise, seule complète à droite, terminée par une plate-bande verticale en forme de pilastre d'encadrement, comprend trois blocs (long. de droite à gauche: 1 m. 54, 1 m. 47 et 0 m. 74, ce dernier masqué sur 0 m. 47 environ); la deuxième, également trois, un petit bloc long de 0 m. 70 entre deux grands (1 m. 27 et 1 m. 30) qui étaient sans doute encadrés par deux assises de chaînage disposés en boutisse, qui avaient leur grande face sur la paroi latérale du monument; enfin la troisième était formée de trois blocs d'une longueur de 1 m. 40 environ, celui de gauche en partie masqué et celui de droite manquant, ce qui donnait à l'assise une longueur de 4 m. 20 correspondant à la longueur du panneau sculpté.

(1) Ch. PICARD, *C.R.A.I.*, 1943, p. 439. Autres photos du relief dans ESPÉRANDIEU, I, 124; H. de GÉRIN-RICARD, *Provincia*, 1939, p. 94. V. la bibl. dans *F.O.R.*, V, 153.

(2) Le dessin de Millin, auquel nous nous référons (v. p. 170, n. 1) donne comme hauteur des figures 5 pieds 3 pouces, soit 1 m. 70, correspondant à la hauteur des trois assises qui est en réalité de 1 m. 62 (et non 2 m. 33, comme l'indique Ch. PICARD, *l. c.*, p. 444, n. 2).

La partie gauche de ce panneau est en effet recouverte par le mur (ép. 0 m. 58) d'une petite sacristie, accolée à l'abside de la chapelle qui fut élevée postérieurement (car la tranche de ses assises de base est visible sous le crépi de la paroi intérieure du mur de ladite

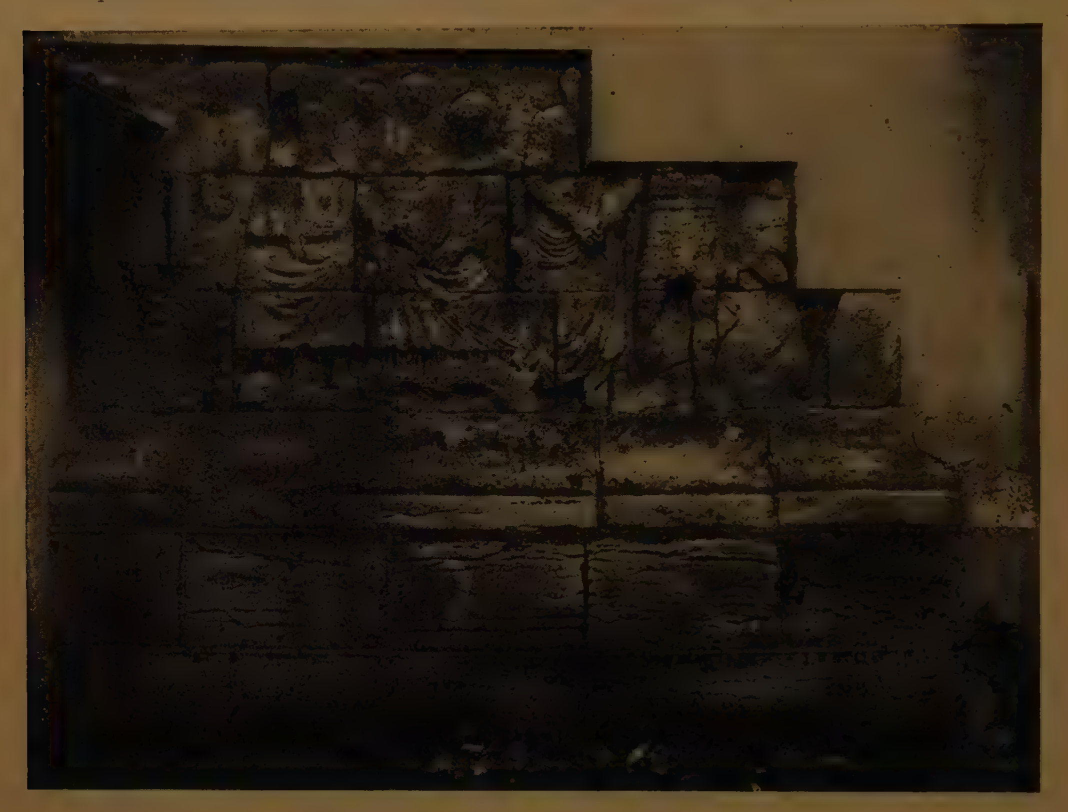


FIG. 1. — Le bas-relief de Saint-Julien. (Cliché Léonard)

sacristie). Sa restitution est possible grâce à un dessin de Millin, pris vers 1805, qui constitue le plus ancien document figuré de ce relief (fig. 3). Le panneau se terminait à gauche par un Dioscure très dégradé, répondant à celui de droite revêtu d'une cotte de maille [1]. Mais ce dessin, qui donne une représentation fidèle du relief, avec ses manques à droite en escalier, est malheureusement inexact pour ce même côté: la première assise du panneau sculpté est raccourcie et ne comprend pas la plate-bande verticale, sculptée sur le même bloc que les jambes du Dioscure (long. du bloc: 1 m. 54), ce qui a amené le dessinateur à rétrécir la longueur des deux assises extrêmes de la moulure. Nul doute cependant que le dessin de Millin ne corresponde à l'état actuel du relief: la dimension qu'il en donne, 4 m. 22 de longueur [2], correspond à la longueur actuellement visible du relief soit

(1) Dessin à la *Bibl. Nat. Cab. des Estampes. Topographie de la France*, V. a 186, reproduit par Ch. PICARD, *l. c.*, p. 441, fig. 2; et grav. dans l'*Atlas*, de MILLIN, *Voyage dans les départemens du Midi de la France*, 1807, pl. LXXI, 6 (notre fig. 3).

(2) Sur le dessin: « le bas-relief a 13 pieds de long », soit 4 m. 2216 qui correspond à la longueur en coudées et pouces (4 m. 242) indiquée par Ch. PICARD, *l. c.*, p. 448, n° 4.

3 m. 75, à laquelle il faut ajouter à gauche une longueur de 0 m. 47 environ masquée par le mur de la sacristie.

Le crépi de la maçonnerie encadre



Fig. 2. — Relevé de l'appareil.

soigneusement les restes du relief découpé en gradins à droite et se poursuit verticalement jusqu'au sol, à l'aplomb de l'angle mouluré du soubassement; on a ainsi l'illusion que la face n. du monument romain, préexistant à la chapelle, aurait servi de mur à celle-ci, qui aurait pris appui sur les assises antiques.

Cependant une tradition locale, dont M. Ch. Picard s'est fait l'écho, l'ayant recueillie à son passage à Saint-Julien en 1943, avait conservé le souvenir d'une



Fig. 3. — Dessin de Millin (1805).

mise en place récente du relief, qui aurait été transporté lors de la construction de la chapelle. De fait, on remarque l'épaisseur des joints des assises du relief, liées intérieurement par du mortier et calées par des fragments de pierre et de tuiles noyés dans celui-ci, et le mode tout différent de liaison des assises du soubassement à joints en relief apparents, non moins que la superposition en « coup de sabre » de certains joints verticaux, ce qui est tout à fait anormal dans une construction antique de grand appareil.

Il était intéressant de faire une vérification sur le monument lui-même. Une fouille au pied de celui-ci a en effet permis de constater que la première assise du soubassement, au lieu de reposer sur un emmarchement ou une base moulurée répondant à la doucine supérieure, est fondée à 0 m. 15 env. sous le sol, à même le rocher qui n'a pas été aplani à cet effet. En outre, un des blocs a grossièrement été calé par un petit cube de pierre; et il est apparu, coincé entre le rocher et le prétendu soubassement, un fragment de calotte crânienne, ne pouvant provenir que du charnier qui recouvrait au XIXe siècle les abords de la chapelle.



Fig. 4. — Suite du soubassement sous le crépi.

Les deux assises du socle, au lieu de se retourner en équerre, comme la doucine qu'il supporte, se prolongent à droite sous le crépi du mur jusqu'à la saillie d'une chapelle latérale de façon à former le mur même du chœur (fig. 4). Il était inutile en ce cas de faire des sondages, à l'intérieur de la chapelle, dans le mur et sous le dallage du chœur, à l'effet de retrouver le prolongement de la paroi latérale de l'édifice. Les deux assises du soubassement font partie intégrante du mur de la chapelle qui a été bâti avec des matériaux antiques en remploi; il est indépendant du relief qui a été remonté en cet emplacement, peut-

être sur les pierres même de la base et encadré par le crépi de revêtement afin d'être « présenté » dans ses parties sculptées. Ni le relief ni son socle ne sont donc en place. A quelle époque a eu lieu ce remontage et d'où proviennent les matériaux?

Les sondages faits sur le plateau au nord et à l'ouest de la chapelle n'ont mis au jour aucun vestige antique, le roc affleurant presque partout. Le dessin de Millin se borne à représenter le relief reposant sur sa moulure de base; il omet de figurer le soubassement, dont il ne donne pas la dimension en hauteur, mais selon l'usage courant dans les relevés d'architecture, il indique le profil d'une seconde moulure de base, simplement esquissée au pointillé et non ombrée [1], opposée à la première et qui est absente actuellement, preuve évidente que le dessin de Millin a été fait avant le transfert du relief à sa place actuelle. Mais l'exactitude du dessin (à part l'erreur de proportion signalée ci-dessus) permet de conclure que le panneau sculpté a été remonté tel qu'il était conservé en 1805, avec le décrochement en gradins des assises, correspondant à la dégradation de l'édifice à cette date.

La description de Millin est malheureusement brève. « Nous allâmes voir à Saint-Julien un bas-relief très dégradé, qui décore du côté nord la muraille d'une tour antique et presque ruinée » [2]. Mais, peu auparavant, l'abbé Couture, curé de Miramas, à qui l'on doit de précieuses indications sur les antiquités romaines de la région de Martigues et de l'étang de Berre, était plus explicite et confirmait que le relief faisait partie d'une tour et non d'une chapelle [3]. « Il serait intéressant, écrit-il, d'avoir la description de la tour ou mausolée du Val-Saint-Julien ». Et « nous avons au Val-Saint-Julien les restes d'une espèce de tour antique, dont la muraille du nord est ornée d'un bas-relief représentant divers personnages que l'injure du temps a presque entièrement dévorés. On croit y apercevoir la célébration d'un mariage. Quelques personnes pensent que c'est un tombeau antique ».

Nulle mention dans l'abbé Couture ni dans Millin de la chapelle Saint-Julien, qui existait cependant à cette date, en ruine, sur la colline dominant le vallon. Leur description, bien que le relief regardât déjà le nord dans sa position primitive, ne concerne donc pas le même édifice. Ce monument avait l'aspect d'une tour ou d'une « pile », c'est-à-dire d'un mausolée, dont sans doute était seule ornée la face nord, ce que permettrait de vérifier le dégagement de la tranche latérale de droite de la première assise.

En 1824, par contre, la *Statistique du Département des Bouches-du-Rhône*, publiée par le Comte de Villeneuve, signale que le bas-relief fait partie intégrante d'une chapelle: « La chapelle Saint-Julien, dit-il, est construite de matériaux et sur les fondements antiques... et sur le mur septentrional qui regarde le cimetière [voici l'explication de la boîte crânienne encore en place] est un grand bas-relief dont les figures sont de proportion naturelle » [4]. La chapelle existait au Moyen âge ainsi qu'en témoigne une épitaphe funéraire comportant un verset de Job, datée de 1221, encastrée au mur aux armes de la maison d'Agut, surajoutées. Mais elle fut reconstruite au cours du XIX[e] siècle par la famille Demandolx-Dedons, qui possédait le château d'Agut, dans le Val-Saint-Julien. Une première reconstruction doit être attribuée aux plus anciens membres de cette famille, inhumés dans la chapelle funéraire de la face nord proche du relief, Jean Gaspard, marquis de Demandolx La Palud († 1830) et Alexandre Eugène Dedons de Pierrefeu († 1858). La tradition locale, qui a conservé le souvenir du transfert des matériaux du Val-Saint-Julien, concerne vraisemblablement un agrandissement de la chapelle (construction de l'ermitage) dont la date correspond à une consécration d'une statuette de la Vierge le 8 décembre 1854. La restauration du milieu du XIX[e] siècle avait donc été précédée d'une reconstruction comportant le transfert

(1) Je remercie mon confrère M. J. Adhémar, de la vérification qu'il a bien voulu faire au *Cabinet des Estampes*.

(2) *Voyage*, IV, 1811, p. 37.

(3) *Journ. des Sc. et Arts de Marseille et Petites affiches du département des Bouches-du-Rhône*, III, nos 63, 10 juillet 1805 et 68, 5 août 1805.

(4) II, p. 426.

du bas-relief à une date qui doit être placée entre 1805 et 1824. Les matériaux avaient été pris aux ruines romaines du Val-Saint-Julien, à l'est du château d'Agut, domaine du marquis Dudon de Pierrefeu où la *Statistique* de 1824 signale précisément « les ruines d'une villa considérable dans lesquelles on a déterré plusieurs fragments de statues en marbre et des médailles qui se trouvent dans le cabinet de M. le comte de Panisse » [1].

L'exploration du site, à 200 mètres environ au sud de la chapelle en bordure et à l'ouest de la route de Martigues à Sausset (section G de Saint-Julien, parcelle 568) a permis de retrouver l'emplacement de cette *villa*. Les vestiges forment un monticule inculte, entouré de champs autrefois marécageux, d'où émergent quelques restes de blocage, sans aucune trace de pierre de parement. Dans les ruines, parmi de nombreux fragments de revêtement de marbre, de la poterie de La Graufesenque, une tuile avec marque *L. Her*(*ennii*) *O*[*pt*]*ati* de fabrique italique [2] et un bloc quadrangulaire en pierre de la Couronne, ayant pu appartenir au monument funéraire.

Ces ruines comportaient un édifice funéraire. Un et peut-être deux sarcophages en proviennent: l'un en pierre servant de pile à un puits, à 250 mètres à l'est de ce site (long. 1 m. 90; larg. 0 m 65; haut. 0 m. 35), sans aucune décoration, mais portant sur la tranche supérieure des parois une rainure pour la fermeture du couvercle; le second serait dans une collection privée de Sausset.

Peut-être les fouilles faites à l'emplacement de ces substructions permettrait-elles de retrouver, sinon les assises du monument en pierre de la Couronne, qui ont dû être employées comme matériaux, du moins le dessin des fondations, qui en donnerait le plan.

Fernand BENOIT.

(1) II, p. 966; *F.O.R.*, 154.

(2) Les tuiles de cette fabrique sont en effet particulièrement nombreuses dans la région de Vintimille, Nice, Cimiez et Fréjus: *CIL*, V, 8110, 445; XII, 5679, 44. Cf. M. CLERC, *Massalia*, II, p. 310, n. 2. Ces fragments ont été déposés au Musée du Vieux-Martigues.

LA CÉRAMIQUE A MAGALAS, A BESSAN ET A SAINT-THIBÉRY (HÉRAULT)

Durant la période de 1928 à 1938, nous avons eu la bonne fortune de découvrir trois stations préromaines qui nous ont donné quelques tessons ibériques. Les résultats les plus intéressants nous ont été fournis par l'*oppidum* de Montfo près de Magalas, situé à 15 kilomètres au nord de Béziers et à 20 kilomètres à l'ouest-nord-ouest d'Ensérune [3].

Magalas (*Hérault*). — On y trouve une stratigraphie remarquable qui présente parfois 4 mètres de couches archéologiques en place. Elle a permis de dater approximativement les tessons de poterie en remontant depuis le Ier siècle de notre ère jusqu'au IVe et, même en certains points, jusqu'au Ve siècle avant notre ère.

Nous rencontrons successivement: la poterie de La Graufesenque, la céramique de fantaisie d'importation romaine (la technique d'Arezzo est également représentée à une profondeur de 0 m. 60 à 1 mètre); la poterie campanienne ensuite, mélangée à la poterie indigène. Tous ces débris de vases ou de coupes sont accompagnés de monnaies de plus en plus anciennes à mesure qu'on approfondit la fouille. 1° A la poterie de La Graufesenque de surface correspondent les bronzes du Ier siècle, dont le plus récent est le Domitien. Ces monnaies gisent entre 0 m. 30 et 0 m. 50 de profondeur. 2° Avec la céramique arrétine apparaissent, de 0 m. 50 à 0 m. 75, les deniers de la République et les pièces de Diane ou d'Apollon frappées à Marseille. 3° Plus bas, au niveau de 0 m. 75 à 1 mètre, se rencontrent en plus grand nombre les bronzes de *Massilia* avec la céramique

(3) Cf. même auteur: *Magalas et son oppidum de Montfo*, dans *Congrès préhistorique de France*, 1936 (39 p.); *La station grecque de La Monédière, près Bessan* (*Hérault*), dans *Cahiers d'histoire et d'archéologie*, Nîmes, 1936 (23 p.); *L'oppidum et les ateliers de Montfo, continuation des fouilles*, dans *Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences*, Marseille, 1936 (3 p.); *L'oppidum et les ateliers de Montfo près Magalas*, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1936-1937, pp. 431-434.

campanienne (sur 220 monnaies trouvées à Montfo, trois seulement sont celtibériennes ou ibériques; elles représentent à l'avers une tête à droite derrière un porc minuscule et, au revers, un cavalier à droite portant une palme). 4° A partir de 1 m. 20, il n'y a plus de monnaies ni d'objets de bronze. C'est alors qu'apparaissent les multiples débris de poterie indigène. Entre 1 m. 50 et 1 m. 90 se montrent des fragments fragiles d'une technique extrêmement curieuse qui avait été appelée par nous, sous l'influence de M. Mouret, poterie ibérique alors qu'actuellement rien ne nous semble confirmer une telle désignation. Elle ressemble à la poterie peinte de Lezoux antérieure à la conquête romaine. Sa place dans nos stratigraphies montre qu'elle date de la fin du IIIe siècle avant J.-C.; la fabrication en a continué probablement tout le siècle suivant. A Montfo elle serait du début du IIe siècle si nous en jugeons par l'absence des monnaies de Marseille qui se trouve à un niveau supérieur et par la présence, à côté de cette poterie, d'une céramique *campanienne* déjà ornée de palmettes (fig. 1). A ce niveau, on trouve aussi des traces d'une industrie locale de fondeurs de fer. Il paraîtra douteux qu'on puisse attribuer à Lezoux des produits aussi anciens.

Signalons la présence, à ce niveau, de fragments de grandes jarres dont nous avons trouvé de nombreux morceaux également dans des silos. Nous avions pensé autrefois que ces dolia, ornés de dessins primitifs, étaient l'œuvre des Ibères influencés par l'art grec. Or les mêmes décors se retrouvent dans le Gard, à la Bastide d'Engras et en Provence à Saint-Remy. Ils datent de l'époque des Volques Tectosages.

C'est cependant à la même profondeur, entre 1 m. 50 et 1 m. 80, que nous avons rencontré de véritables tessons ibériques sur l'identification desquels tout le monde est d'accord. Il s'agit de vases à forme de chapeau de haute forme (*sombrero de copa*, disent les Espagnols), fabriqués en Catalogne, à Rubi et à Font-Caldès d'après Colominas Roca [1]. Ces cistes à fond plat (haut 0 m. 15 à 0 m. 28) sont parfaitement cylindriques, sans panse. Elles sont souvent démunies d'anses et terminées par un rebord évasé. Leur pâte est jaune clair et leur décoloration est faite de

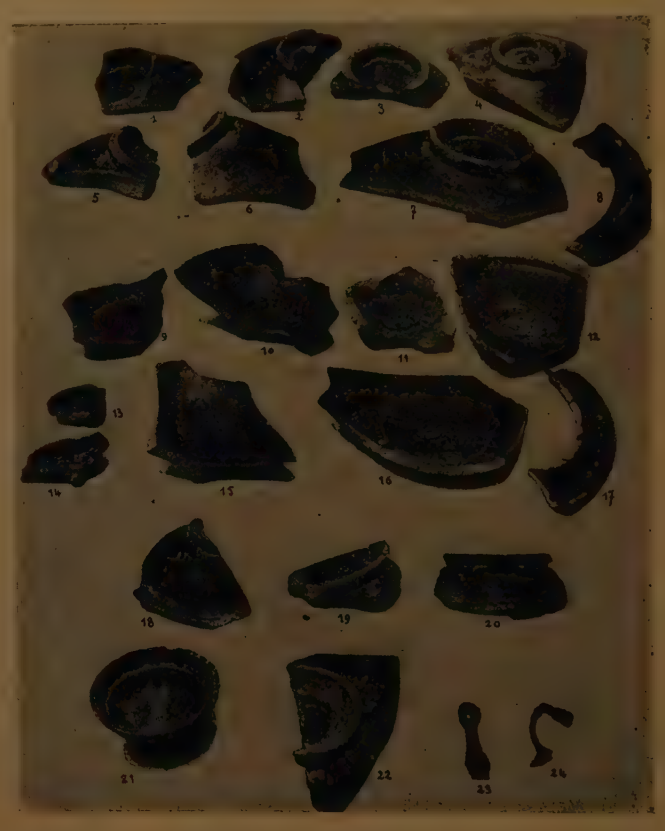


Fig. 1. — 1° Céramique campanienne de première époque (1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17). 2° Céramique campanienne de deuxième époque (4, 12, 22). 3° Céramique campanienne de troisième époque (19 et 20). 4° Coupes en poterie de la Graufesenque (18 et 21). 5° Manche en bronze et fibule en arc provenant d'une tombe à incinération (6 et 7).

(1) J. Colominas Roca, *Anuari Institut d'Estudis catalans*, VII, 1921-26, p. 65, sq.

demi-cercles concentriques accostés, placés les uns à côté des autres sous le bord supérieur ou à la base. Parfois des bandes de zigzags et de lacis de tiges rubanées ornent des fragments et rappellent les vases du sud de l'Espagne, de l'Andalousie, d'Archena, d'Amarejo ou de Valence. Les fragments de ces vases ibériques se retrouvent aussi dans quelques silos du plateau de Montfo associés à la céramique campanienne et à la poterie peinte du type de Lezoux qui paraissent bien contemporains. La proportion de ces vases par rapport à la multiplicité des tessons trouvés à Montfo est infime. Nous l'estimons à 6 ou 8 %. Ils sont accompagnés d'armes dans des niveaux brûlés, sortes de foyers où la terre glaise est parfois cuite et adhérente aux armes placées elles-mêmes dans leurs fourreaux.

5° De 2 mètres à 3 m. 50, nous ne retrouvons plus la technique ibérique. Ces couches profondes nous ont surtout donné de la poterie indigène et en second lieu de la céramique campanienne du IIIe siècle avant J.-C. A ces niveaux la fabrication des vases peints du type de Lezoux est encore représentée par quelques tessons.

6° A la base des couches archéologiques, de 3 m. 50 à 4 mètres, apparaît une autre technique, rare à Magalas, abondante à *Cessero*, qui sortirait d'ateliers ibériques d'après les archéologues catalans, mais qui appartiendrait à une école provençale, d'inspiration ionienne, suivant les spécialistes français. Il s'agit de grandes urnes à rebord, ovoïdes ou sphéroïdales, à la panse cerclée de bandes peintes parallèles, entre lesquelles on trouve soit des motifs géométriques superposés, soit des larmes disposées parallèlement et formant des sortes de grilles. M. Héléna, qui décrit fort bien cette céramique [1], dit que l'hématite rouge ou brune directement appliquée au pinceau sur l'argile claire, admirablement épurée, a donné au gré de l'ouvrier céramiste de grands cercles concentriques complets ou en segment, tangents ou alternés avec des faisceaux de zigzags. Un tel style, affirme le même auteur, procéderait à la fois des groupes andalous et du sud-est de l'Espagne (région de Valence). M. ~~Ch.~~ Dugas suggère que ces vases ont pu être fabriqués en Provence d'après des modèles ioniens importés [2].

Ces tessons sont accompagnés à Magalas de quelques fragments attiques et de débris de céramique à décor vernissé que M. Héléna croit de tradition celtibérique mais de fabrication indigène.

Ce niveau de 4 mètres correspond au début du IVe siècle avant J.-C., d'après les tessons attiques. La technique ibéro-ionienne n'est représentée à Magalas que par un très petit nombre de fragments, 5 % au plus.

Si nous en jugeons par cette rareté et par les trois monnaies ibériques trouvées à Montfo, nous pouvons considérer comme bien faibles et presque négligeables les apports et les influences ibériques à Magalas.



FIG. 2 *a*. — Céramique ionienne rouge et grenat.

Bessan (Hérault). — A Bessan, station grecque découverte à 1.500 mètres au

(1) HÉLÉNA, *Origines de Narbonne*, p. 344.

(2) Cf. aussi J. JANNORAY, *La poterie ibérique en Gaule méridionale*, dans *Mélanges Charles Picard*, I., 1949 (= *Rev. arch.*, t. XXIX-XXX), p. 448-462, fig. 1-4.

sud du village sur le plateau de la Monédière, la céramique ibérique est encore plus rare. Il s'agit là d'un campement ou d'un relais sur la route d'Agathè (Agde) à Cessero (Saint-Thibéry), qui nous a fourni d'admirables tessons de céramique grecque et ionienne. La station n'a pas de stratigraphie; elle est superficielle et a livré ses plus magnifiques fragments en surface. En profondeur nous avons trouvé des foyers jusqu'à 0 m. 90 et, dessous, le sable et les cailloux des terrasses alluviales. Dans ces foyers gisaient côte à côte céramique attique et indigène, débris étrusques de *bucchero nero* et céramique ionienne.

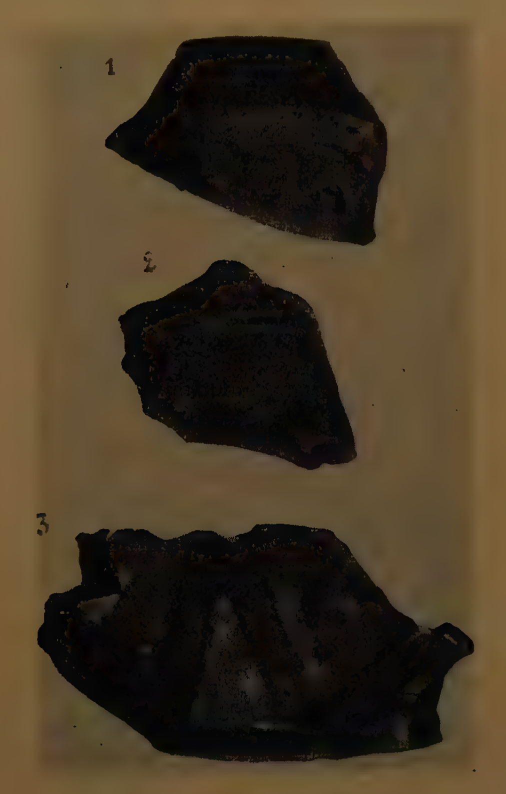


Fig. 2 *b*. — Céramique ionienne de couleur grenat.

Lors de la rédaction d'une première note sur Bessan, nous avions cru que cette dernière poterie était ibérique, toujours sous l'influence de notre ami, M. Mouret. Je crois qu'il faut dorénavant abandonner cette appellation d'ibérique et adopter celle d'ionienne, qu'il s'agisse de vases importés d'Ionie ou, beaucoup plus souvent, de leurs imitations provençales (fig. 2 a et 2 b).

Quelques tessons importants, décorés de lignes parallèles de couleur, tantôt rouge, tantôt grenat, et appartenant à de grands vases, ont fait dire au Professeur Puig, de Barcelone, que l'art ibérique du IVe siècle est également représenté à la Monédière. Si son opinion semble devoir céder à celle des spécialistes français, il n'en est pas moins vrai qu'il a été trouvé à Bessan, depuis 1936, trois ou quatre tessons appartenant à la forme ibérique dite *sombrero de copa* et un fragment en argile claire, décoré de cercles concentriques rouges qui se rattache à l'industrie du sud de l'Espagne.

L'influence ibérique paraît donc dans ce gisement encore plus faible qu'à Magalas.

Cessero (*Hérault*). — En collaboration avec M. Claustres, nous avons publié dans *Gallia* en 1943 nos fouilles sur l'*oppidum* de *Cessero*, près de Saint-Thibéry [1].

A l'angle sud-est de l'*oppidum*, tout près de l'ancien rempart, une tranchée longue de 15 mètres, profonde de 4 mètres, nous a fourni des couches de cendres abondamment mêlées de tessons, séparées par des niveaux d'argile sans tessons. Le plus grand nombre des tessons appartenait à de grands vases ovoïdes, pansus, se terminant au col par des bords épais, arrondis et légèrement retournés vers la panse. Sous le col et autour du plus grand renflement de la panse, couraient des lignes de couleur rapprochées deux par deux. Le pied des vases, de faible diamètre, était également décoré d'un trait de couleur.

Ces grandes jarres en argile claire se retrouvent en abondance à Montlaurès, Mailhac et Ensérune, où elles peuvent être datées de La Tène I (Ve, IVe siècles). On les rencontre également à Bessan (voir ci-dessus, p. 175). Plus rarement nous avons mis au jour à *Cessero* des

(1) *Gallia*, 2, 1943, p. 8 sq.

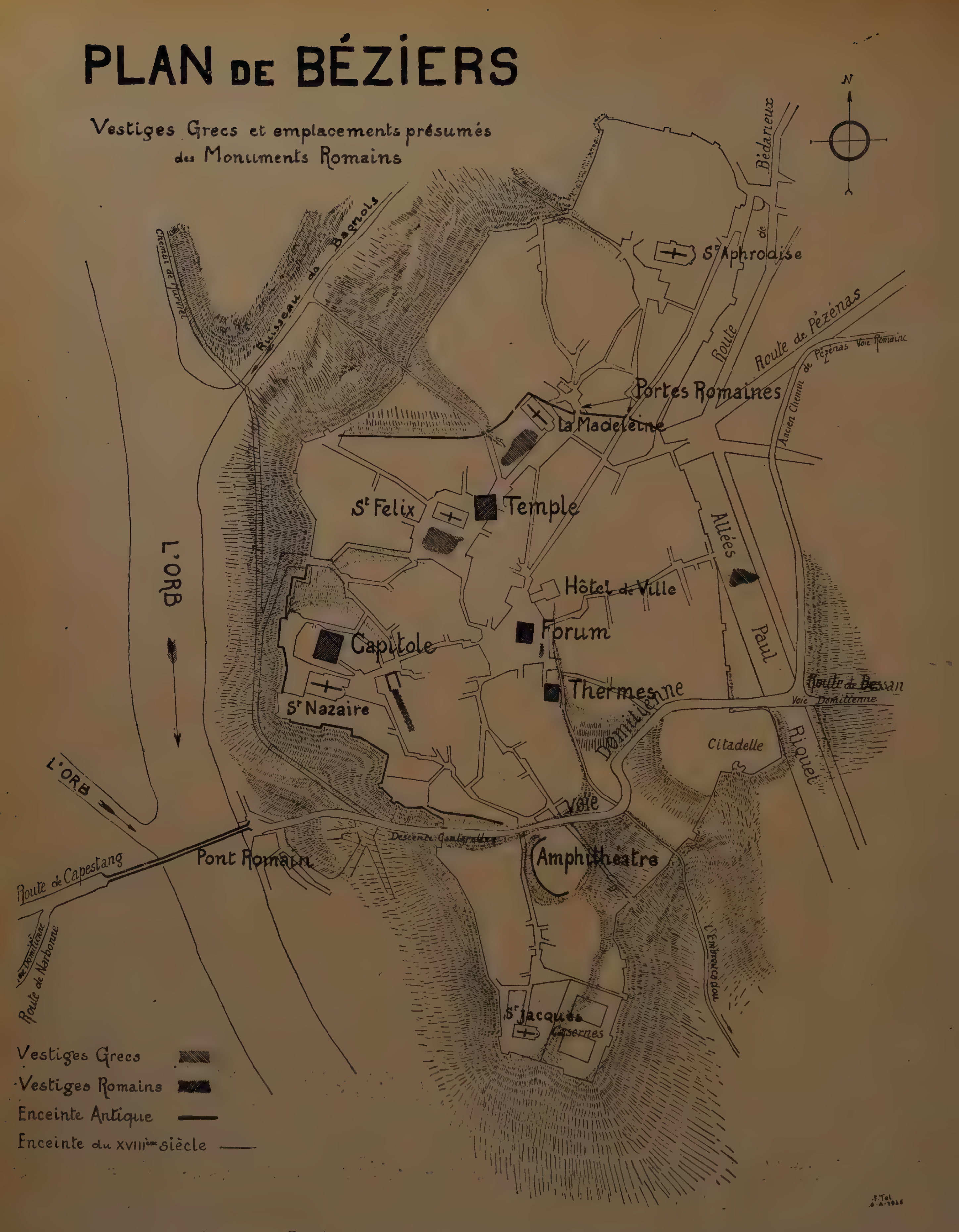


Fig. 1. — Plan de la ville antique de Béziers.

fragments décorés de lignes rouges parallèles entre lesquelles des séries de traits ocres perpendiculaires forment des grilles ou des sortes de larmes. Les mêmes tessons se rencontrent à Magalas à 4 mètres de profondeur. Je crois que pour toute cette poterie décorée de traits colorés il faut abandonner la qualification d'ibérique. Je la nommerai simplement ionienne, qu'elle provienne réellement d'outre-mer ou qu'elle ait été fabriquée dans le pays à l'imitation de produits importés.

Enfin, nous avons rencontré une autre technique. Sur l'argile claire de grands vases, aux parois assez minces et aux formes à peine incurvées, le peintre a dessiné des traits parallèles qui encadraient sur la panse des cercles concentriques formés de quatre anneaux de plus en plus petits. Ces cercles, groupés deux par deux ou trois par trois, se répètent de distance en distance sur tout le pourtour du vase. Un trait ocre les partage par leur centre tout en ceinturant le vase. Cette décoration curieuse fait penser aux vases dits ibériques d'Ensérune, d'Ampurias et de Yécla en Espagne. Nous avions également trouvé cette technique à Montfo à 4 mètres de profondeur. Faut-il considérer ces vases comme vraiment ibériques, alors qu'ils voisinent avec quelques fragments attiques? J'hésite à suivre sur ce point l'opinion des céramologues espagnols. S'il fallait admettre leur opinion, les trois types de céramiques que nous venons de décrire seraient également ibériques et *Cessero* se trouverait, de nos trois stations pré-romaines, de beaucoup la plus riche en poterie importée d'Espagne. Sans exclure les rapports commerciaux avec la Péninsule, il nous semble plus vraisemblable d'admettre la prépondérance d'une poterie régionale influencée par les Ioniens, non seulement de Marseille, mais de *Rhoda* et d'*Emporion*. Cette tradition de l'art céramique a pu se continuer jusque sous la domination des Volques Tectosages.

Joseph Coulouma.

Trouvailles archéologiques dans les niveaux antiques de Béziers (Hérault)

La hauteur où se trouve Béziers domine d'une cinquantaine de mètres la vallée fertile de l'Orb, petit fleuve côtier autrefois guéable en face de l'agglomération biterroise et qui borde la partie est de la ville. De ce côté comme au sud, ce plateau est limité par de fortes déclivités. C'est le passage de ce cours d'eau, — a-t-on dit avec raison, — qui a déterminé l'établissement de la cité. La *Voie Domitienne* qui, à l'époque romaine, a succédé à la vieille « route d'Hercule » traversait en effet l'Orb au pied de Béziers (fig. 1); elle montait l'actuelle rue Canterelles, passait entre l'Hôtel du Gouverneur et les Arènes et sortait par l'avenue Saint-Saëns, prolongée par la route de Bessan, le long de laquelle on a trouvé plusieurs tombeaux des Ier et IIe siècles [1].

Jusqu'en 1888, on ne possédait pour Béziers aucun indice d'un habitat antérieur à l'époque romaine. Cette année-là, la Municipalité fit démolir l'église Saint-Félix et construire sur son emplacement des halles couvertes. Le sol ayant été profondément défoncé pour établir les piliers, un amateur d'antiquités, M. Caylet, y recueillit à 3 mètres de profondeur des tessons grecs. Donnée à l'archéologue Mouret, cette collection, devenue récemment la propriété du Musée du « Vieux Biterrois », comprenait des tessons de la 1re période campanienne (IVe-IIIe siècles avant J.-C.), des vases à côtes du IVe et de magnifiques fragments de coupes et d'œnochoés attiques à figures rouges sur fond noir (Ve siècle).

En 1934, lors de la démolition et de la reconstruction de la maison Bozon-Verduraz, à l'angle de la rue de la Rôtisserie, de la rue de la Mairie et de l'avenue Alphonse Mas, des fouilles effectuées à 6 mètres de profondeur, face à l'Hôtel des Postes, mirent au jour

(1) J. Tel, *Bull. Soc. arch. Béziers*, VIII, 1942, p. 133.

quelques tessons de céramique attique du ve siècle, sans figures. Au même endroit, à 3 mètres de profondeur, existait un béton romain.

Vers 1937, lors de la pose d'une canalisation pour le téléphone, une très belle mosaïque, probablement du Ier siècle, décorée d'une grecque, fut découverte à l'angle de la rue de la République et de la place Saint-Félix. Tout à côté, lors du creusement d'une cave, on rencontra, à 3 mètres de profondeur, de la céramique attique.

En septembre 1941, des sondages entrepris place de la Madeleine dégagèrent un *dolium*, haut de 1 mètre et de 1 m. 20 à son plus grand diamètre, accompagné de poterie d'Arezzo et d'une monnaie de Claude [1]. En 1944, les travaux nécessités pour les besoins de la défense passive apportèrent de nouvelles indications sur l'occupation de l'*oppidum* de Béziers à l'époque romaine et pré-romaine (fig. 2) [2], mais ce furent les fouilles systématiques conduites en juin 1945 par M. l'abbé J. Giry devant l'église de la Madeleine, à l'aide d'une subvention de la Direction de l'Architecture, qui permirent d'établir une véritable stratigraphie. Une tranchée creusée en zigzag sur une longueur de 30 mètres à l'ouest



Fig. 3. — Fragments de coupe attique.

et sur la place, fit apparaître, à fleur de sol, une première couche contenant en abondance des ossements humains provenant d'un cimetière abandonné et dont le sol avait été abaissé au XVIIIe siècle pour être mis au niveau des rues avoisinantes. Sous cette couche, à une profondeur de 1 m. 50 à 2 mètres, on trouva le sol romain qui procura des tessons de La Graufesenque et d'Arezzo. Un peu plus bas, gisaient des fragments de coupes campaniennes et de coupes indigènes en argile bleutée, imitée des coupes de Campanie. Au-dessous se trouvait du campanien de la 1re époque avec des palmettes en creux, faites au poinçon, et de petits guillochis décoratifs en cercle. Au même endroit, le sol restitua des tessons grossiers indigènes, fabriqués avec des grains micacés et un dégraissant apparent. La fouille

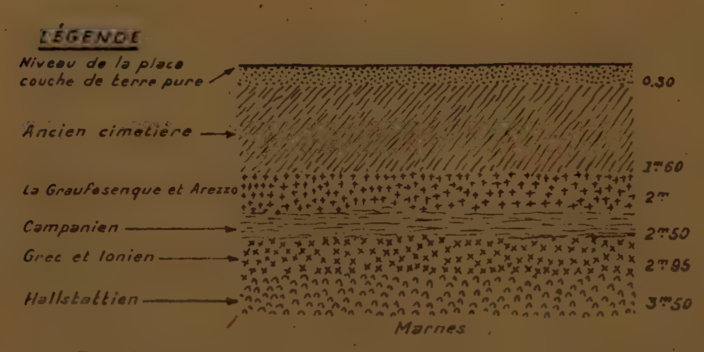


Fig. 2. — Stratigraphie de la Place de la Madeleine.

(1) J. Giry, *Bull. Soc. arch. Béziers*, IX, 1943, p. 93.
(2) J. Coulouma, L. Montagnier, *Rhodania*, XX-XXII, 1938-46, pp. 80-82.

procura en outre, sans que le niveau ait pu en être nettement déterminé, des fragments de bols lustrés en terre grise, très fins et très fragiles, décorés de cercles saillants, d'une technique qui semble grecque ou phocéenne.

A une profondeur de 3 mètres, les ouvriers mirent au jour de la magnifique céramique attique, décorée de personnages en rouge sur fond noir et, sur le fond, de cercles rouges. La plupart de ces fragments sont trop menus pour permettre de distinguer les scènes représentées. Cependant une coupe (1re moitié du IVe siècle av. J.-C.), sans pied, à deux anses, brisée en 35 fragments, a pu être reconstituée en partie (fig. 3). L'intérieur, bordé de *smilax*, dont les fruits sont peints en blanc, a comme sujet central Héraclès, nu, debout et légèrement déhanché, la main gauche appuyée sur sa massue, la tête couronnée. Derrière lui est un autel à volutes; devant, Niké volant, vêtue d'une longue robe et qui semble prête à le couronner (fig. 4). A l'extérieur, deux groupes de palmettes réunis autour des anses encadrent deux scènes semblables: une femme nue, assise à sa toilette, voit s'approcher d'elle un satyre barbu (fig. 5). Cette couche grecque a fourni en outre des restes d'amphores dites « de Marseille », deux meules en basalte, des ossements de cerf et de sanglier, un crampon en plomb en forme de double queue d'aronde, une bague en argent dont le chaton est orné d'un œil prophylactique, des débris de fibules, etc.

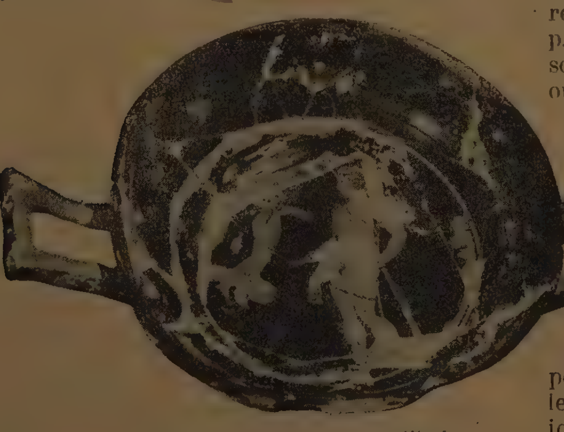


Fig. 4. — La coupe attique reconstituée: l'intérieur.

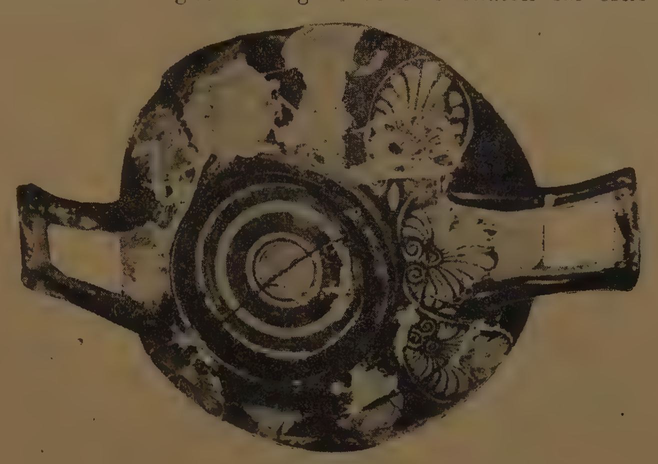


Fig. 5. — La coupe attique reconstituée: l'extérieur.

Légèrement plus bas (de 3 mètres à 3 m. 40) venait de la céramique dite ibério-ionienne, du type des grandes jarres trouvées à *Cessero* (voir ci-dessus p. 176), et décorée soit de bandes grenat sous le bord supérieur, soit de cercles ou grilles. Au même niveau, parmi des restes charbonneux se trouvent des tessons à zones et à touches de couleur de type ionien, mêlés à des fragments de vases indigènes, les uns à surface lustrée d'apparence hallstattienne, les autres plus grossiers perpétuant la tradition néolithique.

Les tessons attiques à figures rouges pouvant être datés de la fin du Ve siècle, les couches intérieures à tessons de type ionien et indigène nous reportent au VIe. Ce doit être la date de l'occupation de l'*oppidum* de Béziers.

Maurice Toussaint [1].

(1) Notice rédigée d'après les rapports de MM. J. Coulouma, L. Montagnier, l'abbé J. Giry.

Fouilles a Bercey, commune de Voisines (Haute-Marne) en 1946-1947

Gallia a brièvement rendu compte [1] des fouilles effectuées en 1938, au cours desquelles avait été entièrement déblayé, au lieudit *Le Champ du Noyer*, un sous-sol (fig. 1, salle n° 6) [2] avec escalier, soupirail et deux niches ou placards. Il n'y a pas lieu d'y revenir, sinon pour corriger un *erratum* (les débris de constructions s'étendent non point sur 2, mais sur 12 hectares environ) et pour donner la description du manche de patère en terre blanc-rougeâtre, à couverte marron (long.: 0 m. 07) (fig. 2); extrémité bilobée, décoration entourée d'un grènetis; au centre, une femme nue, Vénus au miroir sans doute, tenant dans la main droite un pli de son *peplum;* sous ses pieds, *masque de Pan tourné à gauche;* ce motif n'a été trouvé qu'à Lezoux et constitue par là même une marque de fabrique [3]; de chaque côté du masque, une sorte de bâtonnet, surmonté d'une rosace et d'une sorte de torsade verticale ou fuseau. — Notons également, parmi les objets trouvés à proximité, plusieurs années avant les fouilles, une main colossale tenant une patère avec fruits et tête d'enfant (long.: 0 m. 35) (fig. 3, à droite).

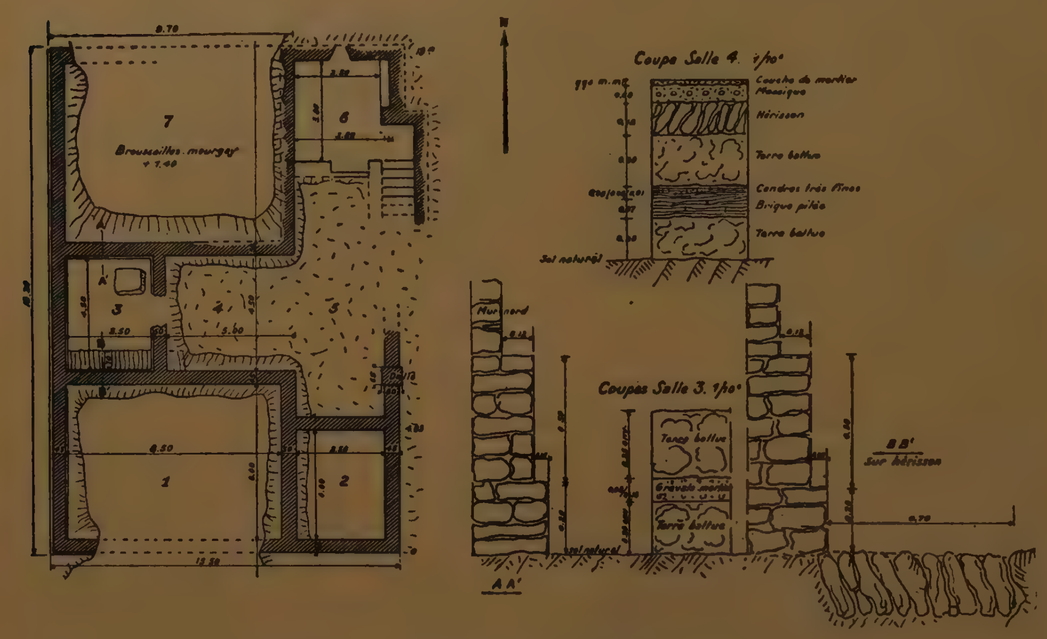


Fig. 1. — Plan général des fouilles (1946-1947).

En 1946, de nouvelles salles ont été délimitées; deux d'entre elles, contiguës, ont été fouillées (fig. 1, n°s 3 et 4). Les murs, de moyen appareil assez régulier, en sont inégalement conservés (0 m. 90 à 0 m. 10 de hauteur, au-dessus du niveau de pavement des salles), suivant qu'ils ont été plus ou moins protégés par le « meurger » de pierres qui les recouvrait.

(1) *Gallia,* I, 1943, pp. 217-218.

(2) Le plan est dû à la plume de M. Edmond Méot, architecte membre titulaire de la *Société historique et archéologique de Langres.*

(3) J. Déchelette, *Vases ornés...* (n° 675 de l'inventaire des types).

Salle 3 (4 m. 50 × 3 m. 50). — *Remplissage.* — Sous les pierres du meurger, couche de terre noire et de pierres, sté-



Fig. 2. — Manche de patère en terre cuite.

rile, puis couche (de 0 m. 50 env. à proximité du mur), de chaux, mortier, gravats, matériaux de démolition, moellons, pierres plates sciées (pierre tendre, ayant sans doute servi de toiture, comme au Châtelet, commune de Gourzon, Haute-Marne: les tuiles à rebords sont absentes), fragments (long.: 0 m. 30 à 0 m. 50)



Fig. 3. — A gauche, torse masculin; au milieu, tête d'enfant; à droite, main colossale tenant une patère.

de corniches moulées en pierre blanche imitant le marbre, et surtout *nombreux fragments de marbre veiné,* de diverses couleurs, importé d'Italie ou d'ailleurs; — *enduits peints,* nombreux et variés: un fragment reproduit exactement une brèche verte trouvée parmi les fragments de marbre; une petite surface du mur nord (vers l'angle nord-ouest) était encore recouverte d'un enduit qui se détacha aussitôt mis au jour; — *fragments de sculpture,* ayant appartenu à plusieurs statues: on ne peut tenter aucune reconstitution. Parmi les pierres gisant sur le sol de la salle, deux gros blocs jetés l'un sur l'autre (manifestement, ces blocs n'étaient pas en place): un parallélépipède de 1 m. 50 × 0 m. 40 n'offrant de sculptures sur aucune de ses faces (l'une d'el-



Fig. 4. — Bas-relief à l'écureuil.

les est tout à fait lisse) et un cube de 0 m. 60 environ de côté (moitié d'un parallélépipède brisé régulièrement par le milieu = remploi ?), dont l'une des faces présente la moitié d'un bas-relief: en haut, à droite, écureuil (haut.: 0 m. 25) dressé vers la gauche sur un arbre stylisé (?), portant un fruit à sa bouche; en dessous, un porc, de dimensions réduites (long.: 0 m. 20) marchant à gauche, la pierre brisée laisse voir, à gauche, une portion du motif central, indéterminé (fig. 4); — quelques fragments de poterie

grossière peu caractéristique; pas de *terra sigillata* jusqu'à présent; — une vingtaine de grands clous (0 m. 10 à 0 m. 15), dont un recourbé; un anneau de bronze et un jeton en os.

Pavement. — Le sol de la salle semble avoir été constitué par de la terre battue recouverte peut-être d'un mortier aujourd'hui désagrégé et mêlé à la couche de gravats et de démolitions ci-dessus décrite.

Un sondage poussé le long des murs ouest, sud et est jusqu'au sol naturel nous a permis de constater l'existence de *deux constructions superposées:* dans les murs, deux ressauts, à 0 m. 50 d'intervalle, formant soubassements. Le ressaut inférieur correspond, dans les couches de terre laissées en place à l'intérieur de la salle, à un sol ancien (couche de gravats et mortiers entre deux couches de terre battue). Le soubassement inférieur paraît être de construction moins soignée. En outre, on constate, à la base du mur sud, l'existence d'un hérisson grossier sur lequel le mur semble reposer; nous retrouvons ce hérisson au delà du mur est, dans la salle 4 (v. coupes salle 3 en AA' et en BB', fig. 1).

Salle 4 (4 m. 50 × 5 mètres). — Cette salle forme vraisemblablement une même pièce avec ce que, provisoirement, nous appelons la salle 5 (salle rectangulaire, beaucoup plus longue que large et contiguë au sous-sol fouillé en 1938).

Remplissage. — Même remplissage, ou à peu près, que celui de la salle 3. A signaler: une tête de statue (haut.: 0 m. 15) (fig. 3, au milieu): divinité féminine (?); — un torse nu (haut.: 2 m. 28) (fig. 3, à gauche): divinité masculine; — un orteil de statue colossale (long: 0 m. 07); l'ongle est parfaitement creusé sur une profondeur de 0 m. 004 env.) et un mollet de dimensions analogues (long.: 0 m. 35; circonférence du mollet: 0 m.46): ces dimensions peuvent être rapprochées de celles de la main avec patère (fig. 3, à droite), signalée plus haut. En dernier lieu, une couche très homogène de 0 m. 20 environ, constituée uniquement par du mortier de chaux désagrégé et une multitude de *fragments d'enduits peints.* Dans cette couche, vers l'angle nord-ouest, trois fragments d'une poterie gréseuse, à couverte jaunâtre et flammée de rouge sombre, et, vers le milieu, *trois fragments d'un petit vase à compressions verticales* (terre rouge avec engobe noirâtre; cassures très usées; deux fragments du fond, un de la panse). Ces derniers fragments suffisent, semble-t-il, pour dater la dernière occupation du IVe siècle.

Pavement. — Cette couche de chaux et d'enduits peints reposait sur un mortier assez dur formant le sol de la pièce. Sous le mortier, d'une épaisseur de quelques millimètres, est apparue une *mosaïque grossière,* faite de pierres irrégulières noyées dans un béton avec, de place en place, alignés entre eux, des cubes de mosaïque vitreuse vert-sombre ou noire. La mosaïque, assez bien conservée le long du mur sud, s'affaisse, très fendillée, vers le centre.

De même que dans la salle 3, nous avons procédé à un sondage, le long du mur ouest jusqu'au sol naturel. Ici encore, traces de deux constructions et, surtout, sous la mosaïque, couches très nettes dont la fouille nous apportera, espérons-le, les éléments d'une chronologie précise (v. coupe des couches, salle 4, fig. 1).

Dès maintenant, nous croyons pouvoir conclure *à trois occupations successives:* une première dont les vestiges sont le ressaut inférieur du mur et les couches correspondantes de brique pilée et de cendres fines; — une seconde (mosaïque sur hérisson et terre battue); — une troisième, au cours de laquelle la mosaïque aura été recouverte de mortier. L'abondance et la variété des fragments de marbre témoignent en faveur de constructions *assez richement ornées,* ce que nous faisait entrevoir le remplissage du sous-sol fouillé en 1938. La diversité et la nature des fragments de statues font songer à un *lieu de culte* ou aux dépendances d'un lieu de culte: ce n'est là encore, toutefois, qu'une simple hypothèse. La dispersion et les dimensions de ces mêmes fragments sembleraient impliquer une destruction violente.

Au cours de la campagne 1947, les salles 3, 4, 5 et 2 ont été déblayées et fouillées complètement; la salle 1 l'a été

dans sa partie supérieure seulement, c'est-à-dire jusqu'au mortier constituant, comme dans les salles 4 et 5, le sol de l'habitation la plus récente. Le remplissage de la partie supérieure des salles 5, 2 et 1 était analogue à celui des salles 3 et 4; toutefois, pas de fragments de sculpture, pas de bas-reliefs. A noter: salle 5, dans la couche de mortier désagrégé reposant immédiatement sur le sol de l'habitation la plus récente, un axe de coffret (?) en os (fig. 5, n° 1); et un jeton (fig. 5, n° 3; le n° 2 représente une épingle trouvée en 1938). En revanche, les couches inférieures des salles 4 et 5 (voir fig. 1, coupe de la salle 4) nous ont fourni des indications précieuses sur la chronologie de l'habitat:

1° Dans la couche de terre battue située entre la couche de cendres fines et le hérisson, 3 fragments, trouvés à quelques centimètres l'un de l'autre, anciennement brisés, mais se raccordant parfaitement, d'un petit vase en *terra sigillata* (forme 24 ou 25 de Dragendorff), que l'on rencontre jusqu'à la fin du IIe siècle; autre fragment d'un plat (n° 32) classé au IIe siècle également. Ce qui nous donne le *terminus post quem* de la construction du hérisson et de la mosaïque grossière.

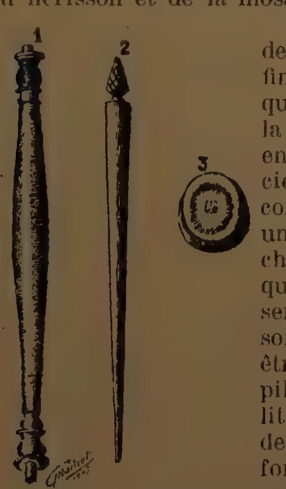


Fig. 5. — Objets recueillis en 1947: 1. Axe de coffret (?) en os. 2. Epingle. 3. Jeton.

2° La couche de cendres très fines n'existait qu'au centre de la salle 4 (1 m² env. de superficie) et semble correspondre à un foyer. La couche sous-jacente, qui nous avait semblé, lors du sondage de 1946, être de brique pilée, est en réalité une couche de terre battue fortement rougie au contact de ce foyer. Dans le reste de la salle 4 et dans la salle 5, la couche de cendres est représentée par une couche charbonneuse d'épaisseur irrégulière (0 m. 04 à 0 m. 10), qui correspond à un sol antérieur à celui de la mosaïque grossière et dans laquelle a été trouvée, salle 5, une monnaie en bronze d'Auguste avec, au revers, l'indication du triumvir monétaire *Sextus Nonius Quintilianus* qui fut consul avec *M. Furius Camillus* en l'an 8 [1].

3° A la base de la couche sous-jacente de terre battue, vers le milieu de la salle 5, disséminées, ou presque, sur le sol naturel, 12 monnaies gauloises (1 en bronze



\+ ++

Fig. 6. — Foyer aménagé dans la couche de mortier surmontant le hérisson (salle 1).

à la légende EKPITO [2] et 11 en potin, dont 8 aux trois défenses [3], 1 au sanglier [4] et deux autres, de mauvaise conservation et qui sont, selon M. J. Babelon, peut-être attribuables aux Carnutes. Dans cette même couche, mais à un niveau sensiblement supérieur, 1 denier de *L. Flaminius Cilo*, monétaire de 94 av. J.-C. [5].

4° Salle 1, vers le mur est, foyer aménagé dans la couche de mortier surmontant le hérisson (fig. 6, au-dessus de la † [6]), limité par quelques pierres posées de champ, avec cendres, dents de bovidés, d'équidés, défenses de sangliers (à

(1) E. Babelon, *Monnaies consulaires*, t. II, n° 256. Nous remercions M. Jean Babelon qui a bien voulu nous identifier cette monnaie ainsi que les deux monnaies gauloises attribuables aux Carnutes.

(2) A. Blanchet, *Traité...*, t. II, fig. 398.

(3) *Ibid.*, t. II, fig. 396.

(4) *Ibid.*, t. II, fig. 403.

(5) E. Babelon, *ouv. cit.*, t. I, p. 494 sq., n° 1.

(6) Nous devons cette photo à l'obligeance de M. Carrez, Inspecteur des Eaux et Forêts à Langres.

1 mètre environ à l'ouest, squelette d'une tête de cheval). Tout à côté du foyer, au nord, un vase en terre grossière et mal cuite (tombé en morceaux lors de sa découverte, mais qui pourra être reconstitué) de basse époque (IVe siècle?).

Nous sommes évidemment en présence d'habitats successifs qui s'échelonnent du Ier siècle avant J.-C. jusqu'aux IVe-Ve siècles après J.-C.

Autres constatations dignes d'être notées:

1° lors de la construction du hérisson et de la mosaïque grossière et lorsque dans la suite celle-ci fut recouverte d'une couche de mortier (dont l'épaisseur va en augmentant à mesure que l'on approche de l'angle nord-est de la salle n° 5 jusqu'à 0 m. 04 et 0 m. 05), les salles 4 et 5 ne formaient qu'*une seule salle. Il n'en avait pas été de même auparavant.* Le hérisson dont nous avons constaté l'existence à la base du mur (côté sud) de la salle 3 se transforme à l'angle de celle-ci en un véritable mur en blocage qui court tout le long de la salle 4; à l'extrémité est, nous avons retrouvé l'amorce des fondations du mur transversal qui primitivement séparait les salles 4 et 5 (fig. 6, au-dessus des deux +).

2° Particularité de construction du mur de la salle 5, angle nord-ouest: base du mur constituée par des pierres posées de champ en formant hérisson.

G. DRIOUX, L. CLANCHÉ et G. MAITROT.

A PROPOS DES TÊTES DE CHOREY (CÔTE-D'OR)

L'article que nous avons récemment publié sur les antiquités de Chorey [1] nous a valu, au sujet des têtes monumentales, un abondant courrier et des rapprochements du plus haut intérêt, que nous nous faisons un devoir de divulguer ici.

M. F. Benoit, conservateur du Musée Borély, établit un rapport ingénieux entre le lion funéraire et les têtes. Il estime que ces dernières ont pu jouer le rôle d'acrotères aux quatre angles d'un mausolée et envisage comme époque la fin du Ier siècle. Tout en étant d'accord avec lui sur la date, nous ferons observer que le catalogue de la collection Migieu, très soigneusement tenu, n'indique pas que le lion et les têtes aient été trouvés au même lieu, ni en même temps. Il suggère implicitement le contraire, de même que la mention des seules têtes par Courtépée.

M. Lantier a bien voulu approuver sans réserve la comparaison que nous avions esquissée entre les têtes de Chorey et les masques de métal d'inspiration celtique. Il serait disposé à rattacher les têtes à un vieux fond celtique dans la sculpture gallo-romaine.

De son côté, M. P. Lambrechts nous a révélé l'existence de têtes semblables aux nôtres dans les musées britanniques et nous a très aimablement mis en rapport, à cette occasion, avec le Dr Buchtal, membre du *Warburg Institute*, et avec M. Kendrick, conservateur du département des Antiquités au *British Museum*. Nous avons appris ainsi que le sol de la Grande-Bretagne a livré toute une série de têtes monumentales, dressées sur socle taillé dans la même pierre. Nos confrères anglais les appellent « dieux sans corps ». Ces monuments offrent, avec les têtes de Chorey, des analogies évidentes de dimensions et de présentation générale.

La tête la plus récente est une tête de femme trouvée à Towcester (Northamptonshire); on remarquera dans le socle une excavation de forme rectangulaire, destinée peut-être au dépôt d'une offrande (fig. 1). Une autre tête, que nos voisins croient antérieure à la conquête, est celle d'un dieu. L'exécution en est plus sommaire; la figure paraît encadrée d'un masque (cf. Espérandieu, n° 2334). Fait très remarquable, cette tête qui provient de Cordridge (Northumberland) aux confins du *vallum* septentrional, offre au

(1) *Gallia*, V, 2, 1947, pp. 427-433, fig. 1-4.

sommet une excavation qui tendrait à prouver que le monument a été conçu et



Fig. 1. — Tête de Towcester (by courtesy of the Trustees of the British Museum).

utilisé comme un autel (fig.2). Une troisième tête, plus rudimentaire et, semble-t-il, plus archaïque encore, est celle d'un dieu à l'expression sauvage; trouvée à Carlisle, elle est conservée au *Tullie House Museum.*

Toutes ces têtes paraissent constituer une série chronologique suivie qui s'achève avec la tête de Towcester et avec les têtes de Chorey gallo-romaines. Nous n'avons pas besoin de souligner combien cette comparaison fortifie nos présomptions d'une inspiration puisée dans la mythologie celtique. On peut utilement rapprocher les textes de la mythologie irlandaise, autrefois cités par A. Reinach [1] et qui mettent en lumière l'importance symbolique de la tête: légende de Brân blessé ordonnant à ses compagnons de lui couper la tête et de la remporter au pays, légende de Saint-Patrick frappant une idole qui consistait en une tête colossale dite la « tête sanglante ». On notera que les têtes de Chorey, aussi bien que les têtes britanniques, sont enfoncées dans le socle, dénuées de cou et comme décapitées. Cette prééminence de la tête, considérée comme siège de l'âme, se manifeste du reste dans certains monuments gallo-romains, par le volume toujours exagéré donné à la tête de *Cernunnos,* par la figuration du dieu aux colombes d'Alise-Sainte-Reine, représenté plusieurs fois comme une tête sur un socle (Espérandieu, n°s 2377, 7280, 7680).



Fig. 2. — Tête de Corbridge (by courtesy of the Trustees of the British Museum).

L'avenir permettra peut-être de pénétrer plus avant le secret de ces mystérieux « dieux sans corps ». Le problème reste ouvert. Il paraît d'ores et déjà acquis que ces monuments, au moins dans leur pensée inspiratrice, reflètent des croyances communes aux Celtes de Grande-Bretagne et à ceux de Gaule, donc fort anciennes et sans filiation directe avec la civilisation méditerranéenne [2].

Emile Thevenot.

(1) A. Reinach, *Les têtes coupées et les trophées en Gaule, Revue celtique,* 1913, p. 36.

(2) Nous adressons de chaleureux remerciements aux archéologues anglais qui nous ont autorisé à publier la reproduction des têtes trouvées en Grande-Bretagne. En dernière heure, M. Lantier nous fait connaître qu'il existerait au Musée de Roanne une « tête sans corps ». Il se peut qu'il en existe d'autres en d'autres Musées. Nous recueillerons volontiers à ce sujet tous documents que l'on voudra bien nous adresser.

INFORMATIONS

Antiquités Préhistoriques

IIe circonscription

M. Raymond Vaufrey, directeur

Sorel-Moussel (*Eure-et-Loir*). — Les fouilles exécutées au cours de l'été 1947 au Fort-Harrouard ont permis de délimiter partiellement un groupe de maisons situé au centre du village fortifié, appartenant à toutes les périodes de l'habitat. Les travaux précédents, interrompus depuis septembre 1939, en avaient déjà dégagé les bords à l'est et au nord; une seule tranchée de 2 m. 50 de largeur sur 50 mètres de longueur a suffi pour reconnaître le bord ouest, tandis qu'au sud le groupe semble se prolonger avec une profondeur croissante et prometteuse.

1° *Gallo-romain et La Tène III.* — La partie supérieure, nivelée jadis par les laboureurs, n'a donné que des tessons de vases gallo-romains et quelques objets en fer très détériorés, sans cesse déplacés par les instruments; elle n'est vraiment datée que par des tessons de poterie rouge ornés à la molette; un peu au-dessous, des débris de vases peints ont été rencontrés, sans que l'on puisse dire s'ils appartenaient à des Gaulois de La Tène III plutôt qu'à des Gallo-romains du IVe siècle. Les deux céramiques se sont confondues en Argonne comme au Fort-Harrouard, mais la présence de deux monnaies de potin recueillies au criblage les rapproche de La Tène. Au milieu de la tranchée un amas de tessons de poteries communes, parmi lesquels un débris important de la fin de La Tène fit espérer vainement la trouvaille d'un fond de cabane.

2° *Niveau du Bronze IV.* — Le niveau suivant, formé de terre noire et mouvante, atteignait à cet endroit 0 m. 30 à 0 m. 40 d'épaisseur et ailleurs 0 m. 50 et 1 mètre. C'est à ce niveau qu'apparaissent les objets caractéristiques de la 4e période du Bronze et la céramique lusacienne et, si réduit qu'il soit parfois, il reste sur tous les points du gisement le niveau le plus important et le plus développé. Dans la partie explorée en 1947, quatre foyers ont été rencontrés à 0 m. 25, 0 m. 40, 0 m. 45 et 0 m. 35 de profondeur. Leur isolement peut s'expliquer par leur destination, car deux de ces foyers appartenaient à des ateliers d'artisans: le premier à un fondeur d'anneaux d'équipement en bronze et le second à l'atelier d'un fabricant de pesons en terre cuite. Deux moules monovalves, pour un ou deux anneaux à la fois, ont été retrouvés près du premier foyer; ils étaient grossièrement taillés en des blocs de calcaire dur, et de nombreux fragments de couvercles laissent supposer la disparition d'un atelier important. Tous les blocs de calcaire aperçus dans les niveaux archéologiques doivent être recueillis et examinés, car la plupart, striés de sillons et de rayures en tous sens, ont dû servir à aiguiser les menus objets en os, poinçons ou aiguilles. L'outillage en os retrouvé dans l'atelier du fondeur était cependant peu abondant, mais parmi quelques poinçons faits de grossiers éclats d'os, une flèche d'un type très rare, découpée dans une mince lamelle de bois de cerf, a été recueillie. Ici, comme dans toutes les autres habitations du même niveau, la céramique, représentée surtout par de grands vases craquelés et déformés par le feu, parmi lesquels un gobelet à fond étroit et à panse anguleuse, appartient aux types lusaciens. La seconde hutte, incendiée et effondrée, recouvrait de ses revêtements d'argile l'officine d'un fabricant de pesons de toutes dimensions; quelques-uns extraits à grand'peine de l'amas de débris, portaient un décor gravé qui rappelle celui de Chassey. Un outillage en bois de cerf comprenant une pioche longue de 0 m. 37, deux poinçons et trois outils percés d'un trou de suspension ou d'emmanchement, en furent dégagés. Les deux autres foyers d'habitations de la même période ne sont datés avec précision que par les restes de la céramique qui les entourent.

3° *Niveau du Bronze III.* — Ce niveau est caractérisé par la hache à talon, le poignard à rivets, la céramique à incisions profondes et l'apparition des premières maisons à revêtements d'argile, inconnues au Fort-Harrouard pendant les deux premières périodes de l'occupation. Un seul foyer y fut rencontré, à 0 m. 80 de profondeur, avec une hache à talon, un poignard, une épingle et l'outillage en pierre qui reste le complément habituel des mobiliers.

4° *Néolithique II.* — Cette période n'a laissé dans la partie centrale du Fort-Harrouard qu'un dépôt très réduit. On y retrouve l'outillage en silex, en os et en bois de cerf associé à une céramique commune très grossière. Le plat-à-pain n'y est plus en usage. Cependant à cette période, le village devait avoir acquis une certaine notoriété puisque le silex du Grand-Pressigny commençait à y parvenir, comme le montrent les lames recueillies à 1 mètre de profondeur, presque au-dessous du foyer du Bronze III. Mais c'est surtout dans la partie est qu'il formera un dépôt continu et très riche.

5° *Néolithique I.* — Il est caractérisé par une céramique lissée et fine à fond rond, avec quelques rares fragments de vases gravés et légèrement incrustés du type de Chassey, le plat-à-pain et les statuettes de terre cuite. Au centre du Fort-Harrouard, ces débris se retrouvent surtout au fond des cuvettes naturelles du sous-sol, agrandies pour être habitées. C'est ainsi que fut découvert, au bord d'une de ces cuvettes dont la fouille était inachevée parce qu'elle dépassait les limites de la tranchée, un petit vase rectangulaire sans décor, attribué aux derniers temps de Chassey.

Abbé J. PHILIPPE.

Arcy-sur-Cure (Yonne). — Les fouilles ont été exécutées en 1946-1948 par l'Ecole de Fouilles du Centre de Documentation et de Recherches préhistoriques (*Musée de l'Homme*). L'équipe d'instruction se composait de MM. G. Bailloud, P. Chombard de Lauwe, J. Poirier; Mlles H. Balfet, N. Dutrievoz, A. Laming, sous la direction de A. Leroi-Gourhan. Dix-neuf stagiaires ont participé aux travaux. Tous les niveaux ont fait l'objet d'un relevé intégral sur plan jusqu'aux éléments de remplissage au-dessus de 0 m. 10 de diamètre. La fouille a été conduite entièrement par décapage au grattoir et pinceau avec coupes de référence sur deux côtés. Le volume fouillé correspond environ à 1/3 de m³ par fouilleur pour 25 jours de campagne.

1° *Grotte du Loup.* — Fouille entreprise en 1946 à la suite de l'exploration d'un terrier de blaireau qui conduisit à la découverte d'une petite grotte effondrée. La partie prospectée représente probablement la majeure surface de l'habitat (3 m. 50 × 2 m. 50). La grotte se présente comme une petite cavité à plancher descendant fortement par gradins vers l'ouest, large de 4 mètres, se prolongeant en boyau vers le nord. Le plafond de la partie antérieure, qui a été décapée, était complètement effondré sur les dépôts. Le boyau, ouvert à sa partie supérieure par un terrier de fouisseur, contient encore son remplissage de matériaux moustériens. Sa longueur est indéterminée, mais supérieure à 5 mètres. Le devant de la grotte offre la stratigraphie suivante (fig. 1):

1) 200-230 centimètres: le fond est constitué par la roche encaissante, calcaire rauracien très fissuré. Les fissures de la partie la plus basse ont un remplissage d'argile claire de décalcification à nodules ferro-manganiques, qui établit un niveau horizontal.

2) 195-200 centimètres: le fond est recouvert d'un mince dépôt de sable fluviatile au contact duquel ont été découverts quelques éclats à plan de frappe préparé correspondant à ce que nous nommons provisoirement le niveau moustérien I.

3) 180-195 centimètres: sur ces sables, une couche d'argile jaune durcie contenant d'assez nombreux vestiges osseux très décomposés, sans industrie.

4) 170-180 centimètres: sur l'argile durcie repose un sol de cailloutis calcaire à éléments d'environ 0 m. 10 de diamètre, sans industrie; à la surface de ce cailloutis, quelques débris d'hyène.

5) 160-170 centimètres: couche d'argile jaune sans industrie, contenant des fragments d'os très décomposés; à la

surface de cette couche a été trouvée une molaire humaine (fig. 1, A).

6) 145-160 centimètres: couche de blocaille dont les gros éléments atteignent 0 m. 30 et 0 m. 40 de diamètre; cette couche forme le sol du niveau moustérien principal à industrie en grande partie de chaille siliceuse (moustérien classique des grottes d'Arcy); ce sol est fortement redressé vers l'est suivant la pente des gradins.



Fig. 1. — Arcy-sur-Cure: Grotte du Loup. +: Industrie aurignacienne. X: moustérien. A: molaire humaine. 1: argile de décalcification des fissures. 2: sable fluviatile. 1er niveau moustérien. 3: argile durcie, stérile. 4: cailloutis rauracien de 0 m. 10 de moyenne. 5: argile jaune, presque stérile. 6: blocaille rauracienne de 0 m. 30-0 m. 40. 7: argile jaune à faune froide et moustérien. 8: blocaille rauracienne de 0 m. 30-0 m. 70, voûte de l'abri. 9: plaquettes rauraciennes de 0 m. 10-0 m. 20, terre végétale, aurignacienne.

7) 100-145 centimètres (niveau au centre du chantier: la couche se redresse fortement vers les bords, jusqu'à 0 m. 60): couche d'argile jaune brunâtre à industrie moustérienne assez abondante (150 pièces env.), très nombreux galets dont un tiers fracturés. Débris osseux très abondants (par ordre d'importance numérique: cheval, bœuf, renne, hyène, loup, ours, mammouth, rhinocéros tichorhinus, marmotte).

8) 80-100 centimètres: le niveau moustérien II est recouvert par une couche de fragments de voûte atteignant 0 m. 70 de diamètre et par places, imbriqués en ardoises de toit.

9) 0-80 centimètres: terre végétale profondément pénétrée par les racines, mêlée de blocaille de petit volume dans laquelle ont été trouvées une vingtaine de pièces aurignaciennes dont plusieurs lamelles à dos rabattu et une pointe type Chatelperron.

Les travaux ont ainsi permis (fig. 2), de fixer la



Fig. 2. — Arcy-sur-Cure: Grotte du Loup. Plan de l'habitat moustérien, sol du niveau 6 de la coupe. X: pièces et éclats. A: dent humaine (à 0 m. 20 dans la couche 5). B: petit atelier avec nuclei, petits éclats et esquilles abondantes. C: niche où se trouvaient un astragale et un cubo-naviculaire de renne en connection.

topographie d'un petit habitat à industrie moustérienne, du type courant à Arcy, habitat à l'effondrement duquel a succédé une occupation aurignacienne dont la conservation en milieu végétal et en sommet de pente est défectueuse. Les points intéressants de cette fouille sont les suivants:

a) décapage d'un sol d'habitat relativement bien conservé, comme l'atteste la présence: 1° d'un tarse de renne en connection anatomique dans une petite niche au sommet de la couche moustérienne; 2° d'une zone d'environ 12 m², où étaient rassemblés la plupart des nuclei et de nombreuses esquilles de silex; — *b*) découverte d'une molaire humaine, très usée, et de quelques menus fragments de crâne dans une petite fosse de 0 m. 20, creusée dans la couche inférieure; l'existence de la fosse est démontrée par la présence de quelques éclats de silex en position verticale ou très redressée; — *c*) présence, sur le fond rocheux, d'un niveau fluviatile en surface duquel gisaient quelques éclats de silex de belle facture, tranchant sur la médiocrité de l'outillage de la couche principale.

2° *Grotte de l'Hyène.* — La fouille a consisté: 1° à sortir de l'entrée de la grotte une partie des déblais des fouilles antérieures; le tamisage de ces déblais a permis de retrouver plusieurs centaines d'éclats et de pièces pour la plupart moustériens, et d'abondants vestiges osseux qui avaient été abandonnés par nos prédécesseurs; la stratigraphie de l'entrée est apparue comme perdue; — 2° à désobstruer sur 12 mètres de long un terrier de fouisseurs qui se dirigeait directement vers le nord en suivant grossièrement une ligne de diaclase; — 3° à ouvrir un sondage au bout du terrier: cette précaution était destinée à éviter des grattages clandestins tant que la fermeture de la grotte n'était pas assurée. Le sondage a consisté à découper dans toute l'épaisseur des sédiments une chambrette de 1 mètre × 2 mètres, qui servira de départ aux décapages ultérieurs. Il aboutit aux résultats suivants, qui confirment certains points de la fouille du *Loup:* la grotte forme un long couloir de section ovale aplatie, dont la voûte en calcaire rauracien n'a, au niveau du sondage, que 0 m. 90 de hauteur maxima. A 15 mètres de l'entrée, fissure non désobstruée se poursuivant vers le nord dans la direction générale de la diaclase. La coupe depuis la voûte donne la stratigraphie suivante:

O: voûte rauracienne anfractueuse à petites concrétions sur le trajet du terrier; plaques d'argile plus ou moins calcifiée, polies et striées par le passage des fouisseurs. Sur le sol du terrier, nombreuses boulettes d'argile provoquées par le passage des animaux; hors des trajets le remplissage atteint la voûte.

1) 0-10 centimètres: ossements nombreux souvent volumineux, en état de conservation précaire, comportant surtout du cheval et du bœuf. Pas d'industrie (du moins dans le sondage). Remplissage d'argile brun clair « grasse » à nombreuses plaquettes anguleuses de calcaire.

2) 10 centimètres: à la base de la couche, mince stalagmite discontinue et brisée; les fragments se rencontrent également dans la couche suivante.

3) 10-25 centimètres: argile jaune « maigre » contenant de très nombreux vestiges osseux de même aspect que ceux de la couche précédente; blocaille très clairsemée de petit diamètre; quelques pièces moustériennes de chaille siliceuse (correspond à la couche principale de la *Grotte du Loup*).

4) 25-30 centimètres: la couche précédente repose sur des dallettes de calcaire assez fortement corrodées (correspond au sol de l'habitat du *Loup*); à partir de ce point, les couches prennent un aspect franchement fluviatile.

5) 30-50 centimètres: argile grise très sableuse marquée de veines sensiblement horizontales et ondulées, noirâtres ou brun foncé; lentilles franchement sableuses; quelques vestiges d'os profondément décomposés.

6) 50 centimètres: lit de galets (diamètre maximum: 0 m. 06-0 m. 08).

7) 50-60 centimètres: argile grise sableuse veinée de même constitution que celle de la couche 5; quelques débris osseux non identifiables.

8) 60 centimètres: lits de galets de même nature que celui de la couche 6, passant progressivement vers le fond à une couche de sable grossier mêlé en forte proportion de petits galets; dans ce niveau ont été trouvés plusieurs éclats de silex à plan de frappe préparé dont certains fortement roulés.

En résumé le sondage de la *Grotte de l'Hyène* n'a été qu'un travail préparatoire qui a permis: 1° de récupérer de nombreuses pièces et ossements négligés par les fouilles antérieures; — 2° de retrouver les couches fluviatiles de la base de la *Grotte du Loup*, mais dans des conditions qui font espérer la détermination d'une faune et d'une industrie suffisamment abondantes de ce nouvel horizon du paléolithique moyen d'Arcy; — 3° étant donné la nature du milieu et la mauvaise conservation de vestiges osseux de volume assez considérable, ce sondage a permis d'étudier des procédés de dégagement qui permettront, à la prochaine campagne, de sauver la totalité des vestiges.

La première impression qui ressort de ces fouilles est celle de la clairvoyance et de la conscience de l'abbé Parat. Nous avons constamment confronté sur le terrain ses publications et nos coupes et constaté quelle connaissance éclairée il possédait de ces stations d'Arcy. Sur les niveaux du Paléolithique supérieur et du Moustérien de l'argile brune, il y aura certainement peu à apporter qu'il n'ait dit ou pressenti. Quoique ses fouilles se soient déroulées alors que l'Aurignacien était encore ignoré des typologistes, ses observations stratigraphiques sont excellentes.

Si l'histoire des dépôts est encore obscure et si celle des niveaux profonds est entièrement à faire, la reprise des fouilles depuis 1946 a permis de rencontrer des vestiges osseux et, pour la première fois depuis un siècle, de trouver trace de l'homme à la base du Moustérien à faune froide. Les vestiges découverts au cours de ces nouvelles campagnes sont actuellement déposés au *Musée de l'Homme* aux fins d'étude et feront l'objet d'une répartition ultérieure.

André Leroi-Gourhan.

Vernon (*Eure*). — Au cours de l'été 1948, les travaux entrepris par l'Administration des Ponts et Chaussées pour le creusement d'un nouveau chenal entre l'île Corday, située à 339 mètres en amont du pont de Vernon et la rive droite de la Seine, sur une longueur d'environ 350 mètres, ont mis au jour plusieurs centaines de pieux en chêne, équarris (haut. 1 m. et 1 m. 50; diam. 0 m. 10 à 0 m. 25), dont la partie demeurée dans la vase était restée intacte. Arasés un peu au-dessous de l'ancien niveau des eaux, ces pieux se trouvaient à peu de distance les uns des autres, en massif, à partir du milieu de l'île Corday jusqu'à 200 mètres en amont, sur une largeur d'environ 85 mètres.

Des objets recueillis pendant ces travaux de draguage, un certain nombre appartenant à diverses époques ont été déposés au Musée de Vernon et M. G. Poulain, conservateur du Musée, en a dressé la liste ci-après résumée. ***Période néolithique:*** une hachette en silex taillé; un large grattoir; un fragment de lame en silex; 4 gaines en corne de cerf pour emmanchement de haches ou d'outils en pierre; 12 pesons de filets en calcaire ou en silex; 9 andouillers de cerf; de nombreux tessons de poterie. ***Bronze III:*** une hache en bronze à talons. ***Bronze IV:*** une épée pistilliforme en bronze. ***Age du Fer:*** une épée en fer (La Tène I ou II), des débris de céramique; 2 meules en pierre meulière. ***Epoque gallo-romaine:*** une serpette en fer avec appendice tranchant; 3 haches de bûcheron ou de charpentier; une lampe (?) globuleuse en fer avec garniture de bronze et amorce de chaîne de suspension en bronze; une meule à grains en poudingue; des tessons de céramique et de très nombreux fragments de *tegulæ* et d'*imbrices*, etc. ***Epoque barbare:*** un scramasax, des tessons de poterie.

Le draguage opéré sur l'emplacement de ces palafittes a également procuré des objets du Moyen âge et de la Renaissance (épée et bague en fer; tessons de poterie vernissée et ornée; 4 boulets en pierre; un coutre de charrue en fer, une ferrure de petite bêche, etc.).

IIIe CIRCONSCRIPTION

M. Paul Wernert, directeur

Quatzenheim (*Bas-Rhin*). — A Quatzenheim, à 15 kilomètres ouest-nord-ouest de Strasbourg, dans la région des collines sous-vosgiennes du *Kochersberg*, M. A. Stieber a procédé à une fouille systématique de tombes et de fonds de cabane de la civilisation du *Néolithique* rubané. L'emplacement des fouilles se trouve à une altitude moyenne de 171 mètres dans le terrain lœssique, au lieu-dit *Auf dem Spitzenpfad*. A. S. y avait dès 1938 constaté la présence de tombes néolithiques de la civilisation rubanée, toutes orientées longitudinalement du nord-ouest (tête) au sud-est (pieds). Cette orientation lui a suggéré l'idée d'ouvrir sur 500 m² une trentaine de tranchées perpendiculaires à cette direction pendant la campagne de fouilles entreprise du 22 septembre au 28 décembre 1947. Le dispositif de ces tranchées, suffisamment rapprochées les unes des autres, permit de récupérer toutes les sépultures. Il reporta les tranchées ouvertes sur un plan au 1/10e, établi préalablement, sur lequel figuraient des points d'altitude mesurés à l'aide d'un niveau à lunettes et d'une mire parlante, en partant d'un repère connu. Une trentaine de coupes, cotées chacune du chiffre d'altitude au-dessus du zéro normal français, furent ainsi relevées.

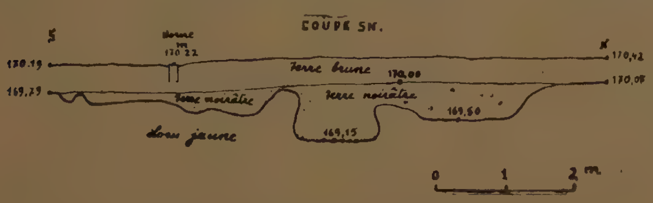


Fig. 1. — Coupe d'un fond de cabane néolithique rubané de Quatzenheim (relevé Stieber).

Le fond des tranchées et les coupes ont révélé à A. S. une vingtaine de points intéressants. Ils furent tous fouillés par couches horizontales, épaisses, suivant les circonstances, de 0 m. 01 à 0 m. 20; le relief des cavités fut tracé à l'aide de courbes de niveau équidistantes de 0 m. 20. De nombreuses coupes furent prises à travers ces cavités. A la base, ces coupes montrent du lœss jaune pléistocène dans lequel les cavités avaient été creusées. Elles sont remplies de restes d'industrie humaine, de détritus et de terre, formant une couche noirâtre et brun gris noirâtre atteignant jusqu'à 1 m. 50 d'épaisseur. Au-dessus se trouve une couche de terre brune de 0 m. 50 à 0 m. 60 d'épaisseur (fig. 1).

Ces fouilles ont révélé plusieurs fonds de cabane et quelques tombes:

a) *Les fonds de cabane* ont une forme ronde, ovale ou en haricot. Parfois la base en avait été creusée jusqu'à 1 m. 50 dans le lœss jaune, jusqu'à 2 mètres sous la surface actuelle du sol. Certaines cavités rondes ou ovales, plus petites (moins de 2 mètres), sont plus ou moins isolées. Il s'agit plutôt de silos que de véritables fonds de cabane. D'autres fonds sont formés de deux ou plusieurs fosses de grandes dimensions. A. S. a pu noter pour un fond de cabane une longueur de 4 m. 60 en direction nord-ouest, sud-est, et une largeur de 2 m. 70. Ce fond est formé de 2 fosses: l'une, ronde (diam.: 1 m. 50), l'autre, ovale (1 m. 80 × 1 m. 30). Un autre fond de cabane



(Cliché Stieber)

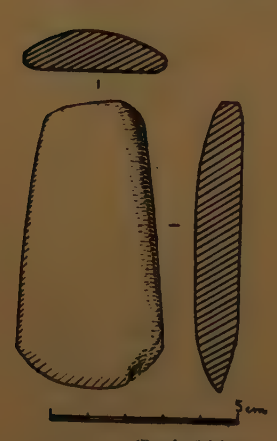
Fig. 2. — Fond de cabane néolithique de Quatzenheim.

de forme irrégulière est large de 5 m. 50, long de près de 10 mètres et profond de 1 m. 50 (fig. 2). Il se compose de fosses rondes, ovales et en haricot (diam.: de 0 m. 40 à 3 m. 50, prof.: de

0 m. 30 à 1 m. 50). Certaines cavités (diam.: 0 m. 50) sont des *trous de poutre* pénétrant dans le lœss jaune jusqu'à 0 m. 50. Les poutres étaient plantées dans le sol, soit de biais, soit verticalement, le plus souvent vers la périphérie du fond de cabane.

Tous les fonds de cabane sont recouverts d'une couche de terre noirâtre contenant du pisé, des tessons, des ossements d'animaux, des parcelles de charbon de bois, rarement des outils en pierre. Les grands fonds de cabane, allongés du nord-ouest au sud-est, semblent présenter une entrée au sud-est. A. S. a encore repéré des rigoles ou fossés de fondation de constructions presque rectangulaires. Profondes de 0 m. 40, elles ont 0 m. 50 de largeur et plusieurs mètres de longueur. Elles sont orientées du sud-est au nord-ouest ou perpendiculairement à cette direction. Certains veulent y voir des restes de granges.

b) *Trois tombes* ont été repérées en 1947. Orientées du nord-ouest au sud-est, elles sont placées assez superficiellement et de ce fait elles ont été fortement endommagées par les instruments de labour. Les squelettes sont allongés ou accroupis. Dans un cas, l'orientation était diamétralement opposée à celle observée en 1938, le crâne étant au sud-est et les pieds au nord-ouest. Le mobilier funéraire consiste en tessons, plus rarement en un hache de pierre (fig.3), poinçon ou autre objet. Les squelettes reposaient dans la couche superficielle de terre brune lœssique partiellement décalcifiée, où l'influence destructrice des agents atmosphériques et celle de la vie végétale et animale se manifestent tout particulièrement.



(Dessin Stieber)

FIG. 3. — Hache d'une tombe néolithique de Quatzenheim

P. W.

IVe CIRCONSCRIPTION
M. YVES MILON, DIRECTEUR
M. P.-R. GIOT, DIRECTEUR-ADJOINT

Saint-Urnel-en-Plomeur (*Finistère*). — La remise en chantier de cette nécropole, découverte en 1888 par P. Du Chatellier, fouillée de 1919 à 1925 par le Groupe Finistérien d'études préhistoriques, avait pour objet: d'une part, à l'aide d'une étude ethnographique et géologique précise, de vérifier les travaux antérieurs, objets de suspicions variées et d'établir une stratigraphie et une chronologie certaines; d'autre part, de nous fournir du matériel pour nos recherches anthropologiques, et enfin de servir d'Ecole de Fouilles pour les élèves de la Faculté des Sciences de Rennes qui ont travaillé à ces fouilles en 1946, 1947 et 1948.

Après avoir dégagé des déblais et des éboulis le « front de taille » de « l'exploitation » antérieure, nous avons étudié stratigraphiquement une surface restreinte de 65 m² environ sur une dizaine de mètres de largeur, faisant avancer le front vers le sud de 6 mètres environ en moyenne, sur une hauteur de 1 m. 50 à 2 mètres (moyenne 1 m. 75), remuant au total plus de 100 m³.

Nous avons attaqué un coin de la nécropole plus particulièrement réservé aux enfants, à tous les niveaux. Sur plus d'une centaine d'individus, dont les restes, généralement complets, parfois très partiels, ont été exhumés, les 3/4 sont des enfants, dont l'âge varie depuis les fœtus et les nouveau-nés, assez nombreux, jusqu'aux adolescents à épiphyses non soudées. Nous avons retiré une trentaine de squelettes d'adultes en état bon ou médiocre, les hommes, plus nombreux, étant surtout cantonnés à l'est et au sud en dehors du domaine proprement infantile, au milieu duquel se trouvaient le plus grand nombre de femmes. De plus, des groupes de quelques débris d'adultes sont difficiles à dénombrer avec certitude.

Absence de tout mobilier funéraire. Dans les espaces entre les tombes, quelques débris, quelques fragments d'industrie, d'autant plus précieux qu'ils sont les seuls éléments chronologiques, semblent avoir échappé à un triage soigné

des terres de la nécropole exécuté par les contemporains.

Les squelettes (sauf ceux des tout petits, moins ordonnés, et parfois recroquevillés en boule) sont tous orientés ouest-est, la tête à l'ouest, les mains réunies sur le bassin en décubitus dorsal. Les écarts angulaires à la direction dominante sont faibles. En dehors de cette constante, il n'y avait nul plan d'ensemble et les tombes peuvent se bousculer, interférer, être accolées ou être au contraire assez distantes. De même dans le sens vertical, les tombes se succèdent sans présence de niveaux définis, à des intervalles de cotes très faibles, souvent de l'ordre de 0 m. 10 à 0 m. 15, pouvant également interférer. Ces dispositions rendent le relevé topographique des rapports des tombes particulièrement difficile. Il nous a été impossible de retenir le découpage en quatre ou cinq étages superposés et indépendants, décrit par les auteurs, fondé sur des distinctions purement artificielles, d'autant plus que la hauteur totale de la coupe des niveaux fossilifères ne dépasse pas 1 m. 50 à 1 m. 75. On peut simplement distinguer deux assises nettement différentes par la nature du sol et par les fragments d'industrie.

Le *niveau inférieur* est inclus dans de la terre noire. La couche productive atteint une puissance maxima de 0 m. 75 environ, mais par endroits la terre est plus épaisse, jusqu'à 1 m. 25. Le bed-rock est en granulite non altérée. L'entourage des tombes est à peine indiqué, à part quelques pierres çà et là, et un gros bloc derrière la tête (maximum 0 m. 30 à 0 m. 40). Plusieurs squelettes ont été très dérangés ou amputés par de nouvelles inhumations.

Quelques éclats de silex sans caractère, un silex curieusement retouché avec deux coches opposées, rappelant certaines pièces du néolithique nord-africain (!), quelques coquilles de Patelles et autres Mollusques marins, une côte de Cétacé, des tessons épars de poterie grossière, des débris d'un vase à pâte plus fine, sans décor, le tout non tourné, ne donnent guère d'indications précises sur l'âge. Mais quelques masses de rouille provenant d'objets en fer indéterminables indiquent cependant nettement qu'on se trouve à l'Age du Fer. Deux fragments d'objets en bronze trouvés, par exception à la règle, sur le thorax d'enfants, sont caractéristiques. L'un est un fragment de hache à douille quadrangulaire du Bronze IV; l'autre est une petite agrafe de ceinturon pour enfant, simple et sans décor, en bronze battu (tôle de bronze) et à rivets, de technique hallstattienne. Cette association Bronze IV-Hallstattien montre que la base de notre curieuse nécropole date de l'époque des premiers porteurs de fer en Armorique, à la fin de la dernière phase du Bronze démesurément prolongée, avec un facies synchronique du vrai Hallstattien.

Le *niveau supérieur* est interstratifié à toutes les hauteurs dans des sables blancs dunaires (épaisseur moyenne: 1 mètre). A la base, posés sur la terre noire et recouverts d'un mélange de terre et de sable, les entourages de tombes se réduisent souvent encore à la grosse pierre têtière. Quelques tombes sont plus soignées, avec un entourage à peu près complet. Vers le haut, un niveau d'entourages de tombes remarquablement belles est d'autant plus énigmatiques qu'elles sont vides (à part quelques débris osseux, faisant partie du remplissage, car toute la masse des terres de la nécropole contient des os dispersés), et que leur intérieur est du sable terreux, et non blanc comme l'extérieur, au-dessus et au-dessous. Ces tombes n'ont pas dû être fonctionnelles et ne semblent pas avoir été violées; elles représentent peut-être une sorte de décoration de la surface de la nécropole, pendant une phase de non utilisation. Mais ensuite on est revenu faire des inhumations, ceci entre les belles tombes et non pas dedans ou dessus.

Quelques-unes des tombes les mieux conservées des niveaux moyens ou supérieurs présentent un petit dallage de galets ronds juxtaposés. Plus souvent ce revêtement est bouleversé, ou surtout réduit à quelques galets. Ce diminutif de dallage, au moins toujours représenté par une ou deux pierres, est un reliquat d'un même rite de « jet de pierre » sans doute. Les enfants en bas-âge n'ont souvent pas de tombe.

La masse des sables a donné quelques coquilles, éclats de silex, débris de rouille et quelques tessons de poterie lisse, tournée, du type gaulois régional. L'âge précis ne peut être établi pour le moment. La stratigraphie comparée de divers sites des environs, datant de La Tène, en rapport avec les dunes, montre que celles-ci se sont principalement mises en place lors de La Tène I et II et sont en général antérieures à La Tène III. Les auteurs ont quelquefois considéré la partie la plus élevée du gisement, complètement disparu, comme gallo-romaine.

A la base des sables éoliens, dans une tombe recouverte de galets, nous avons extrait en 1947 un adulte, dont le crâne présente une trépanation chirurgicale cicatrisée, circulaire, de 0 m. 03 de diamètre moyen, au sommet du pariétal gauche. Immédiatement au sud, en 1948, nous avons trouvé un autre adulte, dont le crâne présente une trépanation de dimensions exceptionnelles, effectuée en plusieurs opérations, les premières ayant été suivies de cicatrisation complète, la dernière ayant entraîné la mort. La première intervention devait être également au sommet du pariétal gauche, l'ensemble a enlevé tout le sommet de la tête. Or, lors des fouilles du Groupe Finistérien, en 1922, il avait été trouvé, à quelques mètres de là, dans une tombe semblable, au même niveau stratigraphique, un adulte présentant au sommet du pariétal gauche une trépanation cicatrisée semblable à celle qui a été exhumée par nous en 1947. Même technique opératoire pour les trois, donc, sans doute, même « chirurgien ». Or, si les trépanations sont relativement fréquentes au Néolithique, à l'Enéolithique et au début de l'âge du Bronze, celles de l'âge du Fer, particulièrement à l'époque gauloise, sont des plus rares, et celles que l'on a signalées seraient toutes *post mortem*, ce qui confère encore plus d'intérêt à nos crânes.

Une des caractéristiques les plus étranges de cette nécropole est l'absence quasi totale de mobilier funéraire, alors que dans d'autres cimetières, distants de quelques hectomètres, et partiellement contemporains, tels Kerviltrez (fin Hallstattien et surtout La Tène I), Roz an Tremen (La Tène II et III), Tronoan (La Tène III), il y a de très riches mobiliers. Nous avions d'abord pensé à un rite particulier, presque une religion spéciale. Dans ce cas les trépanations pourraient s'interpréter comme des actes d'initiation de certains êtres privilégiés. Nous croyons plus volontiers qu'il s'agit d'un cimetière réservé à certains malades, une sorte de fosse commune pour « pestiférés » : d'où le peu de soin apporté aux tombes effectivement utilisées, l'absence de mobilier, la tendance à bousculer les voisins, l'extrême resserrement. L'abondance des jeunes montre une mortalité infantile considérable. Les maladies en cause ne touchaient pas les os, qui ne présentent guère de signes pathologiques. Les crânes trépanés, dans cette hypothèse, appartiendraient à des malades mentaux ou des délirants. Il ne peut s'agir d'une épidémie, puisque la nécropole a servi pendant plusieurs siècles de suite, mais soit de petites épidémies successives, soit d'un mal endémique. Un des résultats les plus intéressants est la fixation précise de l'âge des couches inférieures, considérées par certains comme très anciennes, paléolithiques même, puis remontées jusqu'au Bronze. Il s'agit d'un jalon supplémentaire dans l'étude de la curieuse phase de transition bronze-fer en Armorique.

Kersaint-Plabennec (*Finistère*). — L'exploitation d'une butte artificielle au centre du bourg de Kersaint-Plabennec a révélé qu'il s'agissait des restes d'un tumulus de l'âge du Bronze, en argile, qui devait avoir une cinquantaine de mètres de diamètre à l'origine, et plus de 2 mètres de hauteur. Nous avons effectué la fouille de la chambre funéraire en octobre 1948.

La dalle de recouvrement est une énorme pierre, dépassant de près d'un mètre en tous sens les parois du caveau. Les murs de celui-ci, très bien faits, en maçonnerie sèche, délimitant un rectangle parfait, de 1 m. 95 × 1 m. 10, ont été poussés assez loin au-dessous de la surface du sol naturel. Mais du sable de rivière ayant rempli à moitié cette sorte de puisard, la hauteur utile de la chambre est de 1 m. 50 environ.

Au plafond restaient les traces des rondins de chêne ayant servi de poutres et de chemin de roulement pour la mise en place de la table. Un plancher de chêne, reposant sur deux banquettes longitudinales de sable, était attesté par de nombreuses reliques.

Sur ce plancher se trouvaient les restes d'une inhumation, dans la mesure où les conditions chimiques avaient permis à quelques os de subsister: débris de crâne, face et dentition, diaphyse de fémur, d'un enfant de six ans environ. A gauche du crâne, un magnifique vase « armoricain » à 4 anses; à la hauteur de la main gauche, restituée par la pensée, un poignard triangulaire en bronze, à base large avec rivets, orné de filets.

Les caractéristiques et le mobilier sont très classiques en Bretagne pour le Bronze II. L'intérêt de cette fouille réside dans d'innombrables détails techniques observés [1], qui nous permettent d'entreprendre une révision d'ensemble des publications anciennes, dont les auteurs voyaient des preuves trop faciles d'incinération dans des « cendres » qui n'étaient pas autre chose que des débris végétaux décomposés. Enfin, au point de vue des croyances religieuses, il est troublant de constater qu'à l'époque un enfant de six ans, incontestablement seul occupant de la tombe, pouvait avoir assez d'importance sociale pour se voir élever un monument aussi grandiose.

P.-R. GIOT et J. COGNÉ.

Le paléolithique breton. — Une révision récente [2] nous a permis de montrer que cette période est mieux fournie qu'on ne le pense usuellement.

P.-R. G.

(1) Pour un compte rendu plus détaillé, cf. *Bull. Soc. archéologique du Finistère*, t. LXXIV, 1948, pp. 80-85.

(2) P.-R. GIOT, *L'Anthropologie*, LI, 1947, pp. 533-537; P.-R. GIOT et A. PHILIPPOT, C. r. somm. *Soc. géol. fr.*, 1946, pp. 259-297: cf. aussi Dr M. GRUET, *Bull. Soc. Préh. fr.*, XLIV, 1947, pp. 182-191.

V[e] CIRCONSCRIPTION

M. ÉTIENNE PATTE, DIRECTEUR

Vouthon (Charente). — M. Pierre David continuant ses recherches dans les grottes de *la Chaise* est arrivé à penser que l'entrée de la grotte constituait un véritable abri. De fait, les fouilles lui ont permis de recueillir une grande quantité de silex et de quartz taillés et des restes abondants de mammifères, dont 3 dents de très petit Equidé.

Mouthiers (Charente). — Elargissant son ancienne tranchée, M. Pierre David a trouvé une quantité énorme de silex taillés, surtout microlithiques, des restes fauniques peu abondants avec prédominance de Saïga; pour la première fois, le Bouquetin a été reconnu ici.

Fontéchevade, commune de Montbron (Charente). — M[lle] G. Henri-Martin a continué pendant tout le printemps et l'été dans cet important gisement ses fouilles très soigneuses qui lui ont permis d'apporter de nouvelles précisions d'ordre stratigraphique.

La couche archéologique, découverte antérieurement, reconnue comme appartenant au *Tayacien*, se trouve située sous un épais plancher stalagmitique. La stratigraphie est la suivante:

COUCHES	NATURE DE LA COUCHE	EPAISSEUR
A	Terre végétale	0m25 à 0m50
B	Totalité des couches enlevées autrefois (du Magdalénien au Moustérien)	1m30 environ
C	Sable jaune foncé	0m80 environ
D	Plancher stalagmitique	0m90 à 1m10
E	Sable argileux rouge (Tayacien)	

Les travaux de 1948 dans une nouvelle section ont été menés jusqu'à 26 mètres de l'entrée de la grotte. Au point de vue stratigraphique, cette nouvelle section est presque semblable à celle qui avait été déjà fouillée, sauf pour la base de la couche *C* et pour l'amenuisement de la couche *D*.

A la base de la couche *C*, à 22 mètres de l'entrée, en contact avec la couche *D*, dans une zone assez limitée, se sont trouvées des pièces d'assez belle facture pouvant appartenir au Moustérien ancien, de tra-

dition acheuléenne. Il s'agit de 4 bifaces, 3 pointes extrêmement élancées, un petit « coup de poing » et un racloir épais un peu fruste; il y avait aussi un peu de faune; Mlle Henri-Martin considère cet ensemble comme un lambeau de couche. La couche *D* est formée de gros éléments stalagmitiques cimentés. L'amenuisement de cette couche, au fur et à mesure que l'on avance vers le fond de la grotte, semble confirmer que la formation du plancher est due, en partie, à l'effondrement de la voûte à la fin du Tayacien. La couche *E* ou tayacienne est assez pauvre en surface, comme dans certaines sections étudiées en 1947. Dans certaines portions, l'industrie était assez abondante, la faune aussi était assez riche (*Sus scrofa et Rhinoceros Merckii*). Le nombre de pièces recueillies en 1948 atteint 8.000. Il s'agit surtout d'une industrie à éclats; pourtant, quelques pièces présentent un plan de frappe à facettes multiples dont le profil a même parfois la forme de « chapeau de gendarme ». Les nucléus recueillis présentent assez souvent un aspect irrégulier mais tendent cependant vers la forme biconique. A côté des éclats de toutes tailles et des nucléus, on observe des pièces affectant la forme de biseaux, de hachereaux, de pics plus ou moins allongés, de racloirs grossiers, de silex rostro-carénés. Mlle Henri-Martin compare cette industrie à celle des niveaux 1 et 2 de la Micoque et du Tayacien de Combe-Capelle.

Alluvions de la Charente. — J'ai poursuivi mes recherches dans les sablières de la Charente. Je noterai seulement la trouvaille d'une petite pointe très fine sur lame mince et étroite, de style rappelant absolument le Paléolithique supérieur; je l'ai recueillie moi-même dans une carrière au sud de la voie ferrée à Saint-Amand-de-Graves; on exploite ici les sables et graviers de la basse terrasse qu'il faut considérer comme interglaciaire. Le silex fortement lustré n'a pas pu être mêlé aux graviers par solifluction; il a été roulé avec le sable.

Saint-Marcel (*Indre*). — Le Dr J. Allain a continué ses recherches dans le gisement magdalénien, qui, fouillé en 1896 par Benoit, avait fourni des matériaux étudiés par M. l'abbé Breuil. Une nouvelle grotte avait été découverte en 1927, mais ces recherches étaient restées sans lendemain. Le Dr Allain a repris la fouille et reconnu, sous les éboulis, 2 niveaux archéologiques séparés par 0 m. 15 de sable calcaire fin. Le niveau inférieur, le plus riche, a donné, avec une industrie lithique banale et monotone, des objets en bois de Renne dont des sagaies à base à double biseau. Le Renne y prédomine; le Cheval est abondant. La couche s'arrêtait au bord d'un entonnoir qui, débouché, a donné accès à une salle à voûte effondrée après l'occupation par les préhistoriques. Le plancher de cette salle ayant cédé, il a permis d'accéder à une autre salle; ici, le niveau archéologique peu épais (0 m. 15) est compris entre deux chaos de blocs, les blocs supérieurs venant de la salle supérieure. Dans les interstices, le sol sableux a fourni la même industrie que ci-dessus. Une pièce de choix y a été récoltée; il s'agit d'un tibia de très grande Grue (*Grus primigenia*), sectionné aux deux bouts et orné d'une série de traits et d'une série d'au moins neuf signes: le Dr Allain les interprète comme des oreilles de Biche et voit dans cet instrument un *appeau* pour imiter l'appel de la biche et attirer les mâles dans une embuscade. On connaît des exemples actuels d'un tel procédé de chasse. Cet os rappelle tout à fait celui qui a été autrefois trouvé au Placard. Il faut noter également une lampe, de capacité particulièrement grande.

Abilly (*Indre-et-Loire*). — MM. Bordes et Fitte se sont livrés à quelques grattages de reconnaissance entre les rochers qui émergent sur le versant nord de la vallée de la Chaise au lieudit *Les Roches*. Aucune couche en place n'a été reconnue et les silex recueillis ne sont pas caractéristiques.

Angles-sur-l'Anglin (*Vienne*). — Miss Garrod, professeur à l'Université de Cambridge et Mlle de Saint-Mathurin ont repris à Angles la fouille de la grotte de *Dousse*, où M. Rousseau avait naguère trouvé d'abondants objets du Magdalénien et qui se trouve sur la rive droite de l'Anglin. Les nouvelles fouilles ont permis de recueillir des plaquettes et dalles

calcaires gravées comparables à celles de la grotte de *La Marche* à Lussac. Cette ressemblance était à prévoir car les deux gisements, distants de 34 kilomètres seulement, étaient actuellement les seuls qui aient livré des dents incisives de chevaux portant des traits gravés parallèles et entrecroisés. Deux dents gravées ont été retrouvées. Une des meilleures gravures recueillies en septembre 1948 représente un cheval du type à crinière dressée. Comme à Lussac, la couche magdalénienne est sableuse. Un peu en aval, sur la même rive, les traces d'un dépôt moustérien ont été repérées.

Saint-Rémy-sur-Creuse (*Vienne*). — J'ai personnellement repris mes fouilles au-dessous du *Palet de Gargantua* et dans la grotte supérieure elle-même. Ici une tranchée profonde m'a permis d'atteindre le fond de la grotte et une perforation du plancher à la sonde a atteint la grotte inférieure. Le résultat a été négatif: il n'a été recueilli que des débris d'âge parfois relativement moderne et de rares débris humains indatables. La fouille des éboulis du pied de pente m'a livré comme les années précédentes une industrie magdalénienne, à faux air d'Aurignacien, en particulier quelques microlithes. La faune est toujours extrêmement rare. Le dégagement de la couche magdalénienne a amené la trouvaille de Néolithique (gaîne de hache) et d'un os humain. Précédemment des fragments de poteries avaient été recueillis; des restes de sépultures se sont superposés aux éboulis magdaléniens. Le niveau présumé mésolithique n'a pas été repris en 1948, faute de main-d'œuvre pour le dégagement; il convenait d'autre part de ne pas faciliter le travail d'indélicats « préhistoriens » du voisinage, en abandonnant une fouille inachevée.

Lussac-les-Châteaux (*Vienne*). — Aidé par M. Chollet, le Dr Pradel a fouillé ce qui était accessible du dépôt de l'abri de *Laraux*, dont l'existence avait été précédemment reconnue par MM. Péricard et Lwoff et qui avait fait l'objet d'un sondage. Cet abri est situé sur le versant est de la vallée de la Vienne en aval du vallon où se trouve la grotte de *La Marche*. L'ensemble de la coupe à une épaisseur de 2 mètres; deux niveaux archéologiques, d'une épaisseur maxima de 0 m. 15 à 0 m. 20 s'y rencontrent, séparés par de gros éboulis. Ces niveaux sont loin d'être horizontaux et d'épaisseur uniforme; ils appartiennent à l'Aurignacien supérieur (Périgordien de Peyrony). Le niveau supérieur a donné deux pointes à soie, des pointes à tranchant abattu, ainsi que des burins de Noailles, une sagaie et des restes de Rennes et Chevaux abondants; le niveau inférieur appartient à la même époque, mais le burin de Noailles et les pointes à soie y font défaut.

Vellèches (*Vienne*). — Le Dr Pradel a continué ses recherches sur le gisement de *Fontmaure*, les seules méthodiques qui aient été poursuivies dans ce gisement: elles ont donné des pièces de techniques acheuléenne et moustérienne. Un second emplacement à charbon de bois a été rencontré. L'examen histologique a révélé l'existence de bois de chêne et de châtaignier; ces essences sont encore spontanées au même emplacement. Je ne suis pas encore persuadé de l'âge préhistorique attribué à ces charbons.

E. P.

VIIe CIRCONSCRIPTION

M. GUY GAUDRON, DIRECTEUR

Aucune fouille préhistorique importante n'est à signaler en 1948, de sorte que l'on peut indiquer seulement les découvertes forfuites ou les études ci-après:

Corrèze. — Une hache en bronze à bords droits a été trouvée dans la tourbière du *Redon-Bort*, commune de Pérols, sur le plateau de Millevaches [1].

Deux haches à talons sont signalées, dont l'une provient d'*Aix-la-Marsalouse* (arr. d'Ussel) [2].

M. Marius Vazeilles a fait paraître une

(1) *Bull. de la Soc. préhistorique française*, XLV, 1948, p. 131, corr. n° 8.
(2) *Ibid.*, p. 276, corr. n° 13.

suite à ses précédentes études sur les haches polies de la haute Corrèze [1].

Le même chercheur a publié un article sur des rochers à cupules du plateau de Millevaches [2].

Saint-Priest-sous-Aixe (*Haute-Vienne*). — Un petit gisement néolithique a été forfuitement découvert et M. Franck Delage en poursuit l'étude. Ce gisement qui se trouve dans les dépendances du village, au lieudit *Chez Roger*, a fourni une ébauche de hache en silex et une hache en granulite, quelques grattoirs et pointes de flèche. Les silex utilisés paraissent provenir du Poitou ou de l'Indre (notamment région de Montmorillon).

G. G.

(1) *Ibid.*, p. 301.
(2) *Ibid.*, pp. 302-304, 2 fig.

Antiquités Historiques

XIe Circonscription

M. Jean Jannoray, directeur

Le Cayla de Mailhac (*Aude*). — L'exploration, interrompue par la guerre, a été reprise en 1945 par Mlle O. et M. J. Taffanel et s'est poursuivie en 1946 et 1947. Il s'est agi avant tout, en multipliant les sondages, d'établir une stratigraphie exacte de l'habitat. Ceux-ci ont confirmé que la similitude profonde des civilisations qui ont fleuri sur les deux sites voisins du Cayla et d'Ensérune recouvre de nombreuses variantes de détail. Ils ont permis, entre autres, d'apprécier l'importance des niveaux hallstattiens, qui ne sont pas représentés à Ensérune. Ils ont démontré, d'autre part, que l'interruption qui se constate à Ensérune dans les importations de céramique grecque entre la fin du VIe siècle et



Fig. 1. — Narbonne: la nécropole paléo-chrétienne de Saint-Paul.

la fin du ve, c'est-à-dire entre les derniers temps de la figure noire et l'époque du style fleuri, avait été moins longue au Cayla et n'avait duré que jusqu'à la seconde moitié du ve siècle. Si cette perturbation dans les échanges économiques est, comme on l'admet parfois, le signe du bouleversement dont se serait accompagnée l'expansion ibérique sur ces *oppida*, il faut en conclure que le mouvement n'a pas été uniforme et qu'il s'est opéré par vagues successives, séparées par un certain intervalle de temps [1].

Narbonne (*Aude*). — La campagne de fouilles de 1946, menée dans Narbonne même aux abords de l'église Saint-Paul par MM. le chanoine Griffe et Marcel Joucla, assistés de Mlle Hanicotte, a abouti à la découverte d'une importante nécropole paléo-chrétienne des IVe et Ve siècles, dont l'existence était soupçonnée depuis les recherches amorcées en 1941-1942 par l'abbé Sigal et interrompues par la guerre. Les sépultures qui la composent, sarcophages de marbre historiés, sarcophages de pierre sans décor, tombes bâties en tuiles, amphores funéraires, ont pris la place de sépultures païennes, bouleversées ou détruites, dans un secteur qui bordait la *via Domitia* et qui avait été utilisé fort anciennement à usage de nécropole. C'est là un signe précieux, à une époque sur laquelle les annales religieuses sont muettes, de la primauté chrétienne qui s'affirme en Narbonnaise. Parmi les vestiges du cimetière païen réutilisé par les Chrétiens, un mausolée à chambre sépulcrale et exèdre absidale, gardant encore une partie de son pavage en mosaïques, a été mis au jour sur une petite place attenante, au nord, à l'église (fig. 1). Dans cette *cella memoriae*, qui paraît remonter à l'époque hadrienne, six sarcophages ont été retrouvés intacts et en place, alignés côte à côte entre les murs de la chambre sépulcrale. Deux sont en marbre et présentent un intérêt exceptionnel par leur décoration: imbrications et rinceaux sur le couvercle; rinceaux disposés en panneaux séparés par des pilastres ioniques et médaillon orné du chrisme sur la cuve, pour le premier (fig. 2); têtes d'Isis-Séléné et de Sarapis-Hélios encadrant l'image d'un couple de défunts sur le couvercle à fronton, criophores encadrant des panneaux à strigiles sur la cuve, avec au centre, dans un médaillon, une Victoire inscrivant sur un bouclier la formule « *lege feliciter* » au-dessous du signe X, pour le second (fig. 3). Dans ce dernier cas, il s'agit du remploi dans le sens de la symbolique chrétienne de thèmes qui sont habituels dans l'iconographie antique. Dans son état présent, l'église dédiée à l'évêque Paul, l'évangélisateur de la Narbonnaise au IIIe siècle, remonte à l'époque romane. Il ressort des découvertes qui viennent d'être exposées qu'elle a dû succéder, sur l'emplacement même où fut enterré Paul, à une primitive chapelle cimitérale élevée à sa mémoire, auprès de laquelle les Chrétiens, recherchant la protection de reliques vénérées, groupèrent leurs tombes dès que leur foi put s'affirmer publiquement.



FIG. 2. — Narbonne. Sarcophage chrétien: le couvercle.

(1) Cf. O. et J. TAFFANEL, *Le Cayla de Mailhac* (Carcassonne, 1938); H. MARTIN-GRANEL, *Les fouilles de l'oppidum du Cayla de Mailhac*, dans *Gallia*, III, 1944, p. 1 sq.; O. et J. TAFFANEL, *Marques d'amphores trouvées au Cayla de Mailhac*, dans *Gallia*, V, 1, 1947, p. 143 sq.

Avec la construction absidale, remployée par les Chrétiens, nous avons une des rares basiliques funéraires païennes que les fouilles aient mises au jour et dont le type, surtout connu jusqu'ici par les textes, donne à penser qu'elles ont pu servir de modèles aux premiers bâtisseurs d'églises [1].



Fig. 3. — Narbonne. Sarcophage chrétien.

Nîmes (*Gard*). — Des fouilles ont été pratiquées, en 1945 et 1946, au nord et au nord-ouest du pseudo temple de Diane par M. M. Gouron. L'exploration a porté sur un vaste secteur que les recherches anciennes avaient épargné ou n'avaient fait qu'effleurer. Il s'agissait, d'une part, de dégager la partie nord du complexe de constructions qui enserrent le pseudo temple et dont seules les ailes sud et ouest avaient été jusqu'ici mises au jour; d'autre part, de rechercher une liaison architecturale éventuelle, en directon du nord-ouest, avec des substructions dont la fouille avait été amorcée par le Colonel Pothier à la fin du siècle dernier. Un ensemble de fondations nouvelles, attenantes à la face nord du pseudo temple, a été dégagé; il comprend: 1° une salle surélevée, bâtie au-dessus d'une galerie dissimulée, — galerie voûtée de direction perpendiculaire à celle du temple, avec lequel communique la salle qu'elle supporte, tandis qu'une communication est assurée entre cette salle et la galerie par une sorte de puits de monte-charge; — 2° une série de substructions absidales, massifs à évidements en bel appareil, qui sont adossées vers le nord aux constructions qui viennent d'être mentionnées et rappellent les aménagements de l'aile sud. En direction du nord-ouest, il a été établi qu'aucune liaison n'existait entre les bâtiments qui, avec le pseudo temple de Diane, composent le Domaine de la Fontaine, et les vestiges architecturaux découverts par E. Pothier. On était là en dehors des limites du Domaine, comme l'a prouvé la mise au jour de restes de maisons à péristyle qui ne paraissent pas antérieures au IIIe siècle de notre ère. Elles s'étagent sur les pentes du Mont Cavalier, le long d'une rue dont le tracé a été reconnu et qui *contournait* le Domaine vers l'ouest. L'énigme que pose l'ensemble architectural dont fait partie le pseudo temple de Diane reste entière, encore que de récentes études aient permis d'entrevoir qu'il constituait, autour de la fontaine de *Nemausus*, le sanctuaire d'un dieu guérisseur et qu'il témoigne dans sa construction et sa décoration d'influences nettement orientales [2].

Il convient de signaler l'entrée au Musée archéologique de Nîmes d'un ma-

(1) Cf. M. Joucla, *Communication sur les fouilles de Saint-Paul*, dans *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, XXI, 1943-46, p. CCXXXI sq.

(2) Cf. R. Naumann, *Die Quellbezirk von Nimes* (Berlin et Leipzig, 1937); M. Gouron, *Les Etapes de l'histoire de Nîmes* (Nîmes, 1937) et A. Bon, *La fontaine de Nîmes*, dans *REA*, XLII, 1940, pp. 580-592.

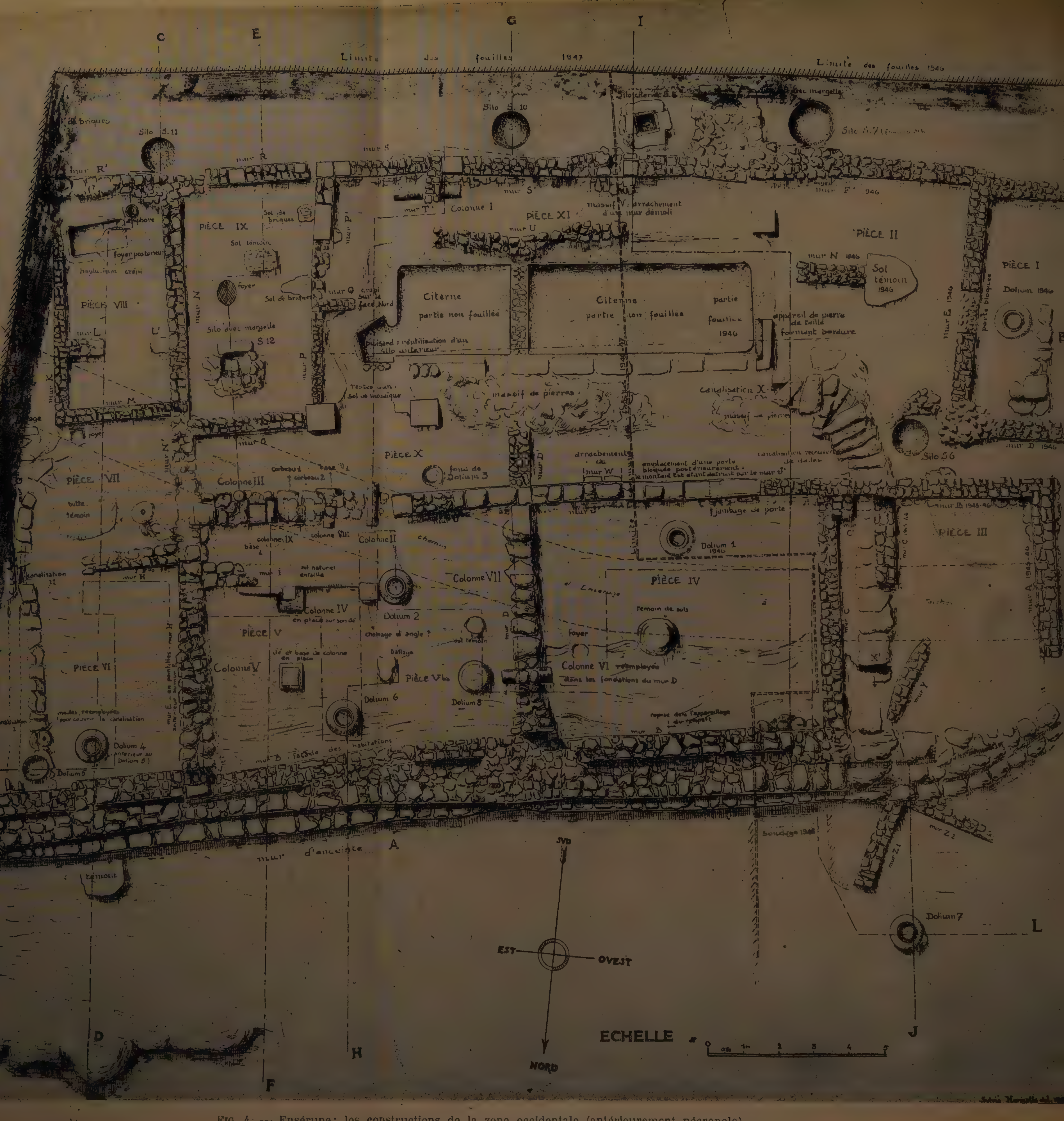


Fig. 4. — Ensérune: les constructions de la zone occidentale (antérieurement nécropole).

gnifique *askos* à reliefs, décoré du traditionnel cortège dionysiaque, qui a été découvert en mer, au large du phare de l'Espiguette. Il renfermait un trésor de monnaies d'argent frappées aux effigies de plusieurs princes de la dynastie antonine.

Agde (*Hérault*). — M. Aris a repris en 1947 les fouilles qu'il avait amorcées en 1939 et qui avaient abouti à localiser sur la butte qu'occupe le vieil Agde le site de la colonie grecque, *Agathè*, fondée par les Massaliotes, faisant ainsi justice de la théorie traditionnelle qui situait la ville antique à quelque 4 kilomètres de la ville actuelle, au tènement d'Ambone. Les recherches de 1947 ont été menées sur les emplacements laissés vides par les constructions modernes, dans les jardins, sur les places et dans les rues; elles ont abouti à reconnaître des niveaux archéologiques où le matériel recueilli ressortit à deux périodes d'occupation: l'une, pré-romaine, est représentée par quelques tessons de poterie attique décadente et une céramique campanienne abondante, mêlée à de nombreux fragments de poterie « ibérique »; ces trouvailles qui correspondent à celles qui ont été faites à Ensérune pour la période d'apogée de l'habitat, indiquent les IVe-IIIe siècles avant J.-C.; l'autre, gallo-romaine, est représentée par de la poterie de La Graufesenque et de la céramique domestique qui indiquent le début de l'époque impériale. Correspondant à ces deux phases d'occupation, des vestiges de constructions, où se reconnaissent des plans de maisons, ont été repérés à 3 m. 50 au-dessous du sol moderne [1].

Ensérune (*Hérault*). — Ce site, à l'exploration duquel l'abbé L. Sigal, mort au début de 1945, avait attaché son nom après F. Mouret, a fait l'objet de trois campagnes de fouilles importantes en 1945, 1946 et 1947, campagnes auxquelles ont participé activement les disciples qu'il avait formés, MM. l'abbé J. Giry et M. M. Joucla, assistés de Mlle S. Hantcotte. Elles ont abouti à mieux fixer les vicissitudes de l'histoire d'un habitat dont l'importance pendant toute la période pré-romaine se révèle infiniment plus grande qu'on ne l'avait d'abord soupçonné et dont l'exploration méthodique, menée depuis bientôt vingt ans, a fait le site témoin par excellence de l'état de la civilisation et de la nature du peuplement en Gaule méridionale avant la mainmise de Rome. Les fouilles récentes ont apporté d'utiles précisions topographiques et chronologiques sur les phases successives d'une occupation humaine qui s'est poursuivie sans interruption depuis la fin du premier âge du Fer jusqu'aux approches de l'ère chrétienne; en même temps, elles ont mis au jour une nouvelle et importante portion de la nécropole qu'on avait à tort cru jadis épuisée.

Le tracé de l'enceinte a été entièrement reconnu à la lisière nord du plateau, où il est désormais prouvé qu'aucune défense ne s'éleva avant la première moitié du IVe siècle, ce qui oblige à réviser certaines indications anciennes. Contrairement à ce qu'on avait d'abord cru, l'habitat n'avait eu d'autres défenses que les escarpements naturels de la colline non seulement pendant toute la fin du premier âge du Fer, mais encore pendant la première partie de La Tène I, alors que déjà les demeures en pierres avaient succédé aux cabanes. La nécropole, où les ensevelissements ne correspondent qu'à une période limitée de l'histoire de l'*oppidum*, puisqu'ils s'échelonnent entre le début du IVe siècle et la fin du IIIe, est restée hors des murs; l'enceinte qui la borde vers le sud et dont l'implantation s'est faite au détriment des niveaux funéraires n'a été bâtie qu'au IIIe siècle, dans le même temps où s'opéraient, sur d'autres points, des reprises et des remaniements importants. Au versant sud, les sondages ont révélé la progressive occupation des pentes jusqu'aux abords de la plaine à partir du IIIe siècle, tandis qu'à la pointe est ils ont montré qu'il n'y eut jamais qu'un bastion avancé de la défense, où il faut renoncer à voir l'emplacement de quelque édifice important. A l'extrémité oc-

(1) Cf. R. ARIS et G. CLAUSTRES, *Le problème d'Agde*, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 4e série, V, 1939, p. 81 sq., et VII, 1941, p. 137 sq.

cidentale du plateau, immédiatement au nord de la zone explorée autrefois par F. Mouret, un secteur de 50 m. × 20 m. a fait l'objet d'une fouille exhaustive menée jusqu'au terrain naturel (fig. 4).

Les résultats des recherches conduites sur ces divers points permettent de marquer trois temps dans l'histoire du site. A la fin du premier âge du Fer, un habitat, celui des fonds de cabanes et des silos, couvre toute l'étendue de la colline, plateau et pentes, jusqu'aux abords de la plaine. Avec La Tène, commence une seconde phase d'occupation au cours de laquelle les maisons en pierres sont substituées aux cabanes primitives et les silos désaffectés sont remplacés par des *dolia* et des jarres enfoncés dans les sols de ces demeures. Il se produit une réduction sensible du périmètre habité, qui se limite désormais au plateau et à la partie supérieure des pentes. Celles-ci seront bientôt fortifiées, dans le premier tiers du IVe siècle, tandis qu'à l'extrémité occidentale du plateau, en dehors de la zone urbaine, s'installera une nécropole à incinération. A la fin du IIIe siècle, l'habitat connaît d'importantes transformations, qui marquent le point de départ d'une nouvelle phase de son histoire; il est à peu près entièrement rebâti et il connaît une extension considérable en deux directions; vers l'ouest, au détriment de la nécropole, où les maisons se superposent aux sépultures ou les éliminent et qui est alors englobée dans le périmètre agrandi de la ville; vers le sud, où les terrasses sont successivement aménagées et bâties de proche en proche, jusqu'à la plaine qui est atteinte au début du Ier siècle avant notre ère après éclatement de l'enceinte devenue inutile. Il est à noter que l'absence de niveaux brûlés et de couches



FIG. 5. — Ensérune: maisons bâties à l'emplacement de la nécropole.

d'incendie invite à ne pas rapporter les remaniements que nous constatons d'une période à l'autre à des bouleversements ethniques, à des invasions accompagnées de destructions violentes, comme on avait pu être tenté de le faire d'abord. Sur un site que sa position géographique rendait éminemment perméable aux apports extérieurs, ces réfections et ces reprises ne reflètent sans doute rien d'autre que les renouveaux successifs qui, selon la dominante du moment, ont caractérisé le développement d'une civilisation sur laquelle se sont exercées, au cours d'une longue histoire, des influences venues de la Celtique et de tous les points de l'horizon méditerranéen.

Les trouvailles et les observations les plus intéressantes ont été faites dans la zone occidentale du plateau, où une centaine de tombes intactes furent mises au jour au cours des campagnes 1945 et 1946 et un important ensemble de constructions a été dégagé en 1947 dans le secteur dont il a été fait mention ci-dessus. Les tombes se répartissent en deux séries typologiques distinctes, selon qu'y est attesté ou non le rite du repas funéraire. Dans la première, le mobilier céramique se réduit au vase cinéraire, presque toujours du type dit « ibérique » à décor géométrique simple; dans la seconde, l'ossuaire, qui est le plus souvent un cratère ou un *skyphos* italiote, mais peut être aussi un vase de La Tène, est accompagné de coupes, d'assiettes et de plats qui renfermaient la nourriture offerte au défunt pour lui servir de viatique. L'un et l'autre groupe de tombes renferment souvent des bijoux de bronze et des armes de fer, celles-ci repliées, parmi lesquelles se retrouvent l'épée *falcata* ibérique et la grande épée de La Tène I. La stratigraphie assure l'antériorité dans le temps des sépultures du premier groupe. La différence des rites funéraires s'explique donc par le fait que les ensevelissements appartiennent à deux périodes distinctes. Pour ceux du premier groupe, un *terminus a quo* nous est fourni par la présence, immédiatement au-dessus du sol naturel, d'un premier niveau de tombes arasées qui ont livré — *et elles seules* — des restes de poterie attique à figures rouges datables des années 370-360 environ. Les types d'ossuaires qui se rencontrent dans les tombes du premier groupe ne représentent pas aussi sûrement qu'on l'a dit un apport ibérique. Les similitudes qui se constatent entre les civilisations de la Péninsule et celles de la Gaule méridionale peuvent souvent s'expliquer par l'effet d'influences helléniques simultanément subies. Quant aux tombes du second groupe, les types de *skyphoi* campaniens à pouciers qu'on y recueille indiquent le milieu du IIIe siècle. La présence de vases marniens dans certains de ces ensevelissements, rapprochée de l'indication qui est fournie par l'apparition du rite du repas funéraire, illustrerait, d'un groupe à l'autre, le progrès des influences gauloises.

A ces sépultures ont succédé, à la fin du IIIe siècle, un groupe de maisons dont la construction est allée de pair avec une prolongation du mur d'enceinte, entreprise en vue d'assurer la protection du nouveau quartier de l'habitat, comme il a été dit (fig. 5). Ce quartier est constitué par deux groupes de pièces rectangulaires alignées de part et d'autre



FIG. 6. — Ensérune. *Dolium* en place dans une maison.

d'une rue de direction est-ouest, le groupe du nord étant adossé à l'enceinte qui a servi de mur de fond. L'exhaussement progressif des niveaux d'occupa-



Fig. 7. — Ensérune: colonne en place dans une maison.

tion, attesté par des *dolia* demeurés en place (fig. 6) et par des reprises d'appareils, permet de retrouver dans l'utilisation de ces maisons les deux phases qui ont marqué la dernière période de l'histoire de l'habitat. Un des résultats les plus nouveaux qui aient été obtenus est sans contredit la découverte de fragments architectoniques importants, certains en place, qui proviennent de l'aménagement du plus ancien état, au IIIe siècle (fig. 7). Ils conduisent à restituer des maisons à colonnes intérieures adossées, selon une disposition alliant le souci décoratif aux exigences constructives qui rappelle le parti que l'architecture a tiré des points d'appui dans le domaine hellénique ou hellénisé et dont nul exemple n'avait jusqu'ici montré qu'il eût fourni des modèles aux bâtisseurs indigènes, qui n'ont bien souvent mis en œuvre que des moyens assez médiocres. Au cours d'une seconde phase, aux IIe et Ier siècles, ces aménagements seront ruinés et les membres d'architecture fourniront des matériaux de remploi pour la reconstruction des habitations, pour celles du moins qui furent épargnées par le creusement d'une importante citerne opéré à leur détriment [1].

Aumes (*Hérault*). — Il convient de signaler l'acquisition récente par un propriétaire de Pézenas, M. Cellier, d'une statuette d'Hermès en bronze, qui provient de l'*oppidum* d'Aumes (Hérault), où elle a été trouvée fortuitement par un ouvrier agricole, il y a une quinzaine d'années. Haute de 0 m. 125, elle est intacte; seul a disparu le caducée rapporté, que tenait la main gauche (fig. 8). C'est une œuvre soignée de l'art industriel, appartenant à une série connue et bien représentée en Gaule, où le culte d'Hermès comme dieu du commerce était fort répandu (César, *B. G.*, 6, 17, 1). On comparerait entre autres,



Fig. 8. — Hermès d'Aumes (Hérault).

(1) Cf. J. Formigé, *L'oppidum d'Ensérune*, dans *Gallia*, I, 1943, p. 5 sq.; J. Jannoray, *Les fouilles d'Ensérune*, dans *Revue archéologique*, 6e série, XXVI, 1946, p. 5 sq; *L'habitat et la nécropole d'Ensérune*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1946, p. 530 sq.; *Les fouilles récentes de la nécropole d'Ensérune* dans *Cronica del IV congreso arqueologico del Sudeste Espanol*, Elche, 1948, p. 331 sq; *Les fouilles d'Ensérune et les civilisations préromaine du Midi de la France*, dans *Rev. Et. ligures*, XIV, 1948, p. 85 sq.

certaines statuettes très semblables du Musée de Lyon (A. COMARMOND, *Description des Antiquités*, pl. VIII, n[os] 59, 60, 61) et de Sanxay (*Gallia*, III, 1944, p. 98). Le prototype, d'époque sans doute gréco-romaine, continue visiblement les traditions des ateliers péloponésiens du v[e] siècle: la pose « hanchée », avec la jambe portante et l'affaissement de la moitié droite du corps correspondant à la jambe libre, le modelé vigoureux, nettement accusé en dépit d'un travail un peu sommaire, rappellent les formules de la statuaire athlétique polyclétéenne.

Il n'est aucun des attributs caractérisant l'Hermès d'Aumes qui se retrouve dans tel ou tel des documents de Lyon ou de Sanxay: la bourse qu'il tient dans la main droite, les ailerons attachés sur les tempes et la draperie jetée sur l'épaule qui retombe en arrière pour s'enrouler autour de l'avant-bras droit. L'Hermès d'Aumes se distingue uniquement par la qualité supérieure de sa facture.

J. J.

XII[e] CIRCONSCRIPTION

M. FERNAND BENOIT, DIRECTEUR

Marseille (*Bouches-du-Rhône*). — Les destructions opérées par les Allemands en 1943 dans le quartier du Vieux-Port ont rendu possible des fouilles sur l'emplacement de la ville antique (fig. 1). Ces fouilles, commencées en 1945, ont porté sur une partie de la ville basse, depuis le fond du Vieux-Port jusqu'à la place de Lenche [1]. Le déblaiement a restitué son profil élevé à la ville haute et rendu plus sensible la dénivellation entre elle et la ville basse, dont la topographie a été précisée sur plus de 700 mètres: c'était un « éperon barré »,

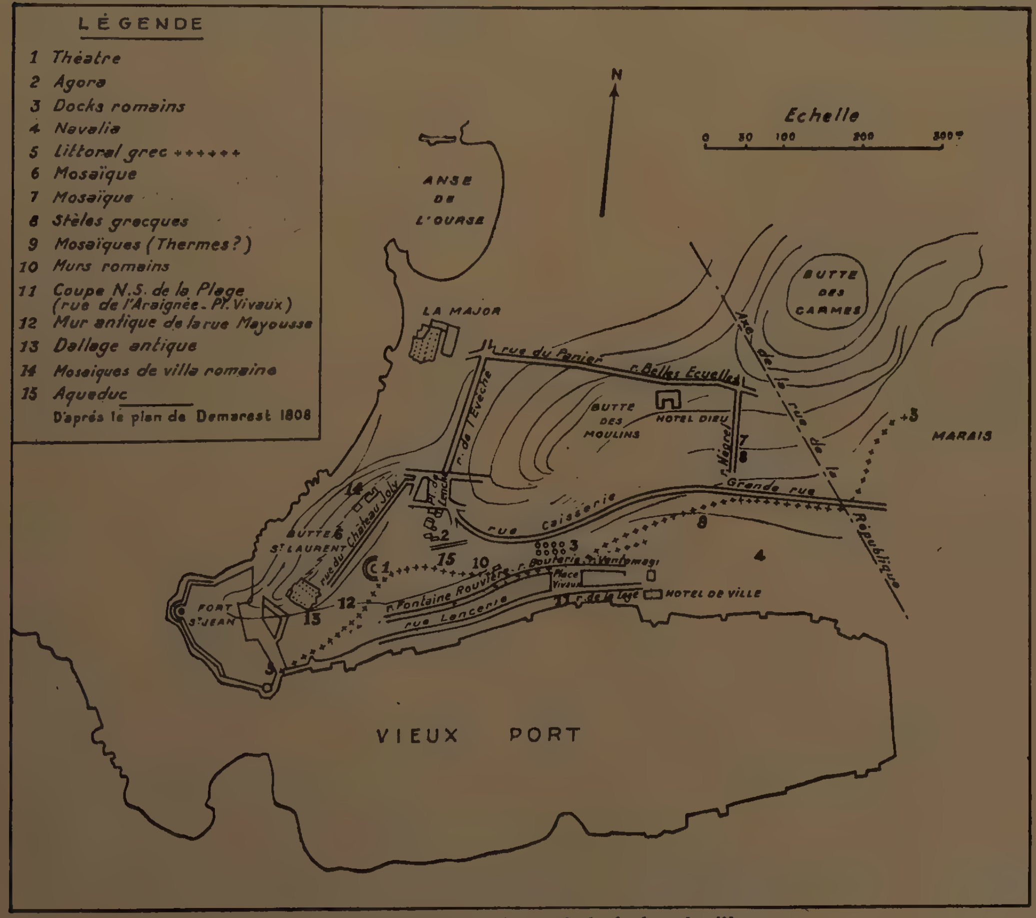


FIG. 1. — Marseille. Plan général des fouilles.

(1) Cf. H. ROLLAND, *Gallia*, V, fasc. 1, p. 155, sq. — F. BENOIT, *CRAI*, 1947.

s'allongeant entre la ville haute et le Lacydon, plus étendu, qui fut en partie comblé à l'époque romaine. La plage grecque du début du VIe siècle a été retrouvée sous les déblais accumulés postérieurement (céramique ionienne, corinthienne, attique, de Naucratis, bucchero étrusque; aucun document antérieur à la fondation de la colonie n'a été retrouvé). Le port est constitué par une estacade avec chemin de madriers, permettant de tirer les bateaux à sec; les pieux de bois de pin ou de chêne-vert ont été retrouvés couchés dans le sable. La plage hellénistique (poterie campanienne) est recouverte par un dépotoir très épais de poterie gallo-romaine dont l'emplacement marque une avancée du littoral (vases à « coquille d'œuf », La Graufesenque). Les Romains ont étendu l'estaque vers le Lacydon; on a retrouvé les docks romains et, au sud, un puits romain avec cuvette de captation pour les eaux souterraines (fig. 2).



Fig. 2. — Marseille. Le puits romain (après assèchement des eaux d'infiltration) de la plage grecque, au sud des docks (rue de l'Araignée).

Un dépotoir trouvé à l'est, rue Négrel, rempli de céramique allant du 2e quart du VIe siècle au début du Ve, marque la limite orientale de la cité lors de sa fondation (four de potier avec céramique locale jaune clair). Des stèles à *naiskos* trouvées dans ce dépotoir avec de nombreuses figurines de terre cuite du VIe siècle proviennent probablement d'un temple de l'Acropole. Une autre statuette a été trouvée sur la plage grecque. La poterie locale est une imitation de la poterie ionienne.

La cité s'est étendue à l'est de la rue Négrel à partir du Ve siècle. Les docks de l'époque romaine ont été découverts au pied de la crête portant la ville haute: *granarium* composé d'une cinquantaine de *dolia* en place (diam.: 1 m. 50 à 1 m. 75) à la panse, les plus hauts



Fig. 3. — Marseille. File *sud* des *dolia* des docks romains.

enterrés à 2 mètres de profondeur sous le sol du magasin (fig. 3). Sortes de *pithoi*, avec bourrelet à la base, ils occupaient le rez-de-chaussée d'un bâtiment à étage du Ier siècle de notre ère, dont le soubassement en pierres de taille doublées de *tegulæ* à l'intérieur a été retrouvé, et qui était couvert de tuiles. Les *dolia* ont été restaurés par la suite avec de gros crampons de plomb. Un portique le précédait, orné de statues: on a trouvé les fragments d'une statue de nymphe à la vasque.

La place de Lenche était au croisement de deux voies romaines principales. A ses pieds, a été mise au jour, en trois points, une aire dallée reposant sur une épaisse couche de brasier et déchets de taille de pierre de la Couronne, à un niveau moyen de 3 mètres au-dessus de la mer. Une dérivation de l'aqueduc, d'inclinaison est-ouest, longeait le *decumanus*, selon la direction de la rue Cais-

serie, à un niveau inférieur au dallage. Il semble que cette place publique, remaniée à diverses reprises sous l'Empire, représente le *forum*. La taille des dalles, à joints ciselés et emboîtements de tradition grecque, est analogue à celle des gradins du Théâtre, dont le dégagement se poursuit.

Ces fouilles sont complétées par des sondages sur la *Butte Saint-Laurent*: elle ont mis au jour plusieurs bétons mosaïqués, d'époque romaine, appartenant à des habitations orientées à l'ouest, face à la Joliette.

Aix-en-Provence (*Bouches-du-Rhône*). — M. R. Ambard a reconnu à l'est de l'Aire du Chapitre, dans le sous-sol de la confiserie Nègre, un sol bétonné et mosaïqué à 2 m. 50 et, à proximité, un dépôt d'amphores à 5 ou 6 mètres; au sud du Boul. Notre-Dame, en bordure de la rue Loubet, une mosaïque blanche a été trouvée en 1944 dans les caves du Collège moderne de jeunes filles, à 3 m. 50. Dans ce même quartier, des travaux superficiels faits par la Ville dans l'enceinte du « Marché couvert », à l'est de l'Hôpital, ont permis de retrouver, à peu de profondeur, les mosaïques signalées par Rouard en 1842 et de préciser le plan des fouilles d'une *villa*, dont la cour centrale est occupée par un bassin. Cette *villa*, qui s'élève dans le prolongement de celles qui ont été récemment signalées dans le « jardin de Grassi », situées en contrebas, possède des mosaïques à dessin géométrique, en excellent état de conservation. Leur mise à l'abri dans un musée présente un intérêt archéologique évident. Il semble donc que la colonie était plus étendue vers le nord-est qu'on ne l'avait cru [1]: elle englobait le *castellum* au sud et à l'ouest (Bourg Saint-Sauveur), mais s'étendait au nord sur le terrain de la « ville des Tours », où il faut sans doute placer l'amphithéâtre. M. Ambard a sauvé une stèle découverte face à la place de la chapelle de l'Hôpital Saint-Jacques, dont le sol recouvre également une mosaïque à peu de profondeur: taillée dans la partie inférieure d'une colonne en calcaire local (haut.: 0 m. 625; larg.: 0 m. 425; ép.: 0 m. 10 à 0 m. 12), décorée d'un fronton avec volutes en S: D.M.||*Fronton(iae)*||*Sabinae*||*Evho*[*dius* ou *dus?*]||*contuber(n)alis*|| *s*[*epulcrum?*] *i*(*nstituit?*] *a*[*eternum?*].

Arles (*Bouches-du-Rhône*). — a) *Trinquetaille* [2]. — Au quartier de la Pointe, a été commencée la prospection d'un édifice, qui a été reconnu sur 50 mètres environ: mur nord-sud, flanqué de murs perpendiculaires délimitant des galeries dont une seule a été fouillée. 3 mètres de soubassements en moellons supportent un mur épais de 0 m. 90 en petit appareil régulier percé de part en part de grands arcs de décharge (diam.: 2 m. 50) reposant sur une triple rangée de briques. De chaque côté du mur, la base forme des banquettes larges de 0 m. 20 à 0 m. 40. Les moellons (larg.: 0 m. 15 × 0 m. 20; haut.: 0 m. 09 - 0 m. 10) sont analogues à ceux de l'enceinte du *castrum* primitif d'Arles. Les briques (0 m. 44 × 0 m .30 × 0 m. 05) rappellent celles du début de l'Empire à Rome et à Ostie et du port naval de Fréjus (31 avant J.-C.). On retrouve les arcs de décharge dans les murs pleins des docks à Ostie. Il s'agit sans doute d'un édifice militaire, peut-être les docks et l'arsenal construits par les légions de César. Dans la galerie on a trouvé le sol primitif et de la poterie d'Arezzo mélangée avec de la poterie indigène micacée noirâtre et de la poterie campanienne tardive. La galerie semble avoir été comblée au début du Ier siècle après J.-C.: au niveau supérieur on a trouvé des amphores à anses relevées en pointe (fin du Ier siècle avant J.-C., type 5 de Niessel), des monnaies nîmoises, d'Auguste et Agrippa, un moyen bronze d'Auguste corrodé (autel de Lyon), un moyen bronze de Trajan (98), époque à laquelle certaines parties de l'édifice semblent avoir été abandonnées. Il n'y a pas de vestige du Bas-Empire.

b) *Rempart de l'enceinte nord du castrum d'Arles*. — Les travaux de restauration de l'amphithéâtre entrepris par les Monuments Historiques et le déblaiement des chambres souterraines ont amené

(1) V. *Gallia*, V, 1, 1947, p. 98 sq.

(2) V. *Gallia*, III, 1944, pp. 251-257.

la découverte d'un dépotoir de céramique du Ier siècle, dans l'alvéole situé à l'est de la grande entrée septentrionale. Ce déblaiement a mis au jour une partie de la base d'une tour circulaire, attenant à un mur en petit appareil smillé qui était visible dans toute la hauteur de cet alvéole et dans les chambres voisines. Ce mur avait déjà attiré l'attention de L.-A. Constans [1]: il supposait qu'il correspondait à un mur de soutènement. Son parement est en effet singulier: reposant sur une base en forte saillie (0 m. 10 à 0 m. 12), il comprend six assises en retrait l'une sur l'autre de 0 m. 06 à 0 m. 08 et la base d'une septième qu'a coupée la voûte en berceau de l'alvéole de l'amphithéâtre. L'assise inférieure mesure 1 m. 10 et les assises suivantes 1 m. 05 environ, l'épaisseur du mur à la base étant de 2 m. 20. Ce mur est antérieur à l'amphithéâtre: nul doute qu'il ne représente le rempart primitif du *castrum*. Son appareil et son soubassement saillant sont identiques à ceux du rempart mis au jour dans le dégagement de la Tour des Mourgues [2]. L'arrachement d'une seconde tour circulaire, faisant saillie sur la courtine, peut être reconnu dans le mur de soutènement de la place de la Major, dont les abords sont rendus libres par suite de la destruction des maisons en 1944. Leur diamètre est voisin de celui de la Tour des Mourgues (diam. intér.: 7 m. 90), tour d'angle du *castrum*, et des tours qui défendaient l'entrée en demi-lune de la porte d'Italie (fig. 4). Ces découvertes permettent de rectifier le tracé de l'enceinte primitive qui entourait l'acropole de la Major et de préciser la datation de l'amphithéâtre. Le dépotoir reconnu au niveau de base du rempart contient exclusivement de la poterie du Ier siècle de notre ère: La Graufesenque, Lezoux et poterie à « coquille d'œuf » à reflets métalliques et reliefs barbotinés. L'édification de l'amphithéâtre en ce quartier marque donc un agrandissement de la cité qui se développa en direction du pont du Rhône; elle entraîna le recul de son rempart primitif, dont les parties du mur conservées servirent de soutènement aux alvéoles de la partie nord-est de l'amphithéâtre. Cette extension de la cité est contemporaine de la construction du pont du Rhône, que l'on s'accorde à dater du IIe siècle et dont la voie d'accès est dans le grand axe de l'ellipse de l'amphithéâtre [3].

c) *Tête de Niobide trouvée dans un égout des Cryptoportiques.* — On connaît à côté des Cryptoportiques l'emplacement du petit *forum* à exèdre dont l'abside sud est visible dans la cour du *Museon Arlaten*. Cette place dallée est bordée à l'est par un caniveau qui longe à l'ouest le mur d'appui des Cryptoportiques. Le dégagement de l'égout a permis de trouver, dans la couche de déblais du Ier siècle, une tête de jeune fille en marbre, haute de 0 m. 19, donc appartenant à une statue de petite dimension, d'un très bon style, du Ier siècle (fig. 5). La tête est rejetée en arrière sur l'épaule droite, le visage levé vers le ciel, la bouche entr'ouverte, dans une pose de détresse, qu'accentue encore le dénouement de la chevelure. Celle-ci,

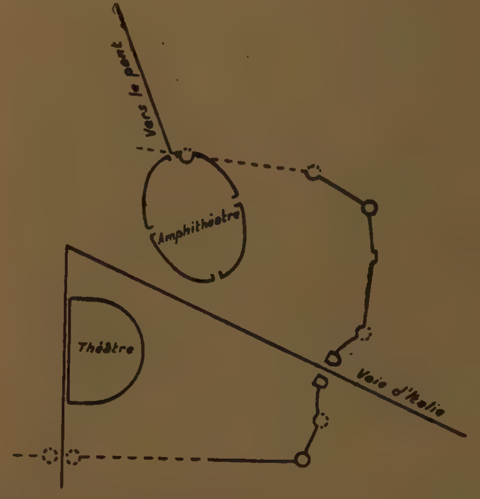


Fig. 4. — Arles. Enceinte nord du *castrum*.

(1) L.-A. Constans, *Arles antique*, p. 309.
(2) Cf. *Gallia*, II, 1943, p. 279.
(3) F. Benoit, *Essai de quadrillage d'un plan d'Arles*, *CRAI*, 1941, p. 97. av. plan.

partagée en deux sur le sommet du crâne par une raie qui se prolonge sur la nuque, est ramenée sur les deux tem-



Fig. 5. — Arles. Tête de Niobide. (On voit la trace des trous de scellement.)

pes par les chignons proéminents: la masse de gauche, sectionnée en oblique, est percée d'une mortaise, de 0 m. 009 de diamètre et profonde de 0 m. 02; la masse de droite, proéminente de 0 m. 045, est brisée. Sans doute une Niobide, selon le type hellénistique adopté à partir du ive siècle, dont la statue de Niobide des jardins de Salluste à Rome avait répandu le thème [1]: la Niobide, affaissée à terre, la tête inclinée sur l'épaule droite dans le marbre romain, s'efforce d'arracher de la plaie le fer fiché entre les deux épaules. Est-ce une attitude analogue qu'avait le marbre arlésien? La partie gauche du crâne porte la trace de trois trous de fixation d'un diamètre de 0 m. 01 environ et distants de bord à bord de 0 m. 04 et 0 m. 05. Ils sont disposés selon un triangle largement ouvert: l'un au sommet du crâne touchant la raie des cheveux, rempli d'une concrétion calcaire, semble avoir été bouché dès l'époque antique et serait un « repentir »; le 2e, à peu près dans l'axe du cou, vide, est profond de 0 m. 09; le 3e, à la tempe gauche, contient encore l'extrémité d'une tige de métal dont les traces de rouille ont coulé sur la chevelure, la joue gauche et le cou. Le creusement de ces trous est certainement antique, mais la profondeur de celui qui est vide apparaît anormale et leur triplement rend obscure leur destination. On ne peut y voir les tiges de métal ou ménisques, servant de « chasse-milans », dont on surmontait parfois la tête des statues pour éviter les souillures des oiseaux. S'agit-il du scellement d'un pan de draperie, indépendant de la taille de la chevelure, qui aurait été relevé sur la tête de la Niobide, comme dans le groupe de Florence [2], ou doit-on songer aux trous de fixation de la tête sur un socle? L'identification de cette statue avec une Niobide enrichit l'iconographie de ce thème qui sera fréquemment reproduit en Gaule, notamment sur un relief du mausolée de *Glanum* [3] et dans la statuaire à Soissons [4], au Musée de Compiègne [5], à Vaison [6], peut-être à Nîmes [7] et à Arles même, si l'on adopte l'identification proposée par M. Ch. Picard d'un groupe en pierre calcaire qui passait pour représenter le rapt de Cassandre par Ajax [8].

Ainsi paraît-il que cette place dallée, annexe du forum (*dodékathéon*?), contenait de nombreuses statues: statues de divinités, qui avaient pris place dans les

(1) H. Lechat, *Rev. Et. Anc.*, 1910, p. 327. Cf. sur une tête analogue de l'Esquilin, à la Glyptoythèque Ny-Carlsberg à Copenhague, S. Reinach, *Recueil de têtes antiques*, pl. 114 et Ch. Picard, *La sculpture antique*, II, pp. 44 et 157.

(2) S. Reinach., *Rép. Statuaire*, I, p. 313. Cf. Espérandieu, V. 3909, tête au Musée de Compiègne.

(3) F. Chamoux, *CRAI*, 1945, p. 177.

(4) Espérandieu, V, 3790 (d'après le groupe de Florence).

(5) *Ibid.*, V, 3909

(6) *Ibid.*, III, 2589.

(7) *Ibid.*, 2685 et 2690.

(8) *Ibid.*, IX, 6707. M. Ch. Picard, se fondant sur la présence du pédagogue au côté des filles de Niobé, reconnaît dans ce groupe une représentation d'une Niobide affaissée à terre, et non point de Cassandre, près du Palladium: *Rev. arch.*, 1945, II, p. 135.

douze niches de l'exèdre, sans doute consacrées aux douze grands dieux du Panthéon (il subsiste un fragment de Diane), statue d'Hercule, et autels et statues de notables arlésiens que la cité voulait particulièrement honorer. L'une des inscriptions trouvées dans les fouilles de cette place est une dédicace à Apollon [1]. Peut-être avait-on voulu représenter dans cet édifice l'un des traits les plus populaires de sa légende, le massacre des Niobides, groupe auquel appartiendrait le fragment de statue retrouvée, une Niobide affaissée à terre sous les flèches d'Apollon et levant vers le ciel inexorable son regard angoissé?

d) *Meunerie hydraulique de Barbegal.* — Les travaux de détourage et de restauration de la meunerie arlésienne ont achevé de mettre au jour l'enceinte de protection qui était assise sur le rocher. Une partie des parements en petits moellons réguliers de la meunerie a été restaurée, en vue de protéger le blocage des murs et de rendre plus clair le plan de l'installation hydraulique, qui est unique dans l'archéologie romaine [2].

(1) L.-A. Constans, *l. l.*, p. 263.
(2) F. Benoit, *L'usine de meunerie hydraulique de Barbegal*, *Rev. arch.*, 1940, I, pp. 19-80.

Saint-Blaise (*Bouches-du-Rhône*). — Des fouilles commencées en 1935 par M. H. Rolland sur l'éperon rocheux qui sépare les étangs de Lavalduc et de Citis, près du delta du Rhône, avaient mis au jour un rempart en grand appareil d'époque hellénique, protégeant du côté de la terre un *oppidum* qui occupe la pointe de l'éperon (fig. 6). Ce rempart est actuellement complètement dégagé dans son tracé extérieur, avec sa porte principale protégée par de multiples décrochements, et plusieurs poternes. Les blocs sont parfaitement taillés et portent des marques de tâcheron gréco-puniques et des lettres indiquant un numérotage. Les merlons retrouvés ont une forme arrondie que l'on connaît en Sicile, à Eryx et Motyé. La céramique retrouvée permet de faire remonter l'occupation du site au VI[e] siècle, époque où des Rhodiens fréquentèrent cet endroit avant que Marseille y établît un comptoir. Le rempart doit dater du IV[e] siècle. Le site paraît avoir été délaissé à la haute époque romaine. Plusieurs habitations contemporaines du rempart hellénique sont déjà connues, construites en moellons irréguliers réunis par un mortier argileux. En 1947, l'une d'elles a été dégagée; on y a trouvé, avec la céramique campanienne, des monnaies de Marseille, des *dolia* et de nombreux débris d'amphores ovoïdes. On a également précisé l'appareil de la face intérieure du rempart hellénique: il est beaucoup moins régulier que celui de la face extérieure, mais construit aussi en gros éléments.



Fig. 6. — Saint-Blaise. Portion du rempart hellénique.

Une nécropole, une basilique et un nouveau rempart d'époque paléochrétienne ont été retrouvés; ce sont ceux de la ville d'*Ugium* connue au haut Moyen âge. La basilique, appuyée au rempart, qui recouvre lui-même le rempart hellénique, comporte une nef orientée est-ouest et un *presbyterium* à abside. La nécropole, située hors de la ville, comporte des tom-

bes creusées dans le roc; des boucles d'époque barbare y ont été trouvées en 1947 et M. H. Rolland a dégagé le rempart chrétien, construit en petit appareil assez irrégulier et en blocs provenant du rempart hellénique réemployés dans les fondations. Deux tours semi-circulaires ont été dégagées. La céramique grise « wisigothique » et la céramique rouge du type africain avec symboles chrétiens y sont très abondantes. (Un compte rendu d'ensemble des fouilles 1935-1946 sera prochainement publié en supplément à *Gallia*).

Entremont (*Bouches-du-Rhône*). — Le dégagement de l'enceinte a permis à M. R. Ambard de mettre au jour en 1947 une poterne du rempart sud-ouest, avec un escalier taillé en partie dans le roc, large de 1 m. 80, haut de 3 m. 50. Cette poterne donnait accès à la ville basse. Le rempart nord-est est flanqué de tours rectangulaires à angles curvilignes, qu'on retrouve aux *insulæ* du quartier d'habitation de la ville haute; une *insula* a été dégagée, bordée par deux rues parallèles larges de 3 m. 40 et 3 m. 50, composée d'une double rangée de cases rectangulaires adossées à un grand mur de refend et ouvrant sur les rues par des portes avec seuil. Ces cases ont 4 m. 50 de long sur moins de 3 mètres de large. On n'a trouvé aucune tuile de couverture: il faut supposer une toiture unique à deux versants, en clayonnage, pour toute l'*insula*. De nombreux *pithoi* et des amphores ont été trouvés dans ces cases: s'agit-il des magasins du palais royal?

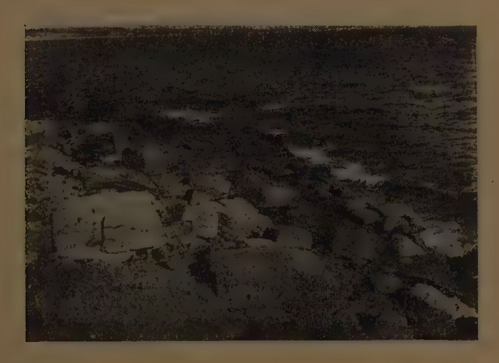


FIG. 7. — Fos. Fragments de sarcophages au bord de la mer.

Fos (*Bouches-du-Rhône*). — Des travaux militaires avaient mis au jour les salles souterraines de l'enceinte médiévale, aujourd'hui comblées. Une hache à talon postérieure au Bronze II a été trouvée par M. Marchal près de la Tour du cimetière; des monnaies massaliotes trouvées sur la plage prouvent également l'importance pré-romaine du site où furent aménagées les Fosses Mariennes. Près de la mer, une nécropole à tombes monolithes du type des tombes des Aliscamps a été reconnue (fig. 7).

Les Saintes-Maries-de-la-Mer (*Bouches-du-Rhône*). — Au cours de prospections effectuées en 1946-1947, M. S. Gagnière a découvert sur la plage, à l'ouest du village, une série de cols d'amphores vinaires, de type italique, dont plusieurs présentaient encore leur fermeture. A l'intérieur du col, à 0 m. 15 environ de l'ouverture, se trouvait une rondelle de liège, surmontée d'un disque en plâtre, sur lequel est imprimé, à l'aide d'un cachet, le nom du négociant, répété deux fois sur le pourtour du disque. Une de ces estampilles, parfaitement lisible, porte le nom de L (*ucius*) POMPON (*ius*) (fig. 8), avec liaison des deux lettres *M* et *P*. L'emplacement même où ont été trouvées ces amphores, enlisées dans les limons gris sous-jacents aux sables marins du rivage actuel, apporte un document intéressant pour la topographie de la Camargue: elles constituaient le chargement d'un navire échoué, non point sur le littoral, mais dans un ancien bras du Rhône, aujourd'hui asséché, dont l'embouchure est encore marquée par l'étang



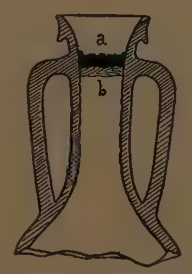


FIG. 8. — Les Saintes-Maries-de-la-Mer. Bouchon d'amphore avec disque de plâtre estampillé (diam.: 0 m. 106); au-dessous coupe longitudinale du col: bouchon de liège (*b*) surmonté du disque de plâtre estampillé (*a*).

(Dessin S. Gagnière)

des Launes, à l'ouest des Saintes-Maries, le tracé du petit Rhône actuel ne datant que du XVIe siècle.

Constantine (*Bouches-du-Rhône*). — Des recherches entreprises en 1948 par M. Marcel Renard sur l'emplacement de l'*oppidum* de *Constantine*. (Com. de *Lançon*) sur l'étang de Berre, ont mis au jour, vers le sud de la place, aux alentours d'un aven profond de 80 mètres, entouré par un mur en forme de fer à cheval, des blocs de calcaire, quelques-uns considérables, tous soigneusement taillés et dont plusieurs représentaient des entailles et des traces de canalisations. Les fouilles ont également révélé l'existence de maisons construites sur un dallage de béton et dont les murs, en pierres sèches, s'appuyaient à de grosses pierres d'angle. La découverte de tessons de poterie phocéenne (VIe av. J.-C.), campanienne, et de céramique dite « wisigothique » et la trouvaille de plusieurs objets de l'époque barbare (boucle de ceinturon, plaque de bronze, bagues, débris de verre) attestent l'occupation de cette place forte dès avant la fondation de Marseille, son abandon à l'époque romaine par suite de l'établissement de la population dans la plaine et sa réoccupation à la fin de l'Empire devant la menace des invasions.

Agay (*Var*). — La prospection sous-marine, effectuée par le « Club alpin sous-marin » de Cannes, en liaison avec la Direction des Antiquités, a repéré en rade d'Agay, par une vingtaine de mètres de fond, un chargement d'amphores: l'une d'elles avait conservé un bouchon de même type que celles des Saintes-Maries-de-la-Mer, avec estampille portant deux fois répété un nom malheureusement illisible, remontant également à la fin de l'époque républicaine ou au début de l'Empire.

Saint-Hermentaire (*Var*). — M. l'abbé R. Boyer a dégagé les thermes de la *villa* de Saint-Hermentaire, à 1 kilomètre au sud de Draguignan, et un cimetière chrétien, où les tombes contenaient un pot du type *pegau* sous la tête du défunt, comme à Digne.

Hyères (*Var*). — En 1845-1846, on avait mis au jour à l'ouest d'Hyères des vestiges de murs, thermes, habitations, un quai avec môle [1]; en 1944 une partie de ces vestiges avaient été mis au jour lors de travaux militaires. M. J. Coupry, mis au courant de la découverte d'un mur cyclopéen d'apparence hellénique perpendiculaire au rivage [2] (fig. 9), a



Fig. 9. — Hyères. (*Olbia*). Le mur hellénique.

réussi à délimiter en 1947 l'enceinte d'*Olbia*, comptoir marseillais, auquel semble avoir succédé la station navale de *Pomponiana* citée par l'*Itinéraire* d'*Antonin;* enceinte rectangulaire allongée entre la mer et les collines, flanquée

(1) Lieutenant-Colonel Poitevin de Maureilhan, *Pomponiana* (*Olbia*), Hyères, 1907. Plan dans *F.O.R.*, *Var*, p. 29.

(2) Plan de l'enceinte grecque par B. Blanc, Bibl. Méjanes à Aix, mss. 1105 (704-711); t. I, pp. 51-52; t. VII, pp. 15-18 (1863). V. J. Coupry, *Le site antique d'Olbia près d'Hyères* (*Var*), *Rev. arch.*, 1947, 2, pp. 12-22.

de tours rectangulaires reconnues à l'ouest avec une porte à l'est, dont le seuil est usé par les chars. La situation rappelle celle d'Ampurias: création tout artificielle des Marseillais, *emporium* et relais de cabotage. Après celle de Saint-Blaise (B.-du-R.), c'est la deuxième enceinte grecque connue en France.

Le Brusc (*Var*). — Deux campagnes de fouilles conduites par M. P. Boyancé sur le plateau de la Citadelle ont confirmé les résultats passés [1]: elles ont mis au jour des habitations hellénistiques tardives et du début de notre ère (vaisselle campanienne, Arezzo, La Graufesenque; monnaies marseillaises du IIIe au Ier siècles, et romaines d'Auguste et Tibère). Petit port de pêcheurs, qu'on ne peut encore identifier avec certitude avec *Tauroentum* [2], nom dans lequel on peut reconnaître un radical indigène (*taur* = hauteur), rhabillé à la grecque.

Ollioules (*Var*). — MM. J. Layet et Gérard ont exploré en 1947 les cases adossées au rempart du camp de La Courtine, *oppidum* celto-ligure, et dégagé une partie de l'enceinte: le bastion oriental, en grands blocs de lave. Une statue pré-romaine, déjà connue par un dessin de B. Blanc (1854) [3] a été retrouvée: comme les statues d'Entremont, elle paraît faire le geste d'imposition de la main sur une « tête coupée ».

Tourves (*Var*). — M. E. Gravier a dégagé de la maison n° 11, rue Sadi-Carnot une borne milliaire de Constantin. La station *ad Turrem* est mentionnée par les Itinéraires (*F.O.R.*, Var, 216).

Lérins (*Alpes-Maritimes*). — Au centre de l'île Saint-Honorat, où devait se trouver un sanctuaire païen (*F.O.R.*, A.-M., 72), a été exhumée, lors de travaux agricoles, une statue de Priape (0 m. 80), conservée au monastère (fig. 10).

Digne (*Basses-Alpes*). — A l'intérieur et aux alentours de Notre-Dame du Bourg, M. André Delmas, archiviste départemental des Basses-Alpes, et M. Irigoin, professeur agrégé au lycée de Digne, ont ouvert un chantier de fouilles en 1946, cherchant les traces du site paléochrétien que l'on pouvait localiser en cet endroit, malgré l'absence de vestiges de la ville romaine. Ils ont exploré un cimetière retrouvé par hasard et remontant à l'époque gallo-romaine. Les sondages effectués dans le chœur et derrière l'autel ont mis au jour à 0 m. 75 de profondeur un dallage en pierre grise



FIG. 10. — Lérins. Statue de Priape trouvée dans l'île Saint-Honorat.

correspondant sans doute au sol de l'autel (1re moitié du XVIIe s.) et à 1 m. 13, des traces horizontales de chaux grasse représentant vraisemblablement le sol de la nef à cette époque. Au-dessous, la terre est mêlée d'ossements et ce n'est qu'à 1 m. 75 qu'apparaît le premier étage de tombes en lauses. Jusqu'à 2 m. 70, trois couches se succèdent et, à 2 m. 95 de profondeur, commence le premier étage de sépultures qu'on retrouve en-

(1) M. FIESSINGER, *Les fouilles du Brusc*, Toulon, 1898. Cf. *F.O.R.*, *Var*, 72.
(2) DUPRAT, *Tauroentum*, 1935.
(3) F. BENOIT, *L'art primitif méditerranéen*, 1945, p. 17, fig. 2.

core au delà de 4 m. 50 et qui sont caractérisées par des *imbrices* et des *tegulæ*. Mais les infiltrations d'eau ont interrompu les fouilles. Le mobilier de ces tombes sans orientation n'a livré qu'un vase en terre gris clair, du type *pégau*, à col rond et à anse, rencontré à côté d'une des sépultures en lauses, dont il est impossible de préciser l'époque. Par contre, les débris de poterie permettent de dater des IIIe et IVe siècles les tombes en *tegulæ*.

Les sondages pratiqués à l'extérieur sur l'emplacement de la chapelle Saint-Reynaud, construite à l'angle ouest du croisillon nord, ont amené la découverte de 4 étages de tombes reposant sur un béton romain, épais de 0 m. 25 environ: 9 tombes aux 1er et 2e étages et 5 aux 3e et 4e (la dernière étant un tombeau gallo-romain) ont été mises au jour sur 5 m. 80 de longueur et 4 m. de largeur. Orientées ouest-est ou nord-sud, ces sépultures, qui contenaient parfois deux squelettes, ont toutes restitué au minimum un vase du type *pégau* (fig. 11).



(Cliché Irigoin)

Fig. 11. — Digne. Vase en verre et *pégau*.

L'une d'elles comprenait 6 squelettes, et plusieurs, un vase à pied, en verre, brisé. Au total, 26 *pégaux* ont été recueillis. — Des recherches effectuées dans la nef même n'ont amené aucune découverte. Sous le clocher se trouvait une crypte à peu près comblée de terre mêlée d'ossements et dont les fondations reposaient à 0 m. 30 au-dessus du béton rose de l'époque romaine. Les fouilles entreprises dans le croisillon nord et dans la chapelle d'Elzéar de Villeneuve n'ont restitué aucun objet antique.

Cette première campagne aura du moins apporté la certitude que, sur l'emplacement d'une construction gallo-romaine assez importante, un autre édifice plus petit a été élevé avant le Xe siècle, restauré et peut-être agrandi au Xe ou au XIe, puis englobé dans le monument actuel.

XIIIe Circonscription

M. le Chanoine J. Sautel, directeur

Alba (*Ardèche*). — Après de nombreuses années de découvertes fortuites et accidentelles, les recherches archéologiques vont prendre un caractère scientifique. Commencées en 1936 par M. le Dr Jullien, de Joyeuse et par M. Delarbre, d'Alba, avec l'aide de l'administration des Beaux-Arts, elles ont continué en 1938; interrompues par la guerre, elles ont repris en 1946, 1947 et 1948 et ont porté sur deux quartiers de l'ancienne cité (fig. 1).



Fig. 1. — Alba. Plan général des vestiges de la ville antique.

a) *Le Quartier du Palais*. — Au quartier du Palais, situé à l'intersection de la R. N. n° 102 et du chemin de grande communication qui conduit à Alba, ap-

paraissaient les ruines d'une ancienne chapelle. Ces ruines ont été dégagées: sous les murs du moyen âge apparaissent des substructions romaines, entre lesquelles sont placés trois sarcophages, mais il est difficile de déterminer la nature de ces vestiges, qui ont livré quelques fragments de poterie du Bas-Empire et des objets du moyen âge.

b) *Le Quartier du Théâtre.* — Le théâtre gallo-romain est situé à environ 100 mètres au nord de la R. N. n° 102 sur la pente est d'un ravin, formé par un petit ruisseau, qui vient des collines voisines. Le mur d'enceinte et la *cavea* sont parfaitement visibles, mais l'ensemble appartient à différents propriétaires, auprès desquels la Commission des Monuments Historiques va commencer des démarches. Aussi les recherches ont-elles porté seulement sur une parcelle appartenant à M. Delarbre, au sud du monument: subventionnées par la Commission des Fouilles archéologiques, elles ont permis de dégager le commencement du mur d'enceinte sur une longueur de 20 mètres ainsi que le mur d'une autre construction, en bel appareil (fig. 2). Dans ces éboulis ont été mis au jour des fragments de la corniche, de chapiteaux, de fresques, de placages de marbre, de sculptures di-



FIG. 2. — Alba. Les ruines de l'hémicycle du théâtre.

verses avec volutes, oves, feuilles d'acanthe, etc. — D'autre part, dans cette même parcelle, M. Delarbre a découvert d'autres constructions, appartenant vraisemblablement à une maison privée: au milieu des ruines, il a été trouvé une mosaïque de 36 m², décorée de médaillons polychromes, qui ont été soigneusement relevés avant le remblaiement.

Il est certain que cette ancienne capitale des Helviens, déjà connue par de nombreuses trouvailles fortuites, dispersées dans les collections particulières, mériterait un sort meilleur et que son exploration doterait la Province romaine d'un important centre archéologique.

Vaison-la-Romaine (*Vaucluse*). — a) *Colline de Puymin.* — Le déblaiement des deux pentes de la colline de Puymin, poursuivi en 1943, 1944 et 1945 a permis de rendre au jour quelques éléments d'habitations privées, établies sur ces pentes. Sur le versant est, le long de la grande rue et en arrière de l'arrivée de la source de Puymin, marquée par des colonnes (fig. 3), quatre pièces ont été dégagées, dont deux occupent tout l'espace compris entre la rue et le mur de soutènement et les deux autres, le même espace, mais de largeur moitié moindre, du fait qu'elles sont séparées par un mur de refend. La pièce voisine du mur de soutènement présente sur le sol, au milieu de la paroi est, une petite construction carrée en pierres taillées et légèrement surélevée; au centre, se trouve une auge en calcaire de Beaumont, avec fossé d'écoulement des eaux vers l'égoût central de la rue. — Sur le versant occidental, les travaux ont mis au jour des appartements disposés autour d'un bassin central et le mur de soutènement, assez bien conservé, présente encore une demi-colonne engagée. Dans la partie la plus éloignée, on a reconnu un petit hypocauste, dont l'entrée du foyer avait été creusée dans le rocher de la colline. On a recueilli des tuiles à rebords, des tessons de poteries diverses, des fragments de sculpture et de nombreux morceaux de revêtements en marbre ou d'enduits à peinture du premier style pompéien.

En 1946, le grand égout du théâtre romain (larg.: 0 m. 55, haut.: 1 m. 50) a été dégagé sur une longueur de 35 m. 50 à ciel ouvert, au pied du chemin vicinal actuel, qui conduit au théâtre. — En 1947, le déblaiement de ce grand égout, nettoyé sur une autre longueur de 34 mètres, a été poursuivi vers le sud pour assurer



Fig. 3. — Vaison. Versant oriental de Puymin. Vue d'ensemble des appartements dégagés le long de la grande rue et en arrière de l'arrivée de la source de Puymin.

l'écoulement des eaux dans l'égout qui vient de la « Maison des Messii » et la tranchée a été reprise sans difficulté vers le nord jusqu'à l'endroit où la canalisation pénètre sous le chemin vicinal. — En 1948, les travaux ont continué vers le nord sous ce chemin vicinal jusqu'au monument lui-même; à certains endroits, l'égout est creusé dans le rocher, mais aux parties faibles, les constructeurs romains avaient établi des voûtes en mortier, sur lesquelles il est facile de reconnaître les traces des planches qui ont servi à l'établir. Il reste encore

quelques mètres à nettoyer pour assurer l'écoulement des eaux des *hyposcaenia.*

Ces fouilles, qui n'ont livré aucun objet important, ont permis de déterminer la largeur de la rue qui desservait ce quartier de la ville. L'égout suit, en effet, dans ce parcours souterrain les constructions romaines, sur lesquelles s'appuient les maisons modernes; elles sont parallèles aux autres constructions, établies sur le versant occidental de la colline sur une longueur de 15 mètres. La largeur de la voie romaine (5 m. 50) correspond exactement à celle qui avait déjà été relevée à hauteur des latrines.

b) *Quartier de la Villasse.* — Les fouilles ont porté en 1947 sur une



Fig. 5. — Vaison. Côté sud du portique avec les petites pièces à droite et le seuil du portique inférieur (non déblayé); dans le fond, le péristyle de la « Maison des *Messii* ».

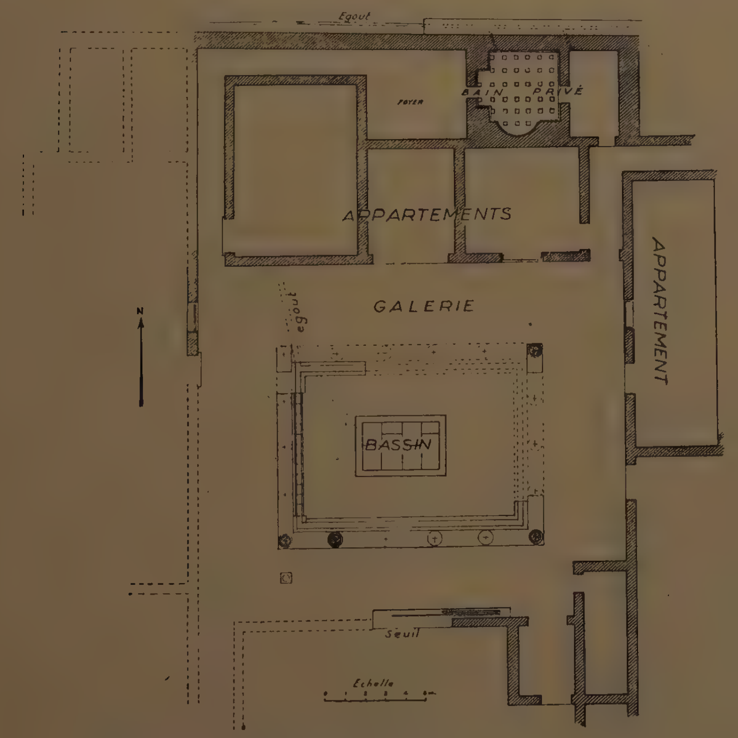


Fig. 4. — Vaison. Plan du quartier de la Villasse: état des fouilles en 1948.

habitation de ce riche quartier. Après le décapage de la couche supérieure, haute de 3 mètres à 3 m. 50, qui couvrait les ruines, on a mis au jour des colonnes en calcaire, des morceaux de frises et de corniches en pierres de Beaumont, et un dauphin en marbre blanc chevauché par un Cupidon; et on a dégagé aussi un nouveau péristyle avec bassin central de 3 m. 80 sur 2 m. 40, en pierres de taille de 0 m. 30 d'épaisseur sur 1 mètre de hauteur et dont les longueurs varient de 1 m. 20 à 1 m. 90. Rempli de débris de placage de marbre, de fragments de poterie rouge et jaune et de morceaux d'architecture, ce bassin n'est pas exactement placé au centre de l'*area;* dans la partie longitudinale, au nord et au sud, la largeur est de 2 m. 80 de chaque côté, alors qu'elle est de 4 mè-

tres à l'est et de 3 m. 25 à l'ouest: c'est dans cette partie qu'ont été trouvés les fragments de colonnade (fig. 4).

La galerie du portique, large de 3 m. 90 et mesurant 2 mètres d'est en ouest et 17 m. 50 du nord au sud, a pu être facilement reconnue grâce à ses substructions et à celles des murs qui l'entouraient et grâce aussi à la présence du stylobate (13 m. × 10 m. 30), formé de dalles et doublé en avant, vers la cour, par une rainure d'écoulement de 0 m. 40 pour les eaux de la toiture (fig. 5). Intacte au sud avec ses deux retours d'angle, la rainure a été remplacée à l'ouest, à une époque tardive, par des tuiles à rebords chevauchant les unes sur les autres.



Fig. 7. — Vaison. Fouilles de 1948. Appartements situés au nord du péristyle découvert en 1947; de gauche à droite: pièce à sol dallé, hypocauste, foyer.

Une partie des appartements, entourant la galerie et dont les murs sont en mauvais état, ont été dégagés (ils ont 5 mètres de profondeur au nord, 4 mètres à l'est, et sont disposés régulièrement); à l'ouest certains seuils de portes sont en place. Au sud sont disposées des pièces de dimensions plus réduites, et, sur



Fig. 6. — Vaison. Seuil entre la galerie du portique dégagé en 1947 et le portique inférieur (à dégager). Trois fragments de tambours des colonnes doubles de ce portique trouvés au cours des déblaiements.

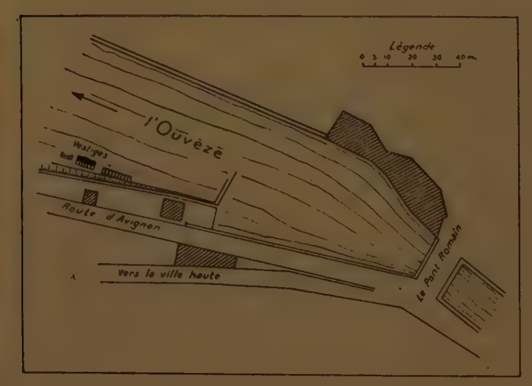


Fig. 8. — Vaison. Emplacement des vestiges des fondations du quai de l'Ouvèze, rive gauche.

le milieu, un grand seuil de porte de 4 m. 50 paraît constituer l'accès à un autre grand monument, situé à un niveau inférieur, dont on a retrouvé des colonnes doubles engagées aux trois quarts (fût lisse d'un côté avec chapiteau toscan, cannelé de l'autre) (fig. 6). Ces ruines semblent avoir souffert d'une destruction totale. Deux des colonnes du péristyle ornent l'arc triomphal de la cathédrale romane, située à 200 mètres de là.



Fig. 9. — Vaison. Fondations sur pilotis des bords de l'Ouvèze (1947).

En 1948, les recherches ont été dirigées au nord de ces appartements, jusqu'à la limite de l'édifice, marquée par un mur rectiligne et un fossé d'écoulement des eaux. Elles ont permis de nettoyer un nouvel ensemble de pièces, dont la plus caractéristique est le bain privé avec hypocauste assez bien conservé: une partie des piliers étaient encore en place et il sera même possible de sauvegarder quelques éléments du dallage proprement dit. Les autres pièces sont vastes et bien disposées: l'une d'entre elles a conservé son sol, formé de petits fragments de terre cuite, disposés en chevrons (fig. 7).

c) *Fondations sur pilotis aux bords de l'Ouvèze.* — A la suite d'une crue violente de la rivière au cours de l'été de 1946, les eaux ont affouillé la rive gauche, en aval du pont romain et ont mis à découvert sur une longueur de 100 mètres une série de dalles, appuyées sur des pilotis en bois de chêne et des fragments de constructions diverses, plus ou moins bouleversées par les glissements de terrain (fig. 8). En 1947, la sécheresse de l'été a permis d'étudier avec plus de détail ces vestiges intéressants. Les dalles mesurent 2 m. 55 de longueur et 0 m. 45 d'épaisseur sur environ 0 m. 60 de largeur: elles sont placées perpendiculairement au cours de la rivière et parfaitement appareillées. Les pilotis, qui ont 0 m. 25 de diamètre et sont placés à 0 m. 50 ou 0 m. 55 d'intervalle, pénètrent dans les dalles par une mortaise de même dimension et sont reliés par des moises (ép.: 0 m. 30, larg.: 0 m.

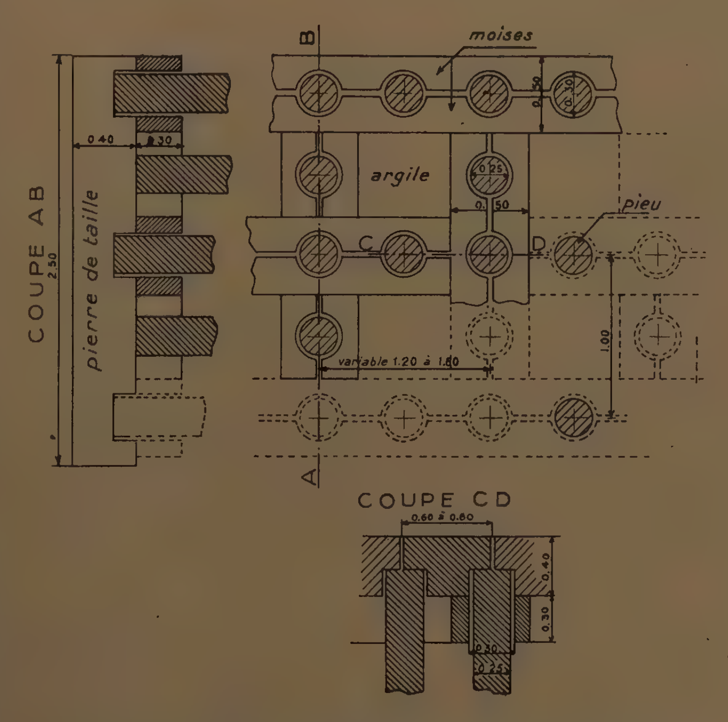


Fig. 10. — Vaison. Plan partiel et coupe des fondations sur pilotis du quai de l'Ouvèze, rive gauche.

50). La disposition de ces moises qui s'entrecroisent forme des carrés de 0 m. 50, qui sont remplis profondément d'argile d'excellente qualité, d'aspect noirâtre et de nature différente de celle du limon de la rivière (fig. 9 et 10). Ces vestiges confirment l'emploi des pilotis de bois pour assurer la stabilisation des constructions dans des sols peu résistants, le dispositif spécial de l'entrecroisement ou l'emploi des isolants, mais ne permettent pas de se prononcer sur la nature de ces fondations: s'agit-il de murs de soutènement pour une route, pour des docks ou des entrepôts, ou bien sommes-nous en présence de quais pour l'abordage des radeaux des Utriculaires, dont la présence est signalée à Vaison par une inscription? Seules, des recherches plus complètes aideront à fixer ce point de l'histoire de la capitale méridionale des Voconces.

Les Borys (*commune de Mérindol, Vaucluse*). — A la fin du fascicule VII de la *Forma Orbis Romani*, nous avions signalé au hameau des Borys la découverte d'une inscription aux Nymphes et divers vestiges romains par M. Gros, maire d'Avignon et sénateur de Vaucluse. Il a repris ses fouilles en 1947-1948 et elles ont révélé, à la sortie de la source dans la plaine de la Durance, l'existence d'un habitat gallo-romain: outre les débris de poteries de toutes sortes, il a dégagé deux pièces, recouvertes d'un enduit à fresques, de nombreux sarcophages, des fragments de mosaïques, des canaux et des bassins et enfin une grande construction quadrangulaire, dont il n'est pas encore possible de déterminer la nature. Les recherches continuent.

Lagarde-Paréol (*Vaucluse*). — Aux limites de cette commune et de Sainte-Cécile-les-Vignes, sur un petit monticule, M. Paul Roux, propriétaire-viticulteur, a mis au jour plusieurs sépultures,

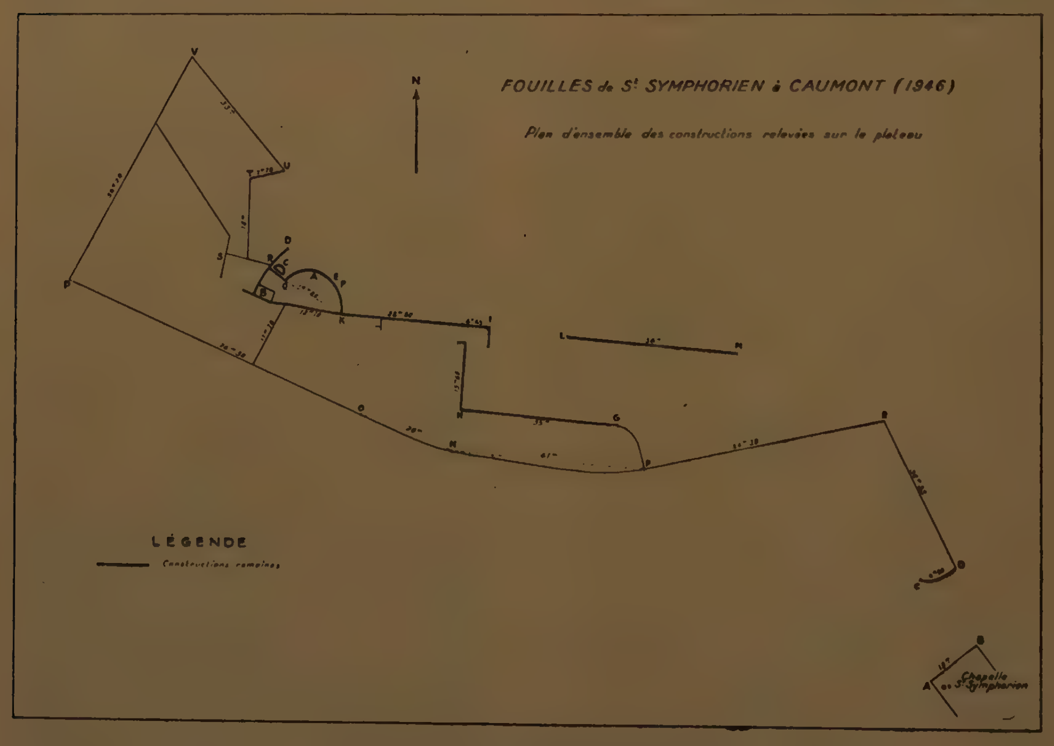


Fig. 11. — Caumont. Plan d'ensemble des constructions relevées sur le plateau de Saint-Symphorien.

creusées dans la mollasse et couvertes de dalles plates ou « Lauses ». Quatre contenaient des vases en poterie grise à reflets bleus, du genre des « pegaus »: ces vases étaient placés au-dessus ou au-dessous de la tête du défunt.

Saint-Symphorien (commune de Caumont, Vaucluse). — L'objet principal des

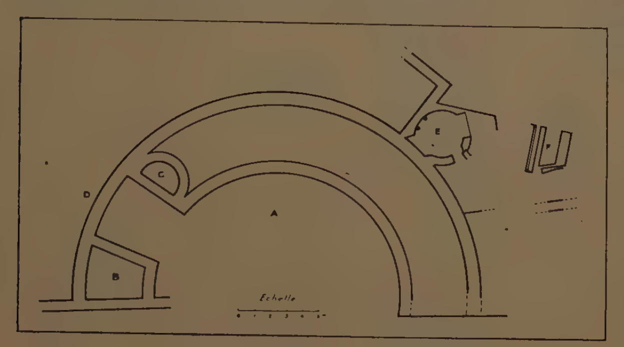


Fig. 12. — Caumont. Plan de la grande exèdre A.

fouilles en 1946 était de reconnaître un vaste ensemble de constructions datant de l'époque romaine. A l'est de l'exèdre qui avait déjà été remarquée, ces fouilles ont mis au jour un premier mur *K I*, haut de 3 à 4 mètres, long de 33 m. 25, se continuant dans le même alignement par un autre mur *L M*, un peu moins haut, long de 38 mètres renforcé au nord par des contreforts (fig. 11). Ces deux murs sont construits en petits moellons rectangulaires, assez grossièrement appareillés. Au sud, sur une longueur de 35 mètres, s'étend un troisième mur *G H*, relié au précédent par une construction de même nature *H J*, longue de 16 m. 50.



Fig. 13. — Caumont. A gauche, petite exèdre C: à droite, grande exèdre A, avec départ de ses deux murs semi-circulaires.

Autour de la construction semi-circulaire *A* (fig. 12 et 13), des sondages à l'intérieur de l'exèdre n'ont donné aucun résultat positif en raison de la présence de plantations d'oliviers, mais en *B* est apparu un groupe de constructions marquant la continuation du grand mur rectiligne *K I* et *L M*, long de 71 mètres. La partie curviligne située à l'ouest a orienté la fouille vers la petite exèdre *C;* le mur de la grande exèdre *A* était doublé par un autre mur de même épaisseur en *D* qui a été suivi. En *E*, entre les pieds d'oliviers et les souches de vigne, un autre groupe de constructions a été reconnu. Le premier de ces groupes (en E) comprend une salle circulaire (diam.: 3 m.), où deux piliers d'hypocauste en briques rondes étaient encore en place. Dans les déblais, on a ramassé de nombreux tessons de poterie ordinaire en terre jaune, des fragments de céramique de La Graufesenque, d'autres briques d'hypocauste et des morceaux de dallage en béton très épais. Le second groupe (en *F*) est une suite de canalisations, les unes couvertes, les autres à air libre, qui ont procuré beaucoup de fragments de poterie en terre jaune, la partie supérieure d'une urne à anses, des cubes de mosaïque, des débris de marbre, etc., mais dont il est encore difficile de déterminer le plan et la direction.

Ces découvertes confirment la première hypothèse d'un établissement de bains: au nord et à l'ouest de ces constructions,

d'autres vestiges romains ont été reconnus qu'il sera intéressant d'identifier.

Cavaillon (*Vaucluse*). — En 1947, M. Dumoulin, conservateur du Musée de Cavaillon, a fouillé un puits romain découvert dans une carrière de gravier située au pied du versant septentrional de la colline Saint-Jacques, le long de la route d'Avignon. Il a trouvé de nombreuses poteries sigillées, brisées ou en mauvais état; il les a restaurées soigneusement et elles constituent une belle vitrine du Musée. En 1948, une autre fosse, profonde de 8 mètres et de section carrée avec 1 m. 50 de côté, a livré un mobilier qui paraît plus ancien: trois vases campaniens, une coupe en terre noire, un bol en terre grise, des *ollæ* avec ou sans anses, des lampes, avec deux monnaies en bronze: l'une, des Volques et l'autre au taureau, de *Massalia*. Le fond de la fosse contenait des restes alimentaires: des pépins de raisin, des céréales, des noyaux, des os de volailles, de rongeurs, de bovidés et d'ovidés, des arêtes et des écailles de poisson. Les poteries ont été également restaurées et placées dans le Musée Municipal. L'ensemble de ces objets pourrait remonter à l'époque où les Cavares occupaient l'*oppidum* de Cavaillon.

Drôme. — Ce département, dans lequel les recherches archéologiques pourraient donner d'excellents résultats, en particulier à Die et dans ses environs, n'a pu encore recevoir de subvention de la Commission des fouilles archéologiques, mais les découvertes fortuites sont fréquentes. M. Caillet, conservateur du Musée de Valence et correspondant de la Commission, signale les principales:

Valence: à la suite de travaux d'urbanisme, dans divers quartiers de la ville, des fragments de sculpture, des vestiges de constructions et de nombreuses poteries ont été relevés ou placés au Musée.

Ourches: M. Seignobos, instituteur, a découvert un four à poterie dans un ravin au sud-ouest du village.

Châteauneuf-d'Isère: M. Gresse, instituteur à Lyon, signale la découverte de sépultures et de constructions diverses autour de la ville et près de la ferme Chabalet, au quartier des Baumes, où passait la voie romaine.

Montréal-les-Sources: sur la vieille route de Rémuzat, au quartier de Baurari, M. Laugier a trouvé dans un champ de blé, l'épitaphe d'un vétéran de la VIIIe légion, *L(ucius) Valerius Cornetius*.

D'autre part, M. Jean Pietri, architecte à Die, et correspondant de la Commission, signale d'autres découvertes:

Die: identification d'inscriptions, découverte de fragments de statues et de poteries, relevé des égouts dans la ville, d'un cimetière gallo-romain au chemin de Remeyer et de constructions diverses avec sarcophages au quartier de Saint-Laurent.

Vercheny et Pontaix: découverte de fragments de sculpture, de poteries, de constructions et de tuiles à rebords.

Sainte-Croix et Chatillon: vestiges de constructions avec tuiles, fragments de sarcophage.

Recoubeau: fragment d'inscription sur pierre.

Rochegude: un grand récipient en plomb (50 kgs) avec couvercle, muni de plusieurs anses, et décoré d'oves en relief, a été trouvé au quartier des Albignans (déc. 1948); il contenait des cendres, des ossements et une monnaie d'Hadrien; placé au Musée Lapidaire d'Avignon.

Aouste: quartier du Collet, substructions en gros blocs de pierre de taille, avec moulures, monnaies, débris de tuiles à rebord et de poteries; — dans le jardin de M. Gresse, sur les bords de la Drôme, inscription funéraire de *Celsa Buccax* par son mari, *Tertius Hector*.

Le détail de ces trouvailles sera donné dans le fascicule de la *Forma Orbis Romani*, consacré à la Drôme.

J. S.

XIVe CIRCONSCRIPTION

M. PIERRE WUILLEUMIER, DIRECTEUR

Vienne (*Isère*). — a) *Théâtre*. — Le dégagement complet du corridor septentrional qui mène à l'orchestre a mis au jour la porte extérieure dont le seuil est bien conservé et le dallage d'une

voie. L'édifice mesure ainsi 130 m. 40 de diamètre, ce qui le place au second rang des théâtres gallo-romains après celui d'Autun. La première travée septentrionale contient les restes d'un escalier, et la deuxième un pavement, précédé de trois marches. La consolidation de l'orchestre a été activement poussée d'après les plans établis par M. Formigé. Un spécialiste a pu reconstituer en partie le *balteus* en cipolin vert qui le séparait de la *cauea*, une marche en brèche violette qui faisait le tour de l'orchestre, quatre gradins en marbre blanc qui soutenaient les sièges sénatoriaux à pieds de griffons, un pavement dont les dalles tantôt roses et tantôt jaunes forment un damier en point de Hongrie et le mur antérieur du *pulpitum*, orné de colonnettes accolées à des pilastres, et d'une frise où voisinent lions, panthères, taureaux, molosses et boucs: décor d'autant plus précieux qu'il est rarement conservé.

b) *Constructions supérieures au théâtre*. — En pratiquant des recherches au-dessus du théâtre, M. J. Ruf a trouvé deux massifs imposants de maçonnerie, le palier dallé d'un grand escalier et des plaquettes de marbre. Ces vestiges confirment l'hypothèse d'un monument romain, sans doute un temple, au sommet du mont Pipet.

c) *Odéon*. — Séparé de cette colline par un ravin, le coteau de Saint-Just renferme un odéon: des sondages ont fait apparaître des gradins de la *cauea* et une section de l'orchestre qui, comme à Lyon, comprend deux gradins bas et un pavement en marbre, posé sur un mortier à tuileaux. Le dégagement complet est d'autant plus souhaitable que les odéons étaient rares et luxueux; hors ces deux villes on n'en connaît pas en Gaule.

d) *Voies et égout*. — D'autres sondages ont été effectués par M. J. Ruf sur l'emplacement de l'ancienne caserne Rambaud. Il a retrouvé place Camille Jouffray, à 4 mètres à l'est de la route nationale et à 2 mètres de profondeur, la voie romaine qu'il avait déjà repérée dans une cave, 3, cours de Verdun; elle longeait le cirque à l'est, tandis qu'une deuxième passait à l'ouest, près du Rhône. Elles étaient reliées l'une à l'autre par celle qui a été en partie dégagée dans le jardin public. La cour de l'ancienne caserne est traversée par un large égout, pavé de briques, en pente vers le nord. M. Ruf y a recueilli un tuyau de plomb, portant la marque inédite *T. ATEI.ING.V(iennæ).F(ecit)*, un moyen bronze d'Hadrien et un grand nombre de poteries, dont un médaillon de vase à sujet érotique, produit local du IIIe siècle [1].

Haute-Savoie: amphores et monnaies romaines. — M. P. Guichonnet, professeur d'histoire à Bonneville, a bien voulu me signaler quelques trouvailles en Haute-Savoie. Au cours de travaux effectués à *Arenthon*, M. Genon a dégagé, à 1 mètre du sol, une grande amphore intacte dans un amas de tuiles romaines: de forme sphérique, elle mesure 0 m. 80 de hauteur, 1 m. 90 de circonférence, 0 m. 19 de diamètre au goulot; elle pèse 37 kilogs et a une contenance d'une soixantaine de litres; une des anses porte la marque *L.V.TROPHIM* = *L.V(alerius) TROPHIM(us)*, potier viennois dont plusieurs amphores ont été recueillies à Vienne, Sainte-Colombe, Aix-les-Bains, Orange et Aix-en-Provence [2]. Un moyen bronze de Domitien et un denier d'Alexandre Sévère ont été recueillis aux *Fins d'Annecy*, un moyen bronze de 232 à *La Blounière* (commune de *Dingy-Saint-Clair*), d'où provenait déjà une inscription relatant l'ouverture d'un passage routier dans le défilé du Fier [3].

P. W.

XVe CIRCONSCRIPTION

M. PIERRE WUILLEUMIER, DIRECTEUR

Lyon (Rhône). — a) *Théâtre*. — Les consolidations effectuées au théâtre romain de Fourvière m'ont permis, avec le précieux concours de M. A. Audin, de distinguer deux périodes dans la

(1) Reprenant et complétant le *corpus* de ces reliefs dressé par J. DÉCHELETTE (*Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904, II, p. 235 sqq.), je serais reconnaissant à tous ceux qui pourraient m'en signaler.

(2) *C.I.L.*, XII, 5683, 295 et 305.

(3) *Ibid.*, XII, 2555.

construction du monument. A l'origine, sans doute dans la seconde moitié du Ier siècle, il ne comprenait que deux *mæniana*, de vingt et dix gradins qui, avec les sièges de l'orchestre, donnaient environ 5.000 places. L'espace de 7 mètres compris entre le promenoir supérieur du deuxième étage et un puissant mur d'enceinte, qui soutenait les terres de la colline, devait être occupé par une voie plane, destinée à amortir la double et forte pente d'une rue extérieure. Trois entrées, dont l'une a conservé son cintre et son seuil, menaient de l'une à l'autre. On pouvait ensuite, en franchissant les portes du mur extérieur, soit descendre au premier *mænianum* par trois escaliers ou deux passages rayonnants, soit monter au second par des marches latérales qui, n'ayant laissé aucun arrachement, devaient être en bois. Pour augmenter le nombre des places, on substitua au promenoir du premier étage six gradins supplémentaires, et on dressa sur la voie plane deux murs concentriques destinés à soutenir un troisième *mænianum*, en prolongeant les escaliers voûtés et en modifiant les accès latéraux (fig. 1).

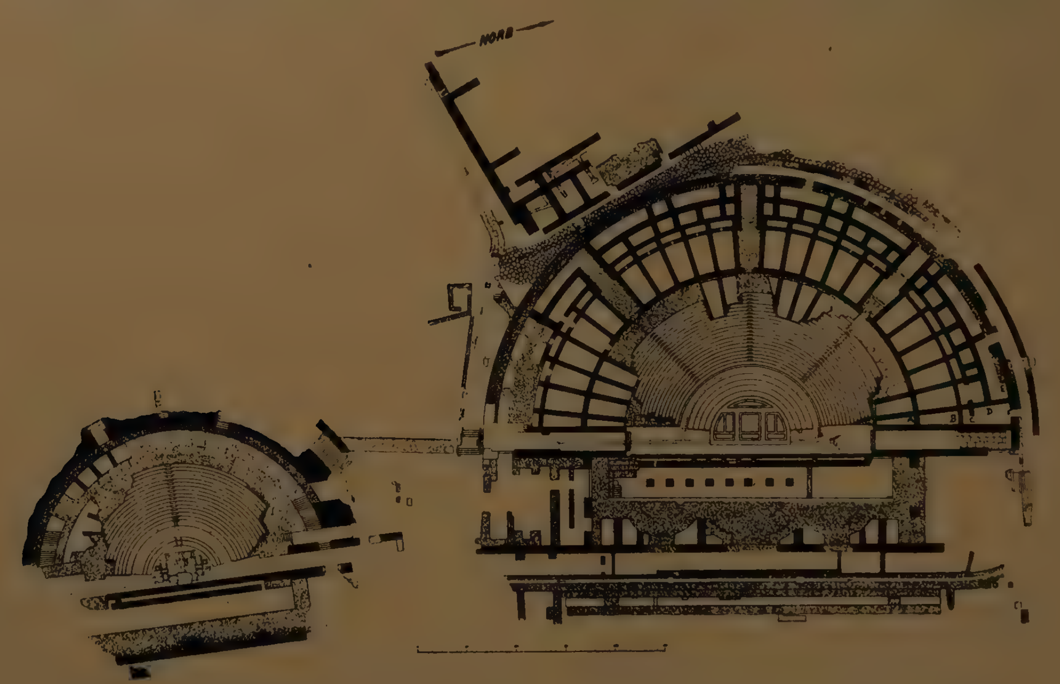


Fig. 1. — Plan général des fouilles de Fourvière : à droite, le théâtre ; à gauche, l'odéon. Dans le théâtre primitif, une voie plane occupait l'espace compris entre les murs C et F. Les murs concentriques DE et la plupart des murs rayonnants qui relient CDEF ont été ajoutés ultérieurement pour soutenir un 3e *maenianum*.

b) *Odéon*. — Ce remaniement semble avoir accompagné, sous le règne d'Hadrien, la construction du petit édifice voisin, qui présente les caractéristiques d'un odéon (fig. 2). Avec un diamètre de 73 mètres, il se classe parmi les plus grands connus, après celui d'Hérode Atticus à Athènes. Le mur d'enceinte, qui se dresse encore à 8 mètres de hauteur, atteint une épaisseur de 6 m. 45; une telle masse, que ne justifie pas la retenue des terres, convient particulièrement à un édifice de ce genre, qu'un toit couvrait, au moins en partie. Une vaste niche y est creusée dans la partie septentrionale; placée entre les divers accès, elle devait servir au contrôle. Un escalier extérieur qui contourne le mur desservait probablement cinq portes, dont trois au moins

ont conservé les dalles des anciens seuils; celles du milieu et des extrémités devaient mener à la partie supérieure d'un deuxième *mænianum*, qui a disparu, tandis que les entrées intermédiaires étaient



FIG. 2. — Lyon. L'odéon.

reliées à la *præcinctio* du premier. Celle-ci est encore accessible au centre par un escalier découvert, ménagé le long des seize gradins, et aux extrémités par des escaliers voûtés, qui suivaient intérieurement le mur d'enceinte. Au nord, un couloir bien conservé, muni de plusieurs ouvertures, débouche sur l'orchestre qui comprend deux gradins revêtus de marbre blanc et un riche pavement polychrome formé de dix matériaux différents. De la scène subsistent le mur antérieur du *pulpitum*, la fosse du rideau que recouvrent quelques dalles percées d'un trou, l'hyposcène et le soubassement du *frons scænæ*, qui domine encore de plus de 6 mètres le sol de la façade, marqué par un pavement de mosaïque. L'estrade n'était donc pas accessible de l'extérieur, et des escaliers gênaient les entrées latérales; cette double particularité confirme l'hypothèse d'un odéon, où les mouvements de scène avaient peu d'ampleur.

c) *Basilique funéraire sous l'église Saint-Irénée.* — Au cours de recherches effectuées par M. Ch. Perrat dans l'église Saint-Irénée, M. Ch. Deronsière a eu la bonne fortune de découvrir en 1946 une inscription latine des IIe-IIIe siècles, encastrée dans le mur du calorifère [1]. Les premières lignes qui manquent devaient contenir la formule *D(is) M(anibus) et memoriæ æternæ* ou peut-être *Honori et memoriæ*, le nom de la jeune fille et son âge. Le reste est facile à compléter: *...ut neque c[orde culpam ac* ou *con]ciperet, neque ore dolum l[oquere]tur. Lucilia Stratonice, mater pi[a], adfectione qua(m) filiæ dulcissim[æ] debui, sarcophagum cum basilic[a] et fabrica eius omni, simul et uiua mihi posterisque meis ponendum curaui et sub ascia dedicaui* «...sans concevoir la faute en son cœur ni exprimer le mal par sa bouche. Lucilia Stratonice, mère pieuse, par l'affection que je devais à une fille si douce, j'ai pris soin de lui élever un sarcophage avec une basilique et toute sa construction, en même temps qu'à moi-même de mon vivant et à mes descendants, et je l'ai dédié sous le signe de l'*ascia.*» La formule finale et la trace d'un cartouche à queue d'aronde prouvent que cette épitaphe provient du sarcophage dont elle atteste l'existence. Stratonice y avait ajouté un monument dont la mention présente un intérêt particulier. L'expression *cum... fabrica eius omni* rappelle notamment deux textes épigraphiques: le premier, qui date de 264/7, concerne l'amphithéâtre de Vélitres [2]; le second, d'Iguvium en Ombrie, se rapporte à une basilique chrétienne [3]. Mais il s'agit à

(1) Long.: 0 m. 66; haut.: 0 m. 37; ép.: 0 m. 28. Cette inscription vient d'être publiée par MM. W. SESTON et Ch. PERRAT, *R.E.A.*, 1947, p. 139 sqq.; cf. P. WUILLEUMIER, *R.E.A.*, 1947, p. 288.

(2) *C.I.L.*, X, 6565 = DESSAU, 5632. *Amphitheatrum cum portis, posticiis et omnem fabric(am) arenae.*

(3) *C.I.L.*, XI, 5926 = DIEHL, 1197, *Ad fabricam b(asil)icae sanctor(um).*

Lyon d'une basilique funéraire. Le terme *basilica* est employé en ce sens dans une inscription très proche de Pouzzoles, dédiée aussi à un enfant [1]. D'autres textes signalent des édifices du même genre. A Lyon même, une flaminique augustale, *Iulia Helias*, fut enterrée par ses sœurs *sarcophago intra mausolæum* [2]. Un Lingon fit construire par testament une *cella memoriæ*, précédée d'une *ara*, où devaient reposer ses cendres [3]. Lanuéjols, en Lozère, a conservé une épitaphe intacte, gravée sur un monument bien conservé [4]: l'*ædes* forme un carré de 5 m. 35, flanqué de trois niches rectangulaires, percé d'une porte cintrée et orné de pilastres aux angles; des bas-reliefs représentent des Amours, des personnages ailés dans un enroulement de pampres et des oiseaux affrontés becquetant des fruits dans un vase. A Nice, une mère remet à un collège le soin et les moyens de célébrer l'anniversaire de son fils par un repas rituel *in templo* [5]. En Espagne, des épitaphes d'enfants commencent par la formule *in honorem* (*et memoriam*) [6]. Un tombeau chrétien de Rome est appelé *cella æt(erna)* [7]. A Tolentino, près d'Ancône, *Septima Seuerina* fit construire, vers la fin du IVe siècle, pour son mari défunt et pour elle-même, *sarcofagum et panteum cum trichoro* [8]; le sarcophage, qui est sculpté sur les quatre faces, devait se dresser au centre de l'édifice, un mausolée à triple abside et peut-être à coupole [9].

La forme de ces édifices apparentée à celle des temples, les termes *ædes*, *templum*, *cella*, *pantheum* et *ara*, les expressions *in honorem* ou *honori*, les prescriptions relatives aux sacrifices et aux repas prouvent que le défunt recevait un culte à l'instar d'un dieu. La croyance à l'héroïsation du mort s'est répandue à l'époque hellénistique, surtout en Asie Mineure et en Italie méridionale [10]. La philosophie grecque l'a transmise au monde romain, en l'appliquant spécialement aux intellectuels et aux enfants [11]. Enfin le christianisme a repris la tradition en la transformant. Ces textes et ces monuments montrent le passage d'une religion à l'autre, sans permettre de les délimiter toujours avec précision: ceux de Langres, de Lanuéjols et de Nice sont nettement païens; le sarcophage de Tolentino est chrétien, malgré la présence du terme *pantheum*: les épitaphes de Pouzzoles et de Lyon, jugées païennes par les uns, chrétiennes par les autres [12], laissent encore un doute: la première mêle à des formules classiques des tournures nouvelles, et elle a été trouvée à l'emplacement d'une église; la seconde contient, à côté de la dédicace *sub ascia*, une allusion à la pureté qu'on retrouve à la fois dans des textes juridiques et sacrés [13], et la

(1) *C.I.L.*, X, 3110-1. *C. Nonius Flauianus, plurimis annis orationibus petitus, natus, uixit anno uno, m(ensibus) XI. In cuius honorem basilica haec a parentibus adquisita contectaque est. Requieuit in pace XVIII kal(endas) ian(uarias).*

(2) *C.I.L.*, XIII, 2181. Un autre Lyonnais, sévir à Valence, mort à 17 ans, reçut aussi de sa mère un *mesoleum*: *C.I.L.*, XII, 1751.

(3) *C.I.L.*, XIII, 5708 = DESSAU, 8379.

(4) *C.I.L.*, XIII, 1567; ESPÉRANDIEU, *Recueil*, 1733. *Honori et memoriae Luci Pompon(ii) Bassul(i) et L. Pomp(onii) Balbin(i), filiorum piissimorum, L. Iulius Bassianus, pater, et Pomponia Regola, mater, aedem a fundamento usque consummationem exstruxerunt et dedicauerunt cum aedificiis circumiacentibus.* La date de cet édifice a été récemment discutée: F. BENOIT, *Bull. Mon.*, 1941, p. 119; J. FORMIGÉ, *Bull. Soc. Nat. Ant. Fr.*, 1942, p. 78; l'onomastique semble indiquer le début du IIIe siècle; cf. F. REMIZE, *Bull. Soc. Lozère*, 1942.

(5) *C.I.L.*, V, 7906 = DESSAU, 8374.

(6) *C.I.L.*, II, 4458; 5026.

(7) DIEHL, 3697.

(8) *C.I.L.*, IX, 5566 = DIEHL, 98; H.-I. MARROU, ΜΟΥΣΙΚΟΣ ΑΝΗΡ, Paris, 1937, p. 295, n° 4.

(9) M. Gilbert-Ch. PICARD, Directeur des Antiquités de la Tunisie, avait cru découvrir une basilique funéraire à Mactar (*C.R.A.I.*, 1945, p. 185; 1946, p. 460; *R.E.A.*, 1945, p. 171). Mais on a reconnu depuis que les tombes ont été déposées dans un édifice préexistant.

(10) Cf. P. WUILLEUMIER, *Tarente*, Paris, 1939, p. 539, sqq.

(11) Cf. P. BOYANCÉ, *R.E.A.*, 1944, p. 179.

(12) Cf. J. CARCOPINO, *Mus. Helvetic.*, V, 1, 1948, p. 56-7.

(13) Cf. *Thesaurus*, s. v. *dolus*, col. 1864, l. 5 sqq; *C.I.L.*, V, 6202 = DIEHL, 3413.

basilique funéraire dont elle atteste l'existence paraît avoir laissé des traces sous l'église Saint-Irénée. La prudence politique, l'indigence matérielle, l'absence de formules et de thèmes consacrés maintenaient les premiers chrétiens dans un syncrétisme littéraire et artistique, auquel tendait de son côté la société païenne [1].

d) *Le quartier de Choulans*. — Des trouvailles fortuites suivies de fouilles méthodiques, viennent d'éclairer l'histoire d'un quartier lyonnais appelé Choulans, situé sur la rive droite de la Saône, à l'extrémité méridionale de la ville [2]. D'une part, un dépôt de monnaies et de poteries dragué dans la rivière incite à placer là le premier port des nautes rhodaniens .D'autre part, des murs et des tombeaux attestent l'existence de monuments et d'un cimetière romains, puis d'une église et d'une nécropole chrétiennes, dont une quinzaine d'épitaphes précisent le nom et la date: l'église, dont il reste d'importants vestiges, était consacrée à saint Laurent; la nécropole a été utilisée vers 550 et surtout de 650 à 656, sous le règne de Clovis II et l'épiscopat d'Ennemond; les défunts portent des noms soit latins, soit germaniques; à côté d'erreurs grossières, les textes contiennent des formules originales, des tournures littéraires et des souvenirs poétiques. L'examen minutieux des squelettes, auquel a procédé M. A. Leroi-Gourhan, a confirmé les données épigraphiques, en montrant de nombreuses réinhumations et deux types dolichocéphales. Le mobilier funéraire comprend divers objets de bronze et un gobelet en terre cuite vernissée.

Saint-Martin-du-Frêne (*Ain*). — En exploitant une carrière de gravier à *Saint-Martin-du-Frêne*, M. F. Richerot a dégagé des squelettes et plusieurs vases, une petite amphore, un aryballe à panse sphérique, couvert d'un enduit rouge et noir, une assiette à bordure incisée, des fragments ornés de croissants à la barbotine. Les recherches continuent.

Saône-et-Loire. — M. L. Armand-Calliat m'annonce plusieurs trouvailles intéressantes dans ce département. A *Crissey*, près Chalon, un puits gaulois de La Tène III contenait un cadre en bois de chêne, et un fût cylindrique a pu servir de colonne milliaire sur la route de Lyon à Trèves. De *Duroux* provient une patère en bronze, dont le manche est orné de feuillage et de deux têtes de cygne. Une nécropole des VIe-VIIe siècles a été découverte à *Curtil-sous-Burnand:* MM. Lafond et les membres du Spéléo-Club archéologique de Bourgogne y ont déjà recueilli un scramasax, à dos courbe, un couteau, une plaque-boucle en fer incrustée d'argent et plusieurs tessons de poterie grise.

P. W.

XVIe CIRCONSCRIPTION

M. LUCIEN LERAT, DIRECTEUR

Besançon (*Doubs*). — a) L'évacuation par l'autorité militaire de la caserne installée sur une partie de l'*amphithéâtre* romain a permis en 1946 la reprise des recherches, sous la direction de M. Lerat.

L'abattement des arbustes implantés sur les dix murs rayonnants portés sur le plan de Castan [3], et dont les racines mettaient en danger l'arcade de passage [4], a eu pour résultat la réapparition de ces murs dégagés en 1885, remblayés depuis lors et plus ou moins écrêtés lors de la construction d'une écurie par les troupes allemandes d'occupation (fig. 1). Grâce à des sondages exécutés de part et d'autre du dallage, des vestiges de ces murs et du mur elliptique *C* ont été retrouvés au-dessous du sol actuel. Désormais, non seulement le plan de cette partie de l'édifice res-

(1) M.-R. LAUR-BELART vient de publier une épitaphe où il croit reconnaître la figuration d'une ancre chrétienne au-dessus de la formule païenne *D.M. et memorie aeterne: Ur-Schweiz*, XII, 1948, p. 60.

(2) Dès que les fouilles seront terminées, j'en donnerai une étude détaillée avec MM. A. LEROI-GOURHAN et A. AUDIN, qui collaborent activement à ces recherches.

(3) *Mém. Soc. Emul. Doubs*, 1885, reproduit dans *Gallia*, I, 1943, p. 130.

(4) *Gallia*, I, 1943, p. 132.

tera parfaitement lisible sur le terrain, mais l'élévation des murs atteindra encore, sur certains points, jusqu'à 1 m. 50. Il a été en outre constaté que ces murs rayonnants viennent buter contre le mur elliptique *C*, contrairement aux indications du plan de Castan [1].



FIG. 1. — Besançon. Amphithéâtre. Etat, au moment des sondages, des vestiges dégagés par Castan.

Le niveau du sol antique, que Castan ne s'était pas toujours soucié d'atteindre, a été recherché dans le passage surmonté d'une arcade et découvert à 4 m. 25 au-dessous du centre de celle-ci. Au début de la fouille, l'arcade ne dominait plus les débris accumulés que de 1 mètre environ. Il faut compter que sur tout l'espace jadis fouillé par Castan, la hauteur de la couche de terre à enlever varie de 1 m. 50 à 2 mètres.

Au delà du mur *C* se trouvait au moins un autre mur parallèle à celui-ci. Comme il s'agissait, selon toute vraisemblance, du mur extérieur de l'édifice et qu'il était d'un bel appareil, il a dû servir de carrière et être ruiné jusqu'à l'assise des fondations. La seule tranchée qui a pu être menée dans cette direction et qui n'a pu être suffisamment poussée en profondeur ne l'a pas encore recoupé.

A l'est de l'ensemble fouillé en 1885, s'étend une butte artificielle, jadis aménagée en fortin et dont il était permis de penser qu'elle recélait encore, conservés à une hauteur assez considérable, des murs de l'amphithéâtre. Effectivement, les premières recherches ont aussitôt fait apparaître un nouveau mur rayonnant qui constituait la paroi ouest du passage aboutissant à l'arcade. Il a été dégagé sur une longueur de 6 mètres et il s'élève encore à 1 m. 60 au-dessus du niveau actuel du sol. Il pourra donc avoir, une fois entièrement dégagé, 3 à 4 mètres de hauteur. On a relevé contre lui, à quelques centimètres du niveau actuel du sol dans le reste de la fouille, les traces d'un foyer d'époque indéterminée. Ainsi se trouve confirmée l'espérance de trouver sous la butte des murs bien conservés. D'autre part, le dégagement de ce mur a fait apparaître nettement l'extrême obliquité du passage, peu visible sous l'arcade même, dont les parois latérales ont perdu leur parement. Il apparaît dès maintenant que le grand axe de l'amphithéâtre avait une direction opposée à celle que lui donnait Castan.

b) Au Musée de la ville, la réinstallation des collections archéologiques a été activement poursuivie par M[lle] Cornillot, suivant un plan établi par M. Lerat qui en a profité pour extraire du square Castan, où elles étaient agglomérées en un affreux massif et soumises à toutes les intempéries, les intéressantes sculptures qui doivent provenir de la décoration du château d'eau voisin de la *Porte Noire*. Pour la première fois, ces sculptures ont pu être examinées, mesurées et dessinées sous toutes leurs faces et le même travail a été fait pour toutes les autres sculptures antiques du Musée, qui se trouvaient jusqu'alors appliquées aux murs ou noyées dans des massifs. La collection des vases grecs et étrusques, dont la plus belle pièce est un cratère à figures rouges attribuable au maître de Chairippos, a fait l'objet d'un travail de M. de Loye, bibliothécaire de l'Université, qui l'a présenté comme thèse de l'Ecole du Louvre.

Mandeure (Doubs). — Une partie importante du théâtre romain avait été dégagée il y a plus d'un siècle, mais les fouilles ayant été abandonnées, l'emplacement de l'édifice a été de nouveau exploité comme carrière et finalement recouvert par la végétation. Seule en

(1) Voir une inexactitude du même genre à propos du mur *B*, *Gallia*, I, 1943, p. 132-133.

demeurait visible une partie de l'*analemma* nord percée d'une porte enfouie jusqu'à la naissance de l'arc terminal formé de deux séries de claveaux (fig. 2).



Fig. 2. — Mandeure. Porte du théâtre.

Un des premiers soins de la nouvelle campagne archéologique devait être de dégager à nouveau l'*analemma* et la porte jusqu'au niveau du sol antique. Tel a été l'objet principal des sondages dirigés en avril-septembre 1946 par le Docteur Marcel Duvernoy. La fouille a montré l'existence de 40 assises au-dessous de la naissance de l'arcade et elle a permis de juger que la *cavea* est plus profondément enfoncée qu'on ne le pensait, ce qui donne l'espoir de retrouver des gradins dans la partie inférieure. Le rapport du Docteur Duvernoy signale la découverte de deux nouveaux murs, l'un à gauche qui fait suite à la face latérale interne du porche et s'enfonce dans les terrains non déblayés au sud, l'autre dans la partie nord de la tranchée de déblaiement, à 1 mètre environ au-dessous du sol du côté est.

Saint - Germain - Source - Seine (*Côte d'Or*). — La campagne archéologique de 1948 aux sources de la Seine entreprise par M. Roland Martin, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Dijon, aidé de M. G. Grémaud, est à la fois la reprise et l'aboutissement d'un projet mis sur pied dès 1946 par M. Paul Lemerle, professeur à la même Faculté. Celui-ci, après une visite des lieux, avait conclu à la nécessité de procéder à des fouilles exhaustives et de dégager complètement les diverses ruines du sanctuaire mises au jour de 1836 à 1842 et de 1932 à 1939, en vue d'apporter des éclaircissements sur la topographie et l'histoire de ce lieu de culte.

Les fouilles de 1948 ont eu pour premier objet le dégagement de la partie nord des édifices repérés en 1836-1842 sur le terrain supérieur, partiellement reconnus en 1932 et depuis lors complètement recouverts. Au nord-ouest, l'attaque des déblais par le pied, à un niveau inférieur à celui des précédentes fouilles, mit au jour l'angle sud-ouest d'un édifice nouveau qui fut entièrement dégagé. Situé au nord de ce qui passe pour le temple (?) de la déesse, ce bâtiment présente un plan sensiblement carré (5 m. × 4 m. 70). Seuls les murs nord, sud et ouest sont conservés, le mur est ayant été systématiquement démantelé, comme l'indiquent les arrachements aux angles. Cet édifice, dont les murs nord et sud ont encore 1 mètre de hauteur à leur extrémité orientale, est construit en petit appareil de moellons assemblés par un mortier jaunâtre avec les angles renforcés par de gros blocs de pierres tendres, soigneusement dressés et bien parés. La destination cultuelle de ce bâtiment est bien prouvée par la nature des offrandes assez nombreuses mises au jour au cours des travaux et qui, presque toutes, relèvent des types connus par les fouilles antérieures: ex-votos de bronze travaillé au repoussé, présentant des parties du corps malade, yeux et organes génitaux, ex-votos de pierre (têtes, troncs, fragments de jambes en ronde-bosse ou en haut-relief, seins, etc.). Quelques offrandes cependant présentent un caractère original: tête de taureau (haut.: 0 m. 09); tête féminine en haut-relief, brisée au cou (haut.: 0 m. 10); petit torse féminin (haut.: 0 m. 115), tous trois en pierre; des figurines en terre cuite dont une tête d'enfant remarquable par sa technique: les deux parties du corps, antérieure et postérieure, ont été tirées au moule séparément et ensuite recollées, le raccord étant dissimulé par une pâte de même terre blanche que les

deux fragments; un buste de divinité féminine tenant dans chaque bras un enfant qu'elle allaite, symbole de fécondité caractérisant les divers aspects de la déesse. Les recherches ont également procuré de nombreux tessons à décors peints et d'autres de divers types, le plus courant étant le vase d'offrande de modèle réduit, sorte de coupe sans pied, aux bords évasés. Malgré la difficulté de se prononcer sur des objets fabriqués en série — véritables produits industriels offerts aux pèlerins qui fréquentaient le sanctuaire, — le style de ces offrandes, tantôt soutenu, tantôt très fruste, permet de les dater de la fin du Ier siècle après J.-C. au IIIe siècle, voire au-delà. L'appareil des murs, la netteté de la construction, la technique des renforcements aux angles sont autant d'indices, semble-t-il, de la date relativement élevée de cette construction qui paraît devoir être attribuée au Ier siècle après J.-C.

La reprise de l'enlèvement des déblais sur la terrasse supérieure, là où s'étaient arrêtées les fouilles de 1939, a complété les découvertes précédentes par celles d'objets intéressants: quelques têtes dont un buste de Romain aux traits burinés (haut.: 0 m. 12), une tête féminine (haut.: 0 m. 06), portant un grand voile qui retombe sur les épaules; plusieurs autres ex-votos en bronze et en pierre. Le plan dressé de cette salle en 1938 indiquait deux murs parallèles, de dates différentes alors qu'il n'y en avait qu'un seul, le mur nord qui a été retrouvé en 1948. Aucun autre n'a pu exister, l'argile formant le sous-sol ayant été entaillée par l'implantation de ce mur unique qui se prolonge vers l'ouest malgré la pente du terrain. Mais un fait nouveau a été observé: c'est la présence d'une fondation sensiblement parallèle à la première, à une distance de 2 m. 45 à 2 m. 50 moins large qu'elle (0 m. 45 au lieu de 0 m. 60), dont les angles nord-est et nord-ouest sont bien marqués. Entre les deux fondations, là où il est conservé vers l'est, le sol est fait d'un ciment à la chaux assez résistant. L'intérieur de cette deuxième fondation est couvert de nombreux cubes de mosaïques, blancs, noirs, verts et rouges, retrouvés au niveau du sol ancien. Bien qu'aucun de ces fragments n'ait été retrouvé *in situ*, il ne semble pas douteux que cette mosaïque ornait l'intérieur de cet édifice. Ce bâtiment devait être une cour — ou, moins probablement, une salle, — entourée d'un péristyle, la fondation intérieure étant le stylobate de la colonnade. Malgré sa faible largeur, ses dimensions correspondent au diamètre des petites colonnes, dont de nombreux fragments ont été retrouvés au cours des fouilles précédentes et en 1948. Cette cour — ou cette salle — offrait un caractère monumental incontestable avec son sol en mosaïque et ses murs stuqués de panneaux blancs et rouges, comme l'a indiqué la découverte de nombreux fragments de plâtre stuqué. Mesurant 16 m. 50 de côté sur les murs extérieurs, cette cour aurait commandé les autres parties de l'édifice; au sud, on passait du péristyle dans une longue salle par deux marches d'escalier *in situ* et au nord dans une autre salle par un seuil mis au jour en 1948 et à côté duquel ont été dégagées à l'ouest, sur une longueur de 10 m. 50, les fondations d'un mur orienté nord-sud et délimitant ces autre salles, dont l'existence était soupçonnée à ces deux indices.

Montenois et *Thoraise* (*Doubs*). — Des recherches effectuées en 1948 par M. Jean Ebersolt au débouché de la vallée du Doubs dans la plaine de la Saône ont mis au jour deux nécropoles burgondes. Situé au lieudit *Derrière les Curtils* dans la plaine alluviale du Doubs, le cimetière de Thoraise se trouve à 300 mètres en contrebas d'une nécropole gallo-romaine explorée en 1888: sur la moitié de la surface délimitée par sondage, 17 sépultures ont été fouillées. A Montenois, sur une quinzaine de tombes découvertes, une seule était intacte.

Disposées parallèlement par groupes de 4 ou de 5, toutes orientées est ou ouest, les sépultures étaient en général aménagées pour un ou deux corps placés côte à côte; une tombe cependant contenait deux niveaux d'ossements, des enfants ayant été ensevelis à côté de leurs parents; enfin, une des particularités de ces nécropoles, c'est la présence de plusieurs crânes dans les tombes qui contenaient plus de deux squelettes. Les

objets recueillis au cours de ces fouilles étaient analogues au mobilier funéraire habituel des sépultures de l'époque barbare: scramasax, couteaux, coutelas, boucles et fragments de boucles en fer et en bronze, boutons en bronze, grains de collier en verre, tessons de céramique en grand nombre, etc.

XVIIe Circonscription

M. Emile Delort, directeur

Toul (*Meurthe-et-Moselle*). — Malgré les remaniements successifs de la ville, en particulier en 1239, et surtout en 1700, lors de la mise en état de défense de Toul par Vauban, des vestiges de l'enceinte du Bas-Empire avaient été observés. En bordure de la rue Muids-des-Blés, la base d'une tour, faisant sans doute partie de la Porte du Grand Bourg, a été dégagée en 1873. D'autres vestiges avaient également été reconnus au nord du cloître de Saint-Gengoult, dans les caves des maisons des rues de la Petite-Boucherie et des Tanneurs et dans la ruelle de la Place du Marché.

Le déblaiement des ruines accumulées en 1940 à la suite du bombardement et de l'incendie partiel de la ville a mis au jour entre l'église Saint-Gengoult et la rue Michâtel [1] de nouveaux tronçons de la muraille (fig. 1) et les restes de plu-

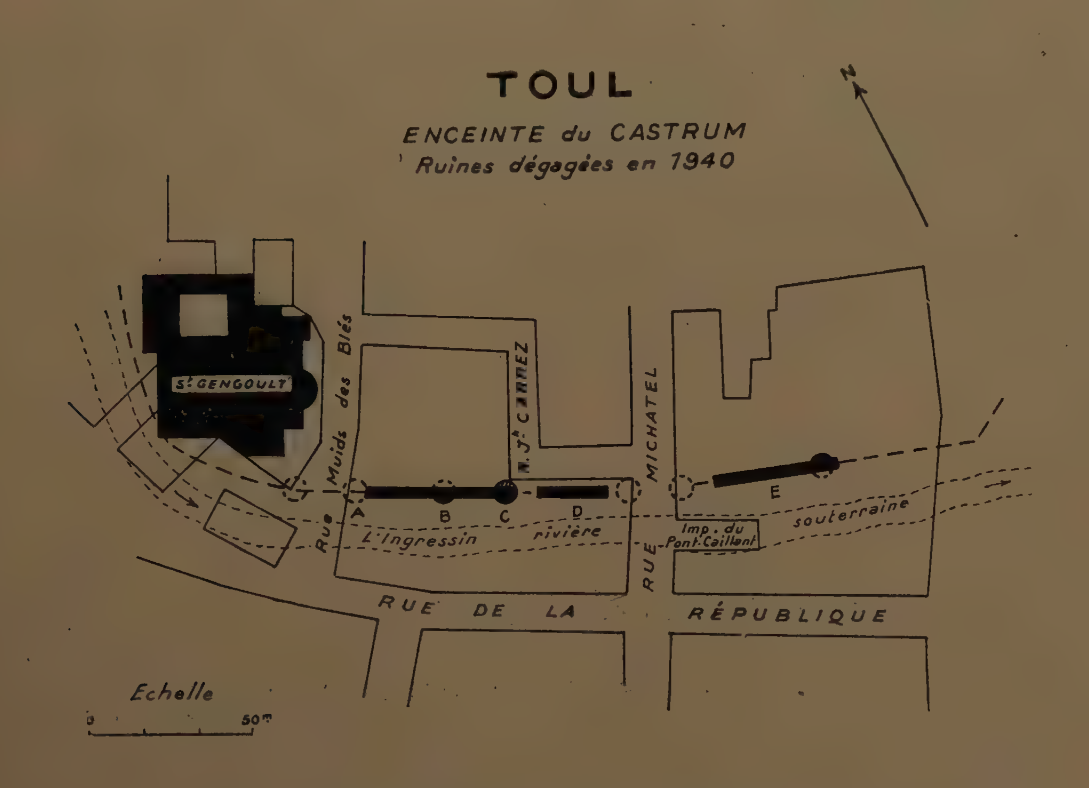


Fig. 1. — Toul. Enceinte du *castrum* du Bas-Empire, partie sud.

(1) Cette rue au nom significatif correspond au tracé de la route romaine de Lyon à Trèves dans sa traversée de la ville. En 1868, le pavement, fait de briques posées de champ, a été retrouvé à 1 mètre de profondeur.

sieurs tours[1]; cette découverte a fait l'objet d'une communication de M. l'abbé J. Choux à la *Société d'archéologie lorraine*. L'enceinte, dont la longueur totale était d'environ 1.300 mètres, et dont la forme générale était circulaire, non sans de nombreuses irrégularités, partait de la rue du Dr-Chapuis, à l'ancien pont Cailland, suivait le côté sud du début de la rue Joseph-Carrez, coupait la rue Muids-des-Blés, tournait autour de Saint-Gengoult, longeait approximativement les rues de la Petite-Boucherie et des Tanneurs, traversait la rue du Pont des Cordeliers, atteignait l'angle nord du palais épiscopal, passait au chevet de la cathédrale et rejoignait en une large courbe le pont Cailland. Un grand pan de mur *E*, haut encore de 6 mètres, présente un revêtement en grande partie intact. Le petit appareil, soigné, encore en place sur une surface notable et dont les pierres sont liées par un mortier très dur, fortement teinté de rose par adjonction de brique pilée, comporte deux chaînages de deux rangs de briques. Le pied de la muraille est encore enterré de 2 mètres au moins en raison de l'exhaussement séculaire. A l'extrémité de ce pan de mur, on voit l'attachement d'une tour dont les moellons, disposés obliquement par couches inclinées, et se contrariant assez régulièrement, rappellent l'*opus spicatum* ou appareil en « arête de poisson » déjà remarqué dans les remparts romains de Metz[2]. Beaucoup plus intéressants sont les vestiges *A*, *B*, *C*, *D*, qui, sur une longueur d'environ 75 mètres,



FIG. 2. — Toul. Tour semi-circulaire de l'enceinte (C).

(1) Les murs du *castrum* étaient flanqués de tours circulaires ou semi-circulaires. On en comptait, paraît-il, 28, hautes de 30 pieds. 15 d'entre elles seraient restées en usage jusqu'au début du XVIIIe siècle.

(2) A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. I, Paris, 1931, p. 508, qui renvoie aux sources.

vont de la Porte au Gué [1], dont la trace n'a pas encore été retrouvée, à la Porte du Grand Bourg, dont une tour a été naguère partiellement reconnue. Le point *D* correspond à une grosse masse de maçonnerie remaniée à différentes époques et où le mur du IV[e] siècle se trouve comme noyé sous les revêtements postérieurs. Entre *C* et *D*, a été pratiquée une ouverture moderne, mais de *A* à *C*, le mur antique, dont la hauteur atteint encore près de 4 mètres par endroits, a été dégagé sur une longueur de 55 mètres. L'appareil de revêtement n'a plus qu'une rangée de briques, mais l'intérêt de cette partie du rempart vient des restes de deux tours *B* et *C*. En *B*, on aperçoit au ras du sol, du côté extérieur du mur, une cavité semi-circulaire de 3 m. 50 environ de diamètre, à moitié comblée de déblais récents et qui a servi de cave à la maison détruite en 1940: c'est une des tours du *castrum*, qui semble avoir été simplement accolée à la muraille du côté extérieur. Quelques mètres plus loin, en *C*, une autre tour, semi-circulaire, de 8 mètres de diamètre (fig. 2), légèrement entamée lors du creusement du passage entre *C* et *D*, a encore 3 mètres de hauteur et débordait également de part et d'autre de la courtine. L'épaisseur de la muraille varie de 2 m. 80 à 3 mètres; la hauteur ne peut encore être précisée, mais le pan de mur ayant encore plus de 6 mètres, en tenant compte de l'exhaussement séculaire, on peut en estimer la hauteur à 8 mètres, auxquels il y a lieu d'ajouter le parapet protégeant le chemin de ronde, ce qui donnerait au rempart antique une hauteur d'une dizaine de mètres environ.

En 1948, les travaux d'arasement d'une partie du mur gallo-romain, au nord de l'ancienne *Porte au Gué*, ont mis au jour divers débris d'architecture, dont une stèle-maison, en pierre de la région (hauteur: 0 m. 88; largeur: 0 m. 32; épaisseur: 0 m. 60). Ce monument funéraire, dont les territoires des Médiomatrices et des Leuques ont fourni le plus grand nombre d'exemplaires pour toute la Gaule romaine [2], a son sommet arrondi en forme de demi-cylindre et trois de ses côtés proprement taillés, mais frustes; sa face antérieure, ornée, à 0 m. 02 du bord, d'un encadrement gravé au trait, porte, à 0 m. 11 du haut de la stèle,



Fig. 3. — Toul. Stèle-maison trouvée en 1948.

(1) Au moyen âge, 4 portes s'ouvraient dans les fortifications de Toul: 1° la *Porte au Woeids* ou *au Woyd* (Porte du Gué?), qui se trouvait assez près du gué de la Moselle, rue du D[r] Chapuis, un peu en arrière du Pont Cailland, aujourd'hui disparu, mais dont un petit cul-de-sac a gardé le nom; — 2° la *Porte du Grand Bourg*, qui se trouvait à l'endroit où l'enceinte coupe la rue Muids-des-Blés, et dont on a retrouvé des traces; — 3° la *Porte à Pessons* (ou *Porte aux Cuirs*), ainsi dénommée à cause de la proximité de tanneries et qui, située à l'extrémité de la rue du Murot, débouchait sur la place Croix-de-Fue; — 4° la *porta Carnea* (ou *Porte à la Chair*), placée à l'extrémité n.-e. de la rue Michâtel et au début de l'actuelle rue du Pont-des-Cordeliers.

(2) La région touloise avait déjà restitué deux stèles-maisons, l'une en 1700, lors de la démolition des remparts de la ville (*C.I.L.* XIII, 4677); l'autre, anépigraphe, en forme de « niche de chien », et qui se trouve toujours *in situ* à *Savonnières* (commune de Foug), à quelques kilomètres de Toul.

l'inscription *D(iis) M(anibus* || *CONSILLA(ni)*, la deuxième ligne remontant assez fortement (fig. 3). La même face est en outre percée, à 0 m. 11 de sa base, d'une cavité en demi-cercle, encadrée d'un filet en léger relief et dont la hauteur totale, encadrement compris, est de 0 m. 135. Large de 0 m. 18, longue de 0 m. 47, cette ouverture a, en avant, une hauteur de 0 m. 20 et, au fond, de 0 m. 17 seulement. Différente, en raison de sa forme semi-cylindrique, des types recensés par Linckenheld [1], cette stèle-maison peut être rapprochée de quelques monuments trouvés chez les Trévires [2] et d'une stèle provenant de Zahlbach [3], dans une région où ces genres de monuments sont nombreux et offrent de grandes analogies avec les stèles-maisons des Vosges.

Royaumeix (*Meurthe-et-Moselle*). — M. l'abbé J. Choux a entrepris une campagne de fouilles en 1947 et en 1948 dans un cimetière de l'époque barbare sur le territoire de Ménil-la-Tour (M.-et-M.), mais à proximité immédiate de Royaumeix dans un terrain appartenant à cette dernière commune, au lieudit le *Trou d'Enfer*. Des sondages avaient déjà été opérés à cet endroit en 1896, mais les résultats n'en ont jamais été publiés. Ces deux dernières années, 31 sépultures ont été ouvertes, individuelles mais parfois assez rapprochées pour que toute séparation ait disparu. Les fosses étaient disposées en rangées assez irrégulières (cinq rangées ont été repérées) et orientées ouest-est, avec des décalages variant d'une tombe à l'autre. Creusées dans le roc, à une profondeur de 0 m. 30 à 0 m. 80, ces sépultures étaient, pour la plupart, recouvertes d'une sorte de hérisson en pierrailles serrées, assez grossier, dont le sommet affleurait le niveau de la roche, et les plus grandes présentaient à l'intérieur un caisson très rudimentaire, sans couvercle.

Le mobilier funéraire recueilli dans cette nécropole comprenait: des objets en céramique, dont 2 vases de type romain abâtardi, 6 vases ou fragments de vases carénés typiquement barbares, 5 vases grossiers d'un modèle très rare en France [4], mais très fréquent en Allemagne et dans les pays de peuplement alamanique [5]; deux calices apodes en verre qui peuvent être datés du milieu du VII[e] siècle; une fibule ronde en bronze à décor géométrique, gravé au trait; deux colliers de grains d'ambre, de pâte de verre et de terre cuite; une paire de boucles en bronze étamé; trois peignes et deux forces. Les fouilles ont également procuré une garniture de ceinture formée d'une boucle en bronze et de 2 plaques en fer damasquiné, à décor en *S*; une contre-plaque ronde, à 3 bossettes en bronze; une plaque-boucle rectangulaire en fer plaquée d'argent, avec fils de laiton incrustés; 2 plaques-boucles rondes en fer à 3 bossettes en fer; des plaques-boucles et contreplaques en fer damasquiné et plaqué et enfin une plaque-boucle offrant un mode de placage qui n'avait pas encore été observé: le fer est criblé de petits trous ronds, faits au poinçon pour assurer l'adhérence de la mince feuille d'argent. Parmi les armes recueillies, figurent plusieurs petits scramasax et un seul de grande taille; des couteaux avec débris de bronze provenant du fourreau; un épieu à crochet et deux armes extrêmement rares, la seconde surtout: 1° un *angon* (longueur:

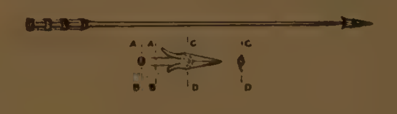


FIG. 4. — Royaumeix. Angon (époque barbare).

0 m. 111, (fig. 4), terminé par une douille ajourée maintenue par 4 bagues imitant un entourage de fil de fer et dont la

(1) Cf. E. LINCKENHELD, *Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule*, Paris, 1927.
(2) ESPÉRANDIEU, *Recueil*, t. VI, n[os] 5074, 5226, 5227, 5260.
(3) *Ibid.*, n° 7410.

(4) Trouvé seulement à Liverdun (M.-et-M.) en 1871, à Villey-Saint-Etienne (M.-et-M.) par M. E. Salin et à Kuttolsheim (Bas-Rhin).
(5) Cf. W. VEECK, *Die Alamanen im Württemberg*, I, 25 et pl. 14.

pointe à double barbe est ornée de deux traits obliques gravés dans le métal; — 2° une *faux de guerre* (long.: 0 m. 49), (fig. 5), forgée d'une seule pièce et faite d'une forte lame à taillant concave dont le dos est muni d'un crochet et qui s'emmanchait à la hampe par une douille ronde; près du dos, et tout le long des deux faces de la lame, était ménagée une large gouttière [1].

Fig. 5. Royaumeix. Faux de guerre (époque barbare).

Les résultats des recherches permettent à M. l'abbé Choux de considérer cette nécropole comme ayant servi à une population autochtone mêlée d'éléments germaniques, mais où la fusion progressive était terminée. Par la nature des objets découverts, le cimetière peut être daté du milieu ou de la 2[e] moitié du VII[e] siècle.

Grand (*Vosges*). — M. Marcel Mathieu, instituteur, signale la découverte, en 1947,



Fig. 6. — Grand. Fragment d'inscription dédiée à Apollon (?).

dans un jardin, à environ 50 mètres de l'église, d'une plaque de marbre (haut.: 0 m. 14), cassée à droite et portant, en belles majuscules de 0 m. 03 de hauteur, gravées avec beaucoup de soin, l'inscription: *APO*.....|| *E*......|| *SA*..... Il est remarquable que le chanfrein du bord gauche ne semble pas avoir été achevé, si on le compare à celui du bord supérieur (fig. 6).

Metz (*Moselle*). — En 1859, la découverte dans une cave de la rue de la Tête-d'Or, d'une pierre engagée dans la maçonnerie (long.: 2 mètres; haut.: 0 m. 38) et portant mention, sur chacune de ses faces, d'un *campus* et d'une *piscina* [2], offerts aux Médiomatrices et aux étrangers, avait laissé supposer que les Thermes de *Divodurum* se trouvaient dans le voisinage de cette rue. Cette hypothèse n'est plus défendable depuis la mise au jour, en 1932, lors de la construction d'une nouvelle aile du Musée, de soubassements de murs romains et surtout de deux baignoires assez mutilées, de forme rectangulaire, en ciment recouvert de plaques de marbre. A la suite de cette trouvaille, les recherches ont été étendues au nord du Musée et de la Bibliothèque municipale, et d'autres substructions formant un ensemble avec les découvertes antérieures ont été reconnues sous le couvent voisin des Carmélites. L'expulsion de ces religieuses en 1940 par les autorités allemandes a permis à M. Jean Thiriot de poursuivre les sondages, de reconnaître la continuité de ces murs et de dresser un plan (fig. 7) [3].

(1) Une arme analogue (long.: 0 m. 45) vient d'être trouvée par M. André Loppin dans une tombe de l'époque barbare au lieu dit *La Vignette*, commune d'Aulnizeux (Marne). Elle sera publiée dans le fascicule 2 du tome VI, *Informations*, III[e] circonscription des Antiquités historiques.

(2) V. Simon, *Notice sur deux inscriptions antiques découvertes à Metz* dans *Mém. Acad. de Metz*, 1859-1860, p. 397-401. — *C.I.L.* XIII, 4324 a, 4324 b. Une autre inscription donnant le nom du dédicant, *Taurus*, fils de *Celer* et semblant bien compléter l'autre, a été mise au jour au même endroit en 1905 (J.-B. Keune, dans *Jahrb. der Gesells. für lothring. Gesch. u. Altert.*, 1906, p. 487-488, gr. — *C.I.L.* XIII, 11353). Les deux pierres sont aujourd'hui au Musée de Metz.

(3) M. Toussaint. *Metz à l'époque gallo-romaine*, Metz, 1948, plan, p. 176, complété ici d'après des sondages plus récents de M. Thiriot.

Il ne semble donc plus douteux que les Thermes publics de la ville romaine occupaient une grande partie du quadrilatère délimité aujourd'hui par la rue Boucherie-Saint-Georges au nord, la rue des Trinitaires à l'est, la rue de la Bibliothèque au sud et la rue Chèvremont à l'ouest.



FIG. 7. — Metz. Les substructions des Thermes sous le Musée municipal et sous le couvent du Carmel.

Mondelange (*Moselle*). — En 1948, des travaux de draguage entrepris dans les prairies en bordure de la Moselle ont mis au jour plusieurs objets attestant l'existence d'une très ancienne installation humaine: une hache-marteau perforée, en pierre, d'époque néolithique, une lampe romaine en terre cuite, des *tegulae* et des *imbrices*, de nombreux fragments d'une amphore et de vases plus petits.

Rosselange (*Moselle*). — En 1948, lors de la construction d'un atelier, on a rencontré une vingtaine de sépultures de l'époque barbare qui ont livré notamment un scramasax (long.: 0 m. 55), un couteau en fer et un collier d'une trentaine de perles en argile colorée.

Wiesviller (*Moselle*). — En 1948, ont été découvertes les substructions d'une *villa* réoccupée à l'époque barbare. Parmi les objets recueillis dans les sépultures se trouvaient un scramasax (longueur: 0 m. 64), une boucle d'oreille en argent et des tessons de poterie sigillée.

Gosselming (*Moselle*). — En 1946, des travaux entrepris par le Service des Eaux et Forêts sur les terres de la ferme d'*Alzing* pour combler l'excavation résultant de l'explosion d'un dépôt allemand de munitions ont mis au jour 3 urnes sphériques en grès (haut.: 0 m. 25) et les débris d'une urne en verre (haut.: 0 m. 20), toutes encore remplies de cen-

dres et d'ossements humains calcinés. Avertis de cette découverte, M. E. Delort et M. Marcel Lutz, conservateur du Musée régional de Sarrebourg, firent creuser autour de l'entonnoir plusieurs tranchées qui restituèrent d'autres fragments de l'urne en verre, une grande quantité de tessons (fonds de vases, anses de cruches, fragments de poterie sigillée), une dizaine d'urnes en grès vosgien analogues aux trois urnes retrouvées intactes, et plusieurs blocs à peine équarris de cette même pierre [1]. Il est possible qu'on ait affaire à l'atelier d'un tailleur de pierre spécialisé dans la fabrication des urnes funéraires sphériques.



Fig. 8. — Sarraltroff. Figurine trouvée dans une tombe.

Sarraltroff (Moselle). — En 1948, le creusement des fondations d'une maison a fait découvrir une sépulture à inhumation, dans laquelle on a trouvé une statuette en terre cuite rouge (haut.: 0 m. 14) représentant une femme debout (déesse-mère?) tenant devant elle un agneau (fig. 8). La fouille a également procuré 8 moyens bronzes dont 1 Domitien, 1 Nerva, 2 Hadrien, les 4 autres illisibles.

Berthelming (Moselle). — Sur l'initiative de M. M. Lutz et sous la direction de M. E. Delort, des fouilles sont entreprises depuis 1946, un peu à l'est de la frontière linguistique franco-allemande, sur la rive droite de la Sarre, à 500 mètres en aval de Berthelming. Aux lieuxdits *Alte Schloss, Heilige Matte, Kohlplatz* (parcelles 191-195, section B du cadastre), ont été mises au jour les substructions d'une *villa* (fig. 9), déjà identifiée en 1912 [2] et réoccupée à l'époque barbare, comme l'a attesté la découverte d'une vingtaine de sépultures.

L'emplacement de cette *villa* est jonché de fragments de *tegulæ* et de poterie; les murs sont, soit en calcaire, soit en grès rougeâtre des Vosges. Par suite de l'élévation des bâtiments sur la pente d'un coteau descendant vers la Sarre, les parties actuellement déblayées s'échelonnent sur 3 niveaux différents. On y a recueilli un moyen bronze de Septime Sévère, une plaquette en bronze munie de deux rivets et un bouton de même métal, 2 gonds de porte en fer composés chacun de 2 pièces, une pince à deux branches en fer, avec poignées en bronze profilé (fig. 10), une petite plaque de porphyre vert, brisée, plusieurs ustensiles en fer (petite pelle ébréchée, crochets, serrure, anneaux, la moitié d'une hache, une grande équerre, etc.), des tessons variés, dont 3 bords de *mortarium* très épais et un de terre sigillée, orné d'une frise de roues dentées et signé du potier *SATTO*, qui travailla à Chémery (Moselle) de 90 à 160 après J.-C., des ferrailles, des clous, des ossements d'animaux (côtes et mâchoires de ruminants, dents de sanglier, etc.).

Caractérisées par l'absence de scramasax et de vases carénés, les tombes de l'époque barbare contenaient, chacune, un ou plusieurs squelettes, les uns inhumés dans une simple fosse, les autres entourés de pierres brutes. Plusieurs de ces sépultures étaient dépourvues de mobilier funéraire. Dans les autres, on a recueilli notamment: une scie passe-partout (fig. 11) intacte (long.: 0 m. 80; larg.: 0 m. 15) [3], une clochette en fer (haut.: 0 m. 055) dépourvue de son battant, une plaque de fer sans la boucle, ornée de 2 clous en bronze et

(1) Les gisements de grès vosgien les plus proches sont situés dans la vallée de la Zorn, à une vingtaine de kilomètres au s.-e. d'*Alzing*.

(2) A. Reusch, *Römische Villen im Kreise Saarburg, Jahrb. d. Gesells. für lothr. Geschichte u. Altert.*, 1912, p. 304.

(3) Le Musée de Saint-Germain-en-Laye ne possède que deux fragments d'une scie analogue (*Catal.* t. I, p. 265, n° 29059).

d'une lame d'argent incrustée, affectant la forme d'un 8; d'une croix en bronze (fig. 12) à 4 branches égales (long.: 0 m. 04) ornées chacune d'un petit cercle: il s'agit d'une fibule, portant encore à sa face intérieure l'épingle et son logement; la croix est percée d'un trou pour l'attache d'une chaînette, dont une maille est encore en place[1]. Au cours des deux

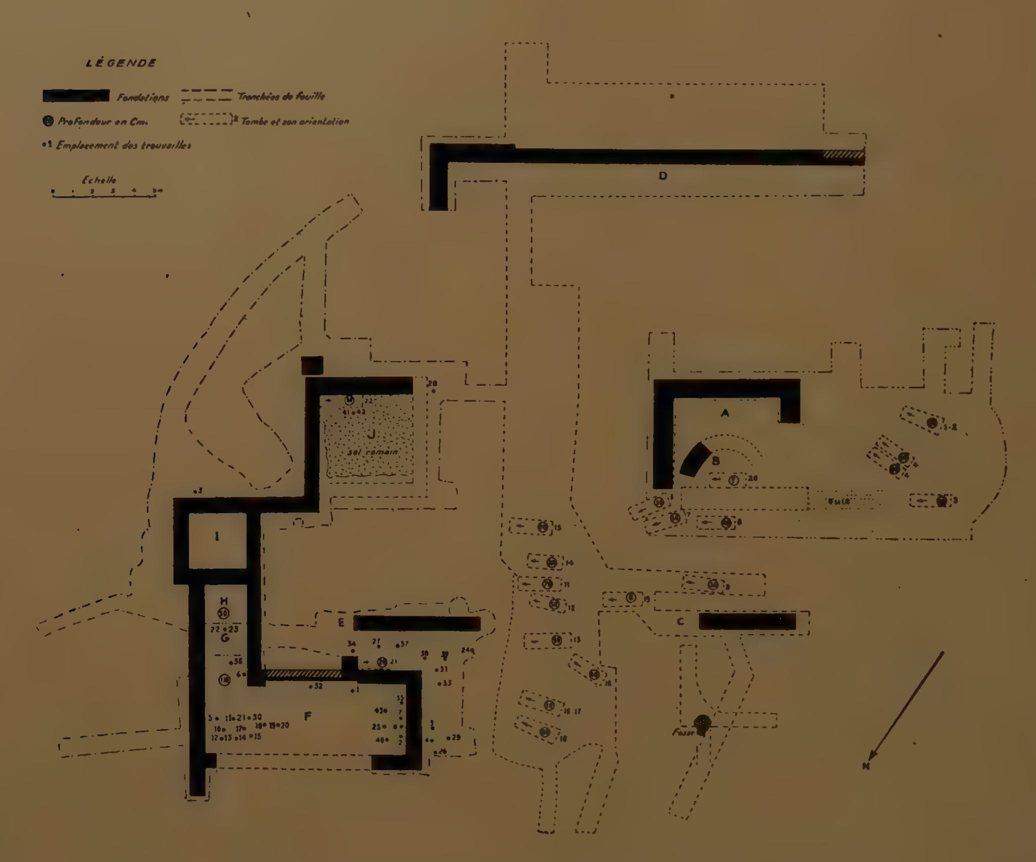


Fig. 9. — Berthelming. Plan des parties fouillées de la *villa* (1946-1948).



Fig. 10. — Berthelming. Pince en fer avec poignée en bronze (davier de dentiste).



Fig. 11. — Berthelming. Scie passe-partout.

(1) Des croix identiques ont été trouvées par Baudot dans le cimetière burgonde de Charnay (Saône-et-Loire), cf. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne*, Dijon, Paris, 1860, p. 59 et pl. XV, fig. 10.

premières campagnes, cinq pièces ont été dégagées dans cette *villa* et cinq autres l'ont été en 1948. La pièce F, dont les murs, s'élevant encore à 1 mètre de hauteur, portent en grande partie leur revêtement peint, semble, d'après les trou-

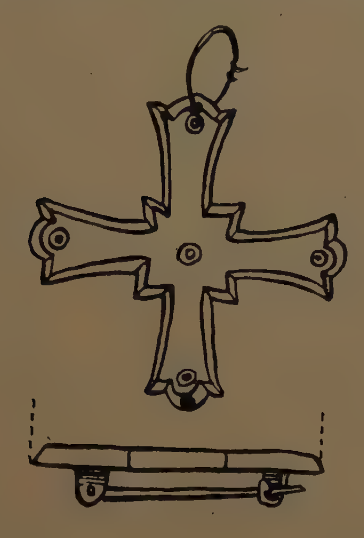


Fig. 12. — Berthelming. Fibule en forme de croix.

vailles, avoir été la pièce commune, dont un angle occupé par un gros bloc de grès de 0 m. 70 × 0 m. 70 × 0 m. 25 supportait sans doute un lourd pilier en bois. Des poutres entières carbonisées indiquent la destruction par incendie de cette partie de la *villa*. La salle G était probablement l'escalier et la salle H, le vestibule, qu'une porte devait séparer de la salle F. La pièce I est de dimensions très réduites et de la pièce J ne subsistent que les murs est et sud. Des 4 murs il ne reste que des traces de fondations. Cette partie du bâtiment a dû être remaniée après la première destruction. La pièce J. comporte un sol cimenté et à l'angle extérieur E se trouvait un gros bloc de grès (0 m. 95 × 0 m. 90 × 0 m. 30), de destination analogue, semble-t-il, à celle de l'autre. Les tranchées de sondage creusées dans ce secteur ont révélé l'existence d'un pavage très usé, vraisemblablement par les roues de voitures, qui suppose la présence d'une cour, et une des entrées de l'exploitation agricole. De nombreux os brisés de bovins ont été trouvés dans l'angle sud de la pièce J.

Les fouilles de 1948, qui ont porté exclusivement sur la *villa*, ont cependant fait découvrir deux nouvelles sépultures de l'époque barbare, comportant l'une un squelette, l'autre 3, sans mobilier funéraire. Un sondage pratiqué dans le terrain occupé par la nécropole a mis au jour à 5 mètres environ au nord de la pointe est du mur C, à une profondeur d'environ 0 m. 80, une fosse dont le diamètre semblait dépasser 1 mètre et qui contenait des cendres et des tessons de céramique et de tuiles. S'agit-il d'un emplacement de deux feux rituels, identiques à ceux qui ont été rencontrés dans les cimetières de Varangéville (M.-et-M.) et de Bouzonville (Moselle)? Les parties dégagées jusqu'ici paraissent correspondre aux annexes ou tout au plus aux locaux réservés au personnel de la *villa*. L'habitation principale doit se trouver bien plus à l'ouest et l'entrée au sud, comme dans les *villæ* déjà fouillées de la région de Sarrebourg.

Bettborn (*Moselle*). — Un sondage effectué en octobre 1948 par M. M. Lutz, le long de la route de Bettborn à Sarrebourg, au lieudit *Bienenzaum*, a mis au jour des fragments de tuiles romaines, des débris de mortier, des tessons de céramique, la plupart à engobe ocre-rouge et, à 0 m. 80 de profondeur, un squelette orienté à l'est (long.: 2 m.), la tête reposant sur une pierre et une petite boucle en fer sur le bassin. L'existence, à cet endroit, d'une *villa* réoccupée à l'époque barbare, semble probable, mais la continuation des recherches permettra seule de la confirmer.

(1) A quelques kilomètres au s.-o. de Berthelming, on a trouvé sur le ban de Dolving cinq tombes de l'époque barbare dans les ruines d'un bâtiment romain. (*Jahrb. d. Ges. f. lothr. Gesch. u. Altert.*, 1894, p. 316) et dans une des pièces de la grande *villa* gallo-romaine de Saint-Ulrich, on a également constaté la présence d'une inhumation de la période franque. (*Jahrb...* 1898, p. 190).

XVIII[e] CIRCONSCRIPTION

M. JEAN-JACQUES HATT, DIRECTEUR

Strasbourg (*Bas-Rhin*). — Au cours des prochaines années, une série de recherches systématiques seront entreprises dans les quartiers démolis de Strasbourg, afin de préciser la topographie de la ville antique, principalement à l'intérieur de l'enceinte romaine d'*Argentorate*, et les périodes de son évolution (stratigraphie chronologique). Ces travaux ont commencé en 1947. Ils avaient été précédés d'un certain nombre de fouilles et d'observations qui sont exposées ailleurs [1].

a) *Sondages exécutés en 1947 et 1948 sous l'église Saint-Nicolas.* — En août et septembre 1947 ont été exécutés des sondages dans la partie sud-est de la nef de l'église Saint-Nicolas (fig. 1). Un mur en blocage de maçonnerie, pourvu de chaînages de briques rouges, plates, a été mis au jour. Il appartient vraisemblablement à un petit ouvrage de fortification, destiné à flanquer le pont sur l'Ill et la route vers le Rhin et se trouve daté du III[e] siècle par la céramique (tessons d'urnes en terre cuite analogues à celles que l'on trouve dans les tombes à incinération de la première moitié du III[e] siècle sous le niveau de base). Voici comment se présentent les couches de terrain sous l'angle sud-est de ce *castellum:*

	sol moderne.
0 m. 00	
	carrelage gothique.
0 m. 50	
	sommet du mur conservé.
1 m. 00	
	couche du III[e] siècle, argile brune, débris de tuiles.
1 m. 40	
	couche du II[e] siècle, vestiges de dallage du II[e] siècle, base du mur conservé.
1 m. 80	
	couche de remblai du temps des Flaviens (gravier).
2 m. 50	
	couche d'incendie du temps des Flaviens.
2 m. 70	
	couche d'habitat du I[er] siècle.



FIG. 1. — Strasbourg. Emplacement du pont romain, du *castellum* de Saint-Nicolas (en hachures) et de la voie romaine vers le Rhin.

La tranchée de fondation du mur avait été creusée dans une couche d'argile jaune verdâtre, assez claire, contenant des tessons sigillés du II[e] siècle (fragments sigillés de Heiligenberg, d'Ittenviller, et de Rheinzabern). A la base de cet horizon, des vestiges de dallage: fragments d'amphores, de briques et de tuiles déposés à plat et sommairement assemblés, attestaient l'existence d'un sol, datant du début du II[e] siècle. Sous ce dallage, une couche de remblaiement, constituée de sable, de gravier mêlé d'argile, est datée du temps des Flaviens par un certain nombre de tessons à reliefs de La Graufesenque (forme Drag. 37 et Knorr 78). Puis une couche d'incendie appartenant à la période flavienne (fragments de La Graufesenque). Enfin, une couche d'habitat du

(1) Dans les *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*, 1948, p. 160-182. Voir notamment la céramique.

Ier siècle (Claude, Néron). Il existait donc à cet emplacement, au Ier siècle, un quartier d'habitations en bois. Ces dernières ont été détruites par un grand incendie en 96-97 ap. J.-C. (Nerva), puis reconstruites au début du IIe siècle, après exhaussement du terrain et installation d'un nouveau sol. Pendant la première moitié du IIIe siècle, peut-être sous le règne de Maximin (v. plus loin), a été édifié un petit *castellum* destiné à surveiller la route et le pont et à empêcher les bandes de pillards de pénétrer de l'autre côté de l'Ill dans la partie de la ville (*canabæ*) qui n'était pas à l'abri du rempart. Cet ouvrage semble avoir subi, au IVe siècle, quelques remaniements. Les travaux effectués en avril-mai 1948 ont en effet permis de dégager, sous l'actuelle sacristie (front est du bâtiment), les vestiges d'une porte. Cette dernière avait été partiellement bouchée à la fin de la période romaine par une espèce d'entonnoir en maçonnerie, formant un étranglement vers l'intérieur (fig. 2). Cette curieuse disposition visait sans doute à empêcher la démolition de la porte à coups de bélier. Les assaillants étaient de la sorte obligés de pénétrer un par un dans le couloir étroit ainsi formé. Au fond de l'entonnoir, à droite lorsque l'on entre, une grande dalle en grès, encore en place, encastrée dans la maçonnerie et portant des traces de matières organiques (mousse décomposée, terre?), marque la place d'une meurtrière qui menaçait le flanc droit de l'ennemi (*latus apertum*).



Fig. 2. — La porte du IVe siècle dans le *castellum* de Saint-Nicolas.

D'autres sondages, en différentes parties de l'édifice, ont également permis de reconstituer avec une certaine probabilité le tracé d'ensemble de l'ouvrage (fig. 3). C'était un fortin carré, d'une vingtaine de mètres de côté, adossé à l'Ill et s'ouvrant par une porte formant avant-corps dans l'angle sud-est, c'est-à-dire du côté opposé à la route et au pont. Du côté de la route, un fragment de mur en blocage romain du IVe siècle (corps de garde annexe?) prolongeait la face sud du *castellum*. Sous le niveau de base de ce mur ont été découverts, entre 2 mètres et 2 m. 50 de profondeur, dans la couche de remblaiement des Flaviens, deux gros blocs en grès rouge dont l'un présentait une mortaise carrée, et l'autre, deux rainures. Ces derniers semblent avoir appartenu à une construction plus ancienne, de la fin du Ier siècle (entrée de pont monumentale?, corps de garde?). De toute façon, des sondages seraient nécessaires sous la rue longeant la face ouest de l'édifice et sous le quai Saint-Nicolas, en vue de déterminer l'emplacement exact du passage de la route et du pont antique et de préciser le caractère des installations du Ier siècle qui se trouvaient à proximité.

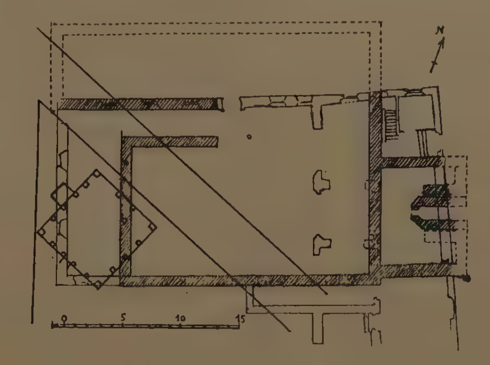


Fig. 3. — Fouilles de Saint-Nicolas (1949). Plan du *castellum*; croisement des voies et poste de douane.

Cette découverte est d'un très grand intérêt topographique et historique. Elle permet de localiser la sortie de la grande voie romaine construite sous Vespasien en 74 après J.-C. par le lé-

gat *Cornelius Clemens,* et qui joignait directement la Germanie à la Rhétie par Strasbourg et Offenbourg [1]. Elle ne passait sans doute pas par la sortie actuelle (pont du Corbeau), mais par l'ancien pont Saint-Nicolas et joignait la route du Rhin directement en passant par l'emplacement actuel de l'Hôpital (fig. 1).

b) *Fouilles exécutées en 1949 dans la partie occidentale de l'église Saint-Nicolas.* — Aux mois de mai et juin 1949, de véritables fouilles, exécutées dans la partie ouest de l'église Saint-Nicolas, ont permis de compléter les résultats déjà obtenus en 1947 et 1948. Un long couloir d'entrée a été dégagé dans la face occidentale du *castellum.* C'était là la porte principale de l'ouvrage donnant sur la route du Rhin. Elle semble avoir été flanquée par une tour carrée, au nord, qui dominait en même temps la rivière et le pont (fig. 3).

La nature et la date des constructions antérieures au *castellum,* déjà entrevues au cours des précédentes campagnes, ont pu être déterminées: il existait dans la partie occidentale de l'emplacement plus tard occupé par le fortin, et depuis l'incendie de 96-97 ap. J.-C. [2], un carrefour de routes. L'une d'entre elles se dirigeait vers le Rhin; l'autre, orientée obliquement par rapport à la première, conduisait vers le faubourg romain de l'ancienne porte des Bouchers [3]. A la fourche, avait été élevée une construction presque carrée, de 6 mètres sur 5 mètres environ (voir fig. 3), dont nous avons pu déceler et dater trois états successifs. Les trois constructions avaient conservé une orientation semblable, à des emplacements qui ont fort peu varié. Le premier de ces édifices date du temps de Trajan, et ses fondations (pierres de calage) reposaient sur la couche de cailloutis installée après l'incendie de 96-97. Le second appartient au règne d'Antonin et se trouvait surélevé de 0 m. 20 à 0 m. 30 par rapport au premier. Le troisième se trouvait légèrement en contre-bas par rapport aux vestiges encore existants des deux premiers, ayant été construit après creusement dans le sol; il était d'autre part légèrement décalé vers le nord-est. L'édifice qu'il remplaçait avait été détruit par un incendie sous Marc Aurèle. Il avait été lui-même anéanti par un nouveau sinistre que les vestiges découverts, et en particulier la céramique, nous permettent de rapporter au grand incendie de la ville en 235-236. A ces trois états de l'édifice correspondent trois couches superposées de rechargement sur la route oblique, dont les rigoles latérales ont pu être repérées. La coupe stratigraphique à travers cette route se présentait de la façon suivante:

0 m. 80	(138 m. 70) [4]	route du IIIe siècle.
0 m. 90	(138 m. 60)	couche de déblais du temps de Marc Aurèle.
1 m. 20	(138 m. 30)	route du temps d'Antonin.
1 m. 30	(138 m.20)	couche de boue intermédiaire.
1 m. 40	(138 m. 10)	route du temps de Trajan.
1 m. 80	(137 m. 70)	couche du Ier siècle.
2 m. 10	(137 m. 40)	limon naturel.

Dans l'édifice carré de la fourche (3e état), qui pourrait avoir été un poste de douane et de péage, ont été découverts, sous les ruines calcinées, de nombreux vases entiers ou reconstituables, ainsi qu'une grande table octogonale en grès (fig. 4) brisée par l'écroulement de la toiture. Le mode de construction de cet édifice a pu être déterminé ainsi que le plan exact. La charpente était en bois, les poutres maîtresses étaient assujetties dans des pierres cubiques mortaisées, en grès vosgien, noyées dans une couche de sable rouge. Les interstices étaient remplis par de l'argile pétrie avec de la paille, l'intérieur crépi à la chaux, tandis qu'une plinthe en marbre courait à la base du mur. La toiture était en tuiles (*tegulæ* et *imbrices*).

(1) Milliaire d'Offenbourg. *C.I.L.*, XIII, 9082.

(2) Un lambeau de la couche d'incendie de 96-97 a été découvert à 2 m. 50 sous l'angle s.-o. du *castellum.*

(3) Actuellement quartier de la Bourse, quai des Alpes et bassin d'Austerlitz.

(4) Cote d'Amsterdam.

Cette construction, dont la permanence à l'emplacement de la fourche indique le caractère officiel, a donc été incendiée deux fois, vers 162 après J.-C.



Fig. 4. — Saint-Nicolas (1949). Pierres de calage du poste de douane, incendié en 235 et débris d'une table octogonale en grès.

et en 235 après J.-C. Le *castellum* qui lui a succédé a été édifié immédiatement après le dernier incendie, probablement en 236 après J.-C., lors de la restauration de la puissance romaine en Rhénanie, sous Maximin.

c) *Fouilles exécutées en 1947 aux nos 19, 20 et 21 de la place de la Cathédrale.* — D'octobre à décembre 1947, dans le sous-sol de la place de la Cathédrale, à l'emplacement de trois maisons détruites par les bombardements (nos 19, 20 et 21), ont été exécutés d'importants travaux de sondage qui ont jeté un jour nouveau sur la topographie intérieure du camp militaire et sur le passé de la ville romaine. On a mis au jour: 1° les vestiges du couloir d'entrée et d'une porte monumentale accédant vraisemblablement à la place des sanctuaires; — 2° les restes de boutiques superposées, occupant le pourtour d'un péribole (fig. 5). L'état des travaux ne permet pas encore de se prononcer de façon définitive sur les vestiges monumentaux, trop incomplètement dégagés. Mais il est un point sur lequel nous pouvons, dès maintenant, émettre

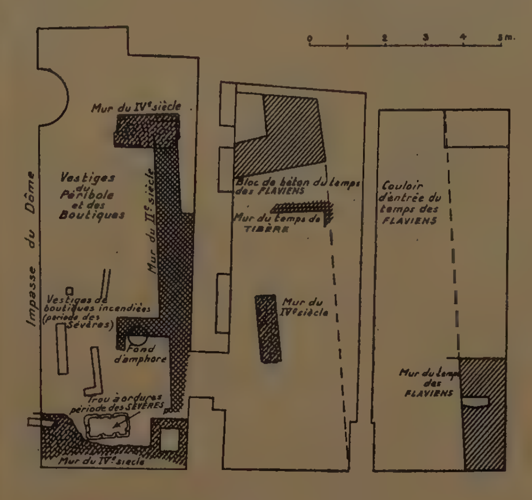


Fig. 5. — Couloir d'entrée de la place des sanctuaires d'Argentorate (Relevé de R. Will).

des conclusions fermes: la stratigraphie chronologique qui, grâce à l'étude systématique de la céramique et des monnaies découvertes dans les sols et dans les différents horizons, se trouve dès maintenant très clairement précisée.

Voici comment se présentent, en partant de la base, les différents niveaux que nous avons pu, grâce aux renseignements fournis par le Service des Eaux, rapporter à la cote d'Amsterdam:

1) de 138 mètres à 138 m. 50: couche indigène, datée par des tessons (céramique commune, fragment décoré à la roulette, débris d'*olla* peinte), de la fin de la période indépendante ou du début de l'époque romaine. Fonds de cabanes creusés dans le lœss de base, vestiges

d'ateliers métallurgiques (scories de fer, laitier);

2) de 138 m. 50 à 139 mètres: couche du Ier siècle, datée par des tessons d'Arezzo et de La Graufesenque, de Tibère à Néron;

3) à 139 mètres: couche d'incendie et de destruction, que nous avons pu dater grâce à la trouvaille d'une marque italique tardive (*ATEIXANTI*) et d'un pendentif circulaire en bronze [1], de la fin du règne de Néron (fig. 6).

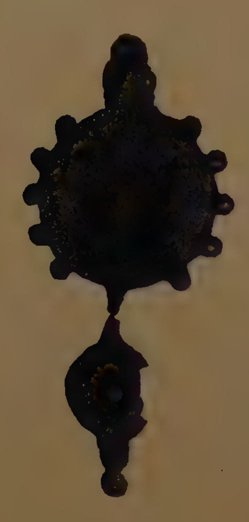


FIG. 6.
Pendentif en bronze (long.: 0 m. 10), du temps de Néron.

4) de 139 mètres à 139 m. 20 dans le couloir d'entrée et à 139 m. 50 dans les boutiques du péribole: une couche de remplissage de gravier datant des Flaviens (céramique de La Graufesenque);

5) à 139 m. 80, dans le couloir: sol en grès, daté du temps des Flaviens (céramique de La Graufesenque); au-dessus, et nettement séparée de la première par ce dernier dallage, couche d'incendie, datant sans doute de 96-97 ap. J.-C. Dans le péribole, cet horizon se retrouve à 139 m. 60, au niveau des boutiques de la période flavienne, qui semblent avoir été surélevées par rapport à l'entrée;

6) de 139 m. 20 à 139 m. 70: couche de remplissage des Flaviens dans le couloir d'entrée. De 139 m. 60 à 139 m. 70, dans le péribole: couche de tuiles brisées, provenant du toit de la galerie qui abritait les boutiques (fragments et marque de La Graufesenque);

7) de 139 m. 70 à 139 m. 80, dans le péribole: vestiges de boutiques superposées, d'abord en bois, puis en pierres sèches, sous les Antonins, puis de nouveau en bois sous les Sévères (tessons ornés de Lezoux et de Heiligenberg);

8) à 139 m. 90, dans le péribole: sol en béton blanc.

9) à 140 mètres: une couche d'incendie des Sévères datée par la céramique (Rheinzabern, Trèves, Argonne); débris de verre, fragments d'amphores, nombreux tessons de céramique commune;

10) de 140 mètres à 140 m. 30: couche de remplissage, constituée par de très nombreux débris de tuiles, souvent marqués au timbre de la VIIIe légion;

11) de 140 m. 30 à 140 m. 45: sol en béton blanc, recouvert de poussière de tuiles, daté par une monnaie en bon état du temps de Maximin;

12) de 140 m. 45 à 140 m. 50: couche de poussière et de cendres, datée par des monnaies de l'Empire gaulois (Postumus, Tétricus);

13) de 140 m. 50 à 140 m. 70: couche de *terrazzo* en mortier rose (fragments de briques et de tuiles), recouvert de poussière de briques, datée par des monnaies de Constantin;

14) au-dessus de 140 m. 70: couche de boutiques du IVe siècle, datée par des monnaies constantiniennes, par des fragments de céramique d'Argonne dont l'un est décoré à la roulette et par un morceau de lampe chrétienne.

Nous avons pu établir une correspondance entre les résultats de ces sondages et les données stratigraphiques déjà obtenues au cours de travaux antérieurs, sous la cathédrale et sous la place [2]. Voici les principaux niveaux du péribole et de la place des sanctuaires d'*Argentorate*:

(1) Tout à fait analogue à celui que portent, sur les stèles de Mayence, de Weisenau et de Metz, les femmes du temps de Claude à Néron, cf. *Germania Romana*, III, pl. XV, 1 (stèle de *Blussus*).

(2) D'après FORRER, *Strasbourg-Argentorate*, t. II, pp. 702-703.

Cathédrale (tour nord), portail Saint-Laurent, maison Kammerzell: *place des sanctuaires*		N° 21, pl. de la cathédrale: *couloir d'entrée*		N°s 19 et 20, place de la cathédrale: *boutiques du péribole*	
140 m. 60	1er terrazzo.	140 m. 61	terrazzo du IVe s.	140 m. 70	terrazzo du IVe s.
140 m. 37	2e terrazzo.	140 m. 45	terrazzo du IIIe s.	140 m. 46	terrazzo du IIIe s.
		140 m. 05	couche d'incendie des Sévères.	140 m. 05	couche d'incendie des Sévères.
139 m. 90	sol en béton.	130 m. 90	béton des Sévères.	139 m. 90	béton des Sévères.
139 m. 65	couche d'incendie.	139 m. 21	couche d'incendie de 96 après J.-C.	139 m. 61	couche d'incendie de 96 après J.-C.
138 m. 99	couche d'incendie.	139 mètr.	couche d'incendie de 70 après J.-C.	139 mètr.	couche d'incendie de 70 après J.-C.

L'emplacement de l'actuelle place de la cathédrale a donc été bordé, pendant toute la période romaine et peut-être dès la fin de la période celtique, par une galerie formant péribole, abritant des boutiques, et entourant le parvis des temples, dont on a retrouvé les vestiges sous la tour de la cathédrale et devant le portail Saint-Laurent [1]. Un couloir et une porte monumentale donnaient accès à cette espèce de *temenos*, de type indigène. Les installations ont été détruites et reconstruites à plusieurs reprises. Le premier état semble remonter aux temps de Tibère ou de Claude. La place a été brûlée une première fois sous Néron en 70 après J.-C., lors du soulèvement de *Sabinus, Tutor, Classicus* et *Civilis*. Elle a été reconstruite sous les Flaviens. Le sol des boutiques a été alors surélevé par rapport à celui de l'entrée.

Les nouvelles constructions ont été de nouveau brûlées en 96-97 ap. J.-C., sous Nerva. Il semble toutefois que les murs de la porte et du couloir d'entrée de la période flavienne, construits en maçonnerie, aient été utilisés jusqu'à la période des Sévères. Dans la galerie du pourtour, trois générations successives de boutiques ont laissé des traces: les dernières, en bois, ont été brûlées sous Alexandre Sévère, vraisemblablement à la suite de la mutinerie des légions de Germanie contre cet empereur. Ces événements ont laissé d'autres traces à Strasbourg: sur les inscriptions votives du *Mithracum* de Kœnigshoffen, le nom d'Alexandre Sévère a été martelé. Sous le règne de Maximin, l'ordre a été rétabli en Germanie. C'est du règne de ce prince que date la réfection de la place (2e terrazzo). L'ensemble est de nouveau restauré sous Constantin (1er terrazzo), pour être anéanti à nouveau en 555 ap. J.-C. (résultat des fouilles de 1948 sous l'église Saint-Etienne). Forrer fait mention d'une couche d'incendie à 140 m. 63, au-dessus du sol du IVe siècle [2].

Il est excessivement rare de pouvoir suivre dans une seule coupe de terrain l'histoire d'une ville romaine depuis son origine jusqu'à sa destruction. Ces dernières fouilles de la place de la cathédrale nous ont permis de le faire. Elles ont éclairé et précisé toutes les données des travaux antérieurs. Elles nous ont apporté de précieux points de repère pour les prochains travaux de sondages, dans les quartiers démolis. Il nous reste à préciser bien des points obscurs de la topographie intérieure du *castrum* et à fixer enfin de façon plus sûre la chronologie des diverses enceintes, dont l'édification ou les réfections n'ont certainement pas été sans rapport avec les péripéties générales de l'histoire urbaine: incendies de 70, de 96-97, de 235, de 275, réfections de la place des sanctuaires sous Vespasien, sous Trajan, sous Maximin et sous Constantin.

J.-J. H.

(1) *Ibid.*, t. II, p. 695 sq.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 702.

XIXe Circonscription

M. René Louis, directeur

Orléans (*Loiret*). — Les travaux de reconstruction de la ville ont amené plusieurs trouvailles fortuites d'antiquités. M. Michel Le Pesant, archiviste en chef du Loiret, a recueilli un grand nombre de tessons de céramique gallo-romaine, notamment un vase en terre blanche à engobe rouge et portant la signature *SOLIMARVS*, nom celtique bien connu. En examinant les gravats déchargés sur les rives de la Loire, M. Le P. a découvert en 1947 la partie supérieure d'une statue de Mercure tenant le caducée et coiffé du pétase (fig. 1). La pierre est un calcaire relativement dur et le travail n'est pas sans mérite artistique. Haut.: 0 m. 60.



Fig. 1.
Statue de Mercure découverte à Orléans.

Saint-Benoît-sur-Loire (*Loiret*). — Des fouilles ont été entreprises à Saint-Benoît-sur-Loire depuis 1947 pour vérifier si le grand sanctuaire chrétien fondé en 651, qui attira à Fleury (*Floriacum*) au cours du moyen âge une foule de pèlerins, n'avait pas été précédé par un important lieu de culte celtique et gallo-romain. On connaît l'hypothèse, formulée naguère par M. Jacques Soyer et favorablement accueillie par Camille Jullian, d'après laquelle Saint-Benoît-sur-Loire marquerait l'emplacement du sanctuaire où les Druides de toute la Gaule tenaient chaque année à date fixe une sorte de cour suprême de justice en un lieu saint du pays carnute qui passait pour le centre géographique de la Gaule [1].

Des recherches, dirigées par M. l'abbé Moufflet, conservateur du Musée de Pithiviers, avec le concours de M. Le Pesant, ont été effectuées sur la place devant la basilique Saint-Benoît, à l'ouest du clocher-porche du XIe siècle. Dès 1946, M. l'abbé M. avait découvert dans la cave de la maison Changeux, à l'angle des rues Max-Jacob et Charles-le-Chauve, une source à cuvelage de bois de chêne, entourée d'un amas considérable d'ossements et de cendres. Les fouilles de 1947-1948 ont mis au jour, à quelques mètres à l'est du clocher-porche, les substructions d'un édifice rectangulaire, apparemment antérieur au XIe siècle et dont le mur nord subsiste sur une longueur de 7 mètres et le mur est sur près de 8 mètres. Il s'agit probablement des fondations d'une église pré-romane.

La coupe stratigraphique du terrain au nord de ces substructions a révélé 5 couches distinctes. La plus superficielle est un remblai relativement moderne de 0 m. 80 de hauteur. La 2e, à 1 mètre environ au-dessous du niveau actuel, est une aire horizontale de terre foulée et de pierrailles avec nombreux petits foyers et débris de cuisine accumulés sur 0 m. 15 à 0 m. 20 de hauteur. Ce niveau est celui des pèlerinages de l'époque carolingienne (IXe-Xe siècles). On y a relevé des fragments de vitraux, du plomb de vitrail, un cube de mosaïque pariétale en verre bleu clair, un manche de couteau en os, gravé de cercles oculés et de guillochages. La 3e couche, dont la hauteur varie de 0 m. 60 à à 0 m. 80, comprend de nombreux débris de démolitions, des enduits peints, deux fragments de chancels sculptés et





Fig. 2. — Fragments de chancels mérovingiens de Saint-Benoît-sur-Loire.

(1) « ... *Hi* (*Druides*) *certo anni tempore in finibus Carnutum, quae regio totius Galliae media habetur, considunt in loco consecrato...* » (B. G., VI, 13, 10).

ajourés (fig. 2) [1]; le tout semble attribuable à l'époque mérovingienne (VIIe-VIIIe siècles). Les tuiles à rebords, déjà fréquentes dans cette couche, le sont également dans la 4e, dont l'épaisseur varie de 0 m. 20 à 0 m. 60. Elle est caractérisée par trois vastes foyers superposés avec un amas étonnant d'os de bœufs, de sangliers, de chèvres et d'autres animaux. L'abbé M. estime que ces bûchers ne peuvent s'expliquer que par des sacrifices et que cette couche remonte à la fin de l'époque gallo-romaine. Enfin, la couche plus profonde, faite de sable très fin et épaisse en moyenne de 0 m. 80, semble s'être constituée entre l'âge néolithique et l'époque romaine. Elle a livré un remarquable pic en silex de type campignien, une vingtaine d'éclats de taille de silex, une armature de flèche à tranchant transversal, de la poterie grossière et la partie supérieure d'une stèle trapézoïdale en calcaire, décorée d'une cupule au centre de la face antérieure. Cette stèle, dans laquelle l'abbé propose de reconnaître une « stèle-idole néolithique » serait le témoignage d'un culte de beaucoup antérieur à la conquête romaine (fig. 3).

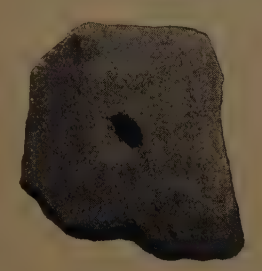


FIG. 3. — Stèle à cupule, probablement néolithique, trouvée à Saint-Benoit-sur-Loire.

Saint-Révérien et Champallement (*Nièvre*). — M. le Docteur Coursier, de Brinon-sur-Beuvron, a repris depuis plusieurs années les fouilles de la *villa* gallo-romaine dont les substructions ont été reconnues depuis plus d'un siècle dans la forêt de Compierre, à 1.500 mètres environ du village de Saint-Révérien et dont le nom antique n'est pas connu. Les substructions longent une voie romaine sur une longueur de 900 mètres et sur une largeur moyenne de 200 mètres. Ce *vicus* de la cité des Eduens possédait un grand temple et un théâtre. Le Docteur C. a dégagé la *cella* du temple, qui est circulaire à l'intérieur et octogonale à l'extérieur. Le diamètre intérieur est de 8 m. 84; les côtés de l'octogone mesurent 4 m. 30; l'épaisseur du mur, en petit appareil régulier, est de 1 m. 15 dans les angles et de 0 m. 72 à mi-distance entre deux angles.

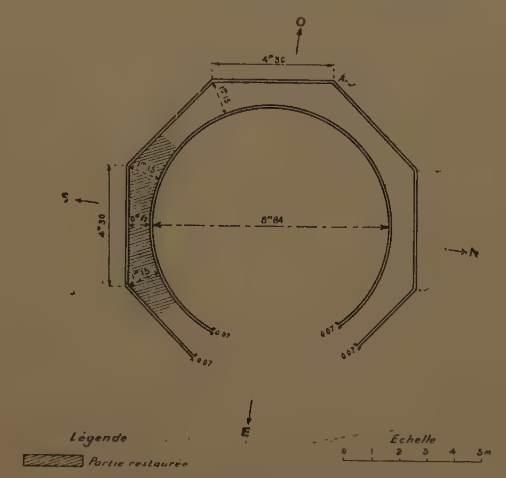


FIG. 4. — Plan de la *cella* du temple de Saint-Révérien (Nièvre).

Une sorte de plate-forme de 2 mètres de large fait le tour de la *cella* (fig. 4), au même niveau qu'elle et domine légèrement le reste de l'enceinte du temple. Plusieurs corniches de marbre blanc et la jambe d'une grande statue en calcaire ont été trouvées au cours des travaux, outre des débris de céramique et des monnaies.

« *Fontaines-Salées* », *commune de Saint-Père-sous-Vézelay* (*Yonne*). — Les fouilles poursuivies depuis 1942 [1] ont amené le déblaiement, encore inachevé en 1948, d'un lieu de culte qui s'étendait, aux trois premiers siècles de notre ère, entre les thermes au nord et la nécropole protohistorique (champ d'urnes) de la sablière Gaufroy, qui domine

(1) Un fragment de chancel analogue avait été trouvé en 1923 au cours d'une fouille dans le croisillon s. du transept de la basilique.

(1) Sur les fouilles jusqu'en 1942, v. *Gallia*, II, 1943, pp. 27-70.

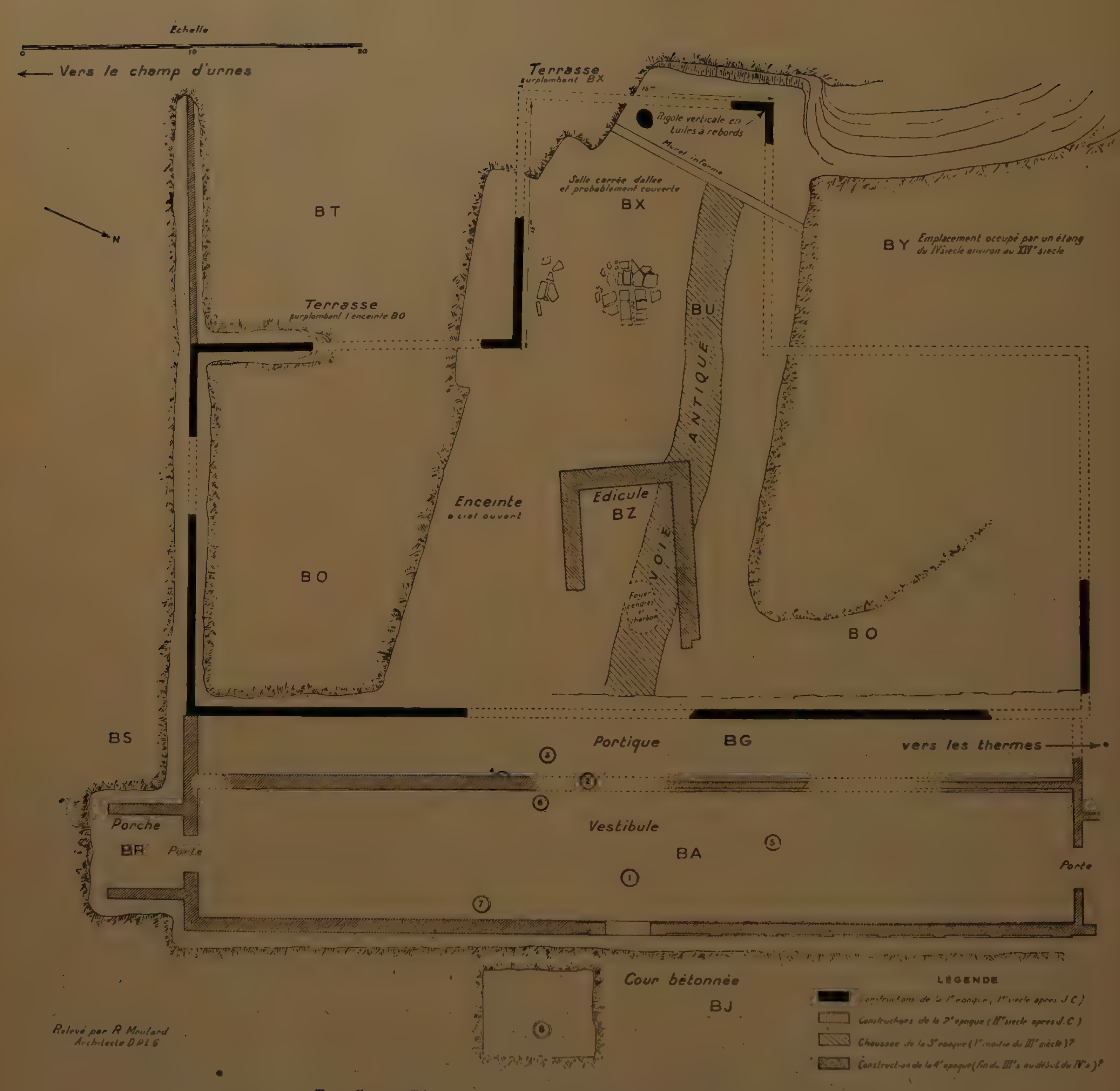


Fig. 5. — Plan de l'enceinte sacrée des Fontaines-Salées à Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne), avec emplacement des captations préromaines des eaux minérales.

l'enceinte sacrée au sud-ouest. Les dispositions générales de ce sanctuaire paraissent antérieures à l'époque romaine. On a des raisons de penser que le péribole était primitivement délimité par une palissade en madriers de chêne.

Quatre époques principales sont à distinguer dans les maçonneries mises au jour en cet endroit. Les trois premières époques correspondent à celles qui ont été reconnues dans les thermes voisins. Les constructions les plus anciennes remontent au Ier siècle; des adjonctions importantes datent de la première moitié du IIe siècle; des remaniements hâtifs appartiennent au milieu du IIIe siècle. Une quatrième époque, postérieure à l'incendie des thermes en 275-276 et qui doit correspondre à la fin du IIIe siècle n'est pas représentée dans les thermes, dont l'abandon fut définitif après 275-276; elle n'est attestée que dans le sanctuaire où le culte ne fut abandonné qu'après le IVe siècle. Les sauniers qui y installèrent après cette date un établissement rustique, dont les traces ont été également relevées dans les thermes, ont campé dans les ruines, qu'ils ont parfois grossièrement consolidées, mais sans procéder à de nouvelles constructions.

Toute l'histoire des édifices qui se succédèrent à l'emplacement de ce lieu de culte est dominée par la lutte incessante contre l'invasion des eaux: eaux de ruissellement descendues du versant ouest de la vallée et eaux minérales jaillies au fond de cette vallée, à un niveau peu supérieur à celui de la Cure. L'écoulement de ces eaux vers la rivière, leur réceptacle naturel, devenait de plus en plus difficile au fur et à mesure que de nouvelles constructions, cultuelles ou utilitaires, venaient contrarier leur passage. Les canaux d'évacuation ménagés par les constructeurs primitifs venaient-ils à s'obstruer plus ou moins par suite d'un abandon prolongé en période de crise (ce fut le cas à la fin du IIe siècle) ou par suite de l'incendie et de la ruine des bâtiments (ce qui se passa après l'invasion barbare de 275-276), aussitôt le niveau des eaux s'élevait dangereusement dans le lieu de culte ménagé entre le versant occidental de la vallée et la ligne continue des édifices qui formaient une sorte de barrage disposé du nord au sud. La volonté d'invoquer la divinité des sources aux lieux mêmes où elle manifestait sa bienfaisance explique cette obstination des générations successives à maintenir le sanctuaire en un site que son niveau trop bas exposait fatalement à l'inondation. Chaque génération était contrainte, pour aborder à pied sec l'image et l'autel du dieu, d'exhausser par des expédients toujours précaires le niveau auquel la génération précédente avait porté le sol de l'enceinte sacrée.

L'enceinte sacrée du Ier siècle, *BO* (fig. 5), dessine un rectangle allongé qui mesure extérieurement 52 m. 25 sur 22 mètres. Au milieu de la face ouest de ce rectangle *BO*, s'ouvrait une salle carrée *BX*, de 15 mètres de côté, dont le dallage primitif subsiste en grande partie (fig. 6). L'enceinte *BO* était certainement à ciel ouvert; il se peut au contraire que le carré *BX* ait été couvert d'une charpente et d'une toiture de tuiles. En tout cas, les constructeurs de l'enceinte *BO* avaient entaillé fortement le versant occidental de la vallée; le mur

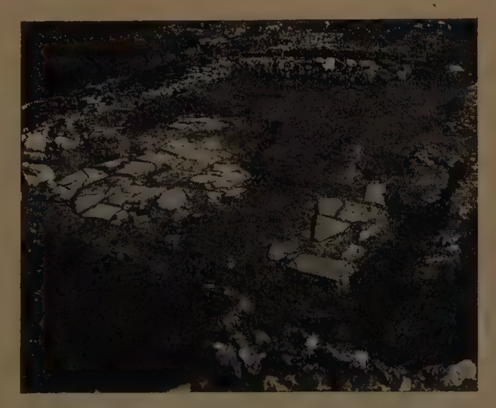


FIG. 6. — Sanctuaire des Fontaines-Salées: vestiges du dallage primitif.

du péribole formait terrasse au sud-ouest, où il s'adossait à la sablière du « champ d'urnes » [1], tandis que la salle

(1) V. *Gallia*, I, 1943, p. 15-22.

carrée *BX* pénétrait profondément dans la masse de la butte [1].

Dans la première moitié du IIe siècle, les mêmes constructeurs qui ont substitué à l'établissement thermal primitif des thermes doubles, de plan beaucoup plus complexe, ont édifié à l'est de l'enceinte *BO* le portique *BG*, large de 3 m. 50, dont le toit s'adossait au vestibule *BA*, large de 7 m. 50, couvert de tuiles. Ce vestibule, dont la façade orientale était décorée de 14 arcatures encadrant des baies vitrées, donnait sur l'esplanade bétonnée *BJ*. Le niveau du portique *BG* et du vestibule *BA* était supérieur de 0 m. 30 environ au sol de l'enceinte *BO* et au dallage de la salle carrée *BX;* un emmarchement, large de 0 m. 90, permettait de descendre du portique dans l'enceinte. Cet exhaussement des constructions du IIe siècle par rapport à celles du Ier s'explique d'autant mieux que, pour aménager le portique *BG*, le vestibule *BA* et l'esplanade *BJ*, on avait dû combler, au moyen de lits alternés d'argile et de mousse, une série de captations de sources minérales, sortes de puits à cuvelages en troncs de chênes évidés au feu, que je présume d'époque pré-romaine. Les huit captations découvertes jusqu'ici, distantes de quelques mètres seulement, se trouvent toutes à l'ouest de l'enceinte sacrée du Ier siècle, sous le pavement ou sous les murs des édifices du IIe. La teneur en sels minéraux, des chlorures principalement, varie d'une source à l'autre; une seule est gazeuse et résiste à toutes les gelées.

Les constructions de la première moitié du IIe siècle eurent pour résultat de gêner encore davantage l'écoulement des eaux de ruissellement qui s'amassaient à l'ouest des thermes et de l'ensemble formé par le vestibule *BA* et le portique *BG*. Tant que fonctionna normalement le grand cloaque qui desservait l'espace entre la ligne des bâtiments et le versant occidental de la vallée, la masse des eaux se déversa tant bien que mal vers le bassin récepteur du lieu-dit actuellement *La Bazaine*, à 800 mètres environ en aval et au nord-ouest des thermes. Mais nous savons, notamment par l'interruption constatée dans les séries monétaires entre 185 et 230 environ, que l'établissement thermal fut laissé à l'abandon dans les quinze dernières années du IIe siècle et le premier quart du IIIe: cet état de délabrement semble correspondre à l'ère de troubles et de brigandages que connut la région éduenne à cette époque [2]. Une restauration des thermes intervint avant le milieu du IIIe siècle: replâtrages hâtifs, consolidations sommaires. C'est à la même campagne que nous attribuons l'aménagement du chemin long de 29 mètres et large de 2 m. 20 en moyenne, *BU*, qui relie le portique *BG* à l'angle nord-ouest de la salle carrée *BX*. Son empierrement, maintenu entre deux murets de pierres sèches, se trouve de plain-pied avec le portique *BG*, à 0 m. 30 environ au-dessus du sol de l'enceinte *BO* et du dallage de la salle *BX*. Ce chemin permettait donc de gagner à pied sec, quand le sol de l'enceinte *BO* était submergé, la salle carrée *BX*, où les dévots devaient recueillir l'eau sacrée dans un bassin [3].

Un demi-siècle à peine après la construction, fort négligente, de ce chemin, l'invasion germanique de 275-276 amenait l'incendie des thermes et le pillage du sanctuaire. Une nouvelle période d'abandon s'ensuivit, durant laquelle les égouts, en partie détruits ou comblés, cessèrent d'assurer l'évacuation des eaux de surface, auxquelles les ruines amoncelées opposaient par ailleurs une digue encore plus compacte. Les eaux s'élevant encore dans l'enceine *BO*, submergèrent

(1) Cf. R. DAUVERGNE, *Sources minérales, thermes gallo-romains et occupation du sol aux Fontaines-Salées*, Paris, 1944: coupe 7 pratiquée le long du mur s. de l'enceinte *BO* et prolongée à travers la sablière du « champ d'urnes ».

(2) V. *Gallia*, II, 1943, p. 42.

(3) Dans l'angle n.-o. de la salle carrée *BX*, des tuiles à rebords disposées bout à bout et verticalement dans l'épaisseur de l'enduit, à l'intersection interne des deux murs, doivent être les vestiges du conduit qui amenait l'eau minérale dans ce bassin présumé. L'eau devait venir du réservoir qui, aménagé à l'époque romaine au-dessus des thermes, au flanc o. de la vallée, alimentait les diverses piscines.

même le chemin *BU* et le rendirent impraticable, au moins durant la saison des pluies.

C'est alors, dans le dernier quart du IIIe siècle ou au début du IVe, que fut édifié immédiatement à l'ouest du portique *BG* l'édicule rectangulaire *BZ* (fig. 7),



FIG. 7. — Sanctuaire des Fontaines-Salées. Edicule rectangulaire du IVe siècle construit en partie sur un chemin de la fin du IIe siècle.

de 8 mètres sur 12, dont le sol était à un niveau au chemin *BU* puisque ses fondations reposaient en plein sur l'empierrement de ce chemin. Les murs primitifs de l'édicule *BZ*, conservés surtout dans sa partie ouest, sont de technique romaine, comme l'a noté M. R Dauvergne [1]: belles pierres calcaires jaunâtres de moyen appareil (0 m. 40 × 0 m. 20 × 0 m. 30), taillées soigneusement et assemblées sans mortier. Dans les décombres de l'édicule *BZ* ou dans le périmètre de dispersion de ses ruines ont été relevés de nombreux fragment d'une pierre calcaire tendre et très blanche, étrangère à la région: ce sont des éclats du bas-relief monumental à assises multiples, représentant la divinité des sources, dont on a retrouvé en 1937, dans l'ancien lit de la rivière, deux assises et la moitié du soubassement [2]. Il paraît donc que ce bas-relief avait été abrité à la fin de l'époque païenne, dans l'édicule *BZ;* les chrétiens, au IVe ou au Ve siècles, l'ont renversé, brisé et en ont précipité les restes dans la rivière. A l'intérieur ou aux abords du même édicule ont été recueillis trois fragments d'une inscription latine dont aucun mot n'a pu être restitué; les lettres, hautes de 0 m. 08, sont belles et semblent attribuables au IIe siècle. Sans doute cette inscription avait-elle été abritée, comme la statue du dieu, dans l'édicule *BZ*. Enfin, en déblayant le portique *BG* et le vestibule *BA*, en avant de l'édicule, nous avions trouvé dès 1934 deux ex-votos sculptés dans la pierre; un phallus percé d'un trou de suspension, et une main tenant un fruit [1].

Après la suppression du culte des eaux, l'édicule *BZ* servit d'atelier à des sauniers, auxquels il faut attribuer la réfection grossière des murs nord et sud à l'aide de matériaux pris dans les ruines des thermes. Ces sauniers y faisaient évaporer l'eau salée sur un foyer ovoïde qui a été trouvé plein de cendres. Leur activité, attestée par des monnaies pour les IVe et Ve siècles, a pu se prolonger par intermittences à travers le moyen âge; un denier d'argent de Bouchard, évêque de Meaux (1120-1134) a été recueilli sur le mur ouest de *BZ*. D'autre part, toute la région au nord-ouest de l'enceinte sacrée *BO* a été recouverte entre les IVe et XIVe siècles par un étang, dont les alluvions accumulées durant un millénaire ont été reconnues par l'analyse chimique et microbiologique. Les sauniers de la fin de l'époque romaine ont sans doute par des destructions et des déblaiements facilité la formation de cet étang qui avait le double avantage de servir de réceptacle aux eaux de ruissellement et de se prêter à la pisciculture. Les moines de Vézelay comblèrent cet étang au XIVe

(1) *L. l.*, pp. 124-125 et fig. 9.
(2) V. *Gallia*, II, 1943, p. 53 et fig. 23.

(3) V. *Revue archéologique*, 6e série, t. XI, 1938, p. 297 et fig. 36; R. DAUVERGNE, *l. l.*, p. 61.

siècle, après l'avoir asséché par des tranchées de drainage, lorsqu'ils entreprirent de transformer les Fontaines-Salées en prairies grâce à la main-d'œuvre des « corvées », auxquelles étaient assujettis les paysans de la région [1].

Champigny-sur-Yonne (*Yonne*). — MM. Parruzot et Coudray ont fouillé en 1947 et 1948, dans la vallée de l'Yonne, au lieudit *Buissons du Lièvre*, les ruines d'un établissement gallo-romain des IIIe et IVe siècles. A 500 mètres au sud de cette *villa*, au lieudit *La Panctière*, près du hameau de la Chapelle, les mêmes fouilleurs ont exploré un cimetière du VIIe siècle: 45 tombes ont été ouvertes, toutes orientées, à une profondeur variant de 0 m. 40 à 1 m. 10. Beaucoup de fosses avaient été réemployées. Dans une sépulture intacte, de femme, on a recueilli un collier-chaînette en bronze, long de 1 m. 10, fermé par une fibule ansée (fig. 8), trois boucles d'oreilles en bronze et une plaque-boucle émaillée (fig. 9). Les sarcophages sont en pierre, sauf quelques-uns en plâtre.

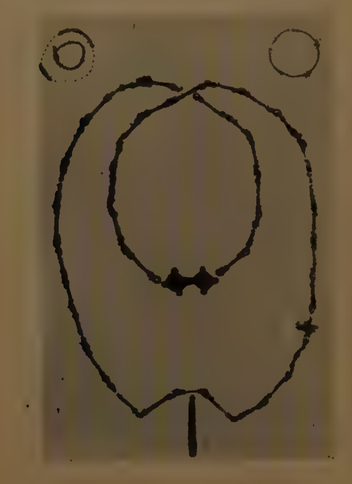


FIG. 8. — Chaînette de bronze trouvée à Champigny-sur-Yonne dans une sépulture du VIIe siècle.

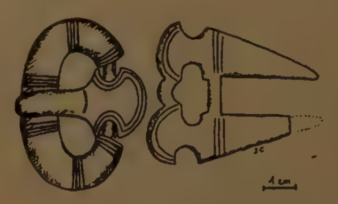


FIG. 9. — Boucle émaillée de Champigny-sur-Yonne.

« *Haut-le-Pied* », *commune de Joigny* (*Yonne*). — De 1943 à 1946, M. l'abbé Lacroix a fait déblayer partiellement, en pleine forêt d'Othe (fig. 10), à 8 kilomètres au nord-est de Joigny, les substructions d'un balnéaire gallo-romain, au milieu de « ferriers » qui attestent l'intensité de l'industrie sidérurgique dans ces parages à la fin de l'époque gallo-romaine. Le *caldarium* (*B*) avait sa chaufferie d'hypocauste en *A* et peut-être des bassins d'eau chaude à l'est et à l'ouest. La salle sur hypocauste *BB* recevait l'air chaud de *B:* c'était peut-être

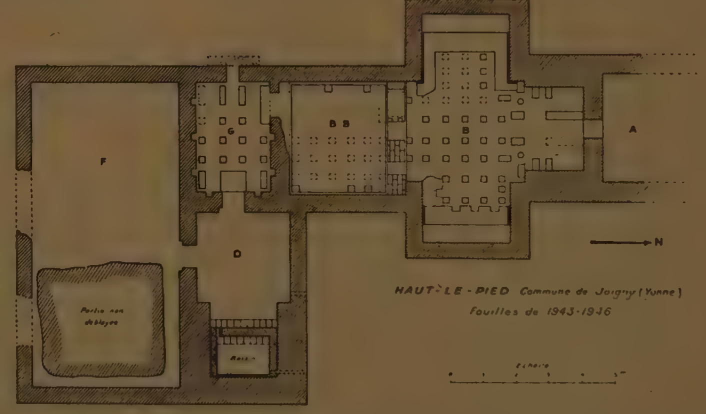


FIG. 10. — Plan d'un balnéaire gallo-romain à Haut-le-Pied, près de Joigny (Yonne).

(1) Il faut sans doute considérer comme des vestiges de ces charrois du XIVe s. les nombreuses ferrures de chevaux, de mulets et d'ânes que nous avons trouvées sous le remblai de terre jaunâtre, au-dessus des ruines antiques, tant à l'o. des thermes que dans l'enceinte *BO*.

un *tepidarium*. La salle *G*, bien que plus petite que *B*, avait un foyer indépendant (fig. 11): on peut y voir un *laconicum*.

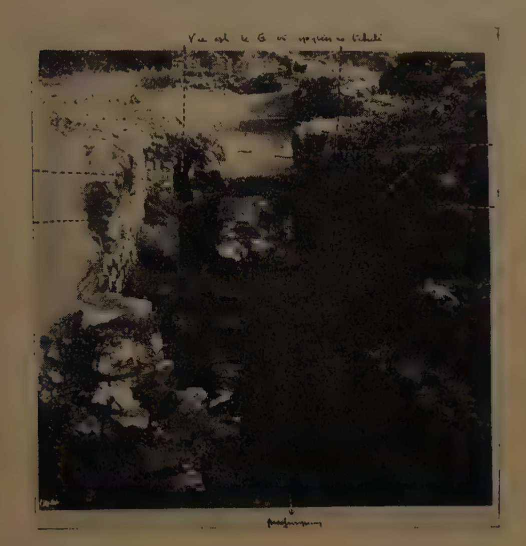


Fig. 11. — Balnéaire gallo-romain de Haut-le-Pied: *laconicum* (?).

La salle *D* est un *frigidarium* avec bassin d'eau froide en *E*. La vaste salle *F* n'ayant pas été déblayée, il est difficile de se prononcer à son sujet. Parmi les objets trouvés, signalons des fragments de poterie sigillée de La Graufesenque et de Lezoux (deux marques d'*ATILLA-NVS*), des statuettes de déesses-mères et de Vénus Anadyomène en terre blanche de l'Allier, une pince à épiler en bronze, des grains de collier et 8 grands bronzes d'Hadrien à Commode.

Pierre-Pertuis (*Yonne*). — M. l'abbé Lacroix a exploré en 1948 plusieurs sépultures de l'époque barbare disposées à la périphérie d'un tumulus, au lieudit *Gratte-Loup*, le long de la route de Domecy-sur-Cure à Pierre-Pertuis. La sépulture la plus intéressante comportait un squelette masculin, avec un scramasax entre les fémurs, la pointe dirigée vers le bassin, une boucle de ceinturon en fer avec plaque et contre-plaque et, sur le côté gauche à hauteur de la ceinture, un denier frappé au Mans, probablement au VIIe siècle [1]. M. Adrien Blanchet, qui a examiné cette monnaie, pense que le nom du monétaire peut se lire *Sigoaldus*.

R. L.

(1) Cf. Maurice Prou, *Catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque Nationale*, p. 98, n° 422 et pl. VII, n° 24.

CHRONIQUE DES PUBLICATIONS

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES EN GAULE EN 1946 (1)

I

Généralités

Un petit volume de la collection « Que sais-je? » résume à l'usage du grand public l'histoire des Gaulois [2]. En suivant trop exactement ses grands devanciers, Camille Jullian, Henri Hubert, Albert Grenier, son auteur a négligé de compléter son information et ce petit livre n'est pas exempt de lacunes. On y chercherait en vain l'exposé du rôle joué par les Celtes dans le grand mouvement que caractérisent les champs d'urnes, aussi bien que les relations de l'Aquitaine avec l'Espagne, qui ont introduit dans cette province une civilisation de caractère posthallstattien. Bien que cité dans la bibliographie, il ne semble que M. Thevenot ait retiré tout l'enseignement que comportait, sur le culte des héros dans la religion celtique, le précieux petit livre de M.-L. Sjoestedt, *Dieux et héros des Celtes*. Pourquoi aussi avoir négligé pour l'architecture et la sculpture tous les enseignements qu'apportent les fouilles d'Entremont? L'intérêt de ces petits livres est justement de mettre à la disposition des lecteurs, non seulement le résumé des travaux antérieurs, mais de lui faire connaître aussi les nouveautés. Comme suite à son livre sur la Gaule Celtique, M. A. Grenier a publié (collection « Connais ton Pays ») une mise au point de l'histoire de la civilisation gallo-romaine, où on retrouve les qualités de méthode et d'exposition qui rendent attrayante la lecture de ces petits volumes [3].

Parmi les guides, signalons au moins pour leurs illustrations les deux fascicules consacrés l'un à Trégastel [4], l'autre à la Côte d'Azur [5], et un rapide inventaire des collections préhistoriques, gallo-romaines et mérovingiennes du Musée de l'Hôpital Saint-Jean à Angers [6]. J'ai donné dans le *Bulletin des Musées de France* [7], la liste des principales acquisitions faites par le Musée des Antiquités Nationales, de 1939 à 1945.

Une importante contribution à l'histoire de l'archéologie dans notre pays a été apportée par M. Ch. Picard [8], à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comment l'illustre compagnie, à travers trois siècles de son exis-

(1) Voir *Gallia*, I, 1943, pp. 189-229; II, 1943, pp. 228-263; III, 1944, 263-292; IV, 1946, pp. 320-353; V, 1, 1947, pp. 197-227.

(2) Emile Thevenot, *Histoire des Gaulois*. Coll. « Que sais-je? », n° 206. Paris, Les Presses universitaires de France, 1946.

(3) Albert Grenier, *La Gaule, province romaine*, coll. « Connais ton Pays », Paris-Toulouse, Didier, 1946.

(4) *Trégastel cité préhistorique*, édité par le Syndicat d'initiative de Trégastel (Côtes-du-Nord). Lannion, Auget, 1946, in-8°, 16 p., fig.

(5) *Nice et Monaco. La Côte d'Azur de Menton à Cannes. Documentation générale*. Brochure offerte aux membres du 65e congrès de l'AFAS. Nice, Gimello, 1946, in-8°, 142 p., 16 pl.

(6) Henry de Morant, *Ville d'Angers. Le Musée archéologique Saint-Jean*. Angers, éd. de l'Ouest, 1945.

(7) T. XI, 1946, n° 2, p. 26-28.

(8) *Les recherches d'archéologie à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1739-1945)*. Institut de France, séance annuelle des cinq Académies. Paris, Firmin-Didot, 1945.

tence, a-t-elle contribué à organiser la recherche archéologique? Un long et fertile chemin a été parcouru depuis 1663, date à laquelle Colbert détacha de l'Académie Française la « Petite Académie ». L'histoire de l'Académie est le miroir fidèle des changements d'aspect et d'intérêt de nos historiens depuis trois cents ans.

Des précisions sur le rôle joué par les préhistoriens du Midi de la France dans les premières recherches relatives à l'ancienneté de l'Homme, sont apportées par une lettre de Jules de Christol au Docteur Buckland, d'Oxford, datée de Montpellier, le 30 août 1928, traitant des découvertes dans les grottes, et en particulier dans celle de Bize (Aude) [1].

L'intéressante figure de Jean-Baptiste Ramus a été évoquée par le comte A. Le Peltier d'Aunay [2]. Ce portrait complète ceux des premiers préhistoriens français, au moment où on se prépare à commémorer le centenaire de la publication des *Antiquités antédiluviennes* de Boucher de Perthes.

Au martyrologe de nos antiquités nationales, il faut encore ajouter le célèbre marbre de Torigny (Manche), retrouvé, non sans dommages, dans les ruines de l'Hôtel de Ville de Saint-Lô, et les bijoux mérovingiens du trésor d'Airan (Calvados), gravement détériorés par les bombardements qui amenèrent la destruction de la bibliothèque de Falaise, dans les caves de laquelle on avait cru assurer leur protection [3].

Il serait à souhaiter que les Sociétés savantes de nos départements, dont les procès-verbaux de séances ne sont pas tous encore publiés, suivent l'exemple de la Commission archéologique de Narbonne qui vient d'éditer [4] les comptes rendus de ses réunions depuis 1842 jusqu'à 1889, date à laquelle commence la publication de son bulletin. L'absence de tables analytiques ne facilite pas la consultation de ce recueil documentaire, très utile pour la localisation d'anciennes découvertes, faites à Narbonne et dans la région. Pour le Gévaudan [5] et pour le Nivernais gallo-romain [6], on dispose maintenant de deux bibliographies générales.

II

Paléolithique et Mésolithique

A la suite des découvertes archéologiques faites sur l'ensemble de l'ancien continent, il a été nécessaire de procéder à une révision des opinions émises sur les humanités paléolithiques. Le Docteur H.-V. Vallois [7] reprend l'étude du squelette de Chancelade, dont l'assimilation au groupe eskimo (théorie de Sollas) soulève de sérieuses objections. Cet Homme diffère moins qu'on ne le supposait des Hommes du Paléolithique supérieur et se rattache étroitement aux Mésolithiques de Téviec (Morbihan), et « ce n'est pas un Asiatique isolé chez nous; il est bien en place parmi nos contemporains » (p. 119).

Les ressemblances avec les Esquimaux peuvent s'expliquer par le fait que ceux-ci tirent leur origine d'une branche d'Hommes paléolithiques apparentés aux Magdaléniens. Les unes et les autres auraient eu des caractères communs, persistant chez les Esquimaux dans la mesure où ceux-ci n'auraient pas subi l'extrême spécialisation de ce rameau. Les découvertes faites dans la grotte supérieure de Choukoutien, ont fait connaître, en effet, plusieurs crânes d'Hommes fossiles dont un, qualifié d'eskimoïde, ressemble plus en réalité à un Chancelade qu'à un Eskimo. Il ne faut pas oublier également que les Néanderthaloïdes ne sont plus seulement localisés en Europe, mais qu'ils se rencontrent, au Paléolithi-

(1) Comte BEGOUEN, *Bull. com. archéol. Narbonne,* XXI, 1943-6, p. XCIV-CI.

(2) *Jean-Baptiste Ramus (1832-1894). Sa vie, son œuvre, sa correspondance.* Aurillac, USHA, 1946.

(3) *Bull. soc. antiq. Normandie,* XLI, 1946, 520, 631-633.

(4) *Comm. archéol. de Narbonne. P.-V. des séances de 1842 à 1889.* 1944.

(5) Marius BALMELLE, *Bibliographie du Gévaudan. 2, La Lozère préhistorique...* Mende, H. Chaptal, 1946.

(6) Léon MIROT, *Bibliographie archéol. du Nivernais,* dans *Gallia,* IV, 1946, pp. 313-315.

(7) *Nouvelles recherches sur le squelette de Chancelade,* dans *L'Anthropologie,* 50, 1946, p. 165-202.

que moyen, largement répartis sur l'ancien continent. Les trouvailles de Choukoutien autorisent à supposer qu'une semblable répartition de l'Humanité a pu se produire pendant le Paléolithique supérieur: les races d'abord identifiées en France, puis étendues ensuite à toute l'Europe, occupaient aussi une grande partie du continent asiatique. Les ressemblances entre les Hommes de Chancelade et les Eskimos s'expliqueraient alors sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir une hypothétique migration de ceux-ci à la suite du Renne. Le squelette de la station des Grenouilles à Veyrier (Haute-Savoie) a fait l'objet d'une étude anthropologique [1], ainsi que les ossements humains de Ferrussac et des Barraquettes (Hérault) [2]. Les caractères différentiels des os longs chez certaines populations préhistoriques de France ont été enregistrés par le Docteur H.-V. Vallois [3].

Des inventaires ont été publiés pour les stations préhistoriques de l'Aveyron [4], des Pyrénées basques [5], de l'Absie [6] et du Bassin de Paris [7].

Les récentes recherches sur les niveaux marins et la position des industries par rapport aux anciennes plages, spécialement dans la Péninsule ibérique, au Maroc et en Afrique orientale et, par comparaison sur le pourtour de la Méditerranée et les côtes de l'Atlantique, complètent les informations données par les fouilles dans les terrasses fluvio-glaciaires et fluviales [8]. Dans l'ancien monde, les plus anciennes industries humaines sont associées à des niveaux siciliens, et celles qui les suivent s'étagent à chaque niveau ultérieur. Les variations locales que l'on constate dans l'évolution des industries n'infirment en rien la constance de cette corrélation mondiale.

Reprenant l'étude des classifications du Clactonien de La Hève (Seine-Inférieure), M. Duteurtre [9] essaie de le situer dans la chronologie du Paléolithique ancien. Réplique des outillages de Clacton-on-Sea, de Swanscombe et de Warren Hill, qui offrent un même procédé de taille et un plan de frappe identique, le plus ancien Clactonien, caractérisé par la rudesse de ses éclats, ses pointes à main, ses trièdres courts et épais, ses tranchets et ses amandes monofaces, correspond au Préabbevillien de M. Breuil. Le Clactonien I est contemporain de l'Acheuléen, le Clactonien II de la seconde phase de la fin de l'Acheuléen et du Moustérien. Toujours à propos de la chronologie paléolithique, on peut se demander s'il est bien exact de considérer le Levalloisien typique, trouvé à Oissel (Seine-Inférieure), dans un niveau loess-lehm, comme un Moustérien typique et non comme une entité indépendante de celui-ci [10].

En Charente, dans une petite vallée tributaire de la Tardoire, au voisinage des grottes de la Chaise et de Montgaudier, s'ouvre la grotte de Fontéchevade. Les fouilles de Mlle Germaine Henri-Martin [11] ont fait connaître dans cette station l'existence d'un dépôt d'une épaisseur maxima visible de sept mètres environ sur le talus. A l'intérieur de la grotte, il est séparé des horizons supérieurs par un plancher stalagmitique. Le talus a donné une très grossière industrie, offrant des affinités avec le Clactonien à plan de frappe oblique et bulbe saillant, comprenant trois types d'instruments, une pointe ou essai de fabri-

(1) R. Pittard et R. Sauter, *Archives suisses d'anthropologie générale*, XI, 2, 1945, extr. 50 p., 12 fig.

(2) P. Royer, *Bull. et mém. soc. d'anthrop. Paris*, XI, 9e sér., 1942, p. 23-30, 31-37.

(3) *Ibid.*, IV, 9e sér., 1943, p. 1-26.

(4) Louis Balsan, *Spéléologie du département de l'Aveyron. Essai d'inventaire géographique descriptif et bibliographique.* Rodez, P. Carrère, 1946.

(5) *Ikuska*, publiée par l'Institut basque de recherches (section d'anthropologie), nov.-déc. 1946, p. 24-40.

(6) Michonneau, *Bull. soc. antiq. Ouest*, 3e sér., 14, 1946, p. 14 sqq.

(7) J. Blanchard, *La géologie du Quaternaire et la préhistoire dans le Bassin Parisien*, dans *Paris*, 1946, p. 27-38.

(8) H. Breuil, *Annuaire du Collège de France*, 1946, p. 121-124.

(9) *Bull. Soc. normande ét. préhist.*, 34, 1946, p. 51-53.

(10) R. Vaufrey, *Considérations de chronologie paléolithique. A propos du gisement d'Oissel*, dans *Bull. soc. norm. ét. préhist.*, 34, 1946, p. 55-71.

(11) *Note préliminaire sur un niveau tayacien dans la station préhistorique de Fontéchevade (Charente)*, dans *BSPF*, XLIII, 1946, p. 179-182; 86-87.

cation tendant à la pointe moustérienne, des éclats de diverses grosseurs et un outil multiforme presque isodiamétral. Cette industrie tayacienne, découverte en position stratigraphique sous un Moustérien à faune chaude, et dont les éclats de technique clactonienne évoluent vers le Moustérien, avait déjà été rencontrée à La Quina (Charente) par le Docteur Henri-Martin, qui la considérait comme un facies prémoustérien. Les découvertes de Fontéchevade n'apportent pas seulement de très importantes précisions sur la position stratigraphique du Tayacien, elles permettent aussi de préciser les conditions climatiques contemporaines de cette industrie. Les espèces les plus caractéristiques de la faune sont *Rhinoceros Merck, Dama sp. Cuon, Testudo graeca,* indices d'un climat tempéré chaud.

L'existence d'une industrie levalloisienne a été constatée à Pierrefitte-aux-Bois (Loiret) [1] et à Saint-Leu (Seine-et-Marne) [2]; à la sablière du Gros-Chêne, à l'ouest de Cesson, sur le versant méridional d'une dune stampienne et sous des horizons appartenant au Néolithique et au Paléolithique supérieur, s'étendent des niveaux de l'Acheuléen III, du Levalloisien VI, dans un remplissage de dépôts éoliens et de ruissellement.

Dans la région toulousaine, les ressources en matières premières pour la fabrication de l'outillage sont constituées par les galets alluvionnaires de la Garonne et, principalement, par les quartzites de la vallée de l'Hère [3]. Quelques silex de second choix, des cherzolites, des serpentines et des stéatites sont de provenances pyrénéennes. Les importations sont très peu nombreuses, et l'industrie languedocienne est fonction du milieu physique, caractère qui permettrait peut-être de reconnaître dans les porteurs de cette culture plutôt des sédentaires que des nomades. Dans cette région, les hauteurs de Beauchalot et de Lestelle ont donné un abondant matériel de quartzites taillés, coups de poing, palets-disques, pointes et hachoirs languedociens [4].

M. R. Sauter [5] consacre une monographie aux niveaux moustériens et aurignaciens de l'abri sous roche du Bonhomme et établit des comparaisons avec les niveaux contemporains des stations de la Dordogne et de la Charente. Le Docteur L. Pradel [6] précise certaines particularités communes aux gisements de surface moustériens de tradition acheuléenne de Varlet et de Montmaur: nombreux bifaces, dont quelques-uns à arêtes et grattoirs concaves. Une pointe moustérienne, la seule de la région, a été recueillie à Rochetrejoux (Vendée) [7]. Dans le pays narbonnais, M. Ph. Héléna [8] a repris les fouilles dans la grotte de La Crouzade (Aude): exploration des niveaux inférieurs et du couloir. Dans le fond de la station, au-dessus de la couche de sable limoneux, d'origine fluviatile, cinq niveaux ont été reconnus: 1° deux horizons de foyers avec Cheval, Bœuf et quelques petits Cervidés, outillage du Moustérien ancien; 2° limon stérile, surmonté de restes de foyers; Ours des cavernes, Hyène, Cheval, Cervidé et outillage moustérien typique; 3° dépôt d'inondation avec Ours. La grotte alors a servi de repaire. Quelques rares vestiges de Moustérien de tradition acheuléenne; 4° foyer puissant, avec prédominence dans la faune du Lapin, d'Oiseaux, puis de Renne, Ours, Hyène, de petits Carnassiers; outillage de l'Aurignacien moyen; 5° couche noire puissante avec pièces aziliennes et néolithiques. On accueillera avec prudence l'annonce de la découverte, sur les parois de la grotte, de figures humaines ou animales, sculptées ou gravées. Ce ne sont vraisemblablement que des accidents na-

(1) R. Boitel, *Bull. archéol. et hist. Orléanais,* XXIV, 1942, pp. 251-252.

(2) James Baudet, *BSPF,* XLIII, 1946, p. 142.

(3) Gaston Astre, *Bull. soc. préhist. Languedoc,* n° 4, 1946, p. 15-24.

(4) L. Michaut, *ibid.*, p. 27.

(5) *La station paléolithique du « Bonhomme » (vallon de Rebières, Dordogne). Industries moustérienne et aurignacienne. Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie,* II, Genève-Nyon, 1946.

(6) *Le gisement de surface moustérien de tradition acheuléenne de Varlet (cne de Coussay-les-Bois, Vienne),* dans *BSPF,* XLIII, 1943, p. 220-233.

(7) L. Rouillon, *ibid.*, p. 271-272.

(8) Rapport à la Commission des Fouilles.

turels de la roche, ne présentant aucun caractère d'appropriation intentionnelle.

Il est inutile de rappeler l'importance des découvertes du Dr G. Lalanne dans la grotte de Laussel (Dordogne). Une fin prématurée n'avait pas permis à cet excellent préhistorien de faire connaître autre chose que la description des sculptures qu'il avait eu la bonne fortune de mettre au jour. Les notes manuscrites qu'il avait laissées ont permis à M. l'abbé J. Bouyssonie [1] de compléter la description du gisement par celle de son industrie. La stratigraphie de l'abri s'établit ainsi: de haut en bas, sous de faibles traces magdaléniennes et solutréennes, s'étendent sur l'ensemble du gisement la couche aurignacienne, puis un horizon du type de l'abri Audi, Moustérien typique, et vers la base un niveau de Moustérien de tradition acheuléenne. Cette dernière industrie, répandue sur les plateaux et les hautes terrasses de la Corrèze, représente une véritable invasion acheuléomoustérienne, en un temps où la clémence de la température permettait l'établissement de campements en plein air. Le Moustérien typique, au contraire, est contemporain d'une période de refroidissement du climat. La décadence de l'outillage pendant le Moustérien final, autant que l'évolution qui se manifeste témoignent probablement de l'influence des premiers Aurignaciens. Leur industrie, dans le niveau inférieur, est assez rudimentaire: beaucoup d'éclats ne sont que des ébauches, et la pièce la plus caractéristique est une lame qui tend vers le type de Châtelperron. On rencontre également des grattoirs carénés et des burins polyédriques. Semblable à celles d'Aurignac, du Bouitou inférieur, de La Quina Z, des Vachons, de Cro-Magnon et de l'abri Blanchard à Sergeac, l'industrie de la couche moyenne (Aurignacien typique), de qualité excellente, présente une résurgence des formes moustériennes, lames à encoches, lames-grattoirs, grattoirs carénés, pics. Avec l'Aurignacien supérieur, un changement très net se manifeste: la technique périgordienne fait son apparition, caractérisée par l'habileté de la taille des lames de type périgordien supérieur de La Ferrassie, et par les pointes à soie de la Font-Robert. À Laussel, tous les horizons de l'Aurignacien supérieur sont représentés et amalgamés. Quelques os longs appointés, un andouiller de Renne utilisé, voilà pour l'outillage lithique du Moustérien inférieur; une enclume, faite d'un astragale de Bœuf, a été recueillie dans le niveau supérieur. Avec l'Aurignacien inférieur, l'os et l'ivoire sont employés pour la fabrication de pointes losangiques et de lissoirs, auxquels s'ajoutent, pour les couches moyenne et supérieure, des baguettes plates, des spatules, des pointes à base fendue, des poinçons, des gouges, des épingles, des sagaies. Parmi les objets de parure, on compte des dents et des coquillages percés, éléments de colliers. Cette monographie apporte peu de nouveautés à la description des célèbres bas-reliefs. Toutefois, on nous propose de voir dans la figure, précédemment interprétée comme une scène de coït, l'image d'un accouchement. Quelques figures nouvelles sont signalées: tête de Cheval, Hyène, Biche, Oiseau, également traitées en bas-relief. La disposition du sanctuaire est précisée: les bas-reliefs étaient groupés sur un espace restreint, délimité par des éboulis et déterminant une sorte de *cella*. L'un des blocs les plus importants, immeuble par destination, face à la paroi de l'abri (Femme à la corne), semblait présider aux cérémonies. Toutes les autres figures, exécutées sur des blocs facilement transportables, étaient groupées vers l'entrée.

La comparaison des industries françaises et palestiniennes permet à M. D. Peyrony [2] de préciser les positions respectives de l'Aurignacien et du Périgordien: le Périgordien I, pur de tout mélange, se retrouve en Russie méridionale et en Europe centrale, mais en association. En France, il apparaît parfois isolé, comme à Laussel et au Roc-de-Combe-Capelle, ou dans le même horizon que le type Dufour, à Pair-non-Pair et à Bos-del-Ser. Le Périgordien II est jalonné en

(1) Dr G. Lalanne et J. Bouyssonie, *Le gisement paléolithique de Laussel. Fouilles du Dr G. Lalanne*, dans *L'Anthropologie*, 50, 1946, p. 1-163 (pagination spéciale).

(2) *Une mise au point au sujet du Périgordien et de l'Aurignacien*, dans *BSPF*, XLIII, 1946, p. 231-237.

Palestine et en Europe centrale par les gisements de Surene I et, en Crimée, de Krems. De même que dans ces régions, à Pair-non-Pair et à La Ferrassie, il est sous-jacent à l'Aurignacien I. En Périgord, cette même période a été le témoin d'un séisme qui amena l'effondrement des abris Blanchard et Castanet, à Sergeac, et de l'abri Cellier au Ruth [1]. A Laugerie-Haute, les témoins de ce tremblement de terre reposent sur le niveau du Périgordien III, contemporain de l'Aurignacien II de Sergeac et du Ruth. L'abri Cellier avait été d'abord occupé par les Moustériens, installés à mi-pente sur la plus large des terrasses. Les Aurignaciens et les Périgordiens avaient préféré la plus haute.

Dans la basse vallée du Rhône, une industrie protosolutréenne à feuilles planes [2] semble s'être constituée à partir d'un Périgordien, plus ou moins Grimaldien, appliquant à ces pièces une retouche par pression. Dans la grotte d'Oullins (Gard), de même qu'à Soyons (Ardèche), le niveau solutréen offre un mélange de pièces archaïques et de formes plus évoluées. Comme dans la grotte du Pont-du-Gard, l'horizon magdalénien a donné des instruments en bois de Renne du M. IV, et les gravures rappellent celles de couches du M. III de la Dordogne et des Pyrénées. Les horizons les plus anciens du Magdalénien présentent, associés à des formes aurignaciennes caractéristiques, des feuilles de laurier allongées bifaces. Ces découvertes témoignent de la complexité des origines, en Europe, du Solutréen. Cependant dans toute cette région, Ardèche, Haute-Loire, basse vallée de l'Allier (grotte du Chien, près Besse-en-Chandesse, Puy-de-Dôme), il semble que le Périgordien de type grimaldien ait évolué vers le Protosultréen et, dans les gisements, remplacé les premiers occupants moustériens [3]. Pour la classification du Magdalénien, on retiendra les observations faites au Placard et à Badegoule, par D. Peyrony [4], qui propose d'attribuer à un même facies industriel les deux couches superposées et caractérisées par des éclats de silex à retouches abruptes, et cela contrairement à l'opinion de M. Breuil qui les attribue au M. I et II. Il serait plus rationnel de les réunir en un seul niveau, le M. I, le M. II étant caractérisé par les triangles scalènes.

Encore inconnue dans l'Est de la France, la seconde période du Magdalénien a été découverte dans la grotte de Farincourt (Haute-Marne). L'industrie osseuse est pauvre; dans l'outillage lithique, les burins et les raclettes dominent [5]. Dans la faune, on relève la présence du Renard bleu. A l'abri de Montcornet, à la sortie de Saint-Martory (Haute-Garonne), un outillage du Magdalénien supérieur était accompagné de gravures, Biche et Bison [6]. Sur la partie abritée de la terrasse, dans le gisement du château des Eyzies [7], s'étendent des niveaux des M. V, VI et de l'Azilien, où la faune est représentée par le Renne, le Cerf, le Cheval, un Bovidé et le Renard. La station à microlithes du Magdalénien final de La Gouanne [8] est un habitat temporaire, poste de chasse, situé à l'extrémité méridionale du Gâtinais, à la lisière occidentale de la forêt d'Orléans, sur un coteau dominant le ruisseau du Gué et près des sources du Puiseau. Bien que rares, pendant le Magdalénien, des cachettes d'instruments sont de temps à autres signalées: dans la grotte de Labastide [9] (Hautes-Pyrénées), à trois cents mètres en avant de la grande figure de Cheval polychrome, dans une fissure de la roche, avait été pratiquée une cachette, dissimulée sous un tas d'argile, contenant des lames de

(1) D. Peyrony, *Le gisement préhistorique de l'abri Cellier, au Ruth, commune de Tursac (Dordogne)*, *ibid.*, pp. 294-301.

(2) M.-U. Martin, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 266 sqq.

(3) D. Peyrony, *Les gisements préhistoriques du bassin supérieur de l'Allier*, dans *Gallia*, IV, 1946, p. 291 sqq.

(4) Du même, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 197-198.

(5) R. Joffre et abbé P. Mouton, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 91-100.

(6) L. Michaut, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 26.

(7) D. Peyrony, *Bull. soc. hist. et archéol., Périgord*, LXXIII, 1946, p. 53-60.

(8) L. Fardet, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 165-176.

(9) A. Glory et R.-G. Simonnet, *Bull. soc. préhist. Languedoc*, n° 4, 1946, p. 11-15.

silex, dont une, placée en travers, recouvrait les autres.

Les dessins relevés dans l'abri Cellier, au Ruth [1], appartiennent à la première phase de l'Aurignacien. On y retrouve la représentation de vulves, caractéristiques de cette période au pays du Périgord, où ces images ont la même valeur que les figurines de femmes contemporaines. A la même époque appartiennent les peintures ou les gravures de La Baume Latrone, dont M. Louis [2] donne une description nouvelle, et les gravures relevées par l'abbé Glory [3] dans la grotte d'Ebous, entre le bord du plateau cévenol et la vallée du Rhône, en vallée de l'Ardèche. A deux cents mètres de l'entrée, sur les parois, sont gravées des figurines d'animaux, où dominent les images du Bouquetin, puis des Bovidés et enfin des Chevaux, dont quelques-uns sont représentés culbutés sur le dos, la tête en bas, les pattes repliées. Quelques Cerfs et un Hippopotame figurent encore dans ce bestiaire. Dans ses cours au Collège de France, M. H. Breuil [4] a repris l'étude des peintures de la grotte de Lascaux (Dordogne), qui représentent, au Périgordien et à la fin du premier style des peintures rupestres, un très haut degré d'évolution. Le style autant que la représentation en perspective tordue des ramures et des encornures sont tellement semblables à ce qu'on relève sur les roches peintes de l'Espagne orientale qu'aucun doute ne subsiste sur l'interpénétration de l'un et l'autre groupe, le premier étant la source du second. M. Breuil met également l'accent sur le caractère tempéré de la faune des peintures de Lascaux. Cette constatation vient à l'appui des observations sur l'atténuation des conditions froides du climat pendant le Périgordien. A Solutré, la couche à ossements de Chevaux est placé entre deux niveaux à Rennes. D'autre part, contrairement à presque toutes les autres grottes, celle de Lascaux est inhabitable en hiver, pendant cette époque où la faune froide des Rennes redescend vers le sud-ouest de la France pour hiverner et remonte vers les glaciers pour la belle saison. Lascaux est une grotte d'été. La grotte du Cheval qui s'ouvre dans le massif jurassique de la Cure, à deux kilomètres au sud d'Arcy-sur-Cure (Yonne) [5] est à inscrire dans la liste des stations à gravures périgordiennes. Il est à remarquer que le Mammouth est figuré marchant sur ses quatre pattes, de même que le Rhinocéros du galet du Tribolite. La théorie relative aux animaux représentés uniquement en profil absolu est donc inexacte.

Les gravures sur grès, Poisson, silhouette de Renne, tête d'Equidé, recueillies dans le foyer inférieur magdalénien du Puy de Lacan [6] sont plus anciennes que les images de Bisons précédemment découvertes. A la grotte du Tartre [7], on signale des modelages en boue pétrie et lissée; dans la grotte de Labastide, d'une plaquette en schiste, portant sur l'une des faces un Cheval gravé, surchargé d'Oiseaux, et sur l'autre face, deux Echassiers et un Oiseau, le bec ouvert [8]; dans la grotte de La Tourasse (Haute-Garonne), d'une plaquette en calcaire avec gravure d'Ours des M. V ou VI. d'un bois de Renne à quadrillages et d'une baguette avec bandes circulaires [9].

Il y a peu à retirer de l'article de M. H. Rauzy sur l'origine de la musique à l'époque préhistorique [10].

Les découvertes se rapportant au Mésolithique sont peu nombreuses. Dans le bassin d'Arcachon, sur la plage d'Andernos [11], une station sous-marine, découverte à marée basse, a donné des silex microlithiques, des pointes de flèches à tranchant transversal, d'autres à pédon-

(1) D. Peyrony, *Gallia*, IV, 1946, pp. 300-301.

(2) *Cahiers d'hist. et d'archéol.*, 9, 1946, p. 3-10.

(3) A. Glory, *Bull. soc. préhist. Languedoc*, n° 4, 1946, p. 2; — A. Grenier, *CRAI*, 1946, p. 389-391.

(4) *Annuaire du Collège de France*, 1946, p. 122.

(5) Du même, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 145-147; — J. Bailloud et G. Tendron, *ibid.*, p. 155-160.

(6) J. Bouyssonie, *ibid.*, p. 115-120.

(7) L. Michaud, *Bull. soc. préhist. Languedoc*, n° 4, 1946, p. 27-32.

(8) Georges Simonnet, *ibid.*, p. 6-10.

(9) L. Michaud et G. Simonnet, *ibid.*, 3-5.

(10) A. Rauzy, *ibid.*, p. 5-10.

(11) E. Constantin, *33e Rapport de la société suisse de préhist.*, 1942, p. 240-244.

cule et ailerons, ainsi que quelques pointeaux, de tradition sauveterrienne. Sur la rive gauche du Loing, près de Nemours, deux séries de gisements[1] appartiennent les uns au Mésolithique (Saint-Pierre, Chaintréauville), les autres sont peut-être contemporains du Néolithique. Au voisinage du campement mésolithique d'Auffargis, un rendez-vous de chasse a été fouillé aux Rochers. A l'occasion de la publication de ces fouilles, MM. E. Vignard et E. Giraud[2] attirent l'attention sur le fait qu'aucun contact ne peut être établi entre le Magdalénien et le Tardenoisien le plus ancien. Il est impossible de comparer entre eux les triangles scalènes magdaléniens et ceux du Tardenoisien. Les méthodes de taille sont différentes et, d'après les analyses polliniques, le Tardenoisien français serait plus ancien que le Mésolithique. Au Martinet, comme à Sauveterre-la-Lémance, une épaisse couche d'éboulis stériles le sépare du Paléolithique supérieur. Au contraire, on constate des analogies nombreuses avec le Capsien. Les Tardenoisiens seraient arrivés en France avec un outillage déjà constitué. La nouvelle classification qu'on nous propose admet deux périodes: la plus ancienne comprend trois horizons, Sauveterrien, gisements de l'Ile-de-France, et un troisième caractérisé par l'augmentation du nombre des trapèzes dans l'outillage. Le plus récent montre un niveau de trapèzes et de tranchets, parfois en contact avec des flèches à tranchant transversal et, enfin, des pointes de flèches néolithiques. Dans une étude sur les flèches à tranchant transversal, le Dr. A. Cheynier[3] propose des conclusions qui ne s'écartent pas sensiblement de celles admises généralement. De nouveaux galets peints aziliens ont été découverts à Rochereine, commune de Grand-Brassac (Dordogne)[4] et l'on doit à M. L. Mercier[5] une étude sur la coloration de ces pièces.

(1) M. et R. Danil, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 241-244, p. 241-244.
(2) *Ibid.*, p. 84, 248-258.
(3) *Ibid.*, p. 204-221.
(4) L. Mercier, *Bull. soc. hist. et archéol. Périgord*, LXXIII, 1946, p. 133.
(5) *Ibid.*, p. 133, 135.

III

Néolithique et Age du Bronze

L'Aquitaine a fait l'objet de deux études d'ensemble. La première[6] traite de la région girondine: au Paléolithique, le peuplement, concentré dans l'estuaire et sur les bords du fleuve, est riche en stations, surtout tardenoisiennes. Les côtes et les Landes, presque désertes, ne commencent à être occupées qu'au Mésolithique. Au Néolithique, le même contraste reparaît entre les deux rives de la Gironde. Tous ces habitats sont comparables à ceux du pays charentais. Pendant l'âge du Bronze, la région est parcourue par les marchands se rendant d'Espagne en Grande-Bretagne. Basée à la fois sur la géographie et l'archéologie, l'enquête de Mlle G. Fabre[7] sur la protohistoire du sud-ouest de la France nous conduit cette fois dans les départements des Hautes-Pyrénées, du Gers et du Lot-et-Garonne. Pendant le Néolithique et l'Enéolithique, dans cette partie de l'Aquitaine, règnent deux civilisations: sur le rebord oriental de la plaine landaise sont installées des populations d'agriculteurs; du Bigorre rayonne une civilisation de caractère pastoral, dont les éléments caractéristiques se raréfient en fonction de leur éloignement de leur point de départ. Il est à noter que la culture du Sud-Ouest dépasse les limites de la Gascogne, dont la frontière est à la ligne forestière de la haute terrasse de la Garonne. Dès l'Enéolithique se manifestent les rapports avec la Péninsule ibérique, par la voie de la Ténarèze, dans les stations de surface qui ne sont que la continuation de celles de la Chalosse et entretiennent également des relations avec le centre du pays (silex du Grand-Pressigny). L'Agenais est alors une zone de transition, alors que les groupes de mégalitheurs du Bas-Armagnac restent à part. Les gens du Condomois et ceux des tumulus

(6) G. Rouffiac, *Bull. soc. préhist. Languedoc*, n° 3, 1946, p. 11-17.
(7) *Gallia*, IV, 1946, p. 1-15. Voir: *ibid.*, I, 1943, p. 43 sqq.

du Plateau de Ger se rattachent à la culture du Sud-Ouest. Il est à remarquer que les éléments de la civilisation du Sud-Est contournent le bassin aquitain sans y descendre, suivant les calcaires des Causses et évitant les mollasses aquitaines. Reposant sur un dépouillement de toutes les publications régionales relatives au département du Loiret, l'ouvrage de l'abbé A. Nouel [1] est un utile répertoire de la préhistoire et de la protohistoire du pays. Il manque cependant une carte et l'auteur est loin d'avoir retiré de son travail tous les renseignements qu'on réclame sur le peuplement du pays à ces époques. Le Gâtinais est particulièrement riche en gisements campigniens; la Beauce possède des mégalithes, des tumulus, des souterrains-refuges, et la découverte de haches en roches étrangères témoigne de relations avec le dehors. Le Val-de-Loire est le chemin suivi par les fondeurs ambulants de l'âge du Bronze, et la Sologne, comme la forêt d'Orléans, sont riches en tumulus. Les régions de Gien et de Pithiviers sont encore mal connues.

Des rapports doivent être établis entre les civilisations des palafittes suisses et les cultures françaises. C'est ainsi que le groupe Cortaillod-Michelsberg (Néolithique ancien de Vouga) est une ramification du groupe Seine-Marne-Oise. Au Bronze ancien, à la palafitte d'Arbon, on observe, dans les mobiliers, des rapports avec l'Allemagne d'une part, avec les cultures du Gard et de l'Hérault, d'autre part [2].

Un excellent exposé des résultats obtenus au Fort-Harrouard (Eure-et-Loir) nous est donné par M. l'abbé Philippe [3], pour les deux premières périodes de l'occupation du site, Néolithique et Enéolithique. Sous des niveaux du IVe siècle après J.-C. et de La Tène III, s'étendent un puissant horizon de l'âge du Bronze, puis deux couches appartenant au début de la civilisation des Métaux et au Néolithique. Après avoir relevé le rebord extérieur du plateau et rendu les pentes plus abruptes par un remblayage de craie, enlevée à flanc de coteau, et durcie par cuisson, les Néolithiques ont creusé leurs fonds de cabanes, en utilisant fréquemment les cuvettes naturelles, circulaires ou ovales. Les toitures étaient supportées par des poteaux, plantés quelque peu obliquement et calés par des pierres. Au centre de la demeure, sur une épaisse plateforme, circulaire ou ovale, un foyer. L'outillage, en silex local, comporte des grattoirs, des couteaux à bord abattu, des flèches à tranchant transversal. Les haches polies en silex sont rares. La céramique est représentée par des vases à fond oscillant, à parois lisses et mamelons de préhension, des plats à pain, des cuillers et quelques fusaïoles: c'est la poterie des constructeurs de villages fortifiés (Michelsberg et Goldberg) et des palafitteurs, mais enrichie d'éléments nouveaux: figurines en argile en forme de violon (types Troie I et El Garcel), et poteries du type de Chassey. Le Fort-Harrouard II est situé au-dessus du remblayage de craie. Les foyers sont maintenant posés directement sur le sol, à l'intérieur de huttes légères, souvent détruites par l'incendie et reconstruites sur place. Les mobiliers trahissent de nombreux contacts avec l'extérieur: silex du Grand-Pressigny, haches polies, vases à fond conique, bas et lourds de formes, du type de Palmella et d'Er-Lanic, poteries à surface noire et à décor géométrique poinçonné de la civilisation d'Aunjetitz. Les plats à pain tendent à disparaître, alors que les cuillers à manche rond sont plus nombreuses qu'au Fort-Harrouard I. Les pointes de flèches présentent des formes variées et l'une d'elles, en os, est certainement importée.

En Languedoc méditerranéen, on commence à entrevoir les grands traits d'une civilisation de caractère pastoral, qui se développe au début des temps néolithiques [4]. Dans la garrigue, à Fontbouïsse, dans la région de Vacquières, des villages mêlent leurs maisons rondes de type méditerranéen à des cabanes à plan rectangulaire et à clayonnages revêtus d'ar-

(1) *Etat des études préhistoriques dans le département du Loiret.* Orléans, Houzé, 1946.

(2) Keller-Tarnuzzer, *Cahiers d'hist. et d'archéol.*, 9, 1946, p. 129-147.

(3) *Bull. soc. normande ét. préhist.*, 34, 1946, p. 72-80.

(4) M. Louis, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 82-91; — D. Peyrolle et M. Louis, *Cahiers d'hist. et archéol.*, 9, 1946, p. 225-228.

gile. L'industrie lithique est apparentée au Campignien, pics, tranchets, haches en silex taillé. Elle ignore l'usage de la lame et de ses dérivés. Les pointes de flèches pédonculées et à ailerons sont rares; le type le plus courant est une pointe en forme de feuille de laurier ou de saule. Deux types de sépultures sont simultanément en usage, le dolmen et la ciste, ainsi que deux rites, inhumations dans les mégalithes, incinération dans les caissons. Plutôt qu'une différence de population ou de civilisation, cette dualité représenterait un contraste dans les conditions sociales. Mais les deux groupes sont-ils bien contemporains? On remarque dans le groupe de Vacquières une industrie à lamelles pseudotardenoisiennes et une superposition de civilisations différentes et non contemporaines. Des échanges existaient entre les pasteurs de la garrigue et les ateliers de tailleurs de silex de Salenelles. C'est encore à l'élevage du mouton que se rapportent les fonds de cabanes de La Paillère, dans les Monts-Dore [1], sur les pentes de la Banne d'Ordanches. Situées près de sources, à 1.200 mètres d'altitude, ces maisons rondes ou rectangulaires appartiennent à une station de transhumance.

A quelque distance de la grotte du Tartre, l'existence d'un gisement néo ou énéolithique a été reconnue dans les falaises de la Laune [2]. En Bretagne, au Mané-Guégan, au-dessus de Guéméné-sur-Scorff [3], un fond de cabane, deux cistes, des haches de bronze et des fondations témoignent d'une occupation du site, depuis le Néolithique jusqu'à l'époque romaine. A Rueil (Seine-et-Oise), dans le nouveau cimetière, le long de la falaise ensoleillée, en bordure de la Seine, on a recueilli des silex néolithiques [4]. A Rouen, sur la terrasse quaternaire que recouvre la ville haute, dans la région des Ifs et des Champs-Biot (Seine-Inférieure) [5], à la Cité de Limes, près de Dieppe [6], à Chateaurenard (Loiret) [7], d'importantes traces d'occupation campignienne ont été reconnues. Dans la région de Falaise (Calvados), à Vatout et à la briqueterie d'Ussy, on signale des stations néolithiques [8]. En Champagne et en Franche-Comté, des foyers néolithiques ont été fouillés à la Noue Herland, près d'Ecury-le-Repos (Marne) [9] et à Romanèche-Thorens (Saône-et-Loire) [10]. En Alsace [11], pendant l'occupation, les Allemands avaient, dès le mois de juillet 1940, commencé à fouiller: à Hoehnheim-Souffelweyersheim, village de la céramique rubanée; à Aschenheim, dans une carrière de loess, on découvrit, pour la première fois en Alsace, parmi les mobiliers d'une tombe d'adulte, un vase caliciforme à zone. A Kühnheim, plusieurs exemplaires de cette céramique étaient en contact avec des brassards d'archers. Ce sont là les cimetières de ces bandes d'archers vagabonds qui creusaient leurs tombes près des passages du Rhin; hache en bronze à Entcheim; à Boersch, une hache de type lacustre; à Wiversheim, des tessons du Lacustre tardif proviennent probablement d'une station située à une altitude un peu plus élevée [12].

Parmi les mottes de beurre du Grand-Pressigny, certaines d'entre elles, de dimensions modestes, présentent des bords presque parallèles, à double plan de frappe oblique. Ces exceptions représentent-elles bien, comme on nous le suggère une étape dans la succession chronologique de ces fabrications [13]? La fragilité de la belle lame en silex brun, à pointe retouchée en olive et à pédoncule basilaire, découverte à Epy (Creuse) interdit d'y reconnaître un instrument: c'est un objet cérémonial [14].

(1) M. Vazeilles, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 259.
(2) L. Michaut, *Bull. soc. préhist. Languedoc*, n° 2, 1946, p. 27.
(3) Mgr. de Villeneuve, *Bull. soc. polym. Morbihan*, 1943/5, p. 111-113.
(4) Sordes, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 262.
(5) M. Duteurtre, *Bull. soc. norm. ét. préhist.*, 34, 1946, p. 48-54.
(6) Pérol, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 71.
(7) L. Nougier, *ibid.*, p. 72-76.
(8) Dr. Doranlo, *Bull. soc. antiq. Normandie*, XLIX, 1942/6, p. 345-348.
(9) M. Toussaint, *Gallia*, IV, 1946, p. 307.
(10) L. Nougier, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 307.
(11) P. Wernert, *Cahiers d'archéol. et d'hist. Alsace*, 1944/6, p. 125-129; — Dr. Ulrich, *ibid.*, p. 135-147.
(12) A. Glory, *ibid.*, p. 135-136.
(13) P. Grünewald, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 212-214.
(14) Bouyssonie, *ibid.*, p. 308-312.

Des agriculteurs de l'âge du Bronze s'étaient installés près de Coin-sous-Salève (Haute-Savoie) au-dessus du hameau des Sources et à 750 mètres d'altitude [1]. Deux foyers, séparés par une couche d'éboulis de la montagne contenaient les vestiges d'une faune, où les restes des animaux sauvages: Ours brun, Cerf Elaphe, Chamois et Blaireau, se mêlent à ceux des animaux domestiques: Bœuf, Mouton et Chèvre... Les mobiliers, meules à broyer les céréales, dont les grains ont été également ramassés dans les cendres, aiguilles, poinçons, spirales et pendants d'oreilles, épingle à tête en biseau, anneaux-monnaies en bronze, écuelles et vases en terre grossière, prouvent que l'établissement avait été occupé d'une façon permanente. A la Noue Abdon, près de Bergères-les-Vertus (Marne), trois fonds de cabane de l'âge du Bronze ont été mis au jour [2].

La Baume Latrone n'est pas seulement un sanctuaire aurignacien, elle contient également un dépôt funéraire énéolithique qui a fourni des objets de parure, des céramiques, des haches polies et une lame en cuivre, situé à l'entrée de la grotte et vers le commencement du couloir conduisant aux salles profondes [3]. Il en est de même à Bédeilhac (Ariège), où des sépultures énéolithiques ont été trouvées dans la butte de l'entrée [4]. Les mégalithes du Causse de Saint-Julien, au Nord de Séran, sont contemporains de l'Enéolithique II et de la fin du Bronze III [5]. Un inventaire vient d'être dressé pour les mégalithes du Roussillon [6]. Pourquoi vouloir faire de certains de ces dolmens à gravures des pierres à sacrifice des Ibères? En Bretagne, l'allée couverte de Kergüntuel (commune de Trégastel, Côtes-du-Nord) a été mal fouillée par les habitants de la localité [7]. De même qu'à l'allée couverte de Tressé, des dalles sont ornées de la représentation de seins et, parmi les mobiliers, on a recueilli une bouteille à col, indice de relations avec le Jutland. A Saint-Michel de Carnac [8], à 80 mètres du grand tumulus, on signale la découverte d'un second tertre funéraire, long de 156 mètres, large de 25. Le monument d'Er-Lanic [9] formerait deux cromlechs, dont le point d'intersection est à rechercher au centre de la deuxième enceinte. Est-il bien nécessaire d'ajouter de nouveaux arguments à l'interminable discussion sur l'origine des cupules mégalithiques? Ce seraient des marques personnelles aux inhumés, des bancs d'essai pour les ateliers de taille du silex [10]. Convenons qu'aucune de ces explications n'est satisfaisante. C'est aussi au grand menhir de Loquemariaquer d'être interrogé [11]. Pourquoi est-il placé sur la côte morbihannaise? Monument de caractère religieux, c'était aussi un repère pour les navigateurs voguant vers les Iles Cassitérides qui, ne l'oublions pas, suivant la théorie chère à la Société polymathique du Morbihan, ne sont autres que les îles et presqu'îles de cette partie de la côte bretonne. J'avoue n'être pas convaincu.

En Basse-Normandie, alors que les matériaux qui ont été utilisés dans la construction de la Pierre Levée, à Selle-en-Gouffern (Orne), et de la Pierre du Sarrazin, à Saint-Germain-de-Tallevande (Calvados), ont été recueillis dans le sous-sol de la localité, les granits du grand dolmen de la Pierre-aux-Bigues, à Habloville (Orne) et les dalles de l'allée couverte de Pouquelées, dans la lande de Vauville (Orne), viennent les uns du massif d'Athis, l'autre d'Hennequeville, respectivement à 6 et 2 km. 500 de l'emplacement des mégalithes, indications à joindre à un dossier qui est encore loin d'être complet [12].

J'ai déjà eu l'occasion de signaler la découverte de l'allée couverte de Pinter-

(1) E. CONSTANTIN et A. JAYET, *35e Ann. de la soc. suisse de préhist.*, 1944, p. 131-135.
(2) M. TOUSSAINT, *Gallia*, IV, 1946, p. 302.
(3) M. LOUIS, *Cahiers d'hist. et d'archéol.*, 9, 1946, p. 1 ssq.
(4) Romain ROBERT, *BSPF*, XLIII, 1946, pp. 322-326.
(5) J. ARNAL et O. et J. TAFFANEL, *Cahiers d'hist. et d'archéol.*, 9, 1946, p. 214-221.
(6) L. DEVAUX, *ibid.*, p. 27-34.
(7) G. GAUDRON, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 301-308.
(8) M. JACQ, *Bull. soc. polym. Morbihan*, 1943/5, p. 32-33.
(9) HEUDIER, *ibid.*, p. 144-149.
(10) Du même, *ibid.*, p. 53-54.
(11) L. MARSILLE, *ibid.*, p. 3-10.
(12) BIGOT, *Bull. soc. antiq. Normandie*, XLIX, 1942/5, p. 450-452.

ville (Eure)[1], située au fond d'un vallon sec, sur la rive droite de l'Eure, à 6 kilomètres de Louviers et qui représente à l'ouest du Fort-Harrouard, un élément avancé de la civilisation du groupe Seine-Oise-Marne. Orientée nord-sud, elle est fermée à l'est et à l'ouest par une ligne de dalles dressées verticalement, doublée à l'est par une seconde rangée, plantée à 0 m. 40 de la première et, à l'extrémité nord-est, par une enceinte à demi-ébauchée. Fermée au nord et au sud, l'allée est divisée en deux parties, la chambre funéraire et le vestibule, par une pierre échancrée en demi-cercle à sa partie supérieure. Le sol est grossièrement dallé de pierres plates, et un foyer a été reconnu. La sépulture renfermait les restes de vingt-neuf adultes et dé neuf enfants, allongés dans le sens de la longueur, la tête au Midi. Le mobilier funéraire est pauvre: une urne et les tessons d'un autre vase, cinq poinçons en os, une pointe de trait grossièrement taillée dans un silex, un hausse-col en défenses de sanglier, des éléments de colliers, hachette en pierre verte perforée, grosses perles, rondelles de jais et de nacre, recueillies principalement sur les squelettes d'enfants, avec des offrandes alimentaires (os d'animaux). L'allée n'était pas couverte en dalles, mais par une couche de branchages et de pierres plates, placée au-dessus des corps. La même particularité se retrouve dans les allées couvertes de la région parisienne, à Asnières et à Argenteuil. Ce dernier monument[2], fouillé dans la cour de l'usine « Air et Feu », est situé à 170 mètres du cours de la Seine, et dans la même direction que la première allée couverte, découverte à Argenteuil. La toiture de pierres, de branchages et de terre reposait sur de petites murettes latérales en pierres sèches. Au fond, une chambre mégalithique, couverte par une dalle disparue lors de travaux d'aménagement. A l'extrémité opposée, sur les blocs délimitant l'entrée, on croit relever l'ébauche de la divinité funéraire. Le sol était également dallé de pierres plates. Les mobiliers sont identiques à ceux recueillis dans le premier mégalithe d'Argenteuil, et appartiennent à la fin du Néolithique. On signale la découverte d'un menhir au Chillon (commune de Chazeilles, Indre-et-Loire)[3] et, près de Quincey (Haute-Saône), celle d'une chambre funéraire du Bronze III, dans la grotte de Champadamary[4].

Des crânes trépanés ont été recueillis dans un ossuaire de la région de Beaune[5], dans le cimetière d'Hœnheim-Souffelweyersheim[6] et à Aulnay-aux-Planches (Marne)[7]. La présence de la marque sincipitale sur deux crânes des Baumes-Chaudes (Lozère)[8] oblige à reviser l'opinion que l'on avait de la localisation au Bassin Parisien de cette mutilation. Il s'agit donc d'une coutume plus répandue qu'on ne le supposait.

On s'étonne de trouver, dans une revue sérieuse, des rêveries, pour ne pas employer un autre terme, de la nature de celles qui, à propos des cercles gravés sur les montagnes de la Savoie, nous entretiennent de l'origine chaldéenne des Ligures et de la langue parlée en Europe à l'âge du Bronze[9].

L'essai sur la localisation des haches en pierre dans les départements des Hautes et Basses-Alpes et de la Drôme, taillées dans les roches dures locales, le plus souvent originaires du Briançonnais, conduit à des conclusions assez curieuses sur les conditions du peuplement dans ces territoires. Trois groupes peuvent être déterminés: groupe de Vachères, entre les deux vallées parallèles du haut Cavalon et du Largue, affluents de la rive gauche de la Durance; groupe de Reihannette, sur les pentes nord-est du Mont Ventoux; groupe de Chabestein, sur la rive du Buech et en amont de la

(1) R.-V. (R. VAUFREY), *L'Anthropologie*, 50, 1946, p. 579-580.

(2) A. MAUDUIT, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 267-268.

(3) G. CORDIER, *ibid.*, p. 143.

(4) J. COLLOT, *ibid.*, p. 238-240.

(5) H. LAMBERT, *ibid.*, p. 201.

(6) Dr H. ULRICH, *Cahiers d'archéol. et d'hist. d'Alsace*, 1946, p. 128-132.

(7) L. PALÈS, *Bull. et mém. soc. anthropologie Paris*, V, 1944, p. 24-41.

(8) Pierrette LACOMBE, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 144-155.

(9) E. VUARNET, *Les anneaux du déluge et les grands cercles gravés sur les montagnes de Savoie*, extr. *Mém. et doc. Acad. Chablaisienne*, XLIII, 1946, 12 p.

cluse de Sers. Les trois sites étant placés aux limites des anciens diocèses d'Aix, Apt, Carpentras, Die, Gap et Sisteron, il n'est pas douteux qu'ils appartiennent à une région de frontière. Ces récoltes ont été faites, en effet, dans le voisinage de cols faciles à franchir, de vallées dangereusement ouvertes, de cluses faciles à défendre. Mais sont-ce bien là des « arsenaux » ? et comment calculer, d'après le nombre des haches recueillies, le chiffre d'habitants installés dans le pays? Il n'en reste pas moins que pareille enquête, menée dans d'autres régions, ne manquerait pas d'intérêt pour l'histoire et les modalités de l'occupation. L'avènement de la métallurgie du bronze a bouleversé l'économie politique et sociale des peuples [1]. Ce qui importe ce n'est pas l'emploi d'un métal ouvré, mais la découverte d'une métallurgie. Fille du magicien, ayant pris naissance dans un milieu d'expérience, toujours encouragé par l'attente et la préfiguration des résultats, la technique est restée longtemps près des origines. Le premier creuset fut le foyer creux. Avec les progrès de la métallurgie, les peuples avaient à leur disposition des armes autrement efficaces que celles dont ils avaient jusqu'alors disposé, épées, cuirasses, casques, boucliers, et la supériorité de l'armement de certains groupes explique quelques-uns des changements survenus alors dans l'ethnographie de l'Europe. L'âge du Bronze est également celui de l'invention du chariot à roues et de la charrue. C'est aussi le temps où l'on constate de profonds changements dans le caractère du commerce et de l'industrie. Tout ce qui procédait du travail de la pierre, de la poterie, était plus ou moins exécuté dans la maison, dans la famille. La métallurgie qui, pendant longtemps, restera dans l'arcane, est une industrie de spécialistes. C'est là une avancée dans l'histoire économique du monde. Le commerce suit un même rythme. Pour la première fois, et d'une façon régulière, des objets de première nécessité sont couramment objets de commerce. L'approvisionnement en matières premières est une raison de commerce et de déplacements. Les colporteurs transportent et remanient le vieux métal; les talayots des Baléares, ces établissements massifs et puissamment protégés, font penser à des factoreries fortifiées, destinées à emmagasiner des richesses faciles à dérober et âprement convoitées. Le commerce de l'étain amène la diffusion des produits égéens dans le monde des Barbares occidentaux; celui de l'ambre fait mieux comprendre la richesse des Pays Baltiques. La généralisation du commerce confère à la civilisation de cette époque une uniformité; mêmes séries de haches, de poignards. Mais cette uniformité est celle d'une culture rayonnant autour d'un ou plusieurs foyers avec une vitesse inégale et dépassant les frontières des peuples. Avec les objets ont voyagé des idées nouvelles: organisation des notions de poids et de mesures, calendrier, système monétaire et mêmes modes vestimentaires [1].

(1) R. Lantier, *Métaux et civilisation*, I, 1946, pp. 97-99.

IV

Les Ages du Fer

Les recherches de Mlle Gabrielle Fabre [2] sur les civilisations protohistoriques du sud-ouest de la Gaule apportent un ensemble de faits nouveaux et de précisions dont il faudra tenir compte lorsqu'on reprendra l'étude de l'installation des Celtes dans notre pays. L'Aquitaine occupe une place très particulière dans notre archéologie, à partir de l'époque hallstattienne. Son isolement, ses relations constantes avec la Péninsule ibérique, s'expliquent par la géographie. Pendant le premier âge du Fer, à l'exception du Pays de Buch, toutes les stations, tous les cimetières, sont placés sur les rives de la Garonne ou dans les vallées menant vers l'Espagne, centres commerciaux, comme la vallée de la Pique, ou centres miniers. Localisés au sud-est et nord-est, les gisements hallstattiens sont caractérisés par l'homogénéité d'un matériel qui se répartit en deux groupes, l'un contemporain des VII-VIe siècles avant J.-C. (Val d'Aran, vallée de la Pique, Garin, montagne d'Espiaup,

(2) G. Fabre, *Contribution à l'étude du protohistorique du Sud-Ouest de la France (départements des Hautes-Pyrénées, du Gers et du Lot-et-Garonne)*, *Gallia*, IV, 1946, pp. 1-76.

tumulus de Puyaut, à Mios, et des Gaillards, à Béganos), l'autre aux VI-Ve siècles (Bordes - sur - Rivière, Bordes - sur - Lèze, plateau de Ger). Cette classification dans le temps a son importance, puisqu'elle permet de rectifier les conclusions d'Henri Hubert au sujet des invasions celtiques dans le Sud-Ouest de la Gaule: l'arrivée des Celtes, dans ces régions, ne s'est pas faite en une seule fois, comme il le pensait, mais en deux bans, le premier devant être placé au début du premier âge du Fer. Quant aux envahisseurs descendant vers la Péninsule ibérique, ils n'ont pas séjourné, sur ces territoires, mais les ont contournés. Le tableau est très différent au cours du second âge du Fer. Deux groupes de civilisation régnent alors en Aquitaine: une culture posthallstattienne, à l'intérieur, au long de la traînée glaciaire de Dax aux Corbières, jalonne une route sous-pyrénéenne, desservant des centres salifères et miniers (cimetières d'Avezac, du plateau de Ger, tombes à inhumation de Larresingle et de l'Agenais et du Tayac). Les mobiliers sont identiques à ceux des Landes et des Basses-Pyrénées et ne contiennent aucun objet d'importation aux IVe et IIIe siècles avant notre ère. Il en est autrement, pendant cette même période, dans le Pays de Buch, au Mas d'Agenais, à Razimel, Agen, Saint-Roch de Toulouse, où apparaissent les tumulus à inhumations multiples et les champs d'urnes, les puits creusés dans les oppida, silos et sépultures, les armes et les bijoux de La Tène, les céramiques grecques et ibériques d'importation, laissées par les Nitiobriges dans le pays d'Agen et par les Volques aux environs de Toulouse. Les Celtes des tumulus ont formé le gros de la troupe, mais ils ne sont pas arrivés seuls, leurs bandes étaient composites et ils entraînaient avec eux des éléments appartenant à la civilisation des urnes et à celle de Lusace. Le mouvement a été provoqué par la poussée germanique, qui se manifeste au VIe siècle sur le cours supérieur du Rhin, et elle s'est exercée en plusieurs directions: Champagne, Belgique, Grande-Bretagne et Gaule du sud-ouest. Ces Celtes ont laissé des traces de leur passage dans les Landes et les Basses-Pyrénées; elles jalonnent les routes du Somport et du Val-d'Aron, la voie transversale pyrénéenne, mais elles évitent la route longeant le littoral atlantique. Les groupes celtiques descendant dans la Péninsule ibérique n'ont pas, comme le croyaient Camille Jullian, Henri Hubert et P. Bosch Gimpera, traversé l'Aquitaine, mais laissé une longue traînée de sépultures du Languedoc à la Catalogne et à la Castille. Alors que la première période posthallstattienne n'est connue, au nord des Pyrénées, que par une épée et une agrafe de ceinturon, les vestiges des deuxième et troisième périodes sont nombreux dans les cimetières du Plateau de Ger, d'Avezac-Prat et de la plaine de l'Agenais. Aux IVe et IIIe siècles, cette civilisation se poursuit sans mélanges jusqu'à la conquête de l'Aquitaine. Les tombes à puits qui cernent la province semblent indiquer une avance des Belges et leur arrêt sur le cours de la Garonne.

Quatre grands chantiers de fouilles retiennent cette année l'attention. Grâce à la diligence des fouilleurs, nous sommes en possession d'une documentation attendue depuis trop longtemps.

A Marseille [1], les destructions opérées, sur l'ordre des Allemands, dans le quartier du Vieux-Port, laissent le champ libre aux recherches archéologiques. Mais dans ce terrain, où presque partout les maisons reposaient sur des caves profondes, à l'exception de l'emplacement des rues, le terrain a été vidé de son contenu antique. Sous la rue Négrel, on a recueilli des tessons corinthiens et attiques des VIe et Ve siècles. Au pied de la Butte des Moulins, quelques gradins appartiennent à un théâtre du IIe siècle, plutôt que du IVe, à proximité du port du Lycaon, dont la configuration a été précisée.

Commencées en 1921 par M. J. Formigé, poursuivies par P. de Brun, puis par M. Henri Rolland, les fouilles de *Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône) n'avaient encore donné lieu qu'à des publications trop peu pré-

(1) F. Benoit, *CRAI*, 1946, p. 124; E.-H. Duprat, *Le théâtre de Marseille*, dans *La Vérité* (Marseille), 27 sept. 1946; P. Boyancé, *Dans la Marseille antique*, dans *Le Monde*, 12 juin 1947.

cises. Le livre de M. H. Rolland[1] comble très heureusement cette lacune de notre information. Les fouilles ont porté sur l'emplacement d'une rue qui a été déblayée sur une longueur de 600 mètres, et sur les constructions qui la bordent de part et d'autre. Le côté oriental était occupé par des bâtiments publics, thermes, grand édifice, temple ou basilique, on ne peut préciser, portique rectangulaire dont on ne connaît que les substructions, appartenant peut-être au forum, ou l'ayant précédé immédiatement. De l'autre côté de la voie, ce sont des habitations privées, contemporaines de l'époque hellénistique ou romaine, un marché avec boutiques et un sanctuaire de *Bona Dea*, flanqué d'une maison, qui, d'après une inscription, était la demeure des prêtresses. L'histoire monumentale de *Glanum* comporte deux périodes: la première est caractérisée par des constructions de grand et moyen appareil, avec maisons à péristyle de type délien, à deux ou trois portiques. Pendant la seconde époque, on a bâti des maisons à atrium entouré de portiques sur quatre côtés, en *opus incertum*, mais aussi en briques séchées au soleil, sur un soubassement de pierres liées par un mortier de terre. Les sols sont recouverts d'un béton de chaux, avec encastrements de petits galets blancs, de plaques et de morceaux de pierres dures filiformes. La mosaïque, qui utilise peut-être déjà des cubes de marbre, fait son apparition. Les tessons indigènes et campaniens recueillis dans ces maisons prouvent qu'elles sont nettement antérieures aux murs en petit appareil régulier et aux piliers de soutènement qui les accompagnent, contemporains de l'époque d'Auguste. Le graffite de *Teucer*[2], daté de 96 avant J.-C., relevé sur la paroi de l'une de ces demeures, confirme les renseignements chronologiques que donnent les poteries: le développement, à l'époque romaine, de la colonie marseillaise doit être placé entre la fin du IIe siècle et la fin du Ier siècle avant notre ère.

Si les ruines de *Glanum* représentent, en Gaule, le principal témoin d'une ville hellénistique et d'une cité de l'époque républicaine, le site d'Ensérune[3] peut être considéré comme l'un des plus importants représentants de la civilisation et du peuplement de la Gaule pré-romaine dans la région sud-est. A un niveau hallstattien de modestes fonds de cabanes, voisinant avec de nombreux silos à provisions, succède un habitat, improprement appelé ibérique, dans lequel les habitations sont adossées à un rempart de type cyclopéen, dressé un peu en contrebas du plateau. La zone habitée est plus concentrée que dans l'habitat hallstattien, et la partie occidentale constitue un réduit fortifié. Mais il ne s'agit pas de transformations apportées par un envahisseur ibérique. Mlle G. Fabre et moi-même avons exposé ce qu'il faut entendre par cette fameuse invasion ibérique: un raid, et rien de plus et qui n'a laissé que des ruines (premier établissement du Cayla de Mailhac). Les tessons ibériques, recueillis dans cette deuxième bourgade, ont été apportés par le commerce et non par une invasion venue d'au-delà des Pyrénées. Je crois plutôt à une réoccupation d'Ensérune, après le raid ibérique. Rendus prudents par cette aventure, les habitants ont construit leurs nouveaux foyers à l'abri d'une enceinte, pour l'aménagement de laquelle il a fallu, sur le versant septentrional, traverser les épaisses couches de cendres accumulées au cours de l'occupation du premier village. L'existence de ce nouvel établissement ne se prolonge pas au-delà du IIe siècle, et sur ses ruines se construit une troisième bourgade, dans laquelle l'élément celtique joue un rôle prépondérant (épées longues, agrafes de ceinturon et fibules de La Tène II). Les céramiques italiotes, surtout campaniennes, remplacent les coupes et cratères attiques dans les mobiliers domestiques. Tout en utilisant des tronçons du rempart cyclopéen, les habitants construisent alors une nouvelle muraille, sur le flanc nord et un peu en arrière. Au midi, les maisons s'étagent

(1) *Fouilles de Glanum (Saint-Remy-de-Provence)*. Suppl. à *Gallia*, Paris, de Boccard, 1946, in-4°.

(2) A. Grenier, *REA*, XLVIIII, 1946, p. 297; P. Wuilleumier, *ibid.*, p. 272-273.

(3) J. Jannoray, *CRAI*, 1946, p. 530-547; *Rev. archéol.*, 1946, 2, p. 5-41; *Gallia*, IV, 1946, p. 357-360.

au long de cinq terrasses, aménagées sur la pente. L'agglomération, à l'époque romaine, gagne l'emplacement précédemment occupé par le cimetière (II-Ier siècles avant J.-C.). Tout en n'apportant aucune modification dans la disposition de la bourgade, la romanisation se traduit à Ensérune par une recherche de confort. Cependant la maison conserve le plan celtique, souvent sans cour. Il n'y a pas, comme à *Glanum*, de maison à atrium. Le site est abandonné au milieu du Ier siècle de notre ère. Le cimetière était certainement plus étendu que ne le supposait F. Mouret. Situé à l'est du plateau, il est borné à l'ouest par l'enceinte de type cyclopéen. Au nord-ouest, des tombes ont été bouleversées par la construction de maisons au IIe siècle avant l'ère. La campagne de 1945, qui a amené la découverte de soixante nouvelles sépultures, permet de mettre un peu d'ordre et de précision dans l'économie générale de la nécropole. Les incinérations ont été déposées dans de petits *loculi*, comblés, après la mise en place des mobiliers, par les cendres du bûcher et les terres superficielles. Parfois l'emplacement de la tombe est indiqué par un pyramidon anépigraphe, rudement dégrossi. Sur une profondeur de de 1 m. 50 à 2 m. 50 sous le sol moderne, les *loculi* s'étagent sur plusieurs niveaux. Aucune indication chronologique n'est donnée par la profondeur à laquelle ont été trouvées les tombes, un exhaussement du sol ayant été provoqué par l'apport de déblais provenant du creusement d'un *vallum*, entourant à l'ouest le cimetière et qui recouvre quelques sépultures. D'autres plus récentes sont encore pratiquées dans son épaisseur. Un premier groupe de *loculi* contient seulement le vase cinéraire, d'importation ibérique, oenochoé, urne, amphore, en terre brune ou rouge, à décor géométrique. Un tesson recouvre le vase, et parfois une coupelle a été déposée sur les cendres. Dans le second groupe, la céramique est plus abondante, cratères et skyphos italiotes, à panse godronnée et décor de feuillages ondulés, originaires de Campanie, urne à panse carénée ou ovoïde, de type marnien, ornée au brunissoir de motifs géométriques, coupes et coupelles italiotes, ayant contenu des restes de nourriture. Dans l'un et l'autre groupe, des objets de parure, agrafes de ceinturon, fibules, sont placés dans l'ossuaire. Au-dessus, sont disposées les armes, épées de fer et javelots, passées par le feu. Les tombes, contenant des offrandes alimentaires, sont datées par le matériel campanien et ne peuvent être antérieures au IIIe siècle avant J.-C. On ne saurait tenir compte de l'argument fourni par la coupe de Meidias pour la datation du cimetière, ce vase étant un objet de luxe, transmis de main en main et longtemps conservé. Les céramiques ibériques ne sont pas antérieures à la seconde moitié du IVe siècle avant l'ère, et les types andalous sont les plus anciens. Entre 475 et le premier tiers du IVe siècle, on constate une interruption dans les échanges avec les pays de la Méditerranée orientale, et cette perturbation est la conséquence du raid ibérique. Antérieurement au IIIe siècle et à l'arrivée des Volques, les mobiliers funéraires indiquent déjà une celtisation précoce d'Ensérune.

Les fouilles qui se poursuivent à Entremont (Bouches-du-Rhône) [1] précisent les dispositions de l'oppidum des Salyens. A l'intérieur d'un rempart, qui s'élève encore à quatre mètres de hauteur, la ville est divisée en deux secteurs par un mur intérieur: un bas quartier à la pointe du triangle, avec îlots délimités par des murs, abrite des maisons modestes et des installations agricoles; un quartier résidentiel, avec des habitations comprenant une cour à la mode gréco-romaine. Avec des tessons de poterie indigène à tradition hallstattienne à décor incisé voisinent des céramiques d'importation marseillaise et italique, principalement campaniennes, et des monnaies de Marseille. Mais pourquoi parler de civilisation celto-ligure, puisqu'il n'y a pas de Ligures? Le complexe architectural du sanctuaire des héros est en partie dégagé. On y accédait par une voie gravissant la pente de la colline, dont les ornières creusées dans le roc sont encore visibles.

(1) F. Benoit, *CRAI*, 1946, p. 395-408; Ch. Picard, *Pro Arte*, IV, 1945, p. 310-326; R. Lantier, *Journal des Savants*, 1946, p. 67-77.

De part et d'autre du chemin, trois fosses circulaires sont creusées dans le sol, puits funéraires, reliquaires des héros. On doit rapprocher de cette découverte celle, faite dans le sanctuaire, de deux grandes urnes en pierre, à bordures filigranées, dérivées d'un prototype métallique (situles de bronze du type de Montefortino), témoignant de contacts précis avec l'Italie septentrionale. De nouveaux fragments de statues ont été mis au jour: trois héros assis les jambes repliées, l'un porte une peau de bête mouchetée et un pectoral, une rapière de La Tène II, accrochée par une boucle au ceinturon; un autre a la proitrine protégée par un pectoral et les reins par un *parazonium;* un fragment de statue équestre est une véritable nouveauté pour l'époque. Deux têtes viriles ont la chevelure disposée en mèches régulières, traitées en forme de virgules et se transformant sur la nuque en une sorte de réseau vermiculé. Une tête de femme porte des pendants d'oreilles en forme de rouelles. Une série de six autres têtes se distingue par une main reposant sur le haut du crâne en un geste rituel; les yeux sont vides ou à demi-fermés. Deux d'entre elles ont des nattes tressées: ce sont là des têtes coupées, ayant appartenu à un trophée ou plutôt à un monument symbolique.

Dans la datation des civilisations celtique et ibérique, on est amené à rajeunir sensiblement les dates antérieurement proposées. L'arrivée des Celtes à Ensérune étant contemporaine de la troisième bourgade, les statues d'Entremont ne peuvent être postérieures, au plus tôt au début de cette époque. D'autre part, les études [1] récentes relatives à la sculpture ibérique du Cerros de los Santos, dont certaines statues seraient contemporaines de l'époque romaine, conduit à de semblables conclusions. Il en est de même pour la céramique ibérique du sud-ouest, notamment du groupe d'Elche-Archena, qui ne peut être antérieur à la fin du IIIe siècle avant l'ère. Tout nous invite donc à placer ces manifestations artistiques et industrielles entre 180 et 125 avant J.-C.

Plus que par l'action directe de la Grèce, c'est par l'Etrurie et la Sicile que pénètrent en Gaule méridionale les modes de bâtir et de sculpter la pierre. L'isolement de Marseille explique la raréfaction des produits helléniques, mais, par contre, la cité phocéenne est partie intégrante de la grande province de civilisation que constitue le bassin occidental de la Méditerranée. On a déjà attiré l'attention [2] sur la ressemblance des fortifications de la forteresse marseillaise de Saint-Blaise avec les enceintes de la Sicile, aussi bien dans les dispositifs adoptés que dans les procédés de construction (grand appareil, comme à Sélinonte et à Syracuse); joints parfaitement ajustés; mêmes procédés de couronnement et de crénelage des murs; merlons comme à Eryx et à Motyé. Enfin des marques de tâcherons, faites d'une lettre carthaginoise ou grecque, prouvent que les Marseillais firent venir des ouvriers de Sicile. Aussi est-ce avec un réel étonnement qu'on apprend que le sanctuaire de Roquepertuse, les têtes coupées d'Entremont, en un mot toutes les manifestations artistiques provençales du second âge du Fer, ne sont pas autre chose que les productions du Haut Moyen âge. C'est une précieuse qualité que de n'être pas conformiste, mais il est des cas où, puisque nous sommes à Marseille, le septicisme tourne à la « galéjade ». Que M. E.-H. Duprat se rassure, tout cet art n'est ni mérovingien, ni wisigoth, encore moins auvergnat, et s'il veut voir de véritables poteries mérovingiennes, et plus particulièrement wisigothiques, il n'a qu'à aller au Musée Borély. Marseille en regorge [3].

Dans les dépôts funéraires des Alpilles (grottes des Chats, au vallon des Perrières) [4], on constate la superposition du Hallstattien sur l'Enéolithique, d'où il n'est pas interdit de conclure à une pérennité du peuplement, sur lequel se greffent des apports de civilisation in-

(1) Voir *Archivo español de arqueologia,* XI, 1943, p. 1 sqq.; 78 sqq.; 109 sqq.; XV, 1944, p. 153 sqq.; XVIII, 1945, p. 59 sqq.

(2) H. ROLLAND, *CRAI,* 1946, p. 299-306.

(3) *La Provence dans le Haut Moyen âge,* extr. *Mém. Inst. hist. Provence,* XX, p. 1-30.

(4) H. ROLLAND, *Gallia,* IV, 1946, p. 316-320.

troduits par les immigrants. Les gorges du Verdon ont fait connaître les témoins d'une civilisation hallstattienne très pauvre, dans un pays d'accès difficile, ayant servi de refuge lors des invasions [1]. Dans une ancienne sablière, sur le plateau de l'Escalère, près de Saint-Martory (Haute-Garonne), on a reconnu les traces d'un petit oppidum gaulois [2]. On n'avait pas encore signalé les traces en Roussillon [3] des porteurs de la civilisation des champs d'urnes: deux de leurs cimetières viennent d'être découverts à Millas, au lieudit « Las Canals », et à Reixach, sur la commune de Corbère-les-Cabanes, nouveaux jalons sur la route suivie par les Celtes, lors de leur descente vers la Péninsule ibérique. Deux cimetières hallstattiens ont été fouillés dans le département de l'Hérault. A 20 kilomètres au nord de Montpellier, au pied du pic Saint-Loup [4], les routiers du clan des Chênes-Verts ont exploré 90 tumulus, contenant, parfois dans des cistes grossières, des inhumations partielles, dont les ossements portent des traces de combustion. De même que dans l'Uzégeois et le Malgoirès, les mobiliers funéraires sont rares et pauvres: une épée, une lance pistilliforme, une bouterolle à ailettes, des anneaux, une tête d'épingle, un rasoir, des pendeloques triangulaires en bronze et quatre en fer, quelques coupes en tôle de bronze. Pas de céramiques d'importation, mais de place en place des amas de tessons grossiers. Certaines sépultures ne contenaient que des offrandes alimentaires, ossements et dents de porc ou de mouton. La rareté du fer, qui ne se rencontre que dans les objets de parure, date ces tumulus de Cazevieille du début de l'époque hallstattienne. Quatre tumulus du Hallstatt II ont été fouillés à Foulaquier (Hérault) [5]. Le Causse de Carennac (Lot) n'est pas un lieu sacré [6], mais un vaste cimetière utilisé depuis le Néolithique jusqu'au second âge du Fer. En Champagne, des champs d'urnes ont été signalés aux Grèves, près d'Aulnay-aux-Planches (Marne) [7]; des fonds de cabanes de La Tène I et II et des puits ou silos de la fin du second âge du Fer ont été fouillés à Clamanges, à la Fourrière (commune de Mairy-sur-Marne). A Bisseuil, dans le lit de la Marne [8], on a recueilli une hache de fer, ayant conservé une bonne partie de son manche en bois, fait d'une tige coupée au-dessus d'un nœud. L'amorce de la branche portant ce nœud, et formant crosse, a été utilisée pour fixer le fer dans la douille. On a ainsi obtenu un manche naturellement coudé et très résistant.

En Alsace, trois fonds de cabanes, découverts au nord-est de Lampersheim, sur le versant méridional d'un coteau au pied duquel coule le Souffel, appartiennent au Hallstattien moyen [9]. Le tumulus n° 28 de la forêt de Brumath [10] renfermait une sépulture féminine du Halstattien final, désignée par une stèle. La morte avait été inhumée avec une tunique à manches, serrée à la taille par une ceinture en tôle de bronze, fixée sur un feutrage de fibres végétales grossièrement assemblées et maintenue aux épaules par des fibules. Elle portait des bracelets aux bras et des anneaux aux chevilles. A la même période se rattache la tombe de Ried, à Mussig, près de Sélestat [11], dans laquelle reposait un homme, accompagné de cinq vases brisés, de deux fibules à disques sans ressorts et d'un anneau d'oreille en or. Entre les jambes avait été déposé un carquois contenant des flèches à pointes à doubles barbelures, en forme de feuilles de laurier, et à soie plate.

(1) H. Lambert et H. Stecchi, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 100-106.

(2) L. Michaud, *Bull. soc. préhist. Languedoc*, n° 4, 1946, p. 28.

(3) L. Ponsich, *Bull. soc. agr., scient. et litt. des Pyr.-Or.*, 62, 1946, p. 68-78.

(4) M. Louis, *Cahiers d'hist. et d'archéol.*, 9, 1946, p. 72-80, 157-175.

(5) Dr. J. Arnal, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 230-231.

(6) P.-H. Delville et R. Pierron, *Le Causse de Carennac, lieu sacré préhistorique*, extrt. *Bull. soc. ét. Lot*, 1945.

(7) M. Toussaint, *Gallia*, IV, 1946, p. 301, 303-308.

(8) P.-M. Favret, *Rev. archéol.*, 1945, 2, p. 138-139.

(9) F. Heintz, *Cahiers d'archéol. et d'hist. d'Alsace*, *1940/6*, p. 137-143.

(10) Dr. H. Ulrich, *ibid.*, p. 151-160.

(11) J.-J. Hatt, *ibid.*, p. 160-163.

V

Epoque Gallo-Romaine

1. *Travaux militaires.* — Le mémoire de M. G. Matherat [1], sur le problème topographique de la deuxième campagne de César contre les Bellovaques, montre tout ce qu'un fouilleur ingénieux peut extraire du sol pour préciser et vivifier un texte historique. Peigné-Delacourt avait bien soupçonné la solution du problème, mais il était réservé à M. Matherat de découvrir les deux ponts de fascines de Breuil-le-Sec et de Breuil-le-Vert, lancés par César sur les marais de la Brèche; et de localiser d'une façon précise, au Mont de Crène, le *jugum* de la rive droite, et au Mont de Giencourt, celui de la rive gauche. C'est avec une certaine vraisemblance que l'on s'est attaqué au récit de la bataille navale contre les Vénètes, tel que le rapporte César et à l'emploi d'une faulx pour couper les cordages des navires [2]. Des précisions ont été apportées au rôle joué par les Nerviens dans les armées romaines: ils servent en Bretagne et en Germanie, dès la fin du Ier siècle de notre ère. Au Bas-Empire, des *sagittarii* de cette nation figurent parmi les troupes de Bretagne. Des lètes nerviens sont cantonnés, en Gaule sur le front de mer, à Famars. D'autres contingents prennent part à l'expédition contre Gildon, comté d'Afrique, sous le règne d'Honorius [3].

2. *Les Villes.* — Grâce aux études de M. A. Audin [4], de nouvelles précisions sont apportées à la topographie de la ville gallo-romaine de Lyon. Le *decumanus*, en direction sud-ouest, marque un coude prononcé vers la Porte d'Aquitaine, sous le tracé de la rue Cléberg. Un égout correspond à une voie, large de 7 m. 40 menant au forum et longeant l'actuelle Procure des Franciscains. Le commencement de la rue du Juge de Paix coïncide avec le tracé d'une voie antique, mettant en communication le réseau des voies coloniales avec le forum, au sommet de Fourvière, probablement bordée de portiques. Sur cette même hauteur, le théâtre et l'odéon étaient reliés par une place. Une longue rue dallée était flanquée d'un grand édifice public, peut-être un temple de Cybèle, occupant l'emplacement de boutiques détruites et qui avaient été décorées de fresques.

La découverte la plus intéressante, faite à Marseille, dans le quartier du Vieux-Port [5], est celle d'un grand entrepôt portuaire, dans le talus de la rue Caisserie, entre les rues Vivaux et Figuier-de-Cassis. Sur un front de plus de 30 mètres et une largeur de 12 mètres environ, de grandes jarres dessinaient des alignements réguliers, sur l'emplacement de grands magasins où l'on entreposait l'huile, le vin, le blé, au rez-de-chaussée de docks d'époque romaine, surmontés d'un étage, pavés de marbres polychromes et richement décorés de mosaïques et de statues. C'étaient peut-être là les emplacements occupés par les *scholae*, lieux de réunion des corporations. Ce plus ancien témoignage de l'activité maritime et commerciale de Marseille, est presque unique en Gaule, car les entrepôts de Trinquetaille, au port d'Arles, ont disparu. Une semblable découverte a été faite à Narbonne [6], dans le quartier Rouget de Lisle: sous la rue du Lt-Col. Deyne, s'étendent les ruines d'un grand bâtiment quadrangulaire, à cour centrale, avec galeries et magasins voûtés, desservis par des couloirs, à usage d'entrepôts pour les marchandises. Des monte-charges desservaient les étages.

Les travaux d'édilité et de voirie exécutés dans cette même ville ont apporté de nombreux compléments et des indications nouvelles pour l'établissement du plan de la ville gallo-romaine [7]. Dans la partie septentrionale du boulevard qui longe la voie de chemin de fer, des

(1) *Mém. soc. nat. antiq. de Fr.*, LXXXI, 1944, p. 60-112.

(2) Chanoine Davalan, *Bull. soc. polym. Morbihan, 1943/5*, p. 10-11.

(3) G. Drioux, *Les Nerviens dans l'armée romaine*, dans *REA*, XLVIII, 1946, p. 80-90.

(4) *Comptes-rendus assoc. lyonn. recher. archéol.*, 1946, p. 192.

(5) P. Boyancé, *Le Monde*, 12 juin 1947.

(6) *Bull. comm. archéol. Narbonne*, XXI, 943/3, p. xc, cxxiv-cxxxi; - J. Jannoray, *Gallia*, IV, 1946, p. 361-362.

(7) *Bull. comm. archéol. Narbonne*. XXI, 1943/6, p. ccxxvii; cxciv; ccii; ccxxii; 56-90.

travaux ont dégagé en 1948, un grand *vallum,* orienté est-ouest, et daté par des tessons des IIIe-Ier siècles avant J.-C., avait été comblé au IIIe siècle de notre ère. Un peu plus loin, vers le sud, s'étendent les ruines d'une villa. Sous le cimetière des Ier-Ve siècles que traverse cette même artère, trois grandes fosses rectangulaires avaient été pratiquées à travers le sol antique. Dans les couches de remblais, contenant des tessons d'Arezzo et de La Graufesenque, des sépultures avaient été creusées au Ier siècle après J.-C. Entre deux de ces fosses, on mit au jour un four gallo-romain, appartenant à l'un des ateliers de ce quartier artisanal. A la même période, remontant peut-être même au Ier siècle avant l'ère, se rapportent des tessons, découverts sur l'emplacement de l'ancien Tribunal, à une profondeur de six mètres, sur le sol d'argile et de cailloutis du lit de la rivière. Un quartier extérieur de la cité, le boulevard Condorcet, a été occupé dès le Ier siècle de notre ère. Au Ve siècle, un cimetière wisigothique s'étend sur cette partie de la ville. Promenade des Barques, place de l'Hôtel de Ville et rue Jean-Jaurès, on a retrouvé les traces d'un quai bordant la rivière; sous le forum (avenue du Maréchal Foch), celles d'un égout rejoignant le grand collecteur et un tronçon de l'enceinte du Ve siècle de notre ère, qui confirme les hypothèses de l'abbé Sigal sur le tracé de ce rempart.

La localisation du site de *Cularo* prête à la discussion. On nous propose [1] de situer l'établissement sur la rive droite de l'Isère, depuis Saint-Laurent jusqu'à l'éperon qui, en dehors du fort Ribot actuel, plonge dans la rivière. A l'époque romaine, la bourgade indigène se serait étendue sur la rive opposée. La construction par Munatius Plancus d'un pont sur l'Isère et de redoutes sur la rive gauche, aurait eu pour effet de provoquer la création de l'agglomération romaine sur cette rive, qui, à la fin du IIIe siècle, est entourée d'une muraille. Un siècle plus tard, le *vicus* est élevé au rang de *civitas*. La ville du pont devient alors la ville de la cathédrale.

(1) *C.-r. Acad. delphinale,* 1946, p. CXXX-II.

Les travaux de déblaiement et de reconstruction d'Orléans [2] ont amené la découverte de niveaux romains sous les maisons détruites. On a recueilli des céramiques indigènes apparentées à celles du Beuvray et des tessons de Lezoux. A partir du IIe siècle, ceux-ci sont moins nombreux et on ne trouve plus généralement que des objets du IVe siècle. Les travaux exécutés sur les côtés est et nord de l'enceinte gallo-romaine d'Amiens [3] en ont précisé le tracé. Un nouveau tronçon a été retrouvé vers le nord, rue André et rue Henri-IV. A Strasbourg, près de la Préfecture et en face du théâtre, deux nouvelles tours, l'une rectangulaire, l'une semi-circulaire, et une bonne partie du rempart romain ont été mis au jour [4].

3. *Les monuments.* — A l'Odéon de Lyon [5], la fosse du rideau, longue de 32 mètres, se terminait par une plate-forme destinée à recevoir la machinerie. L'*hyposcenium* est limité au nord par un mur auquel est adossé un grand escalier. Il est donc impossible de pénétrer de plain-pied sur la scène, qui n'est également pas accessible par les trois portes habituelles. Il s'agit donc d'un odéon et non d'un petit théâtre. A Fréjus [6], le théâtre romain présente cette particularité d'avoir été construit presque entièrement en bois, sur un soubassement de pierre. L'intervalle compris entre l'extrémité des murs rayonnants et la paroi intérieure de la façade, détermine une galerie ouverte, qui avait été considérée, à tort comme une rue, longeant l'édifice. La colonnade du *frons scaenae* était elle aussi en bois, mais recouvert de stuc. Théâtre et bibliothèque voisine formaient un ensemble monumental, dans le quartier desservi par le *decumanus maximus*, en bordure de jardins ornés de statues, dont un buste de Silène a été retrouvé. A Nîmes [7], trois rangées de

(2) Marron, *Bull, soc. archéol. et hist. Orléanais,* XXIV, 1942, p. 238, 242, 249, 258, 265, 270, 272.

(3) Vast et Doucet, *Bull. antiq. Picardie,* 1946, p. 266-267.

(4) P. Wernert, *l. l.* (*supra*, p. 264, n. 11).

(5) P. Wuilleumier, *C.-r. assoc. lyon. recher. archéol.,* 1946, p. 7-10.

(6) Dr. Donnadieu, *CRAI,* 1946, p. 330-344.

(7) J. Jannoray, *Gallia,* IV, 1946, p. 361.

gradins d'un théâtre ont été retrouvées sous les terrasses du Jardin de la Fontaine. Le monument appartenait au complexe monumental, encore trop peu étudié, s'étendant sur cette partie de la ville. Il est maintenant possible d'expliquer une particularité de la façade de la Maison Carrée, dont les portes de bronze étaient jadis protégées par des volets de bois, pivotant sur les consoles en saillie de part et d'autre de l'entrée [1].

Si rien ne décèle les constructions du théâtre de Mesnil-Bretonneux, à Bouzy-la-Forêt (Loiret), les traces de l'emplacement d'un amphithéâtre sont visibles à Bonnée, sur une terrasse à quelques mètres à l'est de la maison d'école [2].

Les recherches faites à Poitiers, au Palais de Justice [3], infirment définitivement les hypothèses du P. de la Croix, qui situait le capitole de la ville romaine sur la butte servant de base au Palais des Comtes de Poitiers. Les sondages, dans la Salle des Pas-Perdus, ont fait connaître les couches d'incendie du palais mérovingien et l'existence de substructions gallo-romaines, utilisant comme soubassements l'enceinte des IIIe-IVe siècles.

Une prospection des ruines de Cimiez (Alpes-Maritimes) [4] permet une meilleure interprétation des Arènes: le *podium* ne représente qu'une construction peu importante du Ier siècle de notre ère; le *maenianum* est une addition du IIIe siècle, en même temps que l'on construisait un vaste établissement thermal, fouillé par les Italiens lors de l'occupation, sans que des résultats nouveaux aient été apportés aux recherches du siècle dernier. Ces découvertes posent la question de la date de nos amphithéâtres. Une nouvelle description des thermes de Bourbon-l'Archambault, dont peu de vestiges subsistent a été donnée [5]. Un tronçon de l'aqueduc de Lillebonne (Seine-Inférieure) a été découvert, dans une prairie, à l'est de la rue Fontaine-Bruyère, semblant indiquer une légère déviation du tracé vers le nord [6]. Des précisions sont apportées au parcours de l'aqueduc de Genève, entre Annemasse et le Foron [7].

4. *Occupation territoriale et voies romaines.* — Malgré de très sérieuses difficultés, un nouveau fascicule de la *Forma orbis romani* [8] a pu être publié pour le département de l'Hérault. Bien qu'on enregistre de nombreux compléments aux précédents répertoires archéologiques de cette région, dans l'ensemble la répartition de la population n'est pas modifiée. Sur les hauteurs qui dominent la côte, coupée d'étangs et de marais, à Montfo, à Saint-Thibéry, à Ensérune, d'importants oppida, marchés et forteresses, n'ont pas survécu à la conquête. Désormais la vie se concentre sur le littoral et les rives de l'étang de Thau. Mais c'est dans la zone fertile de l'intérieur, arrosée par les fleuves côtiers, le Lez, l'Orb et l'Hérault, et traversée par la voie Domitienne, l'ancien chemin d'Hercule, que se concentre la plus grande densité de la population, répartie principalement dans les exploitations rurales. Dans la partie montagneuse du département, le pays est vide d'habitants, à l'exception de quelques îlots le long des routes secondaires, vers le Larzac et le Rouergue. Les villes sont rares. Béziers est le centre politique et économique.

M. M. Toussaint a publié un répertoire du département de la Meuse [9].

Il est des milieux attractifs et répulsifs. Les soubassements calcaires paraissent, en particulier, aux origines, avoir été favorables au développement de la civilisation du blé. Ce ne furent pas les pays les plus naturellement fertiles qui furent les premiers recherchés, mais bien ceux qui demandaient le moins d'efforts pour leur mise en culture, et

(1) J. FORMIGÉ, *Rev. archéol.*, 1946, 2, p. 42-52.
(2) SOYER, *Bull. soc. archéol. Orléanais*, XXIV, 1944, p. 378-380.
(3) F. EYGUN, *Gallia*, IV, 1946, p. 353-355.
(4) P.-M. DUVAL, *ibid.*, 76-136; Nino LAMBOGLIA, *Rivista di studi liguri*, XI, 1945 extrt.
(5) A. BERNARD, *Bull. soc. émul. Bourbonnais*, XLIII, 1940/2, p. 364 sqq.
(6) L. BROGNARD et M. YVART, *Bull. soc. norm. ét. préhist.* 34, 1946, p. 86-89.
(7) L. BLONDEL, *36e Ann. soc. suisse préhist.*, 1945, p. 63-64.
(8) Paris, Presses universitaires de France, 1946.
(9) *Répertoire archéologique du département de la Meuse*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1946.

par la perméabilité de leurs sols, les moins exposés aux pertes de récoltes. Dans la France septentrionale, les plaines et les plateaux calcaires réunissent ces avantages. Les défrichements sont aisés. La Beauce ne possédait pas de forêts et le paysage de steppe qu'elle présente alors, reparaît en Champagne et dans la plaine de Caen. Aussi trouve-t-on l'homme installé dans ces pays, dès le Néolithique, sur les franges des plateaux. Au nord de la ligne Châteaudun-Pithiviers, les terrains lœssiques remplissent les mêmes conditions et les habitats se succèdent sur les terrasses alluviales de la Seine, de la Marne et de la Somme. Ce sont les vieux pays, en opposition avec les régions aux sous-sols imperméables, sables argileux des Vosges, fosse du Bray, Sologne, argiles franches (Champagne humide et Thiérache), qui ne seront pas défrichés avant le XIe siècle. Le Perche a ses mégalithes. Sur les sols penchants et les buttes, les Néolithiques se sont installés. Les pentes se prêtaient aux labours. L'activité de l'érosion ouvre la voie à l'agriculture, sur les sols granitiques légers de Bretagne, amendés par les engrais marins. Ce qui subsiste des grands aplanissements du Tertiaire, forêts du Haut-Perche, plateaux tourangeaux, landes du Ruchard, au nord de Chinon, forêt d'Othe, sont terres infertiles. Avant la linguistique et la toponymie, dont on a fait vraiment un usage abusif, avec l'archéologie, l'analyse morphologique est indispensable pour l'intelligence des types de peuplement [1]. Dans l'élaboration du paysage français et de l'habitat agricole, deux grandes périodes sont à distinguer: la première couvre les temps qui s'écoulent depuis la troisième moitié du IIIe siècle après J.-C. jusqu'aux dernières invasions, la deuxième moitié du Xe siècle, et se place sous le signe de l'économie fermée; la seconde commence avec la fin du XIe siècle, c'est-à-dire avec la renaissance de l'activité économique et commerciale, la croissance des villes, et dure jusqu'à l'époque des chemins de fer. La première de ces étapes intéresse seule cette chronique. L'insécurité et les troubles ont eu pour conséquence d'augmenter les dimensions moyennes des domaines ruraux dans le bassin parisien. Dans ces domaines, grands comme des communes, l'insécurité raréfie les échanges commerciaux et rend presque impossible le maintien de la moyenne et de la petite propriété. De même que les vestiges néolithiques, les toponymes issus du nom du propriétaire franc, apparaissent dans les vieux pays, dans les régions les plus anciennement défrichées, sur les limons calcaires. L'art du créateur du domaine a été de savoir choisir le site de sa villa. Il n'est pas impossible que des agglomérations rurales aient subsisté à l'abri du domaine, et les villages actuels peuvent être un héritage de l'Empire et du Haut Moyen âge, mais on manque de renseignements. La multiplication, au cours des temps, des petites fermes qui rongent le domaine, la formation d'une souche de petits locataires, annonce la commune moderne et, dans cet aspect extérieur, ce seront les maisons des petites gens qui donneront la note dominante. Le paysage est différent à l'époque romaine, dans la région provençale, ou sur la route romaine de Marseille, longeant l'étang de Berre, en direction de Saint-Chamas, la station *ad Vicisium*, au XXe mille, est un centre assez important, s'étendant sur les deux rives de l'Arc, et qui se poursuit à l'époque de Saint-Césaire sous le nom de Notre-Dame-de-Cadrot [2].

En pays narbonnais, au lieudit « Les Pesquis », au bord de la route de Bages, et à quelques mètres du rivage de l'étang, des pieux de bois, enfoncés dans le sol vaseux et dessinant un angle très ouvert, marquent vraisemblablement l'emplacement du débarcadère de quelque villa, qui avait également utilisé cet endroit comme dépotoir (débris de cuisine et estampille du potier *Silvanus*) [3]. Des vases et des tessons ont été recueillis, dans une vigne, à Ginestas, sur le chemin de Truillas [4].

(1) Roger Dion, *La part de la géographie et celle de l'histoire dans l'explication de l'habitat rural du Bassin Parisien*. Public. Soc. géographie Lille, 1946.

(2) F. Benoit, *REA*, XLVIII, 1946, p. 268.

(3) Ch. Anzeau, *Bull. comm. archéol. Narbonne*, XXI, 1943/6, p. CXXI-II.

(4) Abbé Malbec, *ibid.*, p. LXXXVI.

Des précisions sur le caractère de l'occupation des grottes de l'Ariège et de la Haute-Garonne viennent d'être apportées [1]: occupées à l'époque de La Tène, elles le seront de nouveau à la fin du IIIe siècle et au IVe. Elles représentent des séjours temporaires et occasionnels, utilisés lors des périodes d'insécurité. Poursuivant ses recherches sur l'occupation antique du Nontronnais, M. P. Barrière [2] étudie la région, dont Piégut est le centre. Il y a peu de communes qui ne possèdent leurs ruines gallo-romaines et là encore l'exploitation du minerai de fer marche de pair avec l'exploitation agricole. Le pays est habité depuis le Néolithique et en relations de commerce avec la Charente, par les vallées du Bandiat et de la Tardoire, et aussi par les plateaux qui le bordent, bien plus qu'avec le Périgord, dont il est séparé par des obstacles naturels. Reprenant le problème de la localisation du site de *Dortoritum*, le chanoine Davalan [3] adopte la solution Vannes. *Dortoritum* serait le gué du Dort, l'actuel ruisseau Rohan. Les vestiges d'une exploitation agricole et d'une agglomération du IVe siècle ont été retrouvés à Toul-Broh, au Mané-Hurel en Baden [4] et au Hézo. Au Parc Igoué, un petit sanctuaire était peut-être inclu dans le système de retranchements et de fortins, reconnus autour de Réguigny [5]. Un relais, contemporain du règne de Néron, s'élevait sur la voie romaine de Chartres au Mans, au lieudit « La Motte », aux limites des départements de l'Eure et de la Sarthe [6]. En Normandie, le site de Saint-Aubin-sur-Mer a été occupé sans interruption depuis le Néolithique jusqu'aux temps mérovingiens [7], et à Banneville-la-Campagne [8], aux établissements néolithiques ont succédé des exploitations agricoles gallo-romaines. A Rueil [9], la même succession est constatée sur l'emplacement du nouveau cimetière. En Champagne, les marais de Saint-Gond étaient bordés d'une suite de fermes gallo-romaines, dont de nouveaux vestiges ont été retrouvés à Athis [10] et à Aulnay-aux-Planches [11].

D'assez nombreux travaux sont consacrés aux voies romaines: dans une partie de son tracé, la voie Domitienne aurait passé par Fontfroide et les collines de Sainte-Eugénie (Aude) [12]. E. Bonnet [13] étudie l'itinéraire de la voie d'Aquitaine dans l'Aude, entre Narbonne-Carcassonne-Castelnaudary.

M. Hénault [14] décrit le tracé de la chaussée de Bavai, par Escaupont et Tournay; des précisions sont apportées sur l'itinéraire du « chemin des nourrices », la voie romaine d'Aoste à Saint-Clair [15]. La route de Meung-sur-Loire à Chartres est jalonnée de ruines gallo-romaines et de tombes [16], principalement au plateau des Terbies. Cinq réseaux de routes gravitaient autour de Poitiers [17], les uns de caractère local ou provincial, les autres se rattachant à la politique de Rome. Il ne semble pas que l'on puisse faire état de l'Itinéraire d'Antonin pour fixer le tracé de la voie romaine Bordeaux-Astorga, dans sa traversée de la Basse-Navarre [18]. Le point d'eau de Marloux, sur les bords d'un affluent de l'Orbise, est aussi une station-carrefour placée au croisement de la route de « pied-de-mont » longeant toute la côte bourguignonne, et d'une autre

(1) L. MÉROC, *Cahiers d'hist. et d'archéol.*, 9, 1946, p. 59-71.
(2) *Bull. soc. archéol. Périgord*, LXXIII, 1946, p. 96-101.
(3) *Bull. soc. polym. Morbihan*, 1943/5, p. 1-2.
(4) Ct. BAUDRE, *ibid.*, p. 3-5. Du même, *ibid.*, p.
(5) Abbé MARTIN, *ibid.*, p. 18-19.
(6) DU MESNIL DU BUISSON, *Bull. soc. hist. et archéol. Orne*, LXII, 1943/4, p. 38-40.
(7) Dr. DORANLO, *Bull. soc. antiq. Normandie*, XLIX, 1942/5, p. 445-450.
(8) P. JASMIN, *ibid.*, p. 425-429.
(9) SORDES, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 262.
(10) M. TOUSSAINT, *Gallia*, IV, 1946, p. 301.
(11) *Ibid.*, p. 301.
(12) CAMBARDON, *Bull. comm. archéol. Narbonne*, XXI, 1943/6, p. CXVII-CXVIII.
(13) *Ibid.*, p. CCLVIII-CCLX.
(14) *Mém. soc. nat. Antiq. Fr.*, LXXXI, 1944, p. 193-204.
(15) *Evocations. Bull. mensuel hist. et géogr. Dauphiné*, 1946.
(16) H. GAUTHIER, *Bull. soc. hist. archéol. Orléanais*, XXIV, 1944, p. 491-495.
(17) J. TOURNEUR-AUMONT, *Bull. soc. antiq. Ouest*, 1945, p. 635-644.
(18) H. RICHTER, *Bull. soc. lettres et arts Bayonne*, n° 50, 1945, p. 26.

voie commerciale, reliant le port fluvial de *Cabillonum* au bassin de la Seine et au littoral de la Manche [1]. Dans ce même pays de Bourgogne, il arrive que les routes antiques marquent des limites territoriales: la voie Bolène, qui coupe le Forez d'une ligne droite de plus de vingt kilomètres, ne détermine pas seulement des communes, mais de lieue gauloise en lieue gauloise, sur dix points consécutifs, aboutissent d'autres limites communales. Les bornes leugaires auraient servi de bases à une délimitation du terrain. Autour de Roanne, ce sont les milliaires romains qui ont été utilisés [2]. La route est aux origines de Falaise, passage de l'Ante et double carrefour d'où rayonnent des voies de création pré-normande vers les centres voisins. La bourgade mérovingienne de Guibray a peut-être succédé à un établissement plus ancien, autour d'un *fanum*, de là l'origine de la célèbre foire [3]. Un essai d'identification des stations romaines du Bourbonnais, basé sur les distances fournies par la carte de Peutinger [4] et la découverte de vestiges romains, postes de vigies [5], précise quelques points des tracés routiers. Est-il bien exact que la colonne de Saint-Hippolyte de la Salanque ne soit pas un milliaire, mais un monument votif élevé par les habitants de la localité en l'honneur de Constantin, au lendemain de son avènement [6]?

La baisse des eaux de la Loire, à l'automne de 1943, a permis d'étudier les fondements de l'ancien pont d'Orléans. Certains détails de maçonnerie pourraient dater de l'époque romaine, mais la construction a subi de tels remaniements qu'aucune précision n'est possible [7]. On lira avec intérêt le chapitre que M. H. Cavaillès [8] consacre aux routes préhistoriques et romaines de la Gaule.

5. *Sépultures.* — Deux articles traitent des types de sépultures dans la Haute-Vienne [9] et dans la Creuse [10]. Des tombes ont été trouvées dans la partie orientale du cimetière de Trinquetaille (IIIe-IVe siècles après J.-C.) [11], et dans une vigne à Azille (Aude) [12]. A Gonneville-sur-Mer (Calvados), près de l'église [13], dans les dunes d'Etel (Morbihan) (IVe siècle) [14], à Brumath (Ier-IVe siècles) [15] et à Kœnigshofen [16]. La découverte la plus importante est celle du cimetière de la Maison-Blanche (Puy-de-Dôme) [17], qui appartient au IVe siècle. Deux cent dix tombes ont été fouillées, quelques-unes indiquées par un tertre ou un poteau de bois. Malgré sa pauvreté, le mobilier funéraire est caractéristique du « Romain tardif »: boucles de ceintures ornées de dauphins affrontés, languettes vasiformes et à cercles ponctués, disques perforés en bois de cerf, à décors géométriques. La céramique domestique est abondante: assiettes, jattes, tasses, pots à panse ovoïde, avec ou sans pied, cruches à anses en terre grise, jaune, rouge, parfois bronzée au mica, vases décorés à la roulette des officines de l'Argonne. La verrerie est représentée par des bouteilles, des bols à dépressions, des verres tronconiques (forme 104) et à pied. Des offrandes, ossements de mouton, de chèvre et de porc, avaient été déposées

(1) P. Lebel, *Ann. de Bourgogne*, 18, 1946, p. 284-285.
(2) *Ibid.*, p. 141.
(3) Dr. Doranlo, *Bull. soc. antiq. Normandie*, XLIX, 1942/5, p. 99-137.
(4) Litaudon, *Bull. soc. émul. Bourbonnais*, XLIII, 1940-2, p. 311-217.
(5) M.-L. Prat, *Bull. soc. Borda*, 1945, p. 29-31.
(6) J. Sarrète, *Bull. soc. agr., scient. litt. Pyr.-Or.*, 62, 1944, p. 77-100.
(7) G. Chenesseau, *Bull. soc. hist. archéol. Orléanais*, XXIV, 1944, p. 473-477.
(8) *La route française. Son histoire. Sa fonction. Essai de géographie humaine.* Paris, A. Colin, 1946, in-8°.
(9) Delage, *Bull. soc. émul. Bourbonnais*, XLIII, 139, extrt.
(10) *Ibid.*, p. 5-8.
(11) E.-G. Bouillon, *BSPF*, XLIII, 1946, p. 108-115.
(12) *Bull. comm. antiq. Narbonne*, XXI, 1943/6, p. CCXII.
(13) *Bull. soc. antiq.* XLIX, 1942/5, pp. 378.
(14) M. Jacq, *Bull. soc. polym. Morbihan*, 1934/5, p. 9.
(15) P. Wernert, *op. cit.*; A. Ruff, *ibid.*, p. 167-198.
(16) C. Sauer, *ibid.*, p. 199-203.
(17) E. Desforges et P.-F. Fournier, extr. de *Revue d'Auvergne*, 59, 1945, 23 p., pl. XIX-XXI, fig. 9-17.

dans les poteries. Les monnaies vont de Gratien à Théodose. Il ne semble pas que les inhumés aient été des chrétiens, malgré la présence de signes cruciformes sur certains vases. Le cimetière se rattache à un ensemble de nécropoles, Porte Blanche à Strasbourg, Abbeville, Vermand, Villers-sous-Ercquery, Le Mont-Augé. Il ne semble pas que l'on ait encore prêté une attention suffisante à ces groupes, répandus dans l'Est de la Gaule, principalement. Deux tombes de la même période ont été fouillées au Cotil-Vert, à la limite des communes de Fel et de Bourg-Saint-Léonard [1] et à Saint-Aubin-sur-Mer [2].

S'appuyant sur un acte du cartulaire de Saint-Victor, daté de 1020, M. E.-H. Duprat [3] propose de reconnaître le tombeau de l'empereur Maximien, dans le mausolée signalé par ce document au quartier de Cavillon, à Marseille, encore visible entre 1073 et 1119.

L'ouvrage que M. M.-E. Mariën [4] consacre aux monuments funéraires gallo-romains d'Arlon, est indispensable pour l'étude du pilier, de la tour et de l'autel funéraires. On y trouvera les éléments d'une chronologie applicable à nos propres monuments.

6. *Arts et Métiers, Industrie et Commerce.* — L'origine des fabrications céramiques de Montans (Tarn) est à rechercher dans celles d'Arezzo, à la fin du Ier siècle avant notre ère. Les potiers de Montans ont été les maîtres de ceux de La Graufesenque et de Lezoux, qui ne tardèrent pas à les supplanter [5]. Mais on oublie que les ateliers de Lezoux existaient au moins depuis La Tène III. Le rôle des potiers de Montans semble devoir se réduire à l'apport de formes et de décors nouveaux. Le Musée de la Reine Bérangère, au Mans, a recueilli un ensemble de tessons gallo-romains, les uns retrouvés en vrac au Musée archéologique de la rue des Fossés-Saint-Pierre où ils avaient été apportés du Musée de la Préfecture et du Musée du Théâtre, les autres retrouvés dans les combles des Musées de Tessé et de la Reine Bérangère. En leur assurant un abri que l'on souhaite définitif, P. Cordonnier en a établi le catalogue (6). Tous les fragments de La Graufesenque ou de Lezoux ne sont pas reproduits; c'est un choix qui nous est offert des poteries sans décors, des vases sigillés à reliefs d'applique, à décor à la roulette. Des index réunissent les lieux de provenances, malheureusement trop rares, les estampilles de potiers et les graffiti. Poursuivant son inventaire des objets découverts dans Vichy gallo-romain, le Dr A. Morlet [7] traite du décor de la céramique plombifère, des formes et décors des vases à reliefs d'applique, de fabrication locale, et des imitation vichyssoises des vases de Lezoux. Vichy aurait eu également des ateliers de fondeurs, et le vase aux lutteurs, dans lequel l'auteur croit, je pense à tort, reconnaître la représentation des travaux d'Hercule, serait une production locale. Les vestiges d'un petit atelier de potier ont été relevés à la Noue Abdon (Marne) [8]. Il serait intéressant de procéder à des analyses des déchets de verre trouvés en divers points de la Thiérache belge, car il semble que les ateliers de la région travaillaient avec ceux de Picardie, à la fin du ve et au début du vie siècle [9].

Dans les anciennes mines de Ludres (Meurthe-et-Moselle) [10], on a reconnu l'existence d'une salle de repos et recueilli les ferrures des traîneaux utilisés pour le transport du minerai. Une nouvelle exploitation de minerai et de fonte

(1) Du Mesnil du Buisson, *Revue hist. de l'Armée*, 2, 1946, p. 97-100.
(2) Y. Béquignon, *Bull. soc. antiq. Normandie*, XLIX, 1942/5, p. 298-299.
(3) *IHP.*, XXI, 1945/6, p. 76-92.
(4) *Les Monuments funéraires de l'Arlon romain*, *Ann. Inst. archéol. Luxembourg*, LXXVI, 1945.
(5) M. Durand-Lefebvre, *Gallia*, IV, 1946, p. 137-191.
(6) P. Cordonnier, *Musée de céramique de la Reine Bérangère. Catalogue des poteries gallo-romaines.* Le Mans, 1939-1946; — *Catalogue des poteries gallo-romaines. Erotica.*
(7) *Vichy romain, Décoration de la céramique de Vichy*, dans *Vichy médical*, février, 1946; *Céramique rouge importée*, *ibid.*, nov. 1946; *Vases à reliefs d'applique*, *ibid.*, mai 1946; *Vases aux légendes d'Hercule*, ibid., avril 1946.
(8) M. Toussaint, *Gallia*, IV, 1946, p. 302.
(9) *L'Antiq. class.*, 1946, p. 135.
(10) G. Poirot, *BSPF.*, XLIII, 1946, p. 139.

de fer, du type de celles précédemment signalées à La Milleterie, en forêt de l'Epine, près de Coulambiers et du hameau de Ruffigny, a été découverte à Lacan [1], et un petit centre sidérurgique a été reconnu sur le territoire de Maclaunay (Marne) [2]. Une industrie du plomb a laissé des traces à Vaison-la-Romaine, sur lesquelles le chanoine J. Sautel vient d'attirer l'attention [3].

Au Musée archéologique de Dijon s'est tenue, à l'automne de 1946, une exposition de la vigne et du vin dans l'archéologie bourguignonne [4]. Un choix judicieux retraçait les diverses phases de l'industrie du vin.

En même temps que les collections reprennent leurs places dans les vitrines, de nouveaux musées s'installent, d'autres développent leur champ d'action. A Aime (Savoie) [5], l'aménagement d'une collection lapidaire a révélé l'existence de deux inscriptions distinctes, dédiées l'une à Carus, l'autre à Numérien. La date de la questure du premier incite à prolonger la durée de son règne. On ne parle pas assez du Musée de moulages de l'Université de Montpellier, excellent instrument d'étude pour les sarcophages du midi de la Gaule [6].

Quelques précisions, en attendant une étude plus poussée, ont été apportées sur la découverte d'une statue de Déesse Mère à Saint-Aubin-sur-Mer, dans un puits romain, un peu à l'ouest du lieudit Le Castel, lors de travaux effectués par l'armée d'occupation [7]. Assise sur un siège à dossier évidé, elle tient une patère, le bras gauche brisé soutenait une corne d'abondance. La divinité porte un péplos noué aux épaules, retenu par une ceinture, dont l'extrémité, divisée en deux, tombe verticalement. Entre les jambes, l'étoffe dessine de nombreux plis en éventail. Les pieds sont chaussés de sandales très effilées. De l'épaule gauche retombent deux grands plis qui se séparent et se répartissent symétriquement à droite et à gauche. Un torque à tampons entoure le cou et, sur la tête, repose un diadème très ouvragé, décoré en avant d'une rosace, sur les côtés d'oves et de fleurons. Il enserre une sorte de coiffe dont sortent les cheveux, disposés en bandeaux ondulés. Des mèches retombent en avant et sur les épaules. La déesse est flanquée de deux enfants, dont les têtes manquent. A gauche, un garçonnet s'accroche aux pans du voile. à droite, une fillette tend vers la divinité une petite patère. La statue, du Ier siècle de notre ère, est étroitement apparentée à la figure de Déesse Mère de Naix (Meuse).

De réels progrès ont été réalisés quant aux origines de certains types de la statuaire dans la Gaule romaine: l'Hermès de Feurs se rattache aux représentations de l'Hercule assis [8]. Sur l'un des skyphos du trésor d'argenterie de Berthouville, ce n'est pas une scène de magie qui est représentée, mais, ainsi que l'a reconnu K. Schefold, Aratos et la Muse, le colloque du poète astrologue et de son inspiratrice. A la planche XVI de l'ouvrage d'E. Babelon, Aratos apparaît, opérant, un *lituus* à la main, et désignant un globe qu'entoure un zodiaque. Aratos était le fondateur de la poésie astronomique que l'entourage d'Auguste a su ranimer et diffuser [9].

La présence d'échafaudages, nécessités par les travaux de restauration dans la grande salle des Thermes de Cluny, à Paris, a permis à M. P.-M. Duval [10] d'étudier les curieuses consoles, placées dans les parties hautes de la pièce. Les vaisseaux représentés sont des navires marchands, munis de précinctes. Les armes qu'ils transportent n'ont rien de particulièrement gallo-romain et elles sont disposées, non comme un chargement, mais comme sur une frise de mausolée ou d'arc de triomphe. Ces consoles ont une fonction architecturale, utilitaire, non honorifique. La forme de proue convient parfaitement à une console,

(1) M. Deribéré, *Bull. soc. antiq. Ouest.*, 1946, p. 3-4.
(2) M. Toussaint, *Gallia*, IV, 1946, p. 312.
(3) *Latomus*, V, 1946, p. 369-371.
(4) P. Lebel, *Le Bien Public* (Dijon), 29 sept., 5-6 oct. 1946.
(5) P. Wuilleumier, *CRAI*, 1946, p. 193.
(6) A. Fliche, *ibid.*, p. 583-585.
(7) Y. Béquignon, *Bull. soc. antiq. Normandie*, XLIX, 1943/5, p. 433-437.
(8) Ch. Picard, *BCH.*, 1945, p. 253.
(9) Du même, *Rev. archéol.*, 1946, I, p. 226-228.
(10) *CRAI*, 1946, p. 209-217.

mais les armes? Ce sont des symboles en rapport avec les constructeurs de l'édifice, moitié thermes, moitié maison des Nautes parisiens, qui, aux IIe-IIIe siècles, assurent la police de leurs transports. Dans leur *schola*, ils ont tenu à afficher, sous une forme durable, leur générosité, évoquant leur puissance et leur richesse, par l'image d'un navire marchand, accompagné des armes portées par ceux qui protégeaient ses voyages. Si cette interprétation n'est pas la vraie, elle en approche de bien près.

A Arles, les statues, trouvées entre la porte de l'Aure et la porte Agnel, qui avaient appartenu à la décoration du théâtre, inspirée du répertoire dramatique, auraient été transportées à la périphérie de la ville à une époque qu'on ne peut préciser [1].

Les objets de parure, de toilette, les vaisselles de bronze et les figurines de métal, recueillies à Vichy, pour certaines fabriquées dans les ateliers locaux, ne sortent pas de la banalité habituelle de ces catégories d'objets [2].

Une nymphe à la coquille, provenant des ruines du Palais du Miroir, à Vienne (Isère), a été retrouvée dans les collections du Château de Chazoux, près de Mâcon [3]. Un petit bas-relief de terre cuite, provenant de l'Est de la Gaule, montre sous des arcatures Mercure, Minerve et Apollon, association qui reparaît sur des bas-reliefs en grès de la Germanie romaine, au début du IIIe siècle de notre ère [4]. A la même période appartient un curieux ornement de miroir en plomb, coulé et ajouré, en forme de roue, avec Jupiter debout au centre, le sceptre dans la main droite, le foudre dans l'autre main, découvert au Perciat (cne du Plessis-Barbuise, Aude) [5].

Le Musée d'Ensérune conserve une tête de vieillard, trouvée à Nissan, dans une vigne, réplique nouvelle d'une effigie de Platon, œuvre de Silanion [6]. Une petite statuette d'athlète a été recueillie à la ferme de Cassepot (Vienne) [7].

7. *Religion.* — La découverte la plus intéressante est celle d'un petit sanctuaire rupestre, mis au jour au cours de l'exploration d'une carrière de marbre, située à la base septentrionale de la montagne d'Arrée, sur la rive gauche de la Garonne, en bordure de la route de Cierp, au lieudit « Mahl de las Higuras »; le lieu de culte, enseveli sous les éboulis, était installé sur un front de taille abandonné, à une vingtaine de mètres au-dessus de la vallée et en contre-bas de la carrière romaine Rap. Face au Nord, rompant l'abrupt de la montagne, une paroi de marbre bleuté est en partie couverte de gravures, dix-huit bustes ou têtes de divinités, rudement entaillées dans le rocher. Au-dessous, la partie centrale de la masse rocheuse est creusée, à hauteur d'homme, d'une suite d'alvéoles rectangulaires, à parois verticales, destinées à recevoir de petits autels votifs. D'autres ex-voto avaient été dressés sur des socles, en avant des niches, quatre sont dédiés à un dieu local, *Erriapus*, deux à Silvain, un à une divinité inconnue. La céramique et la verrerie, recueillie sur l'emplacement du sanctuaire permettent de dater l'ensemble de ces découvertes après la fin du Ier siècle après J.-C. jusqu'au début du IIIe siècle. Au mois de janvier 1947, un éboulement entraîna la disparition de ce curieux lieu de culte et des monuments qu'il abritait.

On s'est trop hâté de publier le beau bas-relief, découvert sur l'emplacement de l'ancien hôpital de Vienne (Isère) [9]. Il ne s'agit pas de la représentation de la création en cette ville du flaminat *juventutis*, mais, comme l'a prouvé M. Ch.

(1) Ch. PICARD, *Rev. archéol.*, 1945, 2, p. 138.

(2) Dr. A. MORLET, *Vichy médical*, mars juillet, août, septembre 1946.

(3) P. WUILLEUMIER, *Gallia*, IV, 1946, p. 192-198.

(4) R. LANTIER, *Bull. Musées de Fr.*, XI, déc. 1946, p. 31-32.

(5) P.-M. FAVRET, *ibid.*, XI, 1946, n° 4, p. 27-28.

(6) Ch. PICARD, *Rev. archéol.*, 1946, 2, p. 157-159.

(7) EYGUN, *Bull. soc. Antiq. Ouest*, XIX, 1945, p. 357.

(8) B. SAPÈNE, *Autels votifs, atelier de marbrier et sanctuaire gallo-romains, découverts à Saint-Béat (Haute-Garonne)*. Extr. de *Revue de Comminges*, 1946, 47 p.

(9) P. WUILLEUMIER, *CRAI*, 1946, p. 192; *C.-r. assoc. lyonn. rech. scientif.*, 1946, p. 2-6; *Bull. mus. Fr.*, XI, 1946, n° 3, p. 29-30; Ch. PICARD, *Rev. archéol.*, 1946, 2, p. 159-162.

Picard, d'un fragment ayant appartenu à un ensemble monumental, probablement un côté d'une rampe d'accès à un autel à prothèsis, avec emmarchement. Le sacrifice figuré doit avoir été célébré pour un culte phrygien, car il y avait jadis à gauche un arbre d'Attis, où pendait accrochés un *pedum* et non un *lituus*, et où perchait l'oiseau. On voit aussi le bonnet et la flûte du favori de Cybèle. Il est douteux que le relief soit antérieur à l'époque de Claude. Le culte de Cybèle a pénétré également en Savoie, où à Conjux (Haute-Savoie) [1], dans une chapelle dominant le lac du Bourget, est conservé un autel métroaque, décoré d'un tympanon, de deux pommes de pin et de deux cymbales sur la face principale; de deux torches croisées et allumées sur l'un des petits côtés, d'une patère à ombilic et à long manche et d'une aiguière sur l'autre côté. Le passage d'auxiliaires balkaniques dans la Gaule orientale explique la présence à Belfort d'un relief du héros-cavalier thrace [2]. On nous propose d'identifier les géants anguipèdes des colonnes de Jupiter, dans l'Est de la Gaule, aux géants foudroyés par le dieu [3]. Au temple du Donon, la découverte de reliefs nouveaux permet de préciser le caractère funéraire du Cerf. Vingt-quatre monuments sont maintenant connus, sur lesquels le dieu porte, comme Hercule, la peau de lion, des fruits, une épée, une lance. L'*ascia* représente l'instrument de bûcheron d'Esus, ou la serpette de Silène. Il est Cernunnos, accompagné d'un cerf. Personnage aux aspects multiformes, ce n'est pas Mercure, mais le dieu national des Celtes [4]. Ce caractère funéraire reparaît sur l'autel de la place de Lenche, à Marseille [5], qui associe le dieu au maillet, accompagné de deux autres divinités, à une figure symbolique, la barque du Styx, conduite par un oiseau, et à Venelle, au nord d'Aix, un autel à Silvain porte l'image d'un cheval. Les deux idéogrammes ont une valeur religieuse et représentent, de même que le cerf, la transmigration de l'âme vers l'outre-tombe. Les deux autels de Tavez et de Capdeuil [6] marquent le point extrême atteint en Basse-Provence par le culte de Silvain, dans un pays fortement latinisé depuis le début de l'Empire, où la représentation classique de Silvain devait offrir une certaine résistance à l'absorption totale par le dieu gaulois. Le Silvain nu de Capdeuil laisse entrevoir le particularisme de la Narbonnaise.

8. *Numismatique*. — Des trésors de monnaies ont été découverts dans le parc du château d'Offémont (Oise) [7] et à la limite des communes de Soignolles et d'Estrées-la-Campagne (Calvados) [8], contemporains de l'époque des Antonins et de la seconde moitié du IIIe siècle de notre ère.

Dans un récent ouvrage sur les monnaies frappées en Gaule, M. Grant [9] attire l'attention sur le fait que les pièces au crocrodile de Nîmes ne dateraient pas seulement du temps d'Auguste, mais que leur frappe aurait été poursuivie jusque sous le règne de Néron.

Suivant la dégradation lente de l'*antoninianus*, de 215 à 253, P. Le Gentilhomme [10] établit la possibilité de restituer des courants commerciaux, aussi bien que la marche du processus de décentralisation administrative de l'Empire. Le choix conscient de bonnes espèces dans les trésors monétaires révèle la psychologie des thésauriseurs de jadis et leur réaction devant l'inflation. La différence de poids de cette monnaie entre l'Orient et l'Occident de l'empire, et cela dès le règne d'Elagabal, témoigne de l'appauvrissement des pays occidentaux par rapport à ceux de l'Est, où la

(1) P. Wuilleumier, *CRAI*, 1946, p. 192; *REA*, XLVIII, 1946, p. 192.

(2) J. Fromols, *Rev. archéol.*, 1946, 1, p. 229-231.

(3) D. Van Berchem, *Le culte de Jupiter en Suisse à l'époque gallo-romaine*, 1946.

(4) E. Linckenheld, *Mém. soc. nat. antiq. Fr.*, LXXXI, 1944, p. 171-191.

(5) F. Benoit, *Mém. IHP*, XI, 1945/6, p. 59-75.

(6) Du même, *REA, XLVIII*, 1946, p. 267-270.

(7) M. Hémery, *Bull. soc. hist. Compiègne*, XXII, 1944, p. 128-134.

(8) Doranlo, *Bull. soc. antiq. Normandie*, XLIX, 1943/5, p. 348.

(9) *From imperium to auctoritas*. Cambridge, 1946.

(10) *Métaux et civilisation*, I, 1946, p. 113-127.

civilisation urbaine est en plein essor. La dégradation de l'*antoninianus* s'accentue sous les règnes de Trébonien Galle et de Volusien, mais c'est aux temps de Valérien et de Gallien que l'inflation se fait le plus cruellement sentir en Occident, alors que l'Orient, sous le protectorat des princes palmyréniens, réussit, malgré le contre-coup de la dépréciation monétaire, à maintenir l'*antoninianus à* une valeur intrinsèque quatre fois supérieure à celle des espèces semblables frappées à Rome. Pour un temps, Posthume lui aussi émet une monnaie relativement saine, ce qui explique l'adhésion des Gallo-Romains. Mais dès 266, il est dans l'obligation d'aligner sa monnaie sur celle de Gallien. Tétricus poussera encore plus loin l'altération des espèces. L'inflation aura pour conséquence d'engendrer une multitude d'émissions locales d'*antoniniani* de cuivre, sans trace d'argent, monnaies qui ne circuleront que dans les régions voisines de leurs foyers d'émission, et cette pacotille submerge les frappes officielles. L'Empire gaulois, ruiné par l'inflation, se livra à Aurélien, dont la réforme monétaire allait assainir l'*antoninianus*, par une sorte de stabilisation de l'inflation, sans pouvoir cependant résorber l'énorme quantité de mauvaise monnaie, émise à Rome et surtout en Gaule.

VI

Temps Chrétiens et Mérovingiens

Le système défensif romain contre les invasions germaniques était très varié: enceintes urbaines, tours de défenses, telle celle de Dachstein, occupée par des auxiliaires germains et volontairement incendiée lors de l'abandon de l'Alsace par les dernières troupes romaines, sous le règne d'Honorius [1]; et aussi établissement de glacis de frontières, comme en Belgique, dans le bassin supérieur de la Haine [2], permettant une surveillance effective des voies de communication en direction de Bavai. L'archéologie fait connaître, dans cette région, une absence totale de vestiges entre la seconde moitié du IIIe siècle après J.-C. et le Ve siècle. Le pays a été entièrement vidé de ses habitants et transformé en un véritable désert. Les « personnes déplacées » ne sont pas une invention de la dernière guerre. On connaissait l'existence de pareils *no man's land* au nord du Rhin, dans les Pays-Bas, et en Grande-Bretagne, entre les murs d'Hadrien et d'Antonin.

Il faut bien en revenir de la vieille croyance à un dépeuplement massif de la Gaule lors de la période des grandes invasions, et c'est avec raison que M. E. Salin [3] reprend le problème du peuplement des marches de l'Est à cette époque. On sait tout ce que l'archéologie du Haut Moyen âge doit à sa patiente ténacité et à ses remarquables méthodes de travail sur les chantiers et dans les laboratoires. Le tableau qu'il trace, parallèle à celui dressé par H. Zeiss pour les pays situés entre la Seine et l'embouchure de la Loire, montre que la population n'a pas beaucoup changé alors et qu'elle est restée gallo-romaine plus que barbare. Les envahisseurs apparaissent en position de chefs, comme les Celtes de l'époque de La Tène. En Alsace, dans le cimetière de Sainte-Odile, le caractère barbare serait toutefois plus accentué [4]. Des différences très nettes se manifestent dans les mobiliers funéraires des cimetières français et suisses [5]. Les plaques de ceinturons de type burgonde, si nombreuses entre les lacs Léman et de Neuchâtel, ne se retrouvent plus que sporadiquement au delà de la frontière helvétique. Dans le seul département de la Haute-Savoie, où 317 communes ont donné des tombes, probablement burgondes, le cimetière de La Balme, seul, contenait des mobiliers riches et importants. Pareille pauvreté ne peut s'expliquer que par celle de la population. L'importance des cimetières suisses, en dehors de toute agglomération urbaine, correspond à des domaines ruraux groupant un certain nombre de familles [6].

(1) R. Forrer, *Cahiers d'archéol. et d'Hist. d'Alsace*, 1940/6, p. 205-220; cf. *Gallia*, III, 1944, p. 266.
(2) G. Faider-Feytmans, *Latomus*, V, 1946, p. 47-66.
(3) *CRAI*, 1945, p. 493-504.
(4) P. Wernert, *l. l.*
(5) P. Bouffard, *Nécropoles burgondes de la Suisse. Cahiers de préhist. et d'archéol.*, I, p. 84.
(6) P. Wuilleumier, *REA*, XLVIII, 1946, p. 93-100.

Peu de découvertes nouvelles sont à enregistrer: une épitaphe de Chavanez, près de Pont-de-Chizy, datée de 607 de notre ère, offre un texte ressemblant au *Confiteor*, dont la première mention n'apparaissait pas avant le VIIIe siècle. On serait alors amené à rajeunir cette prose d'un siècle environ. A Chéré-en-Montreuil, dans un champ en bordure de la route Chéré-Fizes, trois sarcophages en calcaire local ont été mis au jour [1]. A Vouillé, une canalisation en bois de chêne amenait l'eau potable [2], longeant l'Auxonne. Quelques fragments lapidaires sont signalés à Châteauneuf-sur-Loire [3]. La découverte de sarcophages dans le parc du château de Ranville (Calvados) [4] est à rapprocher de celles faites à Beuville et dans le potager de la ferme des Hamel, soit trois cimetières situés à cinq cents mètres les uns des autres, sur un éperon dominant le cours du Dan. Sur la route de Lyons-la-Forêt à Gournay, à trois kilomètres de Lyons, un certain nombre d'objets appartiennent à un cimetière détruit au cours de l'exploitation d'une marnière [5]. On signale de nouvelles tombes à Louviers, au centre de la ville, place de la Halle, sur l'emplacement du cimetière mérovingien découvert en 1851 [6].

On trouvera dans une publication consacrée à l'archéologie des Vikings [7], un inventaire descriptif des trouvailles françaises de cette période.

L'intérêt se concentre sur les fouilles faites à Narbonne, autour et dans l'église Saint-Paul [8], qui ont amené la découverte d'un cimetière du IVe siècle, autour du chevet et sous les dallages du chœur, du déambulatoire et du transept. Les sarcophages alternent avec des tombes bâties ou en tuiles. Des ruines de constructions prouvent l'existence de villas et de mausolées dans ce quartier de la cité. Pendant le Ve siècle, les ateliers arlésiens fournissent des sarcophages, et aussi les marbriers pyrénéens. Les sarcophages sont profondément enfouis dans le sol et cette mesure, provoquée par la crainte des invasions wisigothiques, amène la destruction des mosaïques décorant les mausolées des temps précédents. L'un des sarcophages offre un bon exemple de l'adaptation de motifs païens aux croyances nouvelles. On discute sur l'identification de la construction principale, mausolée, ou petite église chrétienne du IIIe siècle de notre ère [9].

On s'est peu occupé encore de l'architecture religieuse en Bretagne, au début du christianisme. M. R. Couffon [10] traite des constructions religieuses de la province du Ve au Xe siècle. A côté de monuments prolongeant les modes gallo-romains de bâtir, chapelle Sainte-Agathe à Lanigou, salle de bains transformée en baptistère, Saint-Julien-de-Concelles, on trouve des constructions maintenant les traditions en usage en Ecosse, dans le Pays de Galles et en Cornouailles: cellules en pierres en forme de ruches du monastère de l'île Mandez, de « gazons » au moustier de l'île d'Ouessant. Les premières cathédrales de Saint-Brieuc et de Tréguier étaient couvertes en bois.

Une très importante contribution est apportée par MM. E. Salin et A. France-Lanord [11] à l'industrie sidérurgique de la période des grandes invasions. L'armement décèle un retour aux conceptions du second âge du Fer, épées longues et flexibles pour frapper de taille, très différentes de l'épée romaine courte et rigide, pour frapper d'estoc. La perfection du travail et la juxtaposition d'aciers de nuances différentes, marquent un très grand progrès sur les procédés des forgerons de La Tène. Ces perfectionnements sont imputables aux Varnes, descendus pendant cette même période

(1) *Bull. soc. antiq. Ouest*, 1945, p. 654.
(2) *Ibid.*, t. 14, 1946, p. 57-58; XIII, 1945, p. 601.
(3) *Bull. soc. hist. archéol. Orléanais*, 24, 1943, p. 369.
(4) Abbé ALIX, *Bull. soc. antiq. Normandie*, XLIX, 1942/5, p. 377-378.
(5) M.-A. DOLFUS, *Bull. soc. norm. ét. préhistorique*, 34, 1946, p. 93-97.
(6) M. THIBOUT, *ibid.*, p. 97-99.
(7) H. SHETELIG, *Viking antiquities in Great Britain and Ireland*, t. IV, p. 125-131. Oslo, 1940.
(8) JANNORAY, *Gallia*, IV, 1946, p. 360-361; JOUCLA, *Bull. comm. archéol. Narbonne*, XXI, 1946, p. CCXXXI-CCXLII.
(9) Ph. HÉLÉNA, *ibid.*, p. CCXLIII-CCL.
(10) *Mém. soc. d'hist. et d'archéol. Bretagne*, 1946.
(11) *CRAI*, 1946, p. 586-595.

de Scandinavie, où, par la voie septentrionale, ont pénétré les aciers damassés d'Orient, dans une région où abondent les minerais les plus purs d'Europe et où travaillaient les plus habiles métallurgistes.

L'examen des tissus conservés dans le reliquaire de Saint Césaire d'Arles apporte de nouvelles preuves des relations commerciales de l'Orient avec la Méditerranée, relations qui n'ont été interrompues ni par la chute de l'Empire romain, ni par l'Islam. Arles, au IXe siècle, est encore un entrepôt des produits orientaux. Des relations existaient entre l'abbaye de Saint-Victor de Marseille et les chrétientés d'Orient. Des Provençaux se rendent en pèlerinage en Egypte, comme en témoignent les ampoules de Saint Ménas (eulogies) rapportées par eux du monastère de Mariout jusque dans la basse vallée du Rhône [1].

Raymond LANTIER.

Musée des Antiquités Nationales,

15 novembre 1947.

(1) F. BENOIT, *Cahiers archéologiques*, I, 1945, p. 51-62.

ORGANISATION DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

Paris. — *Le Comité Technique de la Recherche archéologique en France* a été créé en 1948 au *Centre National de la Recherche Scientifique* (voir la composition du Comité en tête de ce fascicule). Il a pour buts de:

— assurer l'étude scientifique des données fournies par les fouilles en cours ou par les rapports des fouilles anciennes; tenir à la disposition des Directeurs de Circonscription et de leurs Correspondants tous conseils et renseignements utiles dans tous les domaines de l'Archéologie, et pour toutes les époques des périodes Préhistorique et Historique (jusqu'à l'an 800 compris);

— établir toutes liaisons utiles:
soit entre les chercheurs intéressés par le même domaine,
soit entre l'enseignement et les chercheurs d'une part, les laboratoires technologiques d'autre part,
soit avec nos Instituts archéologiques à l'Etranger;

— susciter et orienter les chercheurs et guider les amateurs aptes à poursuivre des travaux d'archéologie en France Métropolitaine;

— assurer la publication rapide des résultats des travaux, en particulier dans la revue *Gallia* et dans les collections spécialisées;

— donner son avis sur toutes propositions de création d'organismes s'occupant de Recherches Archéologiques.

Paris. — Au Musée de l'Homme a été créé le *Centre de Documentation et de Recherches Préhistoriques*, sous la direction de MM. André Leroi-Gourhan, H. Kelley et Franck Bourdier. Il comprend notamment: un service de Documentation (Bibliothèque, fichiers); des services d'identification des échantillons de terrains, faunes, flores et industries; une Ecole de fouilles. Tout chercheur peut lui demander des informations bibliographiques, des photographies, des identifications d'échantillons, des expertises scientifiques. Adresse: Musée de l'Homme, Palais de Chaillot.

Rennes. — A la Faculté des Sciences (Institut de Géologie) fonctionne déjà un *Centre d'études d'ethnographie préhistorique et d'anthropologie générale*, dont le Musée préhistorique de Penmarch, cédé à la Faculté, constitue un centre local de recherches.

Société
d'Impressions
Typographiques
2, Rue René d'Anjou
Tél. 48.52 NANCY

Dépôt légal, 4me trimestre 1949

GALLIA

Fouilles et Monuments Archéologiques en France Métropolitaine

---

TOME I (FASCICULE I) — 1943

(Volume 1)

TOME II (FASCICULE II) — 1943

(Volume 2)

TOME III — 1944

(Volume 3)

GALLIA

Fouilles et Monuments Archéologiques en France Métropolitaine

---

TOME IV — 1946

(Volume 4)

G. Fabre. — *Contribution à l'étude du proto-historique du Sud-Ouest de la France* (Hautes-Pyrénées, Gers, Lot-et-Garonne).

P.-M. Duval. — *Rapport préliminaire sur les fouilles de Cemenelum (Cimiez) 1943.*

M. Durand-Lefebvre. — *Etude sur les vases de Montans du Musée St-Raymond de Toulouse.*

P. Wuilleumier. — *La Nymphe de Sainte-Colombe.*

E. Salin et A. France-Lanord. — *Traditions et art mérovingiens: Le cimetière de Varangéville*, etc.

Fouilles Mineures et Informations

Auvergne. — Périgord. — Champagne. — Nivernais. — Provence.

R. Lantier. — Recherches archéologiques en *Gaule en 1943.*

Extraits des rapports de Directeurs.

TOME V (FASCICULE I) — 1947

A. Glory. — *Gravures rupestres schématiques dans l'Ariège.*

L. Prieur et F. Delage. — *Fouilles du « Château des Cars », commune de Saint-Merd-les-Oussines.*

F. Benoit. — *Les fouilles d'Entremont en 1946. — La maison à double péristyle du Jardin de Grassi à Aix-en-Provence.*

P.-M. Duval. — *Proues de navires de Paris.*

O. et J. Taffanel. — *Marques d'amphores du Cayla de Mailhac.*

J. Formigé. — *La station antique de Lero à l'île Sainte-Marguerite.*

H. Rolland. — *Fouilles à Marseille dans le quartier du Vieux-Port.*

Informations

Rapports des Directeurs de circonscription.

Chronique des Publications

R. Lantier. — *Recherches archéologiques en Gaule en 1944-1945.*

TOME V (FASCICULE II) — 1947

M. Louis, D. Peyrolle, J. Arnal. — *Les fonds de cabanes énéolithiques de Fontbouisse.*

Ch. Picard. — *La Némésis-Tyché de Vienne.*

J.-J. Hatt. — *Rapport sur les fouilles de Gergovie en 1943 et 1944.*

H. Biévelet. — *L'exploration archéologique de Bavai, 1942-1947.*

P. Le Gentilhomme. — *Le trésor monétaire de Coesmes.*

E. Delort. — *Le cimetière franc d'Ennery.*

Notes

P. et C. Barrière. — *Habitats néolithiques dans la région de Plégut-Plaviers.*

L. Armand-Calliat. — *Les fouilles de Marlour, en 1944-1945.*

E. Thévenot. — *Sculptures inédites de Chorey.*

Informations

Rapports des Directeurs de circonscription.

Suppléments à GALLIA:

I

HENRI ROLLAND

FOUILLES DE GLANUM (SAINT-REMY-DE-PROVENCE)

(E. de Boccard, éditeur, Paris), 1946

II

JULES FORMIGE

LE TROPHÉE DES ALPES (LA TURBIE)

(Centre National de la Rechetche Scientifique), 1949